

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1997.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1997-1998



60001020806

Tableaux de l'économie française
(TEF)
1997-98
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

5

Territoire
Population

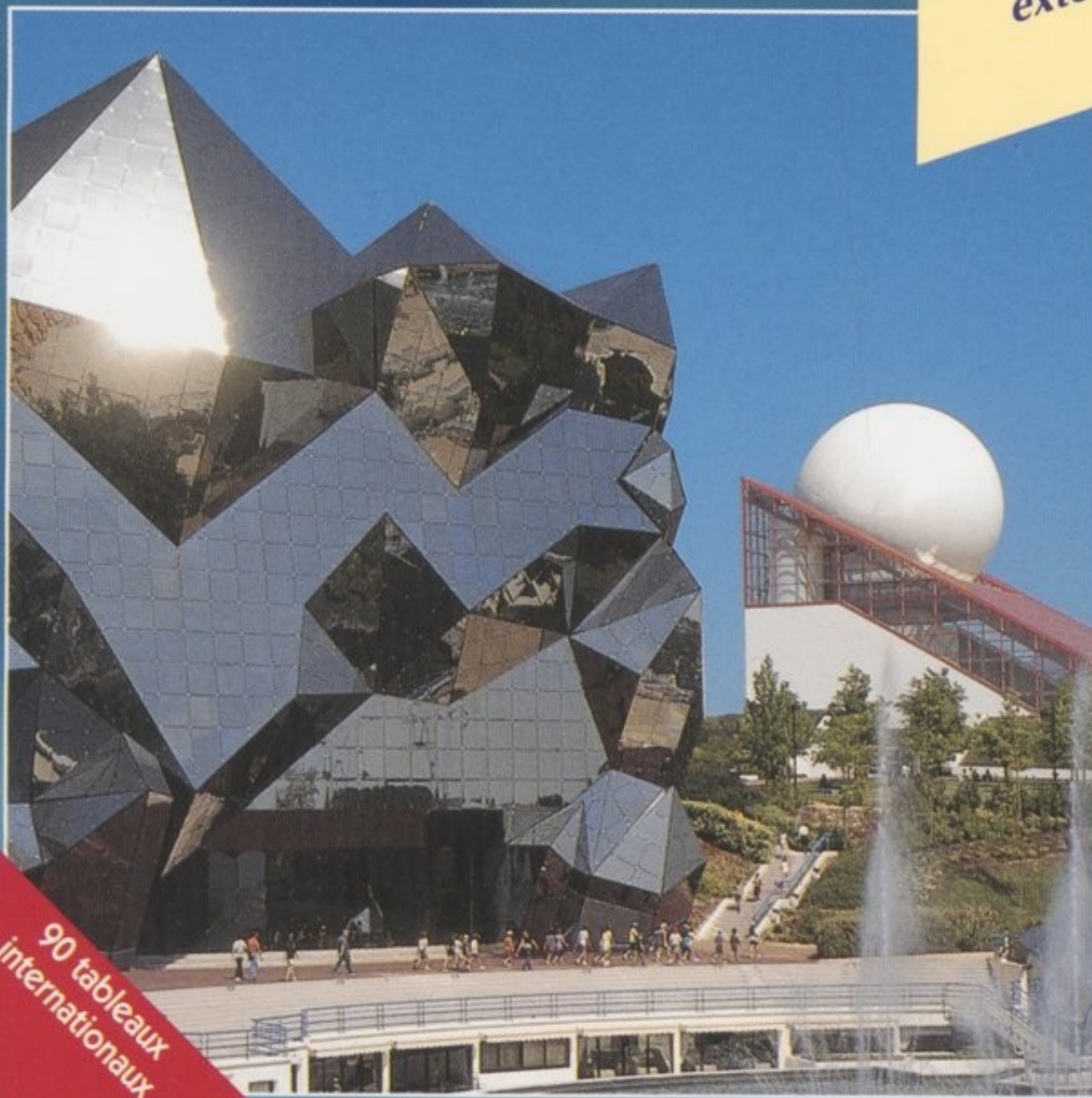
Société
Modes de vie

Emploi
Revenus

Économie
Finances

Système
productif

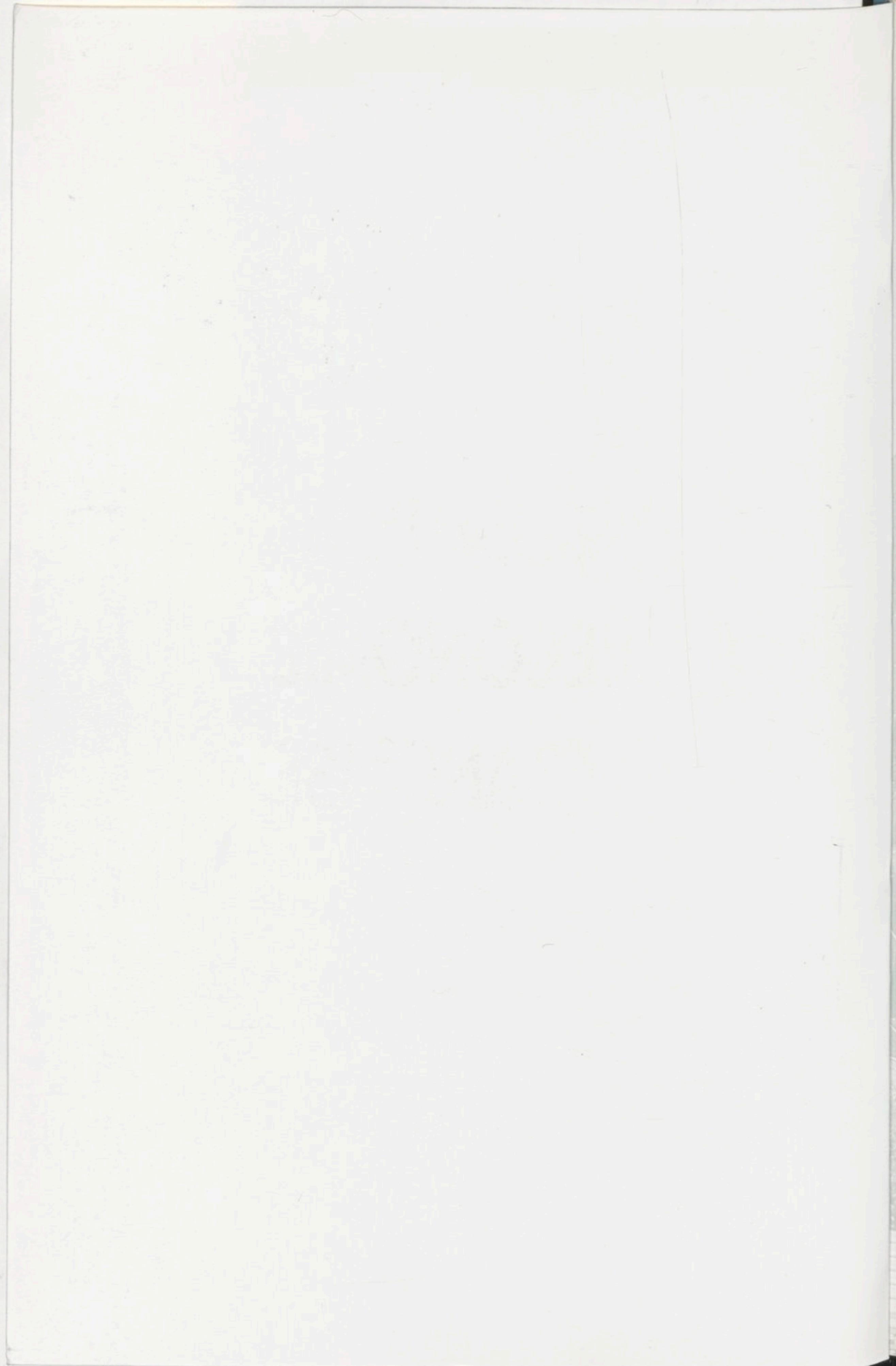
Échanges
extérieurs



90 tableaux
internationaux



INSEE



I. N. S. E. E.
DOCUMENTATION
- 5. SEP. 1997
BIBLIOTHÈQUE

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine.
Certains tableaux correspondent à la France entière (France métropolitaine et départements d'outre-mer).*

Directeur de la publication	Paul CHAMPSAUR
Rédaction en chef	Catherine CLUZEAU Dominique DUBEAUX
Rédaction	Cécile BONNAUD Nicole MANON
Coordination de la fabrication	Ghislaine QUESADA
Composition et mise en pages	François BUHOT José GEOFFROY Jean-Pierre MOREAU
Recherche iconographique	Jacqueline LOUIS-MARIE-ABSALON
Photo de couverture	« Le Futuroscope de Poitiers »
Photographe	Manuel VIMENET/Futuroscope
Couverture et pages intérieures Conception - Réalisation	CHROMATIQUES Éditions

À nos lecteurs

Vous trouverez dans cette 21^e édition des *Tableaux de l'Économie Française* les données économiques et sociales les plus significatives et les plus récentes, disponibles au 1^{er} juillet 1997.

De nombreuses comparaisons internationales vous permettent de situer la France dans l'Union européenne et dans le monde. Grâce à son index détaillé, vous parcourez aisément cette mini-encyclopédie et obtenez rapidement une synthèse précieuse de l'évolution de l'économie.

Plusieurs nouveautés sont traitées dans cette édition : l'emploi des jeunes, les créations d'entreprises, l'Union monétaire européenne, les entreprises européennes ainsi que les comportements face au tabac, à l'alcool et à la toxicomanie.

Chaque thème, représenté traditionnellement sous forme d'une double page, comporte une présentation d'ensemble, les définitions ainsi que les tableaux et graphiques. Une riche bibliographie vous oriente vers des publications spécialisées.

Si vous vous intéressez aussi aux données régionales, nous vous conseillons *La France et ses régions*, publiée par l'Insee, qui dresse l'état des lieux des régions françaises au milieu des années quatre-vingt-dix.

La rédaction espère que cette édition vous apportera toute satisfaction ; elle remercie toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à sa réalisation.

SOMMAIRE

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Population par âge	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
5. Logement	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
6. Enseignement	6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66
8. Justice	8.1 Criminalité - Justice	68

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	72
	9.2 Chômage	74
	9.3 Conditions d'emploi	76
	9.4 Durée et conditions de travail	78
	9.5 Emploi de la Fonction publique	80
	9.6 Emploi des étrangers	82
	9.7 Emploi des jeunes	84
10. Revenus	10.1 Salaires des secteurs privé et semi-public	86
	10.2 Salaires de la Fonction publique	88
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	90
	10.4 Revenus des ménages	92
	10.5 Retraites	94
	10.6 Protection sociale	96
	10.7 Aide sociale	98

ÉCONOMIE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	102
	11.2 Croissance - Productivité	104
	11.3 Prix à la production	106
	11.4 Prix à la consommation	108
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	110
	12.2 Épargne - Patrimoine	112
	12.3 Bourse - Marchés financiers	114
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	116
	13.2 Impôts et cotisations sociales	118
	13.3 Dépenses budgétaires	120
	13.4 Finances publiques locales	122
	13.5 Union monétaire européenne	124

SYSTÈME PRODUCTIF

14. Appareil productif	14.1 Production des branches	128
	14.2 Effectifs des branches	130
	14.3 Entreprises européennes	132
	14.4 Grandes entreprises françaises	134
	14.5 Entreprises publiques	136
	14.6 Créations d'entreprises	138
	14.7 PME - PMI	140
	14.8 Artisanat	142
15. Énergie	15.1 Bilan énergétique	144
	15.2 Pétrole - Charbon	146
	15.3 Électricité - Gaz	148
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et exploitations agricoles	150
	16.2 Productions agricoles	152
	16.3 Pêches maritimes	154
	16.4 Industries agro-alimentaires	156
17. Industrie - Construction	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
18. Secteur tertiaire	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Poste et télécommunications	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19. Échanges extérieurs	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux	188

INDEX ALPHABÉTIQUE	190
---------------------------	-----

ADRESSES UTILES	196
------------------------	-----

PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE	200
---	-----

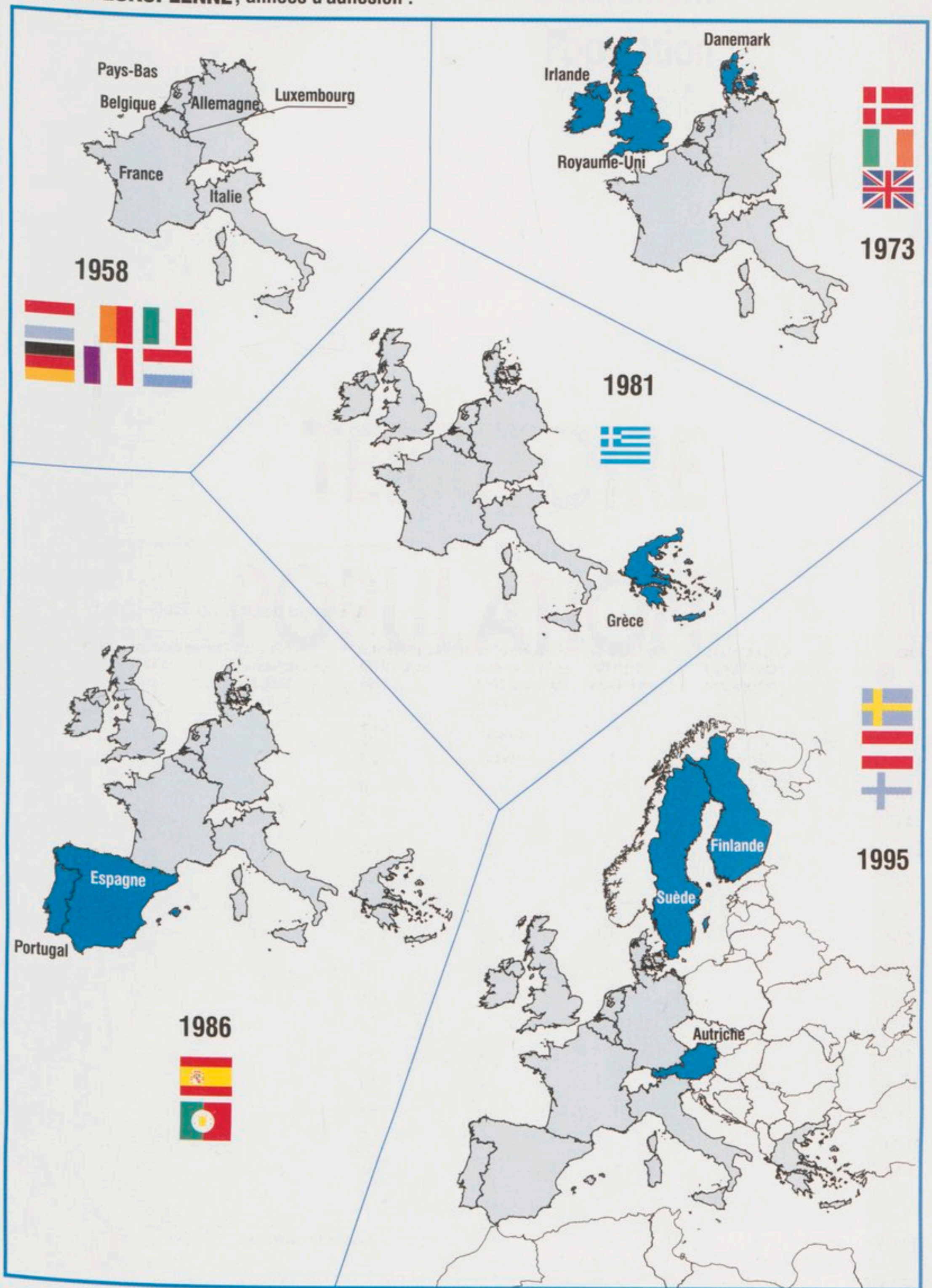
L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population au 1/1/1996 en millions	PIB par habitant en 1996 en écus aux prix et PPA* courants	Investissement en % du PIB en 1995	Prix à la consommation 1996/95 en %	Taux de chômage en 1996 en %	Émissions de CO ₂ en 1995 en tonnes par habitant**
Allemagne	(a) 1958	81,7	21 083	21,7	1,2	9,0	10,8
Autriche	1995	8,1	21 367	24,7	1,8	4,4	7,5
Belgique	1958	10,2	21 446	17,6	1,8	9,8	11,6
Danemark	1973	5,2	22 271	15,7	1,9	6,9	11,6
Espagne	1986	39,3	14 789	20,6	3,6	22,2	6,3
Finlande	1995	5,1	18 521	15,3	1,5	15,7	10,7
France	1958	58,4	20 510	18,0	2,1	12,4	6,2
Grèce	1981	10,5	12 652	(b) 16,9	7,9	(d) 9,1	7,3
Irlande	1973	3,6	18 745	15,1	1,8	12,3	9,7
Italie	1958	57,3	19 991	17,0	4,0	12,0	7,4
Luxembourg	1958	0,4	32 206	(c) 27,7	1,2	3,3	21,8
Pays-Bas	1958	15,6	20 621	19,4	1,5	6,3	11,6
Portugal	1986	9,9	13 017	23,7	2,9	7,3	5,1
Royaume-Uni	1973	58,8	18 494	15,1	2,5	8,2	9,6
Suède	1995	8,8	19 242	14,5	0,8	10,0	6,4
États-Unis	///	265,2	27 358	17,6	2,9	5,4	19,9
Japon	///	125,8	22 919	28,3	0,1	3,4	9,2

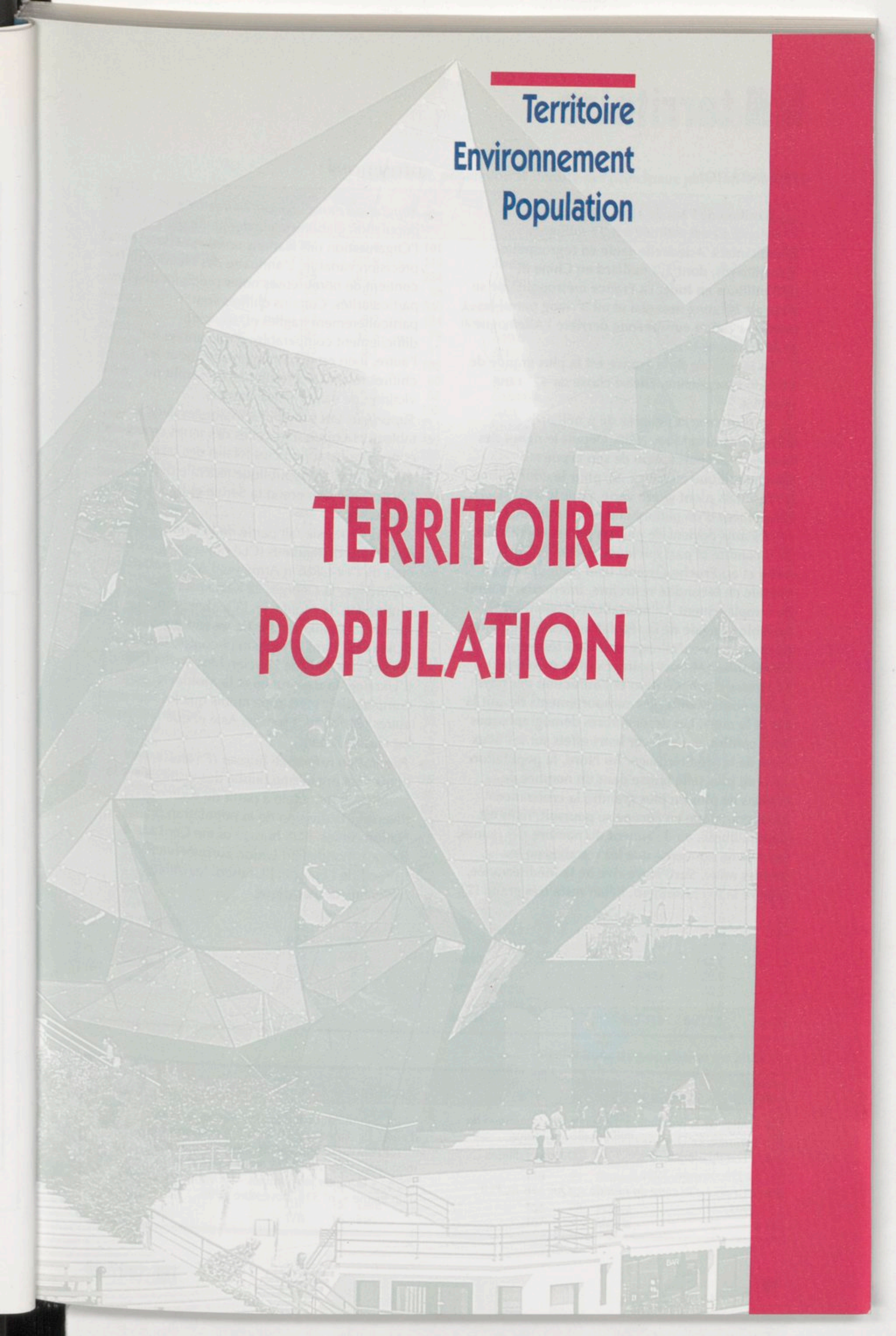
*PPA Parité de pouvoir d'achat : taux de conversion monétaire qui élimine les différences de niveau de prix existant entre pays. ** Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dues à l'utilisation de l'énergie. (a) 1990 pour l'ex-RDA. (b) 1994. (c) 1992. (d) 1995.

Sources : Ined d'après les données du Population reference bureau. Eurostat. *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, juin 1997.

L'UNION EUROPÉENNE, années d'adhésion :







Territoire
Environnement
Population

TERRITOIRE

POPULATION

PRÉSENTATION

Au milieu de l'année 1996, la **population mondiale** est estimée à 5,77 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,5 milliards, dont 1,2 milliard en Chine et 950 millions en Inde. La France métropolitaine se situe au 20^e rang mondial et au 3^e rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La **superficie** de la France est la plus grande de l'Union européenne. Elle se classe au 47^e rang mondial.

La planète sera peuplée de 6 milliards d'habitants avant l'an 2000. Depuis le début des années 70, la perception de son avenir démographique a changé. Si, pour le court terme, les résultats n'ont guère varié, pour le XXI^e siècle, l'hypothèse d'un plafonnement à 8 milliards d'habitants devient de plus en plus vraisemblable. La fécondité (à part quelques poches en Afrique noire et au Proche-Orient) tend partout vers un modèle de fécondité restreinte, inférieure au seuil de remplacement. La mortalité redevient une variable cruciale de la régulation démographique. La durée de vie s'allonge sauf dans les pays vulnérables (Afrique noire, ex-bloc soviétique). La vitesse d'urbanisation et l'attraction des pays riches vont modifier les comportements devant la vie et la mort. Les déséquilibres démographiques vont continuer à exercer leurs effets sur les deux rives de la Méditerranée. Au Nord, la population ne croît plus (elle baisse dans un nombre de régions de plus en plus grand) ; la croissance démographique en Europe se poursuit, mais est déséquilibrée, au détriment du nombre des jeunes, car elle ne concerne que les retraités ou les adultes mûrs. Sur l'autre rive de la Méditerranée, malgré le fléchissement, l'élan reste très grand [2].

DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population élaborées à la demande de l'Organisation des Nations unies sont de précision variable. L'annuaire des Nations unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** La Russie fait partie de la Communauté des États indépendants (CEI) qui regroupe douze états de l'ex-URSS (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). Dans le tableau ci-contre, la CEI est divisée : les états de l'ancien bloc soviétique (l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie) sont comptabilisés en Europe tandis que les huit autres républiques sont en Asie et que la Russie est classée à part.
- **Population reference bureau (PRB).** Chaque année, cet organisme publie des résultats sur la population mondiale à partir de sources diverses : la division de la population des Nations unies, l'US bureau of the Census, la Banque mondiale, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, les offices nationaux de statistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Atlas de la population mondiale », *Dynamique du territoire*, La Documentation française, 1996.
- *L'État du monde : 1981-1997*, CD-Rom, Éditions La Découverte, 1996.
- « La nouvelle carte du monde », *Que sais-je*, PUF, 1995.

SOURCES

- [1] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).
[2] *Population et sociétés*, Ined, « Population mondiale : l'horizon 2025 reconsidéré », n° 317, octobre 1996 ; « Compter les hommes - Six variations autour d'un thème », n° 318, novembre 1996.

PAYS DU MONDE 1.1

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1996) [1]

Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²
Europe (sans la Russie)	5 716	580,0	101	Tanzanie	886	29,1	33
Union européenne à 15	3 135	372,9	119	Tunisie	155	9,2	59
Allemagne	349	81,7	234	Zaire	2 267	46,5	21
Autriche	83	8,1	98	Zimbabwe	387	11,5	30
Belgique	30	10,2	340	Amérique	38 462	781,0	20
Danemark	42	5,2	124	dont : Argentine	2 736	34,7	13
Espagne	499	39,3	79	Bolivie	1 084	7,6	7
Finlande	305	5,1	17	Brésil	8 453	160,5	19
France	550	58,4	106	Canada	9 217	30,0	3
Grèce	131	10,5	80	Chili	748	14,5	19
Irlande	69	3,6	52	Colombie	1 038	38,0	37
Italie	294	57,3	195	Cuba	110	11,0	100
Luxembourg	3	0,4	133	République dominicaine	48	8,1	169
Pays-Bas	34	15,6	459	Équateur	277	11,7	42
Portugal	92	9,9	108	États-Unis	9 163	265,2	29
Royaume-Uni	242	58,8	243	Guatemala	108	9,9	92
Suède	412	8,8	21	Haïti	28	7,3	261
<i>Autres pays d'Europe</i>				Mexique	1 908	94,8	50
dont : Biélorussie	208	10,3	50	Pérou	1 279	24,0	19
Bulgarie	111	8,4	76	Venezuela	882	22,3	25
Croatie	57	4,4	77	Asie (sans la Russie)	30 997	3 501,0	113
Hongrie	92	10,2	111	dont : Afghanistan	652	21,5	33
Moldavie	33	4,3	130	Arabie Saoudite	2 149	19,4	9
Norvège	307	4,4	14	Bangladesh	130	119,8	922
Pologne	304	38,6	127	Birmanie (Myanmar)	657	46,0	70
Rép. fed. de Yougoslavie	102	10,2	100	Cambodge	176	10,9	62
République Tchèque	79	10,3	130	Chine	9 322	1 217,6	131
Roumanie	230	22,6	98	Corée du Nord	120	23,9	199
Slovaquie	49	5,4	110	Corée du Sud	99	45,3	458
Suisse	40	7,1	178	Inde	2 972	949,6	320
Ukraine	579	51,1	88	Indonésie	1 826	201,4	110
Afrique	29 642	732,0	25	Irak	437	21,4	49
dont : Afrique du Sud	1 221	44,5	36	Iran	1 635	63,1	39
Algérie	2 381	29,0	12	Israël	20	5,8	290
Angola	1 246	11,5	9	Japon	376	125,8	335
Burkina Faso	274	10,6	39	Kazakhstan	2 716	16,5	6
Cameroun	465	13,6	29	Malaisie	328	20,6	63
Côte-d'Ivoire	318	14,7	46	Népal	137	23,2	169
Égypte	995	63,7	64	Ouzbékistan	447	23,2	52
Éthiopie	976	57,2	59	Pakistan	771	133,5	173
Ghana	230	18,0	78	Philippines	298	72,0	242
Kenya	569	28,2	50	Sri Lanka (Ceylan)	65	18,4	283
Madagascar	581	15,2	26	Syrie	184	15,6	85
Malawi	94	9,5	101	Taiwan	36	21,4	594
Mali	1 220	9,7	8	Thaïlande	511	60,7	119
Maroc	446	27,6	62	Turquie	769	63,9	83
Mozambique	784	16,5	21	Viêt Nam	325	76,6	236
Nigeria	910	103,9	114	Yémen	530	14,7	28
Ouganda	199	22,0	111	Russie	17 075	148,0	9
Somalie	627	9,3	15	Océanie	8 424	29,0	3
Soudan	2 375	28,9	12	dont : Australie	7 615	18,3	2
				Nouvelle-Zélande	268	3,6	13
				Monde	130 316	5 771,0	44

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1.	Chine	1 492	9.	Russie	153	17.	Égypte	98
2.	Inde	1 385	10.	Mexique	142	18.	Turquie	92
3.	États-Unis	335	11.	Éthiopie	130	19.	Allemagne	79
4.	Indonésie	277	12.	Japon	126	20.	Thaïlande	75
5.	Nigeria	246	13.	Viêt Nam	119	21.	Birmanie (Myanmar)	72
6.	Pakistan	233	14.	Philippines	114	22.	Afrique du Sud	70
7.	Brésil	202	15.	Zaire	108	23.	France	64
8.	Bangladesh	176	16.	Iran	107		Monde	8 193

territoire

PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Son territoire couvre une **superficie** de 544 milliers de km². Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions (voir 1.3).

De 1990 à 1995, la **population** métropolitaine s'est accrue de 1 443 000 habitants, correspondant à un rythme d'augmentation de + 0,5 % par an, identique à celui de la décennie précédente. Dans la plupart des régions les rythmes d'**évolution de la population** subissent peu d'inflexion.

Les **régions** méditerranéennes et Rhône-Alpes restent les principales terres d'installation et conservent les premiers rangs de l'accroissement démographique, rejointes par l'Alsace devenue depuis 1990 une terre d'immigration. Au sein de Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie continue d'afficher une des plus fortes croissances des départements français (+ 1,7 % par an). À l'opposé, la perte des habitants se poursuit dans le Limousin et l'Auvergne (- 0,1 % par an). Ce sont désormais les seules régions à enregistrer plus de décès que de naissances et un apport migratoire insuffisant pour empêcher leur dépeuplement. La Lorraine retrouve une évolution positive de 0,1 % par an. L'Île-de-France est la région la plus peuplée avec 19 % de la population totale. Elle maintient un fort excédent des naissances sur les décès qui compense, et au-delà, les pertes de résidents.

Dans les **départements** les plus peuplés, à l'exception de Paris, la population augmente, mais souvent à un rythme inférieur à celui de l'ensemble. Ainsi le Nord, département le plus peuplé de France avec 2 557 000 habitants, ne s'est accru que de 0,2 % par an. Les départements les moins peuplés connaissent des évolutions divergentes. Le nombre d'habitants des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse croît en raison d'un courant migratoire très favorable. Il stagne en Ariège et en Lozère, département le moins peuplé avec 73 000 habitants, diminue dans le Cantal et le Gers. La Creuse, qui perd chaque année 0,7 % de sa population, est le département français qui se dépeuple le plus [1].

DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

- **Évolution de la population.** Au cours d'une période donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte de deux facteurs :

- le solde naturel, différence au cours de la période entre les nombres de naissances et de décès domiciliés dans la zone géographique ;
- le solde migratoire, différence au cours de la même période entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les immigrants) et le nombre de celles qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les émigrants).

Si l'accroissement naturel est connu avec précision par les statistiques d'état civil, seules des estimations permettent d'appréhender le solde migratoire. L'Insee met en œuvre une nouvelle méthode d'estimation de ce solde, méthode s'appuyant sur l'exploitation statistique d'un nombre de sources plus variées qu'antérieurement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France et ses régions*, Insee, édition 1997.

SOURCES

- [1] « Les évolutions récentes de population dans les départements et les régions », *INSEE-Première*, n° 511, février 1997.

RÉGIONS - DÉPARTEMENTS 1.2

Superficie et population des régions et départements [1]

Région et département	Superficie km ²	Population 1-1-1990 milliers	Population 1-1-1995 milliers	Région et département	Superficie km ²	Population 1-1-1990 milliers	Population 1-1-1995 milliers
Alsace	8 280	1 623	1 690	Limousin	16 942	723	719
67 Rhin (Bas-)	4 755	952	994	19 Corrèze	5 857	238	236
68 Rhin (Haut-)	3 525	671	695	23 Creuse	5 565	132	127
Aquitaine	41 309	2 796	2 867	87 Vienne (Haute-)	5 520	354	356
24 Dordogne	9 060	387	389	Lorraine	23 547	2 304	2 311
33 Gironde	10 000	1 214	1 265	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	711	716
40 Landes	9 243	312	318	55 Meuse	6 216	196	194
47 Lot-et-Garonne	5 361	306	303	57 Moselle	6 216	1 011	1 016
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	578	592	88 Vosges	5 874	386	385
Auvergne	26 013	1 322	1 315	Midi-Pyrénées	45 348	2 431	2 494
03 Allier	7 340	358	352	09 Ariège	4 890	137	137
15 Cantal	5 726	159	155	12 Aveyron	8 735	270	267
43 Loire (Haute-)	4 977	207	207	31 Garonne (Haute-)	6 309	925	991
63 Puy-de-Dôme	7 970	598	601	32 Gers	6 257	175	172
Bourgogne	31 582	1 609	1 623	46 Lot	5 217	156	157
21 Côte-d'Or	8 763	493	507	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	225	224
58 Nièvre	6 817	233	230	81 Tarn	5 758	343	342
71 Saône-et-Loire	8 575	559	554	82 Tarn-et-Garonne	3 718	200	205
89 Yonne	7 427	323	331	Nord - Pas-de-Calais	12 414	3 962	3 995
Bretagne	27 209	2 794	2 846	59 Nord	5 743	2 529	2 557
22 Côtes-d'Armor	6 878	538	536	62 Pas-de-Calais	6 671	1 432	1 438
29 Finistère	6 733	838	840	Basse-Normandie	17 589	1 391	1 413
35 Ille-et-Vilaine	6 775	798	837	14 Calvados	5 548	618	634
56 Morbihan	6 823	620	633	50 Manche	5 938	480	484
Centre	39 151	2 370	2 433	61 Orne	6 103	293	295
18 Cher	7 235	321	321	Haute-Normandie	12 318	1 736	1 777
28 Eure-et-Loir	5 880	396	411	27 Eure	6 040	513	536
36 Indre	6 791	238	234	76 Seine-Maritime	6 278	1 223	1 241
37 Indre-et-Loire	6 127	529	546	Pays de la Loire	32 082	3 055	3 138
41 Loir-et-Cher	6 343	306	312	44 Loire-Atlantique	6 815	1 051	1 089
45 Loiret	6 775	580	609	49 Maine-et-Loire	7 166	705	721
Champagne-Ardenne	25 606	1 347	1 352	53 Mayenne	5 175	278	282
08 Ardennes	5 229	296	292	72 Sarthe	6 206	513	521
10 Aube	6 004	289	293	85 Vendée	6 720	509	525
51 Marne	8 162	558	567	Picardie	19 399	1 809	1 855
52 Marne (Haute-)	6 211	204	200	02 Aisne	7 369	537	539
Corse	8 680	250	260	60 Oise	5 860	725	763
2A Corse-du-Sud	4 014	118	124	80 Somme	6 170	547	553
2B Haute-Corse	4 666	131	135	Poitou-Charentes	25 809	1 595	1 618
Franche-Comté	16 202	1 096	1 113	16 Charente	5 956	342	341
25 Doubs	5 234	484	494	17 Charente-Maritime	6 864	527	540
39 Jura	4 999	249	252	79 Sèvres (Deux-)	5 999	346	347
70 Saône (Haute-)	5 360	229	230	86 Vienne	6 990	380	390
90 Belfort (Territoire de)	609	134	137	Provence-Alpes-			
Île-de-France	12 011	10 645	10 982	Côte d'Azur	31 400	4 257	4 426
75 Paris	105	2 150	2 131	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	131	139
77 Seine-et-Marne	5 915	1 077	1 180	05 Alpes (Hautes-)	5 549	113	119
78 Yvelines	2 284	1 305	1 368	06 Alpes-Maritimes	4 299	972	1 012
91 Essonne	1 804	1 083	1 147	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 758	1 798
92 Hauts-de-Seine	176	1 389	1 405	83 Var	5 973	816	870
93 Seine-Saint-Denis	236	1 379	1 406	84 Vaucluse	3 567	467	489
94 Val-de-Marne	245	1 213	1 236	Rhône-Alpes	43 698	5 346	5 572
95 Val-d'Oise	1 246	1 048	1 109	01 Ain	5 762	471	501
Languedoc-Roussillon	27 376	2 115	2 221	07 Ardèche	5 529	278	283
11 Aude	6 139	299	305	26 Drôme	6 530	414	427
30 Gard	5 853	585	608	38 Isère	7 431	1 015	1 065
34 Hérault	6 101	795	860	42 Loire	4 781	746	749
48 Lozère	5 167	73	73	69 Rhône	3 249	1 507	1 563
66 Pyrénées-Orientales	4 116	364	376	73 Savoie	6 028	348	367
				74 Savoie (Haute-)	4 388	568	618
				France métropolitaine	543 965	56 577	58 020

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : *Guadeloupe, Guyane, Martinique* et *Réunion*. Elle administre deux collectivités territoriales (*Mayotte* et *Saint-Pierre-et-Miquelon*) et quatre territoires (TOM) : *Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna* et *Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)*.

Au début de 1995, l'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM.

En mars 1995, selon l'enquête sur l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT est de 34,3 % à la Réunion, de 26,1 % en Martinique, de 26,2 % en Guadeloupe, de 23,0 % en Guyane alors qu'il est de 11,6 % en métropole [4].

Entre 1982 et 1993, les DOM ont enregistré une croissance rapide : la croissance réelle du PIB a été de 4,6 % par an alors qu'elle était de 1,9 % en métropole. En près de vingt ans (1970-1993), alors que l'agriculture déclinait, un véritable glissement vers le tertiaire s'est opéré. Les services tant marchands que non marchands et le commerce contribuent maintenant aux trois quarts de la formation de la valeur ajoutée [3].

Les natifs des DOM sont moins diplômés que les natifs de métropole : 64 % n'ont aucun bagage scolaire contre 40 % de métropolitains. Parmi les natifs des DOM, 316 000 vivent en métropole ; ils y trouvent un marché du travail plus favorable ou viennent y acquérir une formation [6].

Selon les recensements de 1996, la population des TOM est de 431 000 habitants. En Nouvelle-Calédonie, le nombre des habitants s'est accru de 2,6 % par an depuis 1989 ; sa population est très jeune (40 % a moins de 20 ans contre 26 % en métropole et 37 % dans les départements d'outre-mer), mais l'importance relative des personnes âgées augmente [7].

DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Tableaux économiques régionaux, Guadeloupe*, édition 1995, Insee.
- *Tableaux économiques régionaux, Martinique*, édition 1995, Insee.
- *Tableaux économiques régionaux, Guyane*, édition 1995, Insee.
- *Tableaux de l'économie polynésienne*, TEP 1995, Itstat.
- *Tableaux de l'économie calédonienne*, TEC 1994, Itsee.

SOURCES

- [1] *La France et ses régions*, édition 1997, Insee.
- [2] *Recensement général de la population*, Insee ; série bleue « Population légale », série orange « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».
- [3] Département des Comptes nationaux, division Synthèse générale des Comptes, division Échanges extérieurs, Insee.
- [4] Enquête sur l'emploi, Insee.
- [5] Département de la Démographie, division Recensements de la population, Insee.
- [6] « Emploi, formation ou migration : quel choix pour les natifs des DOM ? », *Données sociales 1996*, Insee.
- [7] « Recensement de la Nouvelle-Calédonie », *INSEE-Première*, n° 506, janvier 1997.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

Population des DOM-TOM au 1^{er} janvier [1] [2] [5]

	Superficie km ²	Population en milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (1995)	1 702	p 417	245
Guyane (1995)	83 534	p 146	2
Martinique (1995)	1 128	p 384	340
Réunion (1995)	2 512	654	260
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (1996)*	19 058	197	10
Polynésie française (1996)*	4 000	220	55
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (1991)*	374	94	251
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990)*	242	6	25

* Recensement de la population.

Niveau de diplôme selon le lieu de naissance en 1990 [6]

	Aucun diplôme ou CEP	CAP, BEP, BEPC	Bac	1 ^{er} cycle, DUT, BTS	2 ^e cycle ou plus
Réunion	71,7	20,0	5,3	1,9	1,0
Guadeloupe	60,3	27,1	7,2	3,3	2,2
Martinique	57,6	28,7	7,6	3,6	2,4
Guyane	52,5	32,0	8,9	3,9	2,7
Métropole	40,0	34,8	12,9	6,5	5,8

Produit intérieur brut par habitant dans les DOM-TOM [3]

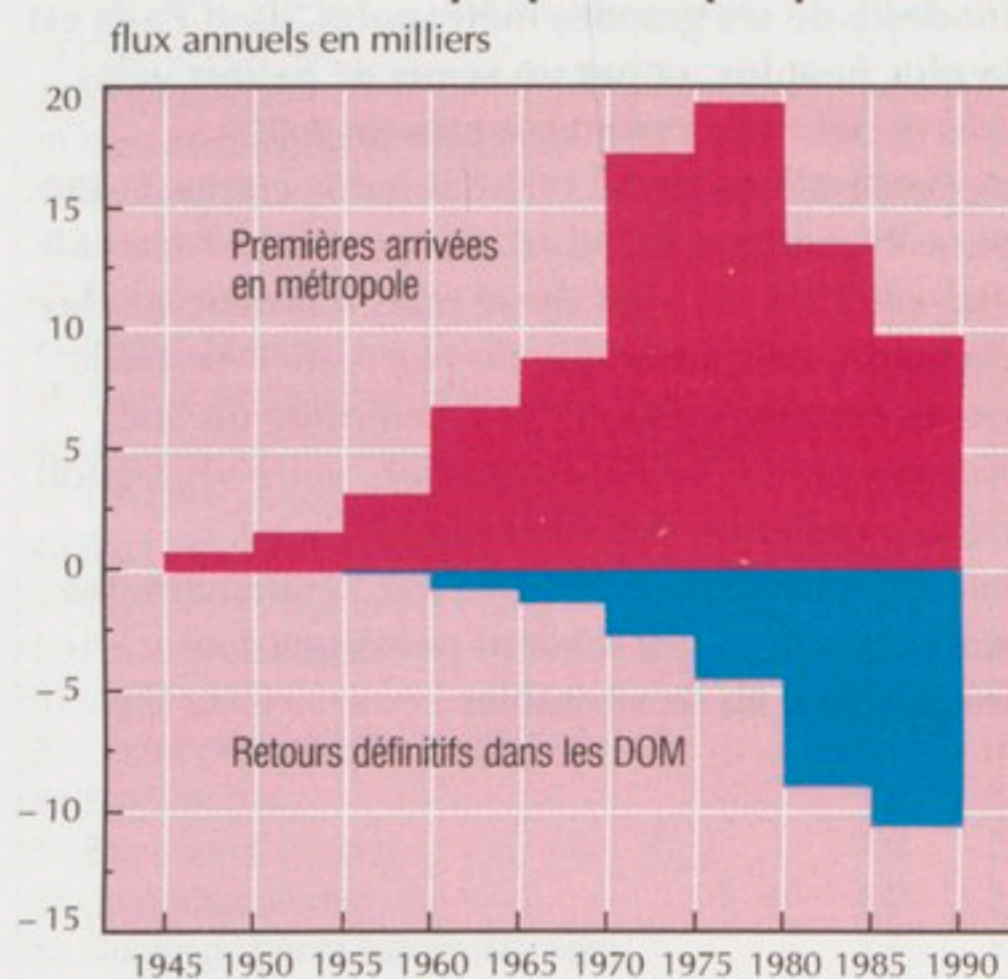
	francs		
	1991	1992	1993
Départements d'outre-mer :			
Guadeloupe	41 536	44 651	46 484
Guyane	58 762	59 656	57 516
Martinique	56 733	59 310	60 861
Réunion	51 086	54 042	52 946
Territoires d'outre-mer :			
Nouvelle-Calédonie	86 325	87 471	88 376
Polynésie française	82 764	82 677	84 945
France métropolitaine	118 766	121 999	122 750

Importations CAF - Exportations FAB des DOM-TOM [3]

	millions de F		
	1994	1995	Évolution 95/94 %
Importations*			
Guadeloupe	8 636	9 602	11,2
Guyane	3 789	3 961	4,5
Martinique	9 113	9 837	7,9
Réunion	13 077	13 561	3,7
Nouvelle-Calédonie	4 802	4 780	-0,5
Polynésie française	4 833	5 027	4,0
Exportations*			
Guadeloupe	846	808	-4,5
Guyane	764	730	-4,5
Martinique	1 232	1 240	0,6
Réunion	955	1 038	8,7
Nouvelle Calédonie	2 315	2 737	18,2
Polynésie française	1 226	965	-21,3

* Y compris commerce avec France métropolitaine.

Premières arrivées en métropole et retours définitifs dans les DOM par période quinquennale [6]



Indicateurs démographiques dans les DOM en 1994 [1]

	Taux de fécondité par âge pour 1 000 femmes*			Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Nombre moyen d'enfants par femme	Part des naissances hors mariage	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants	Espérance de vie à la naissance *	
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 49 ans					Hommes	Femmes
Guadeloupe	44,9	110,8	32,9	17,6	2,00	p 61,3	p 7,9	72,8	80,1
Guyane	119,7	168,4	54,0	*30,2	3,74	*80,0	*14,3	71,8	78,0
Martinique	41,7	100,1	29,2	15,1	1,81	...	p 5,8	75,5	81,5
Réunion	88,0	119,6	24,6	20,8	2,39	p 54,0	9,0	68,7	78,3
Métropole	36,3	109,0	15,1	12,3	1,65	36,1	5,9	73,3	81,4

* Chiffres 1993.

PRÉSENTATION

En janvier 1996, près de 46 % de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Particulièrement élevée durant les années 60-70, la croissance de la **population urbaine**, bien qu'elle reste globalement supérieure à l'accroissement démographique de la population mondiale, a sensiblement ralenti depuis lors. Ceci est dû à deux facteurs : d'une part, l'accroissement naturel se tasse dans la majorité des pays par suite de la baisse de la natalité ; d'autre part, l'exode rural tend à ralentir car les réserves démographiques du monde rural diminuent au fur et à mesure que le taux d'urbanisation progresse.

Ce phénomène se traduit dans la croissance des très grandes villes qui, à de rares exceptions près, tend à ralentir fortement, en particulier dans les pays en voie de développement : le taux de croissance de Mexico, par exemple, a été divisé par six depuis les années 60. Ainsi, les trois plus grandes agglomérations restent dans des pays industrialisés.

L'Union européenne se caractérise par la taille modeste de ses grandes métropoles, dont Paris est la plus peuplée, et par un semis de petites villes très dense : elle rassemble plus de 4 000 agglomérations de 10 000 habitants contre 1 400 pour l'Amérique du Nord. Le **taux d'urbanisation** moyen (72,4 %) y est élevé mais inférieur à celui du Japon, de l'Amérique du Nord, de l'Australie ou de certaines régions de l'Amérique du Sud. Accroissement faible, stagnation, voire régression de la population des villes dans l'Union européenne sont compensés par l'étalement des surfaces bâties, qui tendent peu à peu à se transformer en de véritables **conurbations** [1].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Voir mot-clé 1.5. Le critère de délimitation utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères, de sorte que les statistiques internationales sont rarement comparables. Au contraire, pour l'élaboration de la base de données *Géopolis*, un critère identique a été retenu pour tous les pays : les villes sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Taux d'urbanisation.** Nombre d'habitants vivant dans les villes pour 100 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération morphologique formée par la réunion de plusieurs centres initialement séparés par des espaces ruraux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Regard socio-économique sur la structuration de la ville », *Économie et Statistique*, Insee, n° 294-295, 1996-4/5.
- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *Le peuplement de l'Europe*, H. Le Bras, éd. de la DATAR, 1996.
- *Le monde des villes, panorama urbain de la planète*, T. Paquot, éd. Complexe, 1996.

- *La ville globale*, S. Sasseur, Descartes et Cie, 1996.
- *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica : « L'urbanisation du monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, 1993 ; « *Géopolis* - Pour comparer les villes du monde » de F. Moriconi-Ébrard, 1994 ; « Données urbaines », 1996.

SOURCE

[1] Base de données *Géopolis-FME*.

VILLES DU MONDE 1.4

Union européenne en 1995 : villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants [1]

milliers

Villes et pays	Agglomération	Ville-centre	Villes et pays	Agglomération	Ville-centre
1 Paris (France)	9 513	2 197	18 Vienne (Autriche)	1 814	1 542
2 Londres (Royaume-Uni)	8 017	6 972	19 Munich (Allemagne)	1 655	1 245
3 Madrid (Espagne)	4 719	3 030	20 West Yorkshire/Leeds (Royaume-Uni)	1 530	460
4 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4 669	618	21 Turin (Italie)	1 425	924
5 Barcelone (Espagne)	3 977	1 615	22 Francfort/Main (Allemagne)	1 395	652
6 Milan (Italie)	3 850	1 308	23 Rotterdam (Pays-Bas)	1 380	599
7 Berlin (Allemagne)	3 692	3 472	24 Valence (Espagne)	1 364	763
8 Athènes (Grèce)	3 074	769	25 Copenhague (Danemark)	1 353	471
9 Naples (Italie)	2 973	1 051	26 Lille (France/Belgique)	1 307	171
10 Rome (Italie)	2 965	2 655	27 Lyon (France)	1 283	411
11 Rhein/Ruhr-Wupper/Düsseldorf (Allemagne)	2 503	573	28 Marseille (France)	1 226	759
12 West Midlands/Birmingham (Royaume-Uni)	2 330	1 021	29 Porto (Portugal)	1 195	292
13 Lisbonne (Portugal)	2 324	609	30 Stuttgart (Allemagne)	1 175	589
14 Manchester (Royaume-Uni)	2 299	419	31 Amsterdam (Pays-Bas)	1 128	724
15 Rhein/Ruhr-Köln/Bonn (Allemagne)	2 220	964	32 Stockholm (Suède)	1 094	711
16 Hambourg (Allemagne)	2 151	1 706	33 Anvers (Belgique)	1 065	461
17 Bruxelles (Belgique)	1 875	134	34 Séville (Espagne)	1 065	720

Population estimée des principales agglomérations du monde en 1996* [1]

Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-96 %	Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-96 %
1 Tokyo (Japon)	29,4	0,4	36 San Francisco (USA)	5,6	1,3
2 Central-Megalopolis/New York (USA)	24,4	0,3	37 Shenyang (Chine)	5,5	1,8
3 Séoul (Corée du Sud)	19,3	1,9	38 Hyderabad (Inde)	5,4	5,0
4 Mexico (Mexique)	17,8	0,8	39 Santiago (Chili)	5,4	2,2
5 São Paulo (Brésil)	16,3	1,7	40 North-Megalopolis/Boston (USA)	5,4	0,5
6 Osaka (Japon)	15,0	0,0	41 Kinshasa (Zaïre)	5,0	5,5
7 Jakarta (Indonésie)	14,9	3,0	42 Lahore (Pakistan)	4,9	3,1
8 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	14,8	1,8	43 Bangalore (Inde)	4,9	3,5
9 Bombay (Inde)	14,6	3,1	44 Madrid (Espagne)	4,8	0,7
10 Manille (Philippines)	14,5	3,1	45 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4,7	0,3
11 Delhi (Inde)	12,2	4,3	46 Witwatersrand/Johannesburg (Afrique du Sud)	4,7	1,4
12 Calcutta (Inde)	12,1	2,0	47 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,7	1,8
13 Buenos Aires (Argentine)	11,9	0,9	48 Saint-Petersbourg (Russie)	4,5	-1,2
14 Le Caire (Égypte)	11,7	2,1	49 Southeast-Florida/Miami (USA)	4,5	2,0
15 Shanghai (Chine)	11,1	1,3	50 Pusan (Corée du sud)	4,2	0,7
16 Rio de Janeiro (Brésil)	10,4	0,8	51 Dallas (USA)	4,1	2,3
17 Moscou (Russie)	10,3	-0,5	52 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
18 Karachi (Pakistan)	9,7	3,5	53 Bagdad (Irak)	4,0	0,5
19 Paris (France)	9,6	0,4	54 Barcelone (Espagne)	4,0	0,3
20 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	55 Guangzhou (Chine)	4,0	2,5
21 Istanbul (Turquie)	8,6	3,4	56 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	3,9	1,9
22 Dacca ((Bangladesh)	8,6	5,7	57 Wuhan (Chine)	3,9	2,0
23 Londres (Royaume-Uni)	8,0	0,4	58 Milan (Italie)	3,9	0,1
24 Téhéran (Iran)	7,9	2,1	59 Ahmadabad (Inde)	3,8	2,9
25 Bangkok (Thaïlande)	7,7	0,4	60 Ho Chi Minh/Saigon (Viêt-nam)	3,7	2,4
26 Beijing (Chine)	7,6	1,7	61 Berlin (Allemagne)	3,7	0,4
27 Taipei (Taïwan)	7,5	0,6	62 Colombo (Sri-Lanka)	3,7	1,2
28 Hong Kong/Shenzhen	7,4	2,2	63 ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	3,7	7,3
29 Lagos (Nigeria)	7,3	6,9	64 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,6	2,7
30 Nagoya (Japon)	6,9	0,4	65 Belo Horizonte (Brésil)	3,6	2,2
31 Lima (Pérou)	6,8	2,4	66 Alexandrie (Égypte)	3,6	2,0
32 Tianjin (Chine)	6,3	1,4	67 Guadalajara (Mexique)	3,5	2,1
33 Bogota (Colombie)	6,2	2,8	68 Kuala Lumpur (Malaisie)	3,5	4,4
34 Madras (Inde)	6,1	2,5	69 Houston (USA)	3,4	1,6
35 South-Megalopolis/Washington (USA)	5,8	1,4	70 Caracas (Venezuela)	3,4	0,6

* Population estimée à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les **villes ou unités urbaines** (2 000 habitants au moins).

Au nombre de vingt-neuf en 1990, les **agglomérations** de plus de 200 000 habitants rassemblent la moitié des citoyens, soit 20,5 millions de personnes. Le développement des villes de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux annuel de croissance est de 0,38 % entre 1982 et 1990, contre 0,16 % durant la période 1975-1982. Le ralentissement de la perte d'habitants par migration est à l'origine de cette reprise de la croissance des plus grandes villes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants, laissant loin derrière elle celles de Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000).

Dans un tiers des grandes villes de plus de 50 000 habitants la population continue à décroître. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, les anciennes villes industrielles déclinent au profit des villes tertiaires : ainsi ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui reculent. En revanche, les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et les capitales régionales (Toulouse, Montpellier) connaissent les plus forts taux de croissance.

Entre 1982 et 1990, le taux de croissance annuel des villes de moins de 10 000 habitants demeure élevé (0,6 %), mais est inférieur à celui de la période 1975-1982 (0,9 %), en raison essentiellement d'un plus faible apport migratoire [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.
- **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.
- **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.
- **Villes ou unités urbaines.** Termes génériques recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.
- **Commune urbaine.** Au sens de l'Insee, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Données urbaines, ouvrage publié à l'initiative du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur la Ville du CNRS, Anthropos, 1996.
- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.
- « Atlas des villes de France », *Dynamique du territoire*, la Documentation française, 1996.
- *INSEE-Première* : « La métropolisation des emplois », n° 349, décembre 1994 ; « L'extension des villes de 1936 à 1990 », n° 451, juin 1996 ; « Pôles urbains et périurbanisation », n° 516, avril 1997.

- Atlas des villes nouvelles d'Île-de-France : évolutions 1968-1993, ministère de l'Équipement, du logement, des transports et du tourisme, 1996.

SOURCES

- [1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.
- [2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- [3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.
- [4] Villes et agglomérations urbaines, délimitation 1975, Insee.

VILLES DE FRANCE 1.5

Villes et agglomérations urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille *	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco *	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg *	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes *	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge *	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-sur-Marne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève-Annemasse *	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach *	98 758	2A Ajaccio	58 949
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Évreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières *	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

* Agglomération internationale (partie française). (a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

Évolution de la population des capitales régionales [3] [4]

Capitales	Villes-centres		Agglomérations	
	1962	1990	1962	1990
Ajaccio (Corse)	41 006	58 949	41 006	58 949
Amiens (Picardie)	105 433	131 872	121 266	156 120
Besançon (Franche-Comté)	95 642	113 828	98 707	122 623
Bordeaux (Aquitaine)	278 403	210 336	511 513	696 364
Caen (Basse-Normandie)	91 720	112 846	121 089	191 490
Châlons-sur-Marne (Champagne-Ardenne)	41 705	48 423	45 887	61 452
Clermont-Ferrand (Auvergne)	127 684	136 181	183 681	254 416
Dijon (Bourgogne)	135 694	146 703	157 123	230 451
Lille (Nord-Pas-de-Calais)	193 109	172 842	830 652	959 234
Limoges (Limousin)	118 601	133 464	131 543	170 065
Lyon (Rhône-Alpes)	533 746	415 487	955 490	1 262 223
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	778 071	800 550	870 505	1 230 936
Metz (Lorraine)	102 771	119 594	150 315	193 117
Montpellier (Languedoc-Roussillon)	118 864	207 996	126 622	248 303
Nantes (Pays de la Loire)	240 048	244 995	359 791	496 078
Orléans (Centre)	84 289	105 111	143 136	243 153
Paris (Île-de-France)	2 790 091	2 152 423	7 596 946	9 318 821
Poitiers (Poitou-Charentes)	62 178	78 894	73 685	107 625
Rennes (Bretagne)	151 948	197 536	169 648	245 065
Rouen (Haute-Normandie)	120 831	102 723	328 229	380 161
Strasbourg (Alsace)	228 971	252 338	308 008	388 483
Toulouse (Midi-Pyrénées)	323 724	358 688	370 266	650 336

PRÉSENTATION

La **forêt française** occupe environ 14 millions d'hectares, soit 26 % du territoire national. Le taux de boisement français est inférieur à celui de l'Europe (36 %), ainsi qu'au taux mondial (32 %). Chaque Français dispose en moyenne de 2 500 mètres carrés de forêt. Sur les cent dernières années la surface forestière s'est largement étendue sur l'ensemble des régions mais plus particulièrement dans les régions à dominantes rurale ou montagnarde et les régions méditerranéennes. L'Aquitaine et la région Rhône-Alpes ont les plus grandes surfaces forestières. Les régions côtières présentent, de l'Atlantique (au Nord de la Gironde) à la Manche, une couverture boisée assez réduite (moins de 10 % en Bretagne, Basse-Normandie et dans le Nord - Pas-de-Calais) [2].

Les **terres agricoles** couvrent 56 % du territoire français. La surface des prairies a régressé de 25 % depuis 1970. En 1995, elles recouvrent encore un cinquième du territoire, comme en Espagne, en Belgique ou en Islande. Les habitations et activités humaines occupent 8 % de la superficie nationale. Entre 1982 et 1990, la surface des sols bâtis a augmenté d'un tiers, l'emprise de l'habitat individuel ayant progressé de 20 % [3].

La conformité sanitaire des **eaux de baignade**, observée depuis 1976 en mer et depuis 1979 en eau douce, s'améliore. En 1995, 94 % des plages du littoral français et 91 % des points de baignade en cours d'eau ou en lacs sont conformes aux normes impératives de la directive européenne de 1975 [5].

Premier pays d'Europe par la diversité de ses **vertébrés**, la France en compte 962 espèces, dont de nombreuses sont menacées. C'est pourquoi 665 espèces animales sont juridiquement protégées, ainsi que de nombreuses espèces végétales.

DÉFINITIONS

- **Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL)**. Créé en 1975, il mène une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de gestion et d'ouverture au public des sites naturels dans les cantons littoraux et les communes riveraines des lacs de plus de 1000 ha.
- **Arrêté de biotope**. Arrêté préfectoral de protection de biotope instauré par décret en 1977 qui vise à la conservation de l'habitat d'espèces protégées.
- **Parc national**. Un parc national est le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Zone de protection spéciale (ZPS)**. En application de la directive européenne « oiseaux », les États membres doivent classer en ZPS les territoires les plus appropriés pour la conservation d'espèces d'oiseaux citées par la directive.
- **Zones Ramsar**. La convention de Ramsar qui a été ratifiée par la France en 1986, est relative aux zones humides d'importance internationale, en particulier celles concernant l'habitat privilégié des oiseaux aquatiques.
- **Réserves de biosphère**. L'Unesco a lancé en 1970 un programme visant à constituer un réseau mondial de réserves de la biosphère combinant la conservation de l'espace et l'utilisation durable des ressources par les hommes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les données de l'environnement*, Institut français de l'environnement (Ifen).
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce*, ministère du Travail et des Affaires sociales (annuel).
- « Europe's environment, the Dobris assessment », *Office for Publications of the European Environment Communities*, European Environment Agency, Copenhagen, 1995.
- « Statistiques nationales sur l'environnement », *Études et Travaux*, Ifen, n° 8, février 1996.

SOURCES

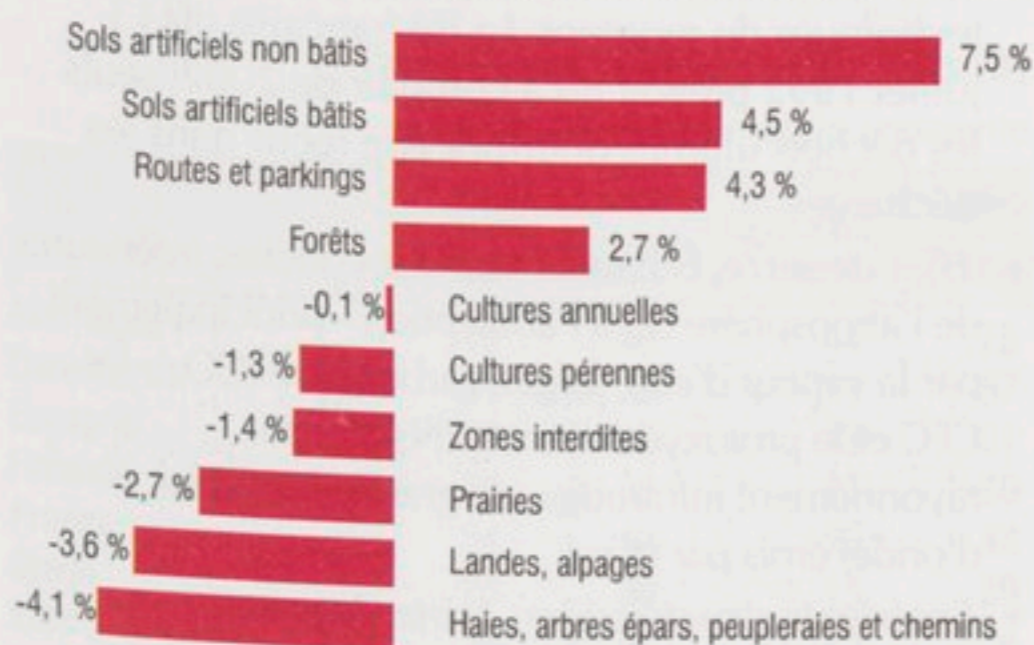
- [1] *Annuaire Statistique de la France*, Insee, édition 1997.
- [2] *L'environnement en France - Approche régionale*, Ifen, édition 1996-1997, La Découverte.
- [3] « 25 % des prairies ont disparu depuis 1970 », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 25, octobre 1996.
- [4] *Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1995*, OCDE.
- [5] « Évolution 1979-1995 de la conformité sanitaire des eaux de baignade en France », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 23, juillet-août 1996.
- [6] *Enquête TERUTI*, Scees, traitement Ifen.

Les espaces naturels protégés [2]

	Nombre	Surface en km ²
Parcs nationaux (1995)	6	12 545
<i>dont zones centrales</i>		3 526
Parcs naturels régionaux (1995)	29	46 202
Réserves naturelles (1995)	122	1 310
Arrêtés de biotope (1995)	430	1 058
Forêts de protection (1993)	69	733
Réserves biologiques domaniales et forestières (1993)	122	185
Sites acquis par le Conservatoire du Littoral (1994)	299	409
Zones Ramsar (1996)	13	5 745
Zones de protection spéciales « oiseaux » (1995)	99	7 070
Réserves de biosphères (1995)	6	5 727

Occupation physique du territoire [6]

variation relative de surface entre 1992 et 1995



Évolution en un siècle, de la surface forestière des régions françaises [2]

Région	Superficie boisée en milliers d'hectares		**Hectare par habitant	
	*1878	1995	1878	1995
Alsace	///	312,0	///	0,19
Aquitaine	1 183,6	1 743,6	0,53	0,62
Auvergne	342,2	701,7	0,23	0,53
Bourgogne	779,8	968,3	0,47	0,60
Bretagne	168,5	266,8	0,07	0,10
Centre	602,3	832,4	0,33	0,35
Champagne-Ardenne	566,7	660,0	0,47	0,49
Corse	209,1	252,2	0,81	1,01
Franche-Comté	478,0	682,9	0,51	0,62
Île-de-France	206,6	277,9	0,07	0,03
Languedoc-Roussillon	416,2	933,6	0,28	0,44
Limousin	148,9	563,2	0,17	0,78
Lorraine	517,4	841,7	0,50	0,37
Midi-Pyrénées	706,7	1 193,3	0,28	0,49
Nord - Pas-de-Calais	77,1	82,1	0,03	0,02
Basse-Normandie	142,2	150,6	0,10	0,11
Haute-Normandie	210,6	225,6	0,18	0,13
Pays de la Loire	242,3	293,0	0,10	0,10
Picardie	241,5	298,3	0,16	0,16
Poitou-Charentes	287,2	370,6	0,19	0,23
Provence - Alpes - Côte d'Azur	741,7	1 210,5	0,47	0,28
Rhône-Alpes	917,8	1 454,4	0,27	0,27
France métropolitaine	9 186,4	14 314,7	0,25	0,25

* Non compris l'Alsace et la Moselle. ** 1 hectare = 10 000 m².

Espaces naturels protégés



Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [4]

	Superficie boisée en milliers de km ²		km ² pour 1000 hab.	% de la superficie totale
	1980	1993	1993	1993
Ensemble du monde	43 448	41 798	7,5	31,9
Canada	4 359	4 162	144,7	45,1
États-Unis	3 001	2 981	11,6	31,1
Australie	1 459	1 492	84,5	19,4
Suède	274	281	32,2	68,3
Japon	253	253	2,0	67,0
Finlande	233	232	45,9	76,4
Turquie	202	202	3,4	26,2
Espagne	156	161	4,1	32,3
France	149	152	2,6	27,7
Allemagne	103	104	1,3	29,9
Norvège	119	119	27,6	38,9
Pologne	88	88	2,3	28,9
Italie	64	68	1,2	23,0
Grèce	26	26	2,5	20,3
Royaume-Uni	21	24	0,4	10,1

Évolution de la qualité des eaux de baignade [1]

	1992	1995
Baignade en mer		
Nombre de points classés	1 756	1 777
Répartition selon la qualité en % :		
- Bonne qualité	51,9	59,2
- Qualité moyenne	34,6	34,5
- Pouvant être momentanément polluée	13,2	6,2
- Mauvaise qualité	0,3	0,1
Baignade en eau douce		
Nombre de points classés	1 649	1 588
Répartition selon la qualité en % :		
- Bonne qualité	26,9	42,7
- Qualité moyenne	56,0	48,4
- Pouvant être momentanément polluée	11,3	7,1
- Mauvaise qualité	5,8	1,8

PRÉSENTATION

En France, les dépenses consacrées à la **gestion des eaux usées** et des **déchets** ont fortement augmenté depuis 1990, passant de 69 Mds de F en 1990 à 99 Mds de F en 1995. Ces deux domaines représentent désormais les trois quarts de la dépense totale de protection de l'environnement qui est évaluée à 130 Mds de F en 1995, soit 1,7 % du PIB. La gestion des eaux usées représente 56 Mds de F, soit 968 F par habitant et celle des déchets 43 Mds de F soit 740 F par habitant [1] [7].

Environ 600 millions de tonnes de déchets sont produits annuellement en France, soit environ 10 tonnes par habitant. 70 % des déchets produits proviennent de l'agriculture et des industries agro-alimentaires (essentiellement les déjections des élevages). Les **déchets industriels** en représentent le quart (dont 4,8 % sont des **déchets industriels spéciaux**) et les **déchets ménagers et assimilés** seulement 6 %, soit 34 millions de tonnes dont 21 millions proviennent des ménages. La collecte sélective des **ordures ménagères** progresse : la quantité de papier-carton récupérée a doublé en 20 ans et celle de verre a eu la même progression en seulement 10 ans [4].

En 1988, on évalue à 500 000 tonnes les **excédents structurels en azote**, soit 13 % de l'apport total annuel de l'agriculture. 63 % de la surface de la France est en situation d'excédent, les départements les plus concernés se situant dans les zones de grandes cultures (Beauce, Brie, Picardie) et dans les zones d'élevage intensif (Bretagne) [5].

L'**ozone** des basses couches de l'atmosphère est, en excès, un polluant nocif pour la santé humaine et la végétation. Les pics d'ozone interviennent principalement en été car sa production, indirectement liée à la circulation automobile et aux activités industrielles, est très dépendante de la météorologie (soleil, températures élevées, vents faibles). Cette pollution qui touche les zones urbaines et industrielles, mais aussi les zones rurales, concerne plus souvent les pays du Sud de l'Europe que ceux du Nord [8].

DÉFINITIONS

- **Déchets.** *Déchets ménagers et assimilés* : il s'agit des *ordures ménagères* (déchets de l'activité domestique quotidienne des ménages, hors collecte sélective), de certains produits issus de la collecte sélective, des déchets encombrants ménagers et des *déchets banals* industriels, commerciaux ou artisanaux qui suivent les mêmes circuits de traitement que les ordures ménagères. *Déchets industriels spéciaux* : déchets industriels qui, en raison de leurs propriétés dangereuses, ne peuvent pas être déposés dans des installations de stockage recevant d'autres catégories de déchets. *Déchets ultimes* : déchets résultant ou non du traitement d'un déchet qui n'est pas susceptible d'être traité dans les conditions économiques et techniques du moment. La loi française du 13 juillet 1992 prévoit qu'à compter de 2002, seuls les déchets ultimes pourront être reçus dans les décharges.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption - principalement par la vapeur d'eau, le gaz carbonique (CO₂), les CFC et le protoxyde d'azote (N₂O) - du rayonnement infrarouge (de grande longueur d'onde) émis par le sol.
- **Excédents structurels en azote.** Apports excédentaires, au niveau des sols agricoles, en éléments fertilisants d'origine minérale (engrais) ou organique (effluents d'élevage) par rapport aux besoins en azote des cultures et des prairies. Ce bilan simplifié de l'azote est basé sur les normes du Corpen (Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates et les phosphates provenant des activités agricoles) et les données statistiques concernant les effluents d'élevages, les apports en engrais et les productions agricoles.
- **Établissements « Seveso ».** Établissements qui entrent dans le champ d'application de l'article 5 de la directive européenne (82/501 du 24/06/82) concernant les risques d'accidents majeurs de certaines activités industrielles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'environnement en France - Approche régionale*, édition 1996-1997, Ifen, La Découverte.
- « Inventaire national des déchets radioactifs », Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, édition 1997.
- *Les données de l'environnement et Études et Travaux*, Ifen.

SOURCES

[1] *Données économiques sur l'environnement*, ministère de l'Environnement, Ifen, 1996.

[2] Ministère de l'Environnement (DPPR).

[3] Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1995.

[4] « Statistiques nationales sur l'environnement 1996 », *Études et Travaux*, Ifen, n° 8, février 1996.

[5] *Agriculture et environnement : les indicateurs - édition 1997-1998*, Ifen, diff. lavoisier, TEC&DOC.

[6] Base de données Coralie format IPCC, Citepa.

[7] « Gestion des eaux usées et des déchets », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 27, janvier 1997.

[8] « L'ozone, un polluant voyageur », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 29, avril-mai 1997.

Évaluation de la dépense de protection de l'environnement en France en 1995 [1]

données provisoires en millions de F

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Gestion des eaux usées	41 599	9 477	5 094
Protection de l'air	...	7 610	1 710
Réduction du bruit	645	690	1 200
Gestion des déchets	24 647	16 334	1 953
Nettoyage des rues	5 300	///	///
Patrimoine écologique	1 745	///	///
Recherche-développement	3 255	1 965	///
Administration générale de l'environnement	7 054	///	///
Total	84 245	36 076	9 957
soit : dépense en capital	22 350	6 915	5 116
dépense courante	61 895	29 161	4 841

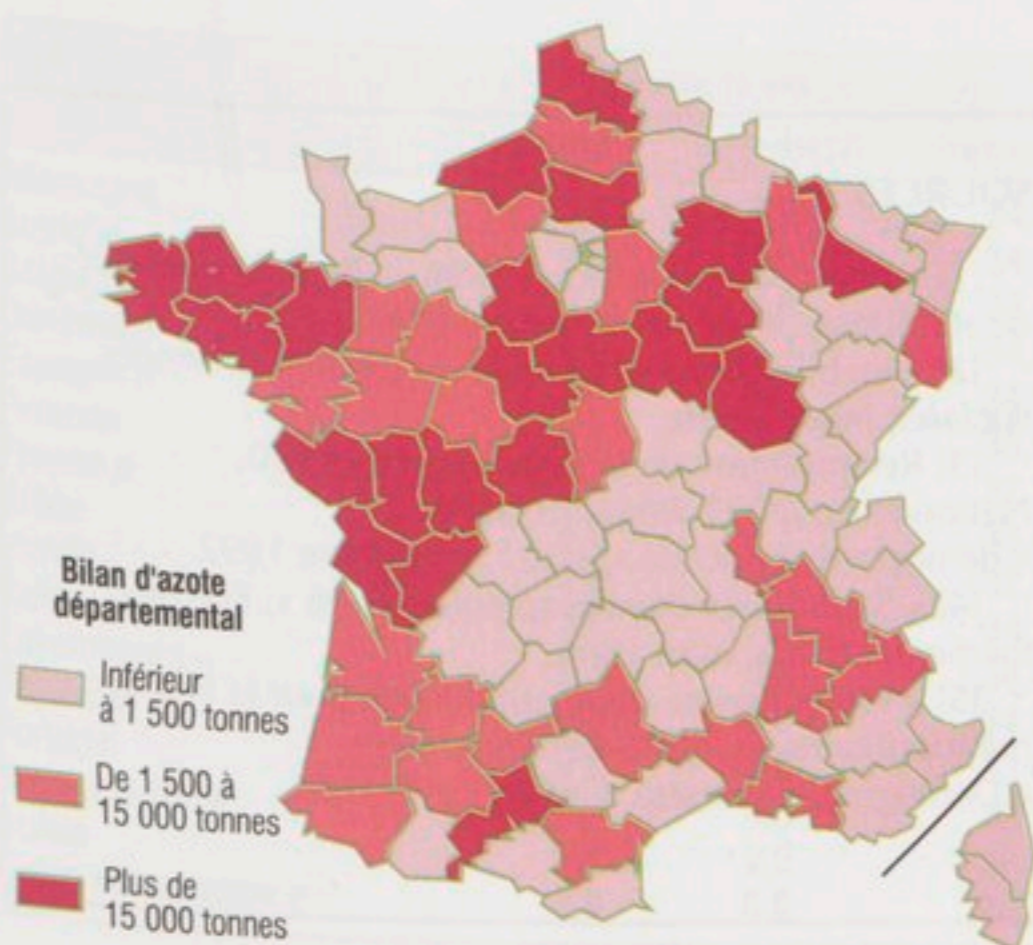
Taux de recyclage des déchets [3]

% de la consommation apparente

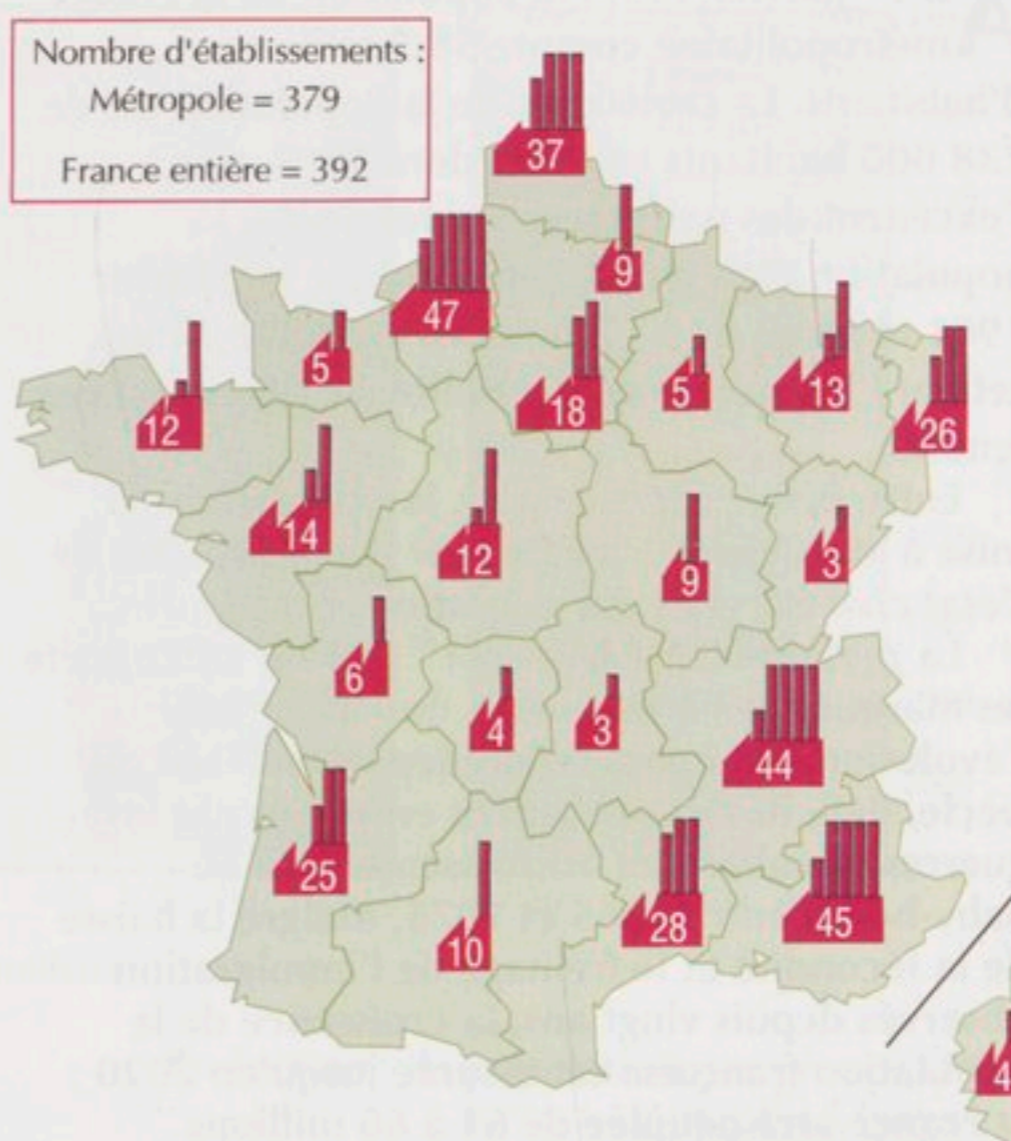
	Papier et carton		Verre	
	1985	1993	1985	1994
Allemagne	40	46	44	75
Danemark	31	(b) 36	19	67
Espagne	57	78	13	31
Finlande	39	(b) 45	21	50
France	34	42	26	48
Grèce	25	30	15	29
Italie	38	(c) 47	25	54
Pays-Bas	50	(c) 53	49	77
Portugal	37	(b) 41	10	32
Royaume-Uni	28	32	12	28
Suède	43	50	20	56
États-Unis	(d) 22	34	(d) 5	(a) 22
Japon	50	(b) 51	47	(b) 56
Suisse	39	54	46	84
Norvège	23	32	(c) 22	72

(a) 1993. (b) 1992. (c) 1991. (d) 1980.

Excédents structurels en azote en 1988 [5]



Établissements industriels à risque (Seveso) en 1996 [2]



Quantités de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère en France [6]

millions de tonnes

	1990	1994	1995	1995/90 en %
Dioxyde de carbone (CO ₂)	342,35	322,34	333,53	- 2,6
Méthane (CH ₄)	2,97	2,81	2,80	- 5,7
Protoxyde d'azote (N ₂ O)	0,18	0,17	0,17	- 4,5
Oxydes d'azote (NO _x)	1,85	1,72	1,70	- 8,0
Monoxyde de carbone (CO)	11,22	9,51	9,32	- 17,0
COVNM*	2,97	2,67	2,57	- 13,2
Dioxyde de soufre (SO ₂)	1,31	1,05	0,99	- 24,2

* Composés organiques volatils non méthaniques.

Traitement* des ordures ménagères en 1993 [4]

milliers de tonnes

Type de traitement	Quantité annuelle reçue	
	1989	1993
Traitement thermique :		
<i>Incinération sans récupération d'énergie</i>	2 090	2 857
<i>Incinération avec récupération d'énergie</i>	5 428	6 902
<i>Combustibles dérivés de déchets</i>	43	18
Traitement biologique :		
<i>Compostage</i>	1 341	1 482
<i>Méthanisation</i>	60	54
Mise en décharge :		
<i>Mise en décharge après broyage</i>	1 066	1 161
<i>Mise en décharge contrôlée compactée</i>	6 024	7 918
<i>Décharge contrôlée avec mise en balles</i>	0	212
<i>Décharge contrôlée non compactée</i>	1 838	734
Tri	0	15
Total	17 890	21 353

* Dans les usines et décharges traitant plus de 3 000 tonnes par an.

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1997, la population de la France métropolitaine compte 58,5 millions d'habitants. La croissance de la population est de 238 000 habitants en 1996 dont 80 % dus à l'excédent des naissances sur les décès. La population était de 40,7 millions au 1^{er} janvier 1901 et serait de 63,5 millions en 2020 (si on retient l'hypothèse de fécondité de 1,8 enfant par femme).

Entre deux **recensements**, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques de l'**état civil** et celles des migrations extérieures.

La **pyramide des âges** au 1^{er} janvier 1997 porte les marques des événements qui ont affecté l'évolution de la population depuis le début du siècle, déficits des naissances entraînés par les guerres mondiales et accroissement dû au baby-boom entre 1945 et 1975. Malgré la baisse de la fécondité et le freinage de l'immigration observés depuis vingt ans, la croissance de la population française est assurée jusqu'en 2020 ; la France sera peuplée de 61 à 66 millions d'habitants selon les hypothèses retenues par les **projections de population** [1] [5].

Depuis le début du siècle, la population française a vieilli. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 12,7 % de la population en 1901, contre 20,3 % au 1^{er} janvier 1997. La proportion des personnes âgées devrait continuer de croître pour atteindre 26,8 % en 2020. Cette évolution est inéluctable car elle résulte de l'allongement de la durée de vie et des fluctuations passées du nombre des naissances qui implique que les générations aujourd'hui âgées, nées avant la dernière guerre, vont être progressivement remplacées par des générations plus nombreuses nées durant le baby-boom [2].

Le phénomène de vieillissement de la population est observé dans toute l'Union européenne ; l'Irlande fait exception avec une fécondité élevée par rapport à ses partenaires européens, elle demeure le pays avec la population la plus jeune [4].

DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats, série « Démographie-Société », « Un siècle de démographie française », n° 47-48, décembre 1995 ; « La situation démographique en 1994 », n° 51-52, novembre 1996.
- « La population de la France », INSEE-Première, n° 444, avril 1996.
- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.
- « Projection de la population étrangère », *Document de travail*, Insee, n° 9503, 1995.
- « 25^e rapport sur la situation démographique de la France », Ined, janvier 1997.

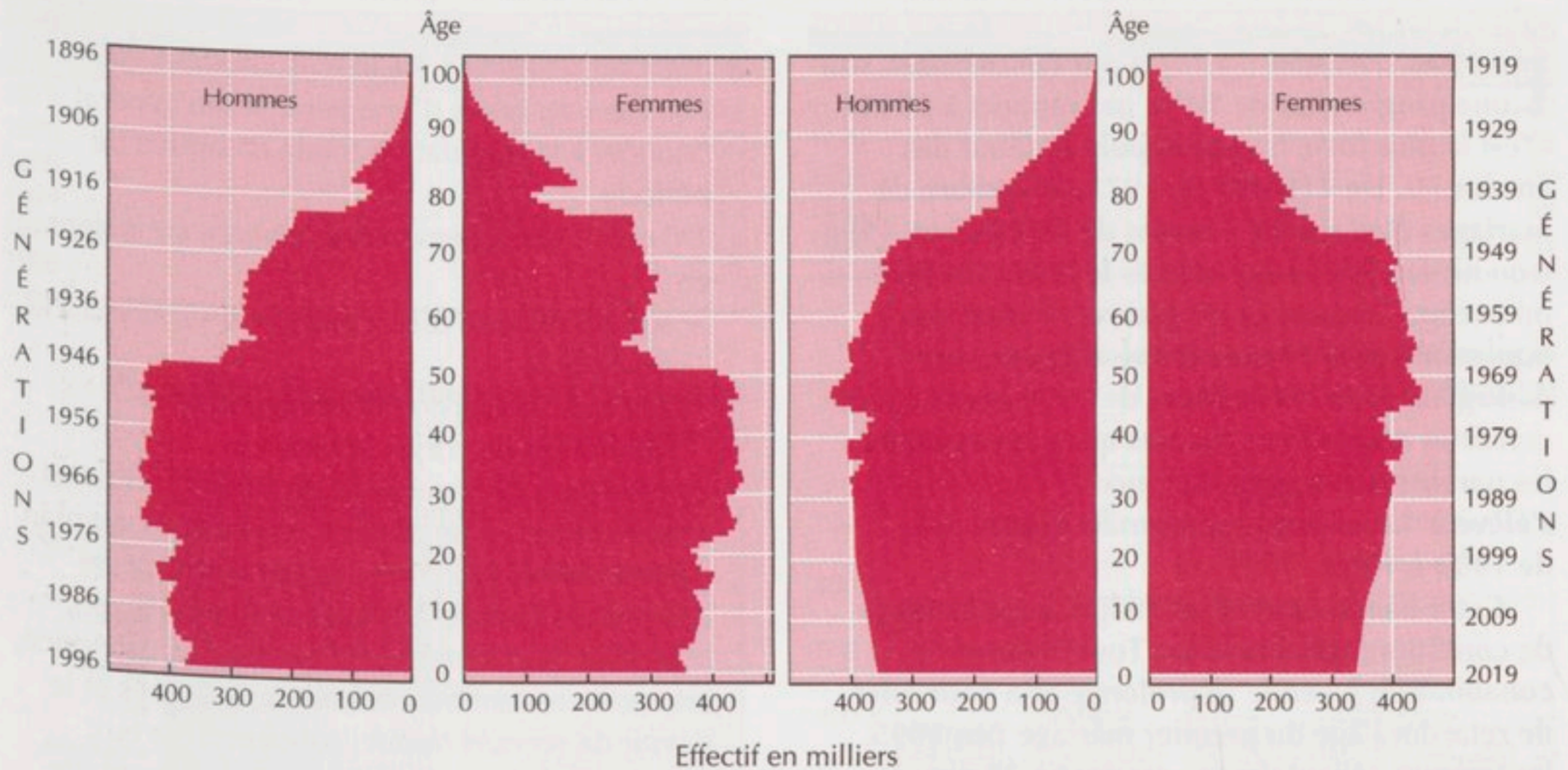
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1996 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1997.
- [2] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales*, Insee, 1996.
- [3] Recensement de la population de 1990. Nationalités, INSEE-Résultats, série « démographie-société », n° 21, novembre 1992.
- [4] « Statistiques démographiques 1996 », Eurostat, thème 3, série A, avril 1996.
- [5] « Projection de population totale pour la France métropolitaine », INSEE-Résultats, série « Démographie-société », n° 44, août 1995.

POPULATION PAR ÂGE 3.1

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1997 [1]

Pyramide des âges en 2020 [5]



Population par groupe d'âge
Âge moyen au 1^{er} janvier [1]

Années	Groupe d'âge			Âge moyen années
	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
1995	26,1	53,9	20,0	37,8
1996 p	26,0	53,9	20,1	37,9
1997 p	25,9	53,8	20,3	38,1

Projection* de population par groupe d'âge
à l'horizon 2020 [5]

Années	Groupe d'âge			Population totale milliers
	0 à 19 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme.

Population étrangère résidant en France en 1990 [3]

milliers

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population par groupe d'âge dans les pays de l'Union européenne au 1^{er} janvier 1995 [4]

%

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	8,4	7,9	34,8	33,5	5,5	9,9	48,6	51,4
Autriche	9,0	8,6	34,0	33,3	5,4	9,6	48,5	51,5
Belgique	9,2	8,8	33,4	32,8	6,3	9,4	48,9	51,1
Danemark	8,8	8,4	34,2	33,2	6,3	9,0	49,3	50,7
Espagne p	8,7	8,2	34,0	34,0	6,3	8,8	48,9	51,1
Finlande	9,7	9,3	33,8	33,1	5,2	8,9	48,7	51,3
France p	10,0	9,6	32,7	32,7	6,0	9,0	48,7	51,3
Grèce	8,8	8,3	33,8	33,8	6,8	8,6	49,4	50,6
Irlande	12,7	12,0	32,0	31,8	4,9	6,6	49,6	50,4
Italie	7,7	7,3	34,1	34,4	6,7	9,7	48,5	51,5
Luxembourg	9,3	8,8	34,4	33,4	5,4	8,6	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	9,0	34,8	33,7	5,3	7,9	49,5	50,6
Portugal	9,2	8,8	33,0	34,6	6,0	8,5	48,2	51,8
Royaume-Uni e	10,0	9,5	32,7	32,2	6,4	9,4	49,0	51,0
Suède	9,7	9,2	32,3	31,3	7,4	10,1	49,4	50,6
Union européenne e	9,0	8,6	33,7	33,3	6,1	9,3	48,8	51,2

3 population

PRÉSENTATION

En 1996, 279 000 mariages ont été célébrés, soit une progression de 10 % par rapport à 1995. C'est la plus forte hausse depuis le début des années 70. De 416 000 en 1972, le nombre de mariages était tombé à moins de 254 000 en 1994 (son niveau le plus bas depuis le début du siècle si on excepte les années de guerre). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une augmentation passagère, la loi de finances de 1996 ayant annulé certaines dispositions fiscales qui avantageaient les parents non mariés. Le **taux de nuptialité** s'élève à 4,8 mariages pour mille contre 4,4 de 1993 à 1995.

Cette hausse intervient malgré la persistance de conditions défavorables. Tout d'abord, la cohabitation juvénile se prolonge et a pour effet de retarder l'âge du premier mariage : en 1995, les femmes célibataires se marient à 27 ans (contre 22 ans en 1970) et les hommes célibataires à 29 ans (contre 24 ans en 1970). Mais c'est surtout l'union libre qui devient une concurrente sérieuse de l'union légale : en 1995, 24 % des femmes de 35 ans ne s'étaient jamais mariées, soit deux fois plus que dix ans auparavant.

En 1995, le nombre de **mariages mixtes** a légèrement augmenté (+ 2 %) ; les **mariages entre étrangers** continuent de diminuer (- 10 %).

Pour l'ensemble des pays européens la baisse de la nuptialité s'est poursuivie en 1995. C'est au Danemark et au Portugal que le taux de nuptialité est le plus élevé (6,7 ‰) et en Suède qu'il est le plus faible (3,8 ‰) [1].

En 1994, 115 700 **divorces** ont été prononcés ; leur nombre se maintient à un niveau élevé (il dépasse 100 000 chaque année depuis 1984). Les divorces apparaissent de plus en plus fréquemment au début de la vie conjugale : c'est au bout de 4 ans de mariage que les couples unis entre 1982 et 1987 ont été les plus nombreux à se séparer [3].

DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les **divorces prononcés** sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », « L'évolution du divorce en France », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1996.
- « La vie en couple marié : un modèle qui s'affaiblit », *Données sociales 1993*, Insee.
- « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1996 », *INSEE-Première*, n° 508, février 1997.
- [2] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Mariage, divorce et union libre », *INSEE-Première*, n° 482, août 1996.
- [4] « Vivre sous le même toit », *INSEE-Première*, n° 493, octobre 1996.
- [5] Eurostat.

MARIAGES - DIVORCES 3.2

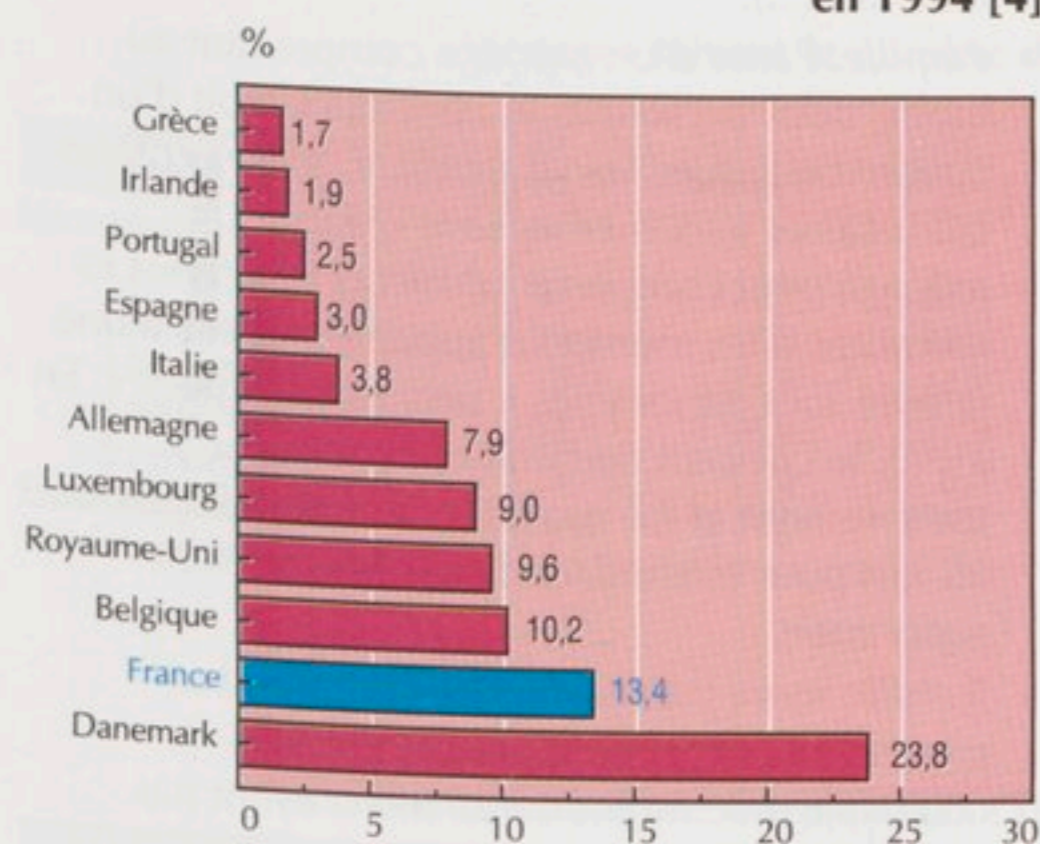
Évolution du nombre de mariages [1] [3]

Année	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1994	253,7	4,4
1995 p	254,7	4,4
1996 p	279,0	4,8

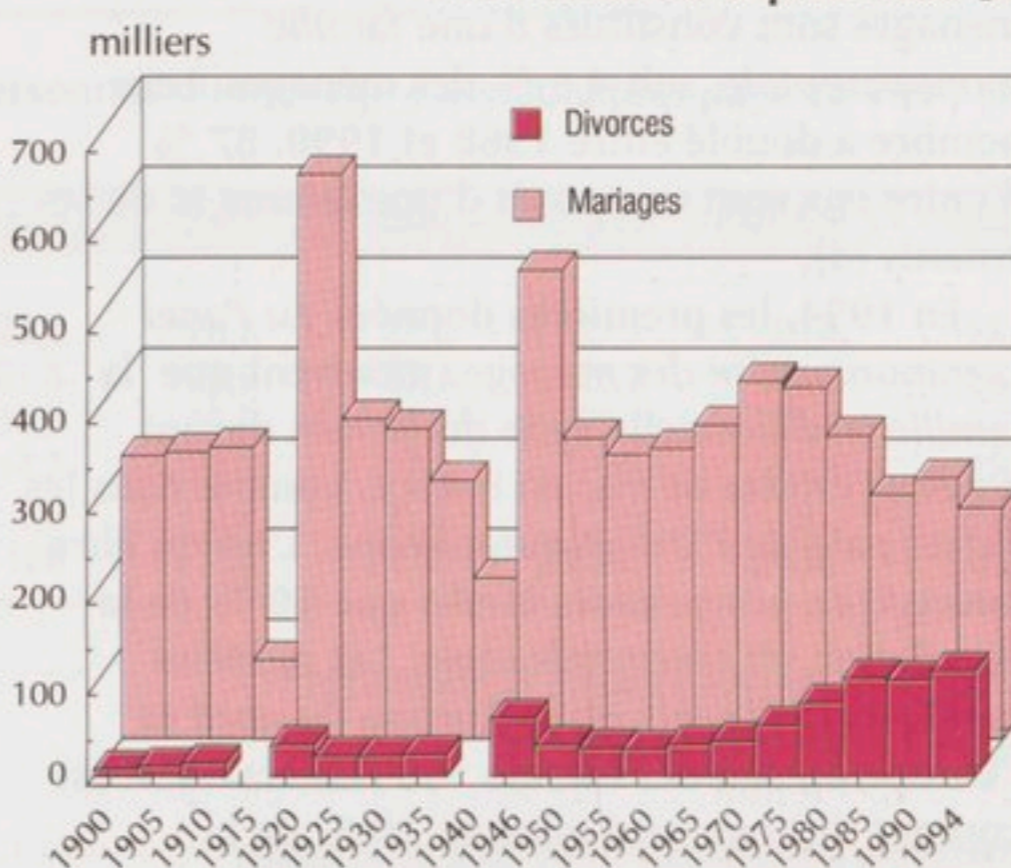
Évolution du nombre de divorces [2]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1990	105,8	84
1993	110,8	89
1994	115,7	93

Proportion d'unions libres parmi les couples en 1994 [4]



Évolution du nombre de mariages et de divorces depuis 1900 [2]

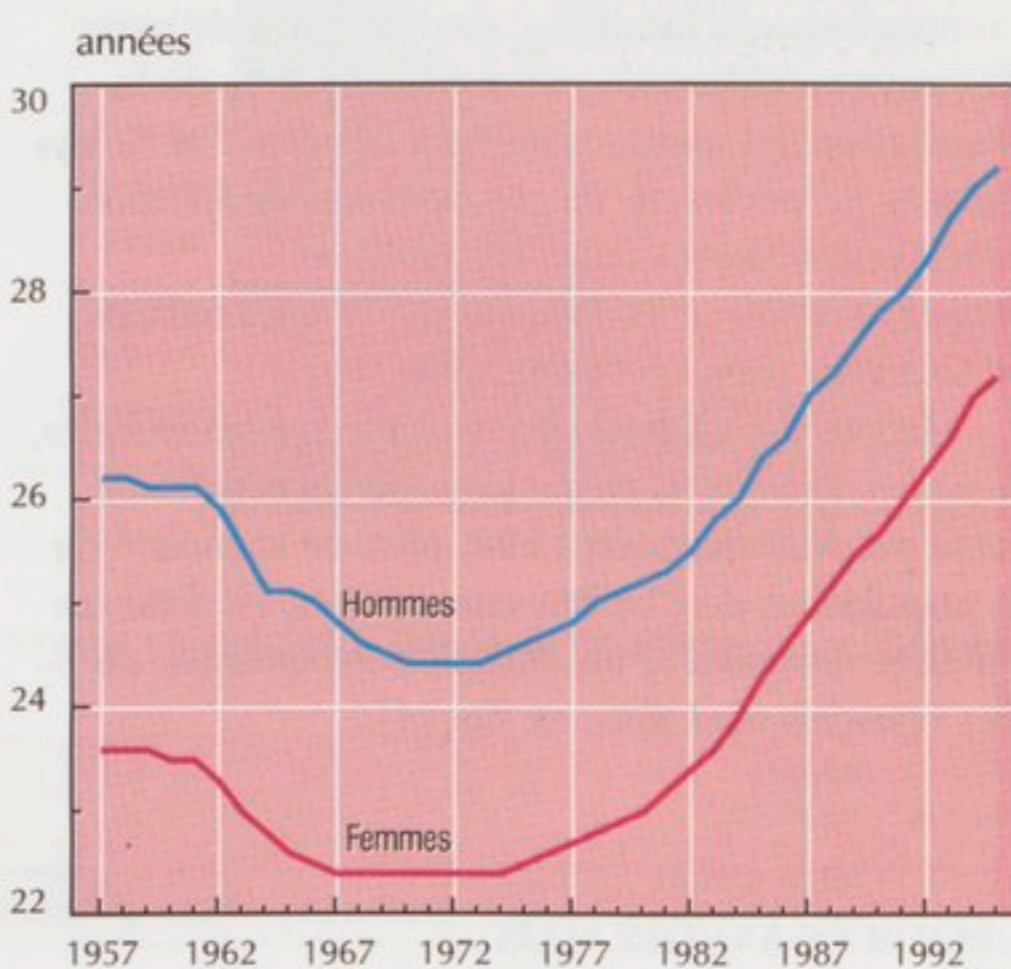


Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [5]

	Taux de nuptialité***		Taux de divortialité***	
	1960	p 1995	1960	p 1994
Allemagne	9,5	5,3	1,0	2,0
Autriche	8,3	5,3	1,1	2,1
Belgique	7,2	5,1	0,5	2,2
Danemark	7,8	6,7	1,5	2,6
Espagne	7,7	5,0	...	2,0
Finlande	7,4	4,6	0,8	2,7
France	7,0	4,4	0,7	2,0
Grèce	7,0	6,2	0,3	0,7
Irlande	5,5	*4,6
Italie	7,7	4,9	...	0,5
Luxembourg	7,1	5,1	0,5	1,7
Pays-Bas	7,8	5,2	0,5	2,4
Portugal	7,8	*6,7	0,1	1,4
Royaume-Uni	7,5	**5,9	0,5	3,0
Suède	6,7	3,8	1,2	2,5

*1994. ** 1993. *** Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants.

Âge moyen au premier mariage [1] [2]



Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

%

Année	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1985	31,5	62,3	3,1	3,1	24,5	56,9	14,3	4,3
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1994	35,7	56,7	2,9	4,7	28,6	51,8	13,6	6,0
1995	36,2	56,0	2,9	4,9	29,0	51,2	13,5	6,3

PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de **ménages** en France s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990. Il devrait atteindre 27 millions en 2020 [1] [2].

En 1990, plus du quart des ménages sont des personnes seules (2,2 millions d'hommes et 3,7 millions de femmes). Leur nombre a augmenté de 83 % depuis 1968 ; les ménages d'hommes seuls ont plus que doublé. Un peu moins d'1 million de ménages sont constitués d'une **famille monoparentale**, soit 4,6 % des ménages. Leur nombre a doublé entre 1968 et 1990. 87 % d'entre eux sont composés d'une femme et de ses enfants [3].

En 1994, les premières données du **Panel communautaire des ménages** montrent que la **famille** traditionnelle cède du terrain devant d'autres modes de vie, en France, comme dans les autres pays de l'Union européenne. L'union libre poursuit sa progression, tandis que 10 % de la population vit désormais seule. Les modèles familiaux diffèrent entre l'Europe du nord et l'Europe du sud et l'Irlande : au Danemark, il est courant de vivre seul (plus de 20 % de la population), également aux Pays-Bas et en Allemagne (14 %) contrairement à l'Espagne, à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande (pays dont les comportements familiaux sont proches de ceux des pays méridionaux) où moins de 7 % de la population est concernée. En moyenne 7,8 % des enfants de moins de 16 ans des pays de l'Union européenne vivent dans des familles monoparentales ; en France, 9,3 % des enfants se trouvent dans cette situation [4].

Malgré l'évolution des structures domestiques, le **noyau familial** (couple avec ou sans enfants) reste prédominant. En 1994, plus de la moitié de la population de l'Union européenne vit dans un ménage composé d'un couple avec enfants. 56 % des Français sont dans ce cas [4].

DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.
- **Personne de référence de la famille.** Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.
- **Ménage complexe.** Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans liens de couples ou de filiation.
- **Panel communautaire des ménages.** Enquête par panel réalisée auprès d'un échantillon de 60 528 ménages et 170 287 personnes pour l'Europe des 12. Les données de 1994 sur la population vivant en ménages par type de ménage et les enfants vivant en famille monoparentale sont issues de cette enquête.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première*, « Faire garder ses enfants - Ce que les ménages dépensent », n° 481, août 1996 ; « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants », n° 499, décembre 1996.
- « Sociologie de la famille », Martine Segalen, *Collection U*, Armand Colin, 1996.
- « La structure des ménages par région et département », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 35, septembre 1994.
- « Les familles monoparentales », *Contours et caractères*, Insee, septembre 1994.

SOURCES

- [1] *Recensements généraux de la population de 1982 et de 1990*, Insee.
- [2] « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie et société », n° 34, juillet 1994.
- [3] « La famille dans l'espace français », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] « Vivre sous le même toit », *INSEE-Première*, n° 493, octobre 1996.
- [5] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1997, tabl. 3.13.

Familles selon la nationalité, la composition, le nombre et l'âge des enfants [1]
milliers

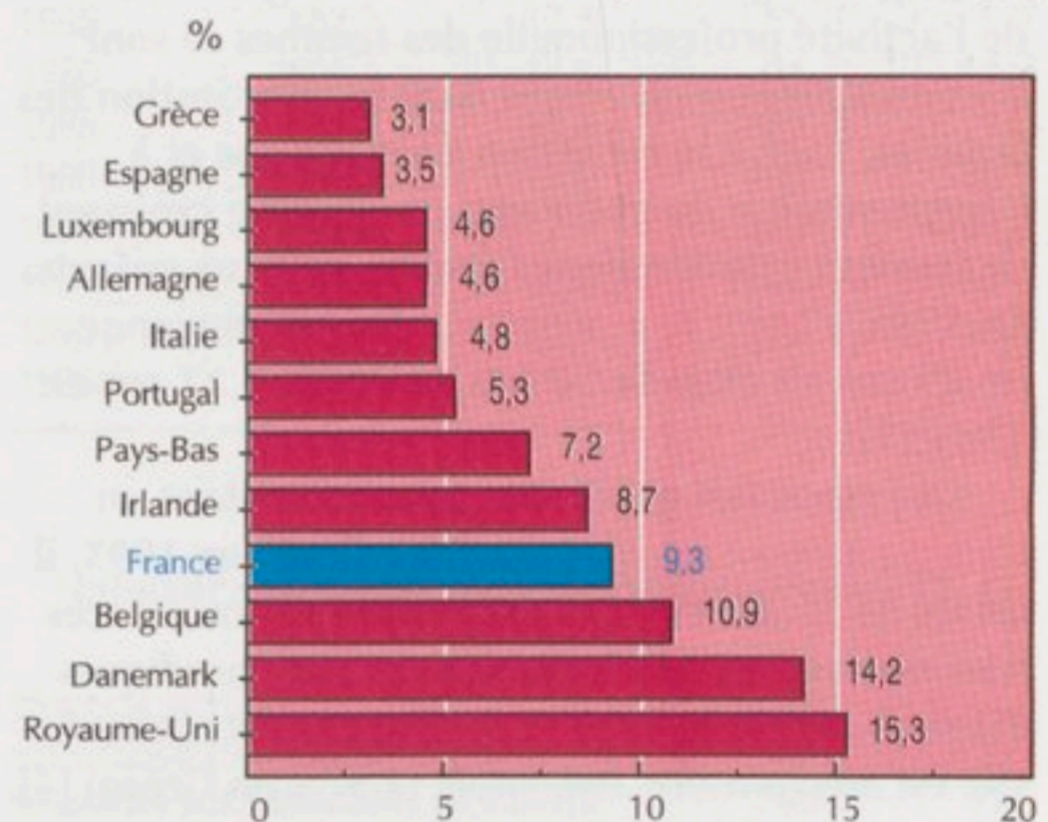
Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles*		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants de 0 à 16 ans		Nombre moyen d'enfants de 0 à 16 ans par famille	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	14 965	6 989	6 756	12 646	12 089	0,9	0,8
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,9	0,8
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,8	0,7
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,5	1,4

* Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1995 [5]
%

	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal
Ménages de :									
- 1 personne	34,4	12,7	37,4	29,2	20,7	22,8	22,7	30,6	13,7
- 2 personnes	32,3	24,5	31,0	31,8	28,9	23,1	25,3	34,0	26,4
- 3 personnes	16,0	21,8	14,4	16,8	19,8	15,6	23,1	13,4	24,7
- 4 personnes	12,6	24,0	11,9	14,2	21,7	17,1	21,3	15,9	22,8
- 5 personnes et plus	4,7	17,0	5,3	8,0	8,9	21,4	7,6	6,2	12,4
Ensemble (milliers)	36 413	12 112	2 222	23 126	3 756	1 146	20 360	6 425	3 275

Proportion d'enfants vivant en famille monoparentale en 1994 [4]
%



Structure familiale des ménages [3]

	1968	1975	1982	1990
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5
Structure familiale en % :				
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1
- Famille monoparentale*	2,9	3,0	3,6	4,6
- Couple sans enfant*	21,1	22,3	23,3	23,6
- Couple avec enfant*	36,0	36,5	36,1	32,9
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	11,7

* Sans personne isolée.

Population vivant en ménages par type de ménage en 1994 [4]
%

Pays	Ménages d'une personne	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Total	Couples avec enfants			Autres ménages
					dont : 1 enfant de moins de 16 ans	2 enfants de moins de 16 ans	3 enfants ou plus de moins de 16 ans	
Allemagne	14,0	2,5	16,7	53,8	7,4	12,6	6,1	13,0
Belgique	11,8	7,3	20,2	55,3	9,2	12,9	8,1	5,4
Danemark	21,9	6,4	25,9	43,7	8,1	14,5	5,1	2,1
Espagne	4,0	5,8	10,8	61,7	8,8	14,6	4,5	17,7
France	11,2	6,8	20,9	55,8	9,6	14,3	8,2	5,3
Grèce	6,7	3,8	14,7	53,8	7,3	17,9	4,2	21,0
Irlande	6,6	8,7	8,0	64,1	4,8	10,9	17,4	12,6
Italie	7,4	6,2	14,6	57,4	7,2	11,6	5,1	14,4
Luxembourg	10,0	4,5	19,1	51,4	8,5	13,9	7,3	15,0
Pays-Bas	13,7	5,3	25,1	54,0	5,5	17,3	9,8	1,9
Portugal	4,4	6,2	11,6	58,9	11,0	12,3	4,6	18,9
Royaume-Uni	11,1	8,8	21,1	49,8	7,8	14,2	8,0	9,2
UE à 12	10,3	5,8	17,3	55,2	8,0	13,6	6,7	11,4

3 population

PRÉSENTATION

En 1996, la natalité augmente pour la deuxième année consécutive : 734 000 enfants sont nés, soit 6 000 de plus qu'en 1995, mais surtout 23 000 de plus qu'en 1994 (niveau le plus bas enregistré depuis 1980, début de la chute de la natalité). Le **taux de natalité** est estimé à 12,6 ‰. L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, qui avait atteint son minimum historique en période de paix avec 1,65 enfant par femme en 1993 et 1994, est remonté à 1,7 en 1995 et devrait être proche de 1,72 en 1996 ; la valeur repère, pour le remplacement des générations, est de 2,1 enfants par femme. Si cette situation devait se prolonger, la relève des générations ne serait plus assurée. Parmi nos partenaires européens, la tendance reste à la baisse ; la France occupe à présent, en Europe, une position intermédiaire entre les pays du Nord plus féconds et les pays du Sud et l'Allemagne où la fécondité ne cesse de baisser. L'Irlande a l'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé (1,87 enfant par femme) et a connu, avec la Grèce, une remontée de sa fécondité en 1995 [1] [5].

La prolongation des études et l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes se sont accompagnées d'un retard dans la constitution des familles. Face à la récession économique et à l'augmentation du chômage, un nombre croissant de femmes retarderaient l'arrivée de leurs enfants. En 1995, l'**âge à la maternité** a été, en moyenne, de 29 ans ; il était de 28 ans en 1988 et 27 ans en 1981 [1].

La France fait partie des pays présentant un **taux de naissances hors mariage** élevé ; en 1995, il est de 38 %. En 1994, la proportion des naissances hors mariage est très forte dans les pays nordiques (51,6 % en Suède, 46,9 % au Danemark) ; au sud, elle est au contraire, très faible (2,9 % en Grèce) [4].

DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

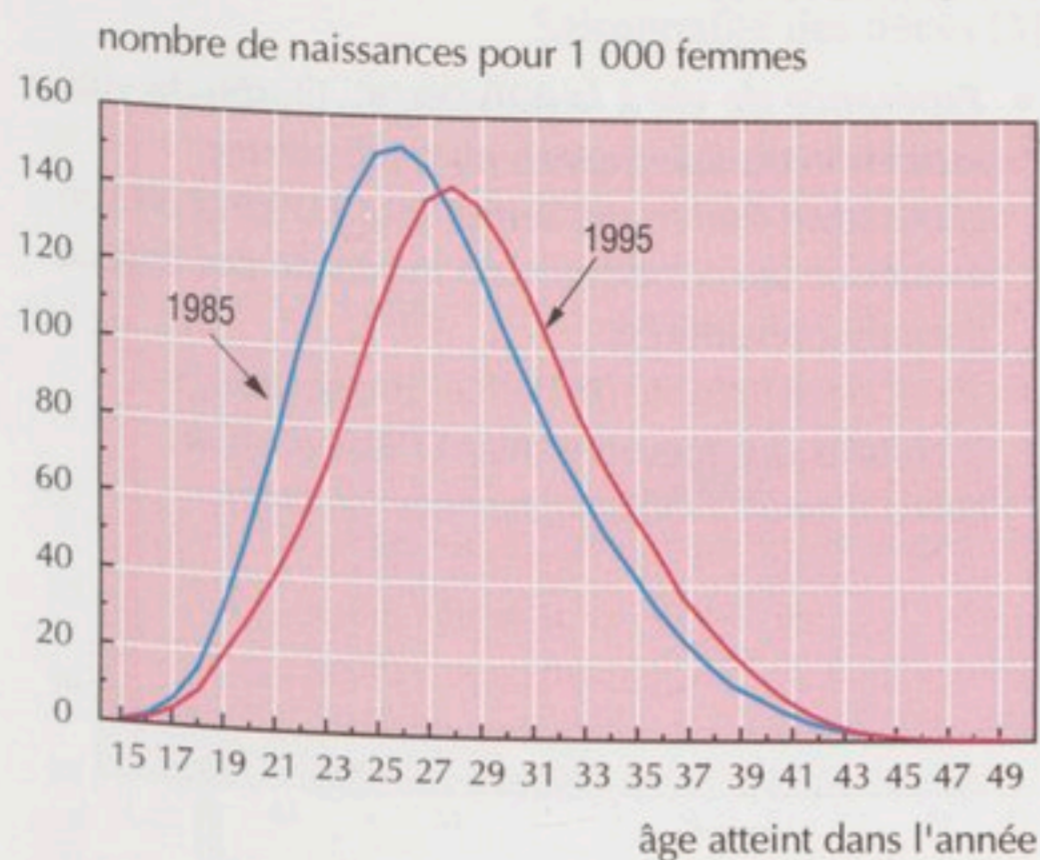
POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « La parenthèse du baby-boom », n° 479, août 1996 ; « La fécondité s'est stabilisée en 1994 », n° 503, décembre 1996 ; « Bilan démographique 1996 », n° 508, février 1997.
- *Population et sociétés*, Ined : « Les cinquante ans du baby-boom », n° 311, mars 1996 ; « Population mondiale : l'horizon 2025 reconsidéré », n° 317, octobre 1996.

SOURCES

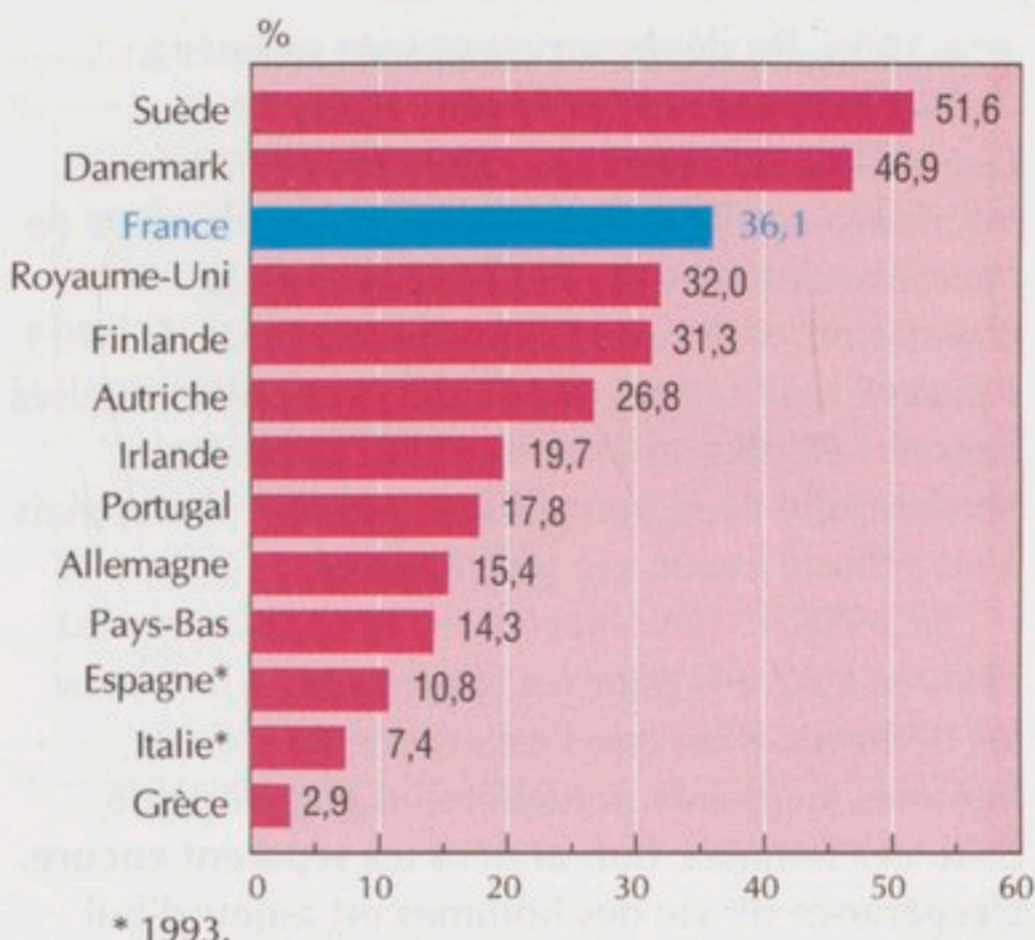
- [1] « Bilan démographique 1996 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1997.
- [2] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] *Statistiques démographiques 1996*, Eurostat, thème 3, série A.
- [5] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).

Taux de fécondité* par âge [2]



* Les taux de fécondité en 1995 sont provisoires.

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1994 [4]



Taux de natalité et indicateur conjonctuel de fécondité dans divers pays en 1996 [5]

Pays	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjonctuel de fécondité
Allemagne	9	1,3
Autriche	11	1,4
Belgique	12	1,6
Danemark	13	1,8
Espagne	9	1,2
Finlande	13	1,8
France	13	1,7
Grèce	10	1,3
Irlande	13	1,9
Italie	9	1,2
Pays-Bas	13	1,6
Portugal	11	1,4
Royaume-Uni	13	1,7
Suède	12	1,9
Russie	9	1,4
États-Unis	15	2,0
Mexique	27	3,1
Brésil	25	2,8
Zaïre	48	6,6
Inde	29	3,4

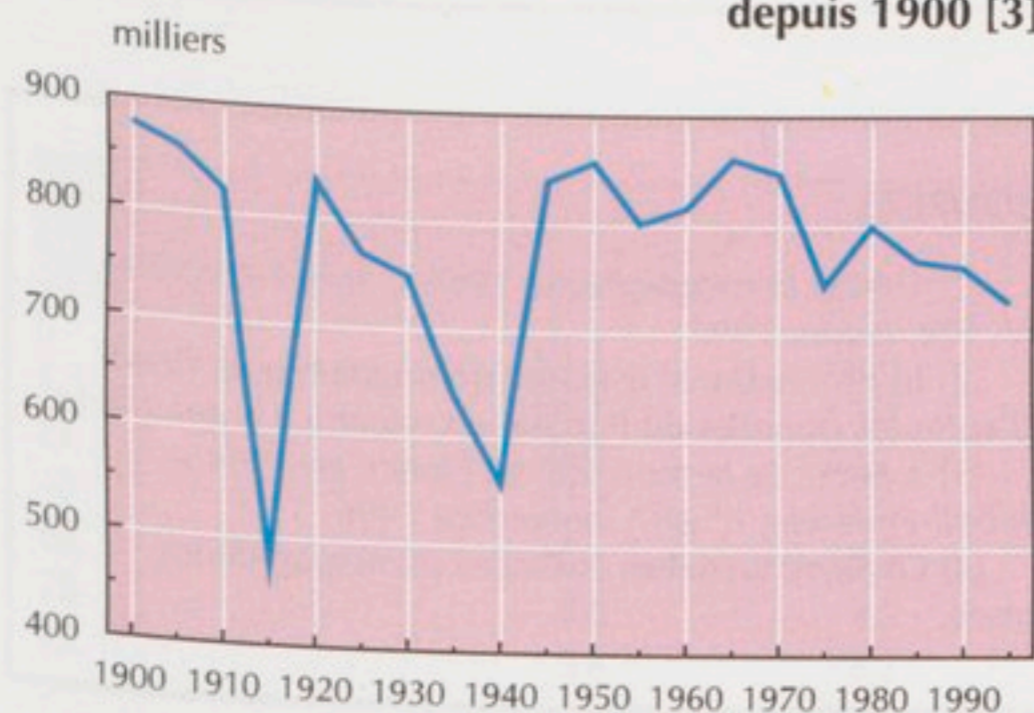
Naissances annuelles [1] [2]

Année	Nombre absolu milliers	Taux brut de natalité ‰/hab.	Naissances hors mariage milliers	Taux de naiss. hors mariage %
1950	858,1	20,5	60	7,0
1965	862,3	17,7	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1993	711,6	12,3	248	34,9
1994	711,0	12,3	257	36,1
1995 p	727,8	12,5	277	38,0
1996 p	734,0	12,6

Naissances selon la nationalité des parents [1] [2]

	1980	1994
Ensemble des naissances en milliers	800	711
Deux parents français	82,2	81,1
Un parent français, un parent étranger	3,1	5,7
Les deux parents étrangers	9,1	7,8
Mère française, père non déclaré	5,2	4,9
Mère étrangère, père non déclaré	0,4	0,5

Évolution du nombre de naissances en France depuis 1900 [3]



Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1990	178	87	28,3
1994	165	81	28,8
1995 p	170	83	29,0
1996 p	172

PRÉSENTATION

En 1996, les décès survenus sont estimés à 536 000, soit 4 000 de plus qu'en 1995. Cependant, la hausse des décès en 1996 est inférieure à celle qui résulterait des seuls effets de l'accroissement et du vieillissement de la population. Si les conditions de mortalité de 1995 s'étaient maintenues, 6 000 décès supplémentaires auraient été dénombrés en 1996. La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit donc, mais à un rythme beaucoup plus modéré.

En 1996, l'**espérance de vie à la naissance** est évaluée à 82 ans pour les femmes et 74 ans pour les hommes. Bien que l'espérance de vie des hommes augmente actuellement plus vite que celle des femmes, huit années les séparent encore. L'espérance de vie des hommes est aujourd'hui proche de celle des femmes au début des années 60. Comparée au reste de l'Union européenne, la France conjugue le record de longévité pour les femmes et le plus grand écart entre les hommes et les femmes.

En 1996, la mortalité infantile est un peu plus importante qu'en 1995 : environ 3 650 enfants sont décédés avant d'atteindre leur premier anniversaire contre 3 500. Mais le **taux de mortalité infantile**, 50 décès d'enfants de moins d'un an pour 10 000 naissances vivantes soit un enfant sur deux cents, reste nettement inférieur à celui de 1994. Ce taux a baissé dans la plupart des pays européens au cours de l'année 1996 ; mais seuls le Danemark, la Finlande, la Suède et la France ont un taux inférieur ou égal à 50 décès pour 10 000 naissances [1] [2].

Les personnes âgées décèdent davantage en hiver surtout lors d'épidémies de grippe. En revanche, les moins de 50 ans décèdent plus fréquemment en été en raison notamment des accidents dont ils sont victimes. Il meurt alors plus de jeunes hommes que de jeunes femmes : entre 19 ans et 30 ans, on compte trois fois plus de décès chez les hommes que chez les femmes [3].

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

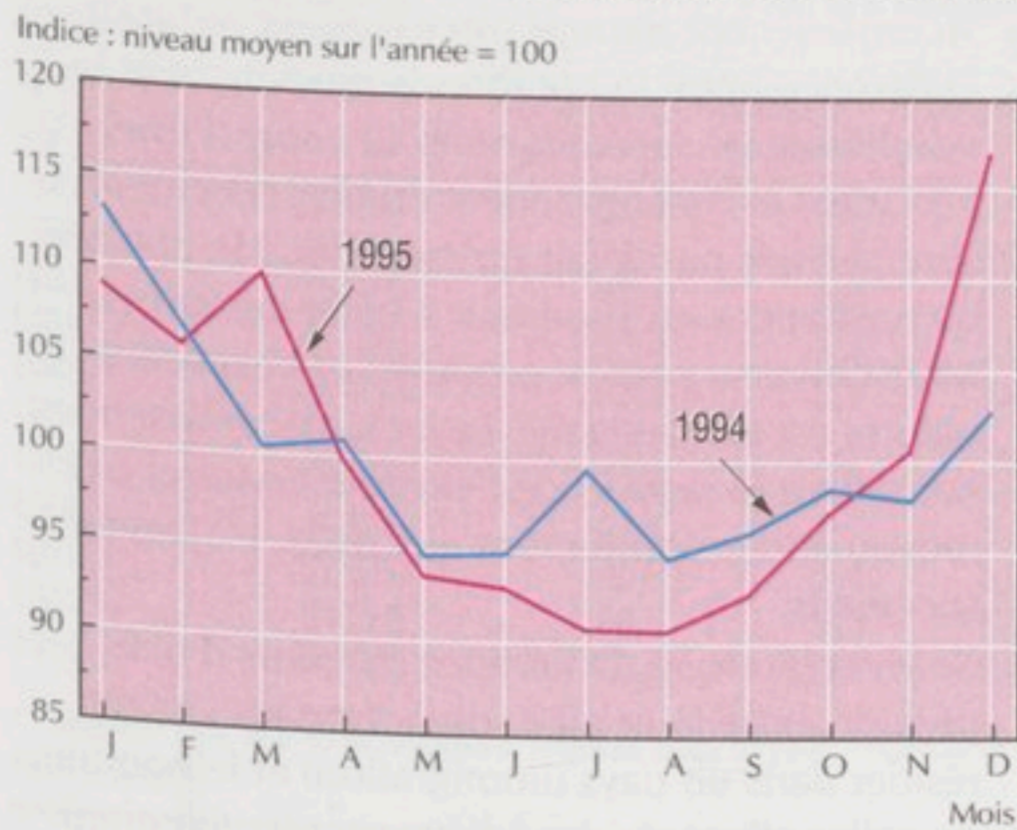
POUR EN SAVOIR PLUS

- « La situation démographique en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie -société », n° 51-52, novembre 1996.
- *Annuaire statistique de la France*, édition 1997, Insee.
- « La mortalité dans le monde : tendances et perspectives », *Les dossiers du CEPED*, 1995.
- « La population de la France en 1996 », *Population et sociétés*, Ined, n° 322, mars 1997.

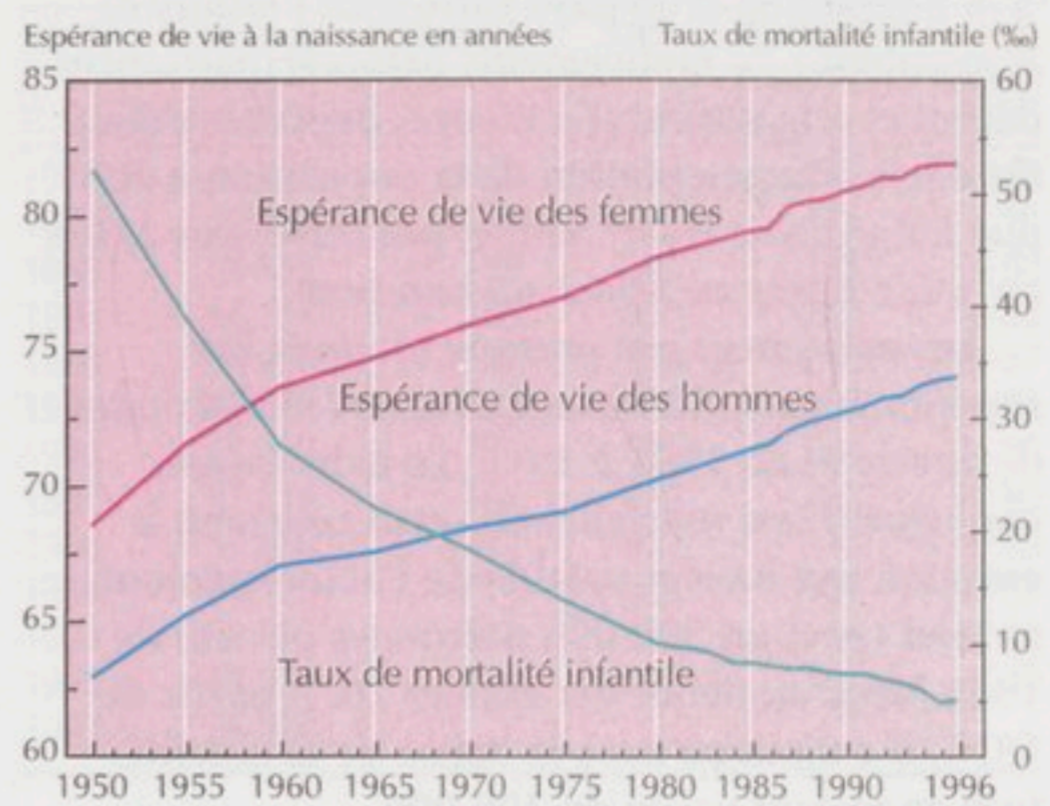
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1996 », *INSEE-Première*, n° 508, février 1997.
- [2] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).
- [3] « Recul de la mortalité en France en 1994 », *INSEE-Première*, n° 497, novembre 1996.
- [4] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.

Saisonnalité des décès [3]



Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [1] [4]



Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans l'Union européenne [2] [4]

Pays	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile	
	Hommes		Femmes		‰	
	1980	1996	1980	1996	1980	1996
Allemagne	...	72	...	79	12	6
Autriche	69	73	76	80	14	6
Belgique	70	73	77	80	12	8
Danemark	71	73	77	78	8	5
Espagne	73	73	79	81	12	7
Finlande	69	73	78	80	8	5
France	70	74	78	82	10	5
Grèce	72	75	77	80	18	8
Irlande	70	74	76	79	11	6
Italie	71	74	77	80	15	8
Luxembourg	69	73	76	79	12	5
Pays-Bas	73	74	79	80	9	6
Portugal	68	71	75	78	24	8
Royaume-Uni	70	74	76	79	12	6
Suède	73	76	79	81	7	4

Espérance de vie à divers âges selon le sexe et l'état matrimonial en 1994 [4]

Âge	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	28,8	23,3	24,1	23,9	27,6	34,8	32,8	32,6	32,4	33,9
60 ans	20,5	17,0	17,3	17,5	19,7	25,7	24,4	23,9	24,0	24,9
70 ans	13,3	11,5	11,6	11,8	12,9	17,1	16,3	15,7	16,1	16,5
80 ans	7,5	6,8	6,6	7,1	7,3	9,6	9,2	8,5	9,2	9,3

Espérance de vie aux différents âges [4]

Âge	Hommes			Femmes		
	1950	1994	p 1995	1950	1994	p 1995
0	63,4	73,7	73,9	69,2	81,8	81,9
1	66,2	73,2	73,3	71,3	81,3	81,2
20	48,7	54,7	54,7	53,6	62,5	62,5
40	30,7	36,3	36,3	35,2	43,2	43,2
60	15,4	19,7	19,7	18,4	25,0	24,9
75	7,0	9,9	9,8	8,4	12,7	12,6
85	3,6	5,2	5,2	4,4	6,5	6,4

3 population

PRÉSENTATION

La population d'un pays varie sous l'influence combinée de mouvements naturels (naissances, décès) et migratoires. En France, depuis le début du siècle, l'augmentation de la population a été due à l'**accroissement naturel** pour près des 2/3 et au **solde migratoire** pour un bon tiers.

Les naissances ont presque toujours été supérieures aux décès sauf au cours des périodes de guerre et de 1935 à 1945. Le baby-boom, conjugué à une mortalité en recul constant, a entraîné une hausse notable de l'accroissement naturel (environ 300 000 personnes par an) de 1946 jusqu'au début des années 70. À partir de 1975, il a diminué avec la baisse de la natalité, tout en restant voisin de 200 000.

Au XX^e siècle, l'évolution de la population française a été largement tributaire des **courants migratoires**. Au total la proportion d'étrangers est passée de 2,7 % en 1901 à 6,6 % en 1931 ; elle est redescendue à 4 % en 1954, pour remonter à 6,5 % en 1975. Elle est pratiquement stable depuis cette date (6,3 % en 1990) [3].

En 1996, la progression de la population est de 238 000 habitants, dont 198 000 dus à l'excédent des naissances sur les décès. Le taux d'accroissement total de la population française est de 4,1 pour mille habitants. Il se décompose en 3,4 pour mille dus aux variations naturelles et 0,7 pour mille dû au solde migratoire. Le mouvement naturel contribue donc pour plus de 80 % à la progression totale. L'excédent migratoire de l'année 1996 est provisoirement estimé à 40 000 personnes, soit autant qu'en 1995. C'est moins de la moitié du solde du début des années 90 [1].

À la mi-1996, le taux d'excédent naturel de la **population mondiale** est en moyenne de 1,5 % : inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux. L'Europe a un taux d'accroissement négatif (- 0,1 %) dû à certains pays tels que l'Allemagne, la Bulgarie, la Hongrie, la République tchèque et l'Ukraine. Ce taux culmine à plus de 3,0 % dans certains pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Nigeria). Celui de la France (0,3 %) est comparable à celui de la Suisse et de la Finlande [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première, « La population de la France - Une croissance sans précédent depuis 1946 », n° 444, avril 1996 ; « Population immigrée, le résultat d'une longue histoire », n° 458, juin 1996.
- « Les immigrés en France », *Contours et caractères*, Insee, février 1997.

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel)**. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. *Le taux d'accroissement naturel* est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.
- **Solde migratoire**. Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale**. La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée**. La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère**. La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1996 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1997.
- [2] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.6

Population selon la nationalité [3]

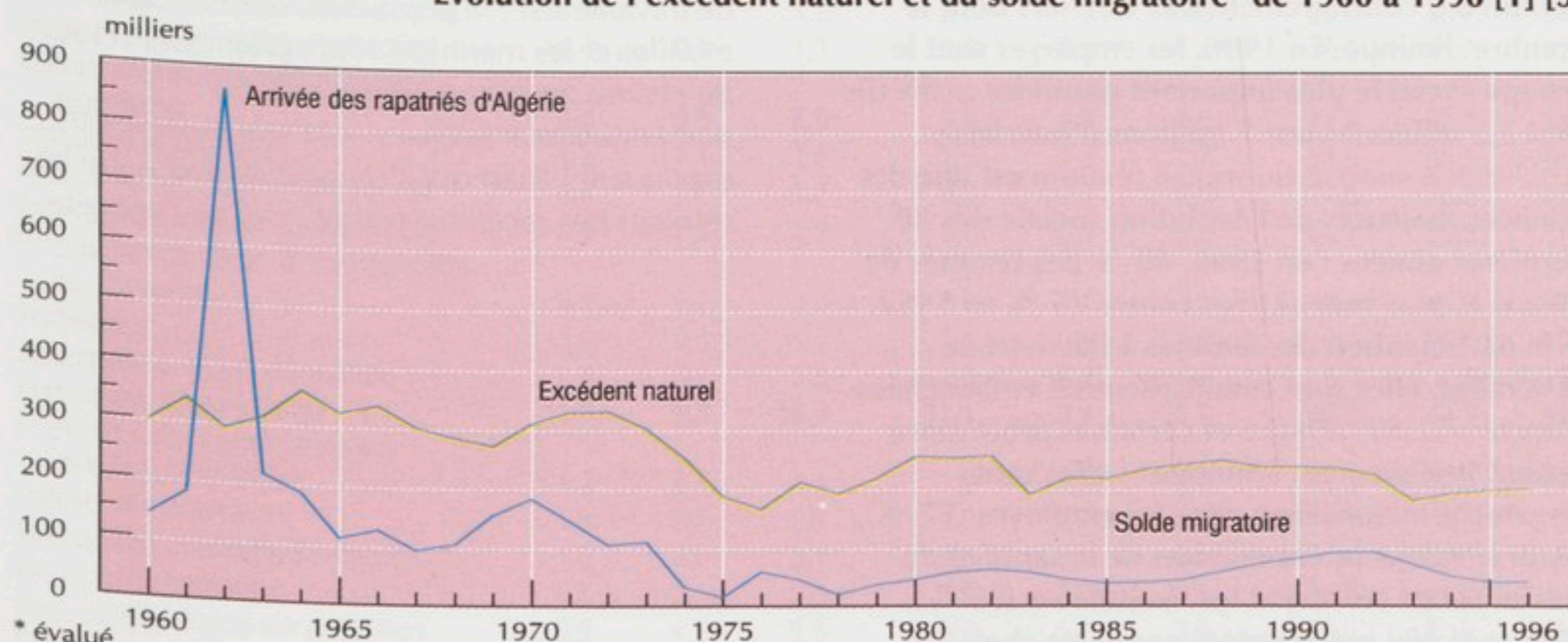
Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 625	90,5	3,1	6,3

* Population (à la date du recensement) présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1990.

Variation de la population totale de la France [1]

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	milliers	
				Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1983	54 650	749	560	189	+ 56
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1988	55 966	771	525	246	+ 57
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	744	522	222	+ 90
1993	57 530	712	532	179	+ 70
1994	57 779	711	520	191	+ 50
1995	58 020	728	532	196	+ 40
1996 p	58 256	734	536	198	+ 40
1997 p	58 494

Évolution de l'excédent naturel et du solde migratoire* de 1960 à 1996 [1] [3]



* évalué

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-1996) [2]

Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel		Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel
	‰	‰	% par an		‰	‰	% par an
Europe	11	11	- 0,1	Afrique	41	13	2,8
Allemagne	9	11	- 0,1	Algérie	30	6	2,4
Autriche	11	10	0,1	Côte-d'Ivoire	50	15	3,5
Belgique	12	10	0,1	Kenya	40	13	2,7
Danemark	13	12	0,2	Nigeria	43	12	3,1
Espagne	9	9	0,1	Amérique du nord	15	9	0,6
Finlande	13	10	0,3	Canada	13	7	0,6
France	12	9	0,3	États-Unis	15	9	0,6
Grèce	10	9	0,1	Amérique latine	26	7	1,9
Irlande	13	9	0,5	Bésil	25	8	1,7
Italie	9	10	0,0	Mexique	27	5	2,2
Pays-Bas	13	9	0,4	Asie	24	8	1,6
Portugal	11	10	0,1	Chine	17	7	1,1
Royaume-Uni	13	11	0,2	Inde	29	10	1,9
Suède	12	11	0,1	Indonésie	24	8	1,6
Bulgarie	9	13	- 0,4	Japon	10	7	0,2
Hongrie	11	14	- 0,3	Pakistan	39	10	2,9
Norvège	14	10	0,4	Syrie	44	6	3,7
Suisse	12	9	0,3	Russie	9	15	- 0,5
République tchèque	10	11	- 0,1	Océanie	19	7	1,1
Ukraine	10	15	- 0,5	Monde	24	9	1,5

PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 1996, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, 1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

À l'inverse, le nombre d'**agriculteurs exploitants** a été divisé par 5 en 40 ans. Ils étaient 4 millions en 1954, 1,5 million en 1982 et seulement 772 000 en 1996. Toutefois, cette chute ne concerne que les agriculteurs sur petites exploitations tandis que le nombre de ceux sur grosses exploitations augmente (de 334 800 en 1982 à 402 800 en 1996).

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont de plus en plus nombreux, contrairement aux ouvriers dont le nombre diminue. En 1996, les **employés** sont le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,5 millions pour 7 millions d'ouvriers).

L'**accroissement du travail féminin** est une des données majeures de l'évolution sociale des 30 dernières années : en 1996, 48 % des femmes de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le **secteur tertiaire** et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (77 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (77 %) et les instituteurs (65 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (16 %), les ouvriers (20 %) et les artisans (25 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a largement doublé depuis 1982 (elles sont 1 038 000 en 1996 contre 470 000 en 1982) et elles sont majoritaires (52 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 1996. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses ainsi que les foyers de travailleurs) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Les ouvriers », n° 455, mai 1996 ; « Les employés », n° 477, août 1996.
- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières Synthèses*, Dares, n° 72, 28 octobre 1994.
- « Les employés », Éditions La Découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.

SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] « Enquête sur l'emploi de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 107-108, septembre 1996.

CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle
et évolution de la part des femmes [1] [2] [3]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1990			EE* 1996			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	RP* 1982	RP* 1990	EE* 1996
Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,6	0,7	0,3	0,3	0,3	39,2	41,3	47,5
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,6	0,3	0,5	35,6	35,5	33,9
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,5	0,8	1,2	0,5	0,9	34,9	34,3	32,8
Agriculteurs exploitants	2,9	1,6	2,2	2,2	1,1	1,7	37,1	37,0	35,9
Artisans	2,9	0,9	1,9	2,7	0,8	1,8	24,3	23,5	24,6
Commerçants et assimilés	2,0	1,5	1,7	1,9	1,3	1,6	47,0	45,1	41,3
Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	16,8	15,8	15,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,6	2,5	4,0	5,2	2,2	3,6	33,6	32,2	31,3
Professions libérales	1,0	0,4	0,7	1,0	0,5	0,8	27,5	31,9	34,1
Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,6	24,0	28,1	31,4
Professeurs, professions scientifiques	1,3	1,2	1,2	1,4	1,4	1,4	45,4	50,4	52,1
Profession de l'information, des arts et du spectacle	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	40,4	42,7	45,1
Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,4	1,0	1,7	2,5	1,2	1,8	20,5	30,2	34,6
Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise	2,4	0,3	1,3	2,6	0,4	1,4	6,2	11,2	12,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,4	3,5	5,9	9,0	4,3	6,5	24,8	30,9	34,0
Instituteurs et assimilés	1,2	2,1	1,7	1,3	2,2	1,7	63,6	65,1	64,6
Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,5	1,7	0,9	2,9	2,0	74,5	76,6	77,2
Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8	46,7	50,3	54,1
Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	3,4	2,7	3,0	3,2	2,7	3,0	40,1	46,3	47,6
Techniciens	3,0	0,4	1,7	3,6	0,5	2,0	9,1	12,8	12,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,4	0,2	1,3	2,3	0,2	1,2	6,1	7,5	8,6
Professions intermédiaires	11,9	8,8	10,3	12,1	9,4	10,7	40,3	44,5	45,3
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,9	6,7	4,4	1,9	7,2	4,7	75,5	79,5	79,9
Policiers et militaires	1,8	0,1	0,9	2,0	0,2	1,0	5,5	6,7	7,6
Employés administratifs d'entreprise	1,6	8,3	5,1	1,8	8,1	5,1	74,8	84,7	82,7
Employés de commerce	0,8	3,3	2,1	0,9	3,2	2,1	78,8	81,0	78,5
Pers. services directs aux particuliers	0,9	4,2	2,6	0,9	5,2	3,2	83,0	83,6	85,7
Employés	7,0	22,6	15,1	7,7	23,8	16,1	72,4	77,8	77,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	0,9	3,6	6,2	1,2	3,6	10,9	13,6	17,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,7	0,6	3,5	6,7	0,6	3,6	9,2	8,3	9,1
Chauffeurs	2,7	0,1	1,4	2,8	0,1	1,4	1,8	3,0	5,5
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,7	0,1	0,9	1,7	0,1	0,9	8,0	8,3	8,3
Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,9	3,5	4,7	4,0	2,2	3,0	38,3	39,6	37,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,9	1,2	2,0	2,5	1,3	1,8	29,5	30,6	35,2
Ouvriers agricoles	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	15,6	22,9	26,5
Ouvriers (y compris agricoles)	27,3	6,7	16,6	24,8	5,9	15,0	20,7	21,0	20,3
Anciens agriculteurs exploitants	2,7	2,9	2,8	2,4	2,5	2,4	56,7	53,7	53,0
Anciens artis. commerc., chefs d'entrep.	1,7	1,7	1,7	2,2	1,7	1,9	56,1	50,9	46,5
Anciens cadres	2,0	0,5	1,3	2,6	0,6	1,6	27,9	22,6	20,3
Anciennes professions intermédiaires	2,5	2,0	2,3	4,0	2,5	3,2	47,0	45,8	40,3
Anciens employés	3,6	7,9	5,8	2,5	8,9	5,8	63,1	70,2	79,3
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,4	4,3	6,3	8,1	4,2	6,1	41,3	35,7	36,0
Retraités	21,0	19,3	20,1	21,8	20,4	21,1	51,3	49,8	50,3
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,4	0,8	0,6	0,6	0,9	0,8	63,8	65,1	59,7
Militaires du contingent	1,0	e	0,5	1,0	0,0	0,5	0,0	0,6	0,6
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,8	11,1	11,5	12,2	11,9	12,1	50,7	50,4	51,2
Autres inactifs de moins de 60 ans	2,3	15,2	9,0	2,9	13,3	8,3	87,8	87,6	83,3
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,3	8,0	4,3	0,5	6,8	3,8	93,5	96,1	93,7
Autres sans activité professionnelle	16,0	35,1	25,9	17,3	32,9	25,4	73,5	70,4	67,3
Effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	51,8	51,9	51,9

* RP = recensement de la population.
EE = enquête sur l'Emploi.

Repartition de la population de 12 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	1968		1975	
	Population (en milliers)	% de la population de 12 ans et plus	Population (en milliers)	% de la population de 12 ans et plus
Tous	1000	100	1000	100
1. Cadres supérieurs	100	10	100	10
2. Cadres moyens	150	15	150	15
3. Professions libérales	100	10	100	10
4. Cadres inférieurs	150	15	150	15
5. Professions intermédiaires	200	20	200	20
6. Ouvriers et employés	300	30	300	30
7. Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	100	10	100	10
8. Retraités	100	10	100	10
9. Sans profession	100	10	100	10



Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE

PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, la **consommation des ménages** s'accroît, en volume, à un rythme modéré : un peu plus de 1 % par an en moyenne annuelle. Avec une croissance de 1,9 % en 1996, la consommation a progressé un peu plus vite que l'année précédente (1,5 %), sans atteindre les évolutions de la fin de la décennie 80 (près de 3 % par an).

L'embellie a été particulièrement vive pour les biens durables (+ 6,1 %), tirés par l'automobile grâce aux mesures de soutien du marché d'octobre 1995 à septembre 1996. Les ménages ont également dépensé pour l'équipement de la maison : les achats de meubles, d'électroménager et de matériel électronique ont augmenté de 1,2 %. Les achats des produits de la téléphonie ont crû de 37,5 %. La consommation alimentaire, hors tabac et alcool, a stagné. Les consommations de viande de bœuf et de veau ont baissé respectivement de 7,7 % et 2,9 % à la suite de la crise de la « vache folle ». Les dépenses de santé ont sensiblement augmenté et les dépenses d'habillement ont continué à baisser, mais dans des proportions moindres que les années précédentes [1].

En moyenne, sur 1 000 F consommés par un Français, 766 F sont à sa charge et correspondent à une dépense réelle. Le reste, soit 234 F, est pris en charge par la collectivité et correspond à une consommation dite « socialisée », financée par les impôts et les cotisations sociales. La santé, le logement et l'éducation sont les trois principales composantes de cette consommation [4].

En 1994, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens continue de baisser, celle de l'habillement stagne et celle du logement est en hausse. Les systèmes de santé étant très différents selon les pays, les dépenses de santé dans le budget des ménages varient de 2 à 16 % [3].

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Dans la Comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements). Elle ne comprend pas non plus les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de Sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers fictifs des logements habités par leur propriétaire).
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires *en volume* (à prix constants). Les comptes nationaux français sont exprimés en base 1980 du SECN (Système élargi de la Comptabilité nationale).
- **Consommation en Écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « 35 ans de consommation des ménages », *INSEE-Résultats*, série « consommation - modes de vie », n° 69-70, mars 1995.
- « La consommation des ménages en 1996 », *INSEE-Résultats*, série « consommation - modes de vie », à paraître.
- « La consommation socialisée », *Données sociales 1996*, Insee.
- « Les services de proximité de la vie quotidienne », *INSEE-Première*, n° 491, octobre 1996.

SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1996 », *INSEE-Première*, n° 520, mai 1997.
- [2] Enquête Budget des ménages, division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [3] Eurostat.
- [4] « Consommation des ménages et dépense publique », *INSEE-Première*, n° 514, mars 1997.
- [5] Division Synthèse des biens et services, Insee.

CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages [1]

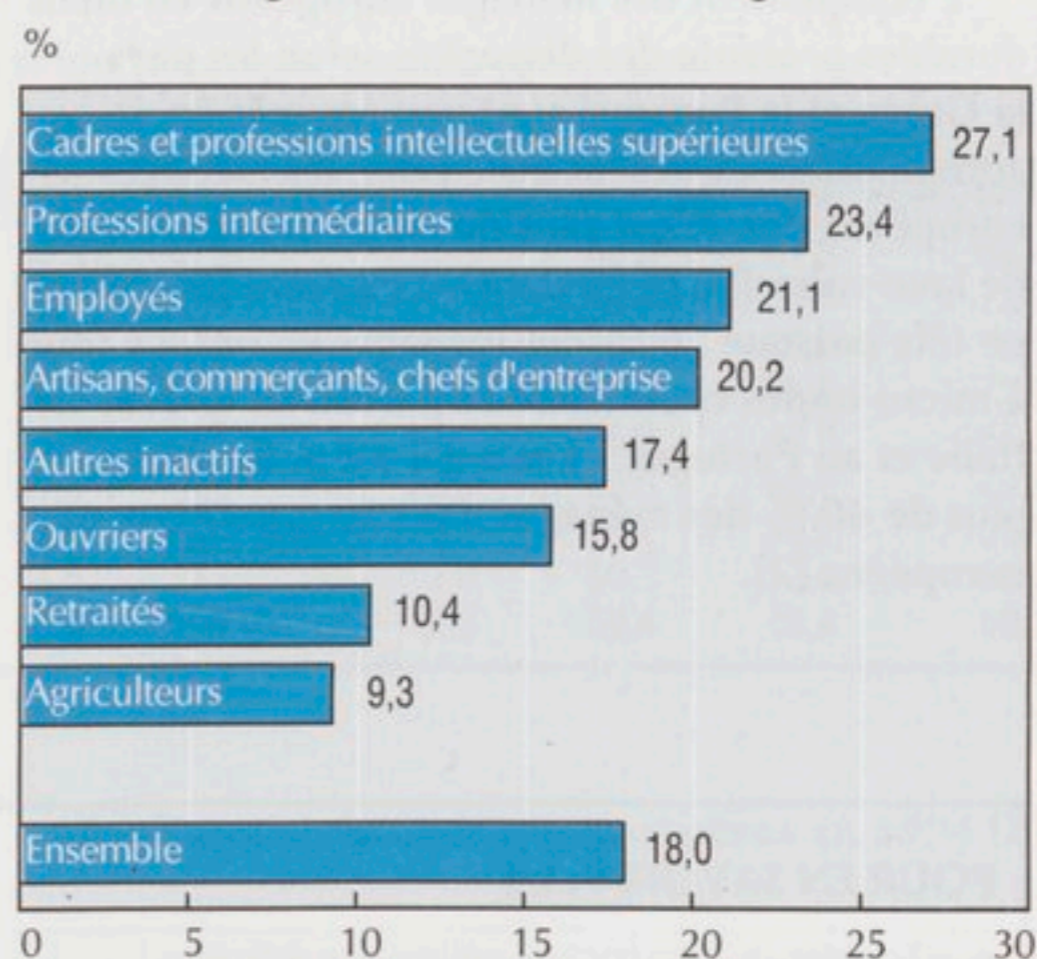
	Consommation milliards de F	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1996	1991-1996	1995	1996	
					1970	1996
Alimentation, boisson, tabac	850,9	0,5	1,1	0,1	26,0	17,8
dont : viande	206,1	-0,4	0,9	-1,9	7,4	4,3
poissons	40,6	2,1	2,9	1,8	0,9	0,9
lait, fromages, œufs	99,1	1,2	1,9	0,9	2,7	2,1
fruits frais	39,1	0,0	1,5	0	1,4	0,8
boissons alcoolisées	90,8	0,9	1,2	-0,1	3,0	1,9
tabac	72,3	-1,5	-1,6	-1,7	1,5	1,5
Habillement (y c. chaussures)	248,2	-1,7	-2,4	-0,4	9,6	5,2
Logement, chauffage, éclairage	1 060,0	2,8	3,3	3,4	15,3	22,3
dont : location de logement	759,0	3,2	3,2	3,1	9,7	15,9
chauffage, éclairage	178,6	2,4	3,5	5,9	3,6	3,7
Équipement et entretien du logement	349,8	0,1	1,3	1,2	10,2	7,3
dont : meubles, accessoires	97,6	-1,9	0,1	0,2	2,7	2,0
Services médicaux et de santé	489,6	2,9	0,7	1,8	7,1	10,3
dont : médicaments	124,4	4,8	5,2	2,9	2,4	2,6
médecins	108,2	2,3	-0,1	1,6	1,6	2,3
dentistes	42,9	2,8	-2,3	2,5	0,6	0,9
Transports et communications	795,5	1,0	1,7	3,8	13,4	16,7
dont : achat d'automobiles	164,5	-0,6	-3,3	11,6	2,6	3,5
transports collectifs	100,1	0,2	-3,4	7,5	2,2	2,1
Loisirs, culture	352,2	1,4	1,1	1,5	6,9	7,4
dont : matériel électronique	32,2	1,4	2,8	1,2	0,8	0,7
livres, quotidiens, périodiques	65,7	-0,6	-0,8	0,0	1,5	1,4
Autres biens et services	621,8	0,6	1,3	1,0	11,5	13,0
dont : hôtels, cafés, restaurants, voyages	340,8	0,2	-0,3	0,7	6,1	7,1
Consommation nationale (y c. non marchande)	4 768,0	1,2	1,5	1,9	100,0	100,0

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [5]

	1970	1980	1995
Pain (kg)	80,57	70,64	59,59
Pommes de terre (kg)	95,57	89,01	64,10
Légumes frais (kg)	70,44	88,41	89,68
Bœuf (kg)	15,62	19,25	16,67
Volailles (kg)	14,20	19,29	22,60
Œufs (kg)	11,53	14,25	15,50
Poissons, coquillages, crustacés (kg) *	9,93	12,85	16,44
Lait frais (litre)	95,24	74,03	74,42
Fromage (kg)	13,81	15,25	18,44
Yaourts (kg)	8,56	8,71	17,36
Huile alimentaire (kg)	8,08	10,84	12,85
Sucre (kg)	20,41	14,98	8,88
Vins courants (litre)	95,57	77,07	40,59
Vins AOC (litre)	8,03	14,92	25,48
Bière (litre)	41,43	44,22	37,45
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	54,68	108,19

* Frais et surgelés.

Part des repas à l'extérieur dans le budget alimentaire des ménages en 1995 [2]



Consommation des ménages par habitant dans quelques pays en 1994 [3]

	Allemagne	Danemark	France	Royaume-Uni	Italie	Pays-Bas	Belgique	Espagne	États-Unis*
Ensemble en écus	11 348	12 489	11 783	9 170	9 241	10 938	11 716	6 910	14 089
dont : produits aliment. boissons et tabac	14,7	20,0	18,0	20,3	19,6	14,6	16,8	20,0	11,4
articles d'habillement, chaussures	6,7	5,3	5,6	5,9	9,1	6,3	7,2	7,8	5,9
logement, éclairage, chauffage	20,4	27,5	21,0	19,6	17,5	19,5	18,0	13,1	18,1
transports, communications	15,2	17,7	16,2	17,4	11,9	12,9	13,0	15,7	14,0
services médicaux, dépenses de santé	15,6	2,1	10,1	1,7	6,9	12,9	9,8	4,7	17,8

* 1993.

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1996, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du lave-vaisselle se poursuit : la proportion des ménages équipés est de 35 %. Les produits nouveaux se diffusent très rapidement : les ménages manifestent un vif engouement pour le magnétoscope (59,3 % de ménages équipés), puisque celui-ci dépasse le lave-vaisselle depuis 1991 et le congélateur depuis 1994. Le micro-ondes a connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990. En mai 1996, 47,3 % des foyers possèdent un micro-ondes contre 18,7 % en janvier 1990. En 1994, le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur (26,9 %) et le réfrigérateur (13,2 %) [1].

En 1994, trois ménages sur quatre disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement ne cesse de croître : 28,4 % des ménages disposent d'au moins deux voitures (et 5,5 % de 3 ou plus), contre 17,3 % au début des années 80. Le **parc automobile** a vieilli : l'âge moyen des véhicules est de 7 ans en 1994 contre 6 en 1982. En dix ans la proportion de véhicules diesel a crû fortement : 26 % en 1994 contre 6 % en 1982 [3].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce et le Portugal sont peu équipés en automobiles. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle, le Royaume-Uni étant largement en tête puisque 76 % des ménages en ont. Le four à micro-ondes commence sa percée en Grèce, en Italie et au Portugal, alors qu'il est présent chez plus de 40 % des ménages dans de nombreux pays européens [2].

DÉFINITIONS

- **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».
- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « Toujours plus loin...mais en voiture », n° 417, décembre 1995 ; « L'équipement des ménages en 1990, un bien récent : le micro-ondes », n° 225, septembre 1992 ; « La voiture : une habitude qui se prend jeune », n° 474, juillet 1996.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables - ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991 ; « Radioscopie du budget des

ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992 ; « L'équipement des ménages en 1991, n° 49, juin 1993 ».

- « Le minitel à puce », *Messages des Postes et Télécommunications*, n° 433, novembre 1994-janvier 1995, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur.

SOURCES

- [1] Division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [2] Panel européen, Eurostat, 1994.
- [3] « Un ménage sur quatre dispose d'une deuxième voiture », *INSEE-Première*, n° 418, décembre 1995.

Taux de multi-équipement pour quelques biens durables [1]

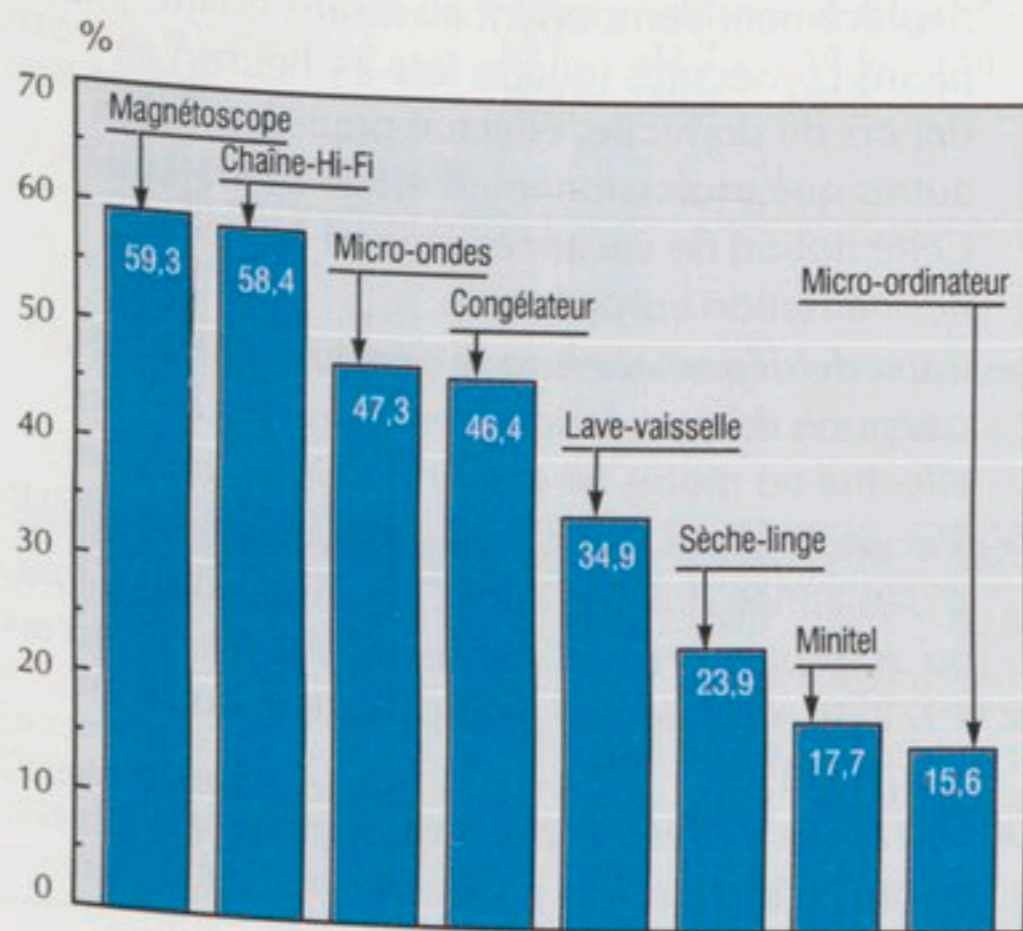
	%		
	Début 1980	Mi-1993	Mi-1994
Automobile	17,3	27,5	28,4
Réfrigérateur	7,1	12,4	13,2
Lave-linge	4,3	4,6	5,1
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	25,2	26,9

Caractéristiques du parc automobile* [3]

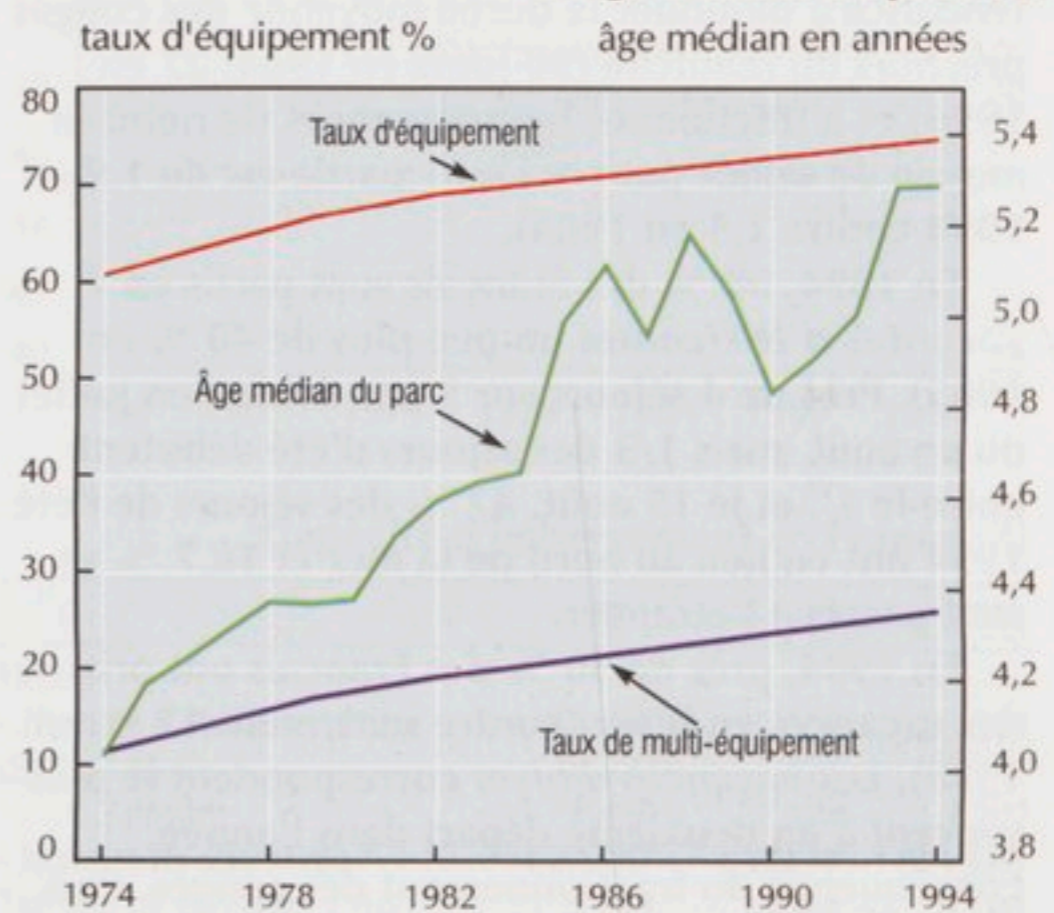
	1982	1994
Âge moyen en années	6,2	7,0
Puissance fiscale moyenne en CV	6,3	6,1
Part des diesel en %	6,0	26,0
Part des voitures acquises neuves en %	46,8	42,0

* Voitures particulières, véhicules utilitaires légers et voiturettes.

Taux d'équipement des ménages en 1996 [1]



Équipement des ménages en automobiles et âge médian du parc [3]



Équipement des ménages selon la catégorie socio-professionnelle en 1996 [1]

	%							
	Sèche-linge	Lave-vaisselle	Micro-ondes	Minitel	Micro-ordinateur	Chaîne HI-Fi	Congélateur	Magnéscope
Agriculteurs exploitants	28,7	49,3	36,3	32,8	1,8	48,9	81,6	56,4
Artisans, commerçants	41,6	61,1	63,1	30,9	7,6	72,8	50,7	73,7
Professions intellectuelles supérieures	41,7	60,2	64,9	38,6	31,8	84,9	39,2	72,0
Professions intermédiaires	32,5	43,8	59,7	24,1	23,6	79,2	44,5	72,8
Employés	22,9	28,0	50,4	13,8	12,7	66,9	42,6	65,1
Ouvriers	24,7	25,0	47,6	9,3	12,1	63,5	50,8	69,6
Retraités	11,2	27,8	32,8	12,5	8,5	30,2	48,2	39,1
Autres inactifs	3,2	7,9	31,5	3,1	2,0	50,3	13,9	22,9
Total	23,9	34,9	47,3	17,7	15,6	58,4	46,4	59,3

Parcs et âge moyen de divers biens durables (mi-1994) [1]

Biens durables	ménages seulement	
	Parc millions	Âge moyen années
Automobile	24,5	7,0
Réfrigérateur	25,3	8,8
Congélateur	10,9	8,0
Lave-linge	21,1	6,7
Lave-vaisselle	8,3	6,5
Téléviseur	28,3	5,8

Équipement des ménages européens en 1994 [2]

	%				
	Automobile	Téléviseur couleur	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone
Allemagne	71,7	95,0	38,5	26,5	91,0
Belgique	74,6	95,4	40,9	29,7	91,7
Danemark	58,0	94,8	27,7	27,6	95,6
Espagne	68,4	97,5	27,3	15,7	84,5
France	77,9	92,3	40,3	33,8	95,6
Grèce	55,2	86,7	4,7	16,7	87,8
Irlande	65,1	94,9	45,7	17,8	77,2
Italie	77,2	95,0	10,9	24,6	90,8
Luxembourg	83,2	97,2	28,2	50,0	98,1
Pays-Bas	58,2	96,8	43,2	16,2	98,0
Portugal	55,3	83,3	10,6	16,8	73,8
Royaume-Uni	69,9	95,8	65,4	18,8	91,3

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1994, 62 % des Français ont pris des vacances hors de leur domicile, contre moins de 44 % trente ans auparavant. La diffusion des vacances a eu lieu essentiellement entre 1969 et 1976, période au cours de laquelle le **taux de départ en vacances** est passé de 45 à 54 %. Depuis 1989, il fluctue autour de 60 %.

Le nombre annuel de séjours de vacances a plus que doublé entre 1964 et 1994, passant de 31 à 69 millions. En revanche, les partants ont tendance à diminuer la durée moyenne des congés pris hors du domicile (30 jours en 1964, 27 en 1994) et à fractionner leurs vacances (le nombre moyen de séjour par personne partie est de 1,9 en 1994 contre 1,5 en 1964).

En 1994, 58 % des Français sont partis en **vacances d'été** (contre un peu plus de 40 % en 1965). Près de 4 séjours sur 5 ont débuté en juillet ou en août, mais 1/3 des séjours d'été débutent entre le 1^{er} et le 15 août. 47 % des séjours de l'été 1994 ont eu lieu au bord de la mer et 18,7 % se sont passés à l'étranger.

En 1994, près de 30 % des Français ont pris des vacances en hiver (contre seulement 17 % en 1975). Les **vacances d'hiver** correspondent le plus souvent à un deuxième départ dans l'année, conséquence du fractionnement des congés. Plus d'un séjour sur quatre a lieu à la campagne et les séjours à la neige ne représentent qu'un quart des vacances d'hiver. Seulement 10 % des Français sont partis aux sports d'hiver en 1994, taux à peu près stable depuis 10 ans.

En été comme en hiver les Français privilégient la voiture comme moyen de transport : ils l'utilisent pour 80 % de leurs voyages en France en hiver et 84 % en été.

Le taux de départ des catégories sociales qui partent le moins en vacances (agriculteurs, ouvriers et inactifs) a augmenté plus rapidement que celui des cadres et employés qui ne sont pas beaucoup plus nombreux à partir en 1994 qu'en 1964 [1].

En 1995, la France est le premier pays visité du monde avec 60 millions de touristes entrés sur le territoire, suivi de l'Italie (environ 56 millions) ; mais les touristes séjournent en moyenne près de cinq fois plus longtemps en France qu'en Italie [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento du tourisme*, 1996, direction des Industries touristiques, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- « Les vacances de l'été 1994 : un taux de départ record », *INSEE-Première*, n° 396, juillet 1995.

DÉFINITIONS

- **Français**. Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'Insee, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Vacances**. On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances répond à une normalisation européenne.
- **Taux de départ**. Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été**. Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1^{er} mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).
- **Vacances d'hiver**. Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

SOURCES

- [1] « Les vacances des Français - tendances longues et résultats détaillés de 1993 et 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 80-81, mars 1996.
- [2] Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE, OCDE, mars 1997.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1984, 1987 et 1997, Insee.
- [4] « Les vacances des Français en... », Collections de l'INSEE, série M « Ménages », n° 6 et n° 41.

Dépenses des touristes étrangers en France [2]
milliards de francs

	1987	1990	1994	1995
Union européenne	29,1	47,6	58,6	58,9
Allemagne*	8,4	12,4	16,5	17,1
Royaume-Uni	7,0	11,3	13,2	12,6
Italie	4,1	6,6	7,9	7,3
Espagne	2,8	6,7	4,8	4,7
Portugal	0,2	0,2	0,5	0,5
Grèce	0,1	0,1	0,3	0,2
UEBL	4,0	5,5	9,5	10,5
Pays-Bas	2,2	4,1	4,7	5,0
Danemark	0,3	0,5	0,8	0,8
Irlande	0,1	0,1	0,3	0,2
États-Unis et Canada	16,1	17,7	19,4	18,9
Total mondial	71,3	109,9	137,0	...

* À partir de 1990 y compris ex-RDA.

Quelques caractéristiques des séjours de vacances des Français [4]

Proportion de séjours de vacances :	1973	1982	1990	1994
En France	83,1	84,7	82,6	82,8
À la mer	36,6	36,3	37,5	36,1
À l'hôtel	15,9	13,6	12,7	11,9
En camping	15,2	14,4	10,7	10,1
Chez des parents ou amis	41,9	42,1	43,8	44,1
Utilisant l'automobile comme moyen de transport	75,1	75,4	74,6	75,7

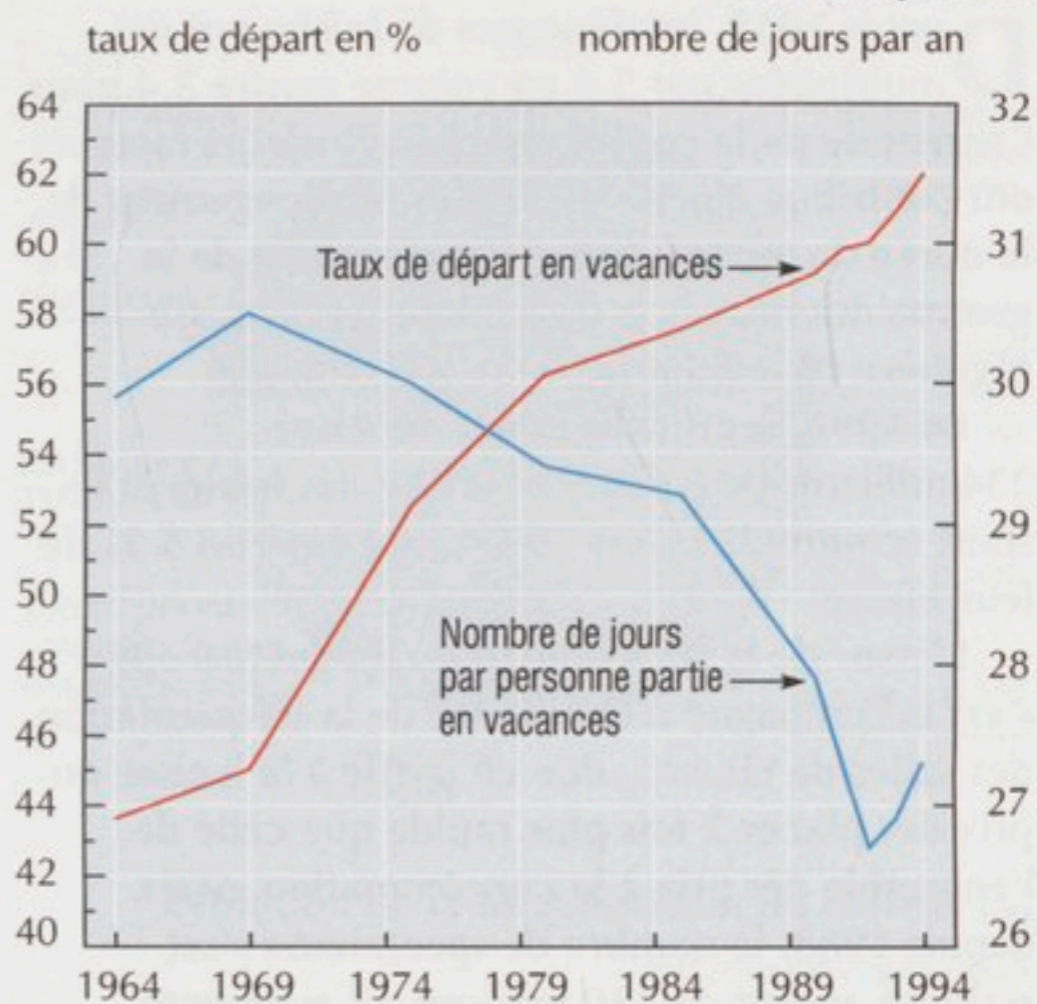
Répartition des séjours de vacances passés en France selon le genre de séjour [1] [3]

	Hiver		Été	
	1974	1994	1974	1994
Circuit	2,1	1,9	4,1	4,7
Mer	16,1	19,0	43,4	46,7
Montagne	28,8	36,6	17,1	15,7
Campagne	33,8	26,4	29,6	25,0
Villes et autres	19,2	16,1	5,8	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tourisme dans quelques pays en 1995 [2]

Pays	Arrivées aux frontières millions	Nuitées millions	Recettes milliards de \$	Balance touristique milliards de \$
France	60,0	490,7	27,5	11,1
Italie	55,7	113,0	27,5	15,0
États-Unis	43,4	...	61,1	15,3
Espagne	39,3	110,2	25,3	20,9
Royaume-Uni	22,2	164,9	19,1	-5,7
Canada	17,0	92,0	8,0	-2,2
Grèce	10,1	39,6	4,1	2,8
Turquie	7,7	18,5	5,0	4,0
Belgique	5,4	13,9	5,6	-3,4
Autriche	...	87,0	14,6	2,9
Allemagne	...	35,5	16,2	-34,5

Taux de départ et nombre de jours de vacances des Français [1]

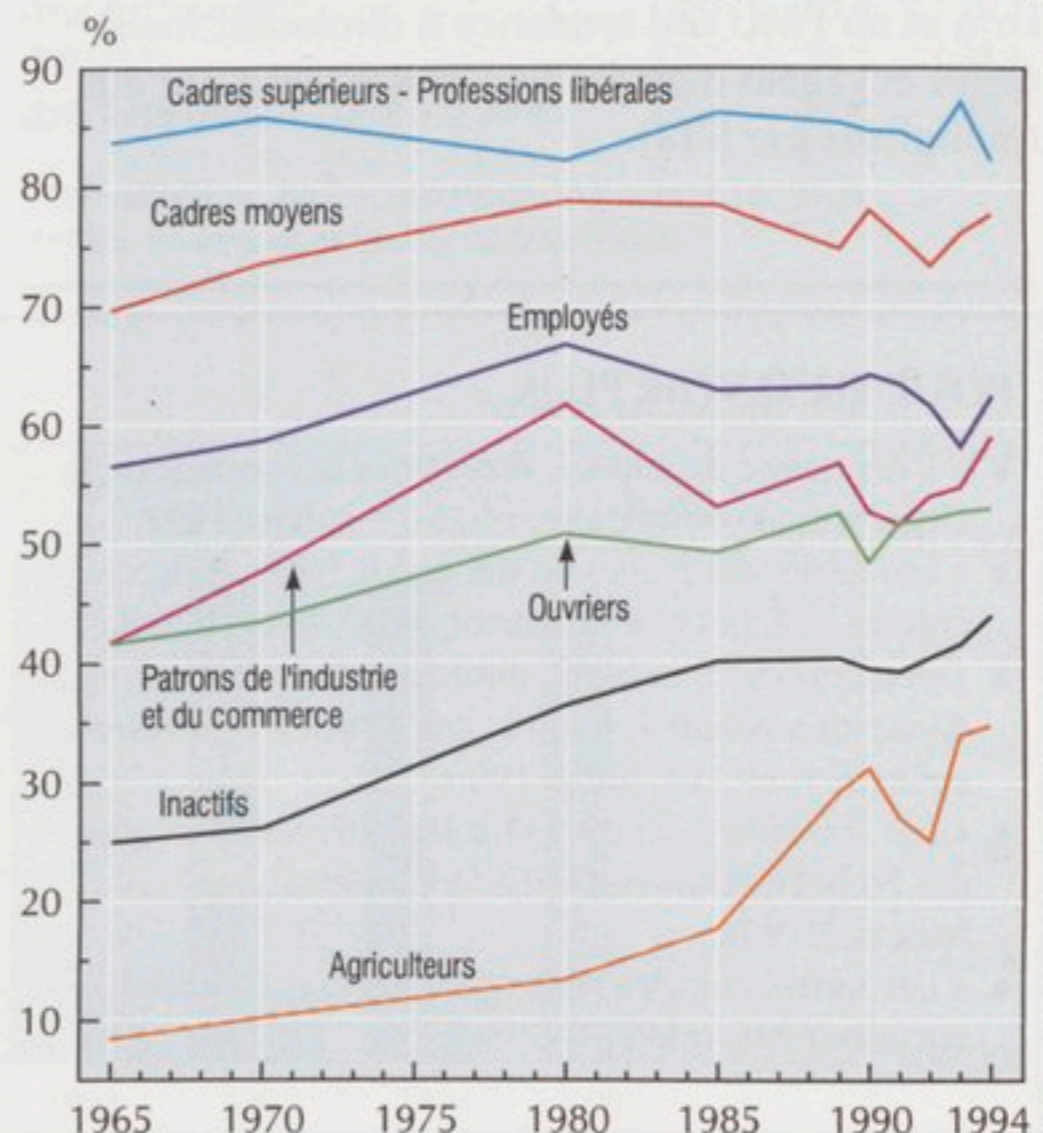


Capacité d'hébergement en France [3]

	1975	1985	1995
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	16 288	19 859	20 212
dont : 2 étoiles	4 832	7 021	10 586
3 étoiles	1 658	2 174	3 342
- Nombre de chambres	407 507	496 677	611 537
Terrains de camping	5 278	8 684	8 195
Villages de vacances	368	580	*515
Auberges de jeunesse	200	369	191
Gîtes ruraux et communaux	15 810	33 508	41 286
Chambres d'hôtes	///	5 419	17 659

* 1994

Taux de départ en vacances d'été selon la catégorie sociale [1]



4 consommation

PRÉSENTATION

Depuis 1959, les dépenses de loisirs ont été multipliées par 5,4 en volume contre 3,4 pour l'ensemble de la consommation. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution : l'allongement de la durée du temps libre, l'élargissement de la gamme des matériels disponibles et la baisse régulière de leurs prix.

En 1996, les ménages ont dépensé 234 milliards de F pour la culture, les loisirs et le sport (contre 227,6 en 1995), soit environ 5 % de leur budget [1].

L'essor de la **télévision** et du magnétoscope s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation des salles de **cinéma**, due en partie à la hausse du prix des places 2 fois plus rapide que celle de l'ensemble des prix à la consommation. Mais, depuis 1988, le nombre de spectateurs s'est stabilisé autour de 130 millions ; il augmente sensiblement en 1996 pour atteindre 136,3 millions [5].

En 1995, 2 315 bibliothèques municipales, employant 26 874 agents, ont prêté 136,9 millions de livres et magazines à 6,2 millions d'inscrits (dont 40,7 % d'enfants) [2].

Autre forme de loisirs, la pratique sportive s'est développée de façon constante depuis 10 ans : le nombre de licenciés dans les **fédérations sportives** a crû de 18 % entre 1984 et 1994. Le football et le tennis restent les fédérations regroupant le plus de licenciés (suivies de celles de pétanque et de ski), mais ce sont celles de golf et d'équitation qui ont connu la plus forte croissance.

En 1995, les Français ont dépensé 13 Mds de F au Loto, 20 Mds de F aux jeux instantanés et 35,5 Mds de F au PMU. Depuis 1990, les mises au Loto et au PMU ont tendance à diminuer, mais celles engagées dans les jeux instantanés ont été multipliées par 5 [3].

DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21 ;
 - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrements (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22 ;
 - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05 ;
 - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques, appareils jetables...) : NAP 18-09 ;
 - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15 ;
 - produits de la presse : NAP 51-20 ;
 - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30 ;
 - articles de sport : NAP 54-02 ;
 - bateaux de plaisance : NAP 54-03 ;
 - redevance télévision : NAP 86-01 ;
 - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04 ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) : NAP 86-05 ;
 - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) : NAP 86-06 ;
 - jeux de hasard : NAP 86-09 ;
 - centres de sport : NAP 86-10 ;
 - remontées mécaniques : NAP 86-11 ;
 - professeurs de sport : NAP 86-12.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'économie du sport », *Problèmes économiques*, la Documentation française, n° 2503, janvier 1997.
- « Les loisirs des jeunes en dehors du lycée et du collège », *Économie et statistique*, n° 293, 1996-3.
- *Développement culturel, ministère de la Culture*, : « La danse en amateur », n° 112, juin 1996, « Le théâtre en amateur », n° 114, juillet 1996.
- « Les amateurs ». Enquête sur les activités artistiques des Français, Donnat O., La Documentation française, 1996.
- « Les sorties culturelles des 12-25 ans », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », à paraître.
- [2] « Chiffres-clés 1996 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1985 et 1997.
- [4] « Les conditions de vie des ménages en 1986-1987 et 1993-1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 79, février 1996.
- [5] « Bilan 1996 », *Cnc info*, 1997.

Nombre de licenciés sportifs (y compris DOM-TOM) [3]

	1984	1994
Total	7 397 514	8 724 481
dont :		
Fédération française de football *	1 707 926	1 961 794
F. f. de tennis *	1 287 337	1 148 683
F. f. de pétanque et jeu provençal	492 555	581 460
F. f. de ski *	793 889	531 399
F. f. de basket *	364 623	454 729
F. f. de judo *	389 292	450 067
F. f. d'équitation *	145 071	299 003
F. f. de rugby	211 629	248 079
F. f. de golf	63 580	228 066
F. f. de hand-ball *	172 056	205 241
F. f. de voile *	106 639	203 296
F. f. de karaté et arts martiaux *	100 032	177 956
F. f. de gymnastique *	117 939	167 200
F. f. de natation *	107 107	159 767
F. f. de sports sous-marins	77 153	148 295
F. f. de tennis de table *	103 326	144 559
F. f. d'athlétisme *	110 597	142 853
F. f. de tir *	126 640	137 059

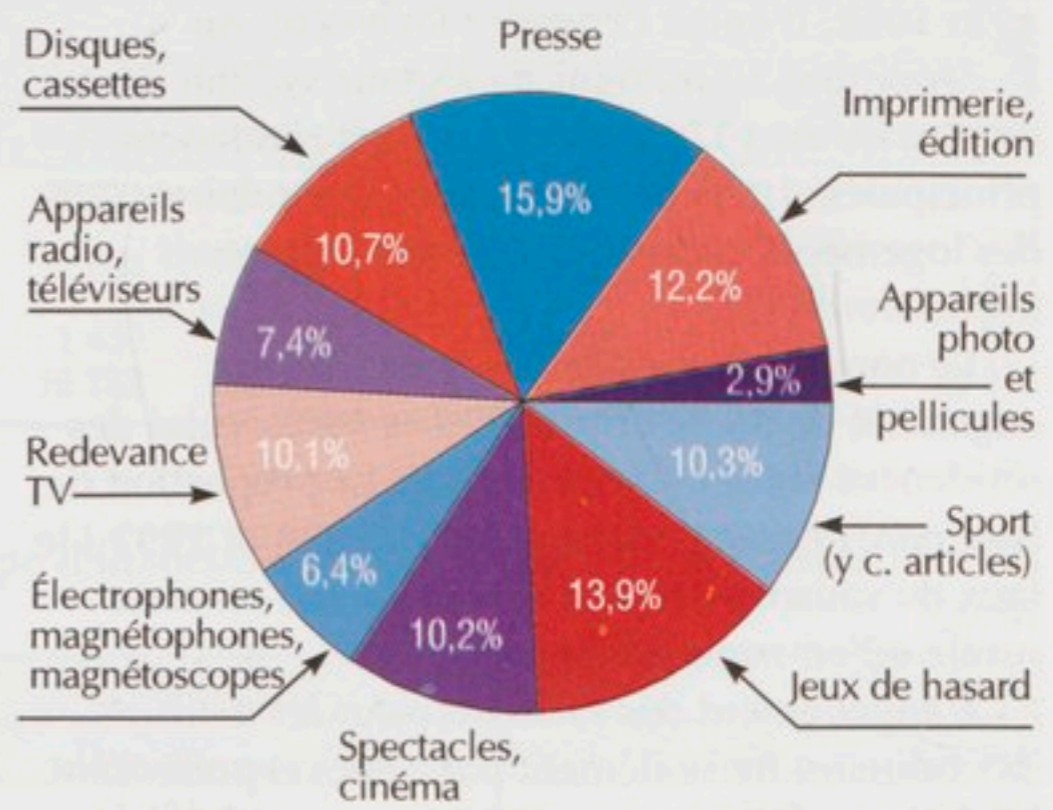
* Disciplines olympiques.

Les loisirs selon le sexe en 1994 [4]

	%	
	Homme	Femme
Lecture d'un quotidien tous les jours	40,4	33,0
Lecture de magazines régulièrement	52,7	54,9
Lecture de livres *	41,6	55,9
Tricot	2,8	40,3
Bricolage	62,0	13,0
Jardinage	35,7	26,9
Jeux de société	58,9	52,5
Sorties, spectacles :		
- souvent	17,7	10,1
- parfois	45,0	42,7
Pratique de sport **	35,6	27,2

* Au moins un au cours des 3 derniers mois. ** Au moins 1 fois par semaine.

Dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport en 1996 [1]



Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

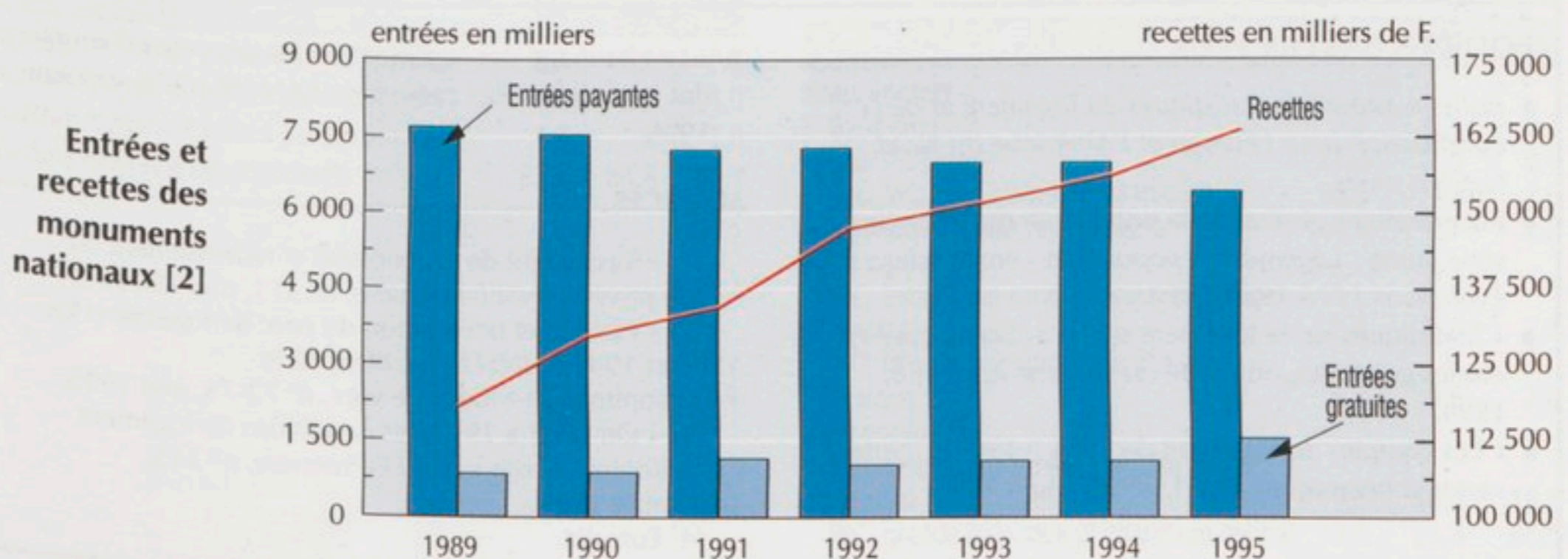
	millions de spectateurs				
	1989	1993	1994	1995	1996
Allemagne	101,6	130,5	132,8	124,5	132,9
Belgique	16,1	19,2	21,2	19,1	21,0
Danemark	10,3	10,2	10,3	8,8	...
Espagne	78,1	87,7	89,1	89,9	101,1
France	120,9	132,7	124,5	130,2	136,3
Italie	94,8	92,2	98,0	90,7	...
Pays-Bas	15,6	15,9	16,0	17,0	17,0
Royaume-Uni	94,6	113,4	124,0	114,9	123,8
États-Unis	1 132,5	1 180,0	1 210,0	1 220,0	1 265,0
Japon	143,6	130,7	123,0	127,0	119,8

Les « jeux » [3]

	milliards de F		
	1990	1994	1995
Loto *	13,8	12,8	12,9
Jeux instantanés**	4,0	18,4	20,1
PMU***	37,7	36,1	35,5
dont : tiercé, quarté +, quinté +, 2 sur 4	18,7	20,8	20,1

* Loto national + Loto 7 + Loto sportif. ** Y c. Tac o Tac, Kéno, ...

*** Y c. les sommes pariées sur les hippodromes.



PRÉSENTATION

Fin 1992, d'après l'*enquête logement*, on dénombre 27 millions de *logements*, soit 41 % de plus qu'en 1970 ; 82 % sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires, 7 % des logements vacants et 1 % des *logements occasionnels* [1].

Le nombre de *résidences principales* a augmenté de 35 % entre 1970 et 1992, celui des *résidences secondaires* a doublé. La proportion de *logements vacants* régresse entre 1988 et 1992 ; le taux de vacance est plus élevé (8,7 %) en zone rurale qu'en zone urbaine (6,9 %).

L'engouement des Français pour les *maisons individuelles* ne se dément pas : elles représentent 57,8 % des logements en 1994 contre 48 % en 1982. Dans l'Union européenne, les habitants des pays méditerranéens habitent majoritairement dans des immeubles collectifs ainsi que les Allemands. À l'opposé, l'habitat au Royaume-Uni et en Irlande est constitué à plus des 4/5 de maisons individuelles.

Les logements sont de plus en plus spacieux tandis que la taille des ménages se réduit. Le *nombre moyen de pièces* par logement a augmenté de près d'une pièce en 30 ans (4 en 1992 contre 3,1 en 1962) et la surface moyenne de près de 20 m² en 22 ans (86,4 m² en 1992 contre 68 m² en 1970).

L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui près de 4 résidences principales sur 5 ont *tout le confort* contre un peu moins de 1 sur 2 en 1975. Le multi-équipement en espaces sanitaires progresse : en 1992, 16,7 % des logements sont équipés d'au moins 2 WC, 9,2 % d'au moins 2 salles de bains ; 7,8 % disposent de multi-équipement à la fois pour ces 2 éléments (il s'agit de grands logements occupés principalement par des cadres, des professions libérales ou des chefs d'entreprise) [3].

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1992-1993 s'est déroulée de novembre 1992 à janvier 1993 auprès d'un échantillon de 48 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre 1984 et octobre-novembre 1988.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement neuf.** On considère comme neuf un logement achevé 4 années avant la date d'observation, c'est-à-dire de 1985 à 1988 pour 1988 et de 1989 à 1992 pour 1992. Les autres logements constituent le parc des logements anciens.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*, Nations unies.
- Recensement général de la population de 1990, Insee, série jaune : *Logements - population - emploi. Évolutions 1975-1982-1990*.
- « Statistiques sur le logement social », *Statistiques et études générales*, ministère du Logement, n° 168, 1994.
- « Les comptes du logement de 1984 à 1994 », *Notes vertes économiques*, DAEI, n° 398, juin 1996.

- « Le chauffage des logements et les dépenses d'énergie des ménages », *Les cahiers de l'ANAH*, n° 78, octobre 1996.

SOURCES

- [1] « Tassement de la propriété et redressement du locatif privé », *INSEE-Première*, n° 313, mai 1994.
- [2] « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [3] « De 1988 à 1992, les conditions de logement s'améliorent encore », *INSEE-Première*, n° 343, septembre 1994.
- [4] Eurostat.

Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune [1]

milliers

	1984			1988			1992
	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière
Résidences principales	20 364	5 447	15 809	21 256	5 339	16 792	22 131
Logements occasionnels	2 293	1 353	944	2 297	74	230	304
Résidences secondaires					1 437	1 107	2 544
Logements vacants	1 919	726	1 430	2 156	655	1 342	1 997
Ensemble	24 576	7 526	18 183	25 709	7 505	19 471	26 976

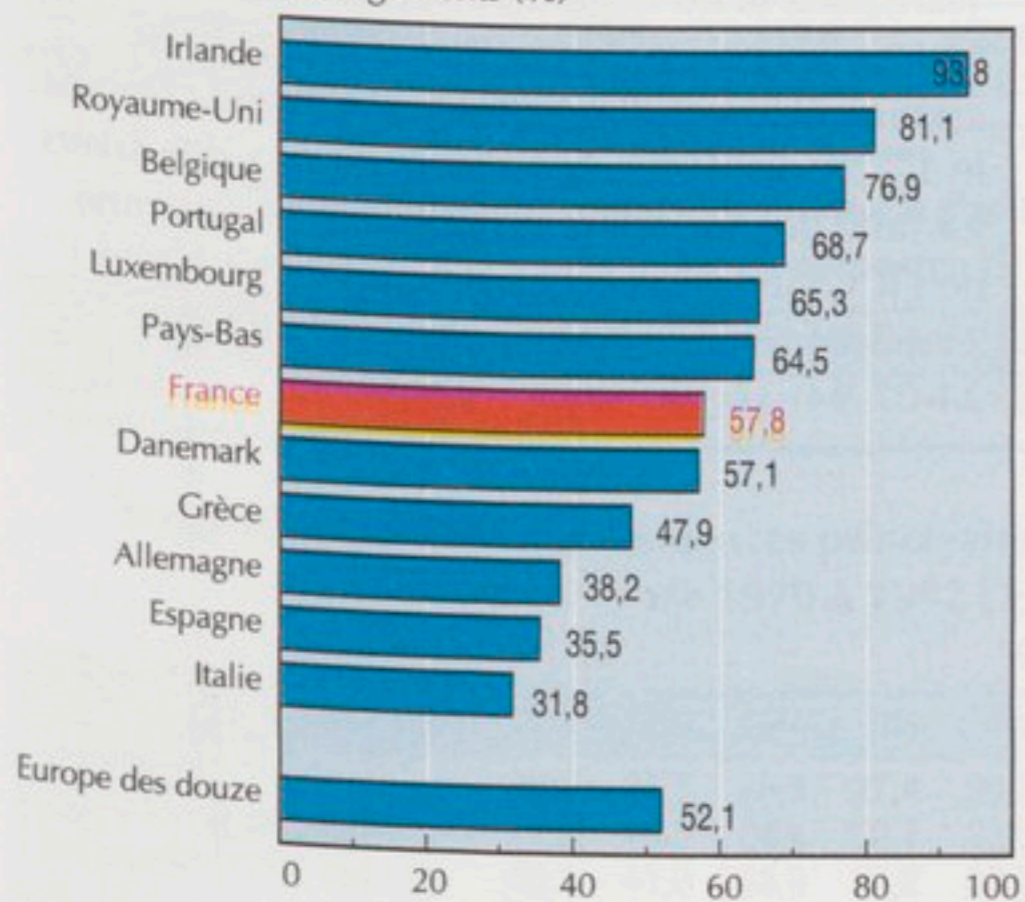
Les résidences principales selon le type d'immeuble et l'ancienneté de la construction [2]

milliers

	1988			1992		
	Neuf	Ancien	Ensemble	Neuf	Ancien	Ensemble
Maison individuelle	766	11 012	11 778	545	11 798	12 343
Logement en immeuble collectif	375	9 103	9 478	421	9 367	9 788
Ensemble	1 141	20 115	21 256	966	21 165	22 131

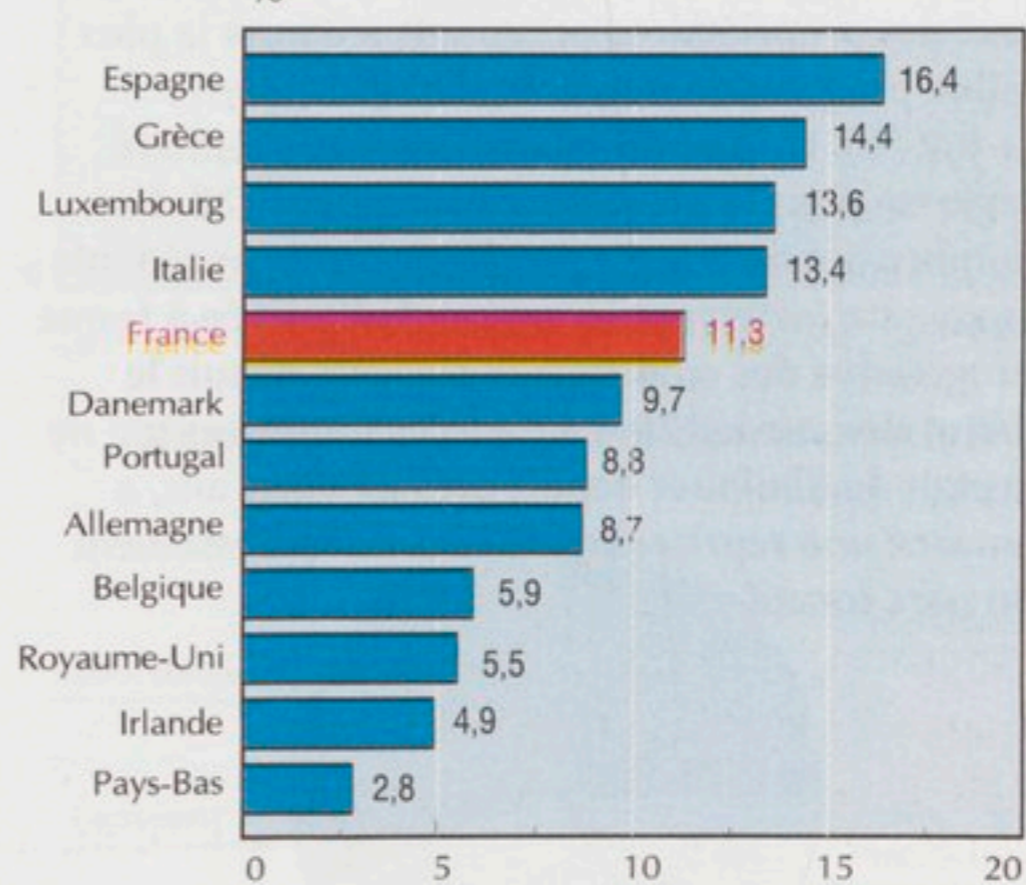
L'habitat individuel en Europe en 1994 [4]

part des maisons individuelles dans le parc de logements (%)



Part des ménages possédant une résidence secondaire en Europe en 1994 [4]

%



Évolution des caractéristiques des résidences principales [3]

	1984	1988	1992
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6
Surface moyenne des logements (m ²)	82,0	84,8	86,4

Répartition des résidences principales selon le confort [2]

%

	1970	1984	1992
Sans confort			
Sans eau	5,7	0,4	0,2
Eau seulement	27,9	7,5	2,8
Eau, WC sans installation sanitaire	10,5	4,4	2,0
Installation sanitaire, sans WC	4,5	2,7	1,2
Avec confort			
WC, installation sanitaire sans chauffage central	11,8	8,6	7,0
WC, grande baignoire sans chauffage central	5,3	6,6	7,0
Tout confort			
WC, installation sanitaire et chauffage central	15,3	18,5	19,2
WC, grande baignoire et chauffage central	19,0	51,3	60,6

PRÉSENTATION

Entre janvier 1996 et janvier 1997, l'**indice général des loyers** a progressé de 1,6 %. Sur ces douze dernières années, c'est la hausse la plus faible, et elle est, pour la première fois, inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation (1,8 %), ce qui a pour conséquence une légère baisse des loyers en francs constants. Un peu plus d'un tiers des locataires n'a pas eu de hausse de loyer en 1996. Les hausses observées dans le secteur libre sont moins fortes que celles du secteur HLM et les loyers parisiens ont augmenté moins vite que les autres. Pour l'ensemble du parc de logements, un ménage dépense en 1996 en moyenne 2 035 F par mois pour son loyer. Dans les HLM, les loyers sont moins élevés, 1 570 F contre 2 490 F pour le secteur libre, et les surfaces plus grandes, 70 m² contre 63 m². La dispersion des loyers HLM est faible contrairement au secteur libre [6].

En 1992, 53,8 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale, et 37,7 % en sont **locataires**. De 1988 à 1992, la part des propriétaires occupants a connu la plus faible progression observée depuis la guerre (+ 0,2 %). La part des **accédants à la propriété** régresse pour la première fois depuis 1970. Le nombre des ménages **propriétaires non accédants** augmente fortement en raison de l'arrivée à terme progressive des emprunts contractés depuis le début des années 70. La part des locataires qui ne cessait de diminuer depuis près de vingt ans, a amorcé une reprise due surtout au redressement du parc locatif privé [1].

DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales louées vides en France métropolitaine hors communes rurales.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage d'habitation passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les ménages et leurs logements au début des années quatre-vingt-dix », *Économie et Statistique*, Insee, n° 288-289, 1995/8-9.
- « La demande potentielle de logements neufs à moyen terme », *INSEE-Première*, n° 518, avril 1997.
- *Le marché foncier*, Rapport du Conseil Économique et Social, janvier 1996.
- « Le parc locatif social au 1^{er} janvier 1996 », *Notes vertes économiques*, DAEI, n° 399, juin 1996.

SOURCES

- [1] « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [2] « Dépenses de logement et comportements résidentiels en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 77-78, décembre 1995.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1997.
- [4] *Notes vertes économiques*, série « Informations rapides », avril 1997, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [5] *Bulletin d'informations économiques notariales*, Chambre des notaires de Paris.
- [6] « Très faible hausse des loyers en 1996 », *INSEE-Première* n° 517, avril 1997.

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 5.2

Loyers mensuels moyens en janvier 1997 [6]
francs

	F/m ² pour un logement de 80 m ²	
HLM	22,6	1 808
<i>conventionnés</i>	22,8	1 824
<i>non conventionnés</i>	21,0	1 680
Loi de 1948	22,9	1 832
Secteur libre	39,2	3 136
<i>Libre (construit avant 1949)</i>	37,7	3 016
<i>Libre (construit après 1948)</i>	40,3	3 224

Indice du coût de la construction en 1996 [3]
base 100 : 4^e trimestre 1953

	Indice	Moyenne*
1 ^{er} trimestre	1 038	1 024,5
2 ^e trimestre	1 029	1 026,0
3 ^e trimestre	1 030	1 027,5
4 ^e trimestre	1 046	1 035,8

* Moyenne des quatre derniers indices.

Indice des loyers des résidences principales [3]
base 100 en 1990

	1994	1995	1996
Indice du mois de janvier	116,8	119,9	122,9
Moyenne annuelle	118,4	121,5	124,1

Prix moyen du logement ancien à Paris
au 2^e semestre [5]

	1986	1995	1996	Variation 96/95
Prix au m ²	10 669	16 539	15 384	- 7,0

Statut d'occupation des résidences principales
de 1970 à 1992 [1]

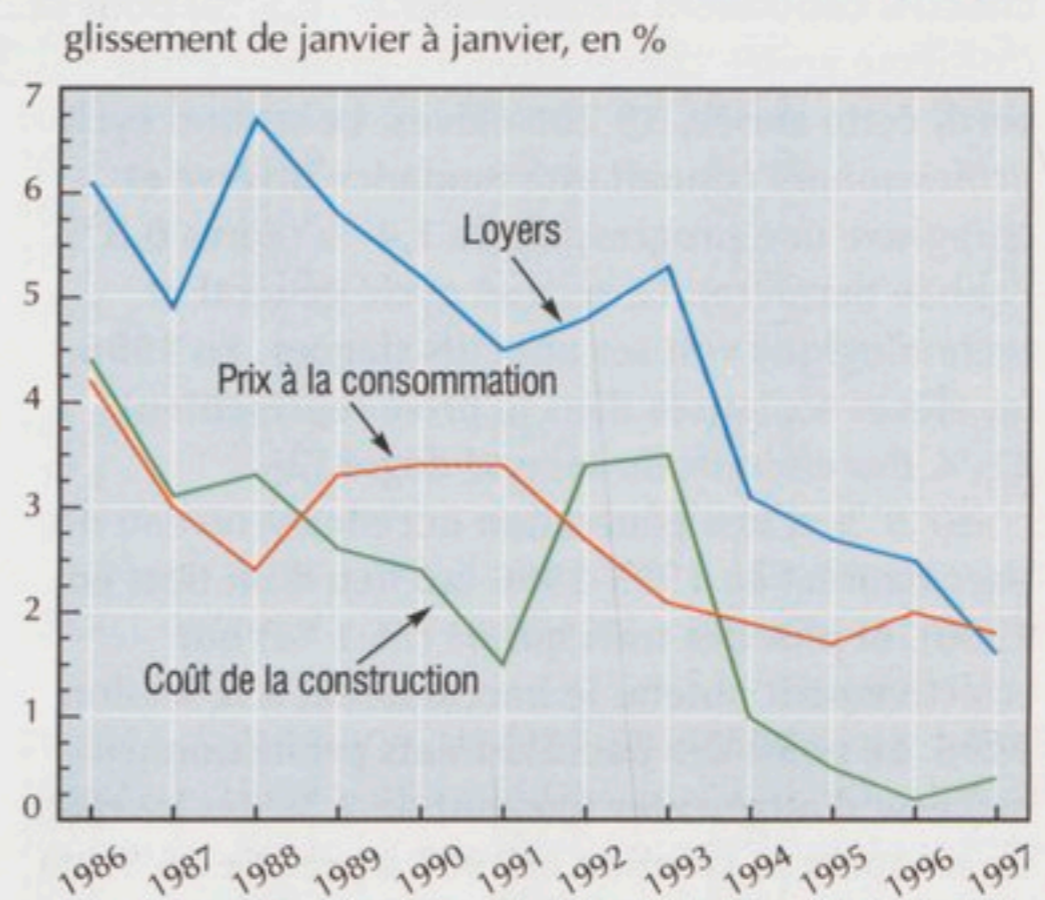
	%				
	1970	1978	1984	1988	1992
Propriétaires	30,6	26,8	26,3	27,4	30,3
Accédants à la propriété	14,2	19,9	24,4	26,1	23,5
Locataires d'un local loué vide	40,1	41,0	38,9	37,2	37,7
<i>dont HLM</i>	9,5	13,3	14,6	15,0	15,3
Autres locataires	2,5	2,0	1,9	1,5	1,5
Fermiers ou métayers	1,5	0,9	0,6	0,4	0,3
Logés gratuitement	11,1	9,4	7,9	7,2	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Caractéristiques des ménages
propriétaires récents* en 1992 [2]

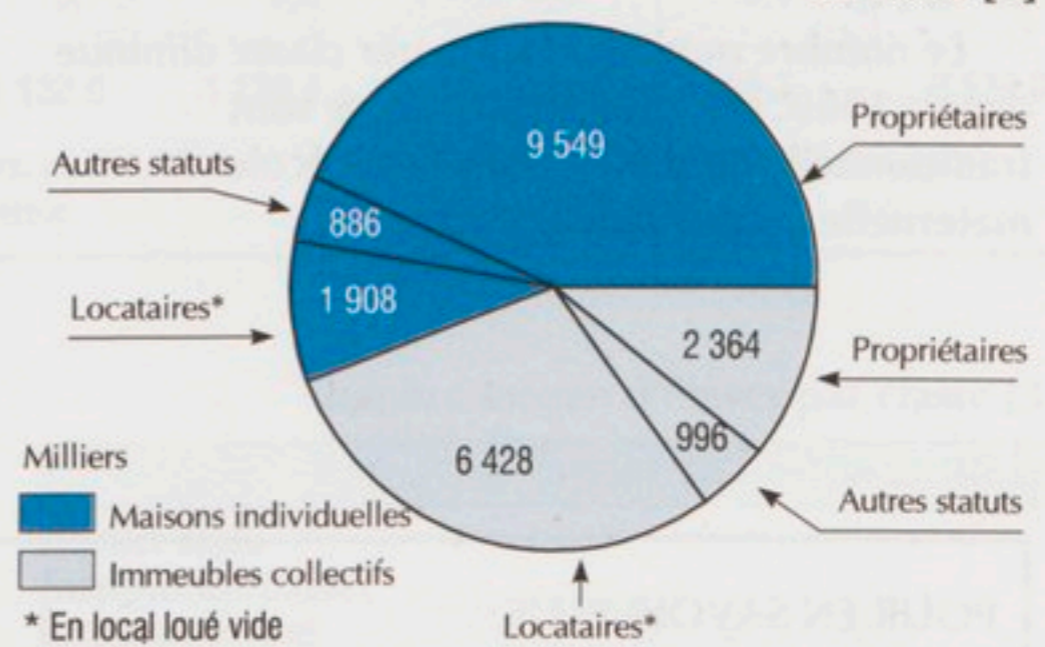
	Revenu annuel moyen du ménage	Prix moyen du logement	Taux moyen d'apport personnel %
Accédants PAP	168 774	561 307	22,4
Accédants PC	214 580	654 739	30,8
Autres	230 306	665 540	46,2
Ensemble	217 196	648 152	39,5
<i>dont : neuf</i>	<i>222 692</i>	<i>737 918</i>	<i>35,7</i>
<i>ancien</i>	<i>213 978</i>	<i>601 974</i>	<i>42,0</i>

* Ayant acquis leur logement entre 1985 et 1992.

Évolution des indices des loyers,
du coût de la construction et des prix [6]



Répartition du parc des résidences principales
en 1992 [1]



Prix moyens des logements neufs vendus [4]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé PAP	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé PAP	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Logement individuel (en milliers de F le lot) :								
4 ^e trimestre 1994	697	935	716	782	886	1 176	1 917	1 189
4 ^e trimestre 1995	738	880	792	807	903	1 052	1 084	1 058
4 ^e trimestre 1996	695	803	865	842	923	1 029	1 112	1 094
Logement collectif (F/m ²) :								
4 ^e trimestre 1994	9 106	10 453	12 852	11 951	10 419	13 129	20 983	17 027
4 ^e trimestre 1995	9 807	10 553	12 896	12 026	10 917	13 271	16 468	15 112
4 ^e trimestre 1996	10 068	10 140	13 183	12 350	12 023	12 547	16 298	15 636

PRÉSENTATION

À la rentrée 1995, la diminution du nombre d'élèves des écoles pré-élémentaires et élémentaires se poursuit, selon les prévisions, (- 0,5 %), dans la prolongation des rentrées 1994 (- 0,3 %), 1993 (- 0,7 %) et 1992 (- 0,9 %). 2 500 800 élèves sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui correspond, comme l'année précédente, à une baisse des effectifs (- 1,2 %). Dans l'enseignement élémentaire, le nombre d'élèves (3 945 200) stagne comme en 1994 [1].

Les établissements du second degré ont accueilli 5 405 500 élèves à la rentrée 1996. Les effectifs continuent de diminuer (- 0,5 %) pour la troisième année consécutive. Le premier cycle perd, cette année, 38 200 élèves. Le second cycle professionnel connaît une tendance inverse et enregistre une progression de 1,4 % (après 0,8 % l'année dernière). Le second cycle général et technologique voit ses effectifs stagner. En 1996, les élèves scolarisés dans le privé représentent 21 % des effectifs du second degré [2].

67,9 % d'une génération accède au niveau du baccalauréat en 1995-1996 (au lieu d'un tiers en 1980), et plus des trois quarts (76,1 %) ont effectivement obtenu le baccalauréat à la session 1996. Le poids des baccalauréats professionnels ne cesse d'augmenter (passant de 2 % des lauréats un an après sa création en 1987 à près de 16 % en 1996), celui du baccalauréat de technicien est de 28,5 % et celui du baccalauréat général est de 56 % [4].

Le nombre moyen d'élèves par classe diminue depuis 1960. Les effectifs par classe sont traditionnellement plus chargés en école maternelle qu'en école primaire [3].

DÉFINITIONS

- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau classe préparatoire à l'apprentissage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « Les élèves du second degré public à la rentrée 1996 », n° 96-51 ; « Projections d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 1996 et 1997 », n° 96-10 ; « Les langues vivantes », n° 96-40 ; « L'étude du latin et du grec », n° 96-33 ; « Projections d'effectifs d'élèves du premier degré pour la rentrée 1996 », n° 95-07.
- « Les inégalités devant l'école », INSEE-Première, n° 400, septembre 1995.
- « Effectifs scolaires et besoins en enseignants : tendances et prévisions », Économie et Statistique, Insee, n°274, 1994-4.

SOURCES

- [1] Note d'information, DEP : « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1993-1994 », n° 94-49. « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1994-1995 », n° 95-01.
- [2] Tableaux statistiques, DEP.
- [3] Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation, DEP, édition 1996.
- [4] L'état de l'École, DEP, n° 6, septembre 1996.

ÉLÈVES DES 1^{er} et 2^e DEGRÉS 6.1

Population scolaire du premier degré [1]

milliers

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1985-1986
Préélémentaire	2 217,3	2 192,9*	313,5	307,9	2 530,8	2 500,8	2 563,5
Élémentaire	3 365,7	3 366,7*	581,8	578,5	3 947,5	3 945,2	4 027,3
Initiation et adaptation	14,6	...	2,0	2,1	16,6	...	21,7
Intégration scolaire	45,8	...	2,7	2,4	48,5	...	73,8
Total premier degré	5 643,4	...	900,0	890,9	6 543,4	...	6 686,3

* Estimations

Population scolaire du second degré* [2]

milliers

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1995-1996	1996-1997	1995-1996	1996-1997	1995-1996	1996-1997	1986-1987
Premier cycle	2 593,4	2 561,5	668,3	662,0	3 261,7	3 223,5	3 291,9
soit : sixième	654,7	657,0	161,7	163,9	816,4	820,9	854,3
cinquième	669,6	655,2	165,2	162,6	834,8	817,7	912,6
quatrième (a)	637,4	613,7	170,2	166,2	807,6	779,9	694,3
troisième (b)	624,6	628,8	170,5	168,7	795,1	797,5	701,2
autres (c)	7,1	6,8	0,7	0,6	7,8	7,4	129,5
Second cycle professionnel	540,0	546,5	148,5	151,3	688,5	697,9	815,1
soit : CAP	50,9	50,7	17,4	18,0	68,3	68,7	428,3
BEP	365,6	367,7	93,5	95,4	459,1	463,2	371,5
MC (d) aux CAP et BEP	4,0	4,8	0,7	1,0	4,7	5,8	5,1
Bac professionnel (e)	119,5	123,3	36,9	36,9	156,4	160,2	10,2
Second cycle général et technologique	1 165,9	1 167,1	316,2	317,0	1 482,1	1 484,1	1 269,6
soit : seconde	406,6	411,0	106,6	106,7	513,2	517,7	457,3
première	361,3	367,2	102,7	103,7	464,0	470,8	412,0
terminale	398,0	389,0	106,9	106,7	504,9	495,7	400,3
soit : term. bac général	263,4	256,9	74,7	73,9	338,1	330,8	253,4
term. bac technol.	131,9	129,5	31,5	32,0	163,4	161,4	136,4
term. BT	2,8	2,6	0,7	0,8	3,5	3,4	10,5
Total second degré	4 299,3	4 275,2	1 133,0	1 130,4	5 432,3	5 405,5	5 376,6

* Hors enseignement spécial ; (a) y c. 4^e technologiques ; (b) y c. 3^e technologiques ; (c) CPA, CIPAL ; (d) Mention complémentaire ; (e) y c. les BMA (brevet des métiers d'art), non compris les formations complémentaires et les préparations diverses.

Admissions au baccalauréat en 1996 [2]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1995
Baccalauréat d'enseignement général	258 943	74,8	75,4
soit :			
L. Littéraire	65 178	72,4	71,7
ES. Économique et social	68 109	71,6	73,4
S. Scientifique	125 656	78,1	78,7
Baccalauréat technologique	132 300	77,8	75,9
dont :			
STI, STL + F10B	42 407	73,7	68,2
SMS. Sciences médico-sociales	15 304	80,1	74,1
STT. Sciences et technologies tertiaires	67 971	80,3	80,9
Hôtellerie	2 040	80,3	81,7
Baccalauréat professionnel	72 156	78,2	73,1
Ensembles des baccalauréats	463 399	76,1	75,2

Nombre moyen d'élèves par classe [3]

	1980-81	1990-91	1994-95	1995-96
Premier degré				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	...
Écoles primaires	23,5	22,5	22,6	...
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	26,3
Écoles primaires	26,2	24,5	24,2	24,1
Second degré				
<i>Enseignement public :</i>				
1 ^{er} cycle*	23,4	24,3	24,6	24,5
2 ^e cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	21,8
2 ^e cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	29,5
<i>Enseignement privé :</i>				
1 ^{er} cycle*	24,0	24,3	24,8	24,7
2 ^e cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	21,2
2 ^e cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	25,5

* Y compris CPPN et CPA.

PRÉSENTATION

En 1995, la *dépense intérieure d'éducation* s'élève à 563 Mds de F, soit 7,3 % du PIB (9 700 F par habitant). En 1995, comme en 1994, cette dépense a eu une croissance légèrement inférieure à celle du PIB (+ 1,9 % à prix constants alors que le PIB croît de 2,2 %). L'État en finance près des deux tiers [1].

En 1997, les crédits alloués à l'éducation dans le budget de l'État (324,2 milliards) sont en hausse de 2 % et en représentent le cinquième [3].

Au 1^{er} janvier 1995, 1 523 000 personnes (dont 61 % sont des enseignants exerçant dans les classes), travaillent dans l'enseignement, soit 6 % de la population active. 66 % d'entre elles sont des femmes, proportion nettement supérieure à celle enregistrée dans la population active totale (45 %) [2].

À la rentrée 1994-1995, le nombre d'enseignants dans le premier degré du secteur public est en très légère progression (+ 0,2 %), dans le second degré il augmente de 0,9 % [4].

En 1995, la *dépense moyenne d'éducation* par élève est de 33 800 F et s'échelonne de 21 500 F pour un élève de maternelle à 45 200 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité menant sans redoublement de la maternelle (à 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 470 900 F (aux prix de 1995) [1].

En 1994, que ce soit dans l'enseignement primaire ou dans le secondaire, la France a un *taux d'encadrement* (avec respectivement 20 et 14 élèves pour un enseignant) voisin de celui de l'Allemagne, du Royaume-Uni ou du Japon, mais nettement moins bon que celui de l'Autriche, du Danemark, de la Belgique ou de l'Italie, qui ont moins de 15 élèves par enseignant dans le primaire et moins de 10 dans le secondaire [5].

DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense est la somme des dépenses suivantes effectuées sur le territoire métropolitain : les dépenses pour les activités d'enseignement de type scolaire de tous niveaux (y c. l'enseignement artistique) effectuées dans les établissements publics ou privés, les dépenses pour les formations de type extra-scolaire (enseignement à distance, formation continue), les dépenses pour les activités visant à organiser le système d'enseignement (administration générale, recherche sur l'éducation), les dépenses de cantines, internats, médecine scolaire, transport scolaire, ainsi que les achats de livres et fournitures scolaires, les dépenses de rémunération des enseignants en formation. La dépense intérieure d'éducation est évaluée dans le compte de l'éducation qui est un compte-satellite de la Comptabilité nationale.
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Éditions Nathan-Université, Collection Fac-Éducation.
- *Notes d'information*, DEP : « Les concours de recrutement des enseignants du second degré en 1994 », n° 95-26; « Les maîtres auxiliaires des établissements publics du second degré en 1994-1995 », n° 95-17; « Les nouveaux professeurs des écoles sortis des instituts universitaires de formation des maîtres », n° 95-50; « Les enseignants du premier degré au 1^{er} janvier 1995 », n° 96-27.
- « Connaissance des enseignants », *Éducation et Formation*, DEP, n° 37, mars 1994.
- « Géographie de l'école », DEP.

SOURCES

- [1] « Le coût de l'éducation en 1995 - Évaluation provisoire des comptes », *Note d'information*, DEP, n° 96-30, juillet 1996.
- [2] *L'état de l'École*, DEP, édition 1996.
- [3] « La loi de finances pour 1997 ». *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 104, février 1997.
- [4] *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale.
- [5] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1996.
- [6] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1996.

ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS 6.2

Établissements du premier et du second degré en 1995-1996 [6]

	1995-1996	Dont public	Rappel 1994-1995
Premier degré	59 844	53 950	60 233
Écoles maternelles	18 844	18 524	18 989
Écoles élémentaires*	41 000	35 426	41 244
dont : à classe unique	6 571
Second degré	11 154	7 494	11 212
Collèges	6 706	4 924	6 700
Lycées professionnels	1 814	1 141	1 873
Lycées d'enseignement général et technique	2 634	1 429	2 639

* Y compris les « écoles spéciales ».

Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 1995 [1]

	francs courants			
	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	64 500	64 500	64 500	64 500
5 ans d'école primaire	111 500	111 500	111 500	111 500
4 ans en 1 ^{er} cycle	150 000	150 000	150 000	150 000
2 ans en 2 ^e cycle prof.	105 000	///	///	///
3 ans en 2 ^e cycle gén. et techn.	///	144 900	144 900	144 900
2 ans en IUT	///	///	105 200	///
3 ans en université	///	///	///	100 500
Dépense totale	431 000	470 900	576 100	571 400

Personnel enseignant [4]

	1993-1994	1994-1995
Premier degré public	301 698	302 209
soit : Préélémentaire + élémentaire	280 129	281 113
Spécial	21 569	21 096
Second degré public	361 043	364 430
soit : Collèges (SES comprises)	180 062	180 910
Lycées professionnels	54 881	54 065
Lycées	126 100	129 455
Premier degré privé	42 659	42 753
Second degré privé	88 389	89 778
Supérieur public	65 663	68 054
dont : Professeurs	17 091	17 214
Maîtres de conférence	24 924	26 807

Nombre d'élèves par enseignant dans quelques pays en 1994 (Enseignement public et privé) [5]

	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Ensemble secondaire
Allemagne	23,1	20,5	15,7	12,0	14,4
Autriche	18,2	11,9	8,3	7,8	8,1
Belgique	19,3	13,3	8,5
Danemark	12,4	11,0	9,0	9,1	9,0
Espagne	19,8	19,2	18,2	14,8	16,0
France	24,8	19,6	13,7
Grèce	15,8	16,5	13,1	11,1	12,1
Italie	13,0	10,2	8,0	8,9	8,5
Pays-Bas	21,1	22,4	16,9	16,5	16,7
Royaume-Uni	21,6	20,7	16,9	15,1	15,8
Suède	...	12,5	10,9	14,6	12,7
République Tchèque	11,5	19,7	13,4	12,8	13,1
Turquie	16,1	27,4	45,6	14,1	23,7
Japon	17,6	19,2	16,2	15,8	16,0

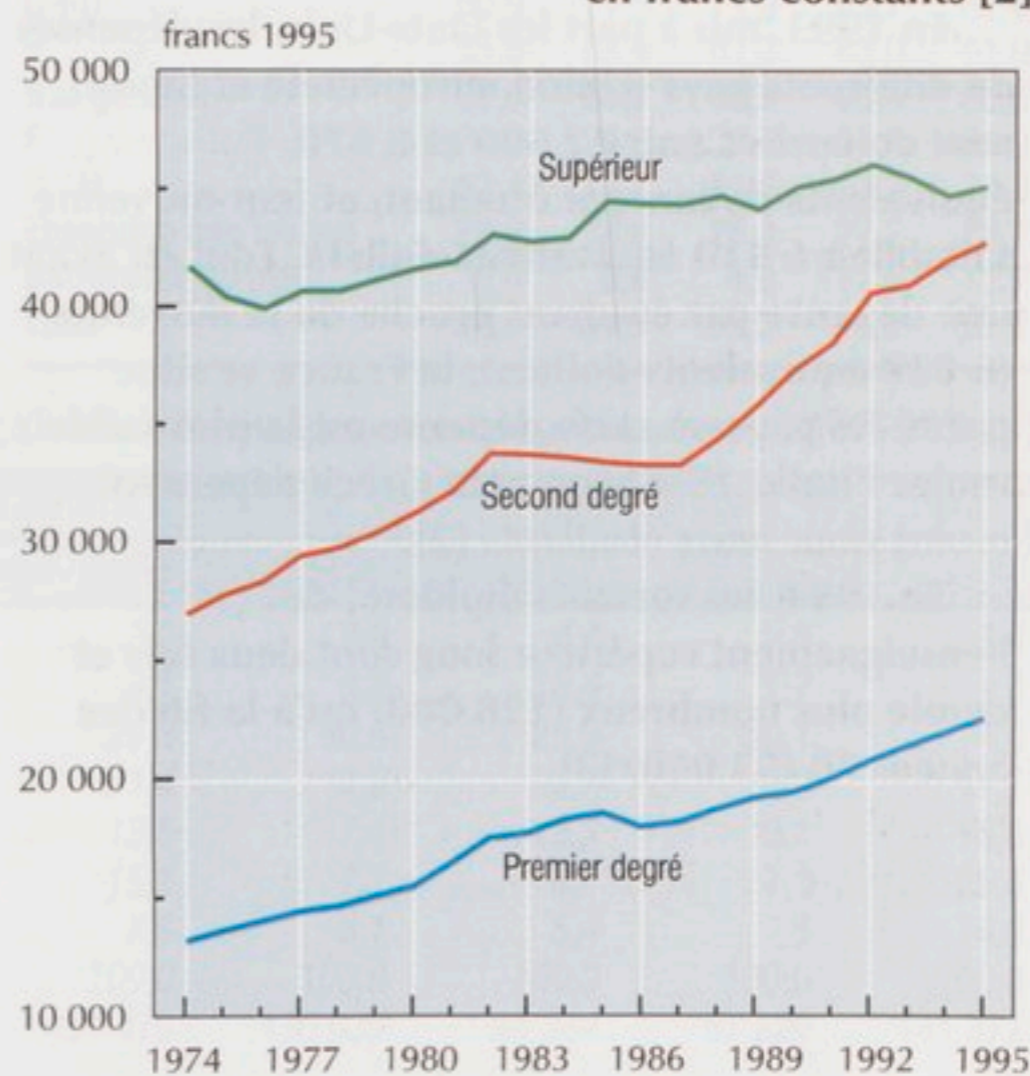
La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

	1975	1980	1990	1994	1995
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	180,8	425,5	543,0	562,7
- aux prix 1995					
en milliards de F	322,3	370,4	474,8	552,0	562,7
- en % du PIB	6,5	6,4	6,5	7,3	7,3
- par habitant					
en francs 1995	6 100	6 900	8 400	9 600	9 700
- par élève					
en francs 1995	21 000	23 700	29 500	33 100	33 800

Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [2]

	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1993	1 489	66,2	60,9
1994	1 507	66,2	60,9
1995	1 523	66,0	61,0

Évolution de la dépense moyenne par élève en francs constants [2]



PRÉSENTATION

Après plusieurs années de croissance forte (7 % en moyenne de 1990 à 1993), les effectifs de l'enseignement supérieur connaissent une évolution plus modérée, 2 % en 1994 et 1,5 % en 1995. Ce ralentissement est principalement la conséquence de l'arrivée de générations moins nombreuses.

Dans l'ensemble du supérieur, les jeunes filles représentent près de 55 % des effectifs. Toutefois, si leur présence s'affirme chaque année davantage, celle-ci reste très variable selon les filières. Alors qu'elles occupent une place prépondérante en lettres (71 % des inscrits), elles demeurent largement minoritaires dans les filières à dominante scientifique et notamment dans les écoles d'ingénieurs (22 %).

En faible amélioration ces dernières années, les chances d'accéder en second cycle universitaire (hors santé et IUT) pour un bachelier général sont de 66 % contre seulement 27 % pour un bachelier technologique.

En 1993, mis à part les États-Unis, les dépenses de différents pays (Union européenne et Japon) sont comprises entre 2 500 et 8 670 équivalents-dollars par étudiant, et leur moyenne s'établit à 6 510 équivalents-dollars. Tout en ayant une dépense par étudiant proche de la moyenne (6 030 équivalents-dollars), la France se situe parmi les pays où cette dépense est la plus faible ; seules l'Italie, l'Espagne et la Grèce dépensent moins pour leurs étudiants [2].

En 1994, les sortants diplômés de l'enseignement supérieur long sont deux fois et demie plus nombreux (128 000) qu'à la fin des années 70 (53 000) [3].

DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DEP : « Les instituts universitaires de technologie », n° 96-23, « Les écoles d'ingénieurs », n° 96-26, « Les sections de techniciens supérieurs » n° 96-25, « Les classes préparatoires aux grandes écoles », n° 96-14.
- « La première année à l'université », *Données sociales 1996*, Insee.
- « L'Europe des universités converties à la sélection », *Le Monde de l'éducation*, n° 233, janvier 1996.

- « L'université et ses publics », *Éducation et Formation*, n° 40, mars 1995.

SOURCES

- [1] *Tableaux statistiques*, DEP, n° 6446, 1996.
- [2] *L'état de l'École*, DEP, édition 1996.
- [3] *Repères & Références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1996.
- [4] « Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988 », Insee.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 6.3

Étudiants de l'enseignement post-secondaire en 1995-1996 (y compris enseignement relevant d'autres ministères) [1]

	Public	Privé	Public+Privé	Rappel 1994-1995
Classes préparatoires aux grandes écoles (y c. prépa. intégrées)	63 268	14 971	78 239	73 422
Sections de techniciens supérieurs	157 793	67 440	225 233	228 168
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	///	50 416	50 416	54 293
Écoles paramédicales et sociales	54 785	30 787	85 572	83 217
Universités	1 463 371	22 129	1 485 500	1 456 293
dont : IUT	102 897	///	102 897	98 515
Écoles d'ingénieurs	56 951	18 689	75 640	73 803
dont : dépendantes des universités	24 186	///	24 186	23 257
indépendantes des universités	32 765	18 689	51 454	50 546
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	135 360	27 085	162 445	162 446
dont : IUFM (b)	84 245	///	84 245	81 374
Total (c)	1 907 342	231 517	2 138 859	2 108 385

(a) IUFM (Inst. Univ. de formation des maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles. (b) Hors 7 002 enseignants en formation professionnelle spécifique. (c) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

Répartition par discipline des étudiants en université en 1995-1996 [3]

Discipline	%
Lettres	19,2
Sciences	16,4
Sciences humaines et sociales	16,3
Droit	13,2
Médecine, odontologie	8,5
IUT	7,0
Sciences économiques	6,9
Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur	5,3
Filière administrative, économique et sociale	3,9
Pharmacie	2,0
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1,4
Total	100,0

Taux d'accès en second cycle général selon l'origine scolaire [2]

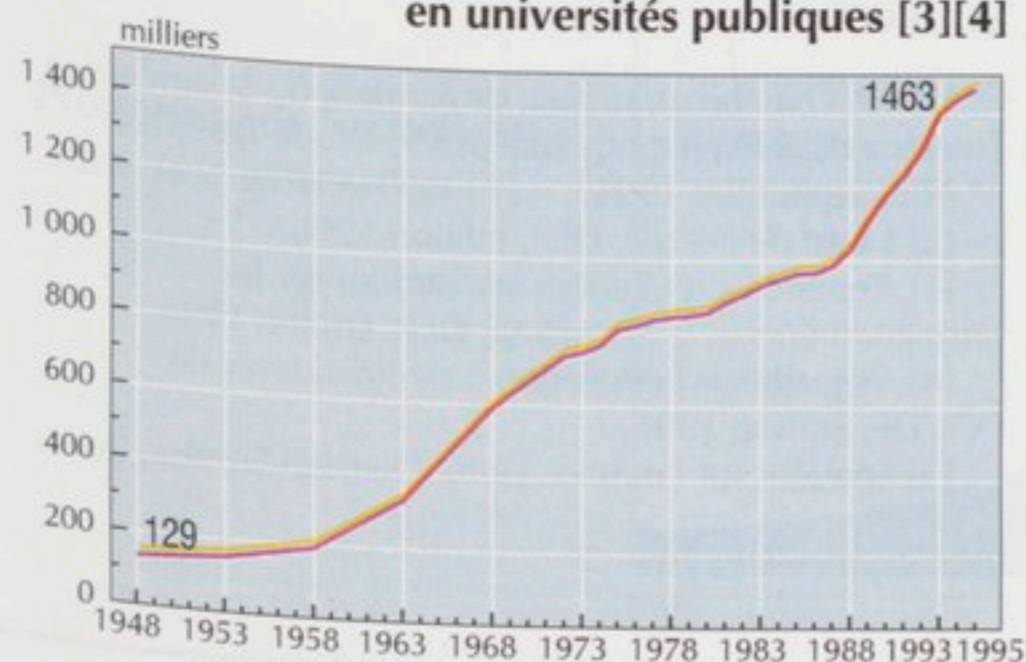
Origine scolaire	1988	1990	1992	1993	1994
A	54,8	59,5	61,7	59,1	61,2
B	55,8	61,7	63,5	64,4	65,1
C	66,2	71,9	69,8	71,9	70,9
D+D'	60,9	71,5	71,9	69,7	67,6
E	55,8	68,0	61,3	63,0	61,9
Bac général	58,0	64,9	65,8	65,4	65,6
F	25,7	29,5	32,7	35,4	34,0
G - H	22,4	23,4	24,6	24,9	24,8
Ensemble bac techno	23,2	24,8	26,3	27,2	26,7
Bac professionnel	0,0	0,0	4,8	11,5	13,7
Total	51,5	57,5	59,3	59,6	59,7

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 1994-1995 [3]

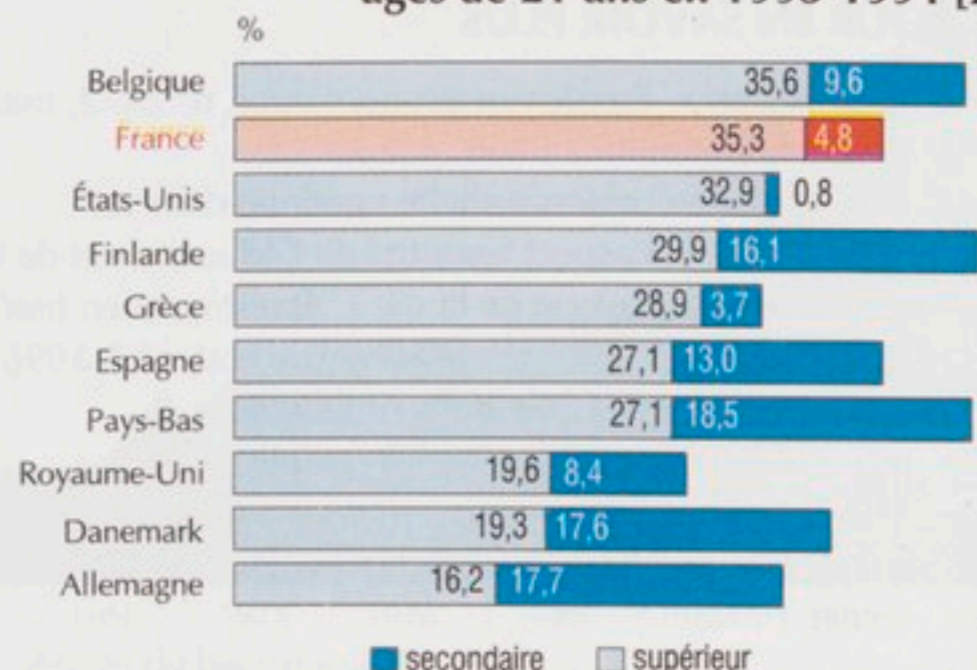
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE *	STS **
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	3,2	3,0	2,9	4,7	2,5	3,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9,4	9,1	8,8	10,4	7,7	9,8
Professions libérales et cadres supérieurs	34,6	29,3	50,8	25,9	50,1	14,0
Professions intermédiaires	20,5	21,4	17,9	22,2	15,9	17,1
Employés	12,2	13,5	7,4	13,3	9,1	16,0
Ouvriers	13,2	15,1	7,1	18,1	7,1	25,4
Retraités, inactifs	6,9	8,6	5,1	5,4	7,6	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des étudiants français	1 300 008	457 475	130 039	94 364	57 220	141 377

* Classes préparatoires aux Grandes Écoles; ** Sections de Techniciens supérieurs.

Évolution du nombre d'étudiants en universités publiques [3][4]



Taux de scolarisation des jeunes âgés de 21 ans en 1993-1994 [2]



PRÉSENTATION

La durée des études s'est considérablement allongée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Moins de la moitié des jeunes de 14 ans étaient alors scolarisés. En 1996, neuf jeunes sur dix de 16 à 17 ans sont en cours d'études (y compris l'apprentissage), huit sur dix pour les 18 ans, quatre sur dix pour les 21 ans et encore deux sur dix à 23 ans.

La prolongation de la scolarité s'est traduite par un accès croissant aux formations élevées. Actuellement, plus de 60 % d'une génération obtient le baccalauréat. La croissance du nombre de bacheliers et la plus forte propension à poursuivre des études après ce diplôme ont entraîné un développement important du nombre de diplômés du supérieur, malgré un taux d'échec élevé en premier cycle universitaire. En 1995, 23 % des jeunes adultes de 25 à 34 ans possèdent un diplôme du supérieur ; ils n'étaient que 3 % après la guerre.

Sur la même période, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP comme diplôme le plus élevé ont progressé : c'est le cas d'un jeune adulte sur trois actuellement, contre un sur dix de 1945 à 1955.

L'apprentissage a connu une évolution très différente des autres formations techniques. Depuis 1971, la formation en alternance a été réglementée, l'apprentissage est ainsi devenu plus attractif et les effectifs ont fortement progressé ces dernières années.

La hausse du *niveau de formation* au cours des cinquante dernières années a correspondu au besoin croissant de l'économie en main-d'œuvre qualifiée [1].

En 1994, 8,2 millions de personnes ont suivi une action de *formation continue*. 20 % des salariés des secteurs public et privé, y ont eu accès, surtout parmi l'encadrement. Parmi ceux-ci, 10 % des femmes et 9 % des hommes déclarent avoir accédé à un emploi de niveau supérieur à la suite de leur dernière formation continue [2].

DÉFINITIONS

• *Niveaux de formation.*

Niveaux VI et V : sorties de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécial, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.

Niveau V : CAP ou BEP.

Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

• *Apprentissage.* Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

• *Formation continue.* Se répartit en deux grands secteurs distincts :

- actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
- actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.

• *Taux de scolarisation.* Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans)

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Formation », *Problèmes économiques*, n° 2472, mai 1996
- « La formation professionnelle continue dans les entreprises - Un aspect essentiel de l'éducation et de la formation tout au long de la vie », *Statistiques en bref - Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 7-1996.
- *INSEE-Première* : « Des études supérieures inégalement rentables selon les milieux sociaux », n° 469, juillet 1996 ; « Apprendre sa vie durant - la formation continue dans les entreprises », n° 512, février 1997.

SOURCES

- [1] « La hausse du niveau de formation - la durée des études a doublé en cinquante ans », *INSEE-Première*, n° 488, septembre 1996.
- [2] *L'état de l'école*, DEP, édition 1996.
- [3] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1996.
- [4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 1996.
- [5] Enquête sur l'emploi 1996, Division Emploi, Insee.

NIVEAUX DE FORMATION 6.4

Niveau général de formation selon l'âge en 1996 [5]

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble *
Aucun diplôme ou CEP	3,6	13,7	21,2	29,7	38,8	57,0	74,8	37,9
BEPC seul	0,9	4,7	6,7	8,8	7,5	6,1	6,3	6,4
CAP, BEP ou diplôme équivalent	0,9	16,5	30,8	29,9	26,7	20,2	7,7	20,6
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,2	11,2	13,7	11,2	9,2	6,8	5,3	8,8
Baccalauréat + 2 ans	0,0	5,5	13,0	10,0	8,1	4,2	2,3	6,9
Diplôme supérieur	0,0	1,4	10,0	9,7	9,5	5,5	3,6	6,5
En cours d'études initiales	94,3	46,9	4,6	0,8	0,3	0,1	0,0	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Ensemble des personnes de 15 ans et plus.

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [2]

Diplôme obtenu	milliers				
	1977	1990	1992	1993	1994
Aucun diplôme ou CEP	206	133	109	105	102
Brevet seul	81	61	62	54	52
CAP, BEP ou équivalent	208	131	131	123	112
Baccalauréat général	86	50	63	61	66
Bac. techno., professionnel ou assimilé	38	63	76	87	93
BTS, DUT et équivalents	26	60	73	80	85
Propédeutique, DEUG, paramédical et social	44	37	32	28	29
Supérieur long	53	87	100	105	128
Total	742	622	646	643	667

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1994-1995
2 ans	33,1	34,4	35,3
3 ans	91,0	98,8	99,5
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,0
17 ans	61,1	91,0	92,6
18 ans	41,7	80,9	83,5
19 ans	27,7	65,2	70,9
20 ans	17,5	46,9	56,2
21 ans	12,8	33,6	42,3
22 ans	9,5	23,9	31,0
23 ans	8,1	15,8	21,0
24 ans	6,7	10,1	13,1
25 ans	5,5	7,3	9,2

Dépense pour la formation professionnelle continue [2]

	1983	1990	1994	1995
Dépense pour la formation continue (milliards de F)				
- aux prix courants	20,2	36,5	52,0	54,5
- aux prix 1995	30,4	40,8	52,9	54,5
Part dans la Dépense Intérieure d'Éducation (%)	7,4	8,6	9,6	9,7
Structure du financement				
Part de l'État	51,1	44,2	46,9	46,3
Part des entreprises	42,7	45,2	42,3	41,6
Part des ménages	0,3	0,9	0,7	0,7
Autres*	5,9	9,7	10,1	11,4

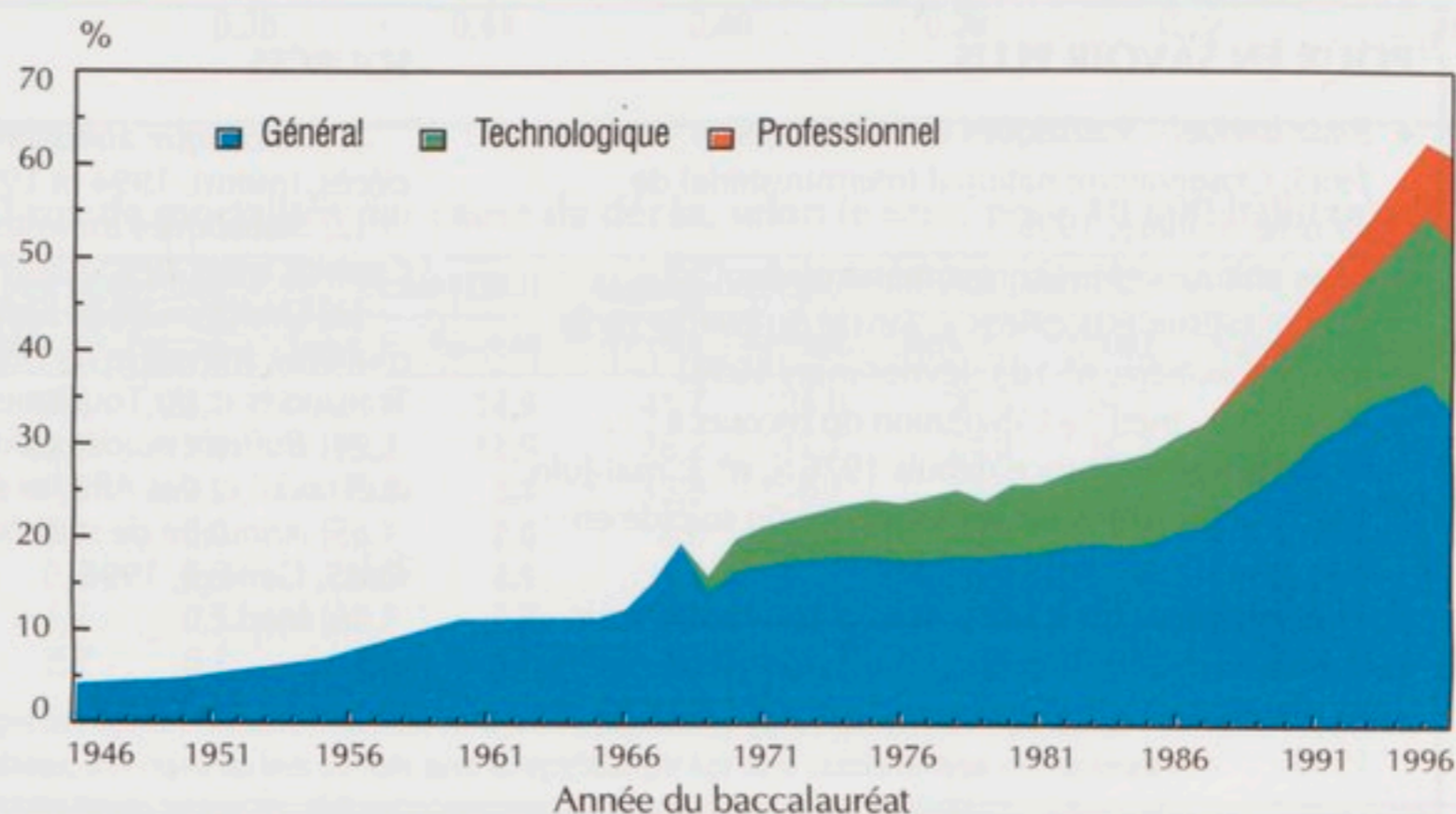
* Collectivités territoriales, autres administrations.

Niveau général de formation* dans quelques pays en 1994 [4]

	Primaire et secondaire	Secondaire second cycle	Supérieur non universitaire	Supérieur universitaire
États-Unis	15	53	8	24
Allemagne	16	62	10	13
Royaume-Uni	26	54	9	12
France	33	50	8	9
Danemark	40	40	6	14
Belgique	51	27	12	10
Italie	67	26	0	8
Espagne	74	11	4	11
Portugal	81	8	3	7

* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

Proportion de bacheliers dans une génération [1]



PRÉSENTATION

En 1995, d'après les *statistiques des causes de décès*, les maladies de l'appareil circulatoire (avec 32,3 %) et les tumeurs (27,6 %) arrivent très largement en tête [1].

De 1978 à fin 1996, 44 579 cas de Sida (43 885 adultes et 694 enfants) ont été enregistrés dont 62,3 % sont déclarés étant décédés. Mais on estime le nombre total de cas entre 50 500 et 55 500 et le nombre de décès entre 33 000 et 35 500. Les hommes sont les plus touchés (82,3 % des cas). En 1996, le nombre de décès est estimé à 2 885 (soit 25 % de moins qu'en 1995) [4].

En 1995, 8,4 % des décès sont provoqués par des causes accidentelles : on recense 11 812 suicides et 9 804 chutes accidentelles. Les *accidents de la circulation* sont la troisième cause de décès accidentel. En 1996, 125 406 accidents de la route ont entraîné la mort de 8 080 personnes et en ont blessé 170 117. Bien qu'en diminution de 3,9 % par rapport à 1995, la mortalité routière reste élevée [3].

En 1995, on dénombre 1 484 000 *accidents du travail*, soit une quasi-stabilité par rapport à 1994. Les cas mortels diminuent : 1 303 en 1995 contre 1 445 en 1994 et 1 767 en 1991 [2].

En 1994, le nombre d'*IVG* déclarées est de 173 842 contre 134 173 en 1976. Ce nombre diminuait lentement depuis 1983 (où il était de 182 862), mais on observe une légère augmentation en 1994 (+ 3,5 %). Le taux d'*IVG* pour 100 naissances vivantes est en progression constante (24,5 en 1994 contre 18,7 en 1976). Le nombre total d'*IVG* est estimé à 220 000 en 1994 contre 250 000 en 1976 [6].

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du Sesi (ministère du Travail et des Affaires sociales). L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bilan annuel - Statistiques et commentaires - Année 1995*, Observatoire national interministériel de sécurité routière, 1996.
- « Les attitudes et les comportements des automobilistes européens », *Revue du comité de la sécurité routière*, n° 103, février-mars 1996.
- *Population*, Ined : « L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976 », n° 3, mai-juin 1995 ; « Variations sur les variations du suicide en France », n° 4-5, juillet-octobre 1995.
- « Les accidents de la vie courante : un risque pour chacun », *INSEE-Première*, n° 378, juin 1995.
- « Les femmes », *Contours et caractères*, Insee, février 1995.

SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1994 et 1995.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 1997.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [4] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, ministère du Travail et des Affaires sociales, n° 11, 1997.
- [5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1995*, OMS, Genève, 1996.
- [6] Ined.

MALADIES - ACCIDENTS 7.1

Causes médicales de décès [1]

	milliers			
	1994		p 1995	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	76,9	90,7	78,9	92,7
Tumeurs	87,6	57,1	88,3	58,2
Maladies de l'appareil respiratoire	19,5	17,7	21,0	19,1
Maladies de l'appareil digestif	13,5	12,1	13,7	12,4
Troubles mentaux	5,5	7,6	5,4	7,9
Maladies infectieuses et parasitaires	7,6	4,7	7,6	4,9
dont : Sida	4,0	0,9	3,8	0,9
Autres maladies	32,7	41,8	33,0	43,7
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	27,5	17,6	27,1	17,7
dont : suicides	8,9	3,2	8,6	3,2
chutes accidentelles	3,5	6,1	3,6	6,2
Total toutes causes	270,7	249,2	275,1	256,5

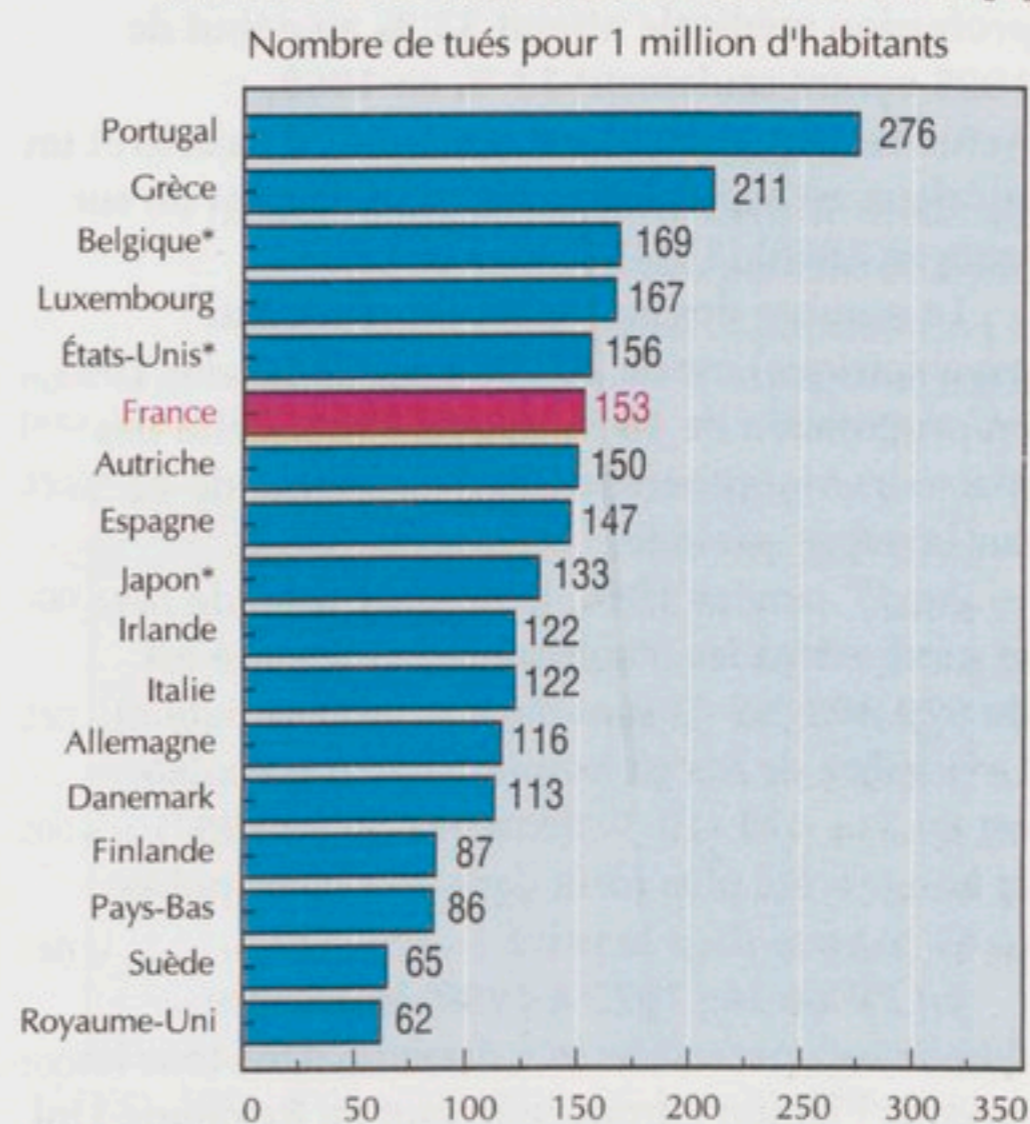
Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
			1994	p 1995
	1994	p 1995	1994	p 1995
Ensemble des activités	1 357,8	1 360,3	829	731
dont : Métallurgie	227,1	225,8	91	88
Bâtiment et travaux publics	229,6	221,7	224	179
Bois	44,2	44,9	8	16
Pierres et terres à feu	21,3	20,7	17	18
Vêtement	8,6	8,1	1	1
Alimentation	127,3	127,5	66	40
Transports et manutention	82,1	83,9	159	145
Eau, gaz, électricité	9,8	9,0	8	2
Commerces non alimentaires	80,5	80,7	60	55
Interprofessionnel	459,9	472,4	137	180
Accidents du trajet	121,2	124,1	616	572
Total	1 479,0	1 484,4	1 445	1 303

Cas de Sida [4]

Groupe de transmission	Année de diagnostic			Cumul des cas depuis 1978
	1994	p 1995	p 1996	
Homo-bisexuel masculin	2 311	1 951	1 114	20 291
Toxicomane	1 354	1 264	752	10 575
Homo-bisexuel masculin et toxicomane	48	43	20	565
Hémophile et trouble de la coagulation	72	49	26	560
Contamination hétérosexuelle	1 276	1 235	840	8 062
Transfusé	129	98	44	1 743
Transmission materno-fœtale	50	43	19	542
Inconnu	391	352	228	2 241
Total	5 631	5 035	3 043	44 579

Victimes d'accidents de la route en 1995 [3]



Interruptions volontaires de grossesses [6]

Nombre d'IVG :	1976	1980	1990	1992	1993	1994
Déclarées	134 173	171 218	170 428	167 777	167 921	173 842
Estimées	250 000	262 000	230 000	227 000	225 000	220 000
Pour 100 naissances vivantes*	18,7	21,4	22,3	22,6	23,6	24,5
Par femme*	0,36	0,44	0,40	0,39	0,39	0,39

* IVG déclarées.

Taux de mortalité* par cause de décès, selon le sexe, pour 10 000 habitants [5]

	Allemagne (1994)		France (1993)		Royaume-Uni (1994)		États-Unis (1992)		Japon (1994)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	45,2	28,7	25,4	14,9	41,7	24,9	39,9	24,7	23,3	15,4
Tumeurs malignes	26,6	15,9	29,3	12,9	26,2	17,7	24,8	16,3	22,8	11,1
Appareil respiratoire	7,3	2,9	6,6	3,1	13,3	8,1	8,9	5,1	11,7	4,8
Appareil digestif	5,4	3,0	4,7	2,5	3,0	2,3	3,5	2,2	3,6	1,8
Causes extérieures	6,2	2,5	9,6	4,1	4,1	1,7	8,4	2,8	6,4	2,5
dont : accidents de véh. à moteur	1,7	0,5	2,2	0,8	0,9	0,3	2,2	0,9	1,5	0,5
suicides	2,2	0,7	3,0	1,1	1,2	0,3	2,0	0,5	2,2	0,9

* L'OMS calcule des taux de mortalité corrigés de l'âge en utilisant la répartition par âge de 2 populations types : soit celle de la population « mondiale », soit celle de la population « européenne ». Dans ce tableau, sont repris les taux corrigés avec la répartition par âge de la population type « européenne ».

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1996, 171 807 **médecins** sont en activité contre 59 000 en 1967. L'instauration du **numerus clausus** des études médicales a fortement ralenti la croissance de leur nombre depuis 1980 (mais n'influence pas la répartition des spécialités) ; en 1996, la progression n'est que de 1,4 %. Le nombre des médecins devrait plafonner à 190 000 entre 2000 et 2010, puis, pourrait baisser et se situer entre 81 100 (hypothèse basse) et 156 400 (hypothèse haute) en 2030 suivant des projections qui se fondent sur l'effectif et la répartition par âge des médecins et le **numerus clausus**. Le taux de **féminisation** de la profession médicale atteint 33 % au début de 1995 contre seulement 14 % en 1968. Actuellement un médecin sur trois est salarié et un sur deux est spécialiste (contre seulement un sur trois en 1966) [1] [3].

Le nombre des **infirmiers** (hors secteur psychiatrique) est de 281 764 au 1^{er} janvier 1995, en progression de 46 % depuis 1981. Celui des **masseurs-kinésithérapeutes** a augmenté de 42 % sur la même période.

Au 1^{er} janvier 1996, le nombre total de **lits** et **places** dans les établissements de santé est de 679 363 (69 % sont dans le secteur public). Le nombre de lits en **hospitalisation complète** est de 516 499 (10 % de moins qu'en 1987) ; la baisse a été plus forte dans le secteur public (- 11 %) que dans le privé (- 8 %) [1].

En 15 ans (de 1975 à 1990) le nombre d'habitants par médecin a diminué dans tous les pays de l'Union européenne sauf au Royaume-Uni où il demeure le plus élevé [2].

DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le **numerus clausus** qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 3 576 en 1997.
- **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète ne concernent pas les hospices et les maisons de retraite. Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes et études*, La documentation française : « Le système de santé américain », n° 5030, 1996 ; « L'hospitalisation privée », n° 5035-36, 10-11-1996.
- « Les comptes des établissements publics de santé - exercice 1994 », *Série Synthèses comptables du secteur hospitalier et social*, 1996, ministère de l'Économie et des Finances, direction de la Comptabilité publique.
- « L'inégale répartition géographique des professionnels de santé », « Distances réelles d'accès et attraction

hospitalière », « Rééquilibrer l'offre de soins : deux modélisations des inégalités régionales », *Solidarité Santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1996.

SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1997*, Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales.
 [2] OCDE.
 [3] « Médecins et soins des prochaines décennies », *Données sociales 1996*, Insee.

PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ 7.2

Nombre d'habitants par médecin dans divers pays [2]

	1975	1980	1990
Allemagne (ex-RFA)	502	441	324
Belgique	568	421	292
Danemark	530	469	360
France	667	498	373
Grèce	490	407	294
Irlande	845	775	651
Italie*	452	357	210
Pays-Bas	627	545	399
Royaume-Uni	680	599	704
Espagne	645	430	262
Portugal	787	510	352
Suède	580	454	348
Japon	847	** 730	606

* y compris les chirurgiens-dentistes. ** 1982

Effectifs des professions de santé [1]

	au 1 ^{er} janvier			
	1981	1990	1995	Densité* en 1995
Médecins	108 054	148 089	169 554	291
Chirurgiens-dentistes	31 872	37 931	39 714	68
Sages-femmes	8 479	10 705	12 218	83
Pharmaciens**	37 820	51 367	53 810	92
Infirmiers	192 913	242 953	281 764	483
Infirmiers de secteur psy.	56 537	61 527	58 853	101
Masseurs-kinésithérapeutes	32 229	38 257	45 783	79
Orthophonistes	7 110	10 000	12 056	21
Orthoptistes	1 200	1 445	1 814	3

* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans). ** Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]

au 1^{er} janvier 1996

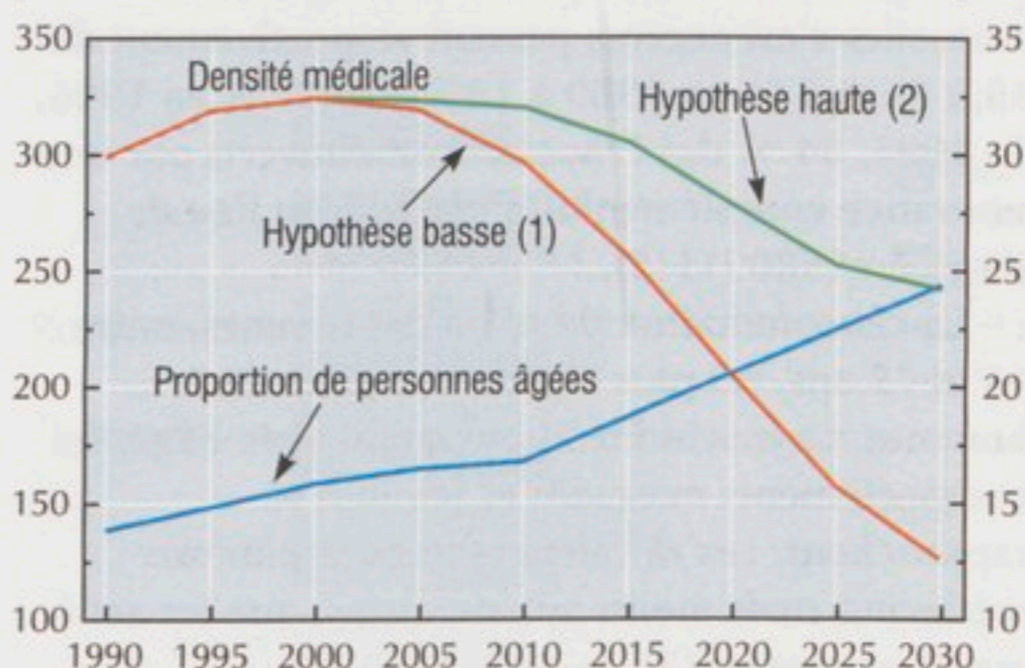
	Ensemble	Médecins libéraux %	Densité*
Médecine générale	86 667	77,0	149
Spécialités médicales	46 993	59,4	81
dont : Cardiologie	4 799	71,7	14
Pédiatrie	5 419	58,4	44
Radiologie	6 683	67,6	12
Spécialités chirurgicales	21 272	72,3	37
dont : Gynécologie obstétrique	4 600	72,7	31
Ophtalmologie	5 110	89,2	9
Biologie médicale	2 201	35,3	4
Psychiatrie	11 203	55,5	19
Santé publique et médecine du travail	3 471	4,6	6
Ensemble des spécialités	85 140	59,3	146
Ensemble des médecins	171 807	68,2	295

* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues-obstétriciens (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 16 ans).

Évolution projetée de la densité médicale et de la place des personnes âgées dans la population [3]

nombre de médecins actifs pour 100 000 habitants

% de personnes âgées de 65 ans et plus



(1) : resserrement à 2 000 étudiants par an dès 1998.

(2) : élargissement progressif dès 1995 pour atteindre 5 300 étudiants par an à partir de l'an 2000.

Établissements de santé [1]

au 1^{er} janvier 1996 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospit. complète
Secteur public	1 071	465 456	333 470
dont : CHR	29	100 009	89 715
CH	574	249 403	177 667
Hôpital local	345	55 691	22 658
CHS	96	57 042	41 145
Secteur privé	3 011	213 907	183 029
dont : établissements de soins de courte durée	1 151	113 079	103 980
étab. de moy. et long séjour	724	52 924	48 612
établissements psychiatriques*	341	30 192	25 090
Ensemble	4 082	679 363	516 499

* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [1]

au 1^{er} janvier

	1987	1990	1995	1996
Secteur public	374 002	363 115	337 374	333 470
Secteur privé	199 633	195 578	186 155	183 029
Ensemble	573 635	558 693	523 529	516 499

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [1]

	1980	1990	1995
Pharmacies	19 709	22 088	22 493
Laboratoires	4 241	3 905	4 143

PRÉSENTATION

Au cours des vingt dernières années, la consommation de soins et de biens médicaux a progressé à un rythme soutenu, plus rapide que celui du PIB. Le développement de l'offre et l'élargissement de l'accès au système de soins, favorisé par la généralisation de la couverture sociale (99,5 % de la population est couverte par la Sécurité sociale), ont contribué à cette évolution [4].

En 1996, la **consommation médicale totale** est de 717 milliards de F, soit 12 276 F par habitant. Sa croissance est moins forte qu'en 1995 (2,9 % contre 4,5 %). Avec une augmentation annuelle moyenne de 3,5 % sur la période 1993-1996, elle marque un net ralentissement par rapport à la période 1980-1993 (9,5 %) [1].

La part des dépenses de soins et de biens médicaux **financée par la Sécurité sociale** est de 73,6 % en 1996 (contre 76,5 % en 1980) et celle de l'État et des collectivités locales est de 0,9 % (contre 2,9 % en 1980). En contrepartie, la part des dépenses financée par les ménages et les mutuelles s'est accrue, passant respectivement de 15,6 % et 5 % en 1980 à 18,5 % et 7 % en 1996. En 1996, 84 % des Français sont couverts par une assurance complémentaire maladie au lieu de 69 % en 1980 [1] [5].

La consommation de soins des femmes, entre 15 et 75 ans, est plus élevée que celle des hommes. La morbidité augmentant avec l'âge, les comportements masculin et féminin se rapprochent. Les retraités recourent plus aux médecins, mais moins aux dentistes, que les actifs ayant un emploi [3].

En 1995, la France est au 2^e rang de l'Union européenne derrière l'Allemagne pour la part des dépenses de santé dans le PIB. Cette part continue d'augmenter pour les pays du Sud, sauf l'Italie, alors qu'elle diminue pour les pays du Nord (Danemark, Suède) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « *dépense courante de santé* » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes et la participation du Service des statistiques, des études et des systèmes d'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Sesi) et de l'Inserm.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Économie de la santé - Trajectoires du futur », *INSEE-Méthodes*, n° 64-65, mars 1997.
- « Données statistiques sur les systèmes de santé dans l'Union européenne (1980-1993) », *Statistiques en bref*, Eurostat, série population et conditions sociales, n° 4, septembre 1996.
- « La santé en France en 1996 », *Haut comité de la santé publique*, la Documentation française.

SOURCES

- [1] Sesi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] Base de données Éco-santé OCDE 1997.
- [3] « Disparités de recours aux soins de ville entre hommes et femmes », *Solidarité-santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1996.
- [4] « Vers une maîtrise des dépenses de santé », *Données sociales 1996*, Insee.
- [5] « L'assurance complémentaire maladie : une diffusion encore inégale », *INSEE-Première*, n° 523, juin 1997.

DÉPENSES DE SANTÉ 7.3

Consommation médicale totale des ménages [1]

	milliards de F		
	1980	1996	96/95 %
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	348,1	3,0
Soins hospitaliers	102,0	338,6	2,9
soit : publics	79,5	259,3	2,7
privés	22,4	79,3	3,5
Soins en sections médicalisées	0,4	9,5	6,0
Soins ambulatoires	50,6	194,1	2,8
Médecins	23,8	94,2	3,0
Dentistes	13,8	44,0	3,4
Auxiliaires médicaux	5,9	30,8	3,4
Laboratoires (analyses)	5,2	19,0	0,7
Cures thermales	2,0	6,1	-1,1
Transports de malades	2,0	10,5	2,0
Médicaments	33,7	129,4	2,4
Prothèses	3,7	19,2	4,4
Lunetterie	2,7	12,0	4,3
Orthopédie	1,1	7,2	4,4
Total des soins et biens médicaux	192,3	701,4	2,9
Médecine préventive	5,9	15,2	3,3
soit : médecine du travail	2,7	6,0	2,3
médecine scolaire	1,2	2,8	4,5
protection maternelle et infantile	0,8	2,2	3,3
toxicomanie	0,1	0,7	1,4
planning familial	0,1	0,2	4,4
autres et non-ventilés	1,1	3,3	4,5
Consommation totale	198,2	716,6	2,9

Soins et biens médicaux - financement [1]

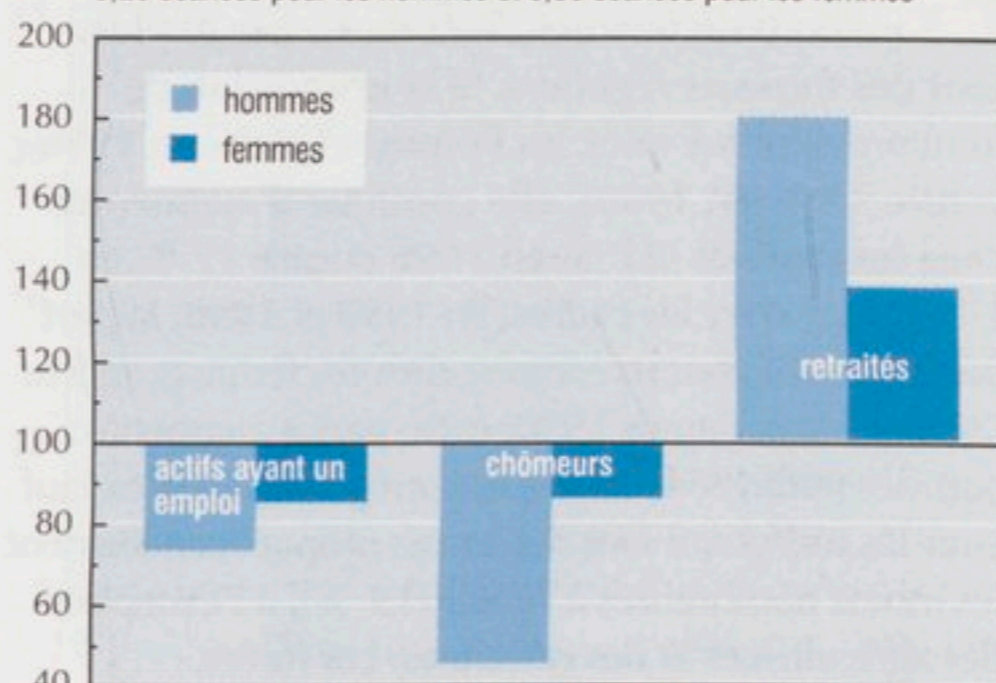
	%		
	1980	1995	1996
Sécurité sociale	76,5	73,8	73,6
État et collectivités locales	2,9	0,9	0,9
Mutuelles	5,0	6,8	7,0
Sociétés d'assurance		3,0	3,1
Institutions de prévoyance	15,6	1,6	1,7
Ménages		13,9	13,7
Total	100,0	100,0	100,0

Dépenses courantes de santé [1]

	milliards de F		
	1980	1995	1996
Dépenses pour les malades	212,5	733,8	752,7
Dépenses de prévention	6,7	18,3	18,9
Dépenses en faveur du système de soins	6,9	29,6	31,0
soit : recherche médicale et pharmaceutique	4,8	26,4	27,7
formation	2,1	3,2	3,3
Gestion générale	2,9	12,1	12,8
Double compte : Recherche pharmaceutique	-2,0	-13,1	-13,9
Dépenses totales	227,0	780,7	801,6

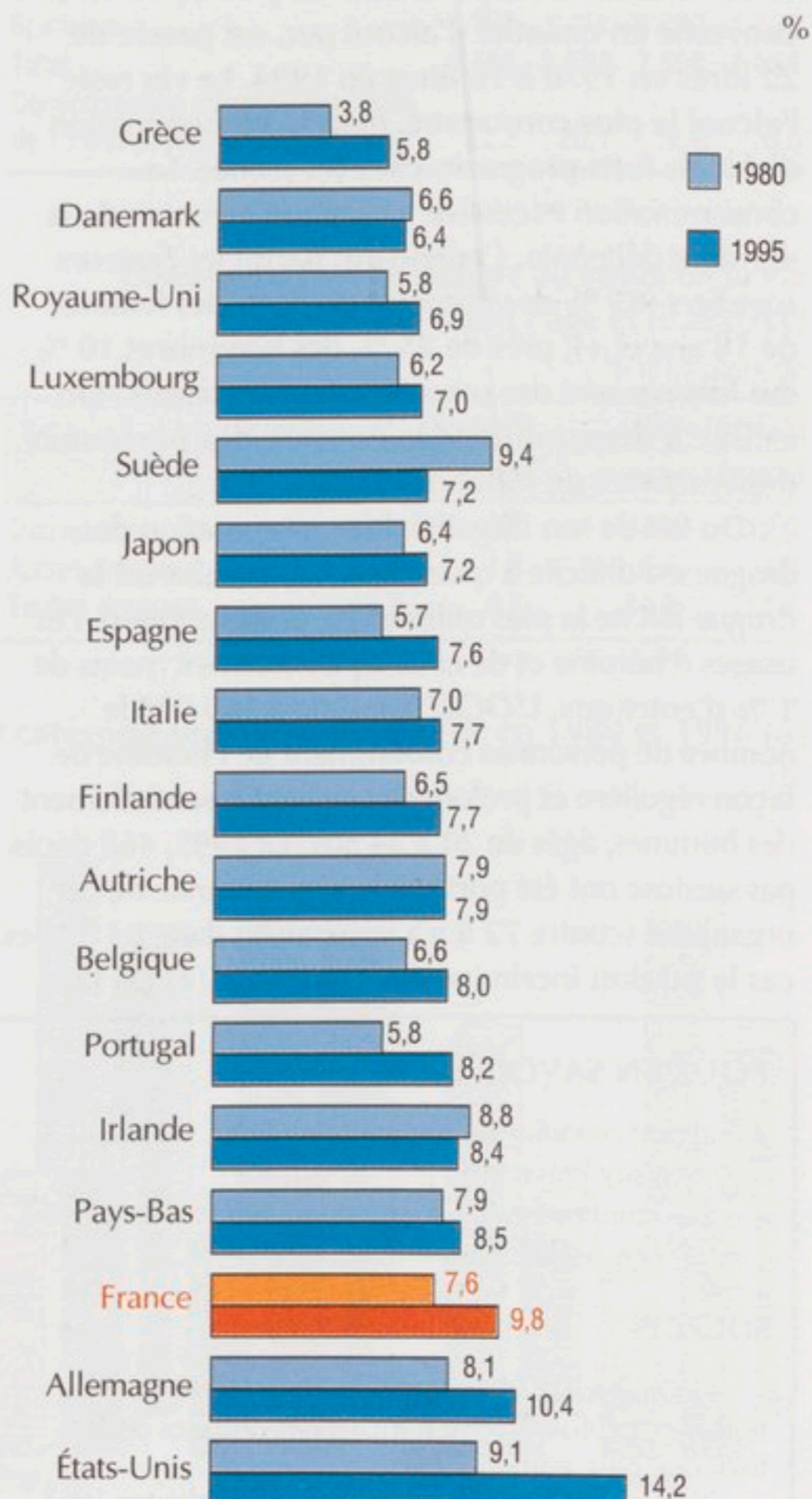
Disparité* de recours au médecin [3]

100 = nombre moyen de séances de médecins par sexe, soit :
5,28 séances pour les hommes et 8,36 séances pour les femmes



* Champ : assurés sociaux directs

Poids de la santé dans le PIB [2]



PRÉSENTATION

En 1996, en France, 8 millions d'hommes et 5 millions de femmes, âgés de 15 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Si la proportion de fumeurs diminue chez les hommes (35 % en 1996 contre 47 % en 1980), elle continue d'augmenter chez les femmes (21 % en 1996 contre 17 % en 1980) sauf chez les cadres. En 1980 et 1990, la part des fumeuses était maximum chez les femmes cadres (28 %). Mais, depuis 1990, cette part a augmenté pour les femmes de toutes les catégories sociales sauf pour les cadres qui sont désormais proportionnellement les moins nombreuses à fumer (19 %), à l'exception des agricultrices et des retraitées. Les fortes augmentations du prix du tabac (82 % de 1990 à 1996 en prix nominal, soit 59 % en **prix relatif**) ont eu un effet dissuasif sur la consommation qui, sur la même période, a diminué de 7 % en quantité [4] [5] [6].

La **consommation d'alcool** diminue de façon régulière en France : la consommation moyenne de boissons alcoolisées par adulte de plus de 15 ans, convertie en quantité d'alcool pur, est passée de 22 litres en 1970 à 16 litres en 1994. Le vin reste l'alcool le plus consommé, mais la consommation d'alcools forts progresse chez les jeunes. La consommation excessive a diminué au cours de la dernière décennie. Cependant, parmi les **buveurs réguliers** (65 % des hommes et 29 % des femmes de 18 ans et +), près de 25 % des hommes et 10 % des femmes sont des consommateurs excessifs. On estime à deux millions le nombre des personnes dépendantes de l'alcool [1] [3].

Du fait de son illégalité, la consommation de **drogue** est difficile à quantifier. Le cannabis est la drogue illicite la plus utilisée (10 % des adultes). Les usages d'héroïne et de cocaïne concernent moins de 1 % d'entre eux. L'**OCRTIS** estime à 160 000 le nombre de personnes consommant de l'héroïne de façon régulière et prolongée ; ce sont essentiellement des hommes, âgés de 20 à 34 ans. En 1995, 465 décès par surdose ont été portés à la connaissance de cet organisme (contre 72 il y a vingt ans) ; dans 83 % des cas le produit incriminé était l'héroïne [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport mondial sur les drogues*, ONU, Oxford University Press, 1997.
- « Les comportements à risque », *Solidarité-santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1996.

SOURCES

[1] *Drogues et toxicomanies - Indicateurs et tendances*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, édition 1995.

[2] *Usage et trafic de stupéfiants - Statistiques 1995*, ministère de l'Intérieur, OCRTIS.

DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considérée comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Consommation d'alcool**. Est considérée comme **buveur régulier** toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.

[3] *La santé en France en 1996*, Haut comité de la Santé publique, La Documentation française, septembre 1996.

[4] « Consommation d'alcool et de tabac - Enquête santé 1991-1992 », *Documents statistiques du SESI*, n° 262, septembre 1996.

[5] Division Synthèses des biens et services, Insee.

[6] Division Conditions de vie des ménages, Insee.

[7] « Tobacco consumption 1970-1994 in the members states of the European union and in Norway and Iceland », Commission Européenne - Statistiques Suédoises, 1997.

[8] Institut Gustave Roussy, département de biostatistique et d'épidémiologie.

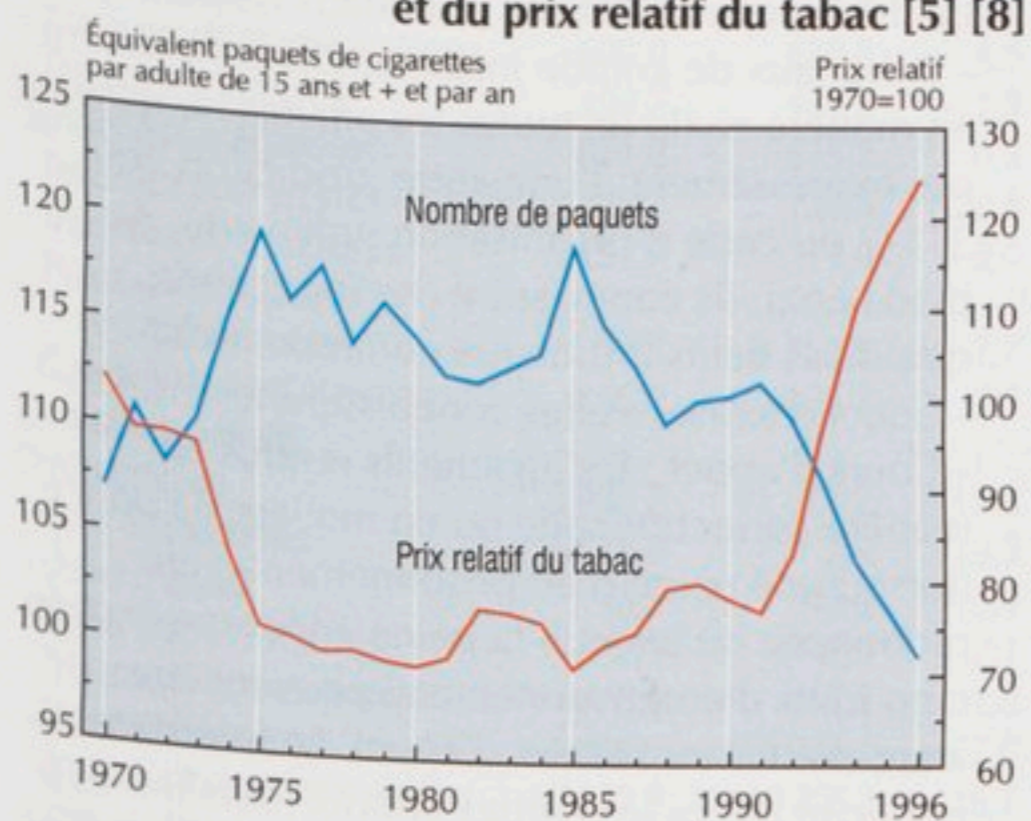
TABAC - ALCOOL - TOXICOMANIE 7.4

Proportion de fumeurs réguliers* dans les pays européens [7]

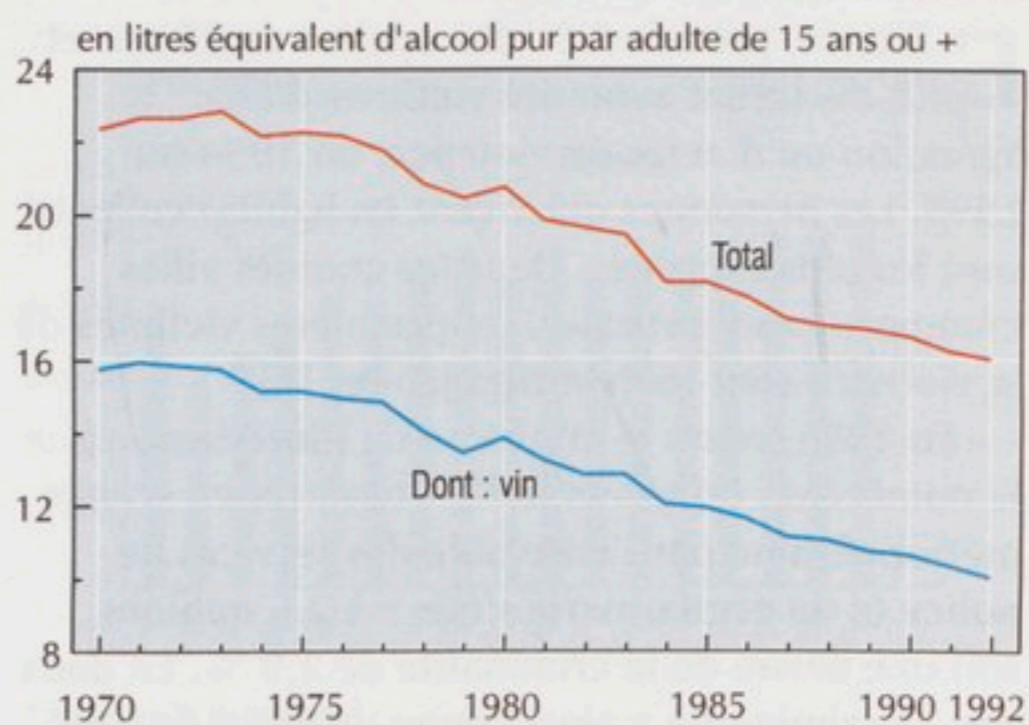
	%	
	Hommes	Femmes
Allemagne (1993)	32	18
Autriche** (1991)	36	20
Belgique et Luxembourg (1992)	33	24
Danemark (1993)	45	39
Espagne (1993)	44	21
Finlande (1995)	29	19
France (1996)	35	21
Irlande (1993-1994)	29	28
Islande (1994)	27	26
Italie (1994)	34	17
Norvège (1994)	35	31
Pays-Bas (1992-1993)	43	31
Royaume-Uni** (1994)	28	26
Suède (1994)	22	24

* Parmi les adultes de 15 ans et +, sauf pour la France (18 ans et +).
** Fumeurs de cigarettes seulement.

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [5] [8]



Évolution de la consommation de boissons alcoolisées [5]



Consommation de boissons alcoolisées [5]

en milliers d'hectolitres équivalent d'alcool pur

	1970	1980	1990	1992
Vin	5 947	5 735	4 810	4 578
Bière	1 000	1 235	1 091	1 079
Cidre	360	182	165	167
Spiritueux	1 192	1 451	1 442	1 530
Total	8 499	8 603	7 508	7 354
Consommation moyenne par adulte de 15 ans ou plus en litre/personne	22,3	20,7	16,6	16,0

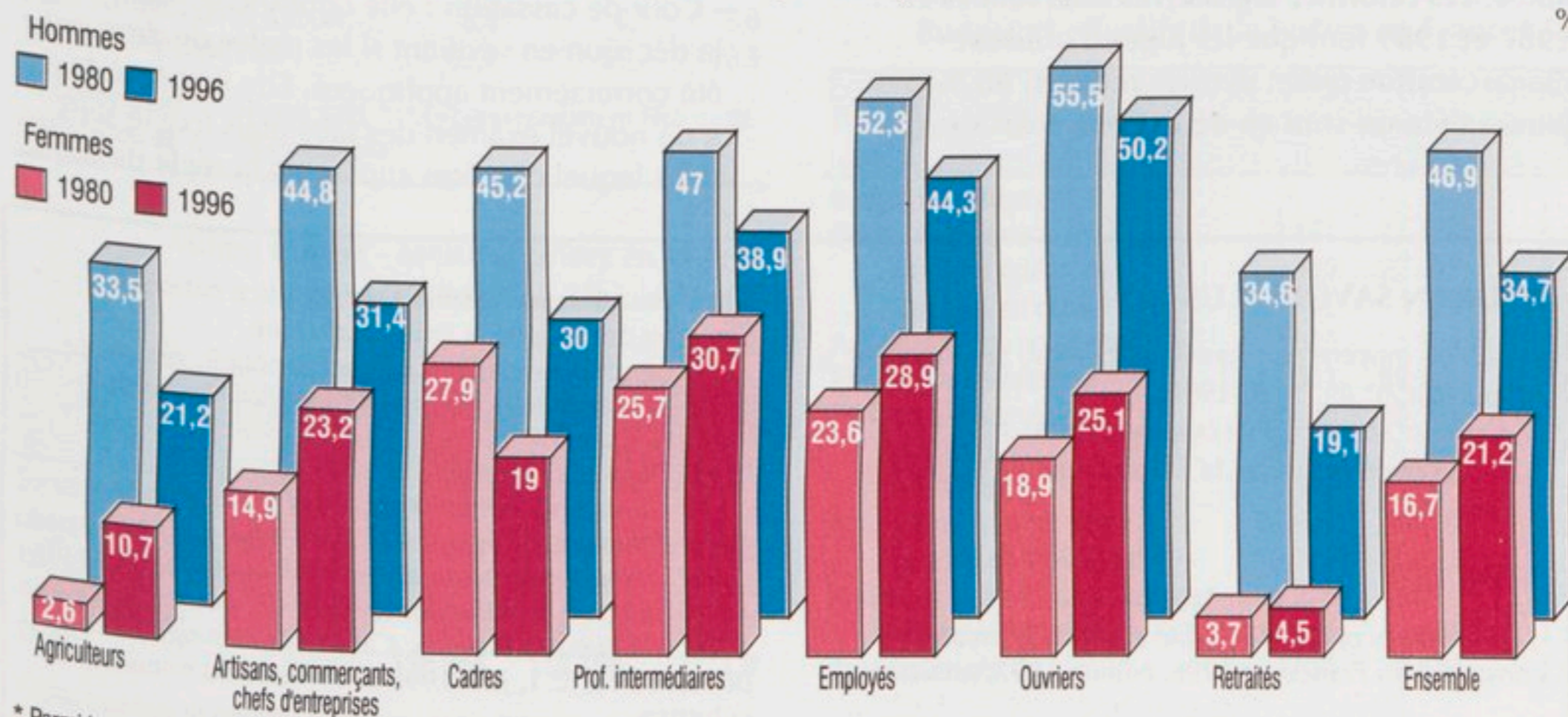
Consommation de drogue au cours de la vie selon l'âge et le sexe [1]

% d'usagers de

	Ensemble		Dont : 18-24 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cannabis	15,2	7,5	34,3	12,9
Autres drogues	3,9	1,8	8,6	1,9
Toutes drogues	15,8	8,2	34,3	13,4

Les fumeurs réguliers* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 1996 [6]

%



* Parmi les adultes (de 15 ans et + en 1980 et de 18 ans et + en 1996)

PRÉSENTATION

En France, près de 5 % des adultes de 25 ans et plus déclarent avoir été victimes d'une agression ou d'actes de violence, en 1994 ou 1995. Les personnes qui vivent en habitat collectif sont les plus exposées. Dans les grandes villes comme en zones rurales, les premières victimes de la violence sont les hommes jeunes [4].

En 1996, selon le ministère de l'Intérieur, le nombre de *crimes et délits constatés en France* métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie s'élève à 3,6 millions, soit une baisse de la criminalité de 2,9 %. En deux ans, la criminalité a ainsi connu un recul de près de 10 % alors qu'elle n'avait cessé de progresser entre 1989 et 1994.

La baisse de la criminalité a touché les vols et les infractions économiques et financières. À l'inverse, les atteintes volontaires contre les personnes ont progressé mais cette hausse, plus modérée qu'en 1995, confirme ainsi la décélération observée depuis 1994. Les autres infractions (dont stupéfiants) n'augmentent que légèrement [1].

En dix ans (de 1984 à 1993), les crimes sanctionnés ont augmenté de 19 % (en raison de la progression des condamnations pour viol) et les délits de 11 % : si les infractions relatives aux stupéfiants, au Code du travail et de la Sécurité sociale, et à l'alcool au volant ont plus que doublé sur la période, les vols et recels sanctionnés par la justice ont baissé, quant à eux, de 17 % [5].

Au 1^{er} juillet 1996, on compte 181 établissements pénitentiaires disposant de 49 128 places pour 58 606 détenus [2].

De 1981 à 1997, le placement en détention des moins de dix-huit ans a diminué de près de 40 %. Les réformes législatives intervenues en 1987 et 1989 font que les juges n'utilisent l'incarcération qu'en dernier recours. 80 % des jeunes détenus sont en détention provisoire [6].

DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.
- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
 - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quels moyens pour quelle justice ? », *Les rapports du Sénat*, n° 49, 1996-1997.
- *Annuaire statistique de la Justice, 1990-1994*, ministère de la Justice, la Documentation française, juin 1996.

SOURCES

[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1996*, édition 1997, ministère de

l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.

[2] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), service de l'Information et de la Communication, ministère de la Justice.

[3] Données d'Interpol.

[4] « Insécurité et sentiment d'insécurité », *INSEE-Première*, n° 501, décembre 1996.

[5] « Infractions sanctionnées, peines prononcées : dix ans d'évolution », *Infostat Justice*, n° 47, décembre 1996.

[6] « Détenus mineurs », *Cahiers de démographie pénitentiaire*, n° 1, juin 1996 et données du ministère de la Justice.

Évolution des crimes et délits constatés en France [1]
milliers d'infractions

	1985	1995	1996	Évolution 1996/95 %
Vols (y c. recels)	2 301,9	2 400,6	2 331,0	- 2,9
Infractions économiques et financières	681,7	357,1	310,9	- 12,9
Crimes et délits contre des personnes	118,0	191,2	198,2	3,7
Autres infractions (dont stupéfiants)	477,6	716,4	719,6	0,4
Ensemble	3 579,2	3 665,3	3 559,6	- 2,9

Activité judiciaire en France*
Décisions rendues [2]
milliers de décisions

	1994	1995	Évolution 1995/94 %
En matière civile			
Droit commun	1 306,1	1 336,5	2,3
Cour de cassation	18,5	21,5	16,5
Cours d'appel	186,4	196,4	5,4
Tribunaux de grande instance	602,0	628,8	4,5
Tribunaux d'instance	499,2	489,8	- 1,9
Juridictions spécialisées	671,8	675,2	0,5
Tribunaux pour enfants	110,7	133,5	20,6
Tribunaux de commerce	297,7	271,0	- 9,0
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	** 97,5	e 105,0	7,7
Conseils de prud'hommes	165,8	165,7	0,0
En matière pénale			
Droit commun	13 936,2	11 671,2	- 16,3
Cour de cassation	5,8	7,0	19,3
Cours d'appel	43,2	43,0	- 0,4
Cours d'assises	2,1	2,2	2,1
Tribunaux correctionnels	418,9	410,8	- 1,9
Tribunaux de police	1 235,8	*** 902,1	- 27,0
Amendes forfaitaires majorées	12 230,3	*** 10 306,2	- 15,7
Juges et tribunaux pour enfants	** 44,3	49,7	12,3
En matière administrative			
Conseil d'État	11,3	10,6	- 6,3
Cours administratives d'appel	5,8	6,1	5,6
Tribunaux administratifs	82,9	91,7	10,6

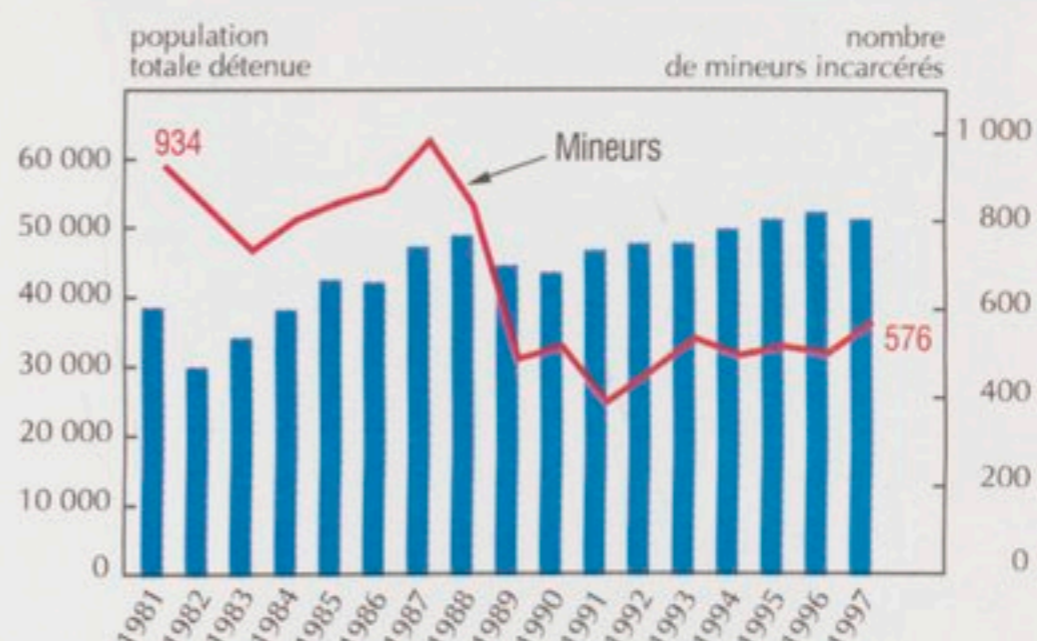
* Y compris DOM. ** Données 1993. *** La baisse constatée en 1995 résulte principalement de l'amnistie présidentielle.

Milieu ouvert - Mesures prises en charge
par les CPAL* au 1^{er} janvier [2]
métropole + DOM

	1995	1996	Évolution 1996/95 %
Sursis avec mise à l'épreuve	87 776	86 594	- 1,3
Libération conditionnelle	5 053	5 089	0,7
Travail d'intérêt général	18 928	20 903	10,4
Autres mesures	5 223	5 520	5,7
Total	116 980	118 106	1,0

* CPAL : comités de probation et d'assistance aux libérés.

Évolution de la détention totale
et du nombre de mineurs incarcérés* [6]



* Au 1^{er} janvier en métropole.

Population pénale en milieu fermé en France* [2]

	1995	1996
Ensemble des détenus	58 069	58 606
Par statut en % :		
Prévenus	38,0	38,5
Condamnés	62,0	61,5
Par sexe en % :		
Hommes	95,8	95,9
Femmes	4,2	4,1
Par nationalité en % :		
Français	71,5	71,6
Étrangers	28,5	28,4

* Y compris DOM au 1^{er} juillet.

Taux de criminalité dans quelques pays [3]
‰

	1992	1993	1994	1995
Allemagne	78,4	83,4	80,4	81,8
Belgique	35,9	34,3	38,3	...
Espagne	24,0	24,5	22,9	23,0
France	67,0	67,5	67,8	63,2
Italie	41,7	39,8	38,3	39,8
Pays-Bas	101,8	102,1	86,1	79,3

Budget et effectifs de la justice en France* [2]

	1995	1996	Évolution 1996/95 %
Budget en millions de F :			
Crédits de paiement	22 131	23 477	6,1
Dépenses ordinaires	20 939	22 093	5,5
Dépenses en capital	1 192	1 384	16,1
Autorisations de programme	1 625	1 624	0,0
Effectifs budgétaires (a)	58 361	59 775	2,4
Services judiciaires	24 668	25 194	2,1
Magistrats	6 029	6 087	1,0
Fonctionnaires	18 639	19 107	2,5
Administration pénitentiaire	23 899	24 619	3,0
Personnel de surveillance	19 146	19 622	2,5
Protection judiciaire de la jeunesse	5 978	6 085	1,8
Personnel éducatif	3 265	3 326	1,9
Autres services	3 816	3 877	1,6

* Y c. DOM. (a) Nombre d'agents au 31 décembre.

CHINA'S ECONOMIC REFORMS

Evolution of the industrial structure in the number of minor industries (1978-1992)



The number of minor industries increased from 10 in 1978 to 70 in 1992, representing a 700% increase. This growth was driven by the implementation of the household contract responsibility system (HCRS) and the reform of the industrial structure.

The HCRS was implemented in 1978, allowing farmers to contract land from the state and to sell their surplus produce on the open market. This led to a significant increase in agricultural output and income, which in turn stimulated the growth of the rural non-farm economy.

The reform of the industrial structure was implemented in 1985, allowing small and medium-sized enterprises to be established in rural areas. This led to a significant increase in the number of minor industries, which provided employment opportunities for rural laborers and contributed to the growth of the rural economy.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of township and village enterprises (TVEs). These enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

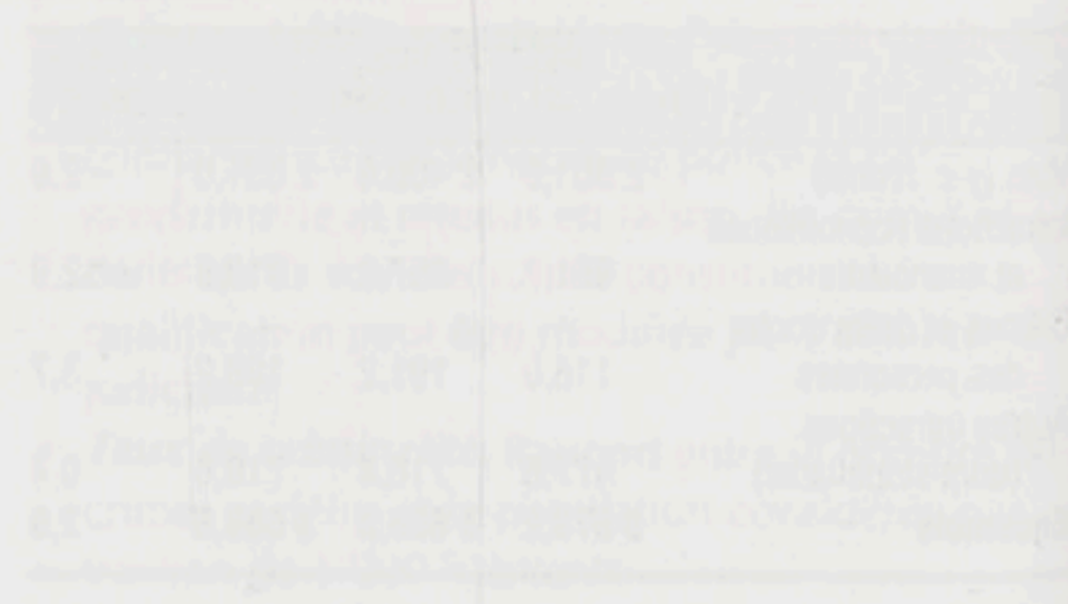
The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the private economy. Private enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the collective economy. Collective enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the state-owned economy. State-owned enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

Year	Number of Minor Industries	Number of TVEs	Number of Private Enterprises	Number of Collective Enterprises	Number of State-owned Enterprises
1978	10	0	0	0	0
1979	12	0	0	0	0
1980	15	0	0	0	0
1981	18	0	0	0	0
1982	22	0	0	0	0
1983	25	0	0	0	0
1984	30	0	0	0	0
1985	35	0	0	0	0
1986	40	0	0	0	0
1987	45	0	0	0	0
1988	50	0	0	0	0
1989	55	0	0	0	0
1990	60	0	0	0	0
1991	65	0	0	0	0
1992	70	0	0	0	0

Evolution of the industrial structure in the number of minor industries (1978-1992)



The number of minor industries increased from 10 in 1978 to 70 in 1992, representing a 700% increase. This growth was driven by the implementation of the household contract responsibility system (HCRS) and the reform of the industrial structure.

The HCRS was implemented in 1978, allowing farmers to contract land from the state and to sell their surplus produce on the open market. This led to a significant increase in agricultural output and income, which in turn stimulated the growth of the rural non-farm economy.

The reform of the industrial structure was implemented in 1985, allowing small and medium-sized enterprises to be established in rural areas. This led to a significant increase in the number of minor industries, which provided employment opportunities for rural laborers and contributed to the growth of the rural economy.

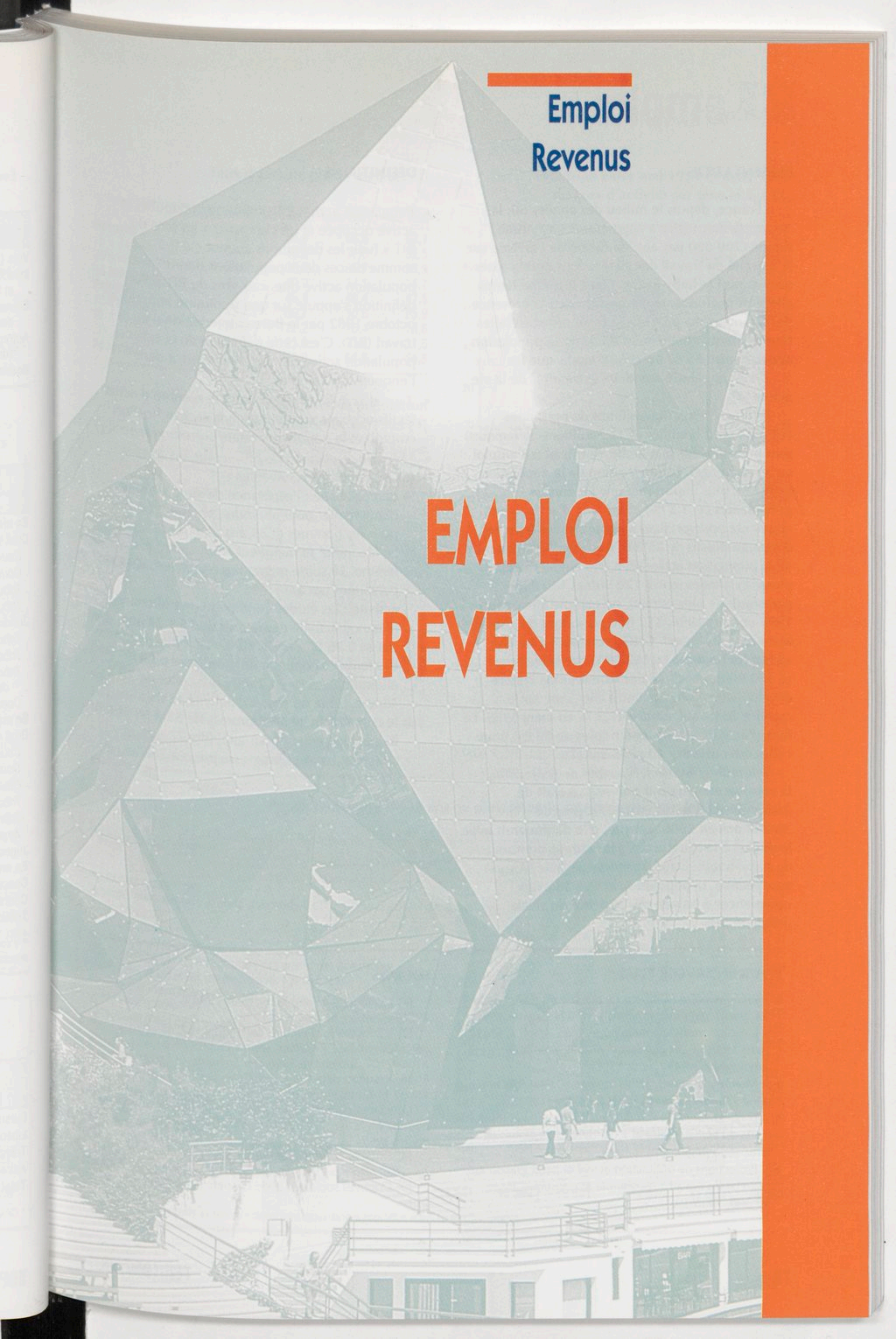
The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of township and village enterprises (TVEs). These enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the private economy. Private enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the collective economy. Collective enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

The growth of the rural non-farm economy was also driven by the development of the state-owned economy. State-owned enterprises were established in rural areas and provided a wide range of goods and services, including food processing, textile manufacturing, and transportation.

Year	Number of Minor Industries	Number of TVEs	Number of Private Enterprises	Number of Collective Enterprises	Number of State-owned Enterprises
1978	10	0	0	0	0
1979	12	0	0	0	0
1980	15	0	0	0	0
1981	18	0	0	0	0
1982	22	0	0	0	0
1983	25	0	0	0	0
1984	30	0	0	0	0
1985	35	0	0	0	0
1986	40	0	0	0	0
1987	45	0	0	0	0
1988	50	0	0	0	0
1989	55	0	0	0	0
1990	60	0	0	0	0
1991	65	0	0	0	0
1992	70	0	0	0	0



**Emploi
Revenus**

**EMPLOI
REVENUS**

PRÉSENTATION

En France, depuis le milieu des années 60, la **population active** a augmenté à un rythme rapide (200 000 par an), en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses nées durant le baby-boom. Dans le même temps elle s'est profondément transformée : la présence des femmes s'est progressivement affirmée (elles représentent actuellement 45 % de la population active contre 35 % en 1968), tandis que les **taux d'activité** ont chuté aux deux extrémités de la vie active [5].

En mars 1996, 25,6 millions de personnes (14 millions d'hommes et 11,5 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). La progression de la population active est plus importante que les années précédentes (+ 1,2 %) et les **taux d'activité** ont augmenté pour pratiquement toutes les tranches d'âges au-dessus de 25 ans. Alors que la croissance de la population active était très régulière depuis plusieurs années (entre 120 000 et 150 000 personnes de plus par an), on compte entre mars 1995 et mars 1996, 312 000 personnes de plus sur le marché du travail. Cette croissance a touché autant les hommes (+ 162 000) que les femmes (+ 150 000). L'activité des femmes s'est encore développée : 47,6 % d'entre elles sont sur le marché du travail, contre 47,2 % en mars 1995. Le taux d'activité est maximum (plus de 80 %) pour celles qui ont entre 40 et 45 ans [1].

Selon un **scénario tendanciel de projection**, la ressource en main-d'œuvre passerait de 26,6 millions d'actifs en 1997 à près de 28 millions en 2006. Ensuite, elle diminuerait avec le départ à la retraite des générations nombreuses du baby-boom. Dans les autres pays de l'Union européenne, la population active pourrait commencer à baisser dès le début du siècle prochain [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », n° 424, janvier 1996 ; « L'évolution sociale de la population active », n°434, mars 1996 ; « Les ouvriers », n° 455, mai 1996 ; « Les employés », n° 477, août 1996.
- « Marché du travail. Séries longues », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n°62-63, mai 1994.
- « Enquête sur les forces de travail - Principaux résultats 1995 au niveau régional », Eurostat, *Statistiques en bref*, série Régions, n° 3-1996.
- « Projections de population active et participation au marché du travail », *Économie et statistique*, Insee, n° 300, 1996-10.

DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir les définitions au mot clé 9-2). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
 - démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
 - activité : les études continuent de s'allonger et le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans baisse à 25,8 % en 2040. Le taux d'activité des femmes continue de progresser pour atteindre 87,5 % en 2040 pour celles de 30 à 49 ans. L'âge du retrait d'activité se stabilise : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans baisse légèrement pour atteindre 77,5 % et celui des femmes progresse jusqu'à 70 %.

SOURCES

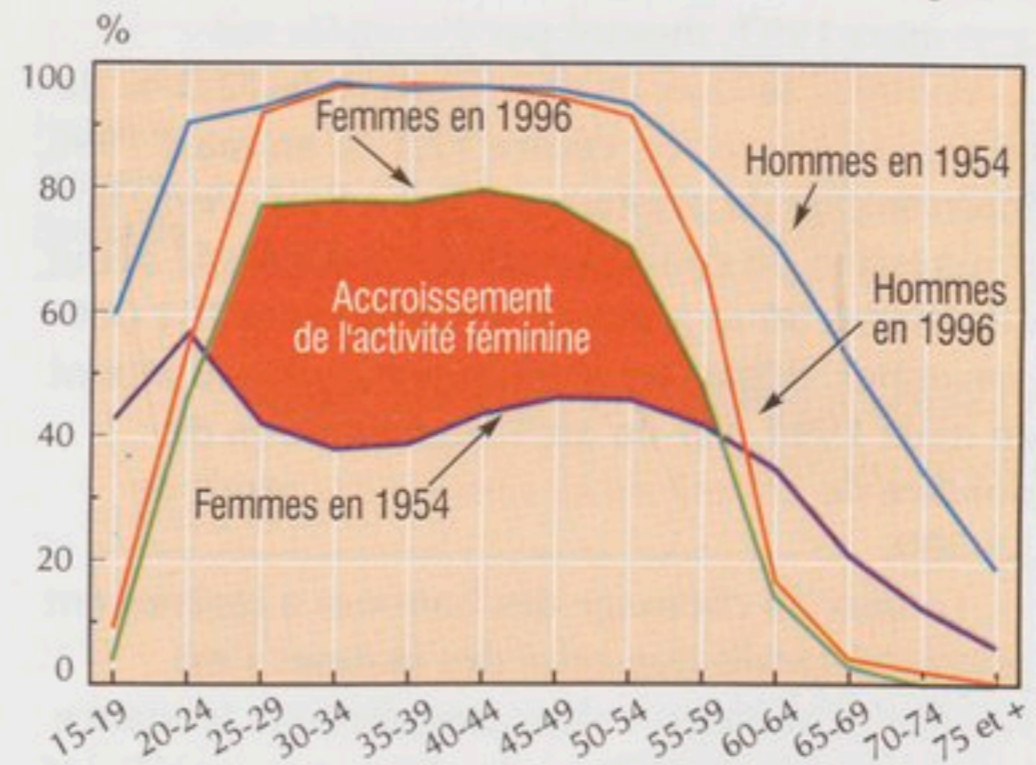
- [1] « Chômage et emploi en mars 1996 », *INSEE-Première* n° 467, juin 1996.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1996. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 107-108, septembre 1996 et « Enquête sur l'emploi de 1986. Résultats détaillés », *Les Collections de l'Insee*, vol. D 114, novembre 1986.
- [3] « Le retournement de 2006 - Projection de la population active 1995-2040 », *INSEE-Première*, n° 507, février 1997.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 1995*, Eurostat, thème 3, série C, 1996.
- [5] *Données sociales 1996* : chapitre 3 « Emploi », Insee.

POPULATION ACTIVE 9.1

Taux d'activité par sexe et âge [2]

	Mars 1976	Mars 1986	Mars 1992	Mars 1996
Hommes	71,8	66,9	63,6	62,7
15 à 24 ans	54,7	46,8	37,3	32,5
25 à 49 ans	97,1	96,7	95,7	95,6
50 ans et plus	49,9	40,0	34,1	33,7
Femmes	42,7	45,8	46,4	47,6
15 à 24 ans	45,7	39,1	30,6	25,9
25 à 49 ans	60,3	72,2	76,4	78,6
50 ans et plus	23,5	21,6	20,2	21,6
Ensemble	56,7	55,9	54,6	54,8

Évolution entre mai 1954 et mars 1996 du taux d'activité par sexe et âge [2]

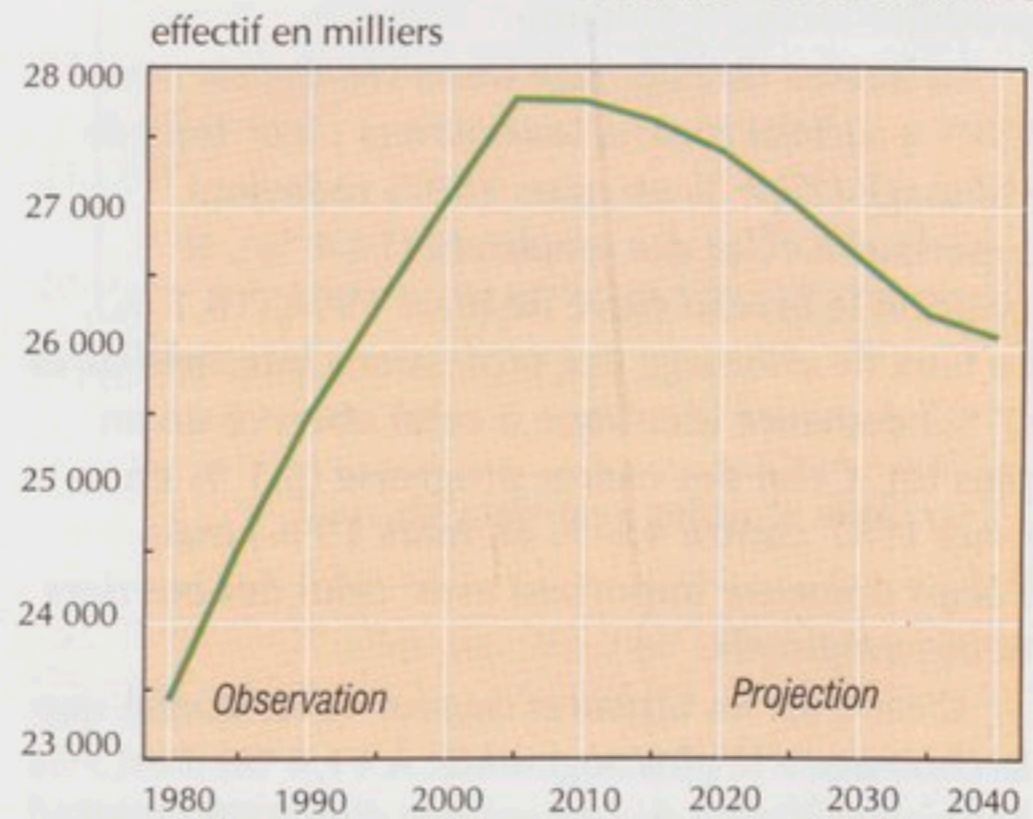


Activité de la population dans l'Union européenne en 1995 [4]

	Taux d'activité* %	Population active millions	Proportion de salariés** %	Taux d'activité féminin %
Allemagne	57,7	39,0	89,3	47,7
Autriche	59,4	3,8	85,7	49,4
Belgique	50,5	4,2	82,1	40,5
Danemark	64,6	2,8	90,5	57,5
Espagne	48,2	15,6	74,5	35,4
Finlande	61,1	2,4	84,2	56,2
France	55,4	25,0	86,4	48,2
Grèce	49,2	4,2	53,9	35,5
Irlande	53,9	1,4	77,9	39,9
Luxembourg	47,4	22,6	71,0	33,9
Pays-Bas	50,8	0,2	88,7	35,9
Portugal	59,3	7,3	87,3	48,3
Royaume-Uni	58,1	4,8	72,3	49,5
Suède	61,5	28,4	86,5	52,4
UE à 15	55,2	166,2	82,8	45,0

* En % de la population de 14 ans et plus (y compris chômeurs).
** Part des salariés dans la population active occupée (hors chômeurs).

Population active observée et projetée : scénario tendanciel [3]



Population active de 15 ans ou plus, selon la catégorie socioprofessionnelle [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1986			Mars 1996		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	883	537	1 420	495	277	772
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 167	648	1 815	1 163	530	1 693
dont : artisans	654	235	889	616	202	818
commerçants	424	393	817	437	308	745
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 550	586	2 136	2 017	1 038	3 055
dont : professions de l'information des arts et des spectacles	85	70	155	115	94	209
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	426	41	467	585	86	671
Professions intermédiaires	2 668	1 882	4 550	2 740	2 267	5 007
dont : techniciens	723	87	810	812	117	929
contremaîtres et agents de maîtrise	543	41	584	510	48	558
instituteurs et assimilés	340	528	868	287	522	809
Employés	1 536	4 916	6 452	1 719	5 775	7 494
dont : policiers et militaires	400	22	422	447	37	484
employés administratifs d'entreprises	393	1 765	2 158	413	1 966	2 379
personnel des services directs aux particuliers	186	979	1 165	212	1 266	1 478
Ouvriers	5 699	1 547	7 246	5 562	1 418	6 980
soit : ouvriers qualifiés	3 701	353	4 054	3 907	511	4 418
ouvriers non qualifiés (y c. ouvriers agricoles)	1 998	1 194	3 192	1 655	907	2 562
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	138	224	362	144	213	357
Appelés au service national *	///	///	///	230	2	232
Total	13 641	10 340	23 981	14 070	11 520	25 590

* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active en tant que salariés.

9 emploi

PRÉSENTATION

En mars 1997, mesuré par l'enquête sur l'emploi, le **taux de chômage** est de 12,3 % de la **population active**, contre 12,1 % en mars 1996. Interrompue du printemps 1994 à l'été 1995, la progression du chômage observée depuis le début des années 90 se poursuit. Il concerne 3 151 000 personnes, dépassant légèrement le niveau atteint en mars 1994. Sur un an, l'augmentation du nombre de **chômeurs au sens du BIT** serait de 53 000.

Le taux de chômage des hommes a légèrement progressé tandis que celui des femmes s'est stabilisé. On observe donc une certaine tendance au resserrement des taux de chômage masculin et féminin en période d'accroissement du chômage, alors que le phénomène inverse semble se produire lorsqu'il diminue.

La hausse du chômage observée depuis mars 1995 a surtout touché les ouvriers : leur taux de chômage (15,8 % en mars 1997) redevient supérieur à celui des employés (14,4 %). Il avoisine le niveau élevé de mars 1994 (16,1 %). Le taux de chômage des professions intermédiaires (7 %) demeure identique à celui observé un an plus tôt. Celui des cadres progresse (5,1 % en mars 1997 contre 4,6 % en mars 1996) mais l'écart demeure important avec celui des ouvriers et des employés.

C'est chez les titulaires du seul baccalauréat que le chômage a le plus augmenté. À 11,4 %, il est équivalent à celui des détenteurs d'un BEPC, CAP ou BEP pour lesquels il est resté stable. Le risque de chômage s'est aussi accentué pour les titulaires d'un « bac + 2 », alors qu'il n'a pratiquement pas varié pour les autres diplômés du supérieur.

La durée moyenne du chômage s'allonge chaque année depuis 1993 : elle atteint 15 mois en mars 1997 et près de 39 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Typologie des zones d'emploi sensibles aux risques de chômage », n° 96.09-38.3 ; « Dix ans d'indemnisation du chômage en France (1985-1995) », n° 96.11-46.2 ; « 1996 : premier bilan de l'emploi et du chômage », n° 97.06-24.2.
- « Le chômage régional en 1995 », *INSEE-Première*, n° 502, décembre 1996.
- « Le chômage dans les régions de l'Union européenne en 1996 », *Statistiques en bref*, Eurostat, série Régions, 1997-3.

DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Elle est réalisée chaque année par l'Insee, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 75 000 « ménages » (voir la définition au mot-clé 3.3), soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus).
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

- « Le chômage, mécanismes économiques, conséquences sociales et humaines », *Notes et études documentaires*, n° 5045, 1996-20, La Documentation française.

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1997 », *INSEE-Première*, n° 530, juin 1997.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1996. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 107-108, septembre 1996.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 02-01.
- [4] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, juin 1997.

CHÔMAGE 9.2

Taux de chômage par sexe et âge [1]

	%			
	Mars 1985	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997
Hommes				
Moins de 25 ans	24,5	21,0	22,1	24,6
25 à 49 ans	6,2	8,9	9,6	9,9
50 ans et plus	5,9	7,3	7,8	8,0
Total	8,5	9,8	10,4	10,8
Femmes				
Moins de 25 ans	30,5	32,2	31,9	32,8
25 à 49 ans	9,7	12,9	13,6	13,4
50 ans et plus	7,1	8,2	8,4	9,2
Total	12,6	13,9	14,2	14,2
Ensemble	10,2	11,6	12,1	12,3

Chômeurs par catégorie socioprofessionnelle en mars 1996 [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs milliers	Taux %	Rappel taux 1986
Agriculteurs exploitants	3	0,4	0,3
Artisans, comm., chefs d'entr.	73	4,3	2,5
Cadres, prof. intell. sup.	140	4,6	2,5
Professions intermédiaires	349	7,0	4,2
Employés	1 106	14,8	10,3
Ouvriers	1 070	15,3	12,9
N'ayant jamais travaillé	356	///	///
Total	3 098	12,1	9,3

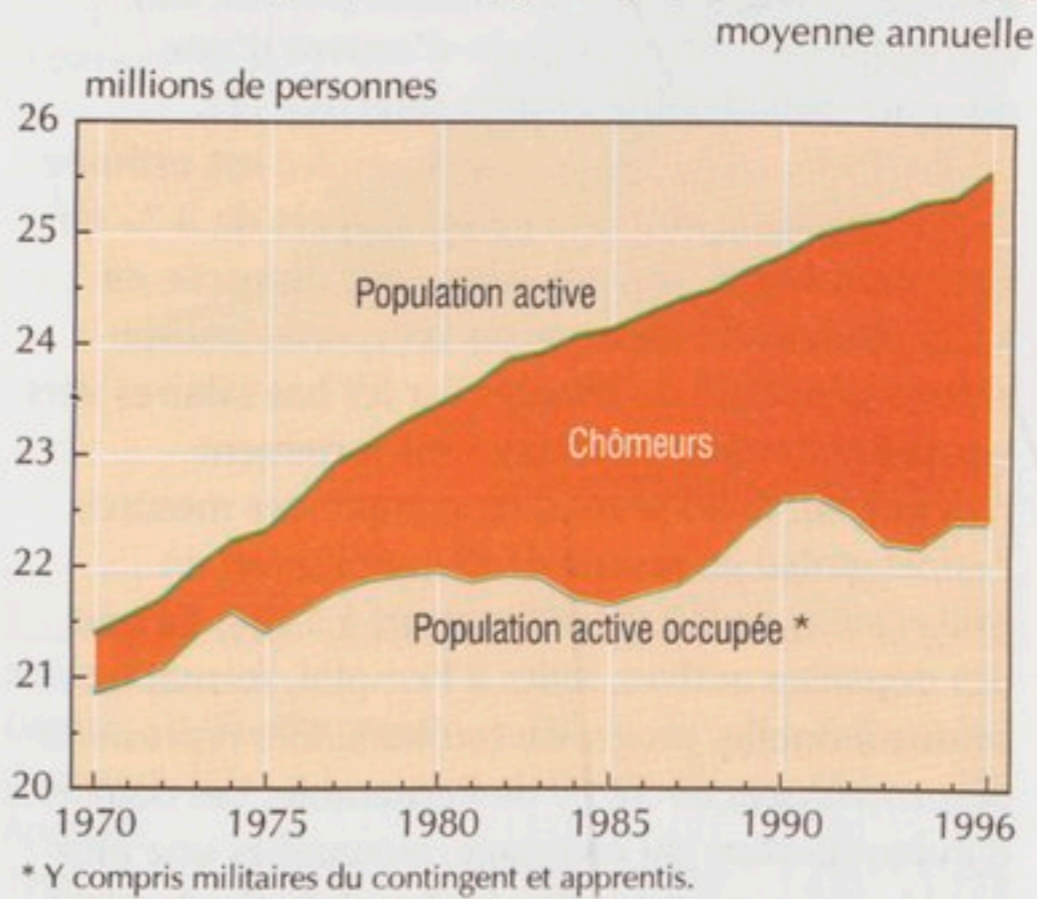
Durée et circonstances du chômage [1]

	Mars 1994	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :				
Ensemble	13,0	14,6	14,7	15,0
Hommes	12,4	14,3	14,0	14,4
Femmes	13,6	14,9	15,3	15,5
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :				
Ensemble	35,7	39,5	36,9	38,9
Hommes	34,8	38,7	34,7	36,8
dont : 15-24 ans	19,1	19,0	17,8	20,2
25-49 ans	36,6	40,7	34,9	36,9
50 ans et plus	52,3	57,8	56,5	58,9
Femmes	36,5	40,3	38,8	40,8
dont : 15-24 ans	21,4	23,3	19,5	22,6
25-49 ans	37,6	42,5	40,6	42,1
50 ans et plus	62,1	60,6	62,1	60,7
Circonstances d'entrée en chômage (%) :				
Fin d'emploi précaire	33,5	35,3	38,2	38,0
Licenciement	34,0	32,9	30,3	29,6
Fin d'études	7,0	7,9	8,3	9,3
Reprise d'activité	9,3	9,4	9,7	9,2
Autres circonstances	7,1	5,5	5,9	5,9
Démission	6,3	6,7	5,6	5,5
Fin de service national	2,8	2,3	2,1	2,5

Évolution du nombre de chômeurs [1]

	milliers			
	Mars 1994	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997
Hommes	1 503	1 360	1 460	1 523
Femmes	1 612	1 575	1 638	1 628
Ensemble	3 115	2 935	3 098	3 151

Emploi, chômage et population active [3]



Taux de chômage selon le diplôme [1]

	Janvier 1990	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997
Sans diplôme	13,0	16,5	17,2	17,5
BEPC, CAP, BEP	8,4	10,7	11,4	11,5
Baccalauréat	6,5	10,1	10,4	11,4
Bac + 2	3,7	7,4	7,5	8,2
Diplôme supérieur	3,5	6,9	7,4	7,3
Ensemble	9,2	11,6	12,1	12,3

Taux de chômage dans l'Union européenne [4]

	1994	1995	1996
Espagne	24,1	22,9	22,2
Finlande	17,9	16,6	15,7
France	12,3	11,7	12,4
Irlande	14,3	12,4	12,3
Italie	11,4	11,9	12,0
Suède	9,8	9,2	10,0
Belgique	10,0	9,9	9,8
Grèce	8,9	9,1	...
Allemagne	8,4	8,2	9,0
Royaume-Uni	9,6	8,8	8,2
Portugal	7,0	7,3	7,3
Danemark	8,2	7,2	6,9
Pays-Bas	7,1	6,9	6,3
Autriche	3,8	3,9	4,4
Luxembourg	3,2	2,9	3,3
Ensemble UE à 15	11,1	10,8	10,9
États-Unis	6,1	5,6	5,4
Japon	2,9	3,1	3,4

PRÉSENTATION

En mars 1996, le nombre des **emplois précaires** progresse de 3,5 % par rapport à mars 1995. Près d'un salarié sur dix détient ce type d'emploi. Pour les jeunes, ils deviennent un point de passage quasi obligé à l'entrée dans la vie active (40 % des emplois des 15-24 ans). Les effectifs concernés ont plus que doublé en 10 ans. Le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim permet aux entreprises de gérer la main-d'œuvre d'une manière plus flexible et plus sélective [1].

En 1995, la **dépense pour l'emploi** est estimée à 291 Mds de F, soit une baisse de près de 3 % en francs constants, qui prolonge celle amorcée en 1994. Mais cette dépense ne comprend pas les baisses générales de charges sur les bas salaires vers lesquelles l'action publique s'est fortement redéployée. Si on prenait en compte ces mesures, l'effort global en faveur de l'emploi serait en progression de 0,2 % par rapport à 1994. La part des dépenses actives, aides à l'emploi, formation professionnelle, progresse toujours. Elle représente désormais près de 52 % de l'ensemble. Les dépenses d'indemnisation du chômage, auxquelles une plus grande rigueur est appliquée depuis la fin de 1992, diminuent de près de 7 % en francs constants [4].

Entre 1973 et 1994, le nombre de **bénéficiaires de la politique de l'emploi** a été multiplié par 24 (passant de 100 000 à 2,4 millions de personnes). En 1973, ils sont presque 6 fois moins nombreux que les chômeurs. En 1994, leur nombre équivaut à plus des trois quarts du niveau du chômage [5].

En 1996, le recours au **chômage partiel** a coûté 811 millions de F à l'État. 5,8 millions de journées ont été indemnisées à ce titre, soit une hausse de 14 % par rapport à 1995. Mais ce nombre est bien inférieur à celui observé en 1993 (12 millions de journées) [3].

DÉFINITIONS

- **Chômage partiel.** Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Elle paie alors les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (16 francs depuis le 1^{er} janvier 1997). Les salariés ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an quelle que soit la branche professionnelle.
- **Les contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC).** Les *contrats emploi-solidarité* ont été créés en 1990 pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Ils doivent participer au développement d'activités concernant les besoins collectifs non satisfaits. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Depuis juin 1993, ils visent en priorité les demandeurs d'emploi de longue durée âgés de plus de 50 ans, les chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus de 3 ans, les bénéficiaires du RMI sans emploi depuis plus d'un an, les travailleurs handicapés ainsi que les jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté. Les *contrats emplois consolidés* créés par la loi du 29-7-1992 sont destinés aux personnes ayant bénéficié d'un ou plusieurs CES et n'ayant pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Les contrats initiative emploi (CIE).** Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté ; ils sont signés par des entreprises.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « La préretraite », n° 484, septembre 1996 ; « Les intermittents du spectacle », n° 510, février 1997.
- *Premières synthèses, Dares* : « Les contrats emploi-solidarité (CES) et les contrats emplois consolidés (CEC) en 1995 », n° 96.07-30.1 ; « Dix ans d'indemnisation du chômage en France (1985-1995) », n° 96.11-46.2 ; « L'impact du contrat initiative emploi sur les modes de recrutement des entreprises », n° 97.01-04.1 ; « Le travail intérimaire en 1995 », n° 97.03-13.2.

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1996 », *INSEE-Première* n° 467, juin 1996.
- [2] *Premières informations, Dares*, ministère du Travail et des Affaires sociales : « Le marché du travail en décembre 1996 », n° 97.02-06.2 et « Le marché du travail en janvier 1997 », n° 97.03-10.3.
- [3] « Le recours au chômage partiel en 1996 », *Premières informations, Dares*, à paraître.
- [4] « La dépense pour l'emploi », *Premières synthèses, Dares*, n° 97.04-17.2.
- [5] *40 ans de politique de l'emploi, Dares*, La documentation Française, 1996.
- [6] « L'usage des dispositifs de politique d'emploi par les entreprises », *Premières synthèses, Dares*, n° 97.04-15.1.

Mesures pour l'emploi [2]

nombre d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année

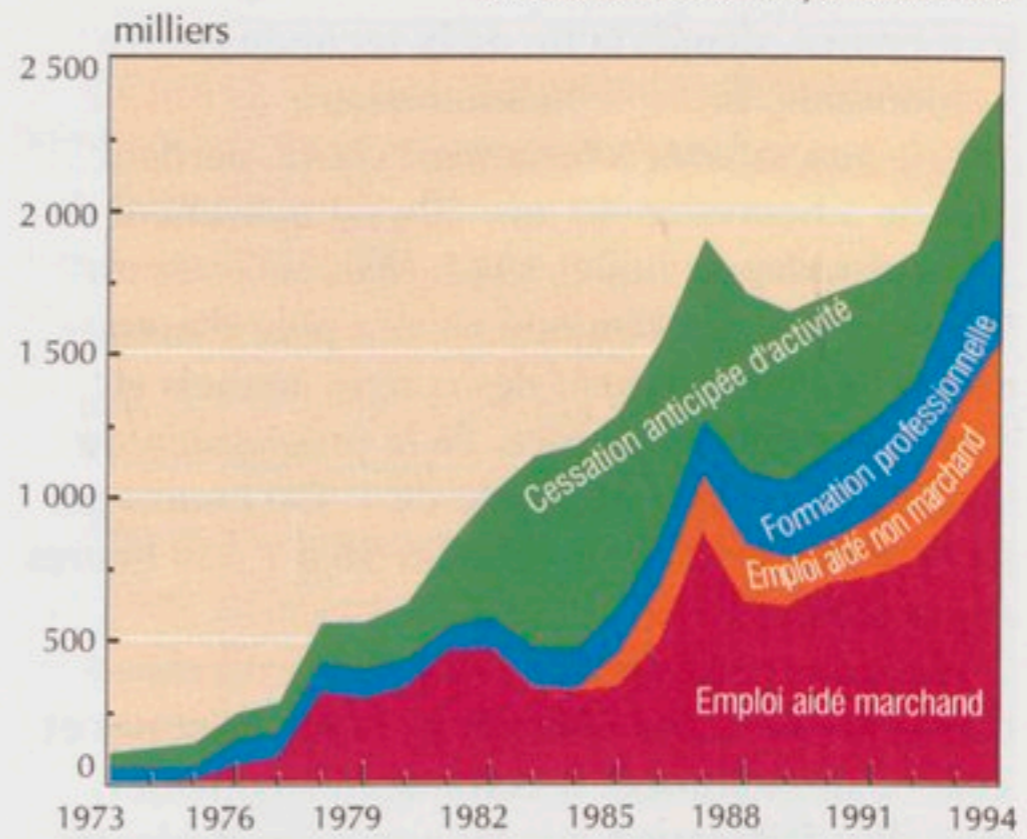
	1995	1996
Emplois marchands aidés		
Exonérations à l'embauche	342 533	317 651
Contrats d'apprentissage	173 569	188 879
Contrats de qualification	99 275	94 472
Contrats d'adaptation	55 201	44 843
Contrats d'orientation	3 067	2 092
Contrats de retour à l'emploi	115 407	///
Contrats initiatives emploi	154 484	291 184
Emplois non marchands aidés		
Contrats emploi-solidarité (CES)	651 920	546 687
Emplois consolidés (CEC)	47 987	77 372
Actions de formation		
Stages de formation pour adultes	276 051	248 772
Stages de formation pour les jeunes	74 624	28 795
Aides aux chômeurs créateurs d'entreprises		
Bénéficiaires des aides	86 729	39 643
Mesures d'accompagnement des restructuration et préretraites		
Conventions de conversion	120 001	138 574
Préretraites	50 541	45 277

Fréquence et intensité du recours aux mesures de politique de l'emploi selon le secteur d'activité des établissements comptant au moins 1 salarié en 1995 [6]

Secteur d'activité	Taux d'utilisation des mesures %	Nombre moyen d'embauches sous contrat aidé*
Agriculture, sylviculture, pêche	12	1,6
Industries agricoles et alimentaires	39	2,0
Industries de biens de consommation	30	2,2
Industrie automobile	46	8,9
Industries de biens d'équipement	34	2,4
Industries de biens intermédiaires	33	2,6
Énergie	25	4,5
Construction	32	1,6
Commerce	26	1,8
Transports	22	2,3
Activités financières	9	2,7
Activités immobilières	17	1,5
Services aux entreprises	22	2,1
Services aux particuliers	27	2,1
Éducation, santé, action sociale	14	2,0
Administrations	10	1,7
Ensemble	25	2,0

* Par établissement utilisateur.

Bénéficiaires de la politique de l'emploi [5]
stocks annuels moyens estimés



Les emplois précaires [1]

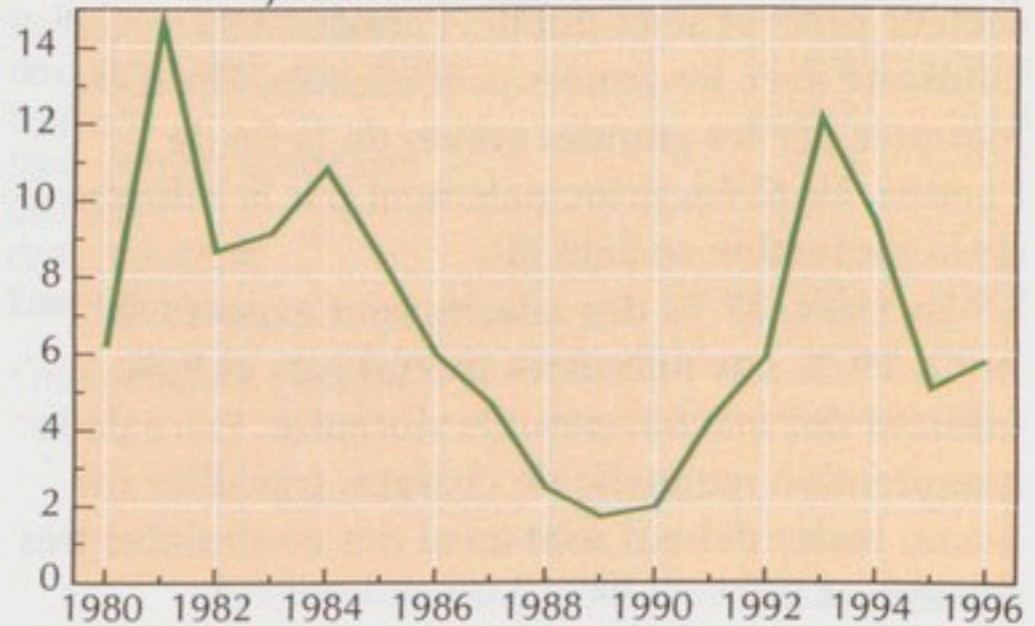
milliers

	1985	1992	1995	1996
Intérimaires	113	211	287	273
Contrats à durée déterminée	315	576	752	790
Contrats aidés*	146	321	442	451
Apprentis	178	181	194	219
Total	752	1 289	1 675	1 733

* Il s'agit des contrats d'aide à l'emploi (CES...) et des stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [3]

millions de journées indemnisées



Évolution de la dépense pour l'emploi [4]

millions de francs

	1973	1980	1990	1994	1995
Dépenses passives					
Indemnisation du chômage	3 467	37 332	124 483	147 208	140 906
Incitation au retrait d'activité	1 890	26 153	87 374	118 296	112 559
Dépenses actives					
Promotion de l'emploi	1 577	11 179	37 109	28 912	28 347
Exonérations non compensées	6 702	27 445	94 851	146 920	150 242
Formation professionnelle	501	2 667	14 675	34 776	40 613
Autres :	///	///	1 048	9 363	10 494
- Maintien de l'emploi	5 718	19 816	67 372	86 648	83 417
- Incitation à l'activité	483	4 962	11 756	16 133	15 718
- Fonctionnement du marché du travail	139	2 511	3 467	5 725	4 748
Total	79	1 387	4 504	5 009	5 479
en % du PIB	265	1 064	3 785	5 399	5 491
	10 169	64 777	219 334	294 128	291 148
	0,90	2,31	3,37	3,98	3,79

PRÉSENTATION

En France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la **durée** hebdomadaire **du travail offerte** aux salariés a fortement chuté, perdant près de 5 heures en 50 ans. Elle est quasiment de 39 heures depuis juillet 1984. Mais la **durée du travail effective** a diminué encore plus vite en raison de l'allongement des congés annuels et, dans une moindre mesure, de la progression du temps partiel. Elle est passée de 1 950 heures par an en moyenne dans les années 50 à 1 520 heures aujourd'hui [1].

En mars 1996, le travail à **temps partiel** concerne 16 % des effectifs (5 % des hommes et 29,5 % des femmes). Il continue d'augmenter, mais plus faiblement que les années précédentes (le taux était de 15,5 % en 1995 et de 14,7 % en 1994 contre 9 % en 1982). Le **sous-emploi** poursuit une progression qui se ralentit depuis deux ans : 38 % des personnes travaillant à temps partiel souhaiteraient travailler davantage (contre 30 % en 1992) [2].

Dans l'**Union européenne**, en 1995, c'est aux Pays-Bas (37 %), en Suède (26 %), au Royaume-Uni (24 %) et au Danemark (22 %) que le niveau des emplois à temps partiel est le plus élevé. À l'opposé, dans les pays de l'Europe du sud, il est inférieur à 8 % [5].

Avec près de six millions de jours de **grève**, quatre dans la Fonction publique et deux dans le secteur privé et semi-public, l'année 1995 contraste avec les années précédentes. Elle a été marquée par les grandes grèves de la fin de l'année, motivées principalement par la réforme de la protection sociale [6].

En 1994, 27 % des salariés sont exposés au bruit, 19 % aux nuisances thermiques et 9 % utilisent des machines-outils vibrantes. Faire de la manutention manuelle de charges, travailler sur écran, rester debout sont aussi des contraintes très répandues [3].

DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine.
- **Durée du travail offerte.** Elle concerne la durée proposée par les entreprises à l'ensemble des salariés à temps plein et ne tient pas compte des pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie, ni des heures supplémentaires propres à chaque salarié. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Durée du travail effective.** Elle concerne le temps de travail effectué réellement par les salariés de l'entreprise et prend explicitement en compte les congés, l'absentéisme, les grèves et le travail à temps partiel.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée du travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.
- **Le sous-emploi :** Pour le BIT, l'emploi est mesuré de façon extensive et il inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail et des Affaires sociales : « L'usage des nouvelles technologies continue de s'étendre », n° 49, mai 1994 ; « Les accords d'entreprises sur le temps partiel de 1992 à 1995 : trois logiques d'utilisation », n° 96-11, 47-2 ; « Le bruit dans le travail », n° 97-02, 09-1.
- *Données sociales 1996*, Chapitre « Salaires, conditions de travail », Insee.
- « Réduction du temps de travail - Quels arbitrages pour les salariés ? », *INSEE-Première*, n° 490, octobre 1996.
- « Emploi et temps de travail : un tour d'horizon international », *Revue internationale du travail*, BIT, n° 2, vol.135, 1996-2.

SOURCES

- [1] « La baisse de la durée du travail », *INSEE-Première*, n° 439, mars 1996.
- [2] « Chômage et emploi en mars 1996 », *INSEE-Première*, n° 467, juin 1996 et « Enquête sur l'emploi de 1996. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 107-108, septembre 1996.
- [3] « Expositions aux contraintes et nuisances dans le travail », *Premières synthèses*, Dares, n° 96-10, 42-1.
- [4] *Annuaire 1996*, Eurostat, 1997.
- [5] *Enquête sur les forces de travail - résultats 1995*, Eurostat, thème 3, série C, 1996.
- [6] « Les conflits du travail en 1995 : un niveau élevé », *Premières synthèses*, Dares, n° 96-11, 46-1.

DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL 9.4

Proportion de salariés à temps partiel en mars 1996 [2]

Activité économique*	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	9,4	33,1	15,4
Industries agricoles et alimentaires	3,6	21,3	10,4
Industries de biens de consommation	3,0	12,4	7,9
Industrie automobile	1,1	5,6	1,7
Industries de biens d'équipement	2,5	14,9	4,9
Industries de biens intermédiaires	2,2	12,2	4,7
Énergie	1,4	12,2	3,7
Construction	1,9	31,0	4,3
Commerce	4,1	32,7	17,2
Transports	3,6	23,5	7,6
Activités financières	1,9	16,5	9,8
Activités immobilières	4,3	26,1	17,4
Services aux entreprises	5,8	28,7	15,8
Services aux particuliers	16,9	51,7	40,2
Éducation, santé, action sociale	11,9	29,7	24,8
Administrations	6,2	32,8	18,0
Ensemble des salariés	5,2	30,0	16,5

* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) qui remplace la NAP.

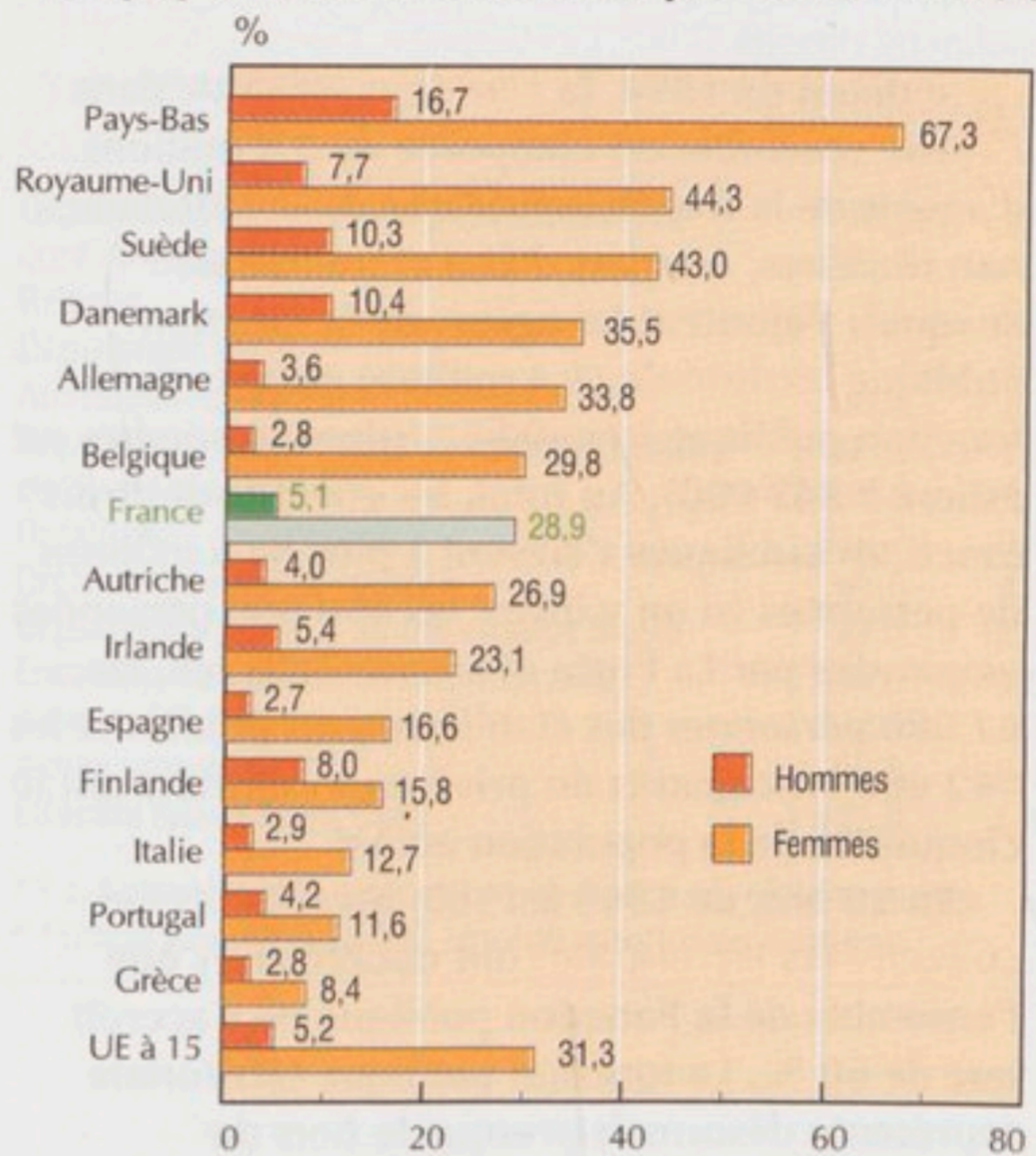
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne [4]

	heures		
	1987	1990	1995
Allemagne	40,7	39,9	39,7
Autriche	40,6	40,1	39,3
Belgique	38,0	38,0	38,4
Danemark	39,8	39,0	39,0
Espagne	41,1	40,7	40,7
Finlande	...	38,4	38,6
France	39,8	39,6	39,9
Grèce	40,3	40,2	40,3
Irlande	40,5	40,4	40,2
Luxembourg	38,7	38,6	38,4
Pays-Bas	39,8	39,9	39,5
Portugal	39,4	39,0	39,5
Royaume-Uni	42,3	41,9	41,2
Suède	43,2	43,7	43,9
	40,7	40,7	40,0

Proportion de salariés exposés aux contraintes et nuisances dans le travail en 1994 [3]

	%				
	Cadres	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble
Station debout plus de 20 H par semaine	6,0	19,2	25,2	42,3	28,3
Gestes répétitifs à cadence élevée	2,3	6,8	17,2	35,3	20,3
Manutention manuelle de charges	8,2	26,9	27,8	59,8	37,6
Nuisances sonores	10,4	22,0	12,8	46,7	27,4
Nuisances thermiques	5,6	13,7	8,1	35,3	19,3
Travail sur écran	66,6	50,6	49,2	8,1	35,7

Temps partiel dans l'Union européenne en 1995 [5]

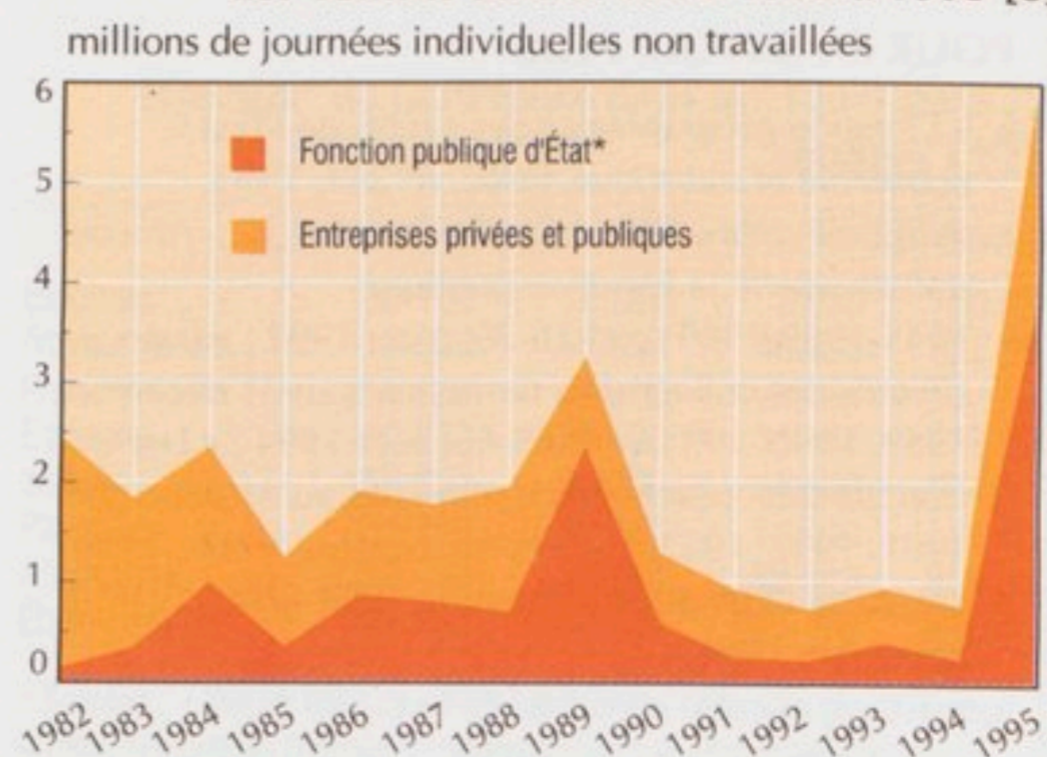


Actifs occupés* selon la durée hebdomadaire habituelle du travail [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle	heures	
	Mars 1985	Mars 1996
Agriculteurs exploitants	53,9	50,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	51,6	51,7
<i>dont : commerçants</i>	54,6	54,4
Cadres, professions intellectuelles	40,8	40,3
<i>dont : professions libérales</i>	46,5	46,9
Professions intermédiaires	37,3	37,4
<i>dont : instituteurs et assimilés</i>	28,7	30,0
Employés	36,4	34,8
<i>dont : policiers et militaires</i>	42,3	41,7
Ouvriers	38,7	38,1
<i>dont : chauffeurs</i>	40,8	40,4
Ensemble	39,6	38,2

* Hors militaires du contingent.

Les conflits du travail de 1982 à 1995 [6]



*y compris France Telecom à l'exclusion de la Fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale.

PRÉSENTATION

Au début de 1994, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,2 millions d'agents de la fonction publique d'État (titulaires, non titulaires, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent les agents de la fonction publique **territoriale** (1,4 million) et ceux de la fonction publique **hospitalière** (dont le nombre est estimé à 843 000). Au total, les effectifs des trois fonctions publiques s'élèvent à plus de 5 millions de personnes (si on y inclut les 460 000 personnes employées par La Poste et France Telecom, les 62 000 personnes des établissements publics et les 142 000 enseignants du privé sous contrat), soit le cinquième de la population active.

En 20 ans, de 1969 à 1989, les **effectifs des collectivités territoriales** ont doublé alors que l'ensemble de la Fonction publique ne s'accroît que de 60 %. La fonction publique territoriale représente désormais presque le tiers de l'ensemble de la Fonction publique. Depuis 1989 sa croissance s'est ralentie ; elle progresse en moyenne de 1,4 % par an depuis 1992 [1].

La **part des femmes** dans la Fonction publique est plus forte que dans le secteur privé : en 1995, elle est de 56 % pour les agents des ministères civils et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales contre 41 % chez les salariés du secteur privé.

Les **effectifs budgétaires** de l'État prévus pour 1997, hors personnels appelés, s'élèvent à 2 085 500 agents. On observe une quasi-stabilité des effectifs budgétaires depuis 3 ans.

Pour ce qui concerne les effectifs militaires, le budget 1997 prévoit la diminution du nombre des appelés (- 32 000) et un accroissement de celui des militaires de carrière ou sous contrat (+ 6 300) [5].

DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la *fonction publique d'État* (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Telecom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la *fonction publique territoriale* (personnel des collectivités locales) et la *fonction publique hospitalière* (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'origine géographique des agents de l'État », *Économie et statistique*, Insee, n° 264, 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1989, 1990, 1991 », n° 65-66, août 1994 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1991, 1992, 1993 », n° 95-96, octobre 1995 ; « Les agents de l'État au 31 décembre 1994 », n° 112-113, décembre 1996.

SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1996, direction générale des collectivités locales, La Documentation française.
- [2] « La loi de finances pour 1997 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 104, février 1997.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1991-92, 1996, 1997.
- [4] *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les agents de l'État au 31 décembre 1992 », n° 72-73, janvier 1995 ; « La Fonction publique de l'État en 1993, 1994, 1995 », n° 120-121, mars 1997.
- [5] « La défense en chiffres : 1997 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, Sirpa, n° 217, février 1997.

EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE 9.5

Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1]

	effectifs en milliers		
	Mars 1969	1/1/1983	1/1/1994
Fonction publique de l'État*	2 067,5	2 813,8	2 200,1
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	39,0
B	39,3	34,4	28,3
C et D	43,9	41,6	32,7
Proportion de titulaires	72,6	79,8	87,4
Fonction publique territoriale	618,1	1 103,0	1 403,1
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	6,6
B	6,8	11,0	14,1
C et D	90,5	84,0	79,3
Proportion de titulaires	51,4	63,1	69,4
Fonction publique hospitalière**	360,0	750,3	842,5
Ensemble	3 045,6	4 667,1	4 445,7

* Non compris les effectifs de La Poste et France Telecom, des établissements publics, les CES et les enseignants du privé sous contrat.

** Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux.

Effectifs des collectivités territoriales [1]

	effectifs en milliers	
	p 1/1/1995	95/94 %
Organismes régionaux et départementaux	198,9	- 0,1
dont : métropole	188,5	- 0,1
Régions	7,1	6,9
Départements	151,5	0,3
Autres établissements*	40,3	- 2,7
Organismes communaux et intercommunaux	1 080,3	1,2
dont : métropole	1 043,5	1,3
Organismes communaux	983,7	0,9
Organismes intercommunaux	96,6	4,0
Organismes privés d'administration locale	87,6	10,2
Ensemble des administrations locales	1 366,8	1,5
dont : métropole	1 312,2	1,3
Autres organismes**	59,1	- 0,4
Effectifs totaux (hors CES)	1 425,9	1,4

* Y c. Services départementaux d'incendie et préfecture de Police de Paris.

** Offices publics d'HLM, EPIC, associations syndicales autorisées.

Effectif de la Fonction publique de l'État* [4]

	31/12/1992		31/12/1995	
	milliers	dont titulaire %	milliers	dont titulaire %
Budget de l'État	2 184,4	85,2	2 214,4	86,7
dont : Femmes	1 042,9	86,8	1 074,7	88,2
Temps partiel	219,9	66,5	245,4	66,9
Enseignement privé sous contrat	136,8	0,1	144,5	0,1
Établissements publics	215,3	35,0	262,7	31,0
La Poste et France Telecom	493,0	86,4	460,3	87,8
Ensemble	3 029,5	78,0	3 081,9	78,1
dont : Femmes	1 467,4	75,4	1 519,7	75,4
Temps partiel	383,9	48,9	449,7	47,2

* Métropole et DOM.

Effectifs budgétaires de l'État [2]

Ministères	milliers		
	1996	1997*	97/96 %
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche :			
- Enseignement scolaire	946,1	941,1	- 0,5
- Enseignement supérieur	122,8	125,4	2,1
- Recherche	0,3	0,3	0,0
Défense (hors appelés)	399,0	404,6	1,4
Intérieur (hors appelés)	163,8	163,2	- 0,4
Urbanisme et services communs	100,6	100,2	- 0,4
Justice	59,8	60,1	0,5
Agriculture, Pêche et Alimentation	30,3	30,3	0,0
Travail et Affaires sociales	24,2	23,7	- 2,1
Culture	14,6	14,7	0,7
Services financiers	177,8	176,4	- 0,8
Autres ministères	46,8	45,5	- 2,8
Ensemble des emplois budgétaires	2 086,1	2 085,5	- 0,0

* Effectifs prévus par la Loi de Finances initiale.

Personnels hospitaliers du secteur public [3]

	effectifs en milliers au 1 ^{er} janvier		
	1990	1993	1995
Médecins et biologistes	70,7	74,8	...
Internes en médecine (1)	36,2	33,8	...
Personnel administratif (2)	71,8	74,6	74,6
Personnel soignant et éducatif	446,3	463,2	472,7
dont : Sages-femmes (3)	5,7	6,2	6,4
Personnel encadrement infirmier	23,8	23,7	25,5
Infirmiers (4)	162,1	168,8	164,0
Aides-soignants (5)	140,2	150,5	158,7
Agents des services hospitaliers (6)	88,9	84,0	80,4
Personnel médico-technique	31,2	32,8	33,2
Personnel technique	98,5	94,3	91,7
Total des personnels	754,7	773,5	...

(1) Y c. les étudiants de DCEM3 et DCEM4. (2) Y c. le personnel de direction et personnel des écoles paramédicales. (3) Non compris le personnel des écoles. (4) Y c. les infirmiers psychiatriques, les étudiants en médecine rémunérés sur des postes d'infirmiers, non compris les personnels et les élèves des écoles. (5) Non compris les élèves. (6) Non compris les autres emplois secondaires des services médicaux.

Effectifs* de la défense dans quelques pays [5] (budget 1997)

	(a) Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	30 100	12 300	2 650	60 000
Royaume-Uni	113 000	65 000	48 000	327 350
France	236 626	88 646	63 383	337 000
Espagne	142 200	28 500	36 101	438 000
Italie	167 250	68 000	44 000	584 000
Pays-Bas	32 350	12 350	14 000	81 000
Allemagne	252 800	77 100	28 500	304 850
États-Unis (c)	495 000	388 200	426 700	1 880 600

* Sources : « Military Balance » 96/97 et données nationales pour la France.

(a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France.

(b) Réserves mobilisables. (c) Non compris dans les effectifs 173 900

« Marine Corps ».

PRÉSENTATION

En 1881, la France compte un million d'étrangers qui représentent 3,3 % de la population active. Avec les besoins nés de la reconstruction après la première guerre mondiale, la proportion de **travailleurs étrangers** s'accroît : elle atteint 7,4 % de la population active en 1931. Conséquence de la crise économique, ils ne représentent plus que 6,1 % des actifs en 1936. Après la seconde guerre mondiale, leur nombre augmente à nouveau pour atteindre 7,3 % de la population active en 1975. Les mesures de restriction décidées en 1974 ralentissent le flux d'immigration. La part des étrangers parmi les actifs diminue depuis 10 ans : selon l'**enquête sur l'emploi**, elle est, en mars 1996, de 6,2 % comme en mars 1995 [1] [2].

En mars 1996, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 604 674 (d'après l'enquête sur l'emploi), en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Ils sont plus touchés par le chômage (24,1 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (11,3 %).

Un travailleur étranger sur deux est ouvrier, près d'un sur quatre est employé et 7 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux.

En 1996, les Portugais sont toujours les plus nombreux (22 %) devant les Algériens (16 %) et les Marocains (13 %) mais depuis 1985 la part des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens diminue. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse (8 % en 1996 contre 3 % en 1985) [1].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 1995, ils y représentent en moyenne 4,7 % de la population active. Cette proportion varie de près de 10 % en Autriche et en Allemagne, à environ 4 % au Royaume-Uni, en Suède et aux Pays-Bas, et moins de 1 % en Espagne, en Italie et au Portugal [4].

DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère du Travail et des Affaires sociales, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *OMISTATS (Annuaire des migrations)*, Office des migrations internationales.
- « Rapport d'activité 1995 », *Mouvements*, OMI, n° 13, novembre 1996.
- *Tendances des migrations internationales*, OCDE, 1996.
- « Les immigrés », *Contours et Caractères*, Insee, février 1997.
- « Le parcours professionnel des immigrés en France », *Économie et Statistique*, Insee, n° 299, 1996.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1996 - résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 107-108, septembre 1996.
- [2] « Les étrangers », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] *La balance des paiements et la position extérieure de la France 1995*, Rapport Annuel du ministère de l'Économie et des Finances ; Banque de France.
- [4] *Enquête sur les forces de travail - résultats 1995*, Eurostat, thème 3, série C, 1996.

EMPLOI DES ÉTRANGERS 9.6

Étrangers actifs en mars 1996 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS%
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	4,4	0,3	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	110,7	6,9	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	114,9	7,2	3,7
Professions intermédiaires	132,1	8,2	2,6
Employés	387,5	24,1	5,1
Ouvriers	792,5	49,4	11,3
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	62,0	3,9	17,3
Militaires du contingent	0,6	0,0	0,2
Total	1 604,7	100,0	6,2
dont : salariés	1 090,2	67,9	5,5

Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1996 [1]

Activité économique *	Effectifs		Proportion d'étrangers
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	37,6	3,4	12,6
Industries agricoles et alimentaires	17,8	1,6	3,5
Industries de biens de consommation	45,3	4,2	6,1
Industrie automobile	25,4	2,3	9,0
Industries de biens d'équipement	32,2	3,0	4,1
Industries de biens intermédiaires	104,4	9,6	7,3
Énergie	3,8	0,3	1,5
Construction	179,8	16,5	15,3
Commerce	120,4	11,0	4,8
Transports	37,5	3,4	4,3
Activités financières	10,9	1,0	1,6
Activités immobilières	35,4	3,2	15,3
Services aux entreprises	124,2	11,4	5,7
Services aux particuliers	159,6	14,6	11,1
Éducation, santé, action sociale	107,0	9,8	2,9
Administrations	47,7	4,4	1,7
Activité indéterminée	1,2	0,1	17,0
Total	1 090,2	100,0	5,5

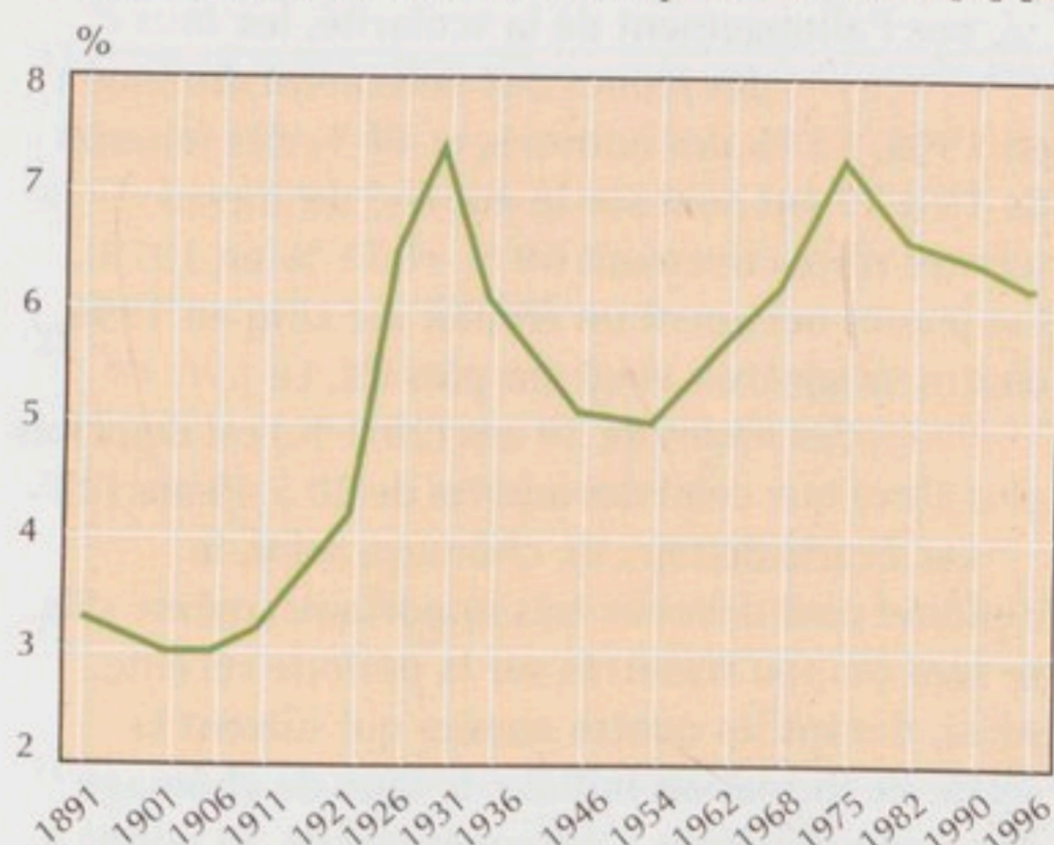
* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) qui remplace la NAP.

Population active* étrangère dans l'Union européenne en 1995 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	(a) %	milliers	(a) %
Allemagne	3 519	9,0	2 469	6,3
Autriche	368	9,6	325	8,5
Belgique	328	7,8	113	2,7
Danemark	54	1,9	31	1,1
Espagne	122	0,8	82	0,5
Finlande	18	0,7	13	0,5
France	1 570	6,3	1 127	4,5
Grèce	72	1,7	63	1,5
Irlande	42	2,9	9	0,6
Luxembourg	101	0,4	80	0,4
Pays-Bas	65	38,9	17	10,2
Portugal	282	3,9	166	2,3
Royaume-Uni	21	0,4	11	0,2
Suède	1 022	3,6	585	2,1
Union Européenne	7 770	4,7	5 186	3,1

* Chômeurs inclus. (a) Par rapport à la population active totale.

Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



Taux de chômage selon la nationalité en mars 1996 [1]

Nationalité	Ensemble	%	
		dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
Français	11,3	25,5	13,5
- de naissance	11,1	25,1	13,3
- par acquisition	17,5	41,2	20,5
Étrangers	24,1	41,3	27,0
Ressortissants de l'UE	10,9	26,0	11,7
dont : Espagnols	8,4	29,6	7,4
Italiens	15,7	48,1	18,7
Portugais	10,3	22,0	10,8
Autres européens	11,8	25,1	14,3
Étrangers hors UE	32,3	47,5	38,4
dont : Algériens	36,3	56,7	45,8
Marocains	34,5	45,3	47,6
Tunisiens	34,1	33,4	38,1
Autres Africains	34,8	61,5	39,0
Ensemble	12,1	26,3	14,2

Envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine [3]

Pays destinataires	millions de francs		
	1993	1994	1995
Union européenne	9 236	8 637	9 441
dont : Portugal	6 954	6 416	6 972
Espagne	1 012	958	1 114
Italie	303	294	309
Allemagne	300	310	317
Belgique	273	275	290
Royaume-Uni	171	157	193
Pays du Maghreb	5 283	5 204	5 057
Pays de la zone franc	136	66	78
Reste du monde	995	1 050	1 108
dont : États-Unis	189	186	175
Suisse	154	155	159
Total	15 650	14 957	15 684

PRÉSENTATION

Avec l'allongement de la scolarité, les **taux d'activité** des jeunes ont nettement diminué : en 1996, 53 % des hommes et 44 % des femmes de 15 à 29 ans sont sur le marché du travail (contre respectivement 69 % et 51 % en 1975). Les jeunes occupent un emploi sur cinq en 1996, contre un sur trois vingt ans plus tôt. Le **taux de chômage** des moins de 30 ans (20,3 %) est deux fois plus élevé que celui des adultes de 30 à 49 ans [2].

Les écarts de taux de chômage selon le diplôme sont devenus très importants, même s'ils se sont un peu resserrés sur la période récente. Ainsi, durant les quatre années qui suivent la sortie de formation initiale, le taux de chômage des « peu diplômés » est supérieur de 20 points à celui des diplômés. Dans l'ensemble, plus le diplôme est élevé, plus l'insertion est rapide. À diplôme égal, la formation en alternance et l'apprentissage accélèrent l'insertion dans le monde du travail [1] [3].

La montée du temps partiel a particulièrement touché les jeunes : en 1996, il concerne près d'un emploi féminin sur trois et 8 % des emplois masculins. De même, les statuts d'emploi temporaire ont fortement progressé pour les jeunes pendant la deuxième moitié des années 80 et depuis 1991. Actuellement, 22 % des jeunes de 15 à 29 ans ont des statuts de ce type contre 8 % en 1984. Ces formes d'emploi concernent autant les filles que les garçons, mais sont fortement modulées selon l'âge (8 emplois sur 10 pour les 15-19 ans) et le diplôme (un tiers des sans diplôme) [2].

Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur accèdent six fois plus que les non-bacheliers à l'encadrement ou à une profession intermédiaire avant 30 ans. Cet effet du diplôme est le plus net pour les femmes d'origine sociale modeste [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bref*, Cereq : « Les dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes : différer l'âge de l'accès à l'emploi », n° 119, avril 1996 ; « Le recrutement des jeunes sortant du système éducatif : difficultés passagères ou dégradation irrémédiable ? », n° 113, octobre 1995.
- « Chômage des jeunes et relation formation-emploi », *La lettre*, Centre d'études de l'emploi, n° 43, juin 1996.
- *Les jeunes et l'emploi*, Dares, la Documentation française, 1996.

DÉFINITIONS

- **Taux d'activité.** Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante ; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux de chômage.** Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs.** Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population totale correspondante. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés.** Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population totale correspondante (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Formes particulières d'emploi.** Intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage et contrats aidés.
- **Salaire médian.** Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

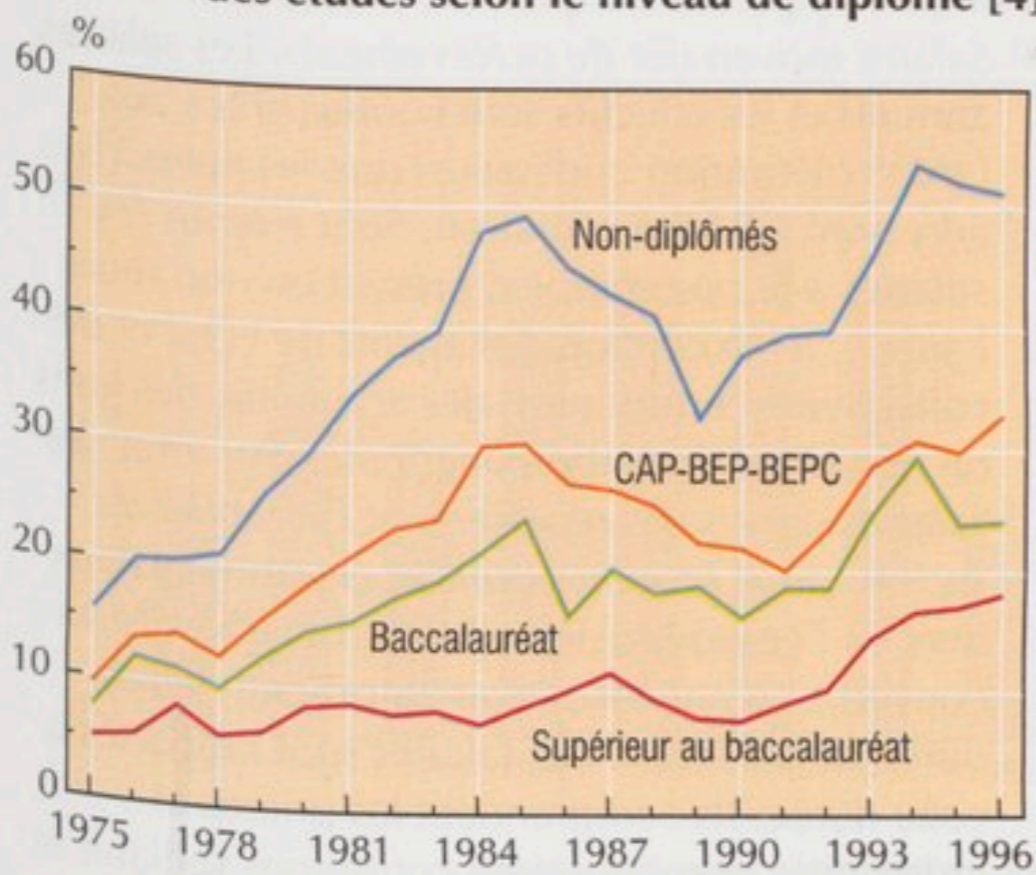
- « La situation professionnelle des jeunes lycéens sept mois après la fin de leurs études », *Note d'information*, DEP, n° 97-08.
- « Les études supérieures sont-elles une protection contre le chômage ? Une comparaison internationale », *Problèmes économiques*, n° 2472, 15 mai 1996.

SOURCES

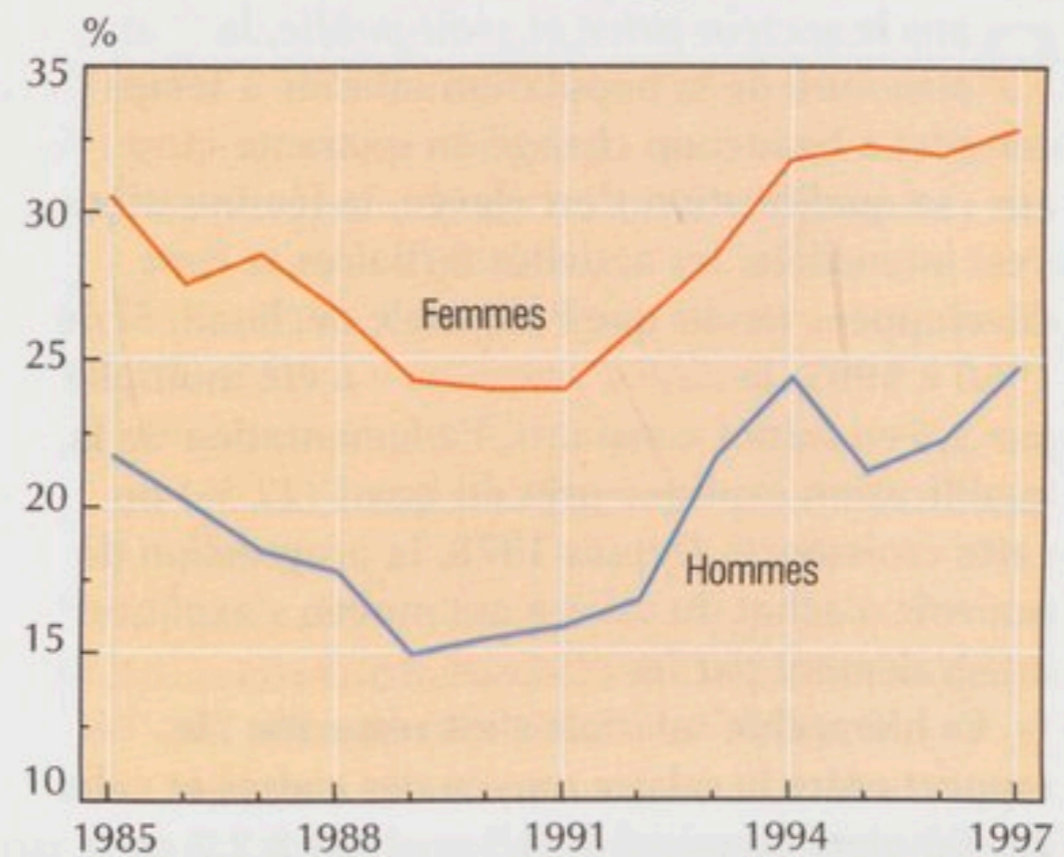
- [1] *L'état de l'École*, DEP, édition 1996.
- [2] *Économie et Statistique*, n° 304-305, Insee, 1997.
- [3] « Repères sur l'emploi des jeunes », *Note d'information*, DEP, n° 97-09.
- [4] Enquête sur l'Emploi, Insee.

EMPLOI DES JEUNES 9.7

Taux de chômage moins de 5 ans après la fin des études selon le niveau de diplôme [4]



Évolution entre mars 1985 et mars 1997 du taux de chômage des 15-24 ans [4]



Les jeunes de 15 à 29 ans face au marché du travail en 1992 et 1996 [2]

	Taux d'activité	Part des chômeurs	Taux de chômage	Part des actifs occupés	Parmi les actifs occupés :		Taux d'inactivité (hors études)
					Part des formes particulières d'emploi	Part du temps partiel	
1992							
Hommes	56,3	7,3	12,9	49,0	15,1	5,6	2,1
Femmes	47,1	9,4	19,9	37,8	17,5	23,2	9,4
15 à 19 ans	9,1	2,1	22,8	7,0	65,3	20,0	1,3
20 à 24 ans	56,7	11,7	20,5	45,1	22,5	15,9	5,4
25 à 29 ans	85,9	10,7	12,5	75,1	8,1	11,0	10,1
Sans diplôme	49,1	12,7	25,8	36,5	25,7	16,5	11,1
CAP, BEP, BEPC	56,0	8,5	15,1	47,5	15,4	12,6	4,8
Baccalauréat	45,0	5,1	11,3	38,2	14,0	14,7	2,9
Supérieur au baccalauréat	72,0	5,7	7,9	66,3	8,2	9,7	2,6
Ensemble	51,8	8,3	16,1	43,4	16,1	13,2	5,7
1996							
Hommes	53,3	9,2	17,3	44,1	21,1	8,2	2,1
Femmes	44,3	10,6	23,9	33,7	22,2	30,1	8,2
15 à 19 ans	7,0	1,7	24,7	5,3	80,7	18,8	1,3
20 à 24 ans	51,1	13,6	26,6	37,5	32,0	23,8	4,6
25 à 29 ans	85,1	14,0	16,4	71,2	12,4	14,4	9,0
Sans diplôme	46,0	14,3	31,1	31,7	33,3	20,3	11,0
CAP, BEP, BEPC	49,8	10,0	20,1	39,8	21,7	17,2	4,6
Baccalauréat	46,4	7,5	16,1	39,0	20,3	19,8	2,7
Supérieur au baccalauréat	67,5	9,2	13,6	58,4	13,7	14,5	2,0
Ensemble	48,9	9,9	20,3	39,0	21,6	17,6	5,1

Situation professionnelle des jeunes, en mars 1996, 5 ans après leur sortie du système éducatif [3]

	Aucun diplôme ou Brevet	CAP, BEP ou équivalent	Baccalauréat	Diplôme supérieur	Dont : grandes écoles	Ensemble
Nombre de sortants en milliers	133	165	123	207	28	628
Situation professionnelle en %						
Exercent une profession supérieure	0,3	0,2	2,4	30,9	71,9	10,8
Exercent une profession intermédiaire	3,1	4,0	18,2	37,8	14,6	17,7
Agriculteurs, artisans, commerçants	1,8	2,5	2,2	2,2	1,8	2,2
Employés, ouvriers	47,5	65,2	54,5	16,1	3,2	43,2
Chômeurs	28,8	18,6	12,1	7,8	5,0	15,9
Militaires du contingent	1,2	1,4	0,8	0,2	0,4	0,8
N'exercent ni ne recherchent de profession	17,3	8,1	9,8	5,0	3,1	9,4
Salaires médians en F	5 500	6 000	6 600	9 300	13 000	7 000

revenus

PRÉSENTATION

Dans le *secteur privé et semi-public*, la structure de la population salariée à temps complet a beaucoup changé en quarante-cinq ans : sa qualification s'est élevée, la féminisation s'est intensifiée, les activités tertiaires se sont développées tandis que l'industrie déclinait. Si de 1950 à 1995, le *salair net moyen* a été multiplié par 3,3 en francs constants, l'augmentation de la qualification explique près du quart (22 %) de cette croissance. Depuis 1978, la progression du pouvoir d'achat du salaire net moyen s'explique intégralement par les *effets de structure*.

La hiérarchie salariale s'est resserrée : le rapport entre le salaire moyen des cadres et celui des ouvriers est passé de 3,9 en 1951 à 2,7 en 1995. Les écarts entre les salaires des hommes et ceux des femmes se sont réduits. En revanche, alors que les jeunes sont mieux formés et plus qualifiés, les différences de salaires entre tranches d'âge se sont accrues jusqu'à la fin des années 80 [2].

En 1995, le *salair offert* pour un travail à temps complet s'établit en moyenne à 12 980 francs par mois en brut et à 10 390 francs net des prélèvements à la source (cotisations sociales et CSG). La moitié des salaires nets sont inférieurs à 8 540 francs, un quart à 6 670 francs.

Entre 1994 et 1995, le *pouvoir d'achat* du salaire brut n'a progressé que de 0,6 % en moyenne et de 0,3 % à *structure constante*. L'augmentation des qualifications s'est poursuivie à un rythme moins élevé que les années précédentes et n'a contribué à la progression du salaire moyen qu'à hauteur de 0,3 %. En raison d'une moindre augmentation des prélèvements, la croissance du salaire net a été de 0,4 % en moyenne et de 0,1 % à *structure constante*, toujours déduction faite de la hausse des prix [1].

DÉFINITIONS

- **Salair moyen net de prélèvements.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous) que les entreprises adressent à l'Administration. *Sont retenus les salariés à temps complet*, présent ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles. Au total, *les salariés concernés représentent l'essentiel du secteur privé et semi-public* et environ les deux tiers de l'ensemble des salariés. Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des *salaires offerts*, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvements peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot-clé 10.2).
- **Effet de structure.** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.
- **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat des salaires.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Données sociales 1996* : chapitre 4 « Salaires, conditions de travail », Insee.
- « Salaires et coûts salariaux - 45 ans d'évolution », *INSEE-Première*, n° 449, mai 1996.
- *Premières synthèses*, Dares : « Dix ans d'évolution des salaires dans le secteur privé », n° 96-07-28-2 ; « Les primes versées en 1995 », n° 96-09-38-2.
- « Séries longues sur les salaires », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 105, avril 1996 et la disquette où figure la mise à jour pour 1995.

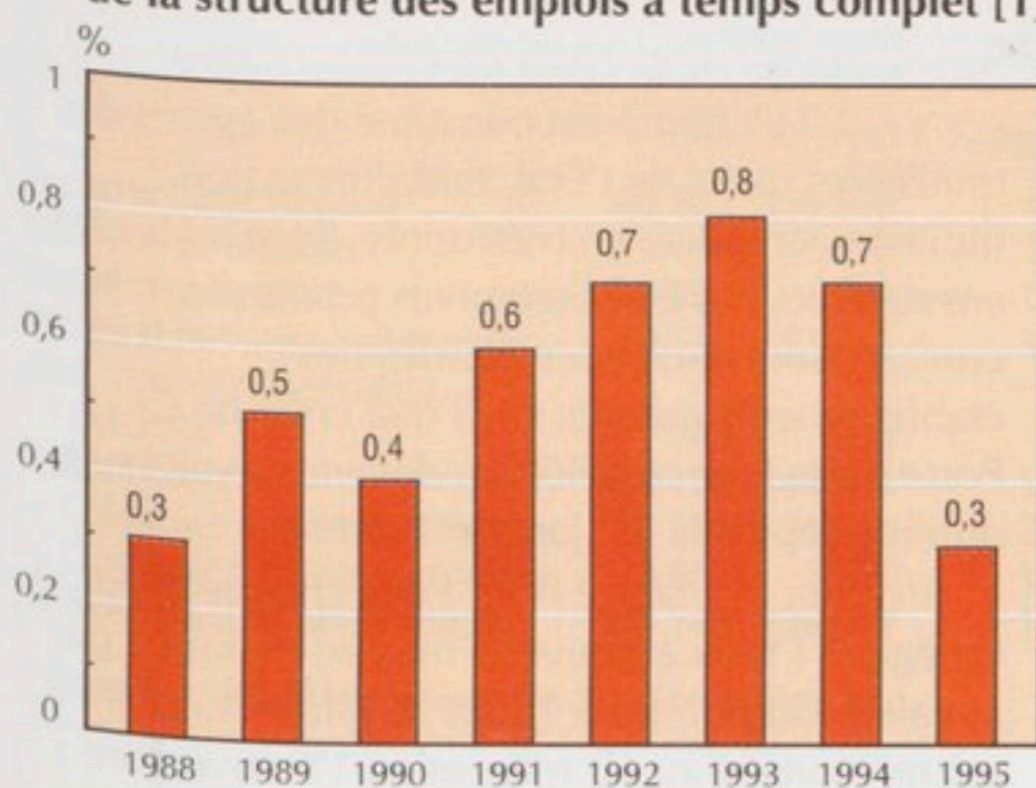
- « Gains nets des salariés des industries manufacturières dans l'Union européenne - 1996 », Eurostat, thème 3, série C.

SOURCES

- [1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1995 », *INSEE-Première*, n° 471, juillet 1996.
[2] « La hiérarchie des salaires », *INSEE-Première*, n° 487, septembre 1996.

SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC 10.1

Impact sur le salaire moyen de la modification de la structure des emplois à temps complet [1]



Salaire net des femmes en % du salaire des hommes [2]



Salaires* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1995 [1]

	Montants annuels en francs			Évolution 95/94 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres (y c. chefs d'entreprise salariés)	267 540	199 330	251 050	-0,5	-0,4	-0,7
Techniciens, agents de maîtrise	139 400	118 620	137 280	0,2	0,2	0,2
Autres professions intermédiaires	142 350	125 140	132 980	0,2	0,3	0,3
Employés	95 390	88 130	90 130	-0,3	-0,2	-0,2
Ouvriers qualifiés	98 210	82 480	96 670	0,3	0,3	0,3
Ouvriers non qualifiés	82 600	68 550	77 400	0,4	0,3	0,5
Ensemble	135 310	105 980	124 720	0,2	0,7	0,4

* Pour les emplois à temps complet

Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net moyen [2]

% par an en francs constants

	1951-1967	1967-1978	1978-1991	p1991-1995
Salaire global **	4,5	3,9	0,5	0,1
dont : effet de structure	0,3	0,9	0,6	0,6
évolution à structure constante	4,2	3,0	-0,1	-0,5
Hommes	4,6	3,9	0,4	0,0
Femmes	4,5	4,7	0,9	0,5
Ouvriers	4,4	4,0	0,1	-0,2
Employés	3,6	3,4	-0,2	-0,7
Cadres moyens ou professions intermédiaires***	4,6	1,6	-0,7	-0,9
Cadres sup. ou cadres et chefs d'entreprises***	5,4	1,1	-0,6	-1,1

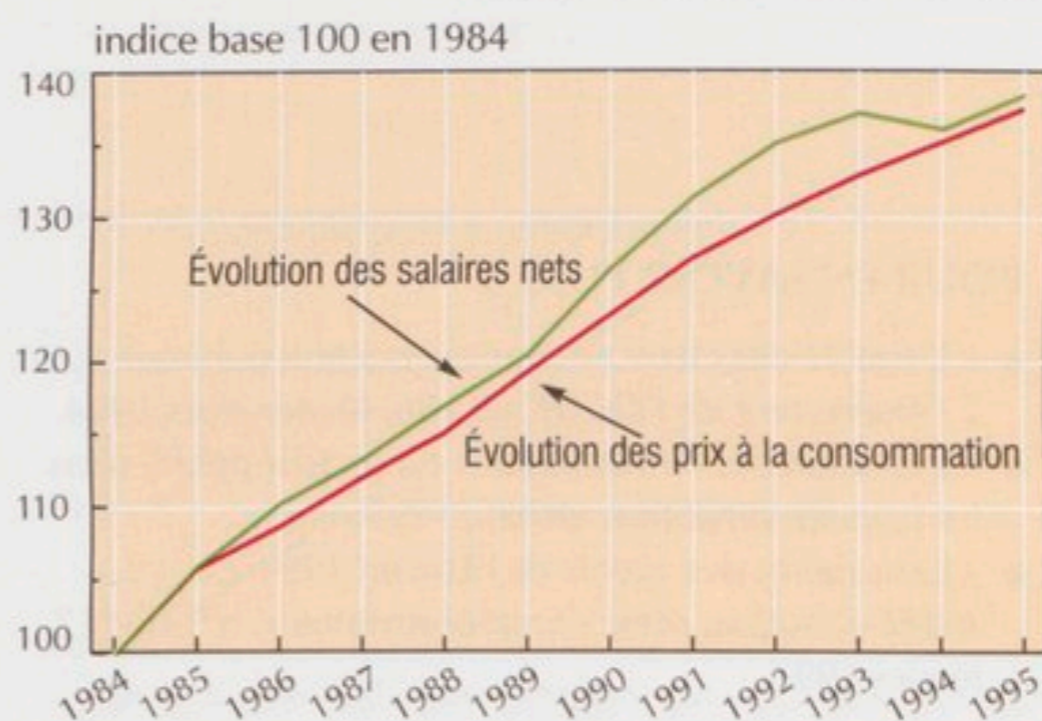
* Pour les emplois à temps complet. ** L'évolution apparemment divergente entre salaires global et par catégorie résulte du fait que la part des catégories les mieux rémunérées augmente. *** Changement de nomenclature des professions en 1984 qui concerne principalement les professions intermédiaires et les cadres.

Distribution des salaires annuels nets par décile en 1995 [1]

Déciles*	Hommes	Femmes	Ensemble
D1	70 290	61 250	66 200
D2	80 010	69 710	75 590
D3	89 060	77 070	84 610
D4	97 730	85 120	93 120
D5 médiane	107 360	94 100	102 550
D6	119 330	103 920	113 400
D7	137 680	116 440	128 990
D8	166 880	134 480	153 280
D9	224 870	160 900	201 620
D9/D1	3,20	2,63	3,05

* En 1995, 10 % (20 %) des salariés à temps complet ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 66 200 F (75 590 F).

Salaire net à structure constante et prix à la consommation [1]



Revenus

PRÉSENTATION

En 1995, les 1,8 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État travaillant en métropole ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 164 900 F. Une fois prélevés 21 680 F de cotisations sociales et 3 720 F de CSG, le **salaire moyen net** est de 139 500 F par an, soit 11 630 F par mois.

Entre 1994 et 1995, le pouvoir d'achat du salaire brut moyen a augmenté de 1,9 % et celui du salaire net de prélèvements, c'est-à-dire net de cotisations sociales et de CSG, s'est accru de 1,8 %. À corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen a augmenté, en francs constants, de 1,0 % en brut et de 0,9 % en net.

En ajoutant l'effet des avancements et promotions, le salaire net de prélèvements des seules personnes en place s'est accru de 3,3 %, toujours en francs constants. Par catégorie, les évolutions de salaire net les plus favorables concernent les personnels administratifs, qu'ils soient cadres ou professions intermédiaires, et les professions intermédiaires de la police et des prisons.

En 1995, 10 % des agents titulaires gagnent moins de 7 540 F nets par mois ; à l'autre extrémité de l'échelle des salaires 10 % des agents disposent de plus de 17 820 F, soit 2,4 fois plus [1].

Le salaire moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 12 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée dans la Fonction publique d'État : environ 60 % des agents civils de l'État sont des enseignants. Le salaire moyen de la Fonction publique hospitalière (700 000 agents) est du même ordre que celui du secteur privé, et celui de la Fonction publique territoriale (environ 1 200 000 agents dont plus de la moitié sont des employés ou des agents de service) serait inférieur de l'ordre de 25 % [2].

DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 1995, la valeur du point a été revalorisée au 1^{er} mars et au 1^{er} novembre : elle est passée, au terme de ces deux revalorisations, de 314,22 F à 322,44 F soit une augmentation de 2,6 %. L'impact de ces mesures a été de 1,2 % en moyenne annuelle pour l'année 1995.
- **Salaire moyen net dans la Fonction publique.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12^e des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année $n - 1$. Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT) « solde ».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT « positif » et de l'effet des départs et des embauches ou « entrées-sorties » généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT « positif ».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'égalité des chances dans la Fonction publique », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 186, février-mars 1994.
- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n°116-117, février 1997.

SOURCES

[1] « Les salaires des agents de l'État en 1995 », *INSEE-Première*, n° 492, octobre 1996.

[2] « L'évolution des salaires jusqu'en 1995 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 8, 1996.

SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

Éléments du salaire net annuel moyen [1]

	Niveau moyen F courants		95/94 %
	1994	1995	
Traitement indiciaire brut	135 240	139 930	1,7
Indemnité de résidence*	1 450	1 530	3,7
Supplément familial*	1 980	1 980	-1,7
Primes et rémunérations annexes	20 460	21 460	3,1
dont : nouvelle bonification indiciaire*	240	350	///
Salaire brut	159 130	164 900	1,9
- Cotisations sociales « salariés »	20 790	21 680	2,5
- Contribution sociale généralisée	3 600	3 720	1,6
= Salaire net de prélèvements	134 740	139 500	1,8

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Comparaison de l'évolution du salaire net dans le privé et le public [2]

évolution en francs constants par an, en %

	1982-1988	1988-1995	1982-1995
Évolution du salaire moyen			
- des secteurs privé et semi-public	0,7	0,5	0,6
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,4	0,6
Évolution du salaire à structure constante*			
- des secteurs privé et semi-public	0,2	0,0	0,1
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,4	-0,2

* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

Salaires moyens nets selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1] [2]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements 1995		Évolution 95/94		Effet de carrière 95/94 %
	1995	95/94	en francs constants		en francs constants %		
	milliers	%	en francs courants	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
Ensemble	1 808,8	0,7	139 500	15,4	1,8	0,9	2,2
dont : Enseignants	1 013,4	1,3	149 800	11,3	1,3	0,2	2,4
Cadres	646,2	9,3	183 750	16,6	-0,4	0,5	2,6
Administratifs et techniques	108,0	0,6	219 890	28,3	2,8	2,1	2,4
Enseignants	538,2	11,2	176 320	13,5	-0,8	0,1	2,6
Professions intermédiaires	663,8	-5,3	123 550	11,6	0,8	0,9	2,2
dont : Instituteurs et PEGC	475,2	-8,2	119 710	7,6	-0,2	0,5	2,3
Professions administratives	96,4	-3,5	133 020	21,3	2,7	1,9	2,0
Police et prisons	17,5	1,2	166 350	24,0	5,0	4,1	2,2
Employés et ouvriers	498,8	-1,1	103 970	18,6	1,9	1,5	1,3
dont : Employés administratifs	220,8	-0,9	102 260	17,8	1,7	1,4	1,2
Police et prisons	109,4	0,5	133 540	28,5	1,9	1,9	1,1
Ouvriers, agents de service**	163,5	-2,4	87 540	9,8	1,5	1,3	1,4
Titulaires	1 504,9	1,1	145 360	15,7	1,7	0,9	2,2
Catégorie A	643,5	4,5	184 550	16,7	0,4	0,5	2,8
Catégorie B	388,4	-2,6	128 880	10,5	2,0	1,2	1,7
Catégorie C et D	473,0	-0,1	106 390	18,6	1,6	1,5	1,2

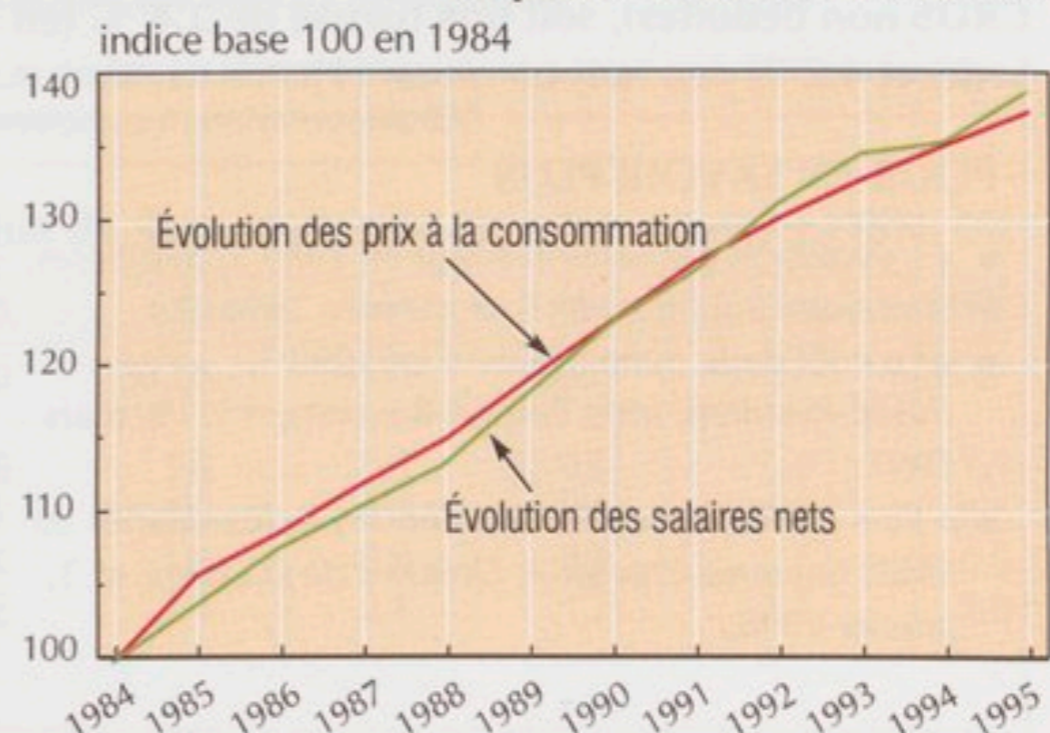
* Effectifs en fin d'année, évalués en "année-travail à plein temps".

** Le reclassement d'une grande partie des agents de service (avec passage de la catégorie D en catégorie C) conduit à les regrouper avec les ouvriers.

Décomposition de l'évolution du salaire moyen en francs constants [1]

	1992/91	1993/92	1994/93	1995/94
Salaire moyen :				
Traitement indiciaire brut	2,3	1,7	0,5	1,8
Salaire brut	2,9	2,4	0,8	1,9
Salaire net de prélèvements	2,3	1,7	0,1	1,8
dont : effet de structure	1,1	1,2	1,2	0,9
Salaire à structure constante :				
Traitement indiciaire brut	1,1	0,5	-0,6	0,8
Salaire brut	1,7	1,1	-0,4	1,0
Salaire net de prélèvements	1,2	0,5	-1,1	0,9
Salaire net des personnes en place :	3,8	3,1	1,5	3,3
dont : effet de carrière	2,4	2,4	2,3	2,2
Indice des prix à la consommation	2,4	2,1	1,7	1,7

Salaire net à structure constante et prix à la consommation [2]



Revenus

PRÉSENTATION

Àu 1^{er} juillet 1997, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 6 664 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 39,43 F, soit une revalorisation sur 12 mois de 4 %. Le montant mensuel net est de 5 487 F (CSG et CRDS non déduites) [1].

De 1951 à 1994, le salaire minimum net de prélèvements a été multiplié par 2,9 en francs constants. Après avoir stagné de 1956 à 1967, le pouvoir d'achat du Smic a connu une très forte revalorisation en 1968 (+ 20 %). Puis l'écart qui s'était creusé entre le Smic et le salaire moyen ouvrier s'est progressivement réduit : de 1967 à 1983, il a augmenté de 5,4 % par an soit nettement plus que le salaire net moyen (2,7 %). Depuis, il augmente de 0,1 % en moyenne par an. Toutefois, il a été revalorisé de 4 % en 1995 et 1997, soit respectivement, 2,2 % et 2,3 % de plus que l'obligation légale.

En 1994, un salarié employé au Smic à temps complet coûte 95 780 F par an à son employeur contre 26 190 F en 1951 (exprimé en francs de 1994), soit près de 3,7 fois plus [4].

En 1992, un salarié représentait pour un employeur du secteur privé et semi-public un coût de 204 000 F par an. Les disparités de **coût salarial** relèvent essentiellement du secteur d'activité mais aussi de la qualification du personnel et de la taille des entreprises. Entre 1988 et 1992, dans les entreprises de 10 salariés et plus, le coût salarial moyen a augmenté de 1,3 % par an en francs constants, c'est-à-dire déflaté par le prix du PIB. Cette évolution est proche des gains de productivité. En 1992, la France se situe parmi les pays européens dont le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie est élevé. Supérieur au coût observé aux États-Unis et au Japon, il est inférieur à celui de l'ex-RFA, de la Belgique, du Danemark et des Pays-Bas [2].

À Paris, au 1^{er} mars 1997, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 6 641 F (montant brut), et 5 872 F (montant net, CSG et CRDS non déduites), soit une hausse de 2,4 % (en brut) et 4,2 % (en net) en un an [1].

DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC ne soit pas inférieur à la moitié du gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier (TSH).
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial.** Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
 - un **coût direct** (70,3 % du coût total en 1992), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
 - un **coût indirect** (29,7 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.

POUR EN SAVOIR PLUS

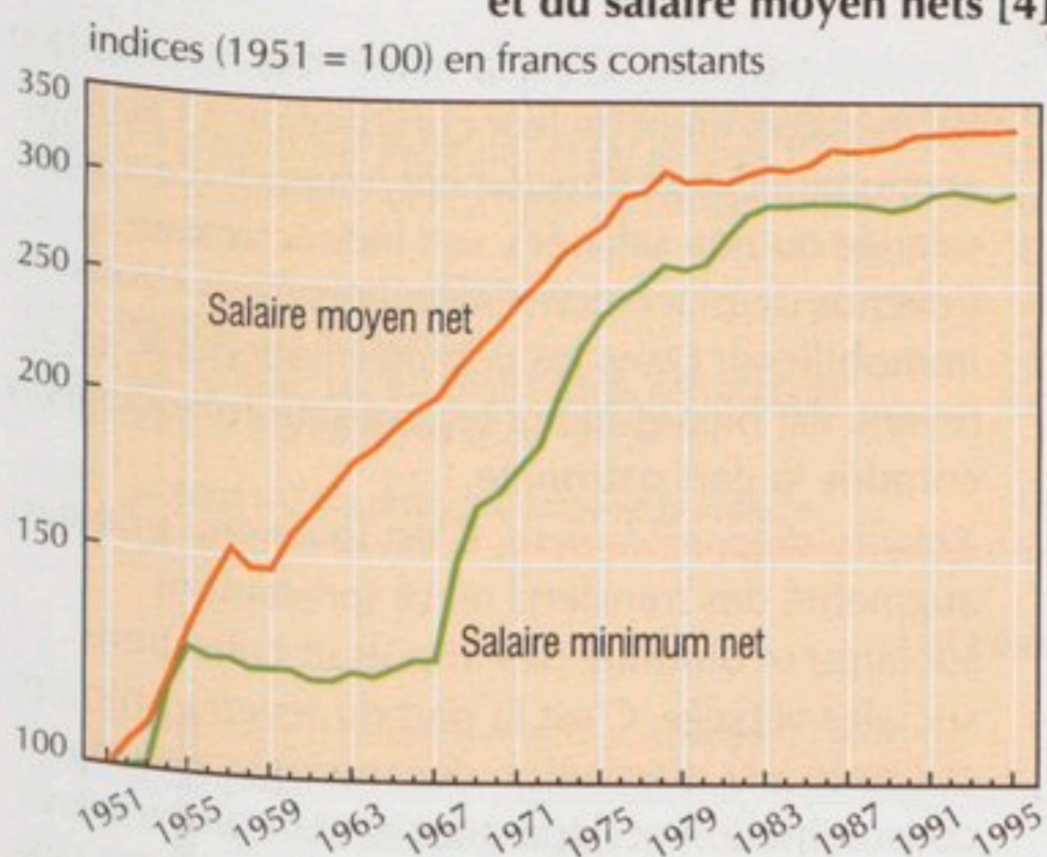
- « L'évolution des salaires jusqu'en 1995 », *Synthèses, Statistique publique*, n° 8, novembre 1996.
- « Le coût de la main d'œuvre en 1992 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-Revenus, n° 119, mars 1997.
- « Plus nombreux en 1994 qu'en 1984, les salariés au SMIC ont aussi changé », *Dossiers de la Dares*, n° 1, janvier 1996.

SOURCES

- [1] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [2] « Le coût salarial », *INSEE-Première*, n° 462, juin 1996.
- [3] « Les salariés au SMIC au 1^{er} juillet 1996 », *Premières informations, Dares*, n° 97.06-24.3.
- [4] « Salaires et coûts salariaux. 45 ans d'évolution », *INSEE-Première*, n° 449, mai 1996.
- [5] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, tabl. 09-05, juin 1997.

SALAIRE MINIMUM - COÛT SALARIAL 10.3

Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [4]



Montant du Smic [1]

	Montant horaire brut F courants	Augmentation %
1 ^{er} juillet 1990	31,28	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	2,1
1 ^{er} juillet 1991	32,66	2,3
1 ^{er} mars 1992	33,31	2,0
1 ^{er} juillet 1992	34,06	2,3
1 ^{er} juillet 1993	34,83	2,3
1 ^{er} juillet 1994	35,56	2,1
1 ^{er} juillet 1995	36,98	4,0
1 ^{er} mai 1996	37,72	2,0
1 ^{er} juillet 1996	37,91	0,5
1 ^{er} juillet 1997	39,43	4,0

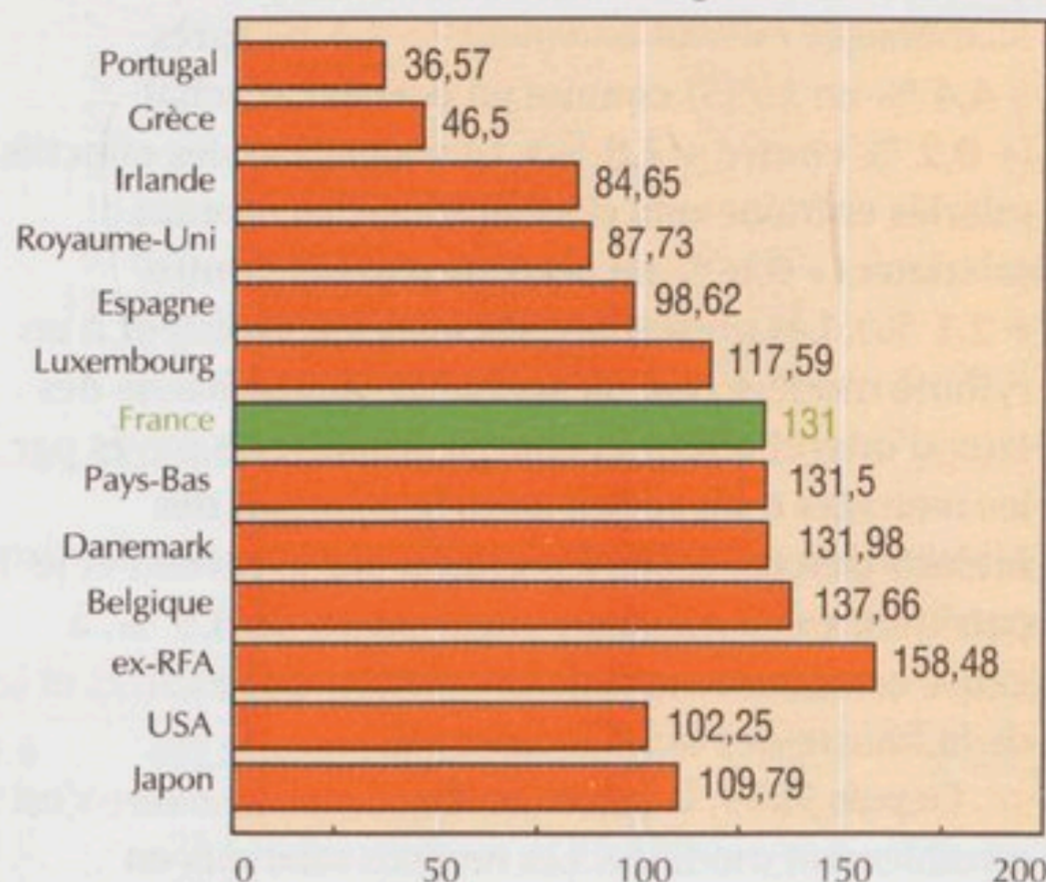
Coût salarial moyen en 1992 dans le secteur* privé et semi-public [2]

	Coût annuel francs	Indice
Énergie	308 500	151
Banques	299 300	147
Assurances	252 700	124
Location crédit-bail	226 200	111
Biens d'équipement	225 500	110
Biens intermédiaires	214 300	105
Services marchands	201 600	99
Biens de consommation	198 100	97
Transports et télécommunication	198 100	97
Commerce	187 700	92
Industries agroalimentaires	187 000	92
Bâtiment, génie civil et agricole	182 000	89
Ensemble	204 200	100

* Secteur marchand non agricole, hors grandes entreprises nationales et hôpitaux.

Coût horaire moyen de la main d'œuvre dans l'industrie en 1992 [2]

en francs aux taux de change de 1992



Proportion de salariés payés au Smic au 1^{er} juillet 1996 [3]

	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
Ouvriers :			
Hommes	18,4	6,7	9,3
Femmes	39,6	20,2	25,1
Total	23,9	9,8	13,1
Autres salariés :			
Hommes	14,5	3,1	5,7
Femmes	23,8	8,4	13,7
Total	20,0	5,5	9,6
Ensemble :			
Hommes	16,5	4,9	7,5
Femmes	26,8	11,6	16,5
Total	21,4	7,3	11,0

Proportion de salariés payés au Smic par secteur d'activité économique* [3]

	1-7-1995	1-7-1996
Industrie de transformation	8,2	7,3
dont : industrie textile, habillement	25,4	23,2
cuir, chaussures	18,2	14,1
Construction	7,2	7,3
Tertiaire	13,4	13,5
dont : commerce de détail, réparations	22,6	21,1
hôtels, cafés et restaurants	37,8	41,1
Ensemble des secteurs non agricoles	11,2	11,0

* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF.

Pouvoir d'achat du Smic et du taux de salaire ouvrier (TSH) [5]

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Smic horaire brut en francs	30,80	32,30	33,58	34,45	35,20	36,27	37,57
Évolution* du pouvoir d'achat en % :							
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6
- du Smic horaire net	0,9	3,2	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6
- du TSH brut	1,5	1,4	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5
Indice des prix à la consommation	3,4	3,2	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0

* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle.

10 revenus

PRÉSENTATION

En 1996, le **revenu disponible brut** perçu par les ménages ralentit en valeur (+ 2,1 % après + 4,4 % en 1995) comme en pouvoir d'achat (+ 0,2 % contre + 2,8 %). La stagnation des effectifs salariés entraîne une décélération des revenus salariaux (+ 0,6 % en pouvoir d'achat contre + 2,1 %). Les prestations sociales s'accroissent à un rythme modéré (1,6 % après 1,9 %). La baisse des taux d'intérêt allège la charge des intérêts payés par les ménages mais réduit aussi le montant des intérêts perçus. Enfin, les impôts sur le revenu et le patrimoine des ménages augmentent de 8,9 %, à cause essentiellement de la création de la **CRDS** et de la hausse des taxes locales [4].

Depuis 1959, la structure du **revenu primaire** s'est sensiblement modifiée. Les revenus salariaux en représentent 70 % en 1996 contre 60 % en 1959, mais la part des salaires nets a diminué car les cotisations sociales ont fortement augmenté ; elles représentent désormais 31 % du revenu primaire contre seulement 16 % en 1959. La part du revenu des entreprises individuelles a diminué (13 % en 1996, contre 32 % en 1959) et celle des revenus du patrimoine a plus que doublé. La part des transferts a fortement augmenté, qu'ils soient négatifs (impôts et cotisations) ou positifs (les prestations sociales représentent plus du tiers du revenu primaire en 1996 contre moins du cinquième 35 ans auparavant) [1] [6].

En 1994, 10 % des ménages perçoivent un revenu inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce pourcentage est globalement le même que dix ans auparavant ; toutefois, la pauvreté s'est aggravée pour les ménages les plus jeunes [2].

Au 31 décembre 1996, 1 010 472 personnes (903 804 en métropole et 106 668 dans les DOM) perçoivent le **RMI**, soit 1,9 million de personnes avec les ayants droit. Le nombre des bénéficiaires est en hausse de 6,8 % sur un an (après 4,1 % en 1995 et 14,7 % en 1994). En métropole, le RMI concerne environ 3 % de la population contre 15,8 % dans les DOM [3].

DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenus d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenus de placements mobiliers ou immobiliers). Dans les comptes nationaux, ce revenu est brut et inclut les cotisations sociales, y compris la part patronale.
- **Revenu disponible brut.** C'est le revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI a été votée le 1^{er} décembre 1988. Renouvelée le 23 juillet 1992, la nouvelle loi est « relative au RMI et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle ». Elle garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1^{er} janvier 1997, le montant est de 2 402,99 F pour une personne seule en métropole (1 922,39 F dans les DOM), majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant.
- **Seuil de pauvreté.** Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de revenu, par unité de consommation, inférieur de moitié à la valeur médiane du revenu (avant impôts et corrigé de la sous-évaluation des revenus du patrimoine).
- **CRDS.** Voir définition au mot-clé 10.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Synthèses*, Système statistique public : « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1995 », n° 7, novembre 1996 ; « Revenus et patrimoine des ménages édition 1997 ».
- « Répartition du revenu et pauvreté dans l'Europe des douze en 1993 », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, 1997-6.
- *La société française et ses pauvres : l'expérience du revenu minimum d'insertion*, S. Paugam, PUF, 1995.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, tabl. 09-01, 09-03, juin 1997.
- [2] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1996 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 5, août 1996.
- [3] Délégation Interministérielle Au Revenu Minimum d'Insertion.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1996 », *INSEE-Première*, n° 519, avril 1997.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, mai 1997.
- [6] « Les revenus des ménages », *Données sociales 1996*, Insee.

REVENUS DES MÉNAGES 10.4

Valeur par habitant et pouvoir d'achat du revenu des ménages [1]

francs

	1970	1980	1990	1995	p 1996	Pouvoir d'achat 96/95 en %
Revenu disponible brut avant impôts par habitant	11 816	40 200	84 685	101 714	104 050	0,4
Revenu disponible brut après impôts par habitant	11 081	37 056	77 781	92 267	93 802	-0,2
Salaires nets par salarié	16 677	55 905	102 170	118 058	120 632	0,3
Prestations sociales par habitant	2 547	10 813	26 293	32 902	33 907	1,2
EBEI* agricole, par agriculteur	21 740	67 627	185 299	241 551	258 157	4,9
EBEI* non agricole, par actif non salarié, non agricole	41 473	121 914	283 540	306 608	312 564	0,1
Indice des prix à la consommation 1970=100	100	255,8	465,8	520,8	530,7	///

* EBEI : excédent brut d'exploitation d'entrepreneur individuel.

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

% du revenu primaire

	1959	1970	1980	1990	1995	p 1996
Revenu primaire brut en milliards de F	201,6	592,3	2 159,6	4 731,9	5 693,4	5 856,2
soit : rémunération des salariés	60,1	66,1	72,9	71,2	70,0	70,1
EBE* des entreprises individuelles	31,6	23,1	16,5	15,4	12,8	12,6
revenus du patrimoine (a)	8,3	10,8	10,6	13,4	17,2	17,3
- Transferts nets de redistribution	- 3,8	- 5,0	- 7,6	- 6,7	- 5,8	- 6,5
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 5,4	- 6,3	- 7,8	- 8,3	- 9,7	- 10,2
cotisations sociales versées	- 16,3	- 20,8	- 27,4	- 31,0	- 30,8	- 31,2
prestations sociales reçues	17,9	21,8	27,0	31,5	33,6	33,8
autres transferts nets	0,0	0,3	0,6	1,1	1,1	1,1
= Revenu disponible brut	96,2	95,0	92,4	93,3	94,2	93,5

* Excédent brut d'exploitation. (a) Revenus de la propriété + EBE hors entreprises individuelles.

Revenu disponible par habitant [5]

dollars

Seuils de pauvreté et minima légaux en 1984 et 1994 [2]

en francs 1994

	1984	1994	1994/84 %
Seuil de pauvreté	36 101	39 801	10,2
Smic	54 857	58 577	6,8
Minimum vieillesse*	37 401	38 323	2,5
RMI*	///	27 576	///

* Pour une personne seule.

	1994	1994
Allemagne (a)	16 308	Norvège (b) 12 988
Autriche	15 735	Pays-Bas 14 888
Belgique	16 895	Portugal (c) 6 252
Danemark	14 404	Royaume-Uni 11 808
Espagne	8 265	Suède 13 390
Finlande	10 644	Canada 12 076
France	15 268	États-Unis (c) 17 468
Grèce	6 571	Japon 25 306
Italie	12 900	Suisse 26 146

(a) Les données se réfèrent à l'ex-RFA. (b) 1991. (c) 1993.

Ménages à bas niveau de vie* selon la catégorie socioprofessionnelle [2]

%

	Proportion de ménages pauvres		Répartition des ménages pauvres	
	1984	1994	1984	1994
Agriculteurs exploitants	35,9	25,6	9	5
Artisans	15,1	12,0	4	3
Commerçants	17,3	16,1	2	3
Chefs d'entreprise, professions libérales, cadres	0,8	1,6	1	2
Professions intermédiaires	1,7	2,2	2	3
Employés	6,0	10,4	7	12
Ouvriers qualifiés	10,2	11,4	17	17
Autres ouvriers	18,6	27,7	12	14
Anciens agriculteurs	26,8	20,3	9	7
Anciens indépendants	16,1	9,1	5	3
Anciens cadres et professions intermédiaires	1,2	0,2	1	0
Autres anciens salariés	10,8	6,2	16	9
Autres inactifs	25,8	31,8	15	22
dont : élèves, étudiants	57,5	60,0	5	10
Ensemble	10,4	9,9	100	100

* Ménages dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

Revenus

PRÉSENTATION

En 1995, on estime à 11,8 millions le nombre de retraités dont 10,9 millions perçoivent au moins une pension de **droit direct**. Le montant moyen des retraites perçues présente d'importantes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, entre générations et entre hommes et femmes (les hommes disposent d'une retraite moyenne presque 2 fois supérieure à celle des femmes). Plus d'un retraité sur cinq bénéficie d'une **pension de réversion** [1] [4].

De 1990 à 1995, seul le pouvoir d'achat du **minimum vieillesse** a évolué de façon positive, alors que celui des retraites de fonctionnaires et des pensions du régime général a stagné et que celui des pensions des caisses de retraite complémentaire a diminué (les retraites versées par l'**AGIRC** ont perdu 2,3 % de leur valeur en 5 ans).

La part des prestations liées à la vieillesse croît régulièrement dans le PIB (10,5 % en 1981, 12,5 % en 1995), traduisant à la fois l'accroissement de la population retraitée et l'augmentation de la retraite moyenne [1].

En 1960, il y avait un peu plus de quatre actifs qui cotisaient pour un retraité du régime général. Ils n'étaient plus que trois pour un en 1976 et deux pour un en 1986. Ce rapport continue à décroître et n'est plus que de 1,6 pour un en 1995. C'est la conséquence du vieillissement de la population : le groupe d'âge 60 ans et plus représente 20 % de la population totale et pourrait atteindre 27 % en 2020. Une mutation des régimes de retraite était donc inévitable. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, la réforme des **retraites** prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation à la Sécurité sociale [2] [5].

Parmi les pays de l'Union européenne, la France est, après l'Italie, le pays qui consacre la part la plus importante de son PIB aux retraites [3].

DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel on peut cesser l'activité professionnelle principale. Au 1^{er} janvier 1997, une retraite à taux plein nécessite une durée de cotisation de 154 trimestres ; le calcul de la pension s'effectue sur les 14 meilleures années. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera donc de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires.
- **Droits directs ou de réversion.** Il existe deux sortes de droits : les avantages de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les avantages de droits dérivés (attribués aux veufs ou veuves de cotisants). La **pension de réversion** est la pension qui profite à un autre que le cotisant après le décès de celui-ci. Elle peut être versée au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant.
- **Minimum vieillesse - Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1956, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le **minimum vieillesse** (3 433F/mois au 1/01/97, pour une personne seule). Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.

Régime général : Le régime général de la sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). En 1995, 8,6 millions de personnes percevaient au moins un avantage vieillesse de la CNAV.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres.

ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires des salariés du régime général.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », n° 444, mars 1996 ; « La préretraite », n° 484, septembre 1996.
- « Longévité et retraites », *Population et sociétés*, Ined, n° 310, février 1996.
- « Quel avenir pour les retraites », *Problèmes économiques*, n° 2501, janvier 1997.
- « Suivi annuel des retraites - Résultats 1995 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 9, 1997.

SOURCES

- [1] « Les revenus sociaux, 1981-1995 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 6, 1996.
- [2] *Abrégé statistique 1995*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).
- [3] *Dépenses et recettes de protection sociale 1980-1994*, Eurostat, thème 3, série C, 1996.
- [4] « Les retraites : des retraites individuelles au revenu du ménage », *Solidarité santé*, Sesi, n° 3, juillet-septembre 1996.
- [5] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

Les recettes et les dépenses du régime général [2]
millions de F

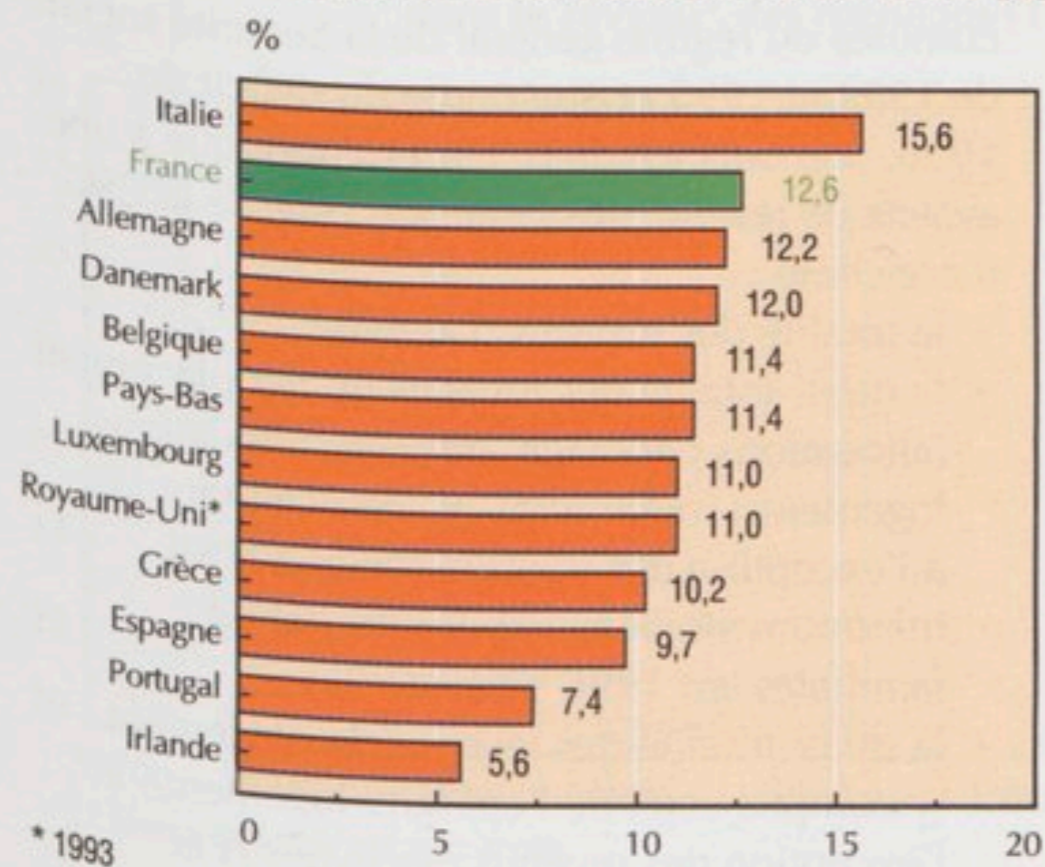
	1994	1995	95/94 %
Total des recettes	316 946	353 678	11,6
dont : Cotisations des assurés	95 861	100 512	4,9
Cotisations des employeurs	148 963	151 881	2,0
Transferts*	58 170	88 647	52,4
Subventions et cotisations à la charge de l'État	2 756	5 132	86,2
Total des dépenses	326 051	343 536	5,4
dont : Pensions, rentes, allocations	281 726	295 742	5,0
Solde	- 9 105	10 142	

* Fonds de solidarité vieillesse, fonds spécial invalidité, cotisations parents au foyer (y c. apurement des dettes de la CNAF : 25,5 millions de F en 1995 correspondant à l'exercice 1995 et aux reliquats des années antérieures).

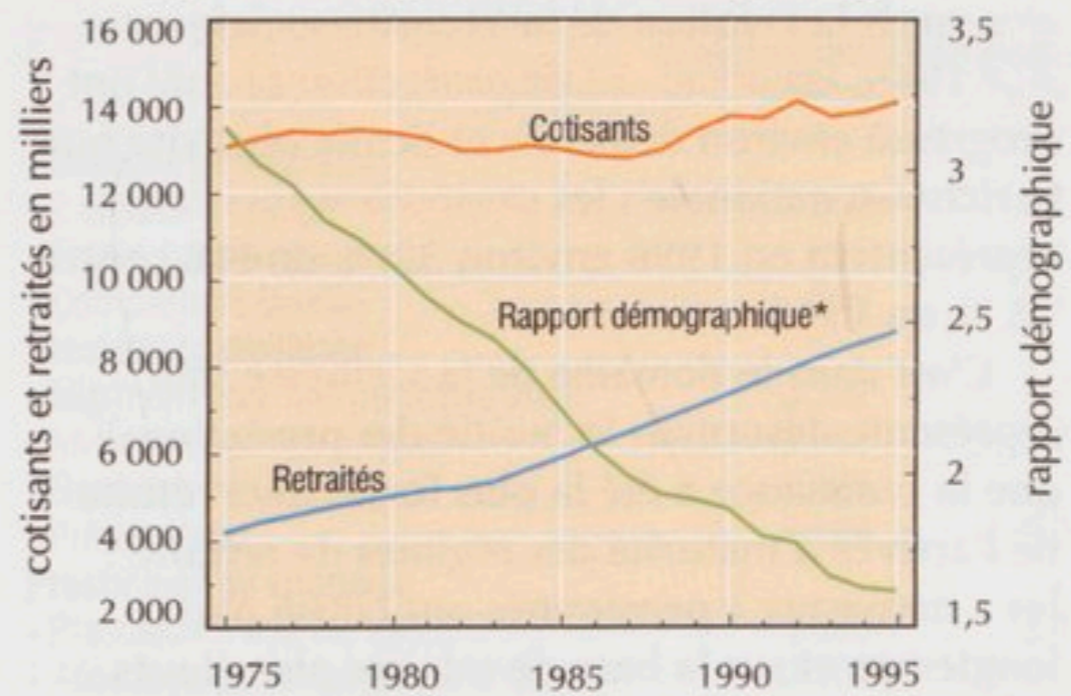
Les retraites selon le sexe et la génération en 1993 [4]
en F/mois

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
< à 60 ans	7 328	4 314	6 986
60 à 64 ans	8 337	4 458	6 650
65 à 69 ans	8 557	4 441	6 341
70 à 74 ans	8 059	4 720	6 333
75 à 79 ans	8 164	4 551	5 943
+ de 80 ans	7 341	4 540	5 434
Ensemble	8 103	4 521	6 134

Part des retraites dans le PIB en 1994 [3]
%



Évolution sur 20 ans des cotisants, des retraités et du rapport démographique* du régime général [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités

Les retraites selon la dernière activité en 1993 [4]

	Retraite moyenne en F/mois	Disparité moyenne = 100
Anciens actifs	6 373	103,9
dont : Agriculteurs	3 012	49,1
Indépendants non agricoles	6 303	102,8
Cadres	14 433	235,3
Professions intermédiaires	8 665	141,3
Employés	4 934	80,4
Ouvriers	5 374	87,6
Sans activité antérieure*	3 960	64,6
dont : Conjoint d'agriculteur	3 579	58,3
Conjoint de cadre ou prof. interm.	5 770	94,1
Conjoint d'ouvrier	3 644	59,4
Ensemble	6 134	100,0

* Personnes ne touchant qu'une pension de réversion.

Évolution du nombre de retraités [1]

	millions			
	1989	1992	1994	e 1995
Nombre de droits directs versés au 1/07	12,6	14,0	15,0	15,6
Retraités bénéficiaires de droits directs	9,2	10,1	10,5	10,9
Bénéficiaires du minimum vieillesse	1,3	1,1	1,0	1,0

Évolution du pouvoir d'achat du montant brut des pensions de cas types de retraités [1]

	francs constants en %				
	1991/90	1992/91	1993/92	1994/93	1995/94
Retraité non-cadre*	0,3	0,7	0,1	-0,6	-0,7
Retraité cadre**	0,3	0,4	0,3	-0,7	-1,1
Fonctionnaire	-1,2	0,2	0,8	-0,6	0,8
Minimum vieillesse	-0,3	-0,1	0,3	0,3	0,8

* Retraite constituée pour 60 % par une pension du régime général et pour 40 % par une pension complémentaire de l'ARRCO. ** Retraite constituée pour 40 % par une pension du régime général, 20 % par une pension complémentaire de l'ARRCO, et 40 % par une pension complémentaire cadres AGIRC.

ILU revenus

PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : les **prestations sociales** représentent en 1996 environ 30 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente désormais la moitié des prestations) que la croissance a été la plus forte. Ceci résulte de l'arrivée à maturité des régimes de retraite : les « nouveaux » pensionnés ont cotisé plus longtemps et sur la base de salaires plus élevés que leurs aînés. Les dépenses de **santé** (27 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet conjugué de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Marginales à l'origine, les prestations liées au **chômage** ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi. Les dépenses affectées à ce risque tendent à devenir aussi importantes que celles consacrées à la **famille**. Ces dernières sont les seules à avoir régressé en proportion du PIB, en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses [4].

Le financement des prestations est assuré aux 4/5 par les **cotisations** (part stable depuis l'origine) mais, au fil du temps, la contribution patronale s'est allégée par rapport à celle des salariés : elle est tombée à moins des deux tiers des cotisations actuelles contre 80 % à l'origine. Le **financement public** ne représente que le cinquième des ressources totales. Cependant, en termes réels, son montant a quintuplé sur la période 1981-1996. Cette progression est due principalement à la création de la CSG en 1991, impôt directement affecté aux dépenses de protection sociale et dont l'assiette s'étend aux revenus non professionnels. Face à la dégradation des comptes du **régime général de la Sécurité sociale** (dont le déficit est estimé à 55 Mds de F en 1996), un nouveau prélèvement, la **CRDS**, a été mis en place au 1-2-1996 [2] [4].

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux, Unedic et Assedic), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (Agirc, Arrco).
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Voir définition au mot-clé 13.2
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996, pour une durée de 13 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociales (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale de 1994 et 1995 et une partie du déficit de 1996. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne :
 - la totalité des revenus d'activité ;
 - la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logements, indemnités de licenciement...) à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement) ;
 - la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne-logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Économie de la protection sociale : assurance, solidarité, gestion des risques », *Économie et Statistique*, Insee, n° 291-292, 1996-1/2.
- Chapitre sur la protection sociale, *Données sociales 1996*, Insee.
- « Dépenses et recettes de protection sociale : 1980-1994 », Eurostat, Thème 3, série C, 1996.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 09-01, 09-07, 09-08, 10-14, 10-16.
- [2] « Les revenus sociaux 1981-1995 », *Synthèses* n° 6, Système statistique public, novembre 1996.
- [3] « Les dépenses de protection sociale dans l'Union européenne », *INSEE-Première*, n° 526, juin 1997.
- [4] « La protection sociale », *INSEE-Première*, n° 461, juin 1996.

Prestations sociales reçues* par les ménages [1]
milliards de F

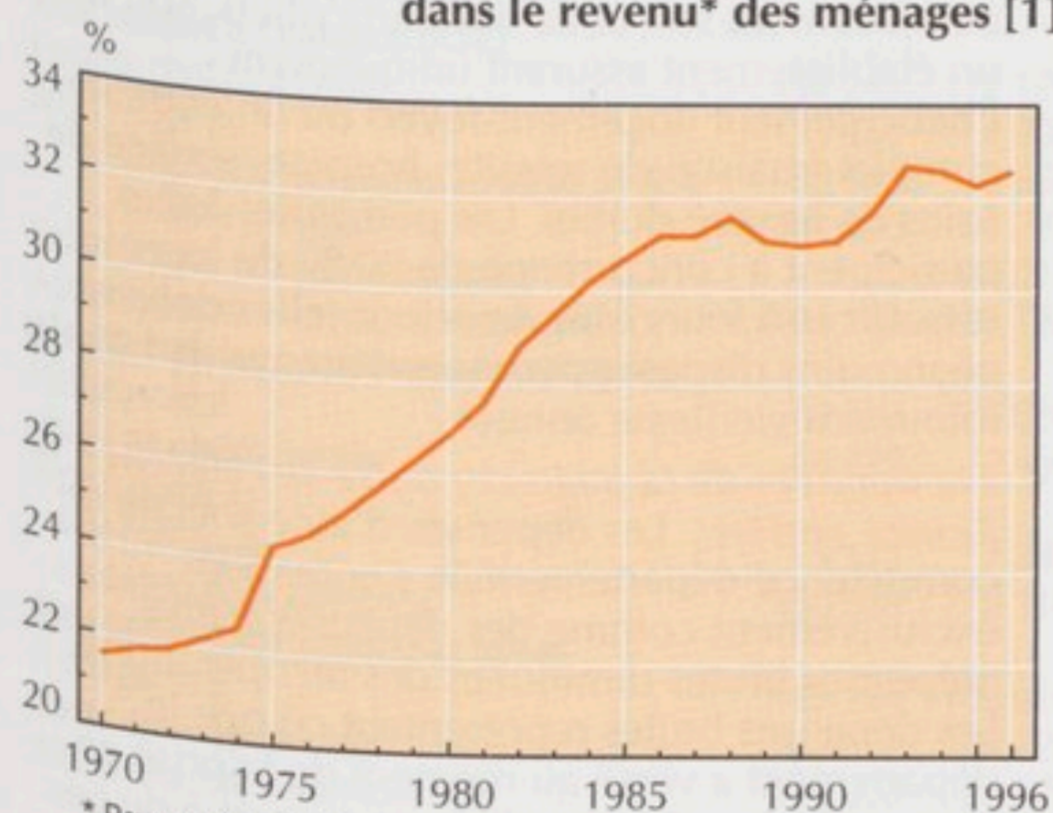
	1986	p1996	1996/95%
Santé	334	544	3,8
Maladie	220	372	3,9
Infirmité, invalidité	84	136	4,6
Accidents du travail	30	36	0,0
Vieillesse-survie	609	982	3,6
Cessation anticipée d'activité	51	17	-15,0
Vieillesse	450	821	4,2
Survie (a)	108	144	2,9
Maternité-famille	165	256	2,4
Maternité	16	22	0,0
Famille	149	234	2,6
Emploi	85	168	3,1
Inadaptation professionnelle	15	39	-11,4
Chômage	70	129	8,4
Divers	4	29	3,6
Total des prestations à des résidents	1 197	1 979	3,5
Total (y compris non-résidents)	1 207	1 998	3,5

* En espèces et en nature. (a) Pensions de réversion, capitaux décès.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des divers
régimes de Sécurité sociale [1] milliards de F

	1995	p1996
Régimes généraux	-45,1	-42,1
dont : Régime général de sécurité sociale	-65,9	-54,7
Indemnisation du chômage	21,1	12,0
Régimes particuliers	-11,0	-7,0
Ensemble des régimes	-56,1	-49,1

Part des prestations sociales
dans le revenu* des ménages [1]



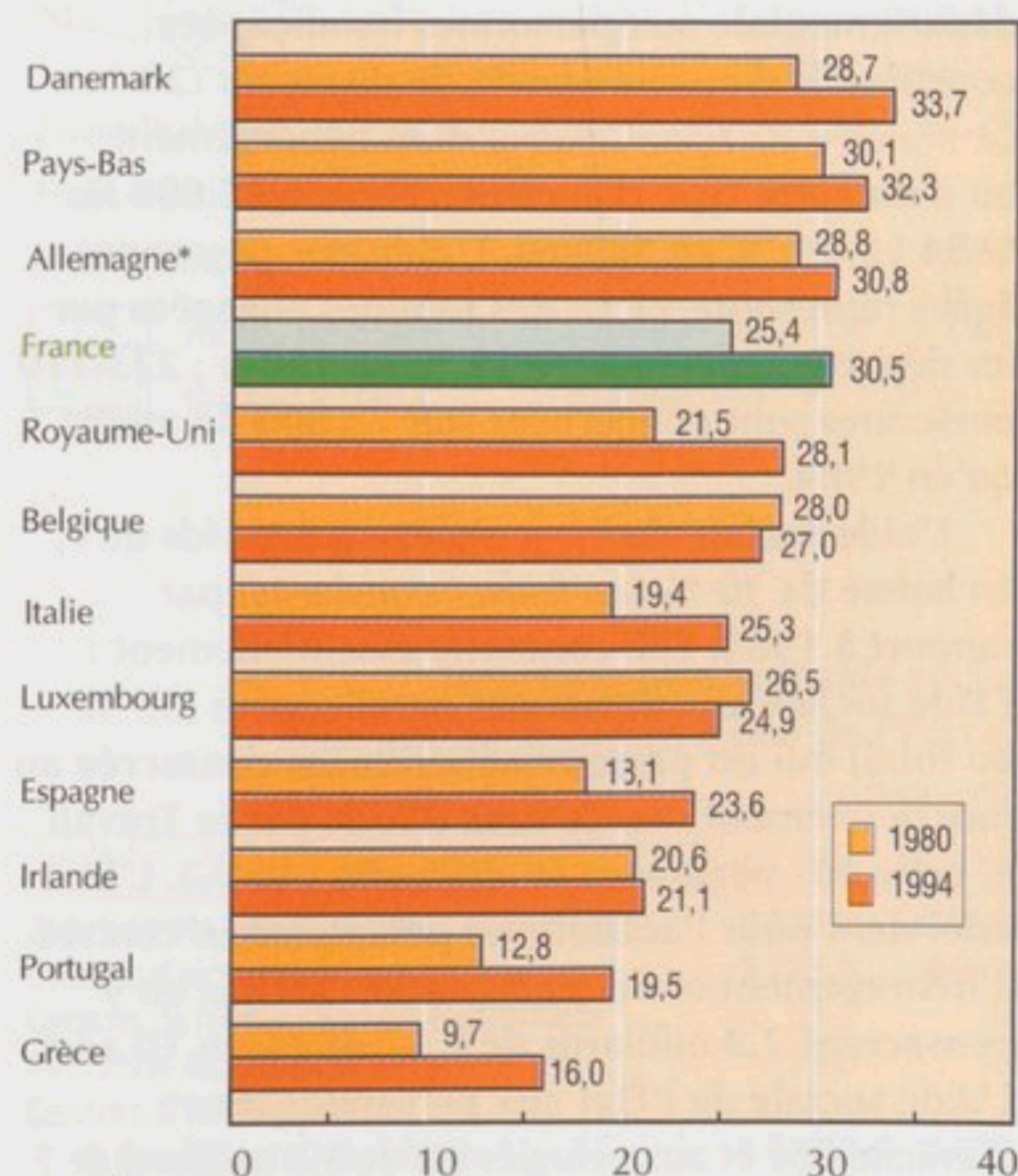
* Revenu disponible brut avant impôts.

Montants des principales prestations sociales
au 1-7-1996 [1]

	Montant mensuel en francs	Revalorisation %
Allocations familiales		
- 2 enfants à charge	665	0,1
- Enfant supplémentaire	853	0,1
- Complément familial	866	0,1
Prestations vieillesse		
- Minimum pour une personne seule	3 392	3,7
- Minimum pour un couple	6 086	3,7
- Garanties de ressources*	8 495	1,7
- Préretraite(a)	8 160	2,0
Prestations de chômage		
- Prestation moyenne UNEDIC	4 346	2,4
- Allocation de solidarité spécifique	2 366	0,0
Revenu minimum d'insertion		
- Personne seule	2 374	2,1
- Couple	3 562	2,1
- Par personne à charge à partir de la 3 ^e	950	2,1

* Montant moyen. (a) Allocation du fonds national pour l'emploi.

La protection sociale dans l'Union européenne [3]
dépenses en % du PIB



* Ex RFA en 1980.

La protection sociale et son financement [1] milliards de F

Emplois	1990	1995	p1996	Ressources	1990	1995	p1996
Prestations sociales	1 506	1 931	1 998	Cotisations des employeurs (a)	951	1 133	1 168
Prestations des services sociaux*	211	280	286	Cotisations des salariés	415	506	529
Prestations fiscales (b)	58	74	75	Cotisations des travailleurs indépendants	92	104	112
Total des prestations	1 775	2 285	2 359	Autres cotisations	16	19	24
Frais de gestion	72	90	104	Total des cotisations	1 474	1 762	1 833
Autres dépenses	233	401	379	Impôts et taxes affectés	64	180	192
Épargne	24	-44	-40	Contributions publiques	241	304	295
Total des emplois	2 104	2 732	2 802	Autres recettes (c)	325	486	482
en % du PIB	32,3	35,7	35,6	Total des ressources	2 104	2 732	2 802

* Y c. les prestations d'hospitalisation publique. (a) Y c. cotisations fictives. (b) Ce sont des exonérations et des réductions d'impôts liées à un risque relevant de la protection sociale (quotient familial). (c) Y c. contrepartie des prestations fiscales.

revenus

PRÉSENTATION

En 1994, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 73,3 Mds de F contre 44,7 Mds de F en 1984 (soit une hausse de 18 % en francs constants sur 10 ans). Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 64,5 Mds de F, soit 88 % du total des aides sociales. Elles concernent essentiellement quatre postes : l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui est exclusivement du ressort du département, les aides aux personnes handicapées, aux personnes âgées et l'aide médicale. De 1984 à 1994, ces dépenses ont augmenté dans leur ensemble de 81 %, soit un accroissement de 30 % en francs constants. L'ASE représente le poste le plus important (37 % du total). Le nombre d'enfants confiés à l'ASE s'élève à 112 120 fin 1994 (dont 69 % sur décisions judiciaires). Ce nombre est pratiquement stable depuis 1990. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (28 %). Le **nombre de bénéficiaires** d'un hébergement ou d'un autre type d'accueil s'élève à 81 000 fin 1994 (+ 21 % en 10 ans). L'aide aux personnes âgées représente 11 % des sommes engagées par les départements (contre 19 % en 1984) ; 235 110 personnes sont concernées soit 73 000 de moins qu'en 1984.

L'aide sociale de l'**État** s'élève à 8,9 Mds de F, en baisse de 30 % (en francs constants) par rapport à 1984. Elle concerne essentiellement : l'aide sociale aux personnes handicapées (57 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail et celle aux personnes en difficulté (40 %). L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale en y consacrant 2,3 milliards de F (+ 45 % en 10 ans). L'aide sociale de l'État aux personnes sans domicile fixe et aux réfugiés est de 1,2 milliard de F en 1994, soit une progression de 5 % en un an, alors qu'on observait sur ce poste une baisse pratiquement ininterrompue depuis 1984 (- 30 % en francs constants) [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour (elles doivent néanmoins disposer par mois d'au moins 1 % du minimum vieillesse annuel).
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale s'entendent exclusivement comme des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le département a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payants et successions, sur les organismes de Sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Action sociale, la décentralisation face à la crise*, J.L. Sanchez, ODAS éditeur, 1996.
- « Depuis 1984, les départements maîtres d'œuvre de l'action sociale », *BIS*, Direction Générale des Collectivités locales, n° 25, avril 1996.
- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, Sesi.

SOURCES

[1] « Dépenses et bénéficiaires d'aide sociale - résultats 1994 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 285, mai 1997.

[2] « Bénéficiaires de l'aide sociale, résultats 1994 », *Documents statistiques*, Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales, n° 272, novembre 1996.

AIDE SOCIALE 10.7

Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

millions de F

	1984	1994
Aide sociale à l'enfance	15 527,2	23 752,1
Aide sociale aux personnes handicapées	8 077,2	18 246,8
dont : à domicile	4 413,7	9 061,3
hébergement	3 409,5	9 098,7
Aide sociale aux personnes âgées	6 681,7	7 085,3
dont : à domicile	1 843,8	1 397,9
hébergement	4 837,9	5 597,6
Aide médicale	3 049,7	6 330,8
Aide médicale générale	2 677,3	6 144,5
dont : à domicile	923,5	2 071,9
hospitalière	1 753,8	1 028,1
Aide médicale aux malades mentaux	324,0	174,6
Aide médicale aux tuberculeux	48,4	11,7
Aide sociale à la famille	6,8	4,9
Sous-total prestations versées	33 342,6	55 420,0
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	///	2 942,6
Charges diverses*	2 282,2	6 092,3
Total	35 624,8	64 454,9

* Service départemental d'action sociale et frais communs.

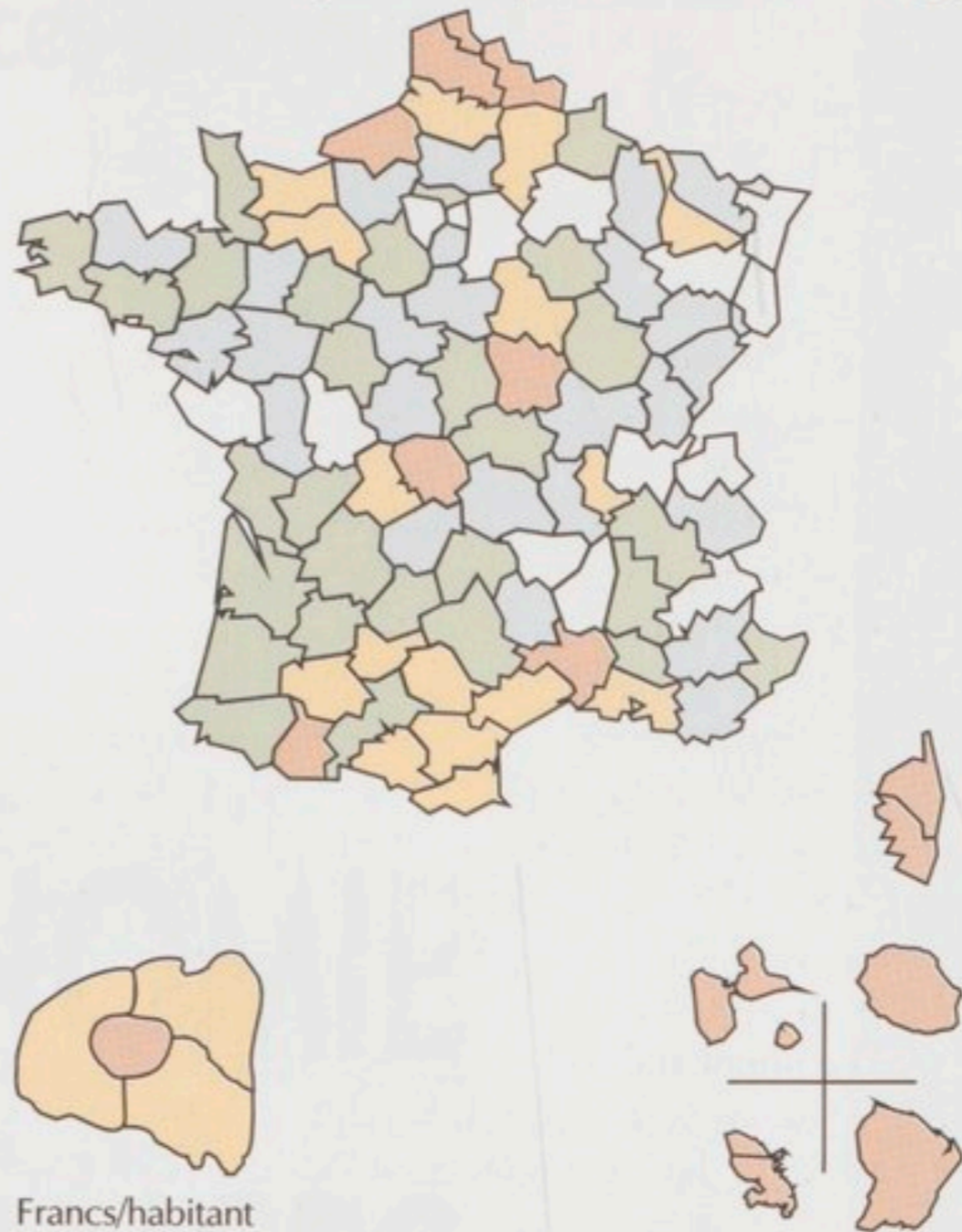
Estimations du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre [2]

1984 1994

AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE		
Aide sociale à l'enfance (ASE)		
Enfants confiés à l'ASE	134 241	112 120
soit : Pupilles	13 438	4 000
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	76 880
Accueil provisoire	51 990	31 240
Enfants sous protection conjointe	...	34 010
Action éducative en milieu ouvert (AEMO)	101 198	126 730
Aide sociale aux personnes handicapées		
Hébergement	66 509	80 660
dont : en établissement	64 129	72 450
Aide à domicile :		
- aide ménagère	5 413	7 330
- allocation compensatrice	150 538	279 110
Aide sociale aux personnes âgées		
Hébergement	163 144	139 090
dont : en établissement	162 652	138 220
Aide ménagère à domicile	144 900	96 020
AIDE SOCIALE DE L'ÉTAT		
Aide médicale		
Interruption volontaire de grossesse	12 174	9 350
Aide sociale aux personnes âgées		
Allocation simple	12 334	1 030
Aide sociale aux personnes handicapées		
Allocation différentielle	8 803	3 000
Sans domicile fixe		
Aide médicale*	77 000	**95 190
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 250
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	1 040
Allocations diverses		
Allocation militaire	5 819	170
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	380

* Nombre d'admissions dans l'année. ** 1992.

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 1994 [1]



Francs/habitant

France entière : 1 083 F

France métro. : 1 059 F

moins de 850 F

de 850 à 999 F

de 1 000 à 1 099 F

de 1 100 à 1 249 F

1 250 F et plus

Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]

millions de F

	1984	1994
Aide sociale aux personnes handicapées	2 935,8	5 028,3
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	4 971,3
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,1
Allocation différentielle	159,0	56,9
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	1 580,0	2 292,2
Sans domicile fixe	1 177,7	1 182,2
Aide médicale	752,7	794,8
Autres formes d'aide sociale	425,0	387,4
Aide médicale*	2 384,3	6,5
dont : Interruption volontaire de grossesse	9,1	6,5
Aide sociale aux personnes âgées	91,7	24,8
Divers	275,2	327,0
dont : Allocation supplémentaire du FNS	224,3	14,3
Tutelle	-	288,6
Sous-total prestations versées	8 444,7	8 861,0
Frais d'administration et de contrôle	605,8	///
Total	9 050,5	8 861,0

* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987.

Département de la région de la capitale
du département par habitant en 1994 (1)

Table 1. Répartition géographique des dépenses de santé par habitant en 1994 (1)

Région	Dépense par habitant (CFA francs)
Centre	12000
Est	15000
Nord	18000
Nord-Est	22000
Ouest	16000
Sud	14000
Sud-Est	17000
Totaux	16000

La répartition géographique des dépenses de santé par habitant en 1994 est présentée dans le tableau 1. Les dépenses de santé par habitant sont plus élevées dans le Nord-Est (22 000 CFA francs) et plus faibles dans le Centre (12 000 CFA francs). Les dépenses de santé par habitant sont plus élevées dans les régions du Nord et du Nord-Est et plus faibles dans les régions du Centre et du Sud.

Département de la région de la capitale
du département par habitant en 1994 (2)

Table 2. Répartition géographique des dépenses de santé par habitant en 1994 (2)

Région	Dépense par habitant (CFA francs)
Centre	12000
Est	15000
Nord	18000
Nord-Est	22000
Ouest	16000
Sud	14000
Sud-Est	17000
Totaux	16000



Économie générale
Monnaie - Marchés financiers
Finances publiques

ÉCONOMIE FINANCES

économie générale

PRÉSENTATION

En 1996, le **produit intérieur brut** affiche un taux de croissance annuel moyen aux prix de 1995 de 1,2 %, en retrait par rapport à l'année précédente (2,0 %). Ce recul apparent masque un redémarrage de la croissance en cours d'année après une stagnation pendant l'année 1995. Sur le plan mondial, l'année 1996 est marquée par une accélération de l'activité en cours d'année, par une forte baisse des taux d'intérêt, en particulier à court terme, par une croissance des prix toujours sage et par l'appréciation du dollar, de la lire et de la livre. Dans ce contexte, les exportations françaises redeviennent dynamiques.

Les résultats d'exploitation des **entreprises non financières** se stabilisent en 1996, après l'amélioration constatée en 1995. Ce ralentissement s'explique par celui des prix à la production, qui ont même baissé pour certaines entreprises. La valeur ajoutée ne progresse que de 1,3 % après 3,6 % en 1995 ; l'excédent brut d'exploitation stagne (+ 0,2 %). Ces évolutions traduisent un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salariés. Au total, le taux de marge des sociétés et quasi-sociétés se replie de 0,5 point, pour s'établir à 31,5 %. Bien que les taux d'intérêt aient baissé, l'investissement (**FBCF**) des entreprises se replie en moyenne annuelle (- 1,5 % en volume).

Le revenu disponible brut perçu par les **ménages** ralentit en 1996 (+ 2,1 %) par rapport à 1995 (+ 4,4 %). Cette progression modérée, conjuguée à une légère accélération des prix à la consommation, sous l'effet en année pleine du relèvement du taux de TVA, entraîne une stagnation du pouvoir d'achat en moyenne annuelle. Néanmoins, les ménages accroissent leur consommation de 1,9 % en tirant sur leur épargne : le taux d'épargne des ménages se replie à 12,9 % après 14,5 % en 1995. Au total, la capacité de financement des ménages se contracte, passant de 432,4 milliards de francs en 1995 à 345,4 milliards en 1996.

Le déficit des **administrations publiques** se réduit : le ratio de déficit public au sens de Maastricht rapporté au PIB passe de 5,0 % en 1995 à 4,2 % en 1996 [1].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB)**. Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.
- **PIB marchand et non marchand**. La Comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).
- **Production**. La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF)**. Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques**. Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Administrations privées**. Le secteur des administrations privées regroupent les organismes qui produisent des services non marchands ou marchands sans but lucratif, destinés aux ménages ou à des groupes particuliers de ménages. Le secteur comprend des unités telles que : cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- OCDE : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels) ; *Comptes nationaux - 1960-1995 - volume 1* : principaux agrégats, édition 1997.
- *L'économie française, Édition 1997*, Insee, publié au Livre de Poche.
- *Note de conjoncture internationale*, Direction de la Prévision, décembre 1996.

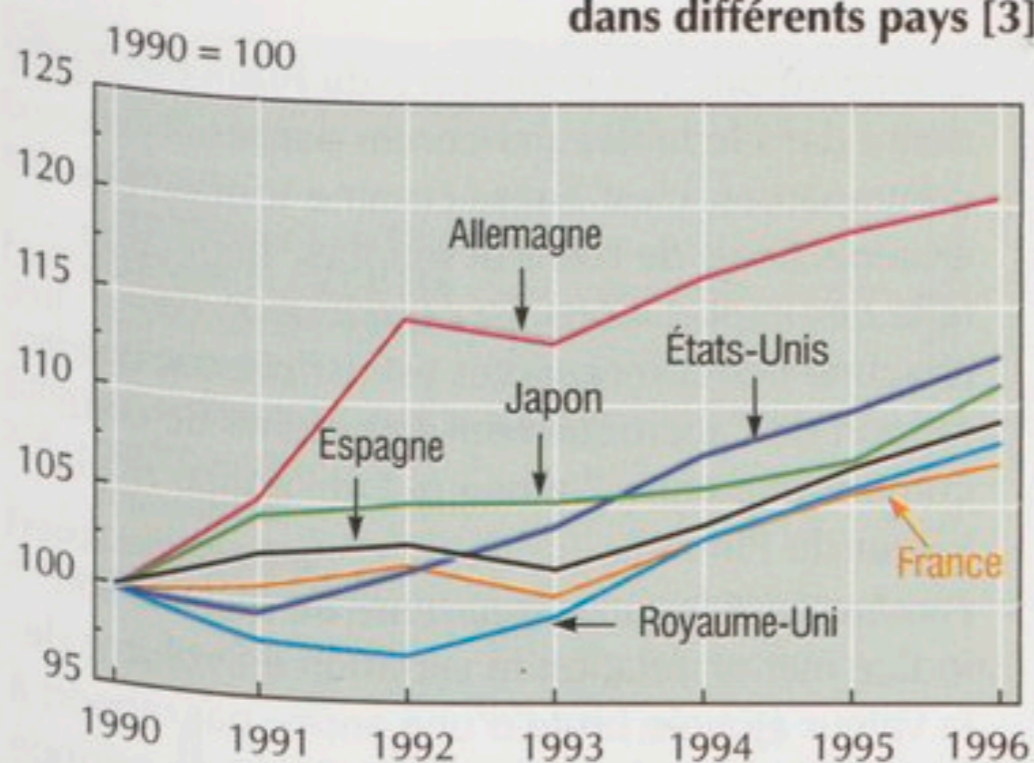
- *Note de conjoncture*, Insee, mars 1997.

SOURCES

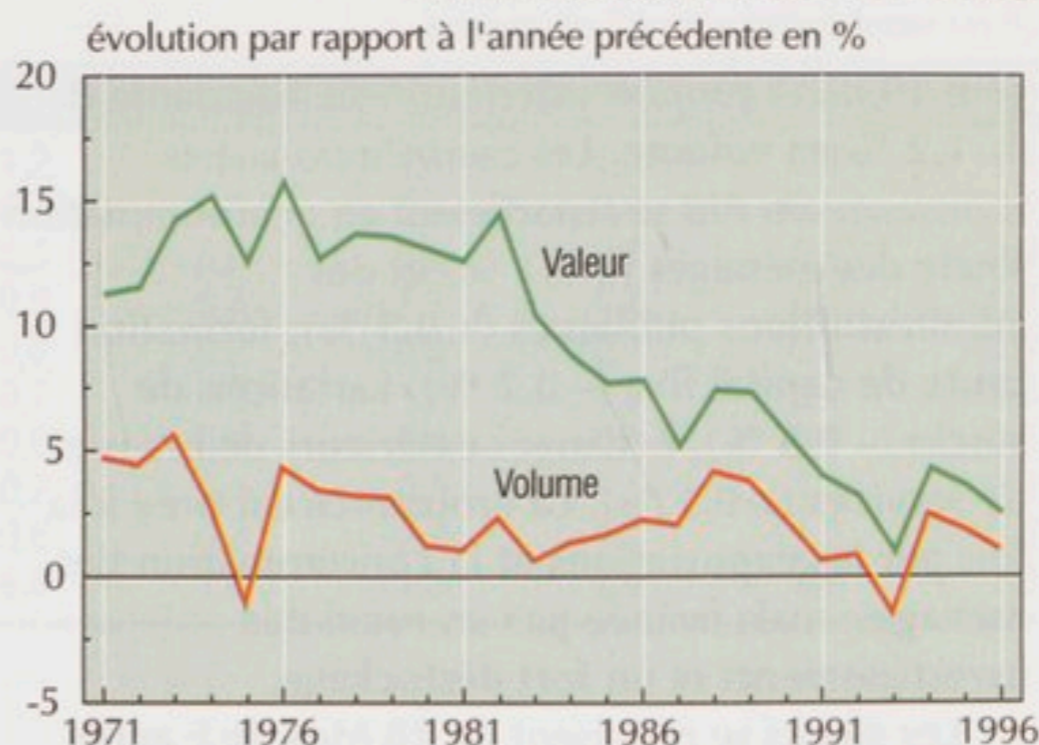
- [1] « Les comptes de la Nation en 1996 », *INSEE-Première*, n° 519, avril 1997.
- [2] « Comptes et indicateurs économique - Rapport sur les comptes de la Nation 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, (mensuel), OCDE.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE 11.1

Évolution du PIB en volume dans différents pays [3]



Évolution du PIB en France [1]



Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel [2]

Secteurs institutionnels	1994	1995	p 1996
Sociétés, quasi-sociétés non financières et EI*	730,4	758,3	750,0
dont : GEN**	81,7	78,9	86,7
Institutions financières	10,9	6,1	6,7
Entreprises d'assurances	4,0	12,3	12,2
Administrations publiques	241,4	242,1	240,4
Administrations privées	4,7	4,9	5,0
Ménages hors entreprises individuelles	340,7	351,1	353,2
Total de la FBCF	1 332,1	1 374,8	1 367,5

* Entreprises individuelles. ** Grandes entreprises nationales.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques [1]

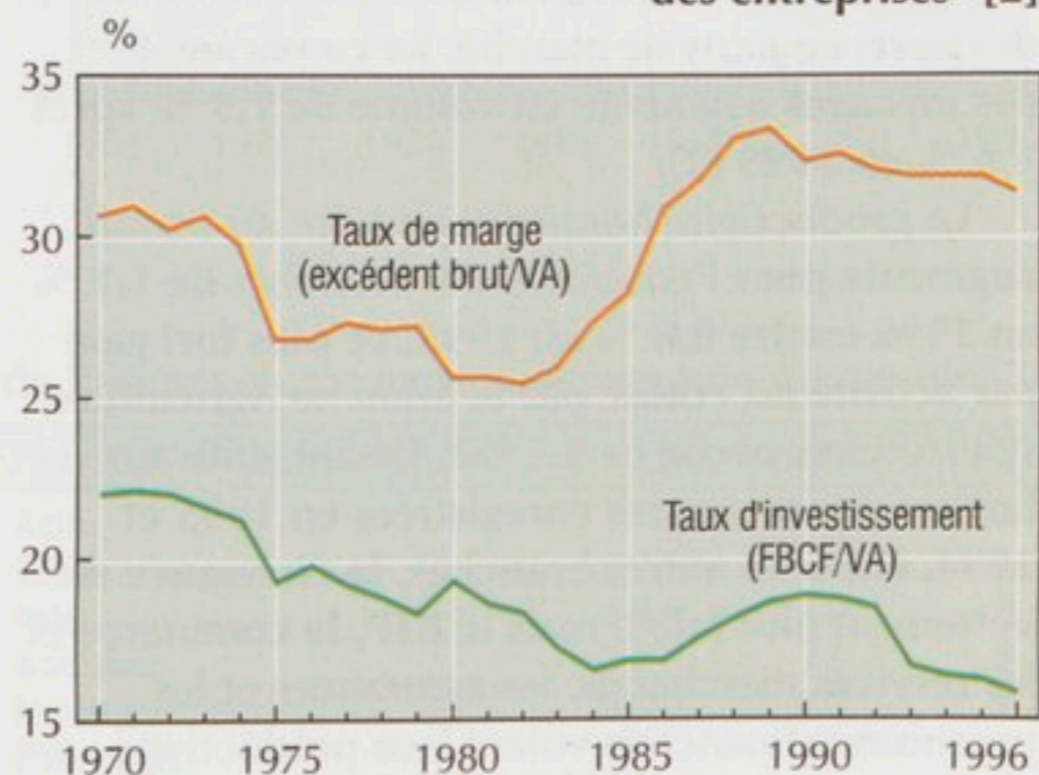
	1993	1994	1995	p 1996
Sociétés et quasi-sociétés non financières	107	80	102	135
Ménages	384	360	432	345
Administrations publiques	-431	-441	-413	-356
soit : Administration publique centrale	-318	-356	-327	-295
Administrations publiques locales	-15	-15	-17	3
Sécurité sociale*	-98	-70	-69	-64
Nation	70	41	106	119

* Y compris hôpitaux publics.

Principaux agrégats par habitant [2]

	1995	p 1996
PIB	131 797	134 656
Revenu disponible des ménages	92 267	93 802
soit : Consommation des ménages	78 892	81 679
Épargne brute des ménages	13 375	12 123
Capacité de financement des ménages	7 437	5 917

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* Hors entreprises individuelles

Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 1996* [2]

Ressources	Valeur	Évolution en volume**	Emplois	Valeur	Évolution en volume**
	milliards de F	1996/95 %		milliards de F	1996/95 %
Produit intérieur brut (PIB)	7 861	1,2	Consommation finale des ménages	4 768	1,9
soit : PIB marchand	6 489	1,1	Consommation finale des administrations	1 544	1,6
PIB non marchand	1 372	1,9	FBCF	1 368	-1,1
Importations	1 681	3,0	Variations de stocks	-24	///
soit : biens	1 425	2,3	Exportations	1 886	4,8
services	256	6,6	soit : biens	1 494	5,0
Total des ressources et des emplois	9 542	1,5	services	392	4,2

* Comptes provisoires. ** Les volumes sont évalués aux prix de l'année 1995.

l'économie générale

PRÉSENTATION

En 1996, le produit intérieur brut augmente de 1,2 % en volume. Les *contributions à la croissance du PIB* se répartissent en : consommation finale des ménages (+ 1,1 %) et des administrations publiques (+ 0,3 %), formation brute de capital fixe (- 0,2 %), variations de stocks (- 0,5 %), échanges extérieurs de biens et de services (+ 0,5 %). La croissance est tirée à la fois par les exportations et la consommation des ménages, mais freinée par un recul des investissements et un fort déstockage.

Les stocks se réduisent de 28 Mds de F après les forts stockages observés en 1994 et, dans une moindre mesure, en 1995. Ce déstockage traduit la volonté des industriels de limiter les encours, dans un contexte de baisse des prix de vente industriels. L'investissement des entreprises se replie en moyenne annuelle (- 1,5 % en volume), bien que les taux d'intérêt aient baissé. Cette évolution s'explique par une progression modérée de l'activité, une faible utilisation des capacités de production et des anticipations pessimistes de demande interne et de prix.

Le volume des exportations progresse de 4,8 %, après 5,8 % en 1995. L'amélioration de la compétitivité-prix des produits français permet des gains de parts de marché. La consommation des ménages augmente en volume de 1,9 % après 1,5 % en 1995 [2].

La *productivité horaire apparente du travail* augmente pour l'ensemble des branches de 1,1 % en 1996 contre 0,8 % en 1995. Le plus fort gain par activité est réalisé par la branche Agriculture, sylviculture, pêche (+ 9,3 %), faisant suite aux bonnes performances enregistrées en 1995 et 1994. Dans les autres branches, la croissance est nettement plus faible mais le BTP, le commerce et les services marchands, les assurances et les organismes financiers voient leur productivité progresser à nouveau après la baisse enregistrée en 1995. Seule, la productivité du travail des services non marchands diminue.

DÉFINITIONS

- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n-1$ et l'année n à la valeur du PIB $n-1$.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « *apparente* » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice on obtient la valeur ajoutée nette.
- **SQS-EI non financières.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles non financières.

POUR EN SAVOIR PLUS

- OCDE : *Principaux indicateurs économiques*, mensuel ; *L'économie mondiale 1820-1992, Analyses et statistiques*, Études du centre de développement, septembre 1995.
- *L'économie française, édition 1997*, Insee, publiée au Livre de poche.
- *L'économie mondiale 1997*, Cepii, collection Repères, édition La Découverte, 1997.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1996 », *INSEE-Première*, n° 519, avril 1997.
- [3] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, juillet 1997.

CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ 11.2

Contributions à la croissance du PIB [1]

au prix de l'année précédente en %

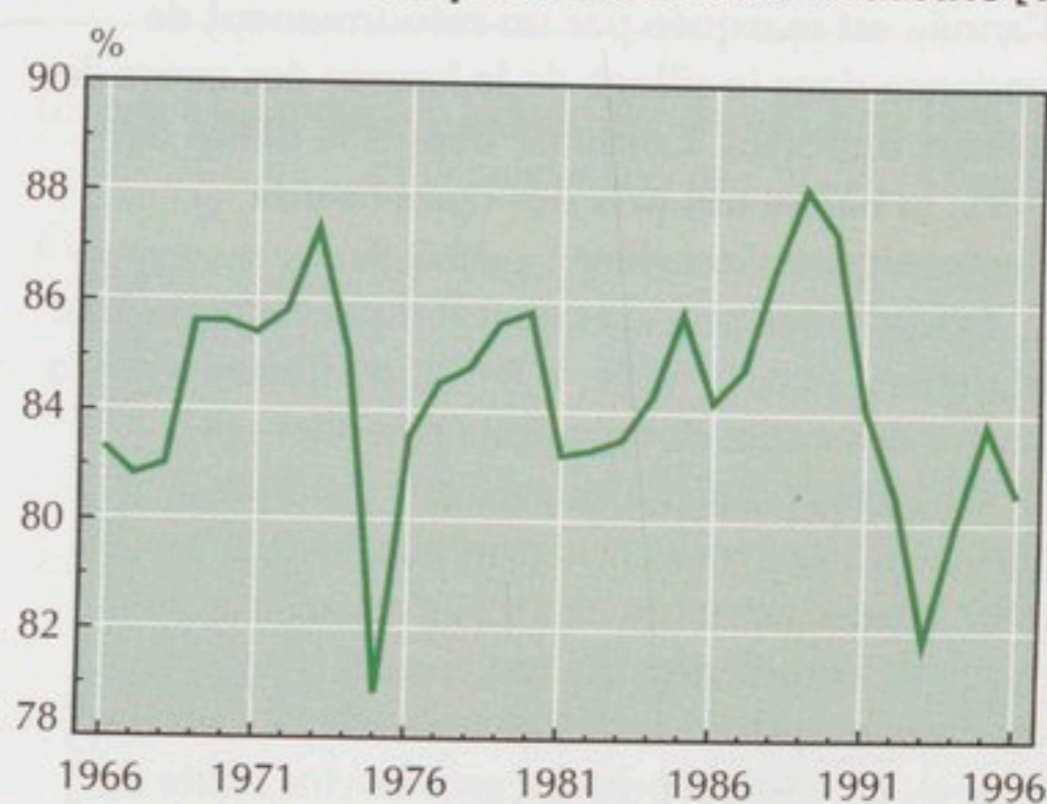
Contributions	1990	1991	1992	1993	1994	1995	p1996
Consommation finale	1,8	1,2	1,4	0,6	1,0	0,9	1,4
soit : ménages	1,4	0,7	0,8	0,0	0,8	0,9	1,1
administrations publiques	0,4	0,5	0,6	0,6	0,2	0,0	0,3
Formation brute de capital fixe	0,6	0,0	-0,7	-1,3	0,2	0,4	-0,2
dont : SQS-EI non financières	0,5	0,0	-0,2	-0,9	0,1	0,3	-0,2
Variations de stocks	0,2	-0,7	-0,5	-1,0	1,3	0,4	-0,5
Échanges extérieurs de biens et services	-0,2	0,3	0,8	0,4	0,1	0,3	0,5
soit : exportations	1,2	0,9	1,1	-0,3	1,5	1,3	1,1
importations	-1,4	-0,6	-0,3	0,7	-1,4	-1,0	-0,6
Produit intérieur brut	2,4	0,8	1,0	-1,3	2,6	2,0	1,2

Productivité horaire apparente du travail par grande branche [1]

en % par rapport à l'année précédente

	1993	1994	1995	p1996
Valeur ajoutée en prix de 1980 par heure de travail :				
Agriculture, sylviculture, pêche	-4,2	6,2	3,7	9,3
Industrie	2,9	6,9	3,8	2,0
dont : Industrie manufacturière	0,8	9,3	4,1	2,4
Bâtiment, génie civil et agricole	-0,2	0,6	-0,5	0,1
Commerce et services marchands	0,8	-0,4	-0,2	0,2
Assurance et organismes financiers	-2,3	14,4	-8,5	1,1
Services non marchands	0,0	0,9	0,2	-0,2
Ensemble des branches	1,0	3,0	0,8	1,1

Évolution du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie [1]



Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3]

Pays	1995	p 1996	**1997	Pays	1995	p 1996	**1997
Canada	2,3	1,5	3,0	Asie			
États-Unis	2,0	2,4	3,7	Chine	10,2	9,7	9,5
Japon	1,3	3,7	2,5	Inde	6,0	7,0	6,5
Union européenne*	2,7	1,8	2,5	Indonésie	8,2	7,8	6,7
Allemagne	1,9	1,4	2,4	Malaisie	9,6	8,2	7,8
Belgique	1,9	1,4	2,2	Philippines	5,0	5,5	6,0
Espagne	2,8	2,2	2,6	Thaïlande	8,8	6,7	5,0
France	2,0	1,2	2,3	Singapour	8,9	7,0	5,5
Italie	2,9	0,7	0,9	Taiwan	6,1	5,9	6,2
Pays-Bas	2,2	2,7	2,6	Corée	9,3	7,2	5,0
Royaume-Uni	2,5	2,1	3,2	Hong Kong	4,6	4,7	5,7
Suède	3,6	1,1	2,0	Afrique			
Finlande	4,5	3,2	4,5	Algérie	2,5	3,5	2,5
Danemark	2,7	2,4	3,0	Maroc	-7,6	11,8	-2,0
Norvège	3,3	4,8	3,9	Tunisie	2,4	6,9	5,3
Bulgarie	2,5	-10,9	-5,0	Égypte	2,5	3,5	3,5
Hongrie	1,5	0,3	2,0	République Sud-Africaine	3,4	3,0	2,2
Pologne	7,0	6,0	5,5	Amérique latine	0,7	3,3	3,8
Roumanie	7,1	4,1	-1,0	Argentine	-4,4	4,0	3,5
Russie	-4,2	-6,0	0,0	Bésil	4,2	2,9	4,0
Slovaquie	6,8	6,9	5,0	Mexique	-6,2	5,1	4,0
Slovénie	3,9	3,5	3,5	Venezuela	2,0	-1,5	4,0
République Tchèque	4,8	4,4	3,0	Israël	7,1	4,6	3,0

* Union européenne à 14 (hors la France). ** Prévisions.

économie générale

PRÉSENTATION

En 1996, les prix des **biens intermédiaires** poursuivent la baisse amorcée au cours du second semestre de 1995 (2,8 % en glissement de décembre à décembre). Les prix reculent nettement jusqu'en août 1996 (-2,4 %) et se stabilisent ensuite.

La forte baisse des cours de la pâte à papier (-36 % sur un an) se répercute sur les prix des produits de la filière papier : -15,5 % pour la pâte à papier et les papiers-cartons, -8 % pour les articles en papier ou en carton.

Le recul est moins accentué dans la branche des métaux et produits métalliques (-4,3 %). Les prix des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier reculent de 8,4 %. Pour les métaux non ferreux (-6,2 % sur un an), la fin d'année est marquée par un retournement de tendance dans le sillage de la hausse des cours des métaux importés. Continue depuis le début de 1995, la baisse des prix des composants électroniques s'accélère : -13,2 %.

Les prix des **produits énergétiques** progressent de nouveau en 1996 (+6,8 %), en liaison avec la hausse des cours des produits pétroliers [1].

En 1996, **l'indice des prix des produits agricoles à la production** diminue de 0,3 %. La lente reprise amorcée en 1994 s'est arrêtée en raison des problèmes qui ont secoué le monde agricole, et surtout l'élevage (crise de la « vache folle »). En effet, le prix des gros bovins chute de 12,5 %, celui des veaux de près de 9 % ; la viande porcine, épargnée, subit une hausse de 11,4 %. Le secteur volailles, œufs, lapins bénéficie de la baisse de la consommation de produits carnés provenant du bétail et les prix augmentent de 6 %. Cependant, la baisse la plus importante affecte la pomme de terre dont le prix chute de plus de 30 %.

En ce qui concerne l'indice des prix à la production industrielle ou l'indice des prix à la production agricole, harmonisés pour l'Union européenne, la Grèce subit les plus fortes hausses, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni affichent des baisses [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les Ipv sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Indices des prix des produits agricoles à la production.** L'Ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits qu'ils livrent. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; *Annuaire rétrospectif 1948-1988, 1990*, Insee.
- *Informations rapides* : Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat-OSCE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie de l'IPPAP », n° 2, février 1994 ; « Méthodologie de nouveaux indices de prix de vente industriels : nouvelle nomenclature », n° 11, novembre 1995.

- « La mesure des mouvements des prix agricoles : Indice des prix des produits agricoles à la production », *INSEE-Résultats*, série Système productif, n° 92, 1995.

SOURCES

- [1] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [2] Division Agriculture, Insee.
- [3] *Statistiques en bref*, Eurostat, série Énergie et industrie, n° 39-1996.
- [4] *Statistiques en bref*, Eurostat, série Agriculture, sylviculture et pêche, n° 16-1996.

PRIX À LA PRODUCTION 11.3

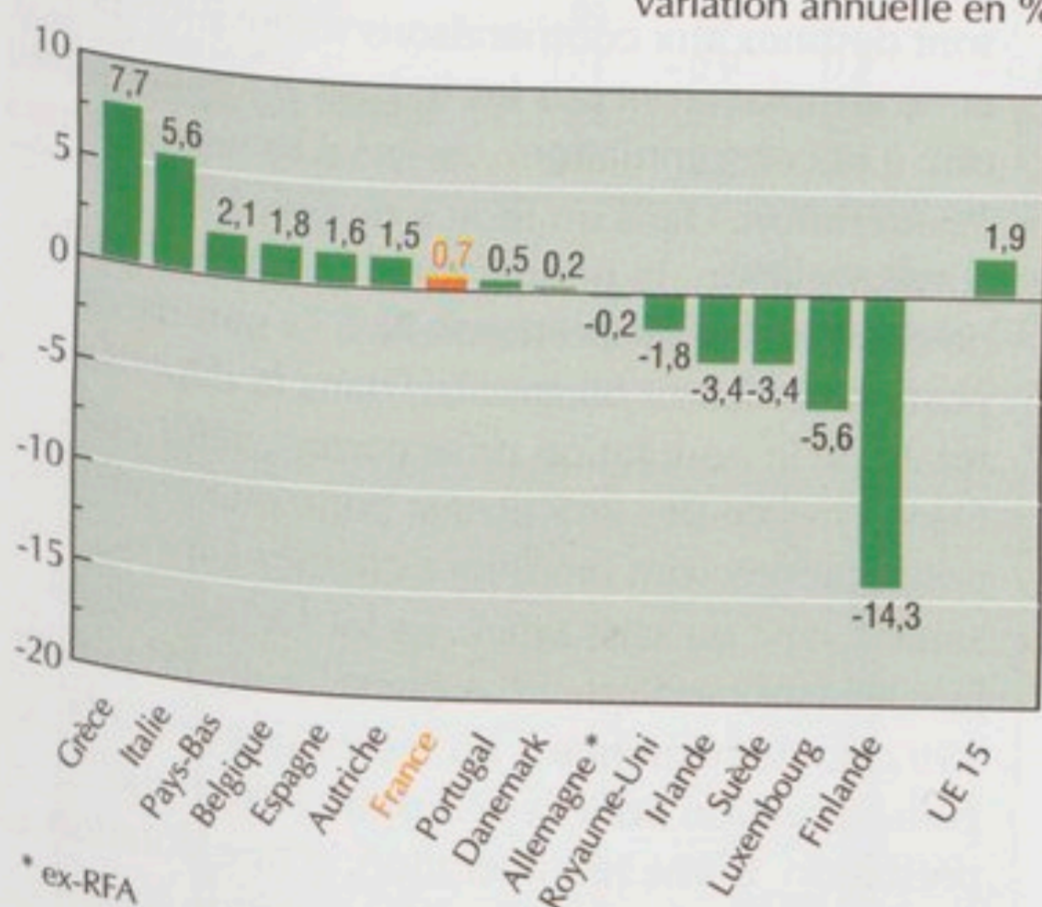
Indices des prix de vente industriels [1]

base 100 en 1990

NES	Pondération	Indices en moyenne annuelle (hors TVA)					Glissement déc.96/déc.95
		1992	1993	1994	1995	1996	
Biens intermédiaires	1 000	97,7	95,6	96,7	101,7	99,0	-2,8
Produits minéraux	142	104,4	105,6	106,4	108,2	108,6	-0,5
dont : Produits céramiques et matériaux de construction	86	105,1	106,6	107,9	109,6	109,9	-0,6
Produits de l'industrie textile	87	100,3	98,1	100,5	102,4	101,1	-0,2
dont : Articles en papier ou en carton	63	99,3	95,6	93,5	103,8	99,8	-8,0
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	250	97,6	94,5	94,5	100,8	97,9	-0,9
dont : Produits en caoutchouc	28	107,5	106,8	101,6	100,2	100,2	-1,6
Métaux ou produits métalliques	283	93,2	90,6	93,3	97,8	94,0	-4,3
Composants électriques et électroniques	82	98,7	98,3	98,2	100,6	99,2	-2,2
dont : Composants électroniques	9	84,6	83,2	82,4	77,1	68,3	-13,2
Produits énergétiques tous usages	1 000	100,6	102,9	105,1	106,6	112,0	6,8
Combustibles et carburants	535	96,0	98,8	101,4	102,9	111,7	11,4
Électricité(cvs), eau, gaz	465	106,0	107,7	109,5	111,0	112,5	1,8
Produits des IAA	1 000	102,0	99,8	100,2	100,9	101,7	0,9
Industries alimentaires	977	101,7	99,3	99,2	99,7	100,4	0,8
Produits à base de tabac	23	114,1	123,3	140,1	149,0	155,6	4,8

Les prix à la production agricole dans l'UE en 1996 [4]

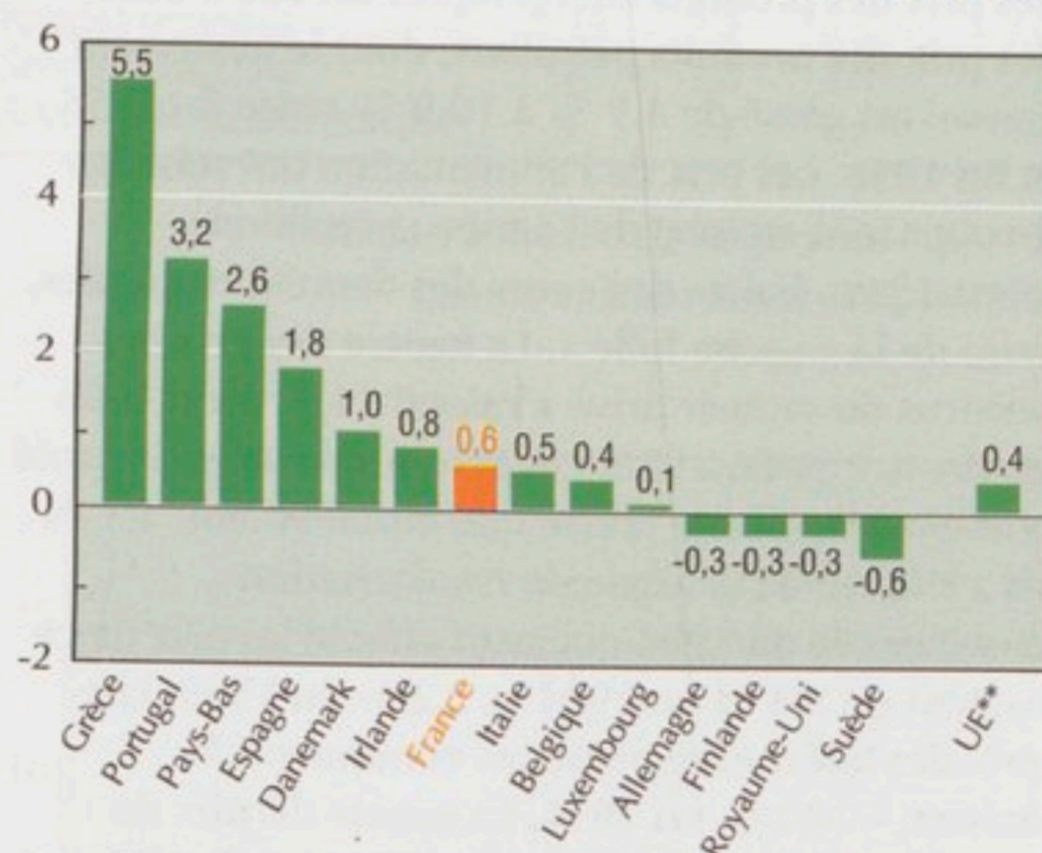
variation annuelle en %



* ex-RFA

Les prix à la production industrielle* dans l'UE en 1996 [3]

glissement annuel déc. 96/déc. 95 en %



*Ensemble de l'industrie sans bâtiment, **Sans l'Autriche.

Indices des prix des produits agricoles à la production [2]

base 100 en 1990

Pondérations	Indices en moyenne annuelle					1996/1995 %	
	1992	1993	1994	1995	1996		
Indice général	100 000	93,4	88,6	88,6	89,6	89,3	-0,3
Produits végétaux (hors fruits et légumes)	44 161	89,8	81,8	82,2	85,4	84,7	-0,8
Céréales	15 774	97,8	89,5	77,8	78,7	78,0	-0,9
dont : blé tendre	9 336	100,1	91,3	79,5	78,5	78,6	0,1
Pommes de terre	1 089	71,6	68,5	117,9	137,4	94,6	-31,1
Vins	16 606	89,0	78,3	86,8	93,8	94,3	0,5
Oléagineux	3 571	43,0	52,5	55,2	52,3	52,4	0,2
Produits de l'horticulture	2 575	98,1	98,9	96,2	98,4	99,8	1,4
Fruits et légumes	8 790	88,9	91,5	92,2	95,8	100,7	5,1
Fruits	4 243	84,6	83,8	91,6	92,4	90,7	-1,8
Légumes	4 547	92,9	98,6	95,8	98,9	110,1	11,3
Produits animaux	47 049	97,6	94,4	94,0	92,4	91,4	-1,1
Bétail sur pied	22 082	96,9	91,1	92,1	89,3	85,5	-4,3
dont : gros bovins	10 871	93,7	96,9	97,6	89,6	78,4	-12,5
veaux de boucherie	3 483	96,8	100,3	100,0	100,4	91,8	-8,6
porcs	6 342	101,6	74,9	76,6	81,4	90,7	11,4
Lait	16 314	99,3	100,4	100,1	100,3	100,1	-0,2
Volailles, œufs, lapins	8 418	96,0	91,5	87,2	85,1	90,3	6,1

l'économie générale

PRÉSENTATION

En 1996, les **prix à la consommation** ont progressé de 1,7 % en glissement annuel contre 2,1 % un an plus tôt. L'inflation est ainsi au niveau le plus bas depuis 1956 (excepté en 1994 avec 1,6 %). Cette situation s'explique en grande partie par la disparition de l'effet du relèvement du taux normal de TVA intervenu en août 1995. Les prix de tous les postes de consommation ont décéléré, à l'exception de ceux des produits pétroliers. Cette modération de l'inflation s'explique par des coûts et des prix de production peu dynamiques, les prix des produits importés (excepté le pétrole) et des biens intermédiaires ayant diminué en 1996 [1].

En 1996, les prix des **produits manufacturés** ont décéléré, évolution liée à la diminution des prix des automobiles, la prime de l'État ayant été relayée par des promotions des constructeurs. L'accélération des prix des produits **énergétiques** est due à celle des prix des produits pétroliers, dont le glissement annuel est passé de 4,9 % à 10,9 % entre fin 1995 et fin 1996. Les prix de l'**alimentation** ont subi des à-coups tout au long de l'année : conditions climatiques, baisse des cours des denrées tropicales, crise de la « vache folle ». La hausse des prix des **services du secteur privé** a ralenti : 1,9 % fin 1996 contre 3,1 % fin 1995. Les prix des **services de santé** n'augmentent cette année que modérément, 1,1 % en 1996, après la vague de revalorisation commencée en 1994 qui avait affecté les prix de ce secteur de 2,8 % en 1994 et 2,2 % en 1995. Les prix des **télécommunications** continuent de baisser, - 4,1 % en 1996. La hausse du prix du **tabac** a été plus importante qu'en 1995 (7,1 % contre 6 %) [1].

Au sein de l'Union européenne, la croissance moyenne des prix calculée selon les nouveaux indices des prix à la consommation harmonisés (**IPCH**) a été de 2,2 %, allant de 0,9 % en Finlande à 6,6 % en Grèce [5].

DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Du blocage des prix vers la déréglementation – 50 ans de prix à la consommation », *INSEE-Première*, n° 483, septembre 1996
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).
- *Problèmes économiques* : « Le fantôme de l'inflation » ; « Prévoir l'inflation : à la recherche de l'indicateur idéal », n° 2405, 4 janvier 1995.

SOURCES

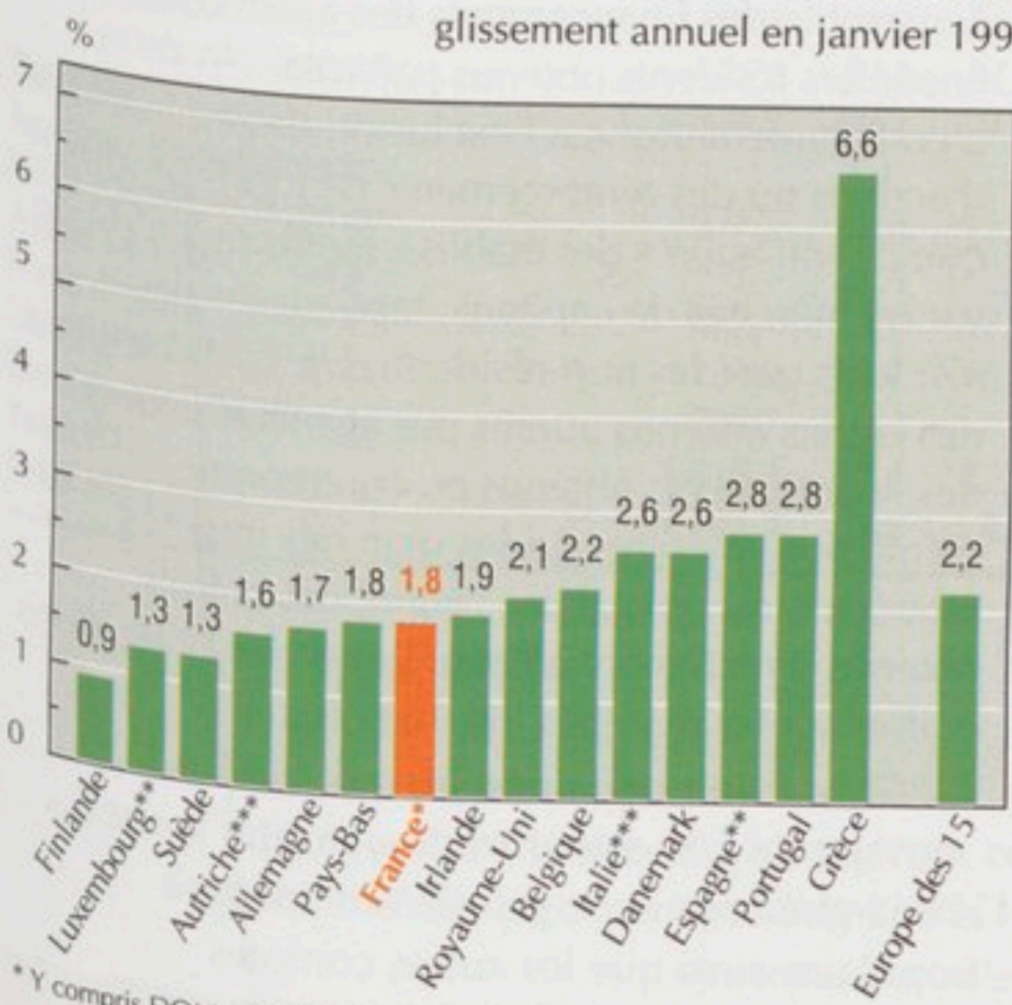
- [1] *Note de conjoncture*, Insee, décembre 1996 et mars 1997.
- [2] « Indices des prix à la consommation - Moyennes annuelles 1995 et 1996 », *Informations rapides*, n° 26, janvier 1997.
- [3] « Indice des prix à la consommation des 265 postes - série rétrospective 1990-1995 », *INSEE-Résultats*, série Consommation-Modes de vie, n° 82-83, juin 1996.
- [4] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [5] « Prix à la consommation - Indices harmonisés pour l'Union européenne - janvier 1997 », *Informations rapides*, n° 73, mars 1997.
- [6] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1997.

Indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [2] [6]

Fonction de consommation	Pondération 1996	Moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondération 1996	Moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)
		1995/1994	1996/1995				1995/1994	1996/1995	
Ensemble (y. c. tabac)	10 000	1,7	2,0	1,7	Santé	951	2,3	1,0	0,9
Ensemble (hors tabac)	9 806	1,7	1,9	1,5	Produits pharmaceutiques	336	0,9	0,9	0,6
Alimentation, boissons, tabac	2 211	1,9	1,8	1,9	Appareils thérapeutiques	51	1,5	1,5	1,5
Produits alimentaires	1 721	1,3	1,1	1,4	Médecins, auxil. médicaux	564	3,2	1,2	1,1
Boissons non alcoolisées	63	0,1	1,1	0,6	Transports, communications	1 932	2,4	2,7	2,3
Boissons alcoolisées	233	1,6	2,2	1,2	Achats de véhicules	397	1,2	0,0	-1,1
Tabac	194	8,5	7,6	7,1	Utilisation des véhicules	1 081	3,4	4,8	4,7
Habillement et chaussures	687	0,4	0,9	0,8	Services de transports	263	2,2	1,2	1,2
Habillement	550	0,4	0,8	1,0	Communications	191	-0,6	-1,2	-2,5
Chaussures	130	0,6	0,9	0,3	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	837	0,7	1,1	0,6
Répar. art. d'habil. et chauss.	7	4,0	2,5	0,9	Appareils, access. de loisirs	397	-0,9	-0,3	-0,8
Logement, chauffage, éclairage	1 106	2,0	2,8	2,8	Loisir, spectacles, culture	215	2,7	3,2	2,3
Logement et eau	686	3,3	2,7	2,3	Livres, quotidiens, périodiques	177	1,8	1,7	1,6
Chauffage, éclairage	420	0,2	2,8	3,6	Enseignement	48	2,1	1,4	1,5
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	829	1,6	2,3	1,3	Autres biens et services	1 447	1,8	2,1	1,4
Meubles, tapis, revêt. sols	196	1,5	2,0	1,2	Soins et produits personnels	291	1,2	1,9	1,1
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	89	1,7	2,7	1,5	Autres articles personnels	158	0,6	0,6	0,3
Appareils ménagers	111	-0,9	0,2	-0,6	Restaurants, cafés, hôtels	851	2,5	2,3	1,5
Verrerie, vaissel., ust. ménage	97	2,1	2,9	1,7	Voyages organisés	13	2,3	0,5	-1,0
Entretien courant de la maison	336	2,2	3,0	1,8	Services financiers	63	1,3	2,6	2,0
					Autres services aux ménages	71	2,2	3,4	2,7

Indices des prix à la consommation harmonisés [5]

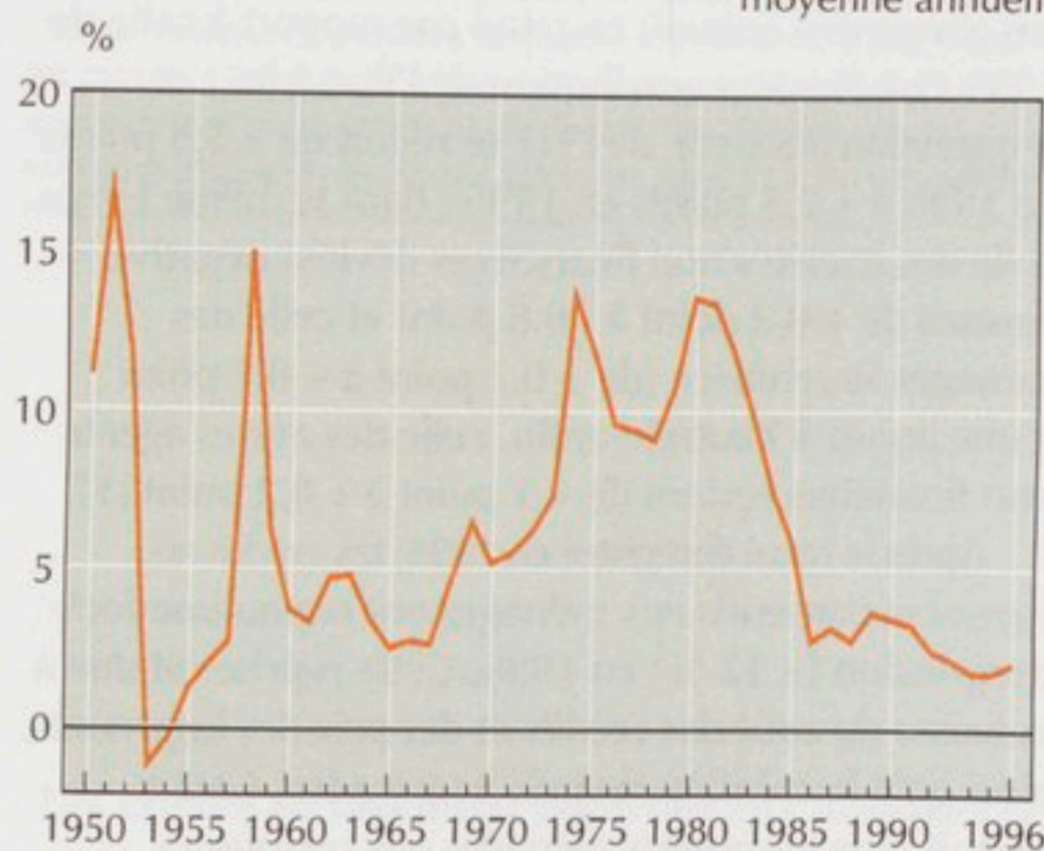
glissement annuel en janvier 1997



* Y compris DOM; ** provisoires; *** estimations.

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [4]

moyenne annuelle



Les plus fortes hausses et baisses sur cinq ans (1990-1995) [3]

Les 10 plus fortes hausses	Évolution en %	Les 10 plus fortes baisses	Évolution en %
Tabacs	+ 69,1	Machines de bureau	- 38,6
Eau et chauffage urbain	+ 49,8	Matériel vidéo	- 32,3
Camping et auberges de jeunesse	+ 40,4	Disques, bandes et cassettes vierges	- 19,5
Cafés en grains ou moulu	+ 38,8	Autres appareils électro-acoustiques	- 18,5
Café ou boissons chaudes au café	+ 34,2	Téléviseurs	- 17,1
Réparation de véhicules privés	+ 34,1	Fiouls domestiques	- 13,2
Spectacles récréatifs, musées	+ 32,2	Bijouterie-joaillerie	- 10,9
Bières et cidres consommés au café	+ 29,5	Crèmes fraîches	- 7,3
Péages et parkings	+ 29,1	Yaourts	- 5,5
Théâtres, concerts et music-halls	+ 28,7	Poulets	- 5,4

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1996, en France, le **taux d'intérêt** à long terme s'est fortement réduit, (- 1,25 point en moyenne annuelle). Les taux d'intérêt à court terme se sont également sensiblement repliés (- 2,65 points). Cette détente des taux d'intérêt s'est largement répercutée sur les crédits aux entreprises : le recul a été de 2,8 points pour le coût des crédits de trésorerie et de 2 points pour celui du crédit à l'investissement.

En 1995, l'encours des moyens de paiement (**agrégat de monnaie M1**) ne progresse que modérément (+ 0,5 %), après l'augmentation sensible de 1995 (+ 7,7 %). Les placements à vue à taux réglementés inclus dans l'**agrégat M2-M1** s'accroissent à un rythme soutenu (+ 7,1 %) en raison d'une rémunération attractive. L'**agrégat M3-M2**, qui comprend les placements courts rémunérés au taux du marché, accuse un repli de 13 %, lié à la baisse des taux d'intérêt à court terme. Une très large part des flux nets ainsi dégagés se sont portés sur les produits d'épargne contractuelle compris dans l'**agrégat P1** (+ 284 Mds) principalement sur les plans d'épargne-logement (+ 178 Mds), dont le taux de rémunération est devenu très attractif.

L'**endettement intérieur total** atteint 10 842,7 Mds de F à la fin de 1996, soit une progression de 2,7 % (en glissement annuel) en recul par rapport à celle de 1995 (5,1 %). La contribution de l'État à la progression annuelle de l'EIT se réduit de + 3,8 points en 1995 à + 2,5 points en 1996 ; dans le même temps, celle des sociétés non financières devient négative, passant de + 0,2 point à - 0,8 point et celle des ménages se renforce (de + 0,2 point à + 0,7 point d'une année à l'autre) ; enfin, celle des autres agents non financiers revient de + 1 point à + 0,2 point [1].

Après le recul enregistré en 1995, les **crédits au logement** consentis aux ménages ont connu une forte progression (+ 32 %) en 1996. Cette reprise est due à la baisse du coût des crédits et des prix des logements, ainsi qu'à la création du prêt à taux zéro. Ceci a permis à de nombreux ménages aux ressources modestes de se porter acquéreurs d'un logement, (principalement d'une maison individuelle). Cependant, une part des crédits nouveaux demeure imputable à des renégociations de prêts [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- *Statistiques financières de l'OCDE.*
- *Monnaie et finances, Eurostat, thème 2, série B.*
- « Monnaie et finances », *Problèmes économiques*, n° 2471, mai 1996
- « Statistiques monétaires et financières », *Bulletin de la Banque de France*, numéro hors série, 1996.

DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4).** M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'OPCVM monétaires ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.
- **Agrégat de placement P1.** Il regroupe les plans d'épargne-logement, les plans d'épargne populaire ainsi que les autres comptes d'épargne, les titres d'OPCVM garantis et les bons de capitalisation.

- « L'endettement des entreprises de 1989 à 1995 », *Les études de l'Observatoire des entreprises*, Banque de France, n° T96/08, 1996.

SOURCES

- [1] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [2] « Les crédits au logement consentis aux ménages en 1996 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 40, avril 1997.

Agrégats monétaires [1]

encours au 31/12 - données brutes en milliards de F

	1996	96/95 %	Rappel 95/94%
Agrégats de monnaie			
Billets et monnaies	257,9	0,8	1,4
Dépôts à vue	1 550,8	0,4	8,8
Total M1	1 808,7	0,5	7,7
M2-M1 :	1 548,5	7,1	8,5
Placements à vue à taux réglementé			
Livrets A	679,0	-7,3	6,9
Livrets bleus	92,1	-5,7	10,2
Comptes d'épargne-logement	152,7	8,0	3,3
Codevi	201,6	4,6	24,0
Livrets d'épargne populaire	170,7	69,9	12,6
Livrets jeunes	25,4	///	///
Livrets soumis à l'impôt	227,0	25,2	2,5
Total M2	3 357,2	3,4	8,1
M3-M2 :	1 929,8	-13,0	-0,2
Placements liquides à taux de marché			
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	105,9	3,8	19,0
Comptes à terme	370,0	-24,5	23,6
Bons de caisse et d'épargne	162,8	-12,1	-9,5
Titres de créances négociables en francs	285,8	-23,1	0,5
dont : certificats de dépôts	267,6	-23,7	0,4
Titres d'OPCVM monétaires	991,0	-4,9	-8,4
Parts des fonds communs de créances	14,3	-45,1	-4,1
Total M3	5 287,0	-3,2	4,6
M4-M3	83,2	7,7	8,8
dont : bons du Trésor	59,5	0,0	25,3
billets de trésorerie	25,2	33,3	-24,5
Total M4	5 370,2	-3,1	4,6
Agrégats de placement			
Plans d'épargne-logement	927,2	23,8	15,6
Autres comptes d'épargne	11,3	27,4	2,4
Plans d'épargne populaire	583,1	15,6	17,2
Titres d'OPCVM garantis	109,0	33,7	12,1
Bons de capitalisation	285,7	-0,9	-2,8
Total P1	1 916,3	17,4	12,1
Total M3+P1	7 203,3	1,5	6,2

Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [1]

moyennes annuelles

	1993	1994	1995	1996
France				
Court terme (a)	8,59	5,85	6,58	3,93
Long terme (b)	6,78	7,21	7,54	6,29
Allemagne				
Court terme (a)	7,30	5,36	4,53	3,30
Long terme (b)	6,45	6,80	6,83	6,22
États-Unis				
Court terme (c)	3,18	4,62	5,94	5,39
Long terme (b)	5,86	7,18	6,69	6,53

(a) Taux interbancaire à trois mois. (b) Taux de l'emprunt de référence à 10 ans. (c) Taux des certificats de dépôts à trois mois émis par les banques

Endettement intérieur total [1]

encours au 31/12 en milliards de F

	1995	p 1996	96/95 en %
Endettement intérieur total	10 562,3	10 842,7	2,7
État	3 211,0	3 478,3	8,3
Ménages	3 812,9	3 725,4	-2,3
Sociétés	2 513,1	2 591,6	3,1
Autres*	1 025,3	1 047,4	2,2
Crédits à l'économie	6 517,4	6 338,6	-2,7
Sociétés	3 022,3	2 874,1	-4,9
Ménages	2 513,1	2 591,6	3,1
Autres*	982,0	872,9	-11,1
Dettes non négociables de l'État (a)	305,7	304,4	-0,4
Financements sur les marchés internes (b)	3 483,9	3 143,0	-9,8
Sur le marché monétaire	1 213,2	1 320,5	8,8
État	1 061,0	1 091,2	2,8
Sociétés	152,2	194,3	27,7
Autres*	0,0	35,0	///
Sur le marché obligataire	2 270,7	2 595,1	14,3
État	1 799,2	2 046,9	13,8
Sociétés	428,2	458,3	7,0
Autres*	43,3	89,9	107,6
Crédits obtenus auprès des non-résidents	129,2	133,6	3,4
Obligations émises à l'étranger	126,1	150,5	19,3

* Ce poste regroupe les administrations publiques hors État, les administrations privées et les entreprises d'assurance. (a) Ce poste reprend le total des monnaies en circulation, des dépôts collectés par le Trésor, du net des comptes à la Banque de France et des remises de dettes (Dakar 1 et 2), après déduction des opérations de pension sur titres réalisées avec les institutions financières. (b) Obtenus auprès des résidents et des non-résidents.

Les crédits au logement accordés aux ménages [2]

millions de F

	1995	p 1996	96/95 en %
Ensemble	212 792	280 277	31,7
Par type de prêt :			
Prêt conventionné	17 869	28 925	61,9
Prêt d'épargne-logement	58 318	67 194	15,2
Marché hypothécaire	32 642	45 106	38,2
Marché libre	87 039	125 019	43,6
PAP, prêts à taux zéro*	16 924	14 033	-17,1
Par type de marché :			
Logements neufs	61 017	75 739	24,1
Logements anciens	121 722	172 143	41,4
Travaux	30 053	32 395	7,8

* Le prêt à taux zéro a été créé en octobre 1995, en remplacement du prêt à l'accession à la propriété (PAP).

PRÉSENTATION

En 1996, malgré la stagnation de leur pouvoir d'achat, les ménages ont accru leurs dépenses. Ils ont donc tiré sur leur épargne : leur **taux d'épargne** se replie à 12,9 % après 14,5 % en 1995 et 13,6 % en 1994. Son niveau est cependant toujours nettement inférieur à celui de 1974 où il était voisin de 20 % mais est encore supérieur au niveau atteint en 1987 et 1988 (11 %) [1].

En 1996, les livrets d'épargne constituent toujours le placement le plus répandu pour les ménages. Aujourd'hui comme il y a dix ans, 80 % des ménages en possèdent. L'épargne-logement et l'assurance-vie ont continué leur progression à un rythme soutenu. En revanche, les ménages se sont détournés des SICAV monétaires et, surtout pour les plus jeunes, hésitent davantage que par le passé à s'engager dans l'acquisition d'un logement [3].

Fin 1996, la valeur du **patrimoine national** est estimée à 29 613 Mds de F, soit 3,8 fois le PIB. De 1969 à 1996 sa valeur a été multipliée par 10. Cette croissance reflète pour l'essentiel celle des actifs non financiers ; elle est en grande partie imputable à la hausse des prix, notamment avant 1980.

Les ménages détiennent une part croissante du patrimoine national : de 69 % en 1969, elle est passée à 83 % en 1996. À cette date, le **patrimoine des ménages** est estimé à 24 579 Mds de F et se compose principalement d'actifs financiers et de logements. Au total, la **valeur nette** du patrimoine des ménages a été multipliée par 12,5 en 28 ans.

Le **patrimoine des sociétés non financières** est marqué par la vive croissance des actions à l'actif comme au passif. Cela traduit notamment le développement des prises de participation et la croissance des fonds propres des entreprises. Ainsi, leur taux d'endettement n'est plus que de 26 % en 1996 contre 42 % en 1969.

Le **patrimoine des administrations publiques** qui avait nettement progressé jusqu'en 1980, a crû modérément de 1981 à 1991, puis a diminué de plus de moitié depuis 1993 en raison du poids croissant de l'endettement qui représenterait près des neuf dixièmes de l'actif en 1996 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** C'est la somme des soldes des comptes de patrimoines des secteurs institutionnels résidents. Ceux-ci décrivent l'état des avoirs et des dettes en fin d'année. Le solde, différence entre le total des actifs et celui des dettes, constitue la **valeur nette** globale. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions); le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et **valeur nette indépendante**. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aéroports, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le patrimoine national », *INSEE-Méthodes*, n° 41-42-43, mai 1994.
- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1997 », *Synthèses*, Statistique publique.
- « Héritages et donations », *Données sociales 1996*, Insee.
- « Chômage et comportement d'épargne des ménages », *Économie et sociétés*, tome 30, n° 11/12, nov./déc. 1996.

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 »,

INSEE-Résultats, série « Économie générale », n° 145-146-147, tabl. 15-11 à 15-14, juin 1997.

[2] « 25 ans de comptes de patrimoine (1969-1993) », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 98, décembre 1994.

[3] « Les actifs financiers détenus par les ménages en 1991-1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 59, février 1994 et « Le patrimoine des ménages se diversifie », *INSEE-Première*, n° 454, mai 1996.

[4] « Le patrimoine des ménages : répartition et concentration », *Données sociales 1996*, Insee.

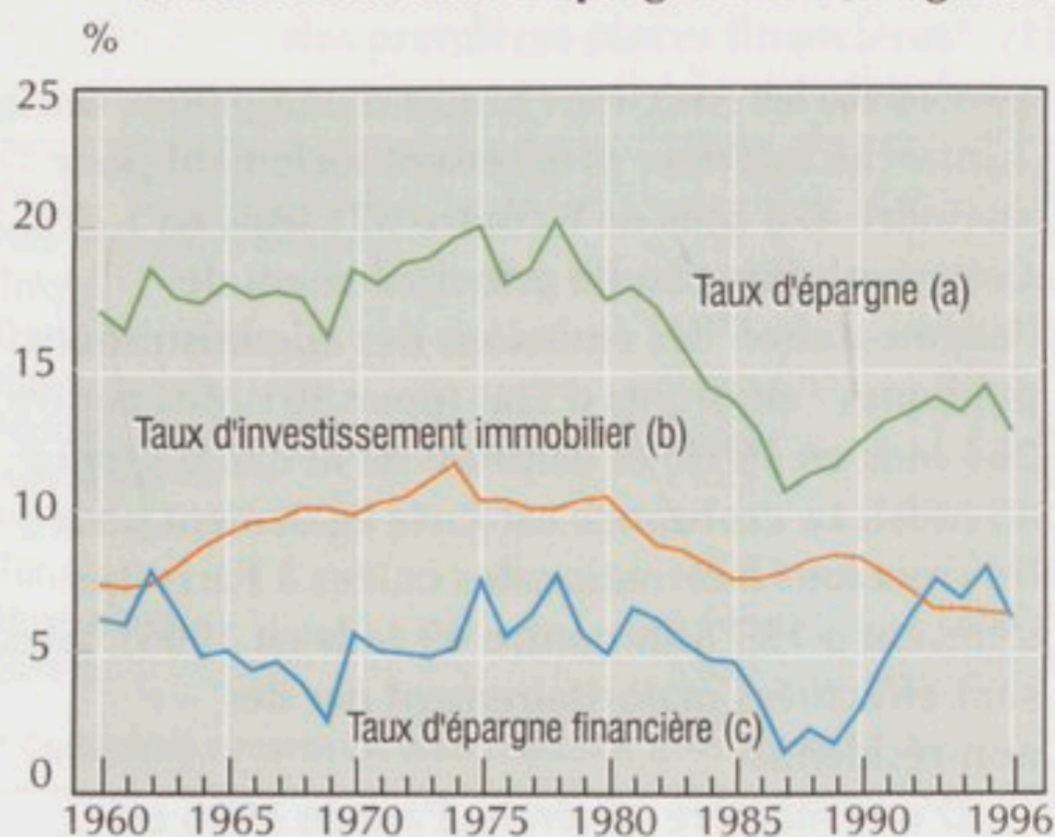
La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards de F

Secteurs	1980	p 1996
Ménages :		
Actifs non financiers	6 318,1	14 002,5
dont : logements	4 103,3	11 579,4
terrains non bâtis	1 392,8	1 093,0
Actifs financiers	2 905,5	14 356,5
dont : actions et autres participations	452,5	5 390,8
Ensemble des actifs	9 223,6	28 359,0
Passifs financiers	1 230,5	3 780,0
Valeur nette	7 993,1	24 579,0
Administrations publiques :		
Actifs non financiers	1 411,0	3 899,7
Actifs financiers	1 141,8	2 808,1
dont : actions et autres participations	455,6	719,8
prêts à court terme	319,0	1 115,8
Ensemble des actifs	2 552,8	6 707,8
Passifs financiers	1 055,7	6 025,8
Valeur nette	1 497,1	682,0
Sociétés et quasi-sociétés non financières :		
Actifs non financiers	4 529,4	10 841,9
dont : actifs fixes hors logement	2 541,4	6 477,7
stocks	814,4	1 582,5
Actifs financiers	2 248,2	19 590,4
dont : actions et autres participations	734,4	13 843,6
Ensemble des actifs	6 777,6	30 432,3
Passif financier (hors actions)	2 507,7	8 025,8
Valeur nette	4 269,9	22 406,5
dont : actions et autres participations	1 386,4	17 341,7
Valeur nette indépendante	2 883,5	5 064,8
Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)*		
Actifs non financiers	12 418,2	29 199,5
dont : logements	5 129,6	13 935,8
actifs fixes hors logement	4 204,9	11 055,9
stocks	985,7	1 862,2
Actifs financiers	12 342,9	62 702,4
dont : actions et autres participations	1 832,4	22 969,7
Ensemble des actifs	24 761,1	91 901,9
Passif financier (hors actions)	10 131,5	39 041,0
Actions	1 924,2	23 247,9
Patrimoine national	12 705,4	29 613,0

* IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



- (a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.
- (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.
- (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible.

L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle

Taux de possession 1986-1996* [3]

%

	Livrets d'épargne		Épargne-logement		Valeurs mobilières		Assurance-vie	
	1986	1996	1986	1996	1986	1996	1986	1996
Agriculteurs exploitants	83	87	47	64	16	26	39	63
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	78	71	42	49	26	28	53	59
Cadres, professions intel. supérieures	85	83	54	67	49	42	45	61
Professions intermédiaires	88	81	43	54	27	23	40	55
Employés	79	78	26	35	9	14	32	40
Ouvriers	78	79	25	35	7	8	39	41
Retraités	83	83	19	25	23	27	16	42
Autres inactifs	77	72	15	23	17	17	13	25
Ensemble	82	80	29	38	20	22	31	45

* En janvier 1996.

Patrimoine des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle fin 1992 [4]

	Ensemble du patrimoine brut en milliers de F par ménage	Composition en %		
		Patrimoine domestique	Patrimoine de rapport	Patrimoine professionnel
Professions libérales	3 900	24,2	49,2	26,6
Anciens indépendants*	2 900	22,6	76,6	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 830	21,7	51,4	26,9
Agriculteurs exploitants	2 340	19,6	28,3	52,1
Cadres supérieurs	1 830	40,6	57,8	1,6
Anciens salariés	1 170	38,3	61,3	0,4
Anciens agriculteurs	1 050	30,5	60,3	9,2
Professions intermédiaires	830	54,2	43,3	2,5
Employés	450	58,5	39,7	1,8
Ouvriers	420	68,0	30,4	1,6
Ensemble	1 110	38,0	52,6	9,4

* Non agricoles.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1996, les **émissions brutes d'obligations** sur le marché intérieur progressent fortement pour atteindre 475 Mds de F contre 371 Mds en 1995. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des émissions des administrations publiques : emprunts d'État (pour 301 Mds contre 264 Mds en 1995) et emprunt de la **CADES** (pour 48 Mds). La croissance est forte également pour les émissions internationales cotées à Paris (qui s'élèvent à 193 Mds contre 49 Mds en 1995). Elles sont effectuées majoritairement par des non-résidents.

D'une manière générale, l'année 1996 est caractérisée par une bonne performance de la **Bourse** de Paris tant sur le marché des actions que sur celui des obligations. L'**indice SBF 250** augmente de 27 % d'une fin d'année à l'autre et le **CAC 40** progresse de 24 %, soit une évolution comparable à celle des principales places étrangères : 26 % pour l'indice américain, 12 % pour l'indice anglais et 28 % pour l'indice allemand. Dans ce contexte, les **émissions nouvelles d'actions cotées** atteignent 40 Mds de F contre 36 Mds en 1995.

Sur le marché obligataire, la baisse des taux du deuxième semestre se traduit par une progression de près de 12 % (coupons réinvestis) du cours des titres à taux fixe.

La fiscalité des **OPCVM** ayant été durcie, les **SICAV** subissent encore des dégagements, moins importants toutefois que les deux années précédentes. Leur actif s'accroît légèrement (2,2 %), du fait de la valorisation des titres en portefeuille [2].

DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** On distingue le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché, le hors-cote, et le nouveau marché. Ce dernier, créé en 1996, s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux. En 1996, 5 200 sociétés y sont cotées.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF (anciennement Compagnie des agents de change) calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250, le SBF 120, le CAC 40 et l'indice MID-CAC, créé en mai 1995, représentatif des valeurs moyennes du marché officiel et du second marché. On calcule 3 indices : nu, global, net. L'indice nu est l'indice calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.
- **CADES.** Caisse d'amortissement de la dette sociale qui prend en charge les déficits du régime général de la Sécurité sociale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « La rentabilité réelle des actifs boursiers de 1950 à 1992 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 281, 1995-1.
- « L'évolution de la place financière de Paris dans la perspective de l'instauration de la monnaie unique », *Avis et Rapports du Conseil économique et social*, n° 2, janvier 1996.

- « La Bourse », *Les cahiers français*, n° 277, juillet-septembre 1996, La Documentation française.

SOURCES

- [1] Commission des opérations de bourse, COB.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] Données de la Société des Bourses françaises (SBF) reprises dans la Banque de données macro-économiques (BDM) de l'Insee.
- [4] *L'année boursière*, SBF, édition 1997.

BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS 12.3

Principales évolutions du marché financier [2]

	milliards de F		
	1994	1995	1996
Émissions brutes de valeurs mobilières			
Marché intérieur :			
Actions	671,0	631,8	761,0
Obligations (a)	267,6	260,5	285,9
Total	403,4	371,3	475,1
Marché international :			
Émissions brutes d'obligations cotées à la Bourse de Paris (b)	140,3	48,6	193,1
Émissions des résidents	61,6	11,2	31,7
Émissions des non-résidents	78,7	37,4	161,4
Total	811,3	680,4	954,1
Capitalisation boursière en fin d'année (cote officielle)			
Actions	2 257,3	2 294,6	2 866,5
Obligations	3 692,3	4 125,4	4 599,5
Total	5 949,6	6 420,0	7 466,0
Transactions sur l'année (marché officiel)			
Actions	1 102,8	1 005,5	1 368,6
Obligations	6 676,0	5 525,6	6 353,1
Total	7 778,8	6 531,1	7 721,7
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Cote officielle	459	444	406
Second marché	265	266	280
Placements collectifs (OPCVM)			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 215,4	- 271,7	- 107,7
- actif net au 31-12	1 767,2	1 602,9	1 638,4
- nombre de Sicav au 31-12	1 058	1 075	1 114
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	36,5	- 22,2	...
- actif net au 31-12	909,6	951,3	1 128,1
- nombre de fonds au 31-12	3 768	3 803	4 159

(a) y compris emprunts d'État et titres participatifs. (b) en eurofrancs et en euroécus.

Cours de l'or, des principales devises et de l'écu à Paris [3]

moyenne annuelle des cotations en francs

	1985	1990	1995	1996	avril 1997
Pièce française de 20 F en or	557,2	411,6	355,7	366,0	367,5
1 écu	6,8	6,9	6,5	6,4	6,6
1 mark	3,1	3,4	3,5	3,4	3,4
1 livre sterling	11,6	9,7	7,9	8,0	9,4
1 000 liras	4,5	4,5	3,1	3,3	3,4
100 pesetas	5,3	5,3	4,0	4,0	4,0
1 dollar	9,0	5,5	5,0	5,1	5,8
100 yens	3,8	3,8	5,3	4,7	4,6

Indice général SBF 250 nu (Marché officiel) [3]

(base 1 000 au 28-12-1990)

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1993	1 300,3	1 506,1
1994	1 378,7	1 250,7
1995	1 237,8	1 232,9
1996	1 409,4	1 561,7

Capitalisation boursière des premières places financières* [1]

milliards de F

	1995	1996
New York Stock exchange	27 708,6	35 831,5
Tokyo	17 372,0	15 769,5
Osaka	14 474,9	13 034,8
Royaume-Uni	6 516,7	8 961,7
Nasdaq	5 683,7	7 917,4
Allemagne	2 829,1	3 481,5
Paris	2 444,0	3 073,0
Toronto	1 795,1	2 550,3
Hong Kong	1 488,2	2 352,6
Suisse	1 950,7	2 096,3

* Capitalisation boursière des actions nationales en fin d'année.

Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises au 31 décembre 1996 [4]

Rang en 1995	Rang en 1996	Nom des valeurs	Capitaux en milliards de F	
			1995	1996
3	1	L'Oréal	80,6	132,1
5	2	Carrefour	76,2	129,8
1	3	Elf Aquitaine	98,0	129,2
2	4	LVMH	88,8	126,6
4	5	Total	77,5	101,9
7	6	Eaux (Cie Gle des)	57,4	78,8
6	7	Alcatel Alsthom	63,6	67,4
9	8	Axa	54,3	63,7
12	9	Saint-Gobain	44,6	63,6
10	10	Air Liquide	53,6	59,2
16	11	Rhône-Poulenc	33,7	58,0
19	12	Sanofi	32,2	54,0
8	13	Danone	57,4	52,5
11	14	Société Générale	52,8	51,4
26	15	Pinault-Printemps-Redoute	21,9	48,1
14	16	UAP	38,5	43,9
18	17	Paribas	32,3	43,5
13	18	BNP	42,5	41,7
23	19	Roussel Uclaf	22,6	41,6
20	20	Suez	32,2	36,1
25	21	Christian Dior	22,2	35,2
29	22	Michelin	21,1	32,4
28	23	Schneider	21,3	32,3
21	24	Lafarge	28,9	29,4
17	25	Peugeot	32,3	29,3
22	26	Lyonnaise des Eaux	27,3	28,6
31	27	Canal +	20,2	28,2
30	28	Promodes	20,4	27,9
44	29	Synthelabo	14,8	27,1
15	30	Renault	33,7	26,7

Indice général CAC 40 nu (Marché officiel) [3]

(base 1 000 au 21-12-1987)

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1993	2 017,1	2 268,2
1994	2 058,4	1 881,2
1995	1 871,4	1 872,0
1996	2 080,6	2 315,7

finances publiques

PRÉSENTATION

Pour 1997, le budget de l'État présenté dans la **loi de finances initiale** marque une rupture historique puisqu'il prévoit la stabilisation des dépenses en francs courants, ce qui correspond à leur diminution en volume. Cet effort de maîtrise de la dépense publique permet, tout en poursuivant la réduction du déficit budgétaire qui s'élèvera à 285 Mds de F (en diminution de 3 Mds de F par rapport à 1996), d'alléger les prélèvements obligatoires. Ce résultat est obtenu tout en engageant la première étape de la baisse des impôts, avec un allègement de 25 Mds de F de l'impôt sur le revenu [1] [4].

Le **budget de l'État** était entré à partir de 1975 dans une période de déficits. En 1993, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 4,45 % du PIB. Ce taux est resté voisin de 4 % en 1994 et 1995. Il est redescendu à 3,6 % en 1996 et devrait diminuer à 3,45 % en 1997 (sans les mesures d'allègement de l'impôt sur le revenu, le déficit aurait représenté 3,15 % du PIB) [1].

Pour financer ces déficits, l'État doit recourir à l'emprunt. La **dette publique** s'élèverait à 3 500 Mds de F en 1996. Dans le budget pour 1997, la charge des intérêts de la dette serait de 233 Mds de F, en progression de 2,7 % par rapport à 1996.

En 1996, dans la plupart des **pays européens**, la politique de réduction des déficits publics a été contrariée par l'inflexion de l'activité économique. En 1997, l'assainissement des comptes publics se poursuivra, les budgets présentés comportant à la fois des mesures d'économie (portant notamment sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'État central ainsi que sur les dépenses sociales) et des mesures de financement (concernant en particulier la fiscalité indirecte et les cotisations sociales) [3].

DÉFINITIONS

- **Loi de finances** : *Initiale*. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor**. Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations**. À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.
À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique**. Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les administrations publiques en 1995 », *INSEE-Première*, n° 489, octobre 1996.
- « L'endettement public », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 11, avril 1996.
- « Déficit et dettes publics », *Revue française des finances publiques*, n° 55, 1996.
- « Déficit publics : théorie et pratique », collection *Économie poche*, n° 34, éd. Economica, 1996.
- « Budget 1997 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 97-1.

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1997 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 96-2, ministère de l'Économie et des Finances.
- [2] « La loi de finances pour 1997 : tableaux de synthèses », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 104, février 1997.
- [3] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, décembre 1996.
- [4] *Note de conjoncture*, Insee, décembre 1996.

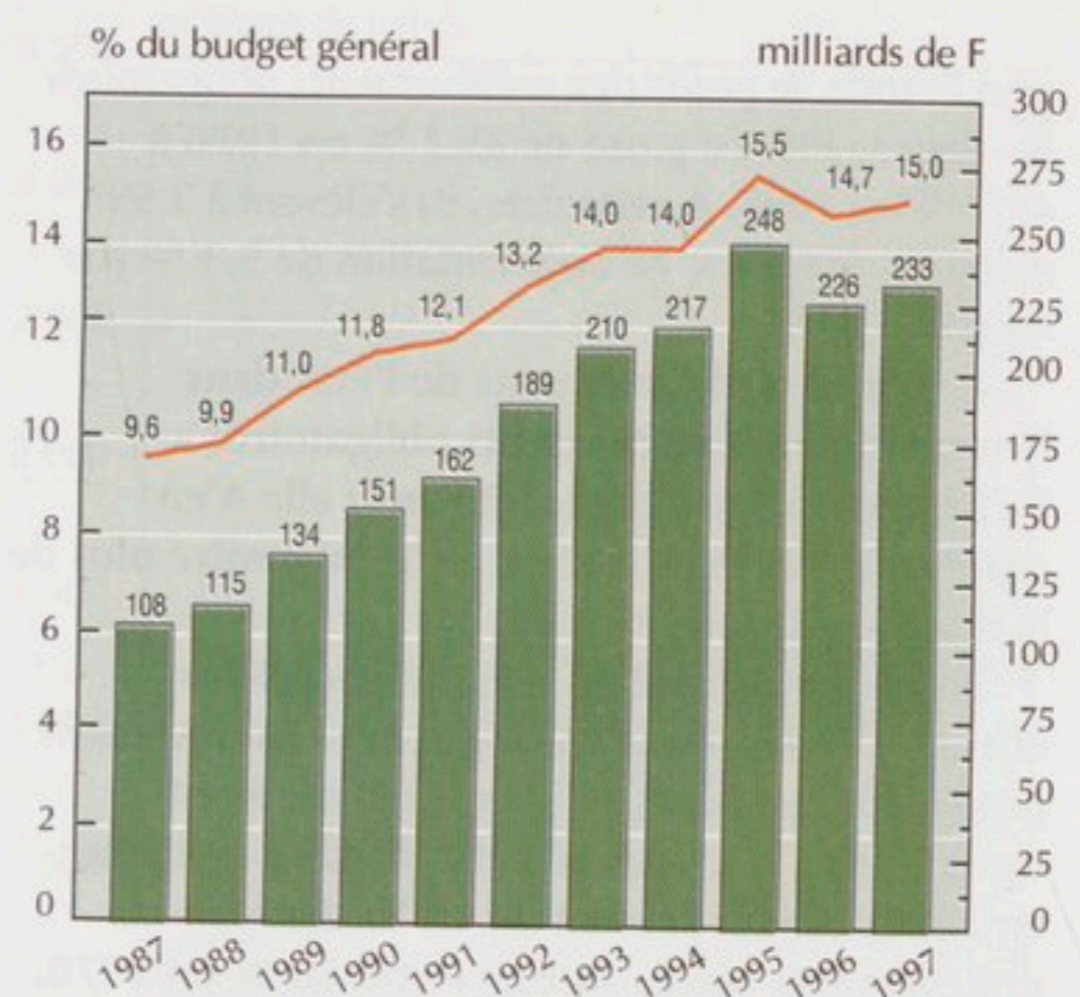
BUDGET DE L'ÉTAT 13.1

Loi de finances initiale pour 1997 [2]

	milliards de F		
	1996	1997	97/96
	%		
Charges du budget général :			
Dette publique (nette)	226,4	232,6	2,7
Budgets civils	1 073,5	1 078,7	0,5
dont : Fonctionnement*	541,2	550,1	1,6
Interventions	447,9	456,6	1,9
Équipement civil	84,4	71,9	-14,8
Défense	241,4	243,3	0,8
Total des charges du budget général*	1 541,3	1 554,6	0,9
Solde des comptes spéciaux du Trésor	10,7	-0,7	-106,5
Total des charges du budget de l'État*	1 552,0	1 553,9	0,1
Recettes nettes totales du budget général*	1 264,2	1 269,1	0,4
Solde général de la loi de finances en % du PIB	-287,8 3,6	-284,8 3,5	-1,0

* Hors budgétisation en 1997 des pensions de France Télécom (9,41 Mds de F en recettes et en dépenses).

Charge budgétaire de la dette de l'État* [1] [2]



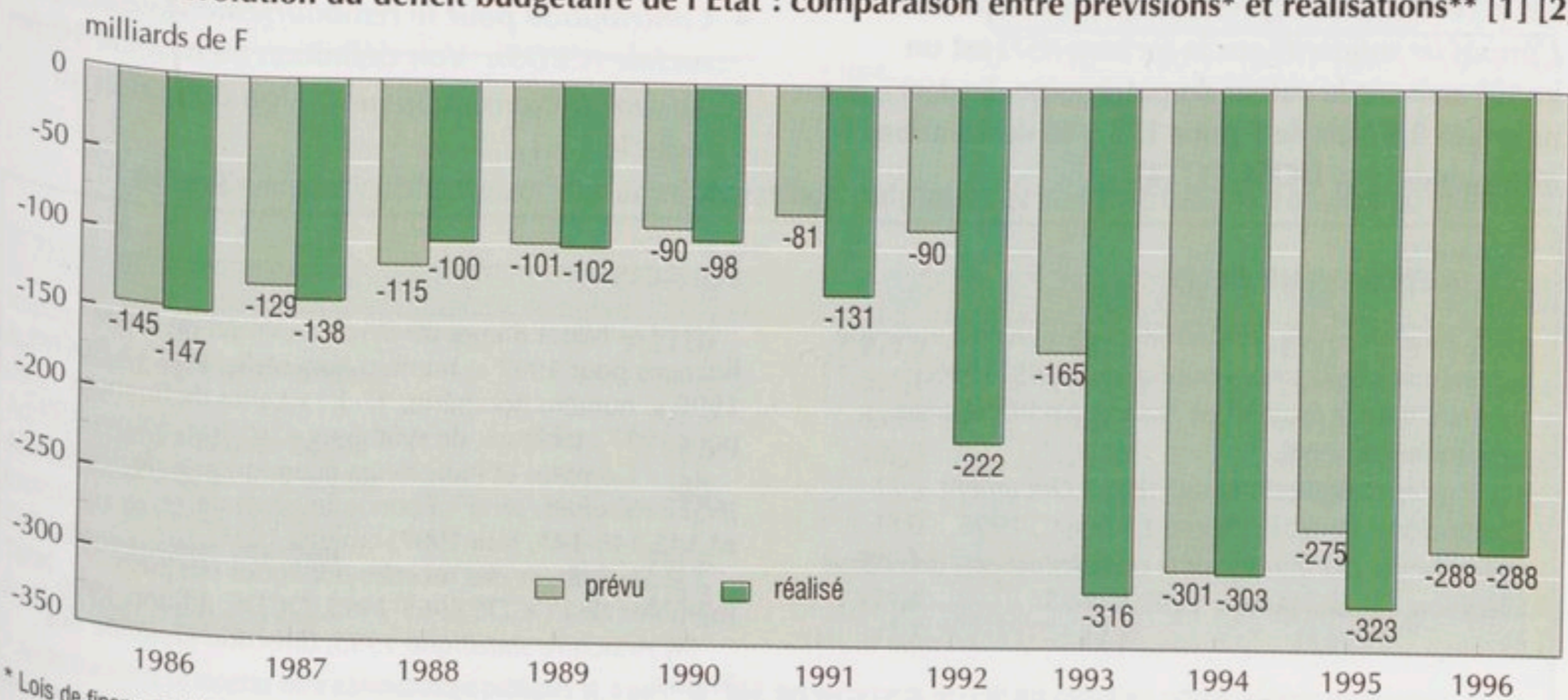
* Lois de règlement de 1987 à 1995, projets de loi de finances pour 1996 et 1997.

Exécution des lois de finances* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux)** [1]

Années	milliards de F									
	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde	Solde	Solde	Milliards de F	% du PIB
1982	826,3	737,9	-88,4	8,3	8,2	-0,1	-88,5	-3,4	-91,9	-2,53
1983	918,6	783,3	-135,3	8,7	9,0	0,3	-135,0	-2,9	-137,9	-3,44
1984	993,3	846,0	-147,3	9,9	10,2	0,3	-147,0	-10,5	-157,5	-3,61
1985	1 058,8	904,3	-154,5	11,0	11,4	0,4	-154,1	-5,3	-159,4	-3,39
1986	1 114,6	963,1	-151,5	15,5	16,1	0,6	-150,9	3,7	-147,2	-2,91
1987	1 123,3	1 010,9	-112,4	78,1	78,3	0,2	-112,2	-25,7	-137,9	-2,58
1988	1 153,6	1 046,7	-106,9	24,4	24,8	0,4	-106,5	6,7	-99,8	-1,74
1989	1 212,7	1 126,9	-85,8	11,6	12,2	0,6	-85,2	-17,2	-102,4	-1,66
1990	1 281,9	1 185,5	-96,4	13,1	14,4	1,3	-95,1	-2,6	-97,7	-1,50
1991	1 335,6	1 223,1	-112,5	13,3	14,0	0,7	-111,8	-18,9	-130,7	-1,93
1992	1 425,2	1 218,3	-206,9	15,0	15,5	0,5	-206,4	-15,6	-222,0	-3,17
1993	1 502,9	1 209,3	-293,6	44,8	45,6	0,8	-292,8	-22,9	-315,7	-4,45
1994	1 552,5	1 277,0	-275,5	29,0	28,6	-0,4	-275,9	-27,1	-303,0	-4,10
1995	1 596,8	1 292,8	-304,0	40,1	42,2	2,1	-301,9	-20,8	-322,7	-4,20

* Lois de règlement. ** Pour 1995, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élevaient à 222,2 Mds de F et les opérations avec le FMI à -3,8 Mds de F.

Évolution du déficit budgétaire de l'État : comparaison entre prévisions* et réalisations** [1] [2]



* Lois de finances initiales. ** Lois de règlement (sauf loi de finances rectificative pour 1996).

finances publiques

PRÉSENTATION

En France, le poids des **prélèvements obligatoires** dans le PIB est passé de 35,1 % en 1970 à 45,7 % en 1996. À cette date, ils s'élèvent à 3 593 milliards de francs, en augmentation de 5,3 % par rapport à 1995.

La part des prélèvements de l'État dans l'ensemble des prélèvements obligatoires a fortement diminué depuis 25 ans : elle n'en représente plus que le tiers en 1996 contre plus de la moitié en 1970.

En contrepartie, les **cotisations sociales** effectives sont désormais le premier prélèvement pesant sur les ménages, leur montant étant supérieur au total des recettes fiscales de l'État : en 1996, elles représentent 43 % des prélèvements obligatoires, contre 36 % en 1970. Elles progressent de 4 % par rapport à 1995.

Les impôts prélevés au profit des **collectivités locales** représentent 15 % des prélèvements obligatoires en 1996 contre moins de 10 % en 1970. Ils augmentent de 5,6 % par rapport à 1995.

Les impôts au profit des administrations de **sécurité sociale** représentent 5 % des prélèvements obligatoires en 1995 contre 1 % en 1970. Instituée en 1991, la **contribution sociale généralisée (CSG)** est un nouveau type d'impôt sur le revenu prélevé à la source destiné à financer les régimes de protection sociale. Impôt sur le revenu également prélevé à la source, la **contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)**, en vigueur depuis le 1-2-1996 est destinée à rembourser la dette de la Sécurité sociale (estimée à 230 milliards de F).

En 1995, les **impôts indirects** représentent 62 % des recettes fiscales de l'État et les **impôts directs** seulement 38 %. La **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** en représente à elle seule 44 %, alors que l'impôt sur le revenu n'en représente que le cinquième. L'**impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** est un impôt assis sur la valeur du patrimoine. En 1995, il a rapporté 8,5 Mds de F pour 175 926 déclarations imposables (y c. DOM) [1] [4].

DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 1997, de 2,1 %, 5,5 % et 20,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement libératoire et sur les revenus du patrimoine. Son taux de 1,1 % a été relevé à 2,4 % au 1^{er} juillet 1993 et à 3,4 % à compter du 1^{er} janvier 1997.
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales où à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 700 000 F de patrimoine (1^{er} janvier 1997).
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** Voir définition au mot-clé 10.6.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'incidence des prélèvements obligatoires », *Revue française des finances publiques*, n° 55, 1996.
- *Histoire de la fiscalité en France*, André Neurisse, Economica, 1996.
- « Impôts et cotisations sociales », *Document statistique*, Eurostat, thème 2, série C, 1996.
- *Tendances des impôts sur la consommation* - deuxième édition, OCDE, janvier 1997.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1997 », numéro hors série, 96-2 ; « Budget 1997 », numéro hors série, 97-1 ; « La loi de finances pour 1997 : tableaux de synthèses », n° 104, février 1997.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tableau 10.03.
- [3] *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1995*, OCDE, édition 1996.
- [4] *Annuaire statistique 1995*, direction générale des Impôts.

IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES 13.2

Évaluations* des recettes nettes du budget général de l'État [1]

	milliards de F		
	1996	1997	97/96 en %
Impôt sur le revenu	310,1	291,9	-5,9
Impôts sur les sociétés	155,6	170,8	9,8
Autres impôts directs	128,2	127,6	-0,5
Taxe sur la valeur ajoutée	761,6	757,5	-0,5
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	148,5	151,9	2,3
Enregistrement, timbre et autres impôts indirects	138,2	145,0	4,9
Remboursements et dégrèvements d'impôts	-241,1	-249,4	3,4
Total des recettes fiscales nettes	1 401,1	1 395,3	-0,4
Recettes non fiscales**	115,6	137,1	18,6
Prélèvements	-252,5	-253,9	0,6
soit : au profit des collectivités locales	-163,5	-166,9	2,1
au profit des Communautés européennes	-89,0	-87,0	-2,2
Ressources totales nettes de l'État	1 264,2	1 278,5	1,1

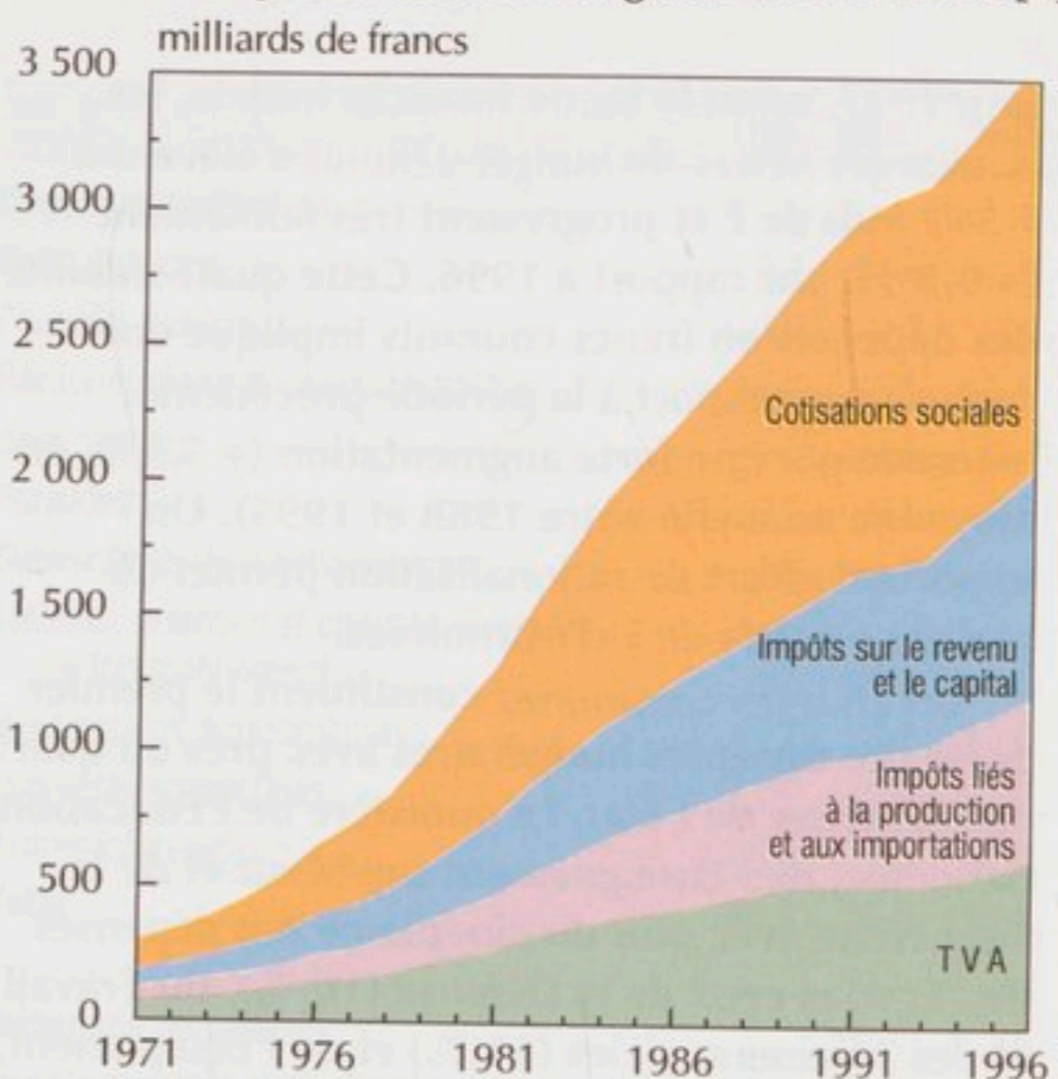
* Loi de finances révisée pour 1996 et loi de finances initiale pour 1997.
 ** Y compris, en 1997, les contributions de France Télécom au titre des pensions (9,4 Mds de F).

Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1]

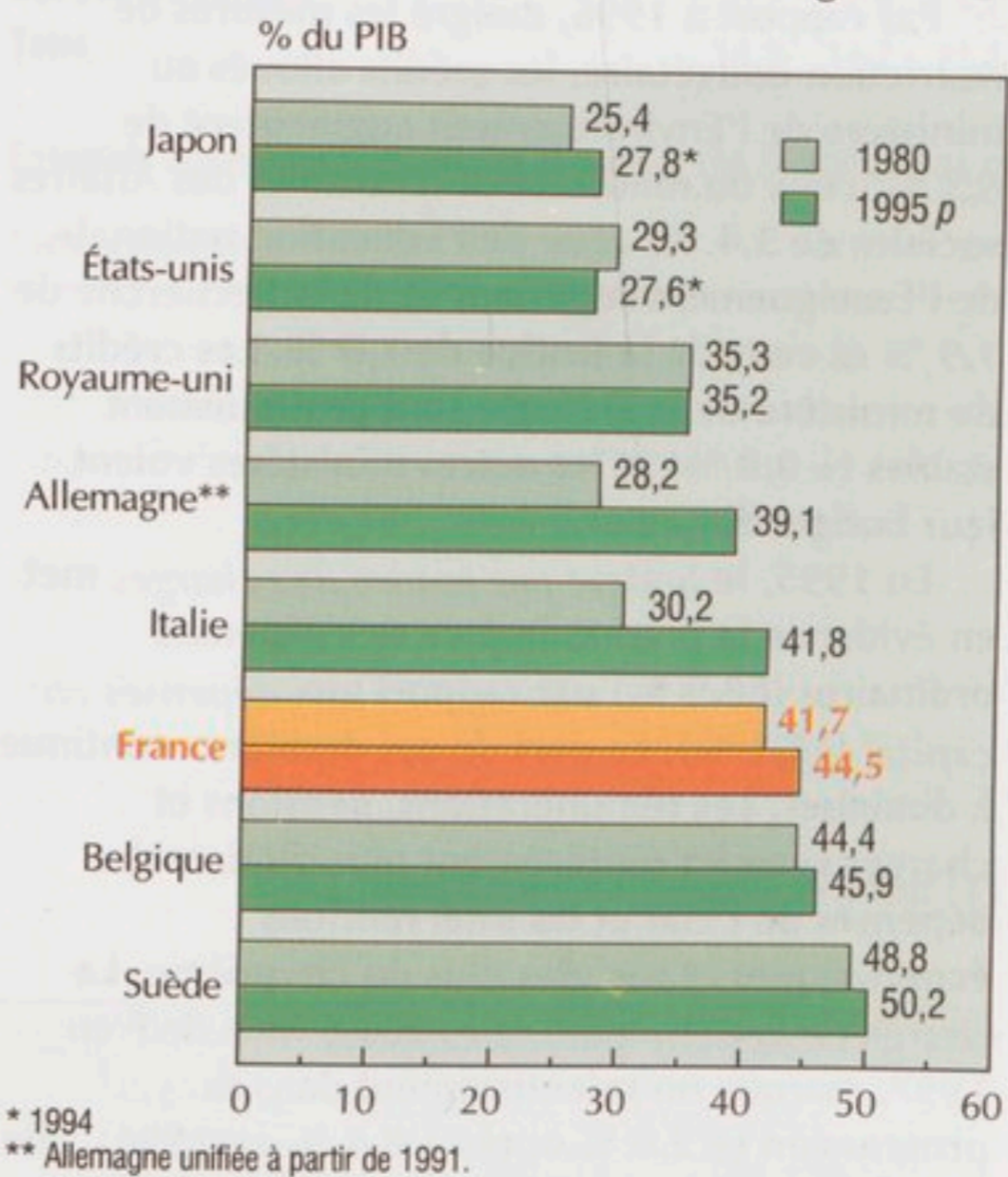
	%		
	1980	1990	1995
Impôts directs	38,9	38,2	37,8
Impôt sur le revenu	19,9	18,9	19,5
Autres impôts directs perçus par voie de rôles	1,9	1,6	3,4
Impôts sur les sociétés	10,2	11,9	9,9
Taxe sur les salaires	2,7	2,4	2,9
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,3	2,3	1,0
Autres impôts directs	0,9	1,1	1,1
Impôts indirects	61,1	61,8	62,2
Enregistrement, timbre, bourse	6,1	5,6	5,2
Douanes (y c. produits pétroliers)	8,2	9,0	10,2
TVA et assimilés	43,8	44,8	43,9
Autres droits indirects	3,0	2,4	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de F	597	1 395	1 524

* Lois de règlement.

Les prélèvements obligatoires en France [2]



Évolution du poids des prélèvements obligatoires [3]



Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires [2]

	milliards de F				
	1970	1980	1990	1995	p 1996
Impôts*					
Administrations publiques centrales	177,3	671,3	1 591,6	1 934,0	2 054,7
dont : État	147,6	508,1	1 079,0	1 231,0	1 243,4
Administrations publiques locales	146,3	503,9	1 062,6	1 142,2	1 199,7
Administrations de sécurité sociale	26,6	129,9	397,2	523,6	552,8
Institutions de l'Union européenne	3,1	15,3	54,6	99,3	177,7
Cotisations sociales effectives	ε	18,0	60,8	80,1	80,8
Total	101,0	500,1	1 253,8	1 479,5	1 538,1
En % du produit intérieur brut	27,3	41,7	43,7	44,5	45,7

* Après transferts de recettes entre administrations publiques et, à partir de 1988, des versements de l'État aux institutions communautaires européennes.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1997, selon la loi de finances initiale, les **charges nettes du budget général** s'élèvent à 1 555 Mds de F et progressent très faiblement (+ 0,9 %) par rapport à 1996. Cette quasi-stabilité des dépenses en francs courants implique une rupture par rapport à la période précédente, marquée par une forte augmentation (+ 5,5 % en moyenne annuelle entre 1988 et 1995). Un important effort de rationalisation permet de réaliser 60 Mds de F d'économies.

Les **charges communes** constituent le premier poste des dépenses budgétaires avec près du quart des dépenses de l'État. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec plus du cinquième des dépenses de l'État, et ceux de la Défense (16 %), du Travail et des Affaires sociales (11 %) et de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme (8 %) sont les ministères les plus « dépensiers ».

Par rapport à 1996, malgré les mesures de restriction budgétaire, les crédits alloués au ministère de l'Environnement augmentent de 6,3 %, ceux du ministère du Travail et des Affaires sociales de 3,4 %, ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 1,9 % et ceux de la Justice de 1,8 %. Les crédits du ministère de la Défense sont pratiquement stables (+ 0,8 %) et les autres ministères voient leur budget diminuer.

En 1995, le **budget par nature des charges** met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (88,9 %) par rapport aux **dépenses en capital** (11,1 %). La part de ces dernières continue à diminuer. Les rémunérations, pensions et charges sociales représentent plus du tiers des dépenses de l'État et les interventions économiques et sociales plus du cinquième. La **charge de la dette publique**, 232,6 Mds de F en 1997, marque un ralentissement dans sa progression (+ 2,8 % après + 8,4 % en 1996). Elle représente 15 % des dépenses de l'État, contre moins de 10 % en 1985.

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie et des Finances, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dépense publique en France : évolution sur 30 ans et comparaison internationale », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 26, 31 décembre 1994.
- « Les comptes financiers de la Nation », *Que sais-je ?*, n° 3054, PUF 1996.
- « Chute des dépenses militaires : le monde touche les dividendes de la paix », *Bulletin du FMI*, n° du 10 juin 1996.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1997 », numéro hors série 96-2 et « La loi de finances pour 1997 : tableaux de synthèses », n° 104, février 1997.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES 13.3

Crédits ouverts par ministère (budget général) [1]

	milliards de F		
	1996*	1997*	1997/96 %
Charges communes**	364,2	374,3	2,8
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	346,6	353,1	1,9
dont : Enseignement scolaire	273,1	277,2	1,5
Enseignement supérieur	44,6	47,0	5,5
Recherche	28,9	28,9	0,2
Défense	241,4	243,3	0,8
Travail et Affaires sociales	166,9	172,7	3,4
Équipement, logement, transports et tourisme	127,1	124,0	-2,4
dont : Urbanisme et services communs	22,8	22,6	-0,7
Transports	55,4	54,5	-1,8
Logement***	42,2	40,3	-4,3
Mer	6,3	6,2	-1,2
Tourisme	0,4	0,4	-10,8
Intérieur et décentralisation	78,5	76,2	-3,0
Services financiers	45,7	45,9	0,4
Agriculture, pêche et alimentation	35,5	35,2	-0,7
Anciens combattants et victimes de guerre	28,4	26,9	-5,2
Industrie, poste et télécommunications	27,3	25,1	-8,1
dont : Industrie	17,0	14,1	-16,7
Poste, télécom., espace	10,3	11,0	6,6
Justice	23,5	23,9	1,8
Affaires étrangères et coopération	22,3	21,2	-4,9
Culture	15,5	15,1	-2,6
Services du Premier ministre	4,9	4,5	-8,2
Outre-mer	4,9	4,9	0,1
Aménagement du territoire, ville et intégration	3,3	3,0	-10,4
Jeunesse et sports	3,0	3,0	-1,1
Environnement	1,8	1,9	6,3
Commerce et artisanat	0,5	0,4	-15,3
Total	1 541,3	1 554,6	0,9

* Lois de finances initiales. ** Charges nettes de remboursements d'impôts et opérations d'ordre relatives à la dette publique ; hors budgétisation en 1997 des charges de retraite de France Télécom.

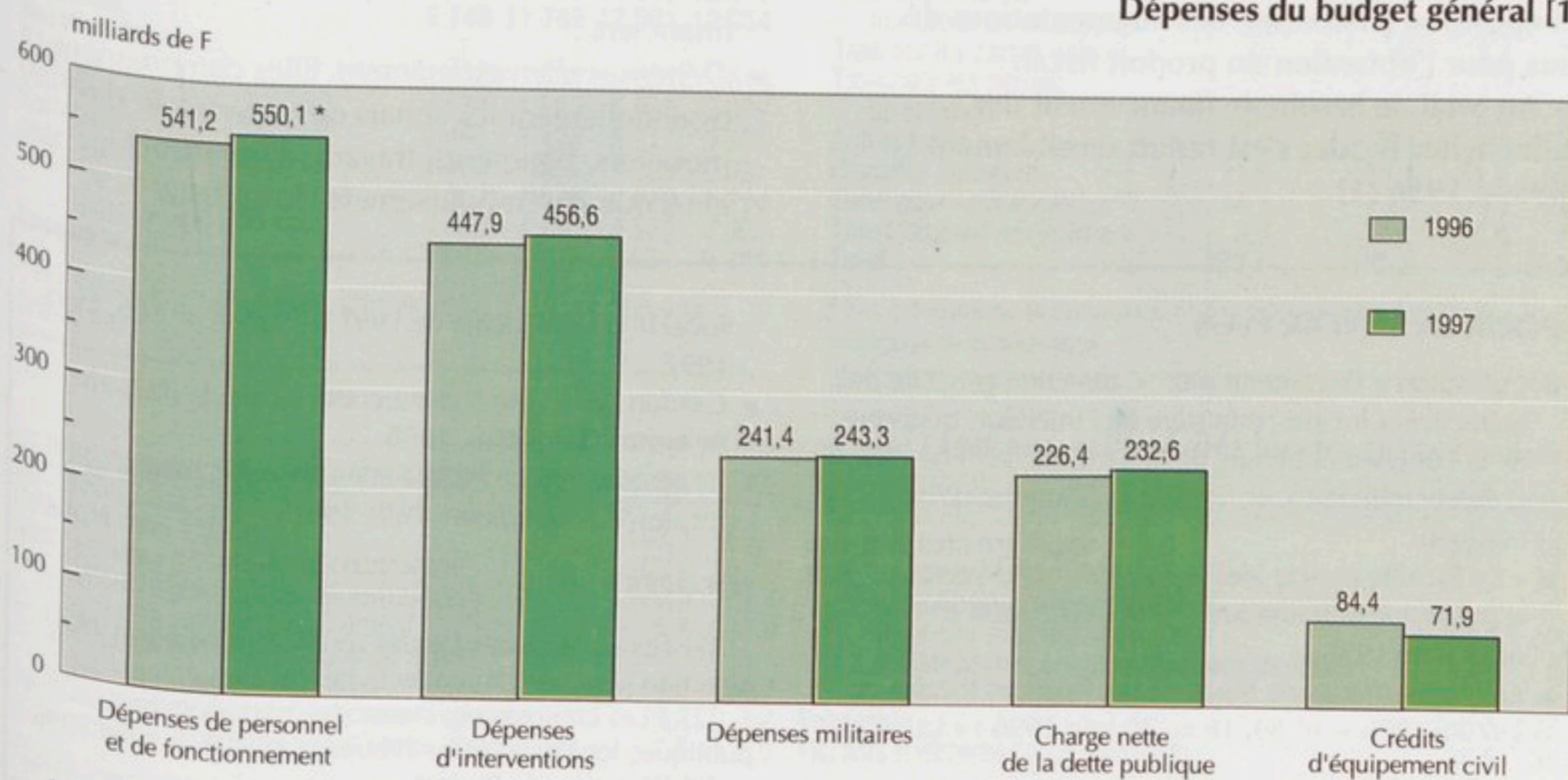
*** Compte tenu des crédits inscrits aux comptes spéciaux du Trésor, les moyens du logement progressent en fait de 2,9 %.

Structure des dépenses du budget général* [1]

	%		
	1985	1990	1995
Dépenses ordinaires			
Dette publique	9,3	11,8	15,5
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,2
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	26,6
dont : civiles	20,8	21,6	21,7
Pensions	9,1	9,6	9,9
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,1
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionnement	4,7	5,3	4,6
Interventions économiques	11,7	8,7	10,6
Interventions sociales	15,5	12,9	11,2
Autres interventions	6,4	7,5	7,2
Total	85,7	85,3	88,9
Dépenses en capital			
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,6
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,8
Équipement militaire	6,3	7,4	4,7
Total	14,3	14,7	11,1
Ensemble des dépenses du budget général	100,0	100,0	100,0

* Lois de règlement.

Dépenses du budget général [1]



* Hors pensions de France Télécom

PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipements routiers et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires [1] [2].

Depuis 1990, les collectivités locales font face à la progression des charges courantes (notamment en matière d'aide sociale), à la baisse du rendement des impôts indirects et à la faible augmentation des concours de l'État. Les **dépenses d'investissement** marquent un très net ralentissement, voire une baisse en volume sur la période récente. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les frais de personnel, après avoir augmenté rapidement jusqu'en 1993 (à la suite des accords salariaux et de revalorisation des carrières), progressent moins vite en 1996, notamment grâce au ralentissement des recrutements. En revanche, les dépenses d'aide sociale, de formation et d'enseignement progressent toujours.

En 1996, les transferts, provenant essentiellement de l'État, représentent 31 % des recettes des collectivités locales et n'augmentent que de 1,8 %. La ressource la plus importante (50 %) provient de la **fiscalité locale** dont les 3/4 sont des impôts directs. En 1996, les collectivités locales ont du prélever 281 Mds de F au titre des quatre taxes directes locales, soit 5 % de plus (en francs constants) qu'en 1995. Cette croissance reste inférieure à celle connue entre 1990 et 1994. Mais la progression modeste des bases d'imposition a nécessité des augmentations de taux pour l'obtention du produit fiscal.

Au total, le besoin de financement des collectivités locales s'est réduit sensiblement en 1995 et 1996 [1].

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenus collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Collection « Décentralisation », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, en vente à la Documentation française.
- « La fiscalité directe locale en 1996 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (bis)*, n° 26, novembre 1996.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les finances locales de 1970 à 1995 », n° 89, 16 au 30 juin 1996 ; « La

fiscalité directe locale de 1991 à 1995 », n° 106, mars 1997.

- *Gestion de la ville et démocratie locale*, L. de Carlo, éditions L'Harmattan, 1996.
- *La péréquation financière entre les collectivités locales*, dir. G. Gilbert, PUF, 1996.

SOURCES

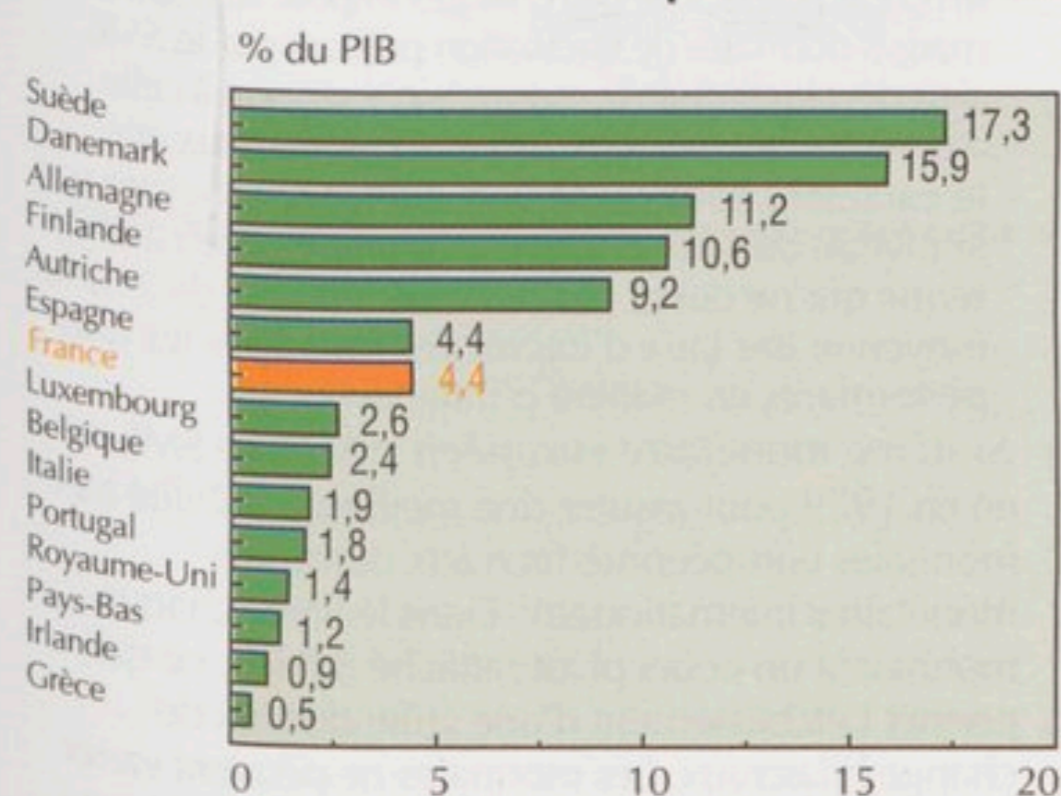
- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1996, direction générale des collectivités locales.
[2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *Insee-Première*, n° 421, janvier 1996.
[3] Direction du Budget.

Évolution des finances de l'ensemble des collectivités locales* [1] milliards de F

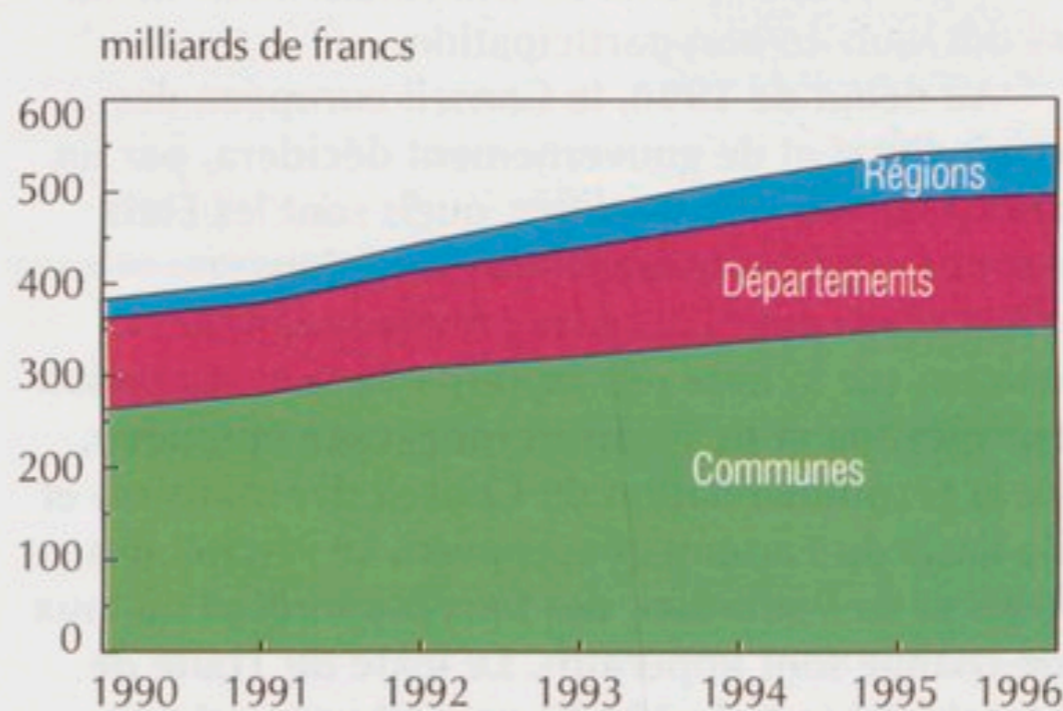
Dépenses	1990	1994	1995	1996	Recettes	1990	1994	1995	1996
Fonctionnement	354,4	444,1	460,2	482,8	Ressources fiscales	266,6	338,7	350,3	367,7
dont : personnel	111,1	141,4	152,7	162,2	dont : contributions directes	178,4	240,2	288,6	306,5
intérêts	36,8	43,6	42,9	43,6	Transferts reçus	191,4	222,8	227,8	231,9
transferts versés	136,4	172,4	183,2	192,0	dont : DGF	84,0	96,5	99,8	102,9
Investissement	222,1	277,1	255,1	259,8	Emprunts	55,9	97,8	72,2	75,0
dont : remboursement de dette	40,4	72,2	64,5	71,4	Divers	62,2	68,9	60,7	67,4
équipement brut	129,1	141,0	133,5	130,8	Total	576,1	728,2	711,0	742,0
Total	576,5	721,2	715,3	742,6	Solde	-0,4	7,0	-4,3	-0,6

* Collectivités locales au sens strict : communes, départements et régions. Les données concernant les groupements de communes et les autres établissements publics locaux ne sont pas disponibles. Les données pour 1995 et 1996 sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1994 [1]



Évolution de la dette* des collectivités locales [1]



* Dette des budgets principaux pour emprunts et autres engagements

Dépenses et recettes des collectivités locales par habitant* [1] francs

	1990	1994	1995	1996
Dépenses totales				
Régions	806	1 126	1 144	1 197
Départements	2 944	3 748	3 721	3 839
Communes	5 996	7 316	7 226	7 518
dont : de 700 à 2 000 hab.	4 150	4 958	4 999	5 168
de 20 000 à 50 000 hab.	6 870	8 662	8 642	9 097
plus de 300 000 hab.	9 325	11 749	11 865	12 240
Ensemble	9 746	11 749	12 091	12 554
Recettes fiscales				
Régions	436	608	621	644
Départements	1 574	1 920	1 993	2 079
Communes	2 497	3 198	3 317	3 506
dont : de 700 à 2 000 hab.	1 460	1 855	1 939	2 031
de 20 000 à 50 000 hab.	3 067	3 879	4 019	4 214
plus de 300 000 hab.	4 183	4 450	4 575	4 802
Ensemble	4 507	5 726	5 931	6 229

* Réalisations pour 1990 et 1994, estimations des budgets primitifs pour 1995 et 1996.

La fiscalité locale en 1995 [1] milliards de F

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	38,2	17,1	4,9	60,2
Taxe sur le foncier bâti	46,1	19,6	5,3	71,0
Taxe sur le foncier non bâti	4,8	0,8	0,1	5,7
Taxe professionnelle	85,9	37,3	11,5	134,7
Autre fiscalité directe	19,8	0,2	///	20,0
Fiscalité directe	194,8	75,0	21,8	291,6
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	16,7	///	16,7
Vignette automobile	///	13,4	///	13,4
Taxe sur l'électricité	5,2	2,6	///	7,8
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3,5	0,3	3,9	7,7
Taxe sur les cartes grises	///	///	7,3	7,3
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,3	0,3
Autres taxes e	2,3	0,1	0,3	2,7
Fiscalité indirecte	11,0	33,1	11,8	55,9
Taxes pour services rendus**	14,1	///	///	14,1
Taxes liées à l'urbanisme	3,0	1,1	0,6	4,7
Total	222,9	109,2	34,2	366,3

* Y c. groupements de communes. ** Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (hors redevance).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [3] milliards de F

	1996*	1997*		1996*	1997*
Dotations sous enveloppe	153,7	156,1	Dotations hors enveloppe	86,8	89,8
dont : dotation globale de fonctionnement	102,9	104,9	dont : fonds de compensation de la TVA	21,7	21,8
dotation générale de décentralisation	14,2	14,4	compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	54,0	57,9
dotation globale d'équipement	5,7	5,0	subventions et comptes spéciaux du Trésor	9,3	8,3
dotation de compensation de la taxe professionnelle	14,4	14,7			
dotation régionale d'équipement scolaire	3,2	3,2	Ensemble	240,5	245,9
dotation départementale d'équip. des collèges	1,6	1,6	Fiscalité transférée (pour mémoire)	38,5	39,8

* Loi de finances initiale (révisée pour 1996).

PRÉSENTATION

Le Traité de Maastricht, entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993, a défini des **critères de convergence économique** à respecter par les pays souhaitant passer à la **monnaie unique**. Quel que soit leur nombre, les pays qui satisfont simultanément à l'ensemble de ces critères passeront à la monnaie unique à partir du 1^{er} janvier 1999. Cependant, lors de la signature du Traité, le Royaume-Uni et le Danemark ont bénéficié d'une clause d'exemption (*opting out*) qui les autorise à passer à la monnaie unique au moment de leur choix. Le Danemark a fait savoir sa décision de non-participation.

Au début de 1998, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement décidera, par un vote à la **majorité qualifiée**, quels sont les États membres qui remplissent les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique, sur la base des rapports de la Commission européenne et de l'Institut monétaire européen, de la recommandation du Conseil des ministres et de l'avis du Parlement européen. Le respect des critères de l'inflation, des taux d'intérêt et du taux de change sont impératifs. Le texte du Traité de Maastricht (article 104 C) prévoit une certaine souplesse pour les critères du déficit public et de la dette publique : si le déficit public dépasse 3 % du PIB, il faut que ce ratio se soit amélioré et rapproché des 3 % ou que le dépassement constaté ne soit qu'exceptionnel ou temporaire. Concernant l'endettement public, dans le cas où il serait supérieur à 60 % du PIB, il faut que ce ratio présente une tendance significative à la baisse.

Pour les États désignés, débutera une période transitoire, du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2002 au plus tard, pendant laquelle les unités monétaires nationales continueront de subsister pour permettre la fabrication des pièces et des billets en euro ainsi que l'adaptation des différents acteurs économiques (administrations, banques, entreprises...). Le 1^{er} janvier 2002 au plus tard, les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et au plus tard 6 mois après, les pièces et les billets en monnaies nationales seront totalement retirés. L'Euro aura seul cours à l'intérieur de la zone Euro [1] [2] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport sur la convergence dans l'Union européenne en 1996*, Commission européenne, novembre 1996.
- « L'union monétaire européenne », *Revue d'économie financière*, n° 36, 1996.
- « Les marchés financiers face à l'union monétaire », *Bulletin de la Banque de France*, n° 39, mars 1997.
- « Les politiques budgétaires en Europe à la veille de l'Union monétaire », *Économie internationale*, n° 68, 4^e trimestre 1996.

DÉFINITIONS

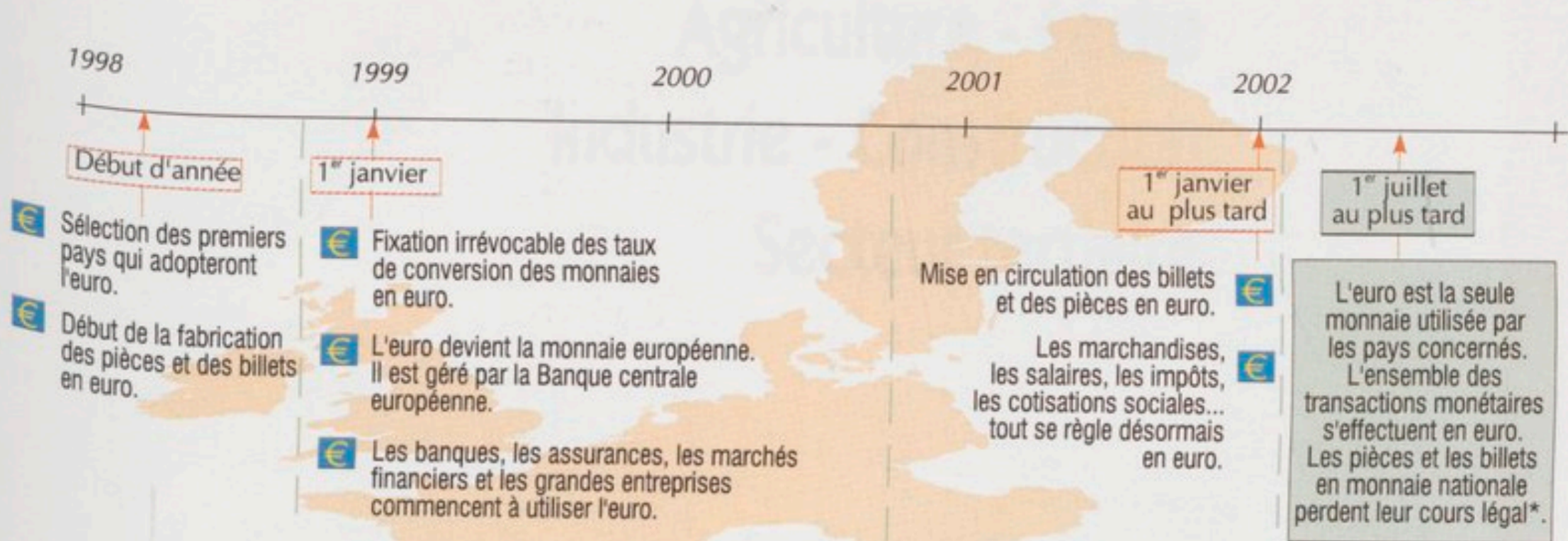
- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
 - le critère de *stabilité des prix* : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes;
 - les critères de *maîtrise des déficits publics* : le *déficit des finances publiques* ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la *dette publique* devra être limitée à 60 % maximum du PIB;
 - le critère de *stabilité des changes* impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le *SME*, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
 - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du *taux d'intérêt nominal moyen à long terme* qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.
- **Système monétaire européen (SME).** Le SME est né en 1979 pour assurer une meilleure stabilité aux monnaies européennes face aux désordres monétaires internationaux. Dans le SME, chaque monnaie a un cours pivot rattaché à l'écu, ce qui permet l'établissement d'une grille de taux de change bilatéraux. Les monnaies ne peuvent varier entre elles qu'à l'intérieur d'une certaine marge qui, fixée initialement à $\pm 2,25\%$, a été élargie à $\pm 15\%$ le 2 août 1993. Au début de 1997, la livre sterling anglaise, le drachme grec ainsi que la couronne suédoise ne participent pas au SME. L'Autriche est entrée dans le Système au début de 1995 suivie par la Finlande en octobre 1996 et la lire italienne l'a réintégré le 24 novembre 1996. Les taux pivots de la peseta espagnole et de l'escudo portugais ont été dévalués en mars 1995.
- **Majorité qualifiée.** Les États membres disposent chacun d'un nombre de voix selon leur importance. 10 voix pour l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni; 8 voix pour l'Espagne; 5 voix pour la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas et le Portugal; 4 voix pour l'Autriche et la Suède; 3 voix pour le Danemark, l'Irlande et la Finlande; 2 voix pour le Luxembourg. La majorité qualifiée est de 62 voix sur 87.

SOURCES

- [1] *Guide de l'Europe des 15*, François Boucher, José Echkenazi, éditions Nathan, 1996.
- [2] *L'EURO*, F. Descheemaekere, Les éditions d'organisation, janvier 1997.
- [3] Données Insee, Commission européenne, Eurostat.
- [4] « Dispositif technique et calendrier du passage à l'euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 103, janvier 1997.

UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE 13.5

Calendrier du passage à l'€uro [4]



* L'échange des billets en monnaie nationale auprès de la banque centrale du pays concerné sera possible pendant un délai relativement long (10 ans pour la France).

Situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence [3]

	%										
	Solde public*		Dette publique brute**		Inflation		Taux d'intérêt à long terme			Participation au SME	
	1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996	mars 1997(a)		
Allemagne	-3,5	-3,9	58,1	60,7	2,0	1,2	1,3	6,9	6,2	6,1	oui
Autriche	-5,3	-3,9	69,3	70,0	2,2	1,8	1,8	7,1	6,3	6,2	oui
Belgique	-4,1	-3,4	133,5	130,0	1,5	1,8	1,9	7,5	6,5	6,3	oui
Danemark	-1,9	-1,7	72,1	70,2	1,8	1,9	2,0	8,3	7,2	7,0	oui
Espagne	-6,6	-4,4	65,7	69,9	4,6	3,6	3,3	11,3	8,7	8,0	oui
Finlande	-5,0	-2,6	58,8	58,7	1,1	1,5	1,0	8,8	7,1	6,7	oui
France	-5,0	-4,2	52,2	55,5	1,7	2,1	1,9	7,5	6,3	6,1	oui
Grèce	-9,2	-7,4	111,8	111,8	9,3	7,9	7,4	17,4	14,8	9,6	non
Irlande	-2,0	-0,9	81,5	72,8	2,5	1,8	...	8,3	7,3	7,0	oui
Italie	-7,0	-6,8	124,4	123,7	5,7	4,0	3,3	12,2	9,4	8,6	oui
Luxembourg	1,7	2,7	5,9	6,4	2,0	1,2	1,3	7,2	6,3	6,1	oui
Pays-Bas	-4,0	-2,2	79,6	78,5	1,1	1,5	1,5	6,9	6,2	6,0	oui
Portugal	-5,8	-4,0	66,6	65,8	4,2	2,9	3,0	11,5	8,6	7,9	oui
Royaume-Uni	-5,5	-4,1	54,2	54,5	2,6	2,5	1,8	8,3	7,9	7,8	non
Suède	-7,7	-3,6	78,2	77,7	2,7	0,8	0,8	10,2	8,0	7,6	non
Valeur de référence	-3,0	-3,0	60,0	60,0	2,7	2,6	2,5	9,7	8,8	8,8	

* Besoin de financement des administrations publiques.

** Dette brute consolidée des administrations publiques.

(a) Moyenne sur les 12 derniers mois.



Appareil productif

Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

**SYSTÈME
PRODUCTIF**

14 appareil productif

PRÉSENTATION

En 1996, la production progresse de manière inégale selon les secteurs. La production et la distribution d'énergie est l'activité la plus dynamique avec une augmentation de 3,2 % en volume. La croissance est soutenue dans les transports (+ 2,4 %), mais la production de matériel de transport terrestre augmente très peu (0,4 %) malgré la forte progression des achats d'automobiles. La production de biens manufacturés, en légère augmentation en moyenne annuelle, se raffermi au cours de 1996 : celle des biens d'équipement professionnel est plus vive (+ 1,9 %), celle des biens intermédiaires diminue (- 0,4 %). Malgré les mesures incitatives, l'activité du bâtiment et des travaux publics se replie de 1,8 %. La production de services marchands aux entreprises et aux ménages s'accroît de 1,4 % [2].

En 1996, selon le critère de la **valeur ajoutée brute**, les cinq premières **branches** de l'économie française appartiennent au **secteur tertiaire** : les **Services non marchands** (19 % de la valeur ajoutée), le Commerce (11,1 %), les Locations immobilières (10,6 %), les Services marchands aux entreprises (10,1 %) et les Services marchands aux particuliers (6,3 %) totalisent 57,1 % de la valeur ajoutée brute totale ; l'industrie (y compris énergie et BTP) en totalise 25,2 % et l'agriculture (y compris IAA) 5,5 %.

La structure de la valeur ajoutée brute a sensiblement évolué depuis dix ans : la branche Services marchands représente 21,5 % de la valeur ajoutée totale en 1996, contre 17,2 % en 1986. Durant cette période, toutes les branches productrices de biens voient leur part baisser.

Six branches exportent plus de la moitié de leur production en 1996 : Chimie de base et fibres synthétiques (73,3 %), Biens d'équipement ménager (63,5 %), Construction navale, aéronautique, armement (58,4 %), Cuirs et chaussures (56,9 %), Minerais et métaux ferreux (52,4 %) et Matériels électriques professionnels (50,1 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Services non marchands.** Voir mot-clé 18.2.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette » s'ils le sont. En additionnant la valeur ajoutée brute totale, la TVA et les droits de douane et assimilés, on obtient le PIB aux prix du marché (voir *produit intérieur brut* aux mots-clés 11-1 et 11-2).
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.
- *Le 4 pages*, Sessi, « L'organisation de la production dans l'industrie : des changements profonds », n° 43, janvier 1995 ; « La sous-traitance industrielle en 1995 », n° 72, février 1997.
- « Les stratégies d'exportation des entreprises françaises », *Bulletin de la Banque de France*, supplément « Études », 4^e trimestre 1996.

« L'industrie manufacturière en 1996 », *INSEE-Première*, (à paraître).

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tableaux 03-11, 03-13, 03-14, 05-04.

[2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1996 », n° 519, avril 1997.

PRODUCTION DES BRANCHES 14.1

Valeur ajoutée brute, production et part des exportations dans la production en 1996 [1]

Branches NAP	Valeur ajoutée brute millions de F	Évolution 1996/95 %	Production effective millions de F	Évolution 1996/95 %	Rapport export./prod. %
Agriculture, sylviculture, pêche	182 056	-0,8	397 509	-0,6	20,0
Industries agricoles et alimentaires	217 230	4,4	664 099	2,2	21,4
Viande et produits laitiers	56 952	12,2	279 051	2,8	18,2
Autres produits agricoles et alimentaires	160 278	1,9	385 048	1,7	23,7
Énergie	307 896	3,7	564 111	6,0	7,0
Combustibles minéraux solides, coke	1 840	-0,6	8 232	-3,4	6,2
Produits pétroliers, gaz naturel	122 821	4,9	272 093	10,4	7,3
Électricité, gaz et eau	183 235	2,9	283 786	2,4	6,7
Biens intermédiaires	387 139	-4,1	1 012 719	-2,6	34,7
Minerais et métaux ferreux	23 965	-18,5	92 204	-7,2	52,4
Minerais, métaux non ferreux	25 231	-10,3	79 598	-5,5	45,2
Matériaux de construction	46 910	-7,5	106 091	-4,4	13,5
Verre	16 585	-0,3	33 720	-1,5	42,5
Chimie de base, fibres synthétiques	47 018	-8,1	162 649	0,2	73,3
Fonderie, travail des métaux	136 234	3,7	278 675	0,8	14,0
Papier carton	34 500	-10,6	108 518	-10,9	29,1
Caoutchouc, matières plastiques	56 696	-1,8	151 264	0,4	32,1
Biens d'équipement professionnel	331 083	-0,3	839 539	1,9	50,9
Construction mécanique	128 644	0,8	312 769	1,0	47,8
Matériels électriques professionnels	154 580	-1,1	362 922	0,5	50,1
Construction navale, aéronautique, armement	47 859	-0,6	163 848	7,1	58,4
Biens d'équipement ménager	10 196	-0,1	41 957	0,3	63,5
Matériels de transport terrestre	120 443	1,0	399 272	-0,5	49,7
Biens de consommation courante	327 564	3,1	796 119	0,3	28,8
Parachimie, pharmacie	94 815	13,6	245 414	4,5	39,6
Textile, habillement	58 400	-8,3	162 629	-6,0	41,9
Cuirs et chaussures	12 388	-4,5	24 730	-6,7	56,9
Bois, meubles, industries diverses	75 164	0,7	169 584	0,9	21,5
Imprimerie, presse et édition	86 797	4,5	193 762	1,3	6,8
Bâtiment, génie civil	338 804	-1,2	790 446	-1,3	///
Commerce	800 634	1,6	1 055 404	1,7	///
Transports et télécommunications	442 273	2,0	698 513	3,0	8,8
Transports	265 469	1,4	483 567	2,9	12,2
Télécommunications et postes	176 804	3,0	214 946	3,3	1,1
Services marchands	1 557 671	2,8	2 398 931	2,4	5,4
Réparation, commerce automobile	142 931	2,5	211 325	3,5	///
Hôtels, cafés, restaurants	230 784	2,8	336 910	2,1	///
Services marchands aux entreprises	730 751	3,5	1 237 095	2,3	///
Services marchands aux particuliers	453 205	1,7	613 601	2,3	///
Locations immobilières	764 502	5,3	836 497	5,5	///
Assurances	44 757	-25,3	128 204	-2,5	2,7
Services des organismes financiers	313 243	7,8	2 232 237	46,6	2,4
Services non marchands	1 371 508	3,6	1 834 451	3,2	0,0
Branche unité fictive *	-278 225	5,8	///	///	///
Total	7 238 774	2,1	14 690 008	6,7	**12,8

* Ou consommation intermédiaire non ventilée. ** Y compris correction territoriale.

Structure de la valeur ajoutée brute par branche [1]

Branches NAP	%	
	1986	1996
Agriculture et IAA	7,3	5,5
Énergie	5,0	4,3
Industries des biens intermédiaires	6,5	5,3
Biens d'équipement	5,9	4,7
Matériels de transport terrestre	1,7	1,7
Biens de consommation courante	5,1	4,5
Bâtiment, génie civil	5,7	4,7
Commerce	11,8	11,1
Transports et télécommunications	6,7	6,1
Services marchands	17,2	21,5
Locations immobilières	7,9	10,6
Services d'assurances	1,1	0,6
Services des organismes financiers	4,7	4,3
Services non marchands	18,2	18,9
Branche unité fictive	-4,8	-3,8
Total	100,0	100,0

Évolution de la valeur ajoutée brute par branche
aux prix de 1980 [1] %

Branches NAP	%		
	1994/93	1995/94	1996/95
Agriculture et IAA	1,4	0,1	4,1
Énergie	-2,3	3,9	0,5
Industries des biens intermédiaires	6,8	3,1	0,1
Biens d'équipement	5,3	8,4	3,9
Matériels de transport terrestre	9,3	4,5	0,7
Biens de consommation courante	4,1	2,0	-1,7
Bâtiment, génie civil	-2,8	0,4	-2,6
Commerce	0,8	2,2	1,3
Transports et télécommunications	3,1	2,5	3,5
Services marchands	0,7	2,7	0,7
Locations immobilières	3,1	3,2	2,9
Services d'assurances	8,6	-4,2	-6,0
Services des organismes financiers	14,5	-9,0	1,0
Services non marchands	2,4	1,2	2,0
Branche unité fictive	-8,5	1,9	0,1
Total	2,8	2,1	1,5

14 appareil productif

PRÉSENTATION

En 1996, l'**emploi intérieur** (au sens de la Comptabilité nationale) stagne après la hausse de 1 % observée en 1995. Le niveau des **effectifs** n'augmente que de 3 900 postes au cours de l'année 1996. Le nombre de **salariés** augmente en moyenne de 0,3 %, alors que l'**emploi non salarié** continue de diminuer (- 2,4 %).

En 1996, l'**agriculture** représente 4,5 % des effectifs totaux, l'**industrie** (y compris l'énergie), 18,8 %, le bâtiment, génie civil et agricole, 6,4 %, le **tertiaire** marchand 42 % et les services non marchands 28,2 %. L'**industrie manufacturière** représente, quant à elle, 15,4 % des emplois totaux et 16,9 % des emplois salariés.

L'agriculture est l'un des secteurs dont les effectifs salariés ont augmenté, mais il représente 58 % des pertes de **non-salariés** (35 000 agriculteurs ont cessé leur activité en 1996). L'industrie, y compris l'**énergie**, perd 97 000 salariés mais le secteur tertiaire en a gagné 158 000 [1].

Dans l'Union européenne, des pays comme la Grèce et le Portugal où prédominait le secteur agricole, voient désormais leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre 74 % des effectifs aux Pays-Bas et 71 % au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Suède. En France, il concerne 68 % des effectifs [2].

DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires.** (IAA). Branches : « Viandes et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie.** Branches : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Industrie manufacturière.** Regroupe les branches depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries diverses.** Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « L'emploi départemental en France métropolitaine au 31 décembre 1992 », n° 74-75, janvier 1995 ; « Structure des emplois au 31 décembre 1993 », n° 104, mars 1996.
- *INSEE-Première* : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus ». Année 1994, n° 407, novembre 1995 ; « Les mouvements de l'emploi au sein des entreprises », n° 412, octobre 1995.

- « La lente émergence des emplois verts », *Partenaires*, n° 3, 14 novembre 1994, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 03-19, 03-20.
- [2] Enquête sur les forces de travail, Eurostat.
- [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.

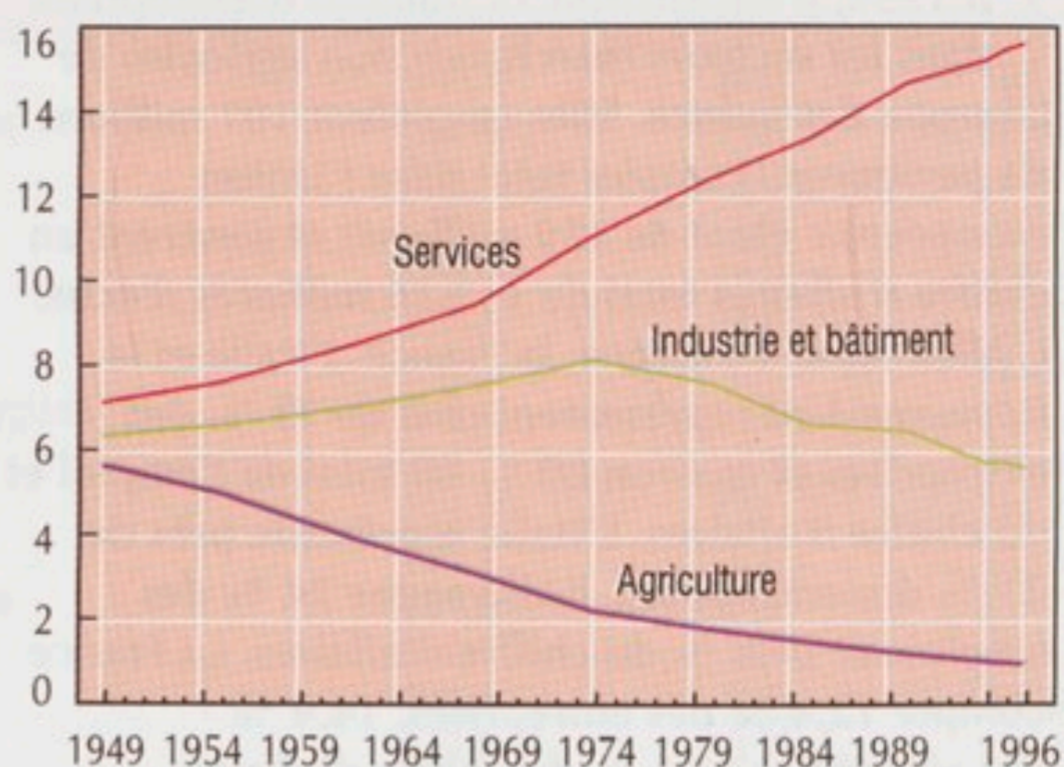
EFFECTIFS DES BRANCHES 14.2

Emploi intérieur par statut et branche d'activité en 1996 [1]

Branches en NAP	Salariés		Ensemble	
	milliers	%	milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	271,0	1,4	997,5	4,5
Viandes et produits laitiers	169,8	0,9	172,3	0,8
Autres produits agricoles alimentaires	315,8	1,6	368,5	1,7
Combustibles minéraux solides et cokes	13,5	0,1	13,5	0,1
Pétrole brut et raffiné, gaz naturel	44,6	0,2	44,6	0,2
Électricité, gaz et eau	162,9	0,8	163,2	0,7
Minerais et métaux ferreux	74,1	0,4	74,2	0,3
Minerais et métaux non ferreux	42,1	0,2	42,2	0,2
Matériaux de construction	112,7	0,6	119,0	0,5
Verre	50,2	0,3	51,0	0,2
Chimie de base, fibres synthétiques	98,1	0,5	98,5	0,4
Parachimie, pharmacie	175,0	0,9	175,9	0,8
Fonderie, travail des métaux	387,1	2,0	401,8	1,8
Construction mécanique	367,8	1,9	385,6	1,7
Mat. électr. professionnel	426,4	2,2	431,3	1,9
Équipement ménager	46,5	0,2	46,9	0,2
Matériels de transport terrestre	353,1	1,8	354,5	1,6
Construction navale, aéronautique, armement	147,9	0,7	148,5	0,7
Textiles, habillement	252,8	1,3	264,8	1,2
Cuirs et chaussures	50,7	0,3	52,9	0,2
Bois, meubles, industries diverses	230,0	1,2	266,3	1,2
Papier, carton	98,0	0,5	98,7	0,4
Presse et édition	215,9	1,1	230,1	1,0
Caoutchouc, mat. plastiques	201,6	1,0	203,3	0,9
Bât. génie civ. et agri. (BGCA)	1 161,9	5,9	1 426,5	6,4
Commerce	2 286,8	11,5	2 713,3	12,2
Réparation, commerce de l'automobile	343,3	1,7	408,0	1,8
Hôtels, cafés, restaurants	601,2	3,0	785,5	3,5
Transports	808,5	4,1	876,3	3,9
Télécommunications et postes	418,2	2,1	418,5	1,9
Services marchands rendus aux entreprises	1 877,0	9,5	2 080,8	9,3
Services marchands rendus aux particuliers	1 110,9	5,6	1 487,1	6,7
Assurances	146,2	0,7	146,2	0,7
Services organismes financiers	444,5	2,2	444,5	2,0
Services non marchands	6 295,6	31,8	6 295,6	28,2
Ensemble	19 801,7	100,0	22 287,4	100,0

Évolution de l'emploi par grand secteur [1] [3]

en millions



Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 1995 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
Allemagne*	3	36	61	35 782
Autriche	7	35	58	3 556
Belgique	3	28	69	3 794
Danemark	4	27	69	2 596
Espagne	9	30	61	12 028
Finlande	8	28	64	2 061
France	5	27	68	22 045
Grèce	20	23	56	3 821
Irlande *	13	28	60	1 202
Italie	7	32	60	19 944
Luxembourg	4	25	71	161
Pays-Bas	4	23	74	6 594
Portugal	11	32	56	4 416
Royaume-Uni	2	27	71	25 815
Suède	3	26	71	3 985

* 1994.

Évolution de l'emploi intérieur par grande branche d'activité [1]

effectifs en milliers

Branches en NAP	1980	1985	1990	1995	1996	1996/1995
Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,1	1 029,6	997,5	- 3,1
Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	584,7	546,0	540,8	- 1,0
Énergie	268,1	273,5	239,5	223,3	221,3	- 0,9
Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 260,7	1 100,8	1 088,7	- 1,1
Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 546,7	1 379,0	1 366,8	- 0,9
Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 201,4	1 018,3	990,0	- 2,8
Bâtiment, génie civil et agricole	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 473,9	1 426,5	- 3,2
Commerce	2 644,9	2 624,7	2 760,0	2 696,6	2 713,3	0,6
Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 280,3	1 294,8	1,1
Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 048,6	5 319,0	5 352,1	0,6
Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 619,6	6 216,7	6 295,6	1,3
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 608,1	22 477,5	22 283,5	22 287,4	0,0

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1992, il y a environ 16 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles de l'Europe des quinze. Elles emploient 101 millions de personnes (l'emploi total dans l'Union européenne étant de 150 millions) et génèrent un chiffre d'affaires total de 11 636 milliards d'écus. L'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni représentent plus de 75 % des entreprises et environ 80 % du total de l'emploi et du chiffre d'affaires. L'Italie représente près de 21 % des entreprises, l'Allemagne 24 % des emplois et 24,6 % du chiffre d'affaires. La France compte 12,4 % des entreprises, 14,4 % des effectifs et 15,1 % du chiffre d'affaires.

99 % des entreprises européennes emploient moins de 250 personnes. La moitié sont des entreprises « individuelles » sans salarié (le personnel se compose du chef d'entreprise et éventuellement de certains membres de sa famille) et 43 % occupent 1 à 9 salariés. Ensemble elles représentent un tiers des emplois et un quart du chiffre d'affaires européen. Les « grandes entreprises » (250 salariés et plus) sont à peine plus de 30 000 mais emploient 34 millions de personnes et engendrent un chiffre d'affaires de 4 000 milliards d'écus [1].

En 1996, sur les 100 premiers *groupes* industriels européens selon le *chiffre d'affaires*, vingt-sept sont allemands et vingt-quatre sont français. Royal Dutch Shell, groupe néerlandais-britannique, prend nettement la première place européenne, suivi de trois groupes allemands dont deux appartiennent au secteur automobile.

Royal Dutch Shell présente aussi les meilleurs résultats (544 milliards de F de CA et 34 milliards de F de résultat net), le français Alcatel Alsthom, les plus grosses pertes (- 25,6 milliards de F de résultat net). Pour la première fois, la firme Daimler-Benz présente un résultat net négatif de 19,2 milliards de F.

Sur les vingt-cinq premiers européens, sept sont du secteur Pétrole-chimie et six de l'Automobile [2].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe.** Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net.** Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.
- **Taille des entreprises.** Les classes de taille sont exprimées en terme d'emploi salarié :
 - sans personnel salarié : entreprises individuelles
 - de 1 à 9 salariés : très petites entreprises
 - de 10 à 49 salariés : petites entreprises
 - de 50 à 249 salarié : moyennes entreprises
 - 250 salariés et plus : grandes entreprises

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Internationalisations et stratégies de globalisation », n° 2415-2416, 1994 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994.
- « Situation financière des entreprises industrielles : charges, résultats et endettements », *Économie européenne*, Commission des Communautés européennes, n°1, janvier 1994.

- « Entreprises en Europe centrale et orientale », Eurostat, 1996.

SOURCES

- [1] « Les entreprises en Europe », Quatrième rapport, Eurostat, 1996.
[2] « Les 500 premiers groupes français, les 500 premiers groupes européens », *Enjeux-Les Échos*, supplément au numéro 120, décembre 1996.

ENTREPRISES EUROPÉENNES 14.3

Les grands groupes industriels européens en 1995 [2]

Rang	Société	Pays	Activité	CAHT milliards de F	Résultats nets milliards de F	Effectifs milliers
1	Royal Dutch Shell	NL/GB	Pétrole	544,1	34,2	104,0
2	Daimler-Benz	ALL	Automobile, défense	351,5	- 19,3	321,2
3	Siemens	ALL	Électrotechnique	301,3	6,3	376,1
4	Volkswagen	ALL	Automobile	299,1	1,2	242,3
5	ENI	I	Pétrole	286,6	14,2	86,4
6	British Petroleum	GB	Pétrole, chimie	282,3	8,8	58,2
7	IFI	I	Holding	269,2	0,7	269,0
8	Unilever	NL/GB	Agro-alimentaire, hygiène	246,4	11,5	308,0
9	FIAT	I	Automobile	246,2	7,1	240,5
10	Nestlé	CH	Agro-alimentaire	234,8	12,1	220,2
11	VEBA	ALL	Électricité	225,1	6,5	123,0
12	Deutsche Telekom	ALL	Télécommunications	224,5	17,9	231,7
13	Elf Aquitaine	F	Pétrole, chimie	208,3	5,0	85,5
14	Philips	NL	Électronique	194,8	7,6	263,6
15	RWE	ALL	Électricité	179,6	3,7	136,6
16	Hoechst	ALL	Chimie	177,1	5,8	165,9
17	Renault	F	Automobile	175,6	2,1	140,0
18	ABB Asea Brown Boveri	CH/S	Électrotechnique, énergie	169,6	6,6	209,6
19	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	164,2	1,7	139,9
20	Générale des Eaux	F	Eau, Énergie, BTP, médias	163,0	- 3,7	221,2
21	Alcatel Alsthom	F	Énergie, transports, télécoms	160,4	- 25,6	191,8
22	BASF	ALL	Chimie	156,9	8,4	105,6
23	BMW	ALL	Automobile	156,6	2,3	106,9
24	Bayer	ALL	Chimie	151,3	8,1	144,1
25	Carrefour	F	Grande distribution	144,6	3,5	100,8
26	VIAG	ALL	Conglomérat	142,3	3,9	84,5
27	TOTAL	F	Pétrole, Énergie	135,8	2,2	53,5
28	Thyssen	ALL	Métallurgie	132,8	2,5	127,0
29	Volvo	S	Automobile	131,0	7,1	80,4
30	STET	I	Télécommunications	123,1	4,8	135,5
31	BT	GB	Télécommunications	112,9	15,5	135,2
32	Mannesmann	ALL	Biens d'équipement	108,9	1,8	122,7
33	Promodès	F	Grande distribution	100,6	1,0	55,3
34	Telecom Italia	I	Télécommunications	99,2	6,0	93,8
35	J.Sainsbury	GB	Grande distribution	98,7	3,8	95,5

Les entreprises de l'Union européenne en 1992 [1]

	Nombre d'entreprises milliers	Effectifs millions	Chiffres d'affaires milliards d'écus		Nombre d'entreprises milliers	Effectifs millions	Chiffres d'affaires milliards d'écus
Allemagne	2 420	24,13	2 865,19	Irlande	81	0,54	...
Autriche	188	2,16	232,90	Italie	3 243	13,49	1 695,45
Belgique	396	2,95	377,58	Luxembourg	15	0,16	20,46
Danemark	163	1,41	172,96	Pays-Bas	395	4,27	475,01
Espagne	2 166	10,37	...	Portugal	626	2,95	151,38
Finlande	199	1,15	137,19	Royaume-Uni	2 549	18,85	2 189,59
France	1 956	14,40	1 753,88	Suède	341	2,24	368,25
Grèce	1 038	1,95	...	UE à 15	15 776	101,02	e 11 636,00

Distribution des entreprises européennes selon la taille [1]



14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1995, tous secteurs réunis, 1 143 **entreprises françaises** (sociétés françaises ou filiales de maisons étrangères) sont milliardaires en termes de chiffres d'affaires. Trente-huit entreprises sont milliardaires en profits, contre trente-neuf en 1994 ; treize entreprises sont milliardaires en pertes en 1995, au lieu de dix-neuf l'année précédente.

Seules trois des vingt premières entreprises appartiennent au **secteur public** contre treize il y a dix ans. Parmi les dix premières, trois relèvent du secteur de l'énergie (Elf Aquitaine, EDF, Total), deux de l'automobile (Renault et PSA) et deux des services (Générale des Eaux et France Télécom).

Depuis deux ans, France Télécom approche les 10 Mds de F de bénéfices, et reste le leader incontesté sur le plan des résultats. Elf Aquitaine affiche cette année 5 Mds de bénéfices, contrastant avec les plus de 5 Mds de pertes de 1994.

Dans le secteur des transports, les entreprises publiques continuent d'enregistrer d'énormes pertes. Cependant, Air France qui présentait 3,5 Mds de F de déficit en 1994 annonce 2,3 Mds de F en 1995 (contre 8 Mds en 1993). Les pertes de la SNCF continuent d'augmenter (8,4 Mds en 1994 et 16,5 Mds en 1995) ; en revanche, son chiffre d'affaires (73,6 Mds) reste le plus élevé de son secteur.

Dans le secteur de l'automobile, les très bons résultats de l'année dernière n'ont pas été confirmés, les deux **groupes** français voient leurs bénéfices diminuer de 1 Md de F [1].

DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.
- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets** voir définition au mot-clé 14.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 1997, Sessi, ministère de l'Industrie, janvier 1997.
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 112-113-114, n° 115-116, n° 117-118-119, décembre 1996.

- *INSEE-Première* : « 1994 : l'année des grandes entreprises », n° 445, avril 1996 ; « Le déclin des grands établissements industriels », n° 513, mars 1997.

SOURCES

- [1] « Les entreprises milliardaires - Classement 1996 », *Le Nouvel Économiste*, n° 1066, 31 octobre 1996.
- [2] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.

GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

Les 50 principaux groupes en 1995 selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F		Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F
1. ELF Aquitaine	208,3	85,5	5,0	26. Compagnie de Saint-Gobain	70,3	89,9	4,2
2. EDF	188,6	116,8	1,2	27. Péchiney	68,7	37,2	1,5
3. Renault	184,1	138,6	2,1	28. Automobiles Citroën	68,6	45,6	-0,7
4. PSA Peugeot Citroën	164,2	139,9	1,9	29. Michelin	66,1	114,4	2,8
5. Générale des Eaux	163,0	221,2	-3,7	30. Crédit Agricole	64,9	72,6	6,5
6. Alcatel Alsthom	160,4	191,8	-25,6	31. Auchan	64,3	40,0	0,4
7. UAP	157,6	...	-2,1	32. Casino	64,1	52,5	0,6
8. France Télécom	147,8	167,7	9,2	33. Schneider	59,4	92,7	0,8
9. Carrefour	144,6	102,9	3,5	34. GEC - Alsthom	58,9	73,7	2,0
10. Total	135,8	53,5	2,2	35. Elf Atochem	55,5	33,5	...
11. AXA	130,6	...	2,7	36. Total Raffinage Distribution	55,4	4,8	-1,0
12. Leclerc	130,0	37. L'Oréal	53,4	39,9	3,6
13. ITM Entreprises	128,7	72,0	...	38. Lagardère	52,6	43,6	0,6
14. Promodès	100,6	55,3	1,0	39. CEA-Industrie	52,2	44,3	1,8
15. Automobiles Peugeot	99,6	68,6	1,0	40. GAN	51,9	...	-0,5
16. Lyonnaise des Eaux	98,6	140,0	0,9	41. Eridania Beghin-Say	50,8	19,3	1,7
17. Rhône-Poulenc	84,8	82,6	3,3	42. Gaz de France	49,3	25,3	1,9
18. La Poste	83,0	317,5	-1,1	43. Aérospatiale	49,2	38,7	-1,0
19. Bouygues	82,1	91,9	-2,9	44. Elf Antar France	48,2	...	-0,9
20. Groupe Danone	79,5	73,8	2,1	45. Docks de France	46,7	34,5	0,6
21. Usinor Sacilor	78,4	58,3	4,4	46. Système U	45,4	24,0	...
22. Pinault-Printemps-Redoute	77,8	59,3	1,5	47. Havas	44,6	20,9	1,1
23. AGF	77,4	...	1,1	48. Air France	42,9	45,1	-2,3
24. SNCF	73,6	211,8	-16,5	49. GTM - Entrepouse	42,8	68,4	0,2
25. Thomson	71,8	96,0	-2,7	50. SGE	42,3	60,9	-0,9

Les 10 plus gros profits, les 10 plus grosses pertes en 1995 [1]

Les plus gros profits	Secteur	Résultat net milliards de F	Les plus grosses pertes	Secteur	Résultat net milliards de F
France Télécom	Services	9,2	Alcatel-Alsthom	Construction électrique	-25,6
Crédit Agricole	Banques	6,5	SNCF	Transports	-16,5
Elf Aquitaine	Énergie	5,0	Crédit Foncier	Banques	-10,8
Usinor-Sacilor	Métallurgie	4,4	Giatt Industries	Mécanique	-10,3
Compagnie de Saint-Gobain	Matériaux de construction	4,2	Eurotunnel	BTP	-7,2
LVMH	Agro-alimentaire	4,0	Charbonnages de France	Énergie	-4,2
Société Générale	Banques	3,8	C ^{ie} Financière Paribas	Banques	-4,0
L'Oréal	Pharmacie-cosmétiques	3,6	Générale des Eaux	Services	-3,7
Carrefour	Distribution	3,5	Bouygues	BTP	-2,9
Rhône-Poulenc	Chimie	3,3	Thomson	Construction électrique	-2,7

Concentration économique : part des n premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 1995 [2]

% cumulé

Les n premières entreprises	Industrie *		Tertiaire marchand**	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	6,1	9,8	10,0	6,6
10	9,3	15,6	13,4	10,3
50	16,6	27,2	18,8	18,4
100	20,7	32,5	21,5	22,7
500	34,0	49,6	30,4	36,2
1 000	41,6	58,2	35,1	42,5
Niveau des 1 000 premières	1 713 milliers	2 735 milliards de F	2 403 milliers	3 568 milliards de F

* Branches B01 à G22 (NES114); ** Branches J10 à Q22 (NES114).

14! appareil productif

PRÉSENTATION

Fin 1995, l'État contrôle 2 498 entreprises françaises, soit 220 entreprises de moins qu'en 1994. Entre 1994 et 1995, le secteur public est passé de 1,5 à 1,4 million de salariés. Il représente 5,6 % de la population active totale et 7,2 % des emplois salariés. La privatisation de la Seita, de Pechiney et d'Usinor-Sacilor, en 1995, a engendré une baisse de 81 000 personnes. Les autres entreprises sorties du secteur public ont vu le départ de 15 000 salariés, alors que les entreprises intégrées au secteur public (Réunion des Musées nationaux, Cité de la musique) en apportent 17 000. L'effectif des entreprises permanentes, présentes en 1994 et 1995, a diminué de 21 000 personnes.

La loi de privatisation de juillet 1993 prévoyait la **privatisation** de 21 **groupes** publics (contrôlant 1 760 entreprises et employant 668 000 salariés). Entre juillet 1993 et novembre 1995, 7 de ces groupes ont été privatisés : la BNP et Rhône-Poulenc en 1993, Elf Aquitaine et l'UAP en 1994, la Seita, Pechiney et Usinor-Sacilor en 1995. En 1996, sept entreprises ont été privatisées : Renault, CGM, AGF, BFCE, BCEOM, SFP, la Compagnie de navigation rhénane. Ensemble, ces dernières et leurs groupes réunissent plus de 300 entreprises et comptent 117 000 salariés.

Les Grandes entreprises nationales constituent le noyau central des entreprises publiques, ce sont : La Poste, la SNCF, EDF, GDF, RATP, les Charbonnages de France et Air France. Elles regroupent, avec leurs filiales, 928 000 emplois, soit 65 % de l'emploi des entreprises publiques.

Le secteur public demeure prépondérant dans l'énergie où il regroupe près des trois quarts des effectifs du secteur. Il est également important dans les transports. Dans l'industrie, il est encore présent dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique ou l'armement. Dans les services, il est essentiellement représenté dans les communications et l'audiovisuel ; dans les autres secteurs, il est peu implanté [1].

DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *INSEE-Première* : « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », n° 440, avril 1996 ; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « Privatisations et contrôle des entreprises en France », *Revue économique*, vol. 46, n° 6, novembre 1996.

- « Mieux privatiser : Évolution du secteur public en France et en Europe : bilan et perspectives », La Documentation Française, 1994.

SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 124, janvier 1997.

ENTREPRISES PUBLIQUES 14.5

Les entreprises publiques par activité économique fin 1995 [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes dans le secteur
Agriculture	17	12,4	ONF
Industrie	322	416,3	
Industries agricoles et alimentaires	27	1,7	
Industries de biens de consommation	24	5,1	
Industrie automobile	25	83,0	Renault
Industries de biens d'équipement	114	128,8	
dont : construction navale, aéronautique	34	64,3	Aérospatiale, SNECMA, Dassault-Aviation
équipements mécaniques	27	24,2	GIAT-Industries, Framatome, Renault
équipements électriques et électroniques	53	40,3	Bull, Thomson
Autres ind. de biens intermédiaires	97	25,3	
Énergie	35	172,4	
dont : combustibles et carburants	19	27,6	CEA, Houillères, CDF
eau, gaz, électricité	16	144,8	EDF-GDF
Construction	19	0,8	
Tertiaire	2 140	1 003,4	
Commerce	107	8,4	
Transports	345	318,1	Air France, Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Ports autonomes
Activités financières	460	114,3	GAN, AGF, Banque de France, Crédit Lyonnais
Activités immobilières	423	7,6	
Services aux entreprises	658	521,8	
dont : postes et télécommunications	34	456,4	La Poste, France Télécom
conseils et assistance	541	34,3	CEA, Crédit Lyonnais, Thomson
recherche et développement	16	26,3	CEA, CNES
Services aux particuliers	122	27,4	
dont : activités récréatives, culturelles	69	19,1	Radio France, France 2, France 3
Autres	25	5,8	
Ensemble des activités	2 498	1 432,9	

Évolution des entreprises publiques en 1995 [1]

	Nombre d'entreprises			Effectifs salariés en milliers		
	Fin 1994	Fin 1995	Variation	Fin 1994	Fin 1995	Variation
Entreprises « permanentes »	2 145	2 145		1 437	1 416	- 21
Entreprises « sortantes »	571		- 571	96		- 96
Groupes Seita, Pêchiney, Usinor-Sacilor	195		- 195	81		- 81
autres entreprises	376		- 376	15		- 15
Entreprises « entrantes »		353	353		17	17
Ensemble des entreprises	2 716	2 498	- 218	1 533	1 433	- 100

La loi de privatisation de juillet 1993 [1]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP	octobre 1993
Rhône-Poulenc	décembre 1993
Elf Aquitaine	février 1994
UAP	avril 1994
SEITA	janvier 1995
Usinor Sacilor	juillet 1995
Pêchiney	novembre 1995
AGF	mai 1996
Renault	l'État devient minoritaire en juin 1996
Cie Générale Maritime	août 1996
Entreprises non encore privatisées	Situation en novembre 1996
Banque Hervet	privatisation prévue en novembre 1994 puis suspendue
Bull	mai 1995 : l'État reste majoritaire avec France Télécom, mais réduit sa part dans le capital
Société Marseillaise de Crédit	avis au JO d'octobre 1996
Air France, Aérospatiale, CNP-Assurances, Caisse centrale de réassurance, Crédit Lyonnais, GAN, SNECMA, Thomson	en attente

Évolution de l'importance du secteur des entreprises publiques [1]

	Nombre d'entreprises	Effectifs en France milliers
Fin 1985	3 058	1 856
Fin 1988	2 001	1 355
Fin 1991 *	2 622	1 763
Fin 1992	2 748	1 738
Fin 1993	2 652	1 608
Fin 1994 **	2 351	1 505
Fin 1995	2 716 2 498	1 533 1 433

* La Poste et France Télécom deviennent entreprises publiques ;

** L'amélioration de la collecte sur le nombre d'entreprises contrôlées par l'État permet de mieux couvrir le champ des entreprises publiques à partir de 1994

4! appareil productif

PRÉSENTATION

De 1987 à 1996, environ 300 000 entreprises ont été créées annuellement en France. Sur un parc d'environ 2 300 000 unités, c'est donc plus d'une entreprise sur 10 qui fait l'objet d'une **création pure**, d'une **reprise** ou d'une **réactivation** : en 1996, 16,7 % des créations sont des reprises d'entreprises existantes et 20,9 % des réactivations.

Malgré une baisse constante depuis 1987, le commerce rassemble encore 30 % des créations. Les contributions de l'industrie, y compris l'agro-alimentaire, et de la construction sont relativement stables (respectivement 9 et 13 %). Parmi les services (48 % des créations), c'est surtout l'émergence de nouvelles entreprises dans le secteur des services aux entreprises qui caractérise la période (ce secteur représente 18,5 % des créations en 1996 contre 14,7 % en 1987).

La création concerne avant tout de petites entreprises : les trois quarts n'ont pas de salarié à la naissance. Près de sept créateurs d'entreprises sur dix optent pour un statut d'entrepreneur individuel.

Le **taux de survie** des entreprises créées entre 1987 et 1992 est très stable : la moitié d'entre elles atteignent leur cinquième anniversaire. Cette proportion est sensiblement plus faible (45 %) pour les entreprises sans salarié que pour celles de 6 salariés et plus (65 %). Depuis dix ans, chaque année, environ 50 000 déclarations de reprises d'entreprises sont enregistrées. Cinq ans après leur reprise, le cinquième seulement de ces entreprises ferme définitivement ; dans le même temps, 50 % des créations pures cessent leur activité, alors qu'elles sont trois fois plus nombreuses [1] [2] [4].

Six Français sur mille âgés de 19 à 65 ans font, tous les ans, le pas de la création d'entreprise. C'est une population jeune (66 % des créateurs ont moins de 40 ans) et essentiellement masculine (un créateur sur quatre seulement est une femme). Les chômeurs, les employés et les ouvriers représentent plus de la moitié des créateurs. Les chances de succès augmentent avec l'âge et ce sont les indépendants et les cadres qui réussissent le mieux [3].

DÉFINITIONS

- **Création d'entreprise.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au *répertoire Sirene* et ne concerne donc que l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction et des services (non compris le secteur des services financiers). Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprise est pris au sens large; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : *création pure*, *réactivation* et *reprise*.
- **Création pure.** Création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.
- **Reprise.** Unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.
- **Réactivation.** C'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N, encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.

POUR EN SAVOIR PLUS

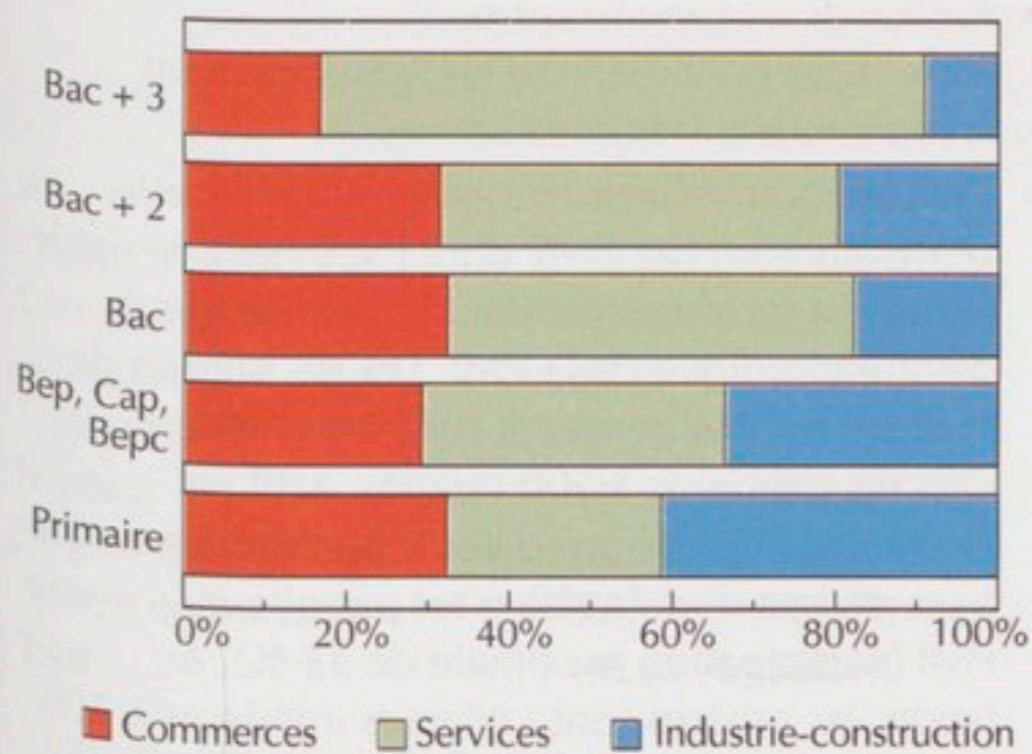
- *Créer ou reprendre une entreprise : méthodologie et guide pratique*, Agence nationale pour la création et le développement des nouvelles entreprises (ANCE), 10^e édition, 1996.
- *Informations rapides*, Insee, n° 138, 15 mai 1997.

SOURCES

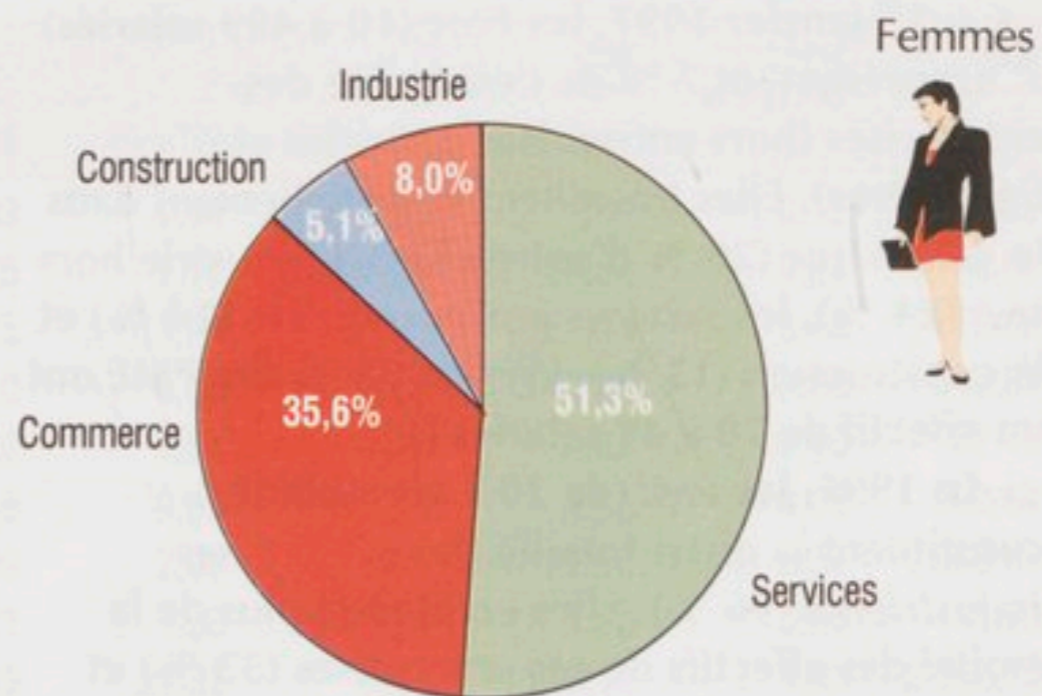
- [1] « Création et devenir des entreprises de 1987 à 1995 », *INSEE-Résultats*, série Système productif, n° 125-127, avril 1997.
- [2] *Informations rapides*, Insee, n° 7, 14 janvier 1997.
- [3] « Le profil du créateur influence la survie de l'entreprise », *INSEE-Première*, n° 372, avril 1995.
- [4] « Les repreneurs d'entreprises », *INSEE-Première*, n° 509, février 1997.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES 14.6

Répartition sectorielle des entreprises créées en 1990-91 en fonction du niveau de formation du créateur [3]

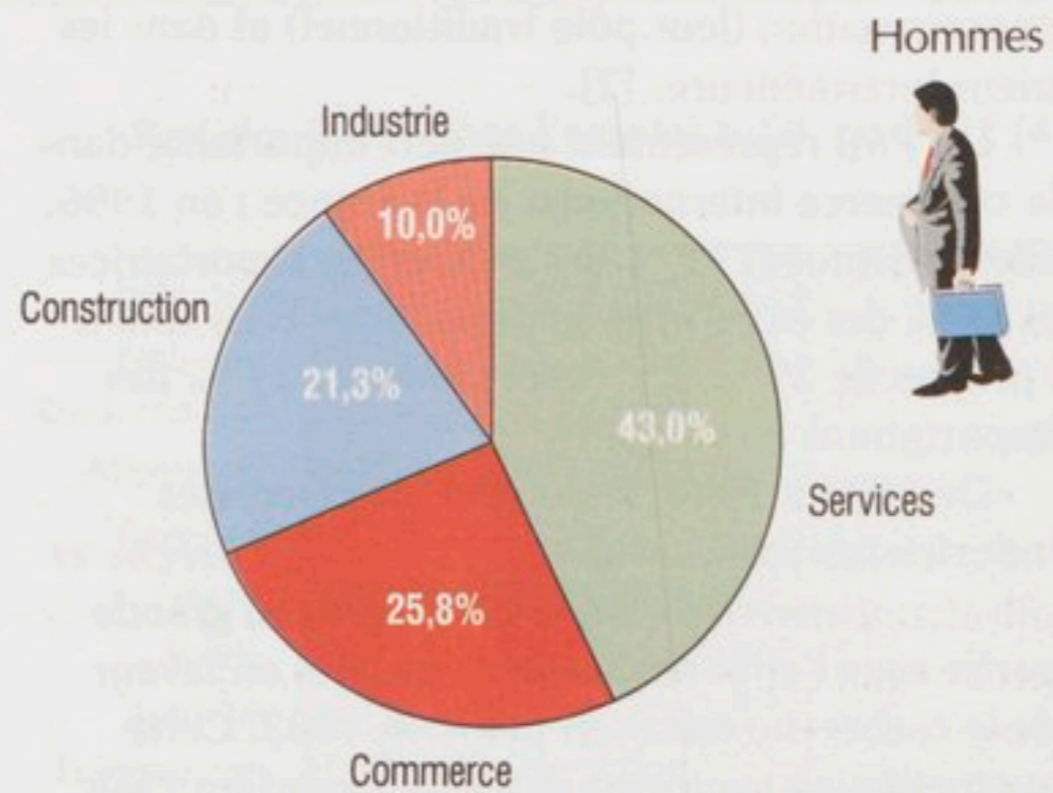


Répartition sectorielle des entreprises créées en 1990-91 selon le sexe du créateur [3]



Évolution des créations d'entreprises [1] [2]

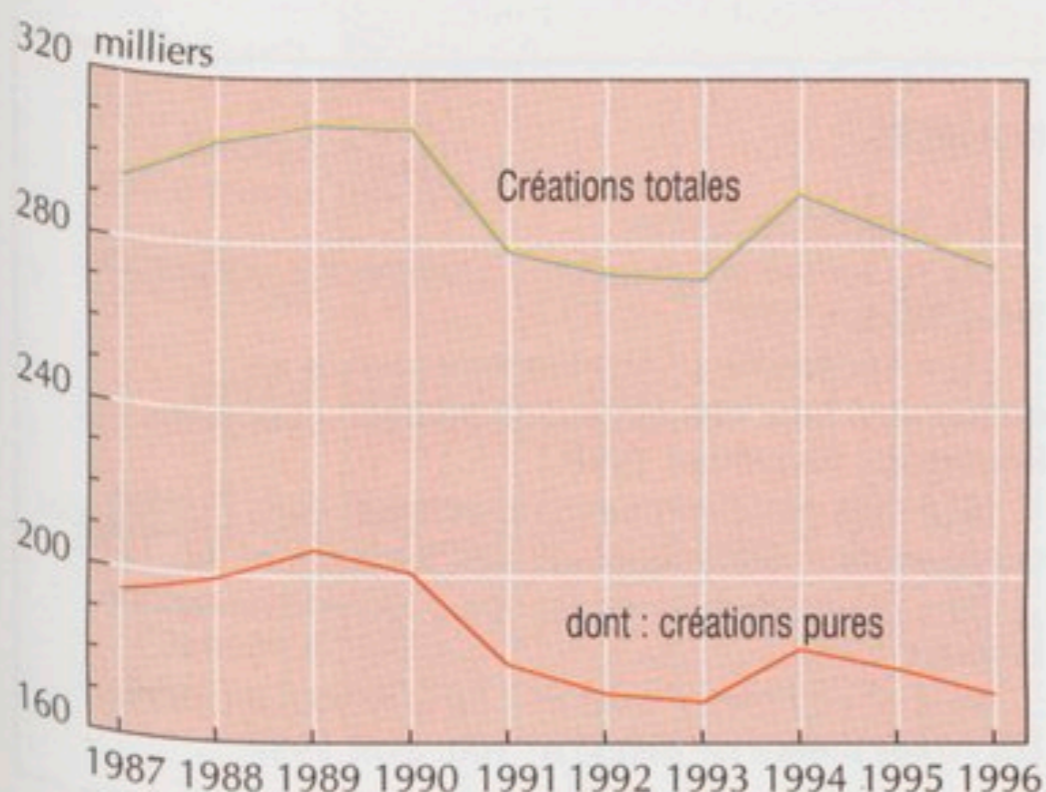
	1987	1990	1995	p 1996
Ensemble	295 395	308 511	283 619	275 331
soit en % :				
Selon l'origine				
Créations pures	65,9	65,1	62,7	62,4
Reprises	20,4	18,2	16,4	16,7
Réactivations	13,7	16,7	20,9	20,9
Par secteur				
IAA	2,4	2,2	2,5	2,6
Industrie hors IAA	7,8	7,7	6,5	6,3
Construction	13,2	14,1	13,0	12,8
Commerce et réparations	34,5	29,8	31,0	30,4
Transports	3,8	4,1	3,7	3,5
Hôtels, restaurants	11,6	11,0	11,1	11,4
Services aux entreprises	14,7	18,4	18,2	18,5
Autres services	12,0	12,7	14,0	14,5
Par taille				
0 salarié	74,5	73,0	75,8	...
1 à 2 salariés	17,1	18,1	17,0	...
3 à 5 salariés	5,5	5,6	4,6	...
6 à 9 salariés	1,5	1,6	1,3	...
10 salariés et +	1,4	1,7	1,3	...
Selon la catégorie juridique				
Personnes morales	29,4	35,7	33,9	...
Personnes physiques	70,6	64,3	66,1	...



Taux de survie à trois ans des entreprises créées en 1990-91 [3]

Caractéristiques du créateur	Population initiale (milliers)	Répartition initiale (%)	Survie à 3 ans (%)
Niveau de formation			
Primaire	37,8	25,1	59,8
BEPC	41,7	27,6	64,3
Bac	23,1	15,3	63,3
Bac + 2	19,3	12,8	68,9
Bac + 3	28,9	19,2	72,4
Âge			
- de 25 ans	12,0	7,9	50,9
de 25 à 30 ans	32,1	21,3	62,3
de 31 à 40 ans	55,5	36,8	66,1
de 41 à 50 ans	37,5	24,9	70,8
+ de 50 ans	13,7	9,1	65,0
Profession antérieure			
Indépendant	20,2	13,4	74,3
Cadre	28,5	18,9	72,9
Employé - ouvrier	36,8	24,4	60,9
Chômeur	40,6	26,9	61,6
Inactif	24,7	16,4	61,1
Sexe			
Femme	39,2	26,0	60,0
Homme	111,6	74,0	67,0

Évolution des créations d'entreprises [1] [2]



14 appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1997, les **PME** (10 à 499 salariés) représentent 7 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le **commerce** (26 % d'entre elles), l'**industrie hors IAA** (24 %), les **services aux entreprises** (14 %) et la **construction** (13 %). Près de 85 % des PME ont un effectif de 10 à 49 salariés [1].

En 1995, les **PMI** (de 20 à 499 salariés) constituent la quasi-totalité des **entreprises industrielles** (96 %). Elles emploient plus de la moitié des effectifs de ces entreprises (53 %) et réalisent 42 % du **chiffre d'affaires** de l'industrie. Elles se concentrent dans les **biens de consommation** (leur pôle traditionnel) et dans les **biens intermédiaires** [2].

Les PMI représentent une part importante dans le commerce international de la France : en 1996, elles constituent 41 % des entreprises exportatrices et 35 % des entreprises importatrices. Elles sont à l'origine de 29 % des exportations et 21 % des importations en valeur [6].

De 1983 à 1994, le nombre d'entreprises industrielles réalisant des **travaux de recherche et développement** a presque quadruplé, en grande partie sous l'effet des mesures fiscales en faveur de la recherche mises en place en 1983. Cette augmentation concerne principalement les PMI. En 1994, elles sont six fois plus nombreuses à déclarer leur participation à des activités de recherche et développement ; elles emploient 28 % des chercheurs et réalisent 20 % des dépenses intérieures de R&D [3].

En 1992, dans l'Union européenne, 1,1 million d'entreprises emploient entre 10 et 249 personnes. Malgré un poids relativement faible en terme d'unités, elles représentent une importante force économique. En effet, elles occupent un tiers de la population active et génèrent près de 40 % du chiffre d'affaires européen [5].

DÉFINITIONS

- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est, généralement, compris entre 10 et 499 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI).** Ce sont des PME dont l'activité principale relève du secteur industriel. Il n'existe pas de définition unique de la PMI. Les statistiques de l'UE sur les PMI reposent sur trois critères : effectifs inférieurs à 500 salariés, actif net inférieur à 75 millions d'écus, non-appartenance à un groupe dont la tête n'est pas elle-même une PMI (participation maximale de 33 %). Au Japon, les critères sont : effectifs inférieurs à 300 salariés et capital inférieur à 100 millions de yens ; aux États-Unis, les effectifs sont inférieurs à 100 ou à 1 000 selon les secteurs.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Capacité d'autofinancement (CAF).** Elle représente les ressources restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Travaux de recherche et développement (R&D).** Voir définition au mot-clé 18-7.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages*, Sessi, « Les PMI et la simplification administrative », n° 63, juin 1996 ; « Les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 1995. Reprise de l'investissement et dynamisme des PMI », n° 66, juin 1996.
- « Performance à l'exportation et innovation technologique dans les PME manufacturières », *Revue d'économie industrielle*, n° 77, 3^e trimestre 1996.
- « L'effort financier de l'État en faveur des petites et moyennes entreprises », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 102, janvier 1997.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirène.
- [2] « L'industrie française », *Chiffres-clés, Référence*, Sessi, édition 1997.
- [3] « Recherche et développement dans les entreprises. Résultats 1994 », secrétariat d'État à la Recherche, novembre 1996.
- [4] « Plus de 16 millions d'entreprises dans l'Union européenne », *Statistiques en bref*, Eurostat, n° 32, 1996.
- [5] « Les entreprises en Europe », Quatrième rapport, Eurostat, 1996.
- [6] « Le commerce extérieur de la France en 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 108, avril 1997.

Répartition des entreprises* par nombre de salariés et activité au 1-1-1997 [1]

milliers

	Petites entreprises					PME Total	Grandes entreprises	Total
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499			
IAA	17,84	46,75	5,93	1,11	0,25	7,30	0,12	72,01
Industrie hors IAA	68,15	87,95	30,85	7,18	1,64	39,67	0,83	196,60
Construction	133,45	158,17	19,75	1,94	0,25	21,94	0,13	313,68
Commerce	291,33	309,77	37,20	4,60	0,63	42,43	0,28	643,81
Transports	51,83	30,82	7,82	1,56	0,29	9,67	0,10	92,42
Hôtellerie	82,17	112,43	8,18	0,69	0,08	8,95	0,06	203,60
Services aux entreprises	212,96	151,81	19,99	2,95	0,61	23,56	0,36	388,68
Services aux ménages	280,77	151,42	8,21	1,30	0,19	9,69	0,05	441,92
Total	1 138,50	1 049,11	137,93	21,32	3,95	163,19	1,93	2 352,73

* Hors entreprises agricoles et financières.

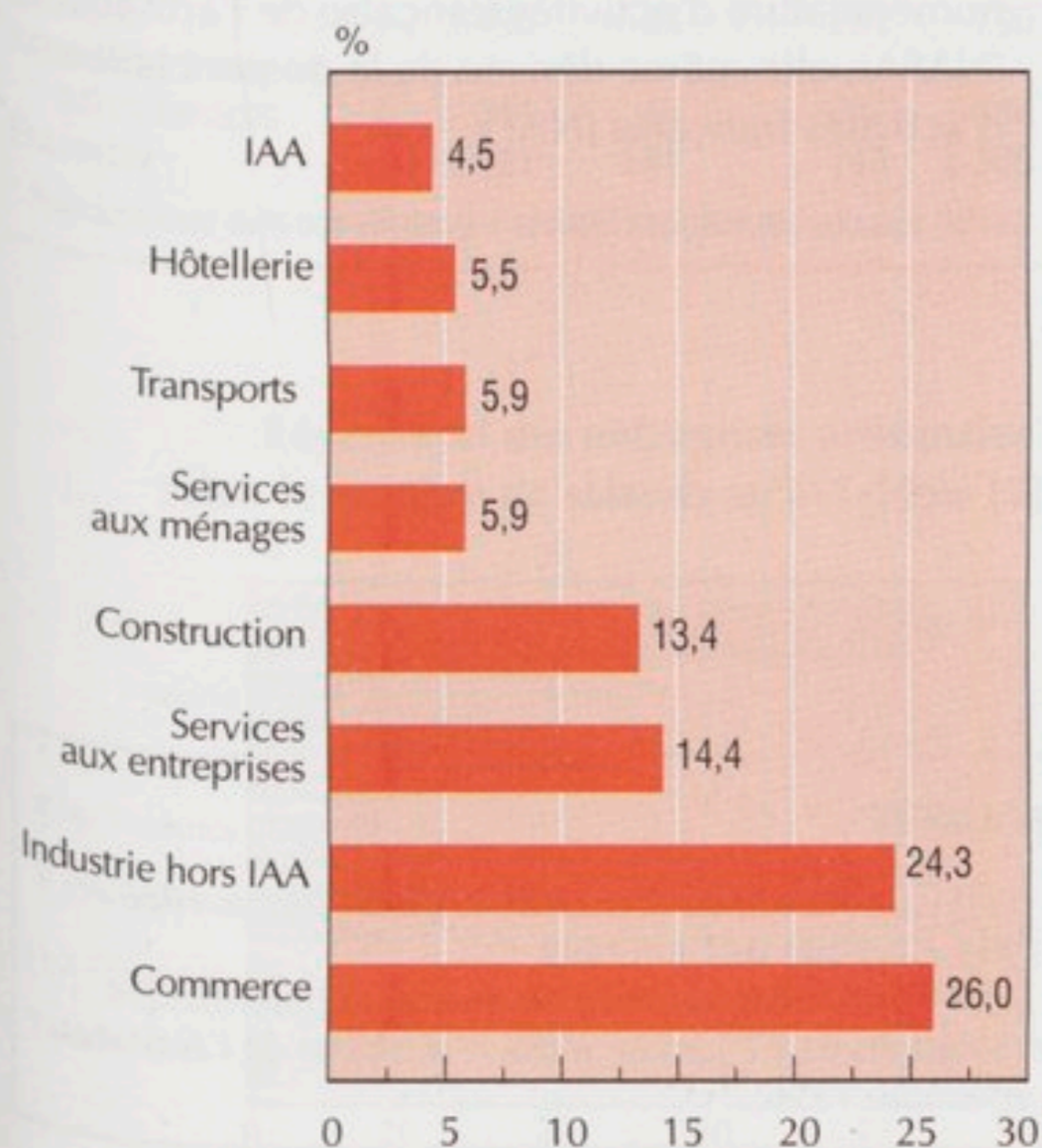
Caractéristiques des PMI* parmi les entreprises industrielles** en 1995 [2]

	PMI	Entreprises de 500 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'entreprises	20 721	832	21 553
Effectif employé (milliers)	1 502	1 320	2 821
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	1 252	1 731	2 983
Exportations/CAHT (%)	23,4	38,3	32,1
Investissements/CAHT (%)	3,6	3,9	3,8
VAHT/CAHT (%)	34,6	29,5	31,7
EBE/VAHT (%)	24,5	27,6	26,2
Charges financières/VAHT (%)	6,4	13,4	10,2
Investissements/VAHT (%)	10,4	13,3	12,0
CAF/VAHT (%)	15,1	19,2	17,3

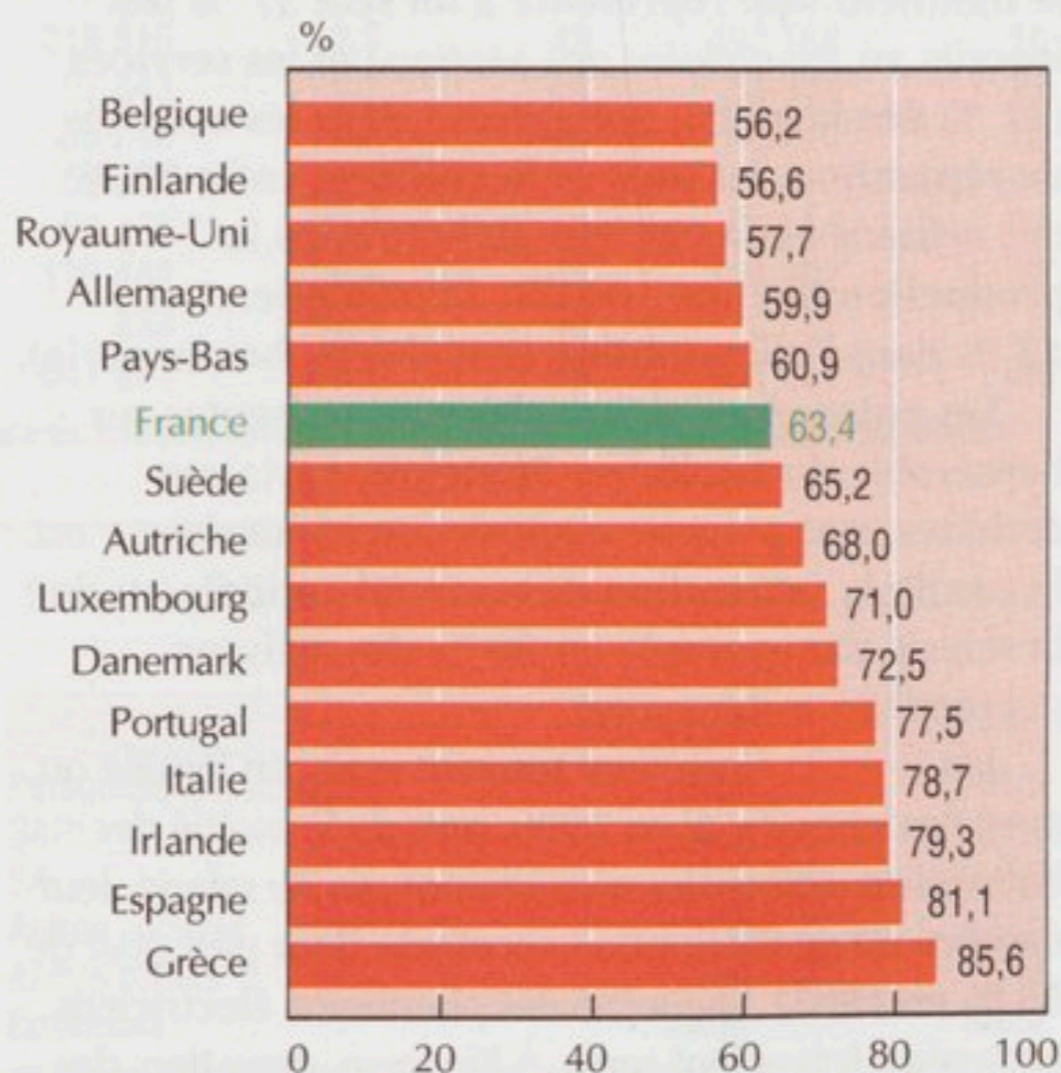
* Entreprises de 20 à 499 salariés.

** Non compris les entreprises hors tranches ou de taille non significative.

Répartition des PME par secteur au 1-1-1997 [1]



Part des PME* dans l'emploi total en 1992 [4]



* Entreprises de 0 à 249 salariés.

Importance des PMI dans le potentiel de recherche et développement de l'industrie en 1994 [3]

%

	PMI des groupes français	PMI sous contrôle étranger	Autres PMI	Total des PMI*
Effectifs de recherche et développement	5,3	4,4	15,3	25,0
Chercheurs et ingénieurs de recherche et développement	5,4	4,0	18,8	28,2
Dépenses intérieures de recherche et développement	5,1	3,9	10,8	19,8
Dépenses extérieures de recherche et développement (sous-traitance)	5,1	3,0	5,5	13,6
Financement public du budget total de recherche et développement	4,0	0,5	5,7	10,2

* Entreprises de moins de 500 salariés.

i4! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1996, le secteur de l'*artisanat* compte environ 799 000 entreprises en France métropolitaine, soit 31 % des entreprises. Le nombre des entreprises artisanales a progressé de 2 % en 2 ans. Cette hausse a touché tous les secteurs d'activité sauf le textile, habillement, cuir dont les effectifs continuent à baisser. Elle a été particulièrement sensible dans les services (+ 4,5 %).

En 1995, les entreprises artisanales ont réalisé un chiffre d'affaires de 832 Mds de F. Leur valeur ajoutée représente 356 Mds de F soit 5,9 % de l'ensemble des branches marchandes. Leurs effectifs sont estimés à 2,3 millions de personnes (dont 62 % de salariés), soit 10,3 % du total de la population active occupée.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment (qui représente à lui seul 37 % des inscrits au *Répertoire des Métiers*) et les services (31 % des inscrits), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. Enfin 19 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les entreprises artisanales sont présentes sur l'ensemble du territoire. Toutefois, certaines activités sont presque exclusivement rurales : c'est le cas de la fabrication de matériel agricole ou de la scierie par exemple où 80 % des artisans exercent en milieu rural.

Les *artisans* travaillent souvent seuls, en famille ou avec des associés. Si en 1996, près de la moitié des entreprises artisanales n'emploient pas de salarié, leur nombre est en diminution constante (leur part était de 55 % en 1985). La moitié des plombiers, électriciens, terrassiers travaillent seuls. À l'inverse, deux tiers des artisans de l'alimentaire, des coiffeurs et esthéticiennes, des réparateurs automobile emploient des salariés (en moyenne 2 ou 3).

Dans l'artisanat, près de 17 % des chefs d'entreprise individuelle sont des femmes. Elles sont présentes dans tous les secteurs, même dans celui du bâtiment. Elles sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement où leur nombre dépasse celui des artisans hommes et représentent plus du tiers des chefs d'entreprise dans les services, surtout dans la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne (72 %) [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Publications statistiques de la direction de l'Artisanat, ministère des PME, du commerce et de l'artisanat.
- « L'industrie française », *Chiffres-clés, Référence*, SESSI, édition 1997.

DÉFINITIONS

- **Artisanat.** Défini par le décret n° 83-487 du 10-6-1983, il regroupe l'ensemble des petites entreprises exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services (à l'exclusion des ventes en l'état) et qui n'emploient pas plus de 10 salariés. Les *artisans* sont immatriculés au *Répertoire des Métiers (RM)*. Le décret n° 95-1387 du 14-12-1995 autorise leur maintien au RM au-delà du seuil de 10 salariés sous certaines conditions. L'arrêté du 2-12-1994 (JO du 17-12-1994) fixe la liste des activités seules susceptibles de donner lieu à immatriculation au RM. Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'*artisan* ou du titre de *maître artisan*, définis par le décret n° 88-109 du 2-2-1988. Le *Répertoire informatique des métiers (RIM)* contient l'ensemble des entreprises artisanales immatriculées dans les Chambres de métiers. Mis en place par l'arrêté du 30-6-1983, il est entièrement intégré dans le répertoire Sirene, depuis 1991. Le RIM est fondé sur la notion juridique de l'appartenance des entreprises aux répertoires des métiers tenus par les Chambres de métiers conformément à la loi n° 96-603 du 6 juillet 1996. Les décrets d'application de cette loi et l'arrêté fixant la liste des activités seules susceptibles de donner lieu à immatriculation au RM remplaceront le dispositif réglementaire existant.
- **Nomenclature.** Les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).

SOURCES

- [1] « La France de l'artisanat », *Chiffres-clés 1986 et 1996*, direction de l'Artisanat.
- [2] « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 1996 », direction de l'Artisanat, septembre 1996.

Entreprises artisanales par secteur d'activité et effectifs salariés au 1-1-1996 [1] [2]

Activités NAR 20*	Entreprises artisanales Total	Dont entreprises individuelles			Effectifs salariés **	
		Total	Part des femmes chefs d'entr. indiv. %	Âge moyen des chefs d'entr. indiv. années	Total	Part des femmes %
0.1 Alimentation	51 342	38 904	10,8	46	125 260	49
0.2 Viandes et poissons	55 309	39 370	13,7	44	64 485	40
0 Alimentation	106 651	78 274	12,3	45	189 745	46
1 Travail des métaux	43 095	18 750	4,1	45	149 144	17
2.1 Textile et habillement	16 663	9 438	63,9	46	41 248	58
2.2 Cuir et chaussures	2 336	1 389	19,7	45	5 770	50
2 Textile, habillement, cuir	18 999	10 827	58,2	46	47 018	57
3 Bois et ameublement	30 213	20 772	10,9	45	43 053	20
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	11 006	5 126	17,7	46	52 220	22
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 998	6 099	19,5	42	45 919	36
4.3 Fabrication d'articles divers	31 820	15 715	16,8	43	90 293	32
4 Autres fabrications	57 824	26 940	17,6	44	188 432	30
5.1 Maçonnerie	72 675	50 330	2,5	42	152 304	7
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	48 063	36 097	1,6	42	80 526	12
5.3 Menuiserie, serrurerie	44 715	32 980	1,4	43	77 029	10
5.4 Installation d'électricité	31 929	23 264	1,5	45	50 115	13
5.5 Aménagement, finitions	68 377	55 707	2,1	42	89 836	9
5.6 Terrassements, travaux divers	27 270	18 137	3,5	42	43 353	11
5 Bâtiment	293 029	216 515	2,1	42	493 163	10
6.1 Transport	33 032	27 843	9,7	44	38 331	36
6.2 Réparation	92 888	56 240	9,0	45	89 240	20
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	74 728	59 880	71,8	43	103 617	84
6.4 Autres services	47 290	31 479	39,3	41	80 114	53
6 Réparation, transport, autres services	247 938	175 442	36,0	43	311 302	52
7 Activités non réparties	1 265	333	15,4	43
Ensemble	799 014	547 853	16,7	44	1 421 857	29

* Regroupement de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA). ** Dans les établissements de 1 à 15 salariés relevant des champs d'activités de l'artisanat, non compris les apprentis.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat pour les entreprises de 0 à 15 salariés au 1-1-1996 [1]

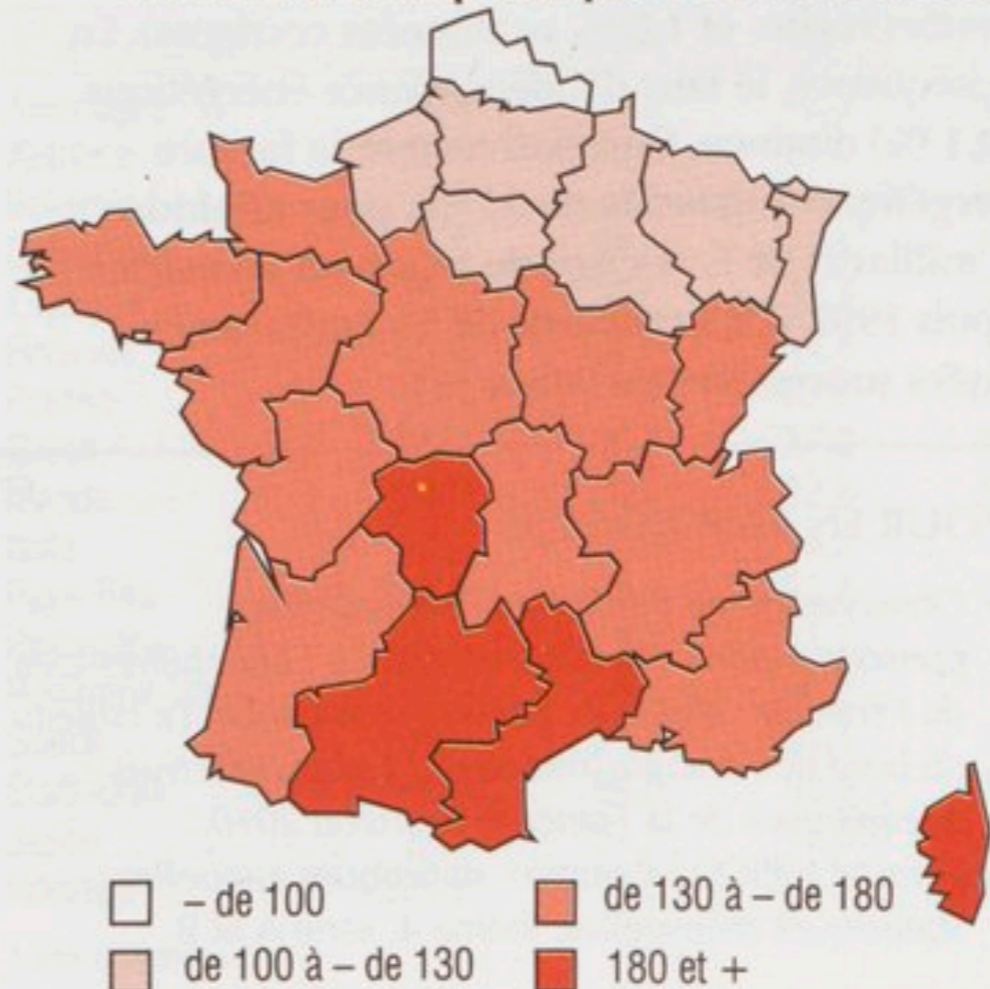
Activités NAR 8*	milliers			
	Salariés	Apprentis	Non-salariés	Total
Alimentation	190	39	128	357
Travail des métaux	149	4	31	184
Textile, cuir, habillement	47	1	17	65
Bois, ameublement	43	3	30	76
Autres fabrications	188	5	46	239
Bâtiment	493	43	254	790
Réparation, transport, autres services	311	46	237	594
Ensemble	1 421	141	743	2 305

* Regroupement de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA).

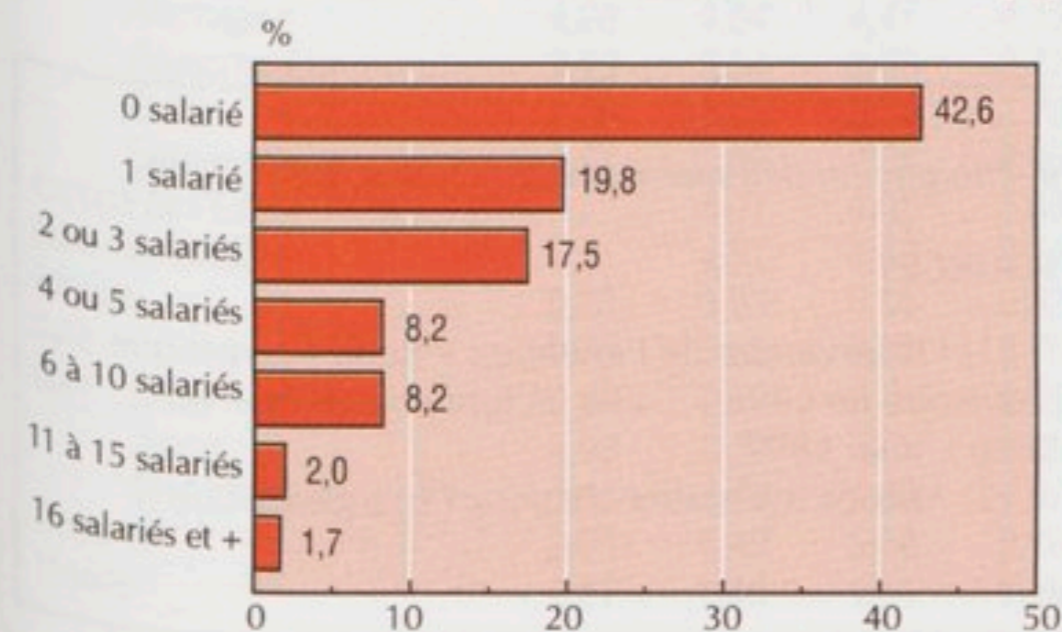
Statut juridique des personnes inscrites au RIM [1]

	Au 1-1-1980	Au 1-1-1996
Personnes physiques	90,8	68,6
SARL	5,2	27,4
SA	0,8	2,8
Autres sociétés	0,8	0,7
Autres statuts	2,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0

Densité artisanale au 1-1-1996 [1] nombre d'entreprises pour 10 000 habitants



Répartition des entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-1996 [2]



PRÉSENTATION

En France, la crise de l'énergie a eu pour conséquence une très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982 ; ceci a conduit à faire des choix sur les sources d'énergie, le système productif et la maîtrise de la consommation.

La mise en place du programme nucléaire a permis un accroissement sensible de la **production nationale d'énergie primaire**, qui passe de 42 millions de tep (dont 8 % de nucléaire) en 1973 à 118 millions (dont 75 % de nucléaire) en 1996. Dans le même temps, la **consommation** totale d'énergie primaire **corrigée des variations climatiques** augmente beaucoup moins vite grâce aux actions menées pour économiser l'énergie (de 5,7 % par an de 1960 à 1973, son taux de croissance annuel moyen descend à 1,1 % sur la période 1973-1994).

Sur la même période, la structure de la consommation d'énergie primaire a évolué, avec une forte réduction de la part du pétrole (69 % en 1973, 40,5 % en 1996) et de celle du charbon (15 % en 1973, 7 % en 1996), au profit du gaz naturel (7 % en 1973, 14 % en 1996) et surtout de l'électricité (7 % en 1973, 37,5 % en 1996). L'énergie nucléaire représente aujourd'hui les trois quarts de la production d'électricité.

On observe donc sur la période 1973-1995 une nette amélioration du **taux d'indépendance énergétique**, qui est de 51,4 % en 1995 (contre 22,5 % en 1973), et de la facture énergétique qui diminue de plus de moitié (59 milliards en 1995 contre 133 en 1980). En 1995, la France se situe derrière les États-Unis et **les pays de la Mer du Nord**, mais devant l'Allemagne et le Japon.

En 1996, l'augmentation de la production (1,7 % due exclusivement à l'électricité nucléaire, toutes les autres énergies ayant connu une décroissance) est inférieure à celle de la consommation (3,6 % en données réelles et 1,8 % en données corrigées). En conséquence, le taux d'indépendance énergétique (50,1 %) diminue. Corrélativement la facture énergétique augmente de 31 %, pour atteindre 77 milliards de F. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 1992 (79,5 milliards de F), après quatre années successives de baisse [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie : *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres-clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels). *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- Eurostat (OSCE) : *Énergie - statistiques annuelles ; Statistiques mensuelles*, thème 4, série A et B.

DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques**. Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,93 en 1995, 1,03 en 1996) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique**. Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. L'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalences suivante :
 - 1 tonne de houille = 0,619 tep ;
 - 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
 - 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
 - 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
 - 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
 - 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
 - 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
 - 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;
 - 1 MWh d'électricité = 0,222 tep.L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence :
 - 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences dans le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire**. Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Pays de la Mer du Nord**. Voir définition au mot-clé 15.2.

- *Énergie, un défi planétaire*, B. Dessus, Belin, 1996.

SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie : « Bilan énergétique provisoire de 1996 » ; « La facture énergétique en 1996 », mai 1997.
- [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).

BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

Bilan énergétique de la France [1]
millions de tonnes - équivalent pétrole

	1994	1995	p1996					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Autres énergies	
Approvisionnement :								
Production primaire	113,9	116,0	5,0	2,7	2,4	103,7	4,2	118,0
Importations	140,6	143,0	10,3	109,6	30,2	0,8	0,0	150,8
Exportations	-32,0	-31,7	-0,4	-16,9	-0,7	-16,1	0,0	-34,2
Variation de stocks	0,1	0,2	0,6	-0,1	0,5	0,0	0,0	1,0
Total des disponibilités	222,6	227,5	15,5	95,3	32,3	88,4	4,2	235,7
Taux d'indépendance énergétique (a)	51,2	51,0	32,5	2,8	7,4	117,3	100,0	50,1
Emplois :								
Transformation et énergie	22,1	24,3	7,2	7,0	2,2	9,5	0,1	26,0
Consommation finale énergétique*	191,6	190,7	8,1	74,7	27,6	78,5	4,1	193,0
dont : Industrie et sidérurgie	53,3	53,9	7,1	8,3	10,6	27,9	0,6	54,5
Transports et agriculture	51,2	51,9	0,0	49,9	0,2	2,7	0,0	52,8
Résidentiel, tertiaire	87,1	84,9	1,0	16,5	16,8	47,9	3,5	85,6
Consommation finale non énergétique	15,5	15,4	0,2	13,2	2,2	0,0	0,0	15,6
Consommation totale d'énergie primaire*	229,2	230,3	15,5	94,9	32,0	88,0	4,2	234,5
dont : Correction climatique	6,6	2,8	-0,0	-0,4	-0,3	-0,4	0,0	-1,2

* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. (a) Production primaire/disponibilités en %.

Structure de la consommation d'énergie primaire* en France [1]

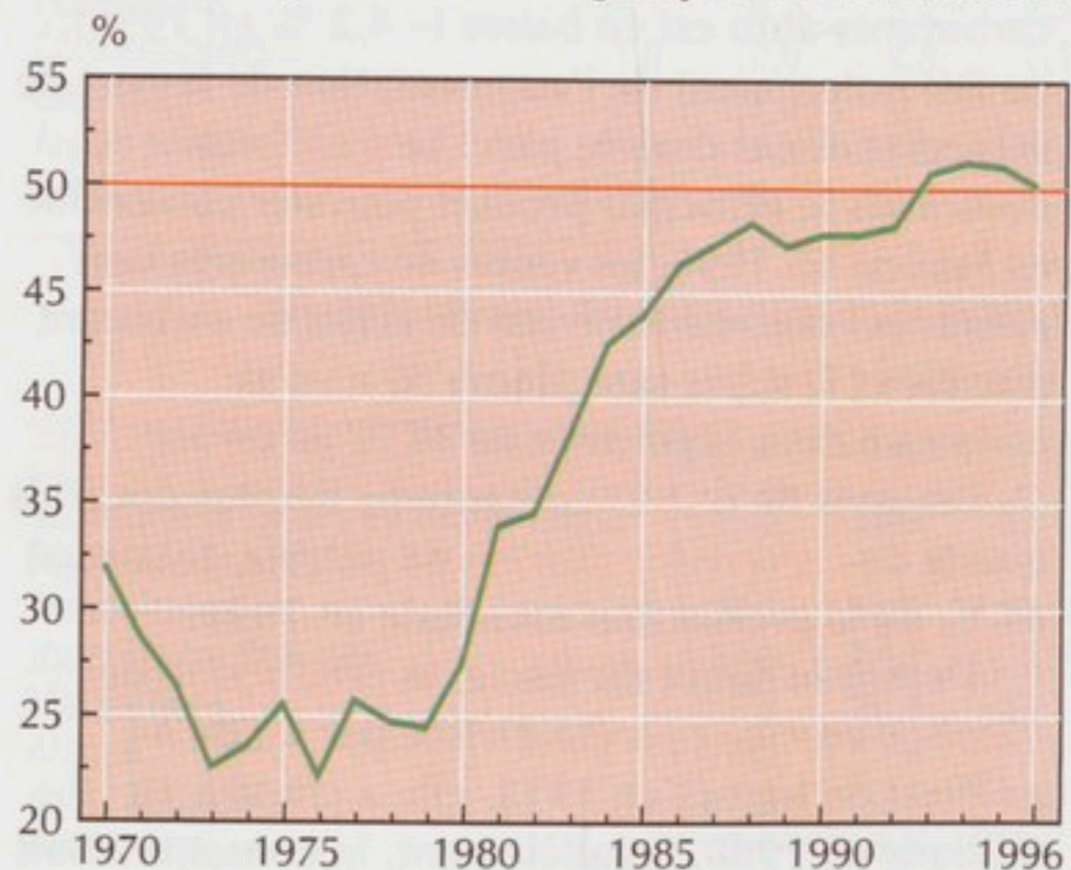
	%			
	1973	1993	1995	1996
Charbon	15,2	6,5	6,4	6,6
Gaz	7,3	12,9	13,2	13,6
Pétrole	69,1	41,5	41,2	40,5
Électricité primaire (a)	7,3	37,2	37,4	37,5
Énergies nouvelles	1,1	1,9	1,8	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Corrigée du climat. (a) Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

	tep par habitant			
	1973	1985	1990	p 1994
Amérique du Nord	6,67	6,05	6,21	6,29
dont : États-Unis	8,13	7,40	7,68	7,82
Canada	7,14	7,46	7,56	7,85
Mexique	0,98	1,45	1,48	1,51
Amérique latine	0,67	0,71	0,75	0,81
Europe de l'Ouest	3,09	3,14	3,29	3,25
dont : Union Européenne	3,35	3,45	3,62	3,86
France	3,39	3,63	3,90	4,04
Allemagne	4,28	4,64	4,47	4,13
Royaume-Uni	3,93	3,59	3,70	3,77
Italie	2,38	2,41	2,72	2,70
Espagne	1,51	1,87	2,26	2,46
Europe de l'Est	...	4,07	4,05	2,88
dont : Ex-URSS	...	4,51	4,62	3,19
Afrique	0,23	0,33	0,33	0,32
Asie	0,38	0,52	0,62	0,70
dont : Chine	0,30	0,49	0,58	0,66
Japon	2,98	3,00	3,50	3,86
Moyen-Orient	0,91	1,74	1,80	1,97
Océanie	3,99	4,48	5,00	5,16
Monde	1,57	1,46	1,51	1,46

Taux d'indépendance énergétique de la France [1]



Taux d'indépendance énergétique de quelques pays* [2]

	%			
	1980	1991	1994	1995
Allemagne	51,3	47,9	42,5	42,1
Autriche	32,6	30,4	31,9	32,0
Belgique	17,3	24,7	22,1	22,2
Danemark	4,5	58,5	72,1	75,7
Espagne	23,0	36,0	32,7	30,4
Finlande	27,6	37,6	41,8	45,0
France	24,6	49,0	53,0	52,6
Grèce	23,2	39,3	37,8	38,2
Irlande	22,3	30,4	32,2	31,4
Italie	14,2	16,2	18,9	17,8
Pays-Bas	110,5	95,3	93,4	89,6
Portugal	14,4	12,3	11,7	9,7
Royaume-Uni	98,3	98,1	109,9	114,9
Suède	39,4	64,0	62,1	62,3
États-Unis	85,8	84,5	80,9	79,7
Japon	12,5	17,7	18,9	20,0
Norvège	296,2	594,6	727,7	769,2

* Voir définitions.

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés pratiquement à leur niveau de 1973 et la consommation est de nouveau orientée à la hausse (+ 14 % entre 1985 et 1996). Malgré la forte hausse du coût du pétrole brut importé en 1996 (784 F la tonne contre 633 F en 1995), la consommation augmente de 1,9 % en quantité.

Si les principaux fournisseurs de la France sont encore les pays du Proche-Orient avec 36,6 % des importations en 1996, les **pays de la Mer du Nord** représentent désormais le tiers des approvisionnements.

Depuis 1989, la consommation de carburants-auto est en baisse (- 4,2 % en 1996), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules diesel dans le parc. Le **gazole** est désormais le principal produit pétrolier consommé en France. En 1996, les ventes de carburants sans plomb ont dépassé le niveau de celles de carburant plombé et le super sans plomb 95 a vu sa consommation augmenter de 36 % en un an.

Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de plus des trois quarts des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 41 % de la production mondiale en 1996.

Depuis le début du siècle, la **production de charbon en France** a été divisée par 4 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 10 millions en 1995. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé comme combustible par les ménages) ne représente plus, en 1995, que 24 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques n'en représentent que 0,6 %.

La **production mondiale de houille** continue de progresser (elle a pratiquement été multipliée par trois depuis 1913). La Chine et les États-Unis sont les deux principaux pays producteurs.

DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Séoudite, les Émirats Arabes Unis, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 96 – Éléments statistiques.*
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle ; Statistique mensuelle ; Approvisionnement de l'industrie.*
- « Aspects statistiques de l'économie pétrolière en 1995 », *Statistiques en bref*, Eurostat, n° 28-96.

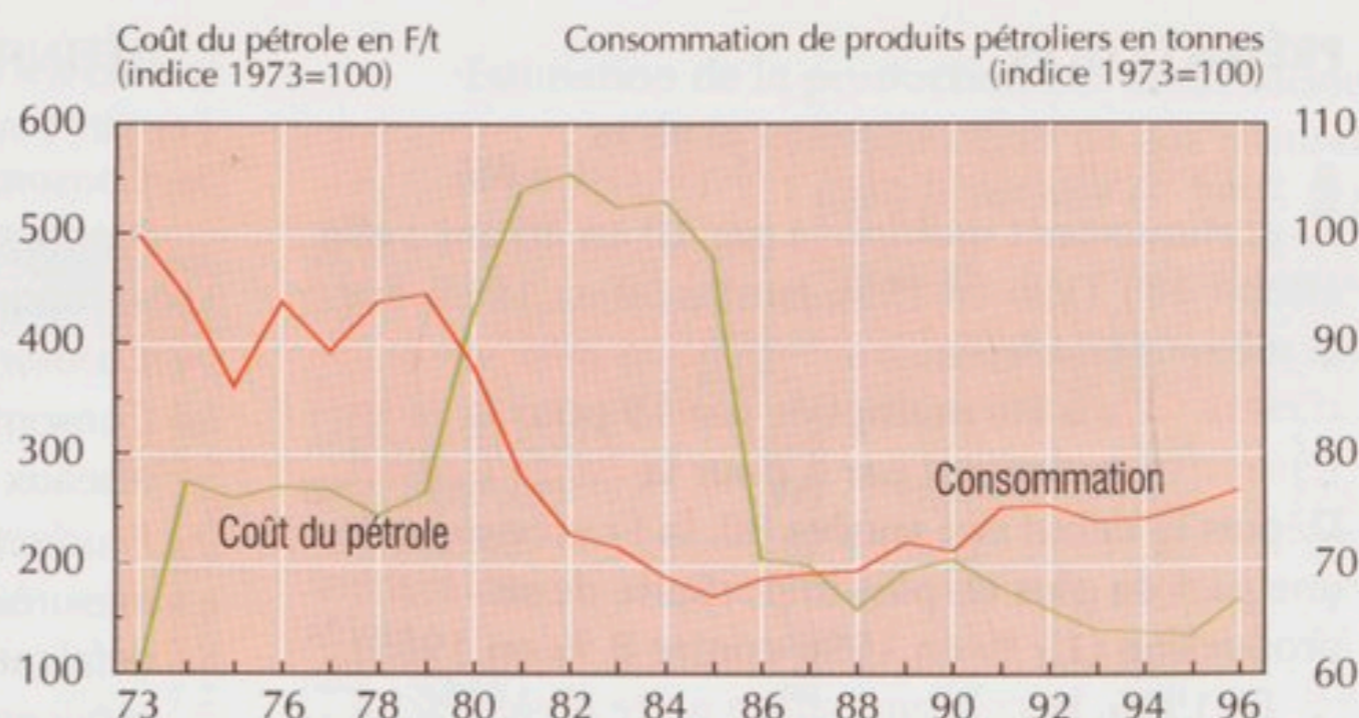
- *L'industrie pétrolière en 1996*, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.

SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Observatoire de l'énergie.
- [3] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.

PÉTROLE - CHARBON 15.2

Consommation de produits pétroliers et coût du pétrole brut importé en France [1]



Consommation mondiale de pétrole [1]

millions de tonnes

	1978	e 1996	%
États-Unis	889	831	25,2
Japon	263	274	8,3
Ex-URSS	419	196	5,9
Chine	85	172	5,2
Allemagne*	143	137	4,2
Italie	100	94	2,8
France	119	85	2,6
Royaume-Uni	94	83	2,5
Inde	25	79	2,4
Reste du monde	947	1 350	40,9
Total mondial	3 084	3 301	100,0
dont : Europe occidentale	701	669	20,3

* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 1996.

Production mondiale de houille [3] [4]

millions de tonnes

	1913	1973	1994	%
Chine	16	417	1 240	34,9
États-Unis	517	530	858	24,2
Ex-URSS	36	511	370	10,4
Inde	17	78	255	7,2
Afrique du Sud	8	62	196	5,5
Australie	13	55	176	5,0
Pologne	9	157	133	3,7
UE à 12	///	281	127	3,6
dont : Allemagne*	132	104	58	1,6
Royaume-Uni	292	130	48	1,4
France	44	26	8	0,2
Autres pays	///	152	194	5,5
Total mondial	1 216	2 243	3 549	100,0

* Ex-RFA.

Production et consommation de charbon en France [2]

millions de tonnes

	1979	1994	p 1995
Production	23,1	9,4	9,9
Importations	30,0	13,3	14,2
Exportations	-2,1	-1,0	-0,7
Variations de stock	2,0	1,9	0,8
Consommation totale	53,0	23,6	24,2
dont : Centrales électriques	28,3	8,6	9,6
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	8,1	7,6
Autres industries	5,9	5,1	5,3
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,6	1,4

Consommation française de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1973	1985	1996	96/95 %
Gazole	6,5	10,9	23,5	2,5
Fioul domestique	37,2	20,7	17,3	4,7
Carburants auto	15,8	18,0	15,0	-4,2
dont super sans plomb 95	///	///	2,2	35,6
Bases pétrochimie	5,4	7,1	p 10,7	3,4
Fiouls lourds	34,1	8,2	5,1	2,3
Carburéacteurs	1,8	2,6	4,9	6,1
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,1	8,2
Autres produits	8,3	4,7	p 6,2	0,7
Total	111,8	75,1	85,8	1,9

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1995	1996
Importations totales en millions de t.	115,6	78,0	83,7
Provenances en % :			
Proche-Orient	78,9	44,6	36,6
dont : Arabie Séoudite	34,6	26,3	21,9
Mer du Nord	2,8	29,8	33,7
Afrique	14,8	17,3	19,0
dont : Nigeria	7,2	7,4	10,0
Autres pays	3,5	8,3	10,7
dont : CEI	2,7	7,7	10,2

Principales productions en 1996* et réserves pétrolières au 1^{er} janvier 1997 [1]

	Production millions de tonnes	Réserves % milliards de tonnes
Arabie Séoudite	390,4	12,4 35,3
Ex-URSS	350,7	11,1 7,8
États-Unis	322,5	10,2 3,0
Iran	183,0	5,8 12,7
Chine	155,7	4,9 3,3
Norvège	153,7	4,9 1,5
Venezuela	147,2	4,7 8,9
Mexique	142,1	4,5 6,7
Royaume-Uni	131,1	4,2 0,6
Nigeria	100,3	3,2 2,1
Canada	90,6	2,9 0,7
Koweït	90,5	2,9 12,8
Reste du monde	897,9	28,5 43,5
Total mondial	3 155,7	100,0 138,9
dont : OPEP	1 285,6	40,7 107,6

*Données provisoires.

PRÉSENTATION

La production française d'électricité a été pratiquement multipliée par 10 en 40 ans : elle atteint 489 TWh en 1996 contre 50 en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 19 pour la **basse tension** et seulement par 6 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (15 % en 1996 contre 8 % en 1985).

En 1996, la **consommation nette d'électricité** progresse de 4,1 % (+ 3,7 % pour la haute tension et + 4,7 % pour la basse tension) et la **production nette** augmente de 3,7 % (+ 5,4 % pour le nucléaire). Les échanges de la France avec l'étranger enregistrent un solde positif de 69 TWh, en très léger retrait par rapport à 1995 (- 0,1 %) [1].

Les **centrales nucléaires françaises** assurent désormais plus des trois quarts de la production nationale d'énergie électrique et près de la moitié de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne.

En 1995, la **production française de gaz** s'est élevée à 132 TWh (dont 34 TWh de gaz naturel), en hausse de 1,1 % par rapport à 1994. La **consommation intérieure de gaz** atteint 432 TWh (dont 86 % de gaz naturel), en hausse de 2 % (- 1 % pour les usages domestiques et + 5,2 % pour les usages industriels) [2].

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont la CEI (33 %), l'Algérie (21 %), la Norvège (31 %) et les Pays-Bas (15 %). La CEI est le premier producteur mondial de gaz naturel (32 %), devant les États-Unis (31 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation - exportation - pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.
- **CEI.** Voir définition au mot-clé 15.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation, Électricité de France (EDF), direction de la production et du transport.*
- Eurostat-OSCE : *Énergie-industrie* (thème 4).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications (annuel).
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).
- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions*

(mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1996*, EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1997.
- [2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1995*, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, 1996.
- [3] *Production - Distribution de l'énergie électrique en France, Statistiques 1993*, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, Direction Générale de l'Énergie et des matières premières.

ÉLECTRICITÉ - GAZ 15.3

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1995 [1]

	Production nette	dont : Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis *	3 474	679	2 943	11,4
Japon *	964	269	847	6,8
Canada *	554	108	435	15,5
France	471	359	369	6,3
Allemagne	457	145	456	5,6
Italie	230	0	261	4,5
Espagne	149	53	152	3,9
Belgique	71	39	74	7,2
Pays-Bas	58	4	70	4,5
Autriche	48	0	44	5,4
Grèce	35	0	35	3,4
Portugal	29	0	29	3,0
Luxembourg	1	0	5	12,7

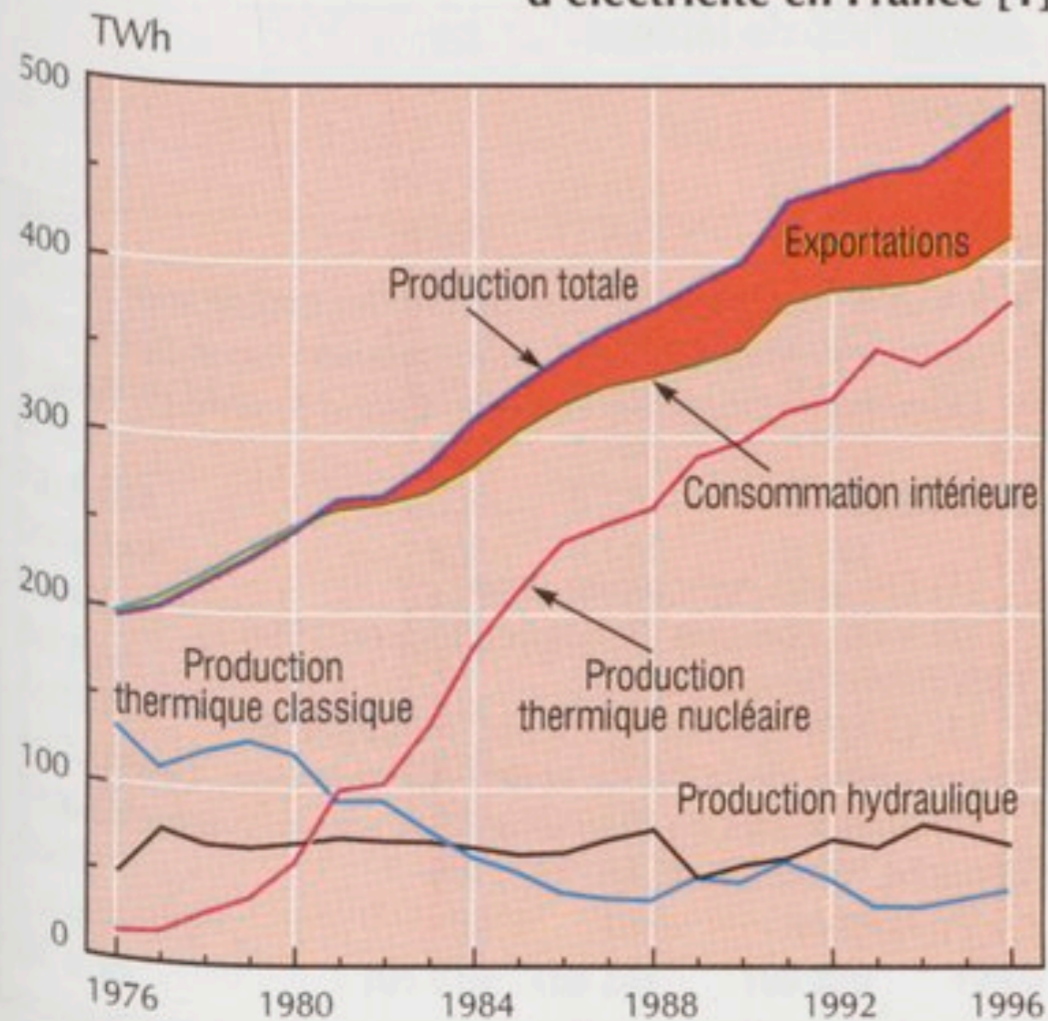
* Données 1994.

Production et consommation d'électricité en France [1] [3]

	1955	1980	1996	96/95 %
Production thermique	24,1	176,9	420,0	6,2
dont : nucléaire	///	...	378,2	5,4
Production hydraulique*	25,5	68,9	68,9	-9,1
Production nette	49,6	245,7	488,9	3,7
Énergie livrée à l'étranger	-0,8	-12,6	-72,6	0,0
Énergie reçue de l'étranger	0,7	15,6	3,6	25,9
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-5,9	39,5
Pertes	-5,2	-16,9	-31,0	...
Consommation intérieure nette	44,3	231,8	383,0	4,2
dont : basse tension	8,2	83,7	152,4	4,7
haute tension	36,1	148,1	230,6	3,7
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	6 638	4,7

* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1995 [2]

	Production		Consommation	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	689	31,2	686	31,1
dont : États-Unis	530	24,0	606	27,5
Canada	159	7,2	80	3,6
Amérique latine	101	4,6	103	4,7
Afrique	84	3,8	47	2,1
dont : Algérie	58	2,6	21	0,9
Moyen-Orient	145	6,6	145	6,6
dont : Arabie Saoudite	40	1,8	6	0,3
Europe occidentale	241	10,9	350	15,9
dont : Pays-Bas	78	3,6	41	1,9
Royaume-Uni	75	3,4	76	3,5
Italie	20	0,9	55	2,5
Allemagne	20	0,9	89	4,0
France	4	0,2	37	1,7
Europe orientale	734	33,2	657	29,7
dont : CEI	704	31,9	587	26,6
Asie-Océanie	213	9,6	219	9,9
Total mondial	2 207	100,0	2 207	100,0

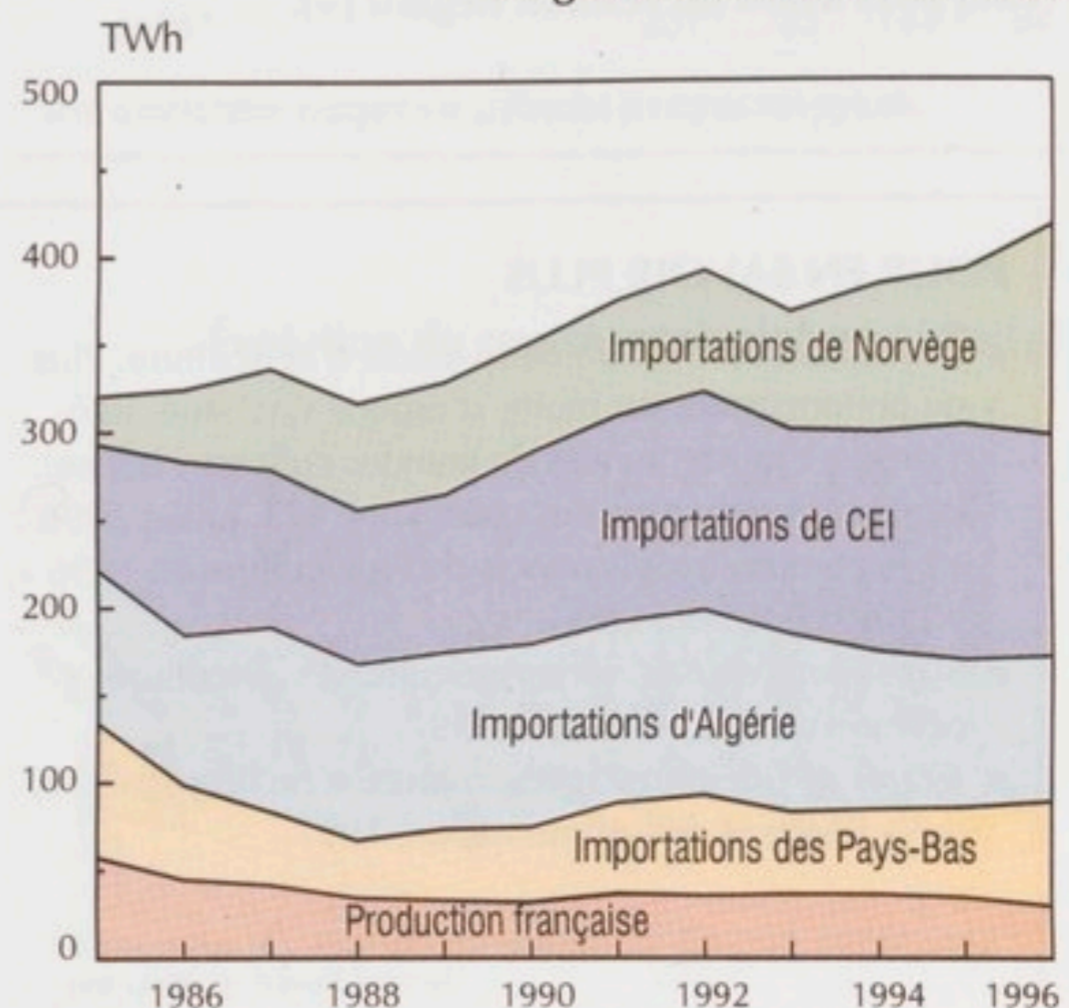
* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

Ressources et emplois de gaz en France en 1995 [2]

	Total 1995	soit : gaz naturel	autres gaz *	Rappel 1994
Production	131,5	34,1	97,4	130,1
Importations	387,0	363,2	23,8	376,9
Exportations	-20,8	-8,0	-12,8	-19,7
Variations de stocks, usages internes	-66,1	-19,8	-46,3	-64,1
Disponible net	431,6	369,6	62,0	423,2
Usages domestiques	228,8	198,5	30,3	230,4
Usages industriels	202,8	171,1	31,7	192,8

* Essentiellement gaz de raffinerie, gaz de pétrole liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et de cokeries.

Production et importations de gaz naturel en France [2]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1996, après deux années de croissance, la valeur ajoutée brute des livraisons retrouve son orientation à la baisse (- 1,7 %). Cette diminution est quasiment compensée par l'octroi de subventions (+ 3 Mds de F) dont près des deux tiers ont été versés aux éleveurs de bovins en dédommagement des pertes financières liées à la crise de la « vache folle ».

Les cotisations sociales des exploitants augmentent fortement tandis que les prestations sociales se réduisent pour la première fois. En conséquence, le revenu brut agricole global diminue de 3 % en termes réels.

L'activité agricole continue de se concentrer sur un nombre de plus en plus réduit d'exploitations dont la taille s'agrandit ; la diminution du nombre d'exploitations est de 3,7 %.

Le revenu agricole par exploitation a augmenté de 1 % en termes réels en 1996 mais il a évolué de façon contrastée selon les catégories d'exploitations. La progression a été particulièrement forte pour le *hors-sol*, et, dans une moindre mesure, pour les *grandes cultures*, les ovins et les autres herbivores. En revanche, le revenu a baissé pour l'élevage de bovins, la viticulture et l'arboriculture fruitière.

En 1996, selon le critère de la valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs, la France occupe, devant l'Italie et l'Espagne, le premier rang des pays de l'Union européenne dans le domaine agricole [1].

Dans l'ensemble de l'Union européenne, le revenu de la branche agricole augmente de 4,3 % en 1996. Cette moyenne masque d'importantes disparités entre les pays ; parmi les dix pays en hausse, l'Espagne progresse le plus (+ 21,5 %) et l'Autriche accuse la plus forte baisse (- 7,0 %) des cinq pays ayant un résultat négatif [4].

DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Politique agricole commune (PAC).** Appliquée depuis le 1^{er} juillet 1993, la réforme de la PAC se traduit par une réduction des dépenses de soutien aux marchés (achats à l'intervention, subventions accordées aux exportateurs). Cette réforme touche tout particulièrement les cultures arables : les prix d'achat à l'intervention des céréales ont été baissés de près de 25 % pour la campagne 1993-1994 et de 6,7 % pour la campagne 1994-1995 ; les cours des oléo-protéagineux sont fixés par le marché mondial. Ces baisses sont compensées par des mécanismes d'aides à l'hectare subordonnées à un gel de la surface globale destinée aux céréales et aux oléo-protéagineux (SCOP) dont le taux a été réduit en 1995, puis en 1996. Les petits producteurs sont cependant exemptés de ces mesures. L'élevage bovin est également concerné par cette réforme : la baisse des prix d'intervention (- 5 % chaque année de 1993 à 1995) est compensée par une revalorisation des primes. La nouvelle PAC remplace ainsi progressivement une partie du soutien par les prix, par des subventions d'exploitation à la branche agriculture. La baisse des prix des produits agricoles bénéficie aux industries agro-alimentaires (IAA) et devrait bénéficier aux consommateurs finaux.
- **Élevages hors-sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins...

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Un demi-siècle d'agriculture. Plus de performances sur moins d'espace », n° 466, juin 1996 ; « Quinze années de grandes cultures : baisse des prix et réduction des coûts », n° 473, juillet 1996 ; « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1996 », n° 500, décembre 1996.
- *Statistiques en bref*, série Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat, n°s 1 et 4, 1997.
- *Graph agri-Régions*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, 1997.

- « Vue d'ensemble sur la structure des exploitations agricoles - Enquête 1993 : comparaison Nord-Sud », *Document statistique*, Eurostat, thème 5, série C, 1996.

SOURCES

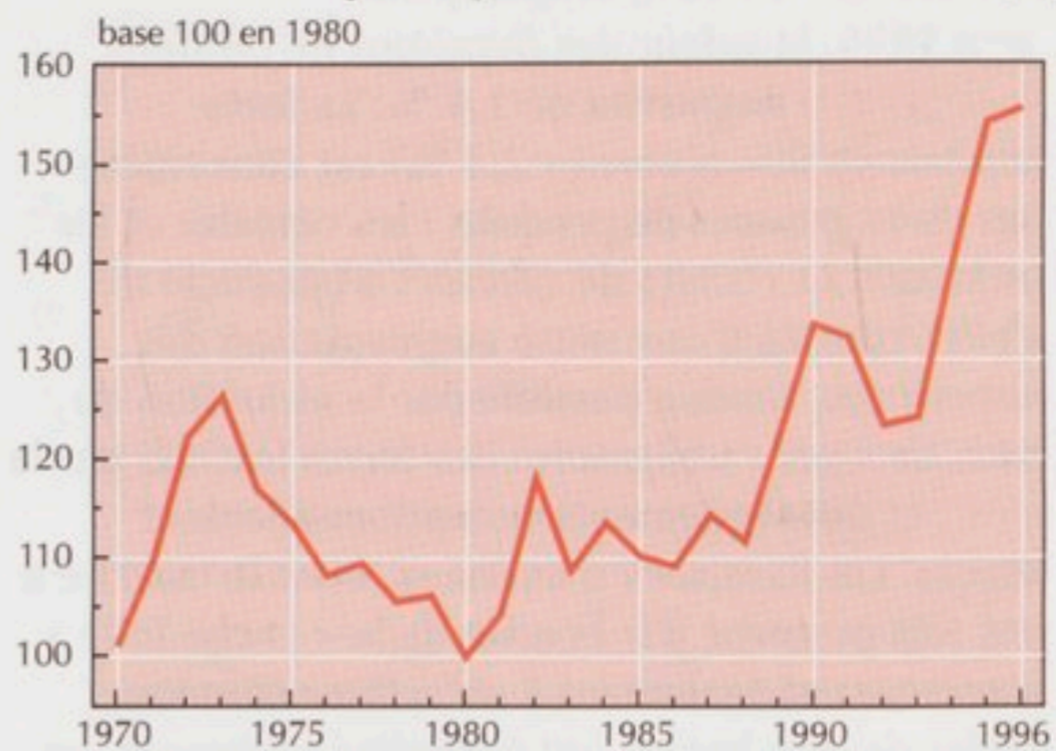
- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] « Les comptes de l'agriculture en 1996 », *INSEE-Première*, à paraître.
- [3] *Graph agri-France*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, 1996.
- [4] *Statistiques en bref*, série Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat, n° 3, 1997.
- [5] Eurostat.

REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES 16.1

Évolution des subventions d'exploitation [2]



Évolution du revenu brut agricole par exploitation en termes réels [2]

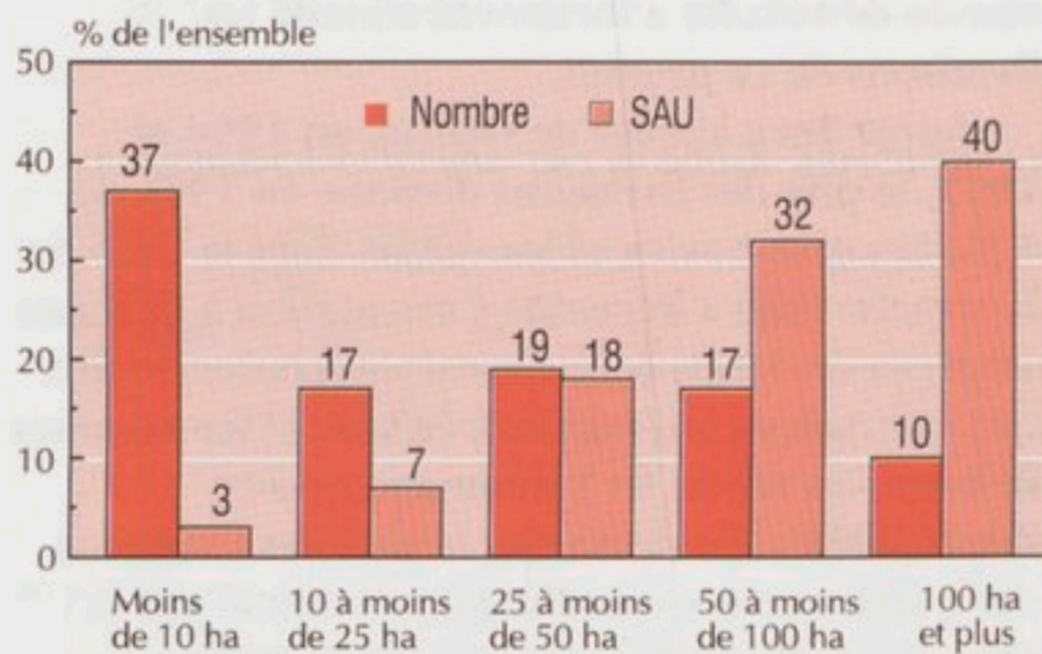


Évolution en termes réels et disparité du résultat brut par exploitation selon l'orientation [1]

	Évolution 1996/95 %	Disparité* du RBE 1994-96
Grandes cultures	2,9	128
Maraîchage et fleurs	9,2	86
Viticulture	-3,3	147
dont : vins de qualité	-3,2	163
vins courants	-4,1	112
Arboriculture fruitière	-2,6	79
Bovins	-4,0	72
Ovins et autres herbivores	14,0	43
Hors sol	28,1	170
Polyculture	-4,7	96
Autres orientations mixtes	2,7	108

* Indice 100 pour l'ensemble des catégories.

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1995 [3]



Évolution du nombre d'exploitations en France [3]

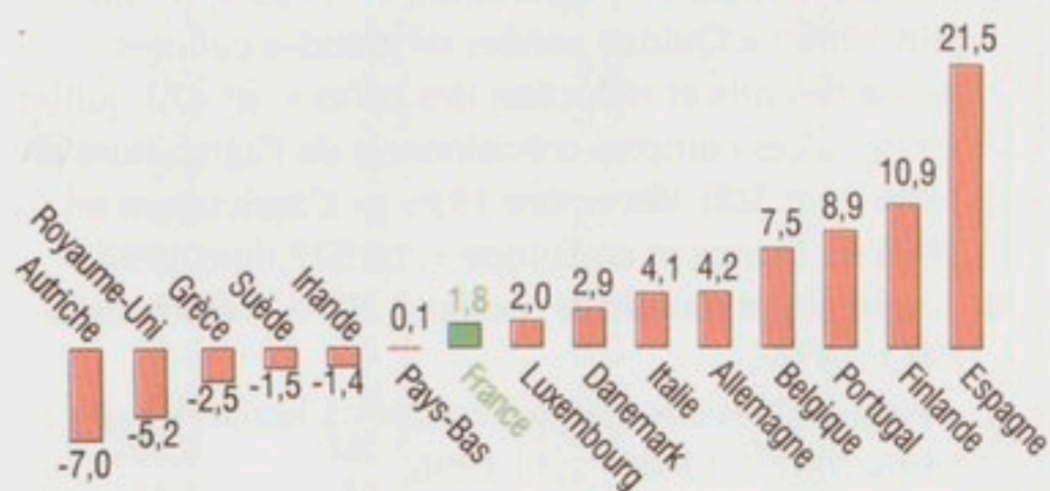
	1970	1979	1988	1995
Ensemble des exploitations	1 588	1 263	1 017	735
dont : de plus de 50 hectares	120	149	172	198
Dirigées par :				
un chef d'exploit. à temps complet	1 101	865	646	454
un retraité	269	220	181	127
autre*	231	185	144	94

* Chef d'exploitation exerçant une profession principale non agricole.

Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [5]

	1994	1995	1996	Structure %
France	23 760	25 022	24 797	22,7
Italie	18 500	17 781	17 905	16,4
Espagne	14 816	14 871	17 012	15,6
Allemagne	12 210	12 338	12 363	11,3
Royaume-Uni	8 251	9 055	8 475	7,8
Grèce	7 458	7 768	7 372	6,7
Pays-Bas	6 554	6 326	6 282	5,6
Danemark	2 504	3 114	3 148	2,9
Irlande	2 667	2 762	2 710	2,5
Belgique	2 527	2 274	2 376	2,2
Autriche	2 145	2 168	1 919	1,8
Portugal	1 829	1 976	2 108	1,9
Finlande	1 808	1 731	1 835	1,7
Suède	887	952	921	0,8
Luxembourg	94	104	102	0,1
UE à 15	106 010	108 242	109 325	100,0

Évolution du revenu agricole* en 1996 [4]



* Mesuré par la valeur ajoutée nette réelle aux coûts des facteurs par unité de travail annuel.

16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1996, la valeur des **livraisons de produits agricoles** augmente de 1,4 %. La forte croissance du volume (+ 2,4 %) est concentrée sur deux groupes de produits : les céréales et les animaux. La récolte de céréales a bénéficié de l'effet cumulé d'une nette augmentation des superficies, rendue possible par la réduction du taux de « gel » obligatoire des terres institué par la **PAC**, et des rendements exceptionnellement élevés. Les livraisons d'animaux, dont le marché a été très perturbé par la crise de la « vache folle », s'accroissent également à un rythme soutenu ; celles de gros bovins ont progressé fortement, en raison notamment des disponibilités importantes qui ont dû être vendues en 1996. Le report de consommation de la viande bovine au profit de la viande de volaille a fortement stimulé les livraisons de ce produit.

Après deux années de reprise, en 1994 et 1995, le prix des livraisons diminue en 1996 de 1 %. Les gros bovins et les veaux, dont la crise de la « vache folle » accentue l'orientation à la baisse amorcée en 1995, connaissent des chutes de prix très marquées ainsi que les céréales et les pommes de terre, en raison de l'abondance des disponibilités. En revanche, le prix des livraisons des porcins et des ovins-caprins (stimulé par la crise de la viande bovine), des œufs et des légumes frais enregistrent une nette augmentation.

Le solde des échanges extérieurs de produits agricoles s'accroît nettement en 1996 (+ 4,5 milliards de F) grâce à la bonne tenue des exportations conjuguée à une contraction des importations.

Près de 22 % de la valeur de la **production agricole** de l'Union européenne à 15 sont produits en France. En particulier, la production française occupe le premier rang pour les céréales, les **plantes industrielles** (oléagineux et betteraves), les vins et les animaux [1].

DÉFINITIONS

- **Livraisons de produits agricoles.** L'optique livraisons, qui ne prend en compte que la production commercialisée ou autoconsommée, est utilisée dans les *Comptes de l'agriculture*.
- **Production de produits agricoles.** L'optique production, qui mesure la valeur potentielle de la production, même si celle-ci n'a pas été vendue, est utilisée dans la *Comptabilité nationale* et par l'*Office statistique des Communautés européennes* (Eurostat-OSCE).
- **Politique agricole commune (PAC).** Voir définitions du mot-clé 16.1.
- **Plantes industrielles.** Dans les plantes industrielles, sont compris principalement les betteraves sucrières, les oléagineux (tournesol, colza, soja), le tabac, les plantes textiles et le houblon.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « L'agriculture en 1995 », n° 457, juin 1996 ; « Quinze années de grandes cultures : baisse des prix et réduction des coûts », n° 473, juillet 1996 ; « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1996 », n° 500, décembre 1996 ; « L'agriculture en 1996 en France et en Europe », n° 527, juin 1997.
- « Agriculture mondiale : horizon 2010 », étude de la FAO, 1995.
- « Perspectives des grandes cultures à horizon 5 ans : 1996-2001 », ONIC, avril 1996.

- « Le verger européen - Enquête de base 1987 et 1992 - Analyse des résultats », *Document statistique*, Eurostat, thème 5, série C, 1996.
- « L'agriculture et l'agroalimentaire dans les régions », *Graph-Agri*, Scea, 1997.
- Scea - Agreste : *Cahiers de statistique agricole* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel), *Études*.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee et données Eurostat.
[2] *Annuaire statistique de la France*, édition 1997 ; *Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988*, Insee.

PRODUCTIONS AGRICOLES 16.2

Livraisons de produits agricoles en 1996 [1]

milliards de francs

	p 1996	Évolution 1996/95 en %		
		Valeur	Volume	Prix
Céréales	39,5	7,7	13,7	-5,3
dont : blé tendre	23,3	8,1	11,6	-3,1
maïs	9,0	2,0	15,7	-11,8
Fruits et légumes	40,2	-1,5	0,8	-2,3
dont : légumes frais	19,9	6,7	-1,4	8,2
fruits	13,5	-0,9	2,0	-2,8
pommes de terre	4,5	-28,2	6,8	-32,7
Plantes industrielles	16,3	2,3	1,8	0,5
dont : betteraves industrielles	8,2	0,1	-0,3	0,4
Vins	48,7	-1,4	-2,4	0,9
dont : vins de qualité	39,0	-1,5	-2,5	1,0
Produits végétaux divers	9,6	0,3	-1,0	1,3
dont : fleurs et plantes	6,2	2,0	-0,3	2,3
Total produits végétaux	154,2	1,2	2,9	-1,6
Bétail	64,7	-0,4	3,0	-3,3
dont : gros bovins	28,7	-8,1	5,0	-12,5
porcins	22,9	13,0	1,4	11,4
Autres animaux	25,7	7,4	4,8	2,5
dont : volailles	22,6	8,2	5,5	2,6
Produits animaux	57,1	1,2	-0,5	1,7
dont : lait	50,9	-0,1	-0,1	0,0
œufs	5,5	15,7	-4,8	21,5
Total produits animaux	147,5	1,5	1,9	-0,4
Ensemble des livraisons	301,7	1,4	2,4	-1,0
Consommations intermédiaires*	144,6	5,0	1,4	3,5
Valeur ajoutée brute des livraisons	155,9	-1,7	3,3	-4,8

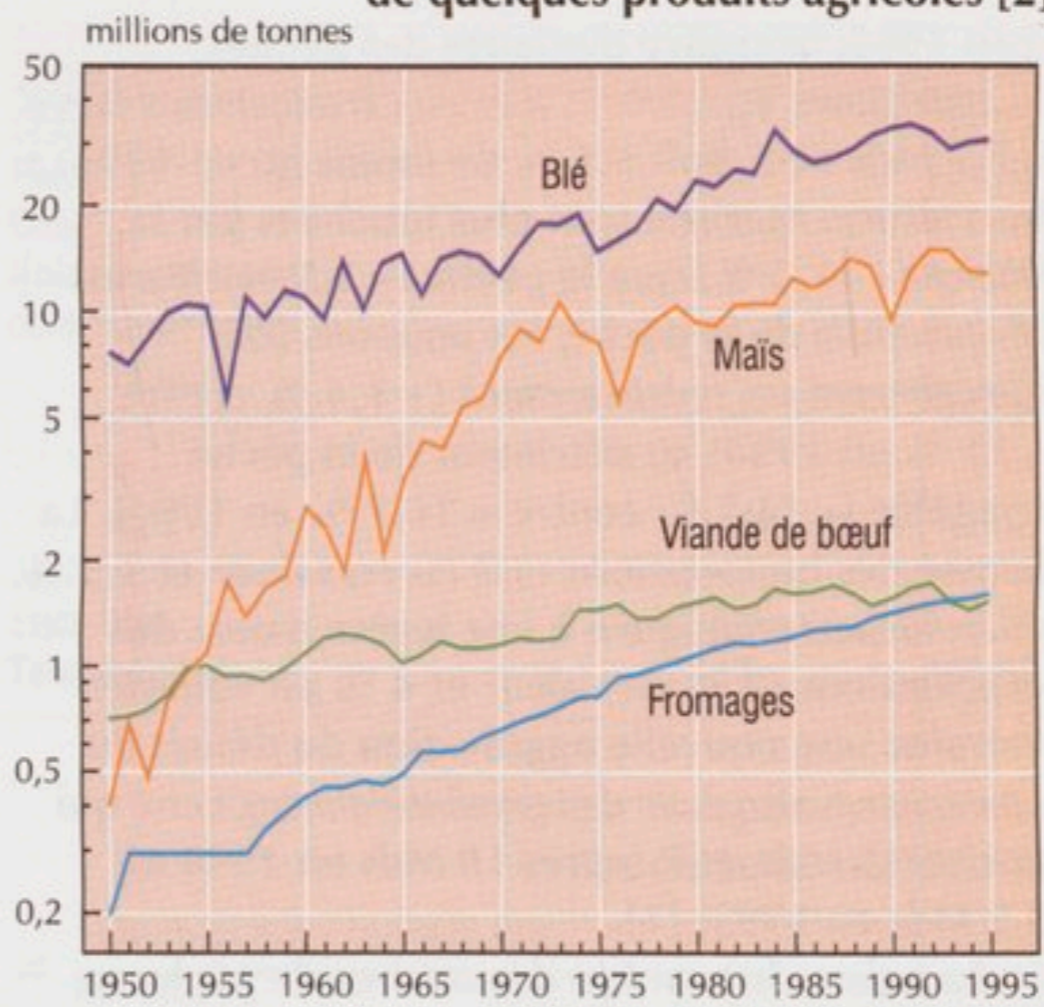
* Hors TVA déductible.

Bilan de la matière bois [2]

milliers de m³ de bois ronds

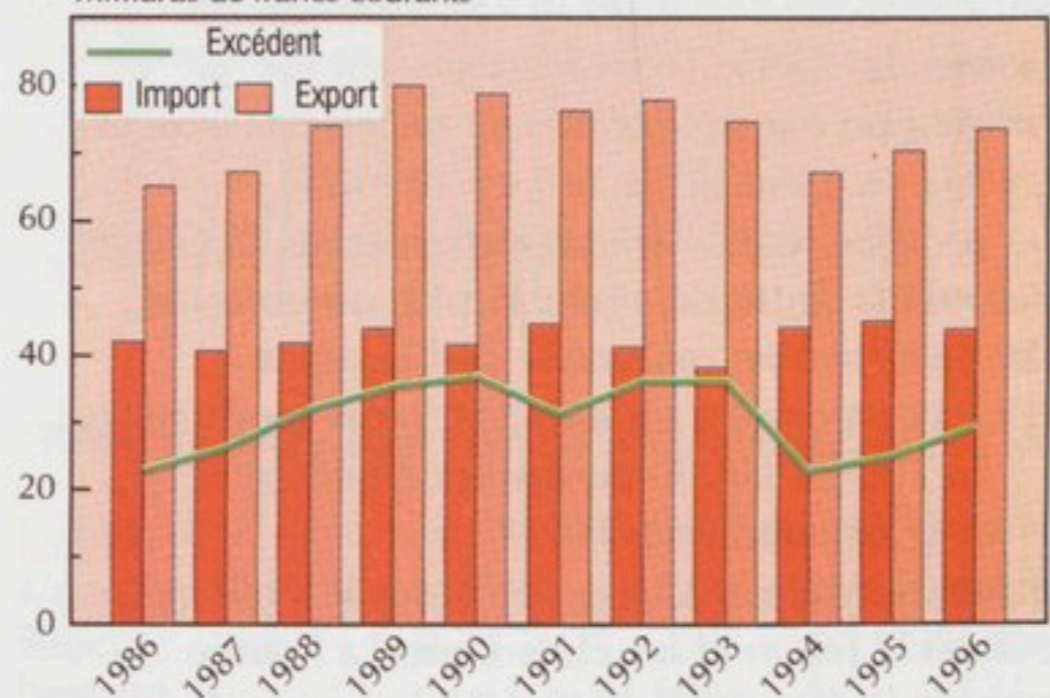
	1994	1995	Variation %
Production	35 027	36 044	2,9
Importations	35 137	34 957	-0,5
Exportations	22 302	21 670	-2,8
Consommation apparente	47 862	49 331	3,1

Évolution de la production de quelques produits agricoles [2]



Commerce extérieur des produits agricoles* [1]

milliards de francs courants



* Hors IAA, sylviculture et pêche.

Part des pays membres dans la production agricole en valeur de l'Union européenne en 1995 [1]

%

	Animaux	Produits animaux	Fruits et légumes *	Céréales**	Plantes industrielles	Vins	Autres produits végétaux	Total
France	21,4	19,6	14,0	32,9	24,9	54,3	9,2	22,0
Allemagne	15,8	22,4	9,0	16,0	20,3	9,9	12,6	15,7
Italie	11,9	9,7	23,0	16,3	10,8	21,9	19,8	15,0
Espagne	11,5	6,2	22,0	5,3	8,1	6,9	9,3	11,2
Royaume-Uni	9,7	11,0	7,0	13,4	6,9	0,0	4,5	8,8
Pays-Bas	7,9	9,4	7,0	1,0	3,4	0,0	28,0	8,2
Grèce	2,1	3,1	8,5	2,9	14,6	1,2	3,5	4,2
Danemark	4,9	3,6	0,8	5,6	2,1	0,0	3,7	3,3
Belgique	4,5	2,9	3,6	1,2	3,3	0,0	3,5	3,3
Irlande	3,6	3,5	0,6	0,9	0,8	0,0	1,5	2,1
Autriche	2,3	2,1	1,0	0,9	2,1	2,0	1,0	1,8
Portugal	1,8	1,3	2,3	0,9	0,2	3,7	1,4	1,7
Suède	1,6	2,6	0,7	1,8	1,6	0,0	1,1	1,5
Finlande	0,9	2,4	0,5	0,9	0,9	0,0	0,9	1,1
Luxembourg	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
UE à 15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
soit en milliards d'écus	64,7	44,0	42,4	18,4	12,4	12,1	14,9	208,9

* y c. pommes de terre, légumes secs, huile d'olive. ** y c. riz.

16 agriculture-pêche

PRÉSENTATION

En 1995, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et *cultures marines* françaises s'élève à 7,7 Mds de F (soit 5,1 % de moins qu'en 1994) ; les cultures marines sont plus touchées par la baisse (- 11,2 %) que la pêche (- 2,5 %). Parmi les produits de la pêche, les poissons frais enregistrent un redressement (+ 1,4 % contre - 11 % en 1994) au détriment de la pêche congelée (- 14,7 % contre + 16,7 % en 1994). La hausse des importations (5,3 % en valeur et 3,3 % en volume), conjuguée à une légère baisse des exportations (2 % en valeur et 4 % en volume), entraîne une nouvelle aggravation du déficit du *commerce extérieur des produits de la pêche* qui atteint 11 Mds de F (après 10 Mds en 1994 et 9,5 Mds en 1993) [1].

La baisse du nombre des navires de pêche se poursuit. Au 1^{er} janvier 1996, on n'en compte plus que 6 593 contre 6 829 au 1-1-1995 et 10 358 au 1-1-1990. Parmi la flotte de pêche, 4 847 navires ont moins de 12 mètres et 75 dépassent 38 mètres. En 1995, 14 043 marins ont été embarqués sur des navires de pêche ; ils étaient 13 991 en 1994 et 19 769 en 1990 [5].

En 1994, dans l'Union européenne, la Grèce possède la flotte de pêche la plus nombreuse (20 444 navires) mais celle de l'Espagne (19 011 navires) a un tonnage 6 fois supérieur [6].

En 1994, l'Union européenne occupe le 3^e rang mondial pour les *captures nominales* (en poids) derrière la Chine, le Pérou, le Chili et devant le Japon et les États-Unis. La France occupe le 4^e rang de l'UE. L'Union européenne occupe le 1^{er} rang mondial en ce qui concerne le commerce extérieur. Mais le Japon reste le 1^{er} pays importateur, suivi des États-Unis. La Thaïlande, les États-Unis et la Norvège sont les premiers pays exportateurs [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Quantités débarquées.** Les données portant sur les produits de la mer débarqués par espèce se rapportent au poids des produits au moment du débarquement. Les quantités débarquées peuvent désigner le poids des prises en mer lorsque les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou des navires-usines.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en poids vif des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour revenir aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** Voir définition au mot-clé 18.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les perspectives de la gestion communautaire des pêches maritimes en Atlantique », *Revue du Marché commun*, n° 399, juin 1996.
- « Agriculture mondiale : horizon 2010 », FAO, 1995.
- « La pêche maritime », *Éditions maritimes*, 1996.

SOURCES

- [1] *Rapport annuel de production des pêches maritimes et des cultures marines en 1995*, FIOM, à paraître.
- [2] *Résultats généraux du commerce extérieur français des produits de la mer en 1995*, FIOM.
- [3] *Statistiques des pêches - Captures et quantités débarquées en 1994*, vol. 78, FAO, 1996.
- [4] *Statistiques des pêches - Produits en 1994*, vol. 79, FAO, 1996.
- [5] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1997.
- [6] « Pêche - Statistiques annuelles 1996 », *Document statistique*, Thème 5, série C, Eurostat.

PÊCHES MARITIMES 16.3

Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises [1]

Nature du produit	1994		1995
	millions de F	millions de F	%
Pêche	5 674,1	5 532,6	71,8
Poisson frais	3 337,3	3 384,9	43,9
Crustacés	580,6	592,7	7,7
Poisson congelé	1 038,2	886,1	11,5
<i>dont : thon tropical</i>	851,1	658,6	8,5
Divers pêche*	715,2	668,9	8,7
<i>dont : coquillages</i>	413,0	346,1	4,5
Cultures marines	2 447,8	2 173,6	28,2
Huîtres	1 671,9	1 409,2	18,3
Moules d'élevage	475,2	444,6	5,8
Cultures diverses	300,7	319,8	4,1
Total	8 121,9	7 706,2	100,0

* Mollusques, algues.

Principales espèces débarquées en 1995* [5]

	Valeur millions de F	1995/94 val. %	Quantité milliers de t.
Sole	379,8	- 11,1	8,3
Langoustine	348,0	4,7	9,1
Baudroie (lotte)	332,2	11,6	14,9
Merlu	247,6	- 19,2	12,3
Cabillaud	167,5	4,0	14,4
Merlan	154,0	- 4,1	24,5
Bar	132,9	- 5,7	2,5
Anchois	106,4	- 44,8	11,3
Lieu noir	95,9	- 16,1	16,8

* Données provisoires.

Utilisation des captures mondiales* [4]

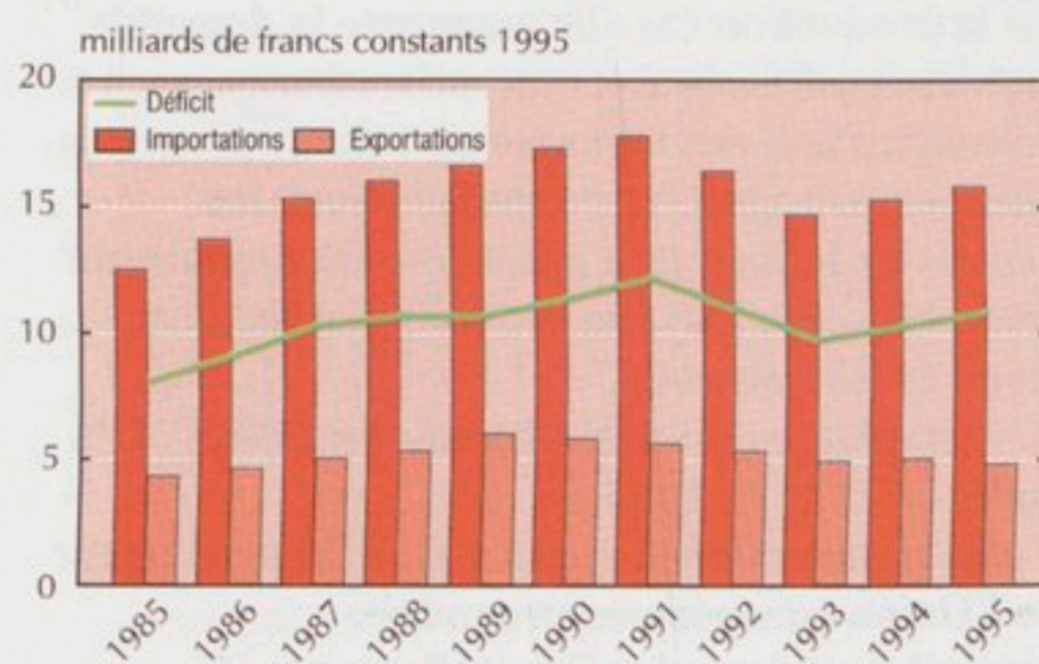
	millions de tonnes	
	1982	1994
Consommation humaine	54,61	76,61
<i>soit : congélation</i>	19,38	24,70
<i>marée fraîche</i>	14,91	28,25
<i>conserves</i>	10,48	13,08
<i>séchage, fumage, salage</i>	9,84	10,58
Traitement industriel	20,66	31,18
Utilisations diverses	1,50	1,80
Total	76,77	109,59

* Ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques.

Captures nominales de quelques pays [3]

	millions de tonnes	
	1980	1994
Chine	4,24	20,72
Pérou	2,71	11,59
Chili	2,82	7,84
Union européenne	6,70	7,80
<i>dont : Danemark</i>	2,03	1,89
<i>Espagne</i>	1,31	1,38
<i>Royaume-Uni</i>	0,85	0,95
France	0,79	0,84
<i>Italie</i>	0,51	0,55
Japon	10,43	7,36
États-Unis	3,65	5,94
Total mondial	72,13	109,59

Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines [2]



Flotte de pêche dans l'Union européenne en 1994 [6]

	Nombre de navires	Tonnage* total
Allemagne	2 458	79 139
Belgique	170	24 439
Danemark	5 304	99 347
Espagne	19 011	703 847
France	6 828	182 843
Grèce	20 444	119 979
Irlande	1 417	56 136
Italie	16 484	262 526
Pays-Bas	993	180 222
Portugal	12 600	131 114
Royaume-Uni	10 532	245 605

* En tonneaux de jauge brute (TJB).

Commerce international des produits de la pêche en 1994 [4]

Importations par pays		Exportations par pays	
	millions de \$		millions de \$
Union européenne	17 617	Union européenne	9 266
<i>dont : France</i>	2 797	<i>dont : Danemark</i>	2 359
<i>Espagne</i>	2 639	<i>Pays-Bas</i>	1 614
<i>Allemagne</i>	2 580	<i>Royaume-Uni</i>	1 180
<i>Italie</i>	2 257	<i>Espagne</i>	1 021
<i>Royaume-Uni</i>	1 880	France	910
<i>Pays-Bas</i>	1 431	Thaïlande	4 190
Japon	16 140	États-Unis	3 230
États-Unis	7 043	Norvège	2 718
Autres pays	10 716	Autres pays	27 564
Total mondial	51 517	Total mondial	46 967

IAA agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1996, la production des **industries agro-alimentaires** augmente au même rythme qu'en 1995 (+ 1,8 % en volume). L'année 1996 se caractérise par une stagnation du commerce extérieur et une demande intérieure soutenue.

Les exportations, qui jouent traditionnellement un rôle moteur pour la production connaissent, en 1996, le taux de croissance en volume le plus faible depuis 1982 (+ 0,7 %). Elles sont même en recul pour les viandes, les produits laitiers, les corps gras, le sucre et les boissons.

La baisse des importations (- 0,7 % en volume) permet néanmoins de dégager, cette année encore, un solde excédentaire record (33 milliards de F). Cette baisse engendre également un effet positif sur la production car elle augmente la demande intérieure adressée aux entreprises françaises. La consommation des ménages en volume progresse sensiblement pour les produits laitiers, les conserves, le pain et la pâtisserie, les produits du grain, les corps gras, les produits alimentaires divers et les boissons.

L'emploi continue à régresser en 1996 (- 1 % après - 0,8 % en 1995).

La France demeure, en 1996, le 2^e producteur de l'Union européenne en produits agro-alimentaires, derrière l'Allemagne [1].

En 1995, d'après l'**enquête annuelle d'entreprise**, la reprise d'activité des IAA amorcée en 1994 s'est poursuivie. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % après deux exercices de faible croissance. Les entreprises ont bénéficié de la hausse de la consommation en produits alimentaires ainsi que de celle des exportations. La reprise de l'investissement, amorcée en 1994, s'est confirmée, mais les volumes investis sont restés faibles [3].

Parmi les dix premières entreprises de l'Union européenne, six sont britanniques et deux sont françaises [2].

DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA)**. Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches : les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :
 - industries de la viande et du lait (T 02) : industries de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36) ;
 - les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37) ; boulangerie-pâtisserie (S 38) ; travail du grain (S 39) ; fabrication d'huiles et de corps gras (S 401) ; sucreries, raffineries de sucre (S 402) ; fabrication de produits alimentaires divers (S 403) ; fabrication de boissons et alcools (S 41) ; transformation du tabac (S 42).
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**. Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus. Depuis 1994, les résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Trente ans d'échanges agro-alimentaires », *INSEE-Première*, n° 388, juin 1995.
- « Les industries agro-alimentaires en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 123, janvier 1997.
- « Les chiffres de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation - Édition 1997 », *Bima*, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, n° 1456, décembre 1996.

- « Enquête annuelle d'entreprise 1995 », *Agreste*, « Données chiffrées - série IAA », Scees, n° 63, janvier 1997.

SOURCES

- [1] « Les industries agro-alimentaires en 1996 », *INSEE-Première*, n° 528, juin 1997.
- [2] *Panorama de l'industrie communautaire 97*, Commission des Communautés européennes, Eurostat.
- [3] « Une année favorable pour l'agro-alimentaire », *Agreste-Primeur*, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, n° 11, juillet 1996.

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES 16.4

Évolution de la production des IAA [1]

Branche en NAP	1995 milliards de F	1996 milliards de F	1996/95 en volume %
Viandes et conserves de viande	162	167	2,3
Lait et produits laitiers	111	112	1,4
Conserves	40	42	5,5
Pain et pâtisserie	56	58	1,5
Produits du travail du grain	92	96	2,4
Huiles et corps gras	15	16	5,3
Sucre	20	20	0,0
Divers (chocolat, condiments, café)	58	57	2,4
Boissons et alcools	76	74	-2,0
Produits à base de tabac	20	21	1,9
Ensemble des IAA	650	663	1,8

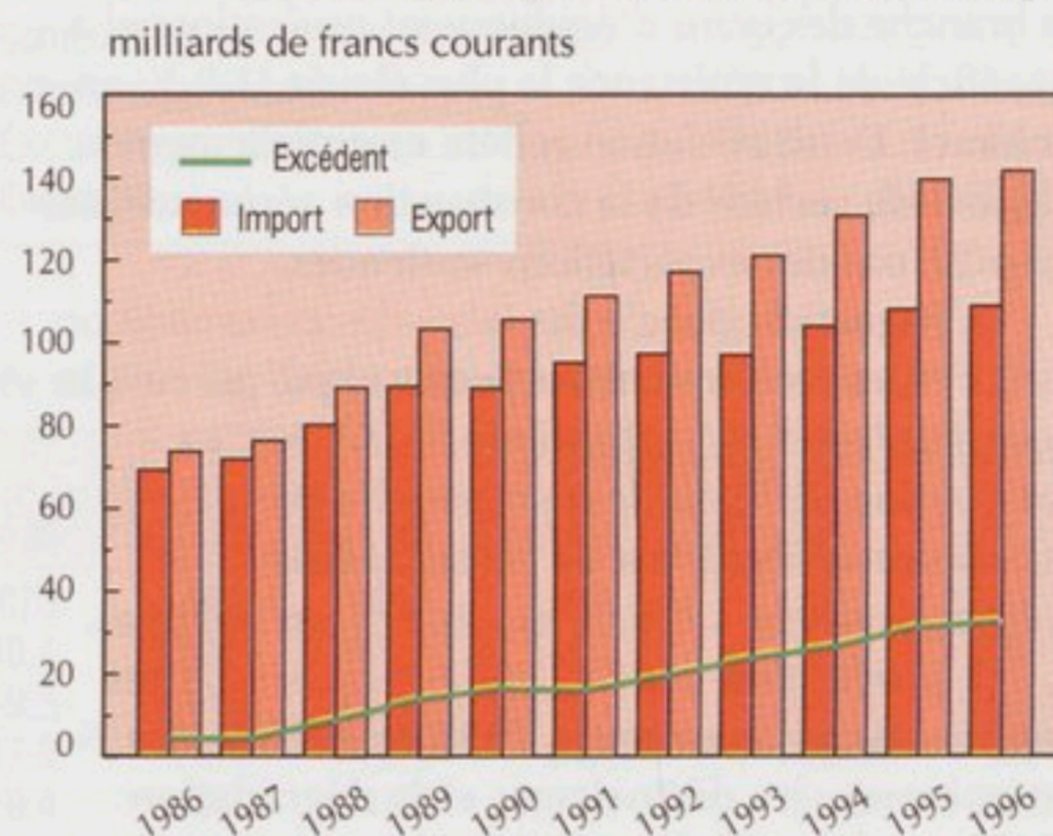
Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAP	Pondération 1995	1995/94	1996/95 %
Viandes et conserves de viande	249	-1,2	0,9
Lait et produits laitiers	171	1,5	-0,7
Conserves	62	0,5	-1,0
Pain et pâtisserie	86	2,0	2,1
Produits du travail du grain	141	-0,8	1,5
Huiles et corps gras	23	-3,1	-1,8
Sucre	31	1,2	-3,4
Divers (chocolat, condiments, café)	90	2,6	-3,6
Boissons et alcools	116	0,9	0,6
Produits à base de tabac	31	8,8	4,4
Ensemble des IAA	1 000	0,6	0,2

IAA : les dix principales entreprises européennes en 1994 [2]

	Chiffre d'affaires milliards d'écus	Bénéfice net milliards d'écus	Emploi milliers
Unilever (RU, Pays-Bas)	38,3	2,0	304
BAT industries (RU)	15,1	1,6	173
Hanson (Royaume-Uni)	14,1	1,4	74
Ferruzzi Finanziaria (Italie)	12,0	-0,5	39
Groupe Danone (France)	11,7	0,5	68
Montedison (Italie)	10,7	-0,2	32
Grand metropolitan (RU)	9,1	0,6	64
Eridania Beghin-Say (France)	7,7	0,2	22
Associated british foods (RU)	5,9	0,4	50
Hilldown Holdings (RU)	5,5	0,1	40

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAP	Solde milliards de F						Taux de couverture en 1996*
	1990	1992	1993	1994	1995	1996	%
Viandes et conserves de viande	-4,2	-1,2	0,9	1,8	2,7	5,4	125,8
Lait et produits laitiers	13,2	11,0	12,2	13,0	13,2	13,4	222,5
Conserves	-9,6	-8,9	-7,6	-8,2	-8,8	-8,2	48,1
Produits du travail du grain	4,5	6,0	6,5	6,6	8,1	9,4	174,4
Huiles et corps gras	-6,5	-6,0	-6,6	-7,1	-6,3	-8,0	30,3
Sucre	6,6	6,0	5,5	6,3	7,5	5,8	349,2
Divers (chocolat, condiments, café)	0,2	1,3	2,2	3,2	4,7	5,6	133,9
Boissons et alcools	16,9	16,7	17,3	18,2	17,4	16,8	275,1
Produits à base de tabac	-4,5	-5,0	-6,4	-6,9	-7,0	-7,5	13,5
Ensemble des IAA	16,6	19,9	24,0	26,9	31,5	32,8	130,1

* Taux de couverture : exportations (FAB)/importations (CAF).

Les entreprises* des IAA en 1995 [3]

Secteur d'entreprise en NAF	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires milliards de F	Investissements milliards de F	Exportations milliards de F	95/94 à champ constant d'entreprises %		
						Investissements	CA	Export.
Viandes	1 432	115,5	168,9	3,4	21,1	1,1	3,1	7,3
Poisson	167	13,5	16,9	0,5	1,7	-13,1	7,2	9,5
Fruits et légumes	186	19,4	28,7	1,2	4,3	17,9	6,2	6,6
Corps gras	32	4,1	11,9	0,2	1,5	-47,4	-2,7	1,0
Lait	428	59,0	144,2	3,0	17,2	-5,7	3,4	5,0
Travail du grain	185	12,1	26,1	1,5	9,4	50,4	-0,1	2,1
Aliments pour animaux	294	16,9	49,5	0,8	4,2	-12,1	0,4	3,9
Produits alimentaires divers	1 019	94,0	144,1	4,9	27,3	7,7	6,6	5,0
Boissons	498	42,0	92,7	3,9	26,6	10,1	1,7	1,8
Ensemble	4 241	376,5	682,9	19,5	113,3	4,9	3,5	4,8

* Entreprises de 10 salariés et plus.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1996, la croissance de la production de l'**industrie manufacturière** a été faible (0,4 % en volume après 3,9 % en 1995). Après avoir ralenti au cours de 1995, la production a progressivement retrouvé son dynamisme. En glissement annuel, le niveau de la production industrielle a progressé tout au long de 1996 tandis qu'il avait stagné en 1995. L'activité est plus soutenue dans les services et l'agriculture que dans l'industrie, malgré l'augmentation de la production énergétique (3,2 % en volume).

En progression régulière depuis le début 1994, la branche des **biens d'équipement professionnel** a bénéficié de la croissance la plus élevée (1,9 % en volume). Cette évolution reflète essentiellement la vigueur du secteur de la construction aéronautique, favorisé par des exportations soutenues.

La stagnation globale des **biens de consommation** (- 0,2 % en volume), n'est acquise que grâce à la contribution de la parachimie (+ 2,7 %). La production de l'habillement et celle de la chaussure enregistrent de fortes baisses (respectivement - 5,1 % et - 6,4 % en volume).

La production des **biens intermédiaires** s'est repliée en moyenne entre 1995 et 1996 (- 0,4 % en volume) ; les déstockages et la dégradation continue des prix de vente ont fortement pesé sur la croissance de la production.

Bien que les taux d'intérêt aient baissé, l'**investissement** des entreprises diminue dans l'industrie manufacturière (- 0,9 % en volume). Ceci s'explique par la progression modérée de l'activité, la faible utilisation des capacités de production et des anticipations pessimistes des chefs d'entreprise concernant la demande et les prix.

En 1996, l'évolution de l'activité industrielle en Europe est similaire (0,3 %) à celle observée en France ; la croissance est franche dans les pays nordiques, mais la production industrielle a reculé dans les pays du sud de l'Europe. Elle contraste avec le dynamisme soutenu et durable de l'industrie américaine [1] [6].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U04, U05, U06 du niveau 16 de la NAP et à celui des postes EF, EE, ED, et EC du niveau 16 de la NES issue de la NAF.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de l'UE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le Service des Statistiques industrielles (Sessi) interroge, pour tous les secteurs sauf IAA, BTP, commerce et services, les entreprises de 20 salariés et plus. Depuis le 1^{er} janvier 1993, ses résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Nomenclature d'activités française (NAF/NES).** À compter du 1-1-1993, l'harmonisation européenne a conduit à mettre en place la NAF (nomenclature d'activités française) et la CPF (classification des produits française) qui remplacent la NAP (nomenclature des activités et des produits) instaurée en 1973. Des regroupements en 16 et 36 postes constituent la NES (nomenclature économique de synthèse). Pendant quelques années, les tableaux statistiques seront présentés dans l'une ou l'autre nomenclature suivant leurs sources : la nouvelle nomenclature est introduite progressivement dans les enquêtes alors que les données de la Comptabilité nationale seront publiées en NAP pendant encore quelque temps.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 133-134, septembre 1996.
- « L'industrie française », *Chiffres-clés, Référence*, Sessi, édition 1997.
- « Les industries européennes d'armement », *Notes et études documentaires*, La documentation française, n° 5042, 1996-17.
- *Panorama de l'industrie communautaire 97*, Eurostat, 1997.

SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1996 », *INSEE-Première*, n° 529, juin 1997.
- [2] « La situation dans l'industrie. Enquête annuelle d'entreprise, tome 2 », Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, édition 1996.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 3-11, 3-15.
- [4] Eurostat.
- [5] Division Synthèse générale des comptes, Insee.
- [6] *Note de conjoncture*, Insee, mars 1997.

PRODUCTION INDUSTRIELLE 17.1

Production et FBCF des branches en 1996 [3]

milliards de F

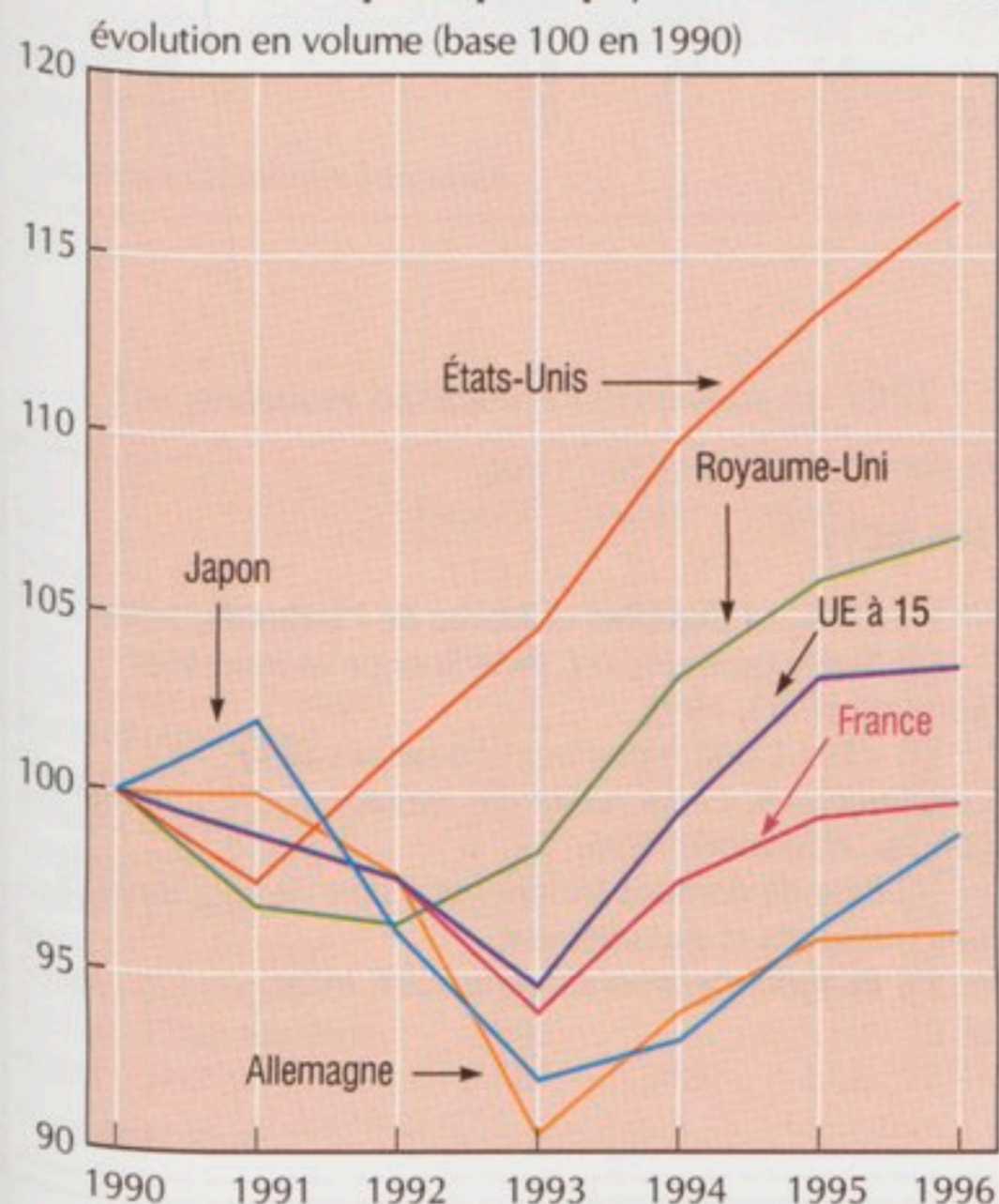
NAP	Production	96/95 %	FBCF	Production	96/95 %	FBCF
Biens intermédiaires	1 012,7	-2,7	61,1	Biens d'équip. ménager	42,0	0,1
Minerais et métaux ferreux	92,2	-6,5	0,5	Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre	399,3	-0,6
Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux	79,6	-2,4	8,6	Biens de consommation courante	796,1	-0,1
Matériaux de constr. et minéraux divers	106,1	-3,8	9,8	Parachimie, industrie pharmaceutique	245,4	3,7
Industrie du verre	33,7	-3,3	3,4	Ind. textile et habillement	162,6	-6,3
Chimie de base, fibres synthétiques	162,6	-1,8	11,2	Industries cuir et chaussures	24,7	-7,2
Fonderie, travail des métaux	278,7	0,5	12,8	Bois, meubles, industries diverses	169,6	0,9
Industrie du papier, carton	108,5	-10,2	6,0	Imprimerie, presse, édition	193,8	1,1
Caoutchouc et matières plastiques	151,3	-0,3	8,8	Total industrie manufacturière	3 089,6	-0,8
Biens d'équipement professionnel	839,5	0,7	30,6	Production et distribution d'énergie	564,1	6,6
Construction mécanique	312,8	-0,1	14,1	Combustibles min. solides et cokéfaction	8,2	-4,2
Matériels électrique et électronique professionnels	362,9	1,0	11,9	Pétrole et gaz naturel	272,1	11,2
Construction navale et aéronautique, armement	163,8	1,7	4,5	Électricité, gaz et eau	283,8	2,9
				Ensemble	3 653,7	0,3

Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière en 1995 [2]

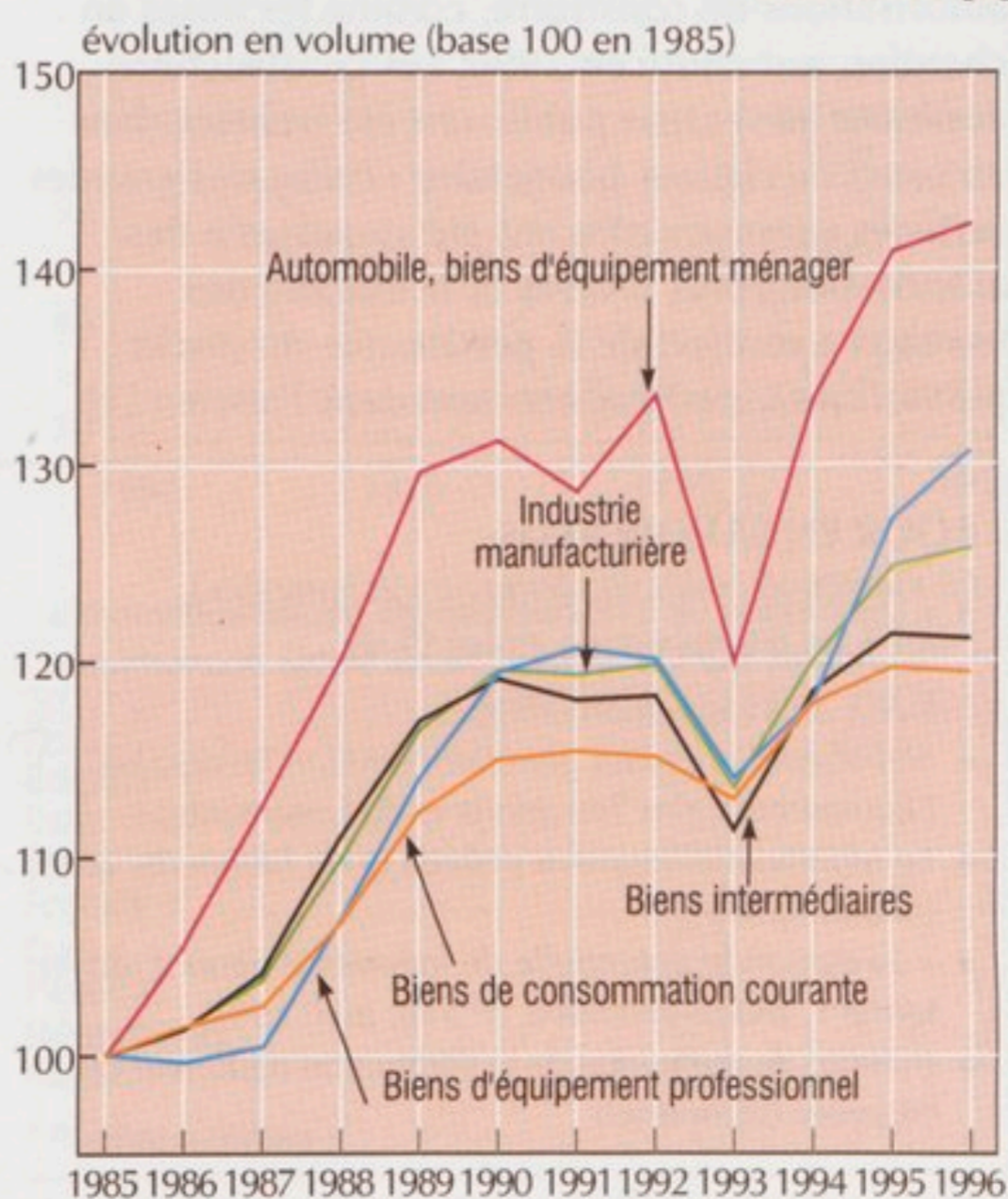
	Taille des entreprises en nombre de salariés						
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	Hors tranches *	Ensemble
Nombre d'entreprises	12 862	4 078	2 401	1 592	878	811	22 622
Effectif employé (milliers)	415,4	289,4	336,0	482,4	1 549,0	37,6	3 109,8
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	288,1	219,3	297,8	481,0	2 259,7	114,6	3 660,5
Exportations/CAHT (en %)	12,5	17,6	26,4	29,5	31,5	25,2	28,3
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	110,1	78,4	99,1	158,0	777,3	24,6	1 247,6
Investissements corporels totaux (milliards de F)	11,2	8,3	9,6	19,0	120,7	1,4	170,2

* Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre.

La production industrielle dans les principaux pays industrialisés [4]



La production industrielle par branche en France [5]



industrie - construction

PRÉSENTATION

Après deux années de récession (1992 et 1993), suivies de deux autres quasiment stables (1994 et 1995), la situation du **bâtiment et des travaux publics** s'est, à nouveau, détériorée en 1996 (- 1,9 %). Seules, les grandes entreprises nationales, notamment dans le domaine ferroviaire avec la poursuite du TGV-Méditerranée, et celles du secteur autoroutier, ont accru leurs **investissements** ; les commandes des collectivités locales se sont effondrées. La situation de l'emploi est encore plus dramatique avec près de 47 000 salariés et non salariés en moins, soit - 3,2 % en un an. Hormis l'agriculture, aucune autre grande branche d'activité n'a connu un tel recul depuis le début de la décennie.

En 1996, les ouvertures de chantiers sont faibles, surtout pour le **logement collectif** qui a baissé de 13 %. La réforme de l'accession sociale à la propriété (prêt à taux zéro) commence à porter ses fruits pour la maison individuelle. Pour les **logements achevés**, le recul est important (- 5 %) car peu de chantiers avaient été ouverts fin 1995. Néanmoins, un fort mouvement de déstockage a eu lieu pour 9 000 logements achevés, soit environ 5 Mds de F d'investissements.

Les travaux d'entretien et de réhabilitation ont moins reculé que la construction neuve. Les effets du prêt à taux zéro, qui s'applique aussi pour l'achat de **logements anciens** sous condition d'un minimum de travaux, ont partiellement compensé la baisse des subventions de l'**ANAH**.

Dans le **bâtiment non résidentiel**, les autorisations de construire, comme les mises en chantier, ont chuté en 1996. Les constructions destinées au secteur public ont été freinées dans un souci de rigueur budgétaire ; celles des grandes surfaces commerciales ont été soumises à des autorisations plus sévères et le marché des bureaux a souffert de la persistance de stocks pléthoriques, particulièrement dans l'ancien [1].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.
- **ANAH.** Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat créée en 1970.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les travaux de BTP commandés par les collectivités locales en 1995 et 1996 », *Notes vertes économiques*, DAEI, n° 411, octobre 1996.
- *Statistiques et études générales* DAEI, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (hebdomadaire).
- « La demande potentielle de logements neufs à moyen terme », *INSEE-Première*, n° 518, avril 1997.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] *Statistiques en bref*, série Énergie et industrie, Eurostat, n° 33, 1996.
- [3] « Les 1 000 premières entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics*, numéro spécial, novembre 1996.
- [4] Base de données Siclone, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS 17.2

Production et demande de BTP* [1]

	Variation 1996/95		1996 milliards de F
	Volume	Prix	
Production	-1,9	0,9	793,5
Investissement (a)	-1,8	0,8	659,8
soit : entreprises (b)	-2,7	0,9	252,5
administrations publiques	-2,1	0,5	159,1
ménages	-0,5	0,8	248,2

* Hors TVA. (a) neuf et amélioration-gros entretien. (b) Y compris offices et sociétés de HLM.

Nombre de logements commencés [4]

	milliers		
	1985	1995	1996
Individuel	191,7	143,3	149,5
Collectif	103,8	142,6	124,3
Ensemble	295,5	285,9	273,8

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

	milliers de m ²		
	1995	1996	96/95 %
Bâtiments industriels	4 628	5 154	11,4
Bâtiments de stockage	3 736	3 598	-3,7
Bureaux	2 668	2 380	-10,8
Commerces	2 442	2 234	-8,5
Autres bâtiments	17 740	17 458	-1,6
Ensemble	31 214	30 824	-1,2

Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [5]

	1993	1994	1995	1996
Index BT 01	3,6	3,5	1,9	1,7
Index TP 01	4,9	3,1	1,7	3,6

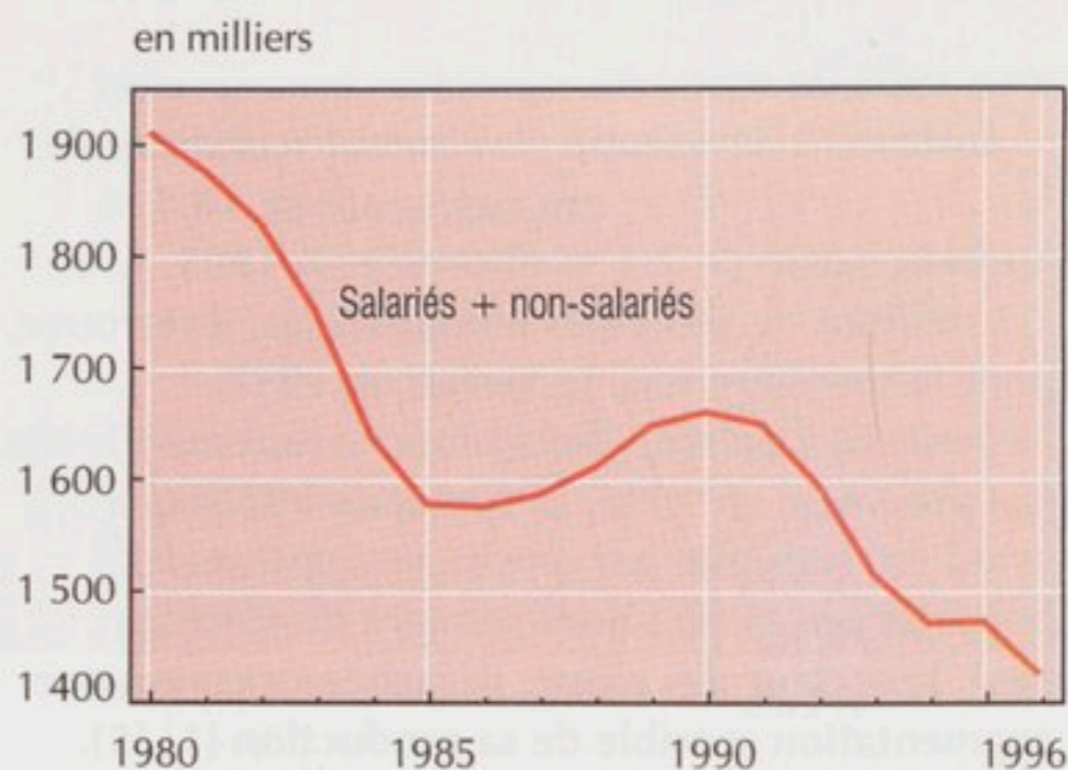
* Glissement de décembre à décembre.

Les premiers bâtisseurs européens en 1995 [3]

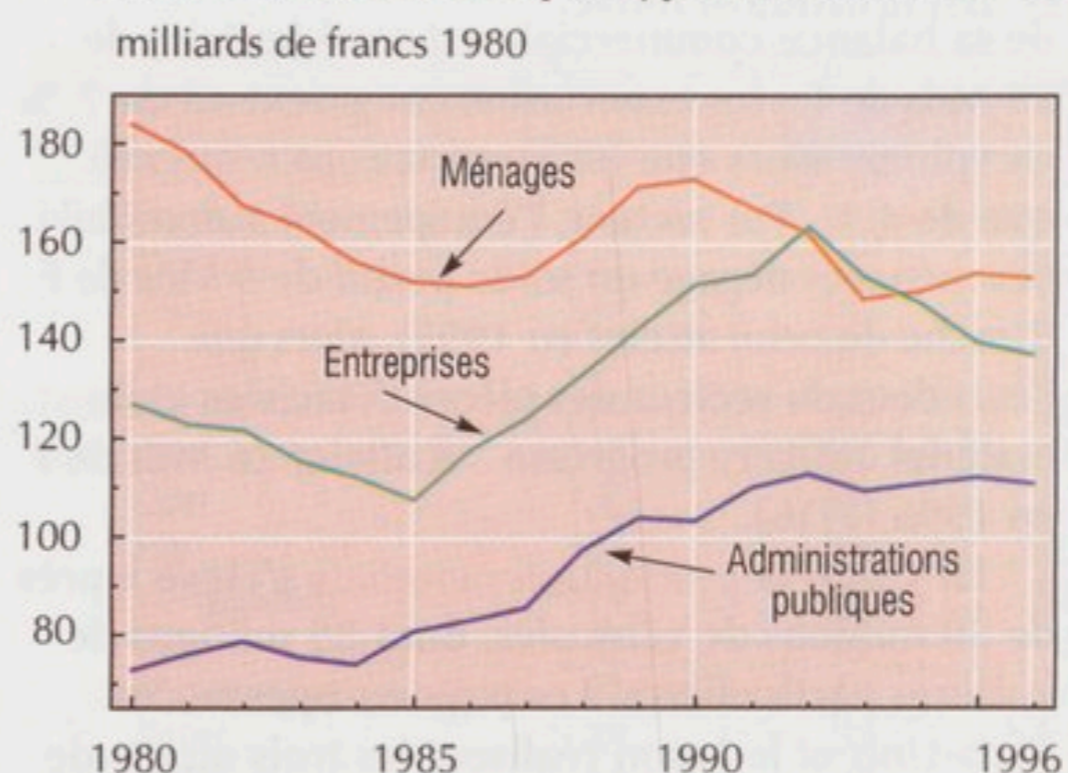
	CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export %	Effectifs
Bouygues (France)	11 317	-446,3	33,0	91 894
Holzmann (Allemagne)	7 522	-247,2	30,7	47 400
SGE (France)	6 935	-143,0	40,9	60 898
GTM Entrepose (France)	6 566	30,3	36,3	68 397
Hochtief (Allemagne)	5 907	73,0	36,0	40 300
Eiffage (France)	4 997	31,6	16,8	46 253
Bilfinger et Berger (All.)	4 575	55,7	46,8	49 700
Trafalgar House (RU)	4 489	34 302
Skanska (Suède)	4 071	...	39,0	32 278
Dumez-GTM (France)	3 811	0,3	50,6	34 569
Strabag (Allemagne)	3 250	5,3	20,3	24 000
Tarmac (Royaume-Uni)	2 995	19 981
Sogea (France)	2 988	34,9	17,2	27 271

* en millions d'écus

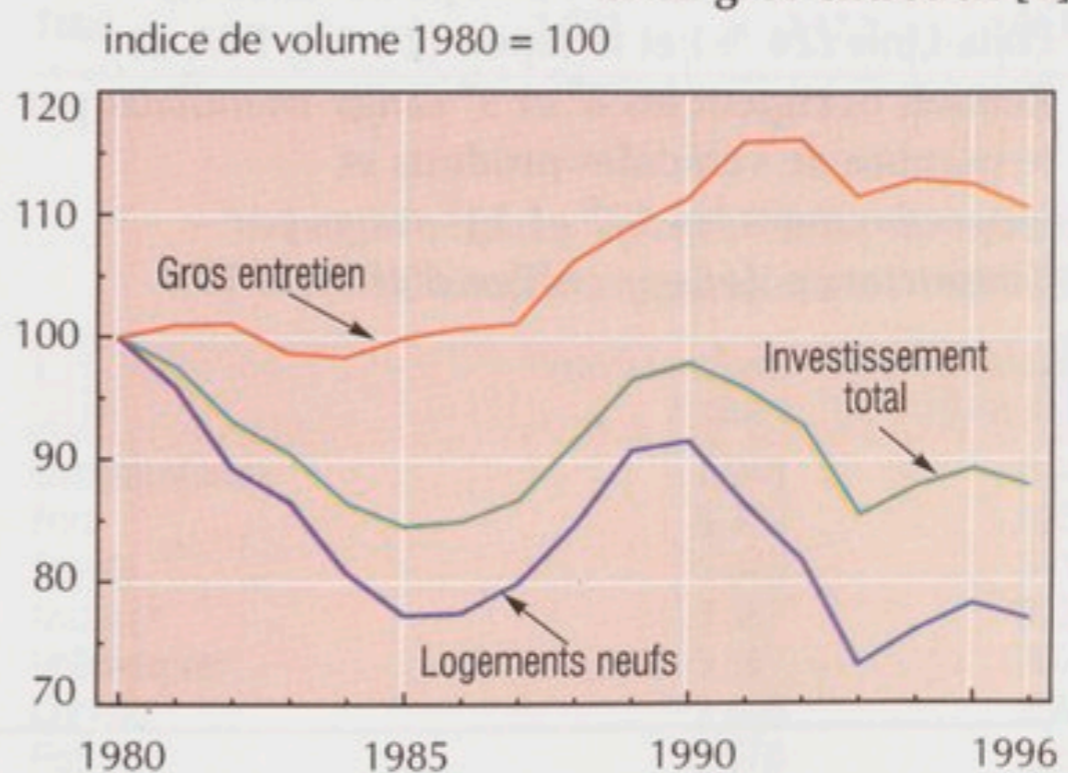
Évolution de l'emploi dans le BTP [1]



Évolution de la FBCF par type d'investisseur [1]



Évolution de la FBCF en logements neufs et en gros entretien [1]



Logements commencés dans quelques pays de l'Union européenne en 1995 [2]

	milliers	% hab.
Belgique	56,9	5,6
Danemark*	8,4	1,6
Espagne*	317,8	8,1
Finlande	17,9	3,5
France	285,9	4,9
Pays-Bas	95,9	6,2
Royaume-Uni	167,7	2,9
Suède	11,8	1,3

* Résultats provisoires.

PRÉSENTATION

En 1996, le **marché automobile français** s'est fortement développé : les immatriculations de **voitures particulières** ont augmenté de 10,4 % après la baisse de 2,1 % observée en 1995. Avec 2,1 millions de véhicules immatriculés, il retrouve, pour la première fois, le niveau de 1992. Cependant, l'activité de la branche automobile n'a pas progressé en 1996, la demande intérieure ayant été satisfaite par une augmentation des importations et un ralentissement du stockage. Seul, le secteur des pièces détachées a connu une augmentation sensible de sa production [1] [5].

En 1996, la **construction automobile** exporte plus de 50 % de sa production en valeur. Le solde de sa balance commerciale est excédentaire de 29 Mds de F : les exportations augmentent de 7 % en volume alors que les importations n'ont crû que de 4 %. Par secteur, l'équipement automobile des ménages dégage un solde positif de 6 Mds de F (proche de celui atteint en 1995), alors que l'excédent du secteur des pièces détachées et du matériel utilitaire progresse : il atteint 26 Mds de F en 1996 [1] [6].

En 1995, la **production mondiale** s'élève à près de 50 millions de véhicules, dont 35 millions de voitures particulières. Les pays européens, les États-Unis et le Japon réalisent les trois quarts de la production et 70 % des ventes mondiales. Avec 13,9 millions d'unités (près de 30 % de la production mondiale), l'Europe devance les États-Unis (24 %) et le Japon (21 %). PSA et Renault occupent les 8^e et 9^e rangs mondiaux par le nombre de véhicules produits et respectivement les 12^e et 11^e rangs par l'importance de leur chiffre d'affaires [3].

DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

POUR EN SAVOIR PLUS

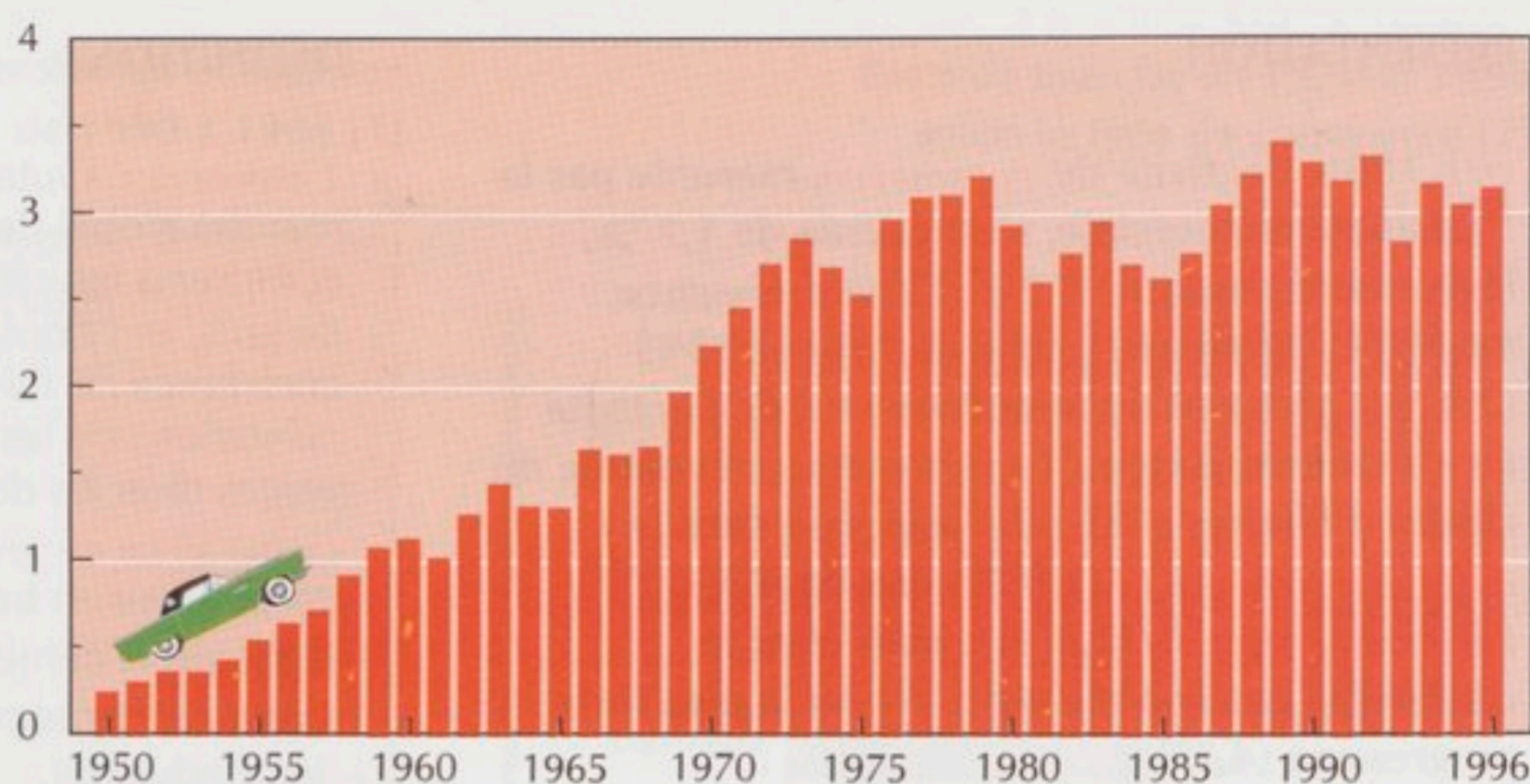
- « La voiture : une habitude qui se prend jeune », *INSEE-Première*, n° 474, juillet 1996.
- « Les attitudes et les comportements des automobilistes européens », *Revue du comité de la sécurité routière*, n° 103, février-mars 1996.
- « Immatriculations 1996 : hausse pour les véhicules neufs », *SES Infos rapides*, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n° 2, février 1997.
- « Statistiques 1996 », *L'argus de l'automobile*, n° spécial, 1997.

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [3] « Perspectives de l'industrie automobile », *Problèmes économiques*, n° 2512, 19 mars 1997.
- [4] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee.
- [5] « La consommation des ménages en 1996 », *INSEE-Première*, n° 520, juin 1997.
- [6] « Le commerce extérieur de la France en 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 108, avril 1997.

INDUSTRIE AUTOMOBILE 17.3

Évolution de la production automobile en France [2] [4]
millions de voitures particulières et commerciales



Production de véhicules automobiles [2]
milliers

	1995	1996	Var. %
Voitures particulières	3 050,9	3 147,6	3,2
soit : Renault	1 374,1	1 393,9	1,4
Peugeot	1 019,7	1 021,5	0,2
Citroën	637,3	708,1	11,1
Autres*	19,8	24,1	21,3
Véhicules utilitaires	423,8	443,0	4,5
dont : Renault	284,4	247,8	-12,9
Peugeot	51,6	73,0	41,4
Citroën	81,7	103,8	27,1
Ensemble	3 474,7	3 590,6	3,3

* Véhicules Fiat et Lancia produits par PSA.

Activité de la construction automobile en 1996 [1]
milliards de F

	Production	Importations	Exportations	Achats des ménages
Voitures particulières	169,4	87,7	93,9	137,8
Pièces détachées automobiles	143,8	43,4	71,0	88,8
Véhicules utilitaires	53,0	27,2	25,4	0,0
Carrosseries, bennes	14,0	2,1	2,9	0,0
Caravanes	1,8	0,8	0,4	2,5
Motocycles, cycles, équipements	6,3	6,7	3,0	11,7
Total de la branche	388,3	167,9	196,6	240,8

Densité automobile* [2]

	1985	1990	1995
État-Unis	708	752	757
Canada	559	617	591
Italie	412	507	541
Allemagne	450	512	529
Japon	375	456	527
France	446	495	520
Royaume-Uni	379	454	474
Belgique	363	419	463
Suède	400	455	445
Espagne	276	403	430
Argentine	173	180	167
Corée du sud	25	71	177
Brésil	86	87	89
Chine	3	5	6
Inde	3	5	6

* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [2]

	1995	1996	
	milliers	milliers	%
Total France	1 147	1 193	56,0
Peugeot	342	388	17,3
Citroën	241	258	12,1
Renault	564	567	26,6
Total étranger	784	939	44,0
dont : Ford	140	168	7,9
Opel	130	165	7,7
Fiat	103	155	7,3
Volkswagen	114	144	6,8
Seat	36	39	1,8
Nissan	31	34	1,6
Rover	38	31	1,5
BMW	25	28	1,3
Mercedes	25	28	1,3
Audi	22	26	1,2
Toyota	16	18	0,8
Total	1 931	2 132	100,0

Les principaux constructeurs mondiaux du secteur automobile en 1995 [3]

	Véhicules produits milliers	Chiffre d'affaires milliards de F
General Motors	7 948	844
Ford	6 339	685
Toyota	5 049	571
Nissan	3 587	322
Volkswagen	3 587	307
Chrysler	2 640	266
Fiat	2 578	235
PSA	1 887	164
Renault	1 837	184
Honda	1 807	227
Mitsubishi	1 595	189
Hyundai	1 272	60
Suzuki	1 140	60
BMW-Rover	1 049	160
Mazda	947	78
Mercedes	927	251
Kia	761	34
Daewoo	540	21
Isuzu	530	65
Fuji Heavy	499	57
Volvo	454	120

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1996, l'activité du **commerce**, mesurée par la marge commerciale, s'est accrue de 1,7 %, légèrement plus que le PIB. Cette croissance modérée, inférieure à celle de l'année 1995 (2,4 %), provient du ralentissement de l'activité du commerce de gros. La croissance en volume du chiffre d'affaires a été plus soutenue dans le **commerce de détail** (1,9 %) que dans le **commerce de gros** (1,4 %). Mais c'est le commerce automobile qui a connu la plus forte progression (4,5 %).

Apparus en 1963, les **hypermarchés** ont connu un essor considérable durant les trente dernières années : ils distribuent actuellement 19 % des produits destinés aux consommateurs. Le rythme de croissance des hypermarchés s'est atténué en raison d'une moindre progression de leur parc qui avait augmenté de plus de 50 % en dix ans. De même, leur surface de vente n'a évolué, en 1996, que de 2,5 %, alors qu'elle augmentait de près de 5 % ces dernières années. La croissance du parc des **supermarchés** s'est également ralentie. Les ouvertures ont été moins nombreuses (179 après 326 en 1995) et cette année encore les magasins de **maxidiscompte** ont assuré l'essentiel de cette progression (82 % des ouvertures, contre 7 % en 1989). Actuellement, les grandes surfaces écoulent plus de 60 % des produits alimentaires et plus du tiers des produits non alimentaires vendus au détail. Seul, le pain résiste à la grande distribution et reste majoritairement vendu par les boulangeries qui représentent encore les trois-quarts du marché contre 90 % en 1970.

Près de 20 000 emplois salariés ont été créés en 1996 dont 15 000 dans le commerce de détail et 3 000 dans le commerce automobile [1].

DÉFINITIONS

- **Commerce.** Outre le commerce de détail, le marché global des ventes du commerce comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.
- **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
 - agricole et alimentaire ;
 - biens de consommation non alimentaires ;
 - interindustriel.
- **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussures, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m²) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché.** La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m² et toute extension de surface.

POUR EN SAVOIR PLUS

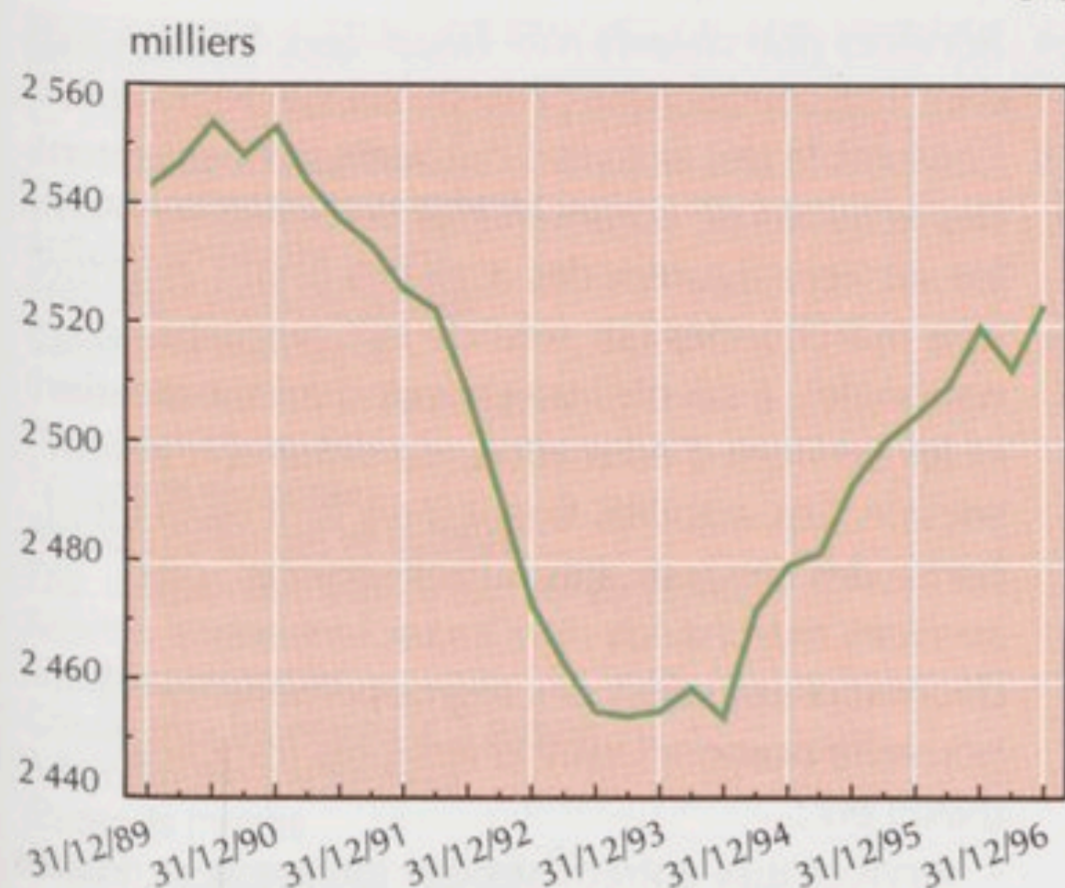
- *La France des commerces* (annuel), direction du Commerce intérieur (commission des comptes commerciaux de la Nation).
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les points de vente du commerce de détail en 1992 », n° 391, mai 1995 ; « Les entreprises du commerce en 1993 », n° 94 à 96, décembre 1995 ; série « Économie générale » : « Les comptes du commerce en 1995 », n° 138-139, janvier 1997 ; « Les comptes du commerce en 1996 » (à paraître).

- *INSEE-Première* : « Formes de ventes et conquêtes des marchés – 25 ans d'évolution de la distribution », n° 437, mars 1996 ; « Le commerce de gros non alimentaire : ouverture internationale », n° 465, juin 1996.

SOURCES

- [1] « Le commerce en 1996 », *INSEE-Première*, n° 515, avril 1997.
- [2] Division Commerce, Insee.
- [3] « Le commerce de détail en Europe », *Économie et Statistique*, n° 267, 1993.

Effectifs salariés de l'ensemble du commerce de 1990 à 1996 [1]



L'activité dans le commerce de détail [2]

Formes de vente	Parts de marché %		Évolution du CATTG en volume 1996/95 %
	1992	1996	
Alimentation spécialisée (1)	9,5	8,2	-2,4
dont : Boulangeries-pâtisseries	3,2	2,8	-2,5
Boucheries-charcuteries	3,5	3,0	-2,3
Petites surfaces d'alim. gén. (2)	5,6	4,6	-1,5
Grandes surfaces d'alim. gén.	36,0	39,4	3,1
Grands magasins (3)	2,1	1,8	0,7
Pharmacies (4)	6,4	6,8	1,1
Magasins non alim. spécialisés	34,8	33,3	2,3
dont : Équipement de la personne	9,1	8,2	0,4
Équipement du foyer	8,7	8,1	3,0
Aménagement de l'habitat	5,2	5,5	3,4
Parfumerie, loisirs, sports	6,9	6,9	2,1
Commerce hors magasin et réparations (5)	5,6	5,8	1,6
dont : Vente par correspondance	2,5	2,5	1,8
Ensemble	100,0	100,0	1,9

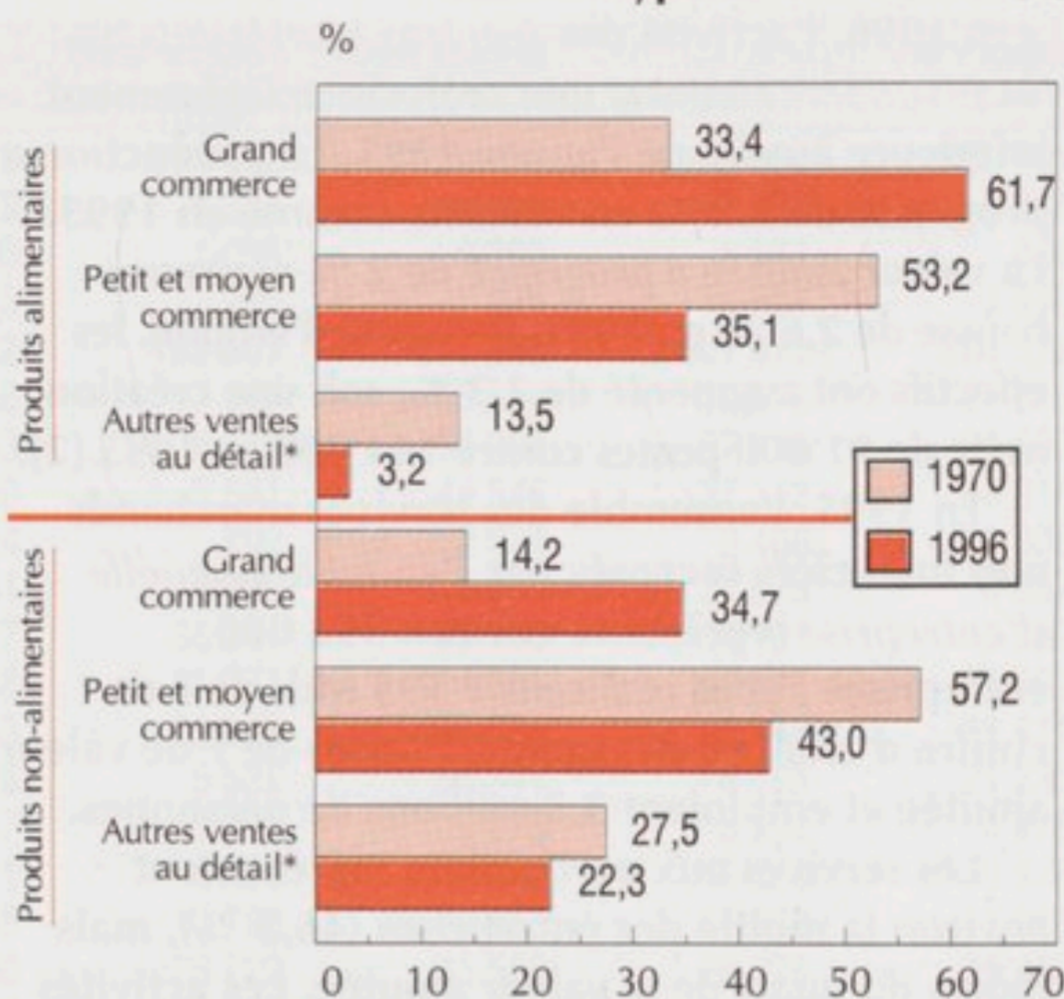
(1) Y c. l'artisanat. (2) et magasins de produits surgelés. (3) et autres magasins non spécialisés. (4) et commerces d'articles médicaux. (5) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation.

Structure du commerce de détail dans l'UE en 1991* [3]

Pays	Chiffre d'affaires		Magasins	
	Total milliards d'écus	Par hab. milliers d'écus	pour 10 000 hab.	Hyper-marchés pour 100 000 hab.
Allemagne (ex-RFA)	322	5,1	85	1,3
Royaume-Uni	280	4,9	81	1,3
France	260	4,6	97	1,5
Italie	230	4,0	171	0,2
Espagne	85	2,2	134	0,3
Pays-Bas	45	3,0	80	0,3
Belgique	35	3,5	141	1,0
Danemark	24	4,7	100	0,9
Portugal	20	2,0	192	0,2
Grèce	20	2,0	184	0,2
Irlande	11	3,1	90	...
Luxembourg	3	7,5	116	0,6

* Estimations.

Parts de marché en 1970 et 1996 selon le type de commerce [2]



* comprennent les boulangeries-pâtisseries, le commerce automobile et tous les secteurs qui vendent directement au consommateur.

L'activité dans le commerce de gros [2]

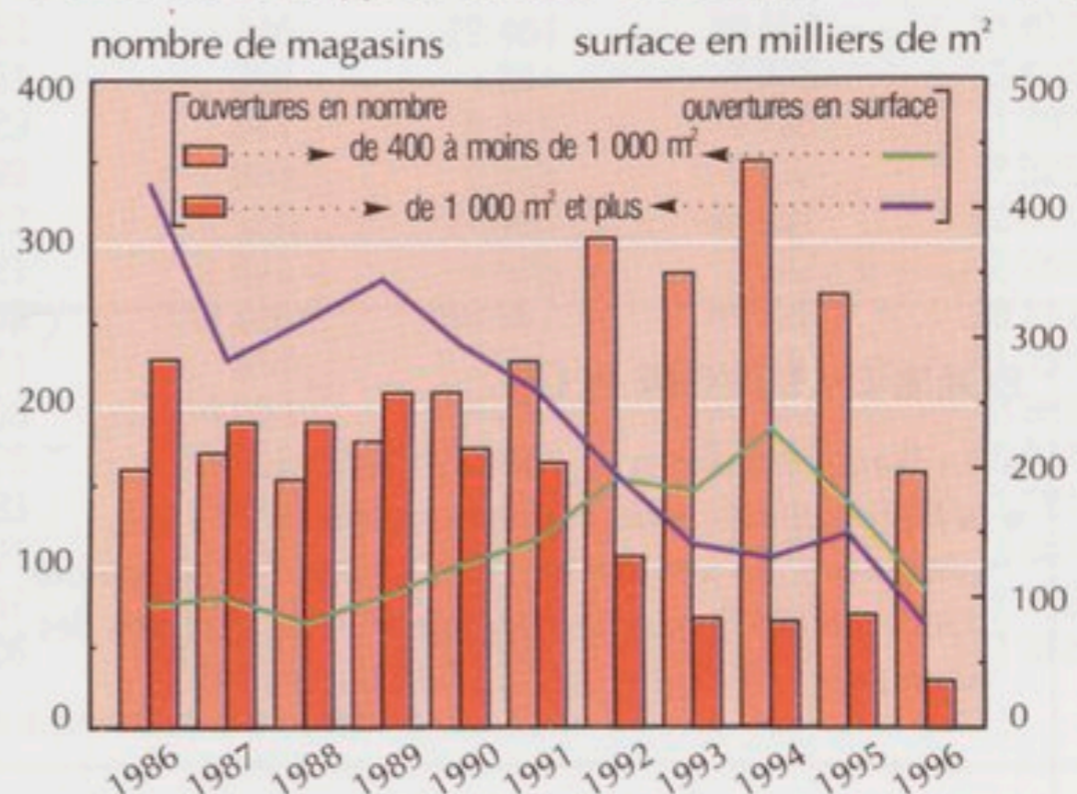
Activités	Évolution du CAHT en volume %		Valeur 1996 milliards de F HT
	1995/94	1996/95	
Produits agricoles bruts	1,9	0,9	311
Produits alimentaires	1,2	-0,5	630
Biens de consommation non alimentaires	2,6	0,1	479
Biens intermédiaires non agricoles	-0,4	1,7	564
Biens d'équipement professionnel	9,4	5,5	478
Ensemble du commerce de gros	3,1	1,4	2 751

Hypermarchés et supermarchés [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente milliers de m ²	
	*1996	*1997	*1996	*1997
Hypermarchés	1 090	1 114	6 148	6 301
dont : Grandes entreprises	555	561	4 094	4 165
Indépendants	535	553	2 054	2 136
Supermarchés**	7 120	7 300

* Situation au 1^{er} janvier. ** Estimations.

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés [1]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1996, l'activité des **services marchands non financiers** a connu une croissance légèrement inférieure à celle de l'année 1995. La production a progressé de 2,2 % en volume, comme en 1995. La valeur ajoutée a progressé de 2 % après une hausse de 2,6 % en 1995. En terme d'emploi, les effectifs ont augmenté de 2,3 %, soit une création nette de 91 000 postes contre 144 000 en 1995 [2].

En 1995, l'ensemble des services marchands non financiers recensés par **l'enquête annuelle d'entreprise** représente environ 553 000 entreprises ; elles réalisent 1 595 Mds de F de chiffre d'affaires, dégagent 777 Mds de F de valeur ajoutée et emploient 3,3 millions de personnes.

Les services aux particuliers représentent environ la moitié des entreprises (46,3 %), mais moins du quart de la valeur ajoutée. Les activités immobilières représentent environ un dixième de l'ensemble : 10 % des entreprises, 13 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 487 Mds de F, soit 63 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd.

Les **non-salariés** sont au nombre de 564 300, soit plus du sixième (17,2 %) des personnes occupées. Dans des secteurs comme celui des marchands de biens immobiliers, des cafés et des autres services personnels, leur nombre est même plus important que celui des salariés.

Si la **valeur ajoutée par personne** occupée est en moyenne de 237 650 F, les disparités sont très importantes. Ce ratio s'établit ainsi à 104 000 F dans la coiffure, à 92 400 F dans le nettoyage. À l'opposé, il est de l'ordre de 1,7 million de F dans la distribution de film, 1,1 million de F pour la télévision et la location de voitures. De tels écarts s'expliquent par le niveau de développement du travail à temps partiel, par le niveau moyen des rémunérations et par le niveau d'intensité capitalistique [1].

DÉFINITIONS

• **Services marchands non financiers.** Les services, dans l'acception française du terme, regroupent l'ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Parmi les services figurent des activités pour l'essentiel non marchandes (au sens de la Comptabilité nationale), à savoir les services d'administration et les services d'éducation, de santé et d'action sociale. Les activités financières font également partie des services. Les autres services, dits **services marchands non financiers**, se décomposent selon des regroupements de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) en :

- services aux entreprises qui intègre les « Postes et télécommunications », les services de « Conseils et assistance », les « Services opérationnels » et la « Recherche et développement » ;
- promotion et gestion immobilière ;
- services aux particuliers qui comprennent les « Hôtels et restaurants », les « Activités récréatives, culturelles et sportives » et les « Services personnels et domestiques ».

Il est à noter que certaines de ces activités peuvent être pour une part importante non marchande : tel est le cas de l'ensemble recherche et développement, des activités récréatives, culturelles et sportives.

• **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, compte quelque 80 000 entreprises.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France des services*, édition 1996, Insee.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises des services en 1993 », n° 90-91, septembre 1995 ; série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1995 », n° 142-143-144, mars 1997.

SOURCES

- [1] « Les entreprises de services en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).
- [2] « Les services marchands en 1996 », *INSEE-Première*, n° 531, juillet 1997.

SERVICES NON FINANCIERS 18.2

Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 1995 [1]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié au 31.12	Effectif salarié au 31.12	Chiffre d'affaires hors taxes **	Valeur ajoutée hors taxes
Services aux entreprises	241 719	233 392	1 729 226	942 062	486 701
Télécommunications et courrier	1 433	1 384	12 265	17 395	4 685
Activités de courrier (privé)	1 060	1 095	4 390	1 531	844
Télécommunications privées	373	289	7 875	15 864	3 840
Conseils et assistance	166 742	163 687	811 263	607 375	284 479
Conseil en systèmes informatiques	8 366	7 197	55 524	36 873	21 019
Réalisation de logiciels	7 183	6 318	56 281	37 376	21 162
Traitement de données	4 220	3 641	48 545	37 512	18 318
Activités de banque de données	724	702	2 674	2 430	1 088
Entr. et répar. de mach. de bur. et mat. inform.	1 361	1 230	13 830	11 570	4 307
Activités juridiques	27 237	36 341	95 360	60 101	43 389
Activités comptables	14 378	11 971	104 581	47 771	34 597
Conseil pour les affaires et la gestion	26 353	25 359	53 896	45 887	21 612
Administration d'entreprises	11 998	5 535	54 341	78 588	21 235
Études de marché	2 107	1 901	19 075	8 992	4 475
Gestion de supports de publicité	3 641	3 424	47 123	46 220	9 875
Agences, conseil en publicité	11 188	10 786	71 683	51 973	17 915
Activités d'architecture, métreurs, géomètres	24 460	26 722	38 550	26 076	15 464
Ingénierie et études techniques	20 333	19 318	121 370	103 343	42 092
Contrôle et analyse technique	3 193	3 242	28 430	12 665	7 932
Services opérationnels	73 544	68 321	905 698	317 293	197 537
Location de véhicules automobiles	968	827	10 544	20 207	12 970
Location sans opérateur, hors location automobile	11 982	7 348	39 784	49 630	29 079
Sélection et mise à disposition de personnel	1 431	1 229	27 750	7 720	5 739
Travail temporaire	738	423	281 446	58 714	55 745
Enquêtes et sécurité	2 750	2 632	90 481	17 103	12 541
Activités de nettoyage	10 597	10 676	253 090	31 905	24 376
Activités photographiques	8 019	8 434	20 142	13 739	5 288
Services divers aux entreprises, hors activités photo.	35 878	35 885	142 064	92 340	39 638
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	496	320	28 065	17 482	8 071
Épuration des eaux usées, élim. et trait. des autres déchets	685	547	12 332	8 454	4 090
Activités immobilières	55 041	51 651	184 395	244 528	102 022
Location de logements	2 879	1 589	79 231	105 850	64 596
Location immobilière hors logement	4 739	3 524	8 808	16 433	7 684
Promotion immobilière de logements	5 068	4 758	10 622	28 715	2 996
Promotion immobilière hors logement	3 494	3 133	6 396	19 943	2 746
Marchands de bien immobiliers	5 226	5 110	2 524	10 868	- 1 926
Agences immobilières	29 011	30 129	44 605	40 715	12 760
Administration d'immeubles	4 624	3 408	32 209	22 004	13 166
Services aux particuliers	256 166	279 222	793 280	408 167	188 669
Hôtels et restaurants	161 967	183 098	542 208	229 146	108 293
Hôtels de tourisme	27 297	29 437	144 243	66 581	32 578
Hôtels de préfecture	2 333	2 414	1 317	849	395
Restaurants	81 313	93 778	288 923	110 730	51 216
Cafés	49 239	55 722	33 579	24 948	12 170
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	427	331	66 195	22 590	10 461
Traiteurs, organisation de réception	1 358	1 416	7 951	3 449	1 473
Agences de voyages	2 279	1 982	28 405	44 799	6 665
Activités audiovisuelles et agences de presse	6 775	5 614	65 770	88 494	45 414
Production de films	3 753	3 346	22 464	22 858	11 877
Distribution de films	451	398	1 864	7 775	3 833
Projection de films cinématographiques	729	581	6 358	4 725	1 763
Activités de radio	699	306	8 993	5 532	2 825
Activités de télévision	322	180	21 465	44 087	22 851
Agences de presse	821	803	4 626	3 517	2 265
Services personnels	85 145	88 528	156 897	45 728	28 297
Blanchisserie, teinturerie de gros	581	554	7 649	2 550	1 493
Blanchisserie, teinturerie de détail	10 108	10 684	14 964	5 185	2 908
Coiffure	53 105	55 477	107 000	23 753	16 937
Soins de beauté et entretien corporel	9 383	9 572	9 736	5 097	2 581
Services funéraires	1 901	1 939	13 655	6 616	3 067
Autres services personnels	10 067	10 302	3 893	2 526	1 312
Ensemble	552 926	564 265	2 706 901	1 594 757	777 392

*À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. **Chiffre d'affaires net et production immobilisée.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1995, pour l'ensemble des **établissements de crédit**, le résultat net social est redevenu positif de 7,4 Mds de F, après un déficit de 11 Mds de F en 1994. Ce résultat masque cependant une grande hétérogénéité des situations individuelles.

Les encours de crédit ont très légèrement régressé en raison du contexte économique peu favorable. Par contre, les ressources collectées auprès de la clientèle ont fortement progressé. Au total, le produit net bancaire enregistre une progression de 5,9 %. La maîtrise des frais généraux (augmentation limitée à 1,4 %), a permis une progression du résultat brut d'exploitation de 16,3 %, après le recul historique de l'année précédente (- 18,2 %). La rentabilité du système bancaire français demeure néanmoins médiocre au regard du rendement sur fonds propres et des résultats obtenus par de nombreuses banques étrangères [1].

En 1995, l'**assurance** française se situe au quatrième rang mondial avec un **chiffre d'affaires mondial** de 950 Mds de F, en progression de 7,1 % par rapport à 1994. Les sociétés agréées sur le marché français recueillent 711 Mds de F de cotisations (y compris DOM-TOM, étranger et activité de réassurance), soit une augmentation de 7,4 % (5,6 % hors inflation), contre 14,7 % en 1994. La croissance est surtout due aux assurances de personnes qui augmentent de 8,6 %, et plus particulièrement au développement continu des assurances-vie (+ 10 % en 1995). Ces dernières représentent 59 % des encaissements de l'assurance française en 1995 contre 22 % en 1972.

En 1994, l'assurance française figurait au cinquième rang mondial, avec 5,6 % du total des cotisations collectées dans le monde, après le Japon (30,8 %), les États-Unis (30,2 %), l'Allemagne (6,5 %) et le Royaume-Uni (5,9 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes sociaux.** Ils prennent en compte les résultats de la seule activité bancaire en France des établissements de crédit français et de leurs filiales.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les banques de 1920 à nos jours », n° 84, avril 1996 ; « L'interbancaire dans les pays européens », n° 93, août 1996.
- *Assurer* : « L'assurance-vie en chiffres », n° 28, mars 1996 ; « 1995 : une bonne année pour la réassurance française », n° 33, septembre 1996.
- « La carte bancaire, un phénomène de société », *Problèmes économiques*, n° 2462, 1996.

- « La monnaie et les systèmes de paiements en 1995 », *Document*, Banque de France, n° 26, juillet 1996.

SOURCES

- [1] *La banque en chiffres*, 1995, Association française des banques.
- [2] *L'assurance française en 1995*, Fédération française des sociétés d'assurances.
- [3] *Le journal de l'Assurance*, n° 133, juin 1996.

BANQUES ET ASSURANCES 18.3

Résultats des établissements de crédit - Comptes sociaux * [1] milliards de F

Établissements	Produit net, produits accessoires		Résultat net	
	1994	1995	1994	1995
Banques AFB	184,4	187,8	-24,0	2,7
Banques populaires	18,2	19,3	1,6	1,6
Crédit agricole (a)	60,4	63,3	4,7	6,0
Crédit mutuel	17,9	19,5	1,7	1,7
Caisses d'épargne	23,1	27,1	1,3	1,5
Sociétés financières	53,7	64,4	4,4	5,0
Institut. financ. spécial.	16,3	14,7	-1,0	-11,3
Autres établissements (b)	2,3	2,3	0,2	0,2
Total	376,3	398,4	-11,1	7,4

* Voir définitions (a) y compris Crédit maritime. (b) Crédit coopératif et Crédit municipal.

Paiements autres qu'en espèces en 1994 [1]

	Allemagne	France	États-Unis	Royaume-Uni
En millions d'opérations	11 432	9 316	78 888	6 957
En %				
Chèques	7,9	51,8	78,2	40,3
Cartes	3,1	18,0	18,7	23,1
Virements	48,7	17,3	2,1	20,1
Avis de prélèvement	40,3	12,9	1,1	16,5

Résultats des sociétés d'assurances opérant en France * [2] milliards de F

	Assurances de dommages		Assurances-vie et capitalisation	
	1994	1995	1994	1995
Ressources				
Cotisations brutes	265,1	272,6	397,0	438,8
Cotisations nettes	217,2	226,2	217,2	226,2
Produits nets des placements	23,3	20,8	104,7	135,8
Autres produits	1,7	1,7	0,7	0,8
Charges**				
Charges de sinistres	191,4	192,6	266,5	315,3
Charges des provisions				
Frais d'acquis. et d'administr.	44,8	45,8	29,8	30,2
Autres charges	6,7	7,0	3,1	3,4
Résultat technique***	-0,7	3,3	4,9	2,8
Produits des placements alloués	6,8	4,6	5,5	5,6
Autres	-6,2	-2,4	-4,5	-3,1
Résultat au bilan	-0,1	5,5	5,9	5,3

* Nouveau plan comptable. ** Nettes de réassurance. *** Après réassurance.

Principales sociétés d'assurance européennes en 1995 [3]

	Chiffres d'affaires*		Résultat net*
	milliards de F	95/94 %	milliards de F
1. Allianz (Allemagne)	240,0	7,0	6,5
2. UAP (France)	157,6	4,0	-2,1
3. Axa** (France)	141,0	5,0	3,7
4. Zurich Assurances (Suisse)	112,3	4,8	3,7
5. Generali (Italie)	105,7	18,6	2,2
6. Winterthur (Suisse)	94,7	9,0	1,8
7. CNP Assurances (France)	84,3	11,0	1,5
8. BAT (Royaume-Uni)	80,8	-28,0	8,0
9. AGF (France)	77,4	11,4	1,1
10. Commercial Union (Roy.-Uni)	72,9	22,0	3,4

* Consolidé. ** Y c. activités financières.

Principales banques européennes en 1995 [1]

	Capitaux propres milliards de F	Résultat net publié milliards de F
1. HSBC Holdings (Royaume-Uni)	117,1	21,1
2. Crédit agricole (France)	106,6	6,7
3. Deutsche Bank (Allemagne)	76,1	7,5
4. ABN Amro Holding (Pays-Bas)	66,4	8,3
5. Groupe des Caisse d'Épargne (France)*	62,1	1,7
6. BNP (France)	59,2	1,9
7. Compagnie Financière de Paribas (France)	57,8	-2,5
8. National Westminster Bank (Roy.-Uni)	56,1	9,4
9. Barclays Bank (Royaume-Uni)	56,0	10,7
10. Rabobank Nederland (Pays-Bas)	55,2	4,4
11. Société générale (France)	55,2	4,1
12. Dresdner Bank (Allemagne)	47,1	4,1

* Y compris fonds centraux

Les moyens de paiement en France en 1995* [1]

	Nombre de transactions millions	Valeur milliards de F	Montant moyen en F
Chèques	4 766	13 925	2 922
Virements	1 701	73 893	43 441
Effets de commerce	148	3 100	20 946
Avis de prélèvement	1 156	2 573	2 226
Titres interbancaires de paiement	139	173	1 245
Paiement par cartes	1 867	590	316
Total	9 777	94 254	///

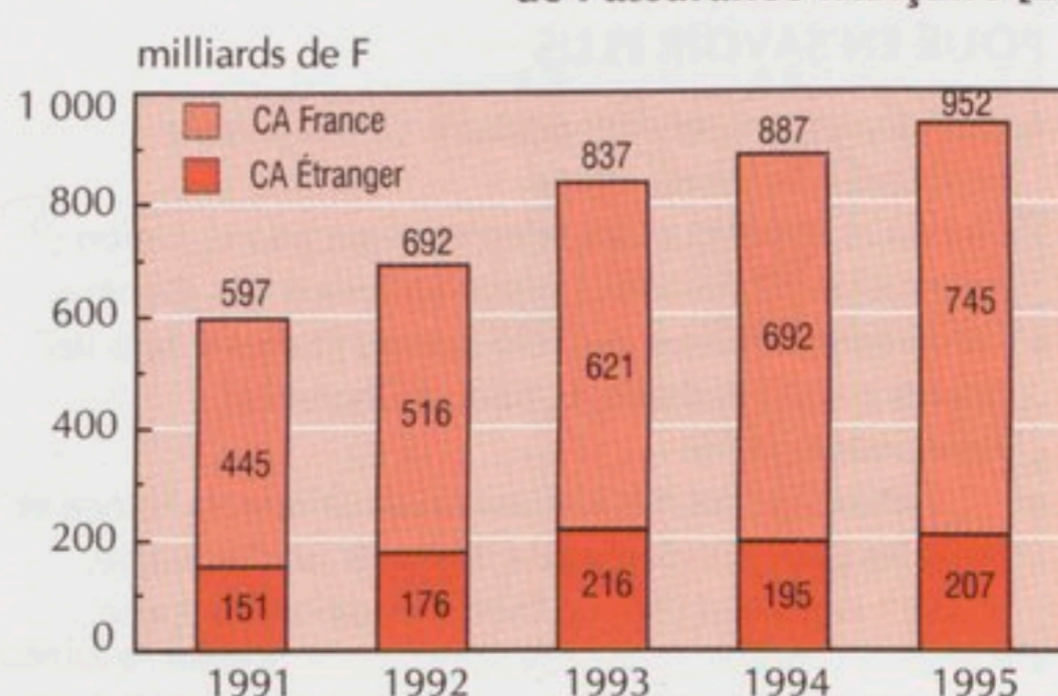
* Estimations

Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine * [2]

	en %			
	1972	1990	1994	1995
Vie	22,2	42,4	58,8	59,1
Automobile	40,1	18,2	13,4	13,4
Dommages aux biens	14,5	11,9	8,8	8,7
Dommages corporels	10,4	9,0	7,9	8,2
Bons de capitalisation	2,9	10,3	4,3	3,9
Transports	3,4	1,8	1,7	1,6
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,6	1,5
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Construction	-	1,0	0,5	0,6
Divers	1,1	2,2	2,2	2,2

* Affaires directes (non compris réassurance)

Évolution du chiffre d'affaires mondial de l'assurance française [2]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1995, les 14 000 **bureaux de poste** et 3 000 **agences postales**, qui ont accueilli chaque jour 3 millions de clients, emploient au total 317 000 personnes. Le réseau est dense et sur-représenté en zone rurale : 58 % des bureaux sont situés à la campagne alors que seulement 26 % de la population y réside. 72 000 tournées de distribution (dont 38 000 dans les campagnes) ont été effectuées par 90 000 facteurs et ont desservi 3 millions d'entreprises et 24,6 millions de ménages [1].

En 1996, le **parc téléphonique** compte 33 millions de lignes : le réseau téléphonique français est désormais entièrement électronique. Le nombre de publiphones à cartes s'élève à 172 000 fin 1996. La consommation de télécartes poursuit sa croissance : le nombre total d'exemplaires vendus se monte à 112 millions. **Numéris** continue sa progression : le nombre de canaux B vendus à la fin de l'année s'élève à 1 610 000 [2].

L'engouement des Français pour la téléphonie ne s'est pas démenti avec une demande soutenue de répondeurs, de téléphones sans fil et le succès du téléphone mobile (radiotéléphone, téléphone portable). La percée, très rapide, de la radiomessagerie auprès du grand public s'est confirmée. Le parc installé a en effet doublé en un an. La frénésie d'achats pour les produits de la téléphonie (+ 37,5 %) a induit une hausse des dépenses de télécommunications de plus de 5 % [4].

L'année 1996 a connu des croissances vertigineuses du nombre d'abonnés au téléphone mobile partout dans le monde : + 217 % en Espagne, + 147 % au Brésil, + 166 % au Japon. Les pays scandinaves, bien que disposant d'un **taux de pénétration du téléphone mobile** parmi les plus élevés du monde (proche de 30 %), continuent à connaître des taux de progression très élevés : + 26 % en Suède, + 27 % en Norvège, + 48 % en Finlande et + 69 % au Danemark. Dans certains de ces pays, les appels via ces appareils comptent pour près de la moitié du total des appels nationaux [3].

DÉFINITIONS

- **Courrier.** On distingue deux grands ensembles de courrier :
 - le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo, coliéco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ;
 - les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.
- **Consommation postale.** Nombre d'objets déposés à la poste par habitant par an.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Transpac.** Réseau de transmission de données (premier réseau mondial par le volume d'informations transmises). En 1994, Transpac compte plus de 125 000 raccordements en Europe.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile.** Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile à la population du pays.
- **Grands comptes.** Ce sont les banques, assurances et sociétés de vente par correspondance, ils sont au nombre de 3 000.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- La déréglementation des télécommunications dans les grands pays industriels, L. Bancel-Charensol, Economica, 1996.
- « La libéralisation des télécommunications en France et dans les pays occidentaux », *Regards sur l'actualité*, n° 224, sept.oct.1996, La Documentation française.

SOURCES

- [1] *La Poste en 1995*, La Poste, direction de la Communication.
- [2] France Télécom, Branche Ressources.
- [3] « Le téléphone mobile : un nouvel outil universel », *Problèmes économiques*, n° 2523, juin 1997.
- [4] « La consommation des ménages en 1996 », *INSEE-Première*, n° 520, juin 1997.
- [5] Rapport financier 1996, La Poste, 1997.

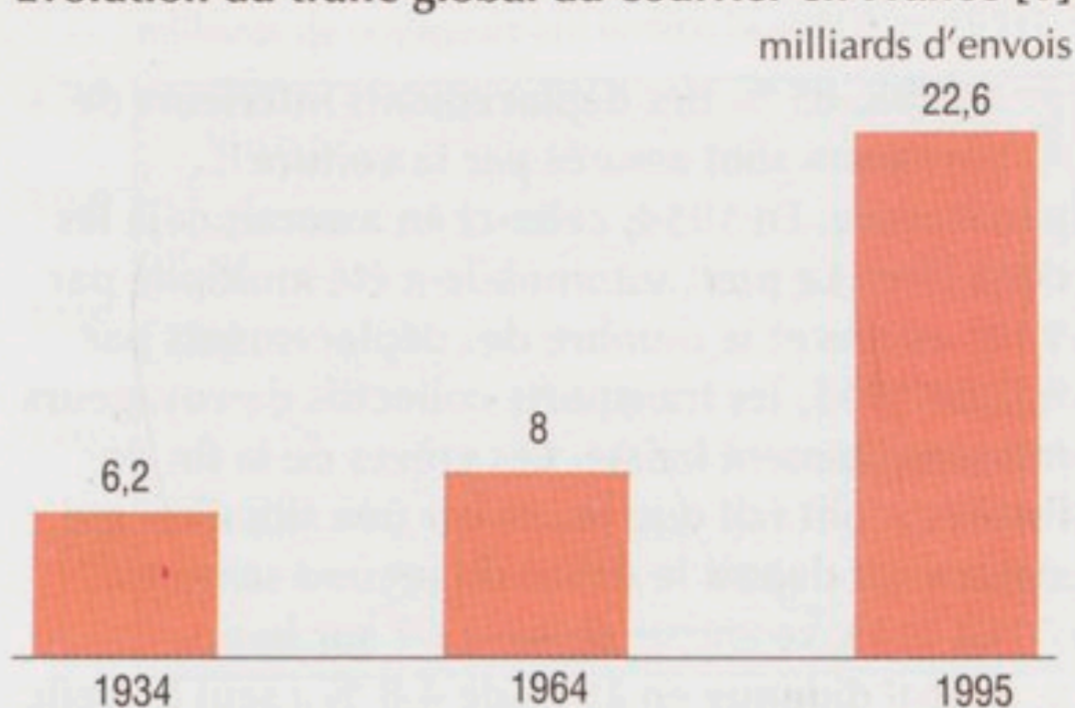
POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 18.4

La Poste dans l'Union européenne en 1994 [1]

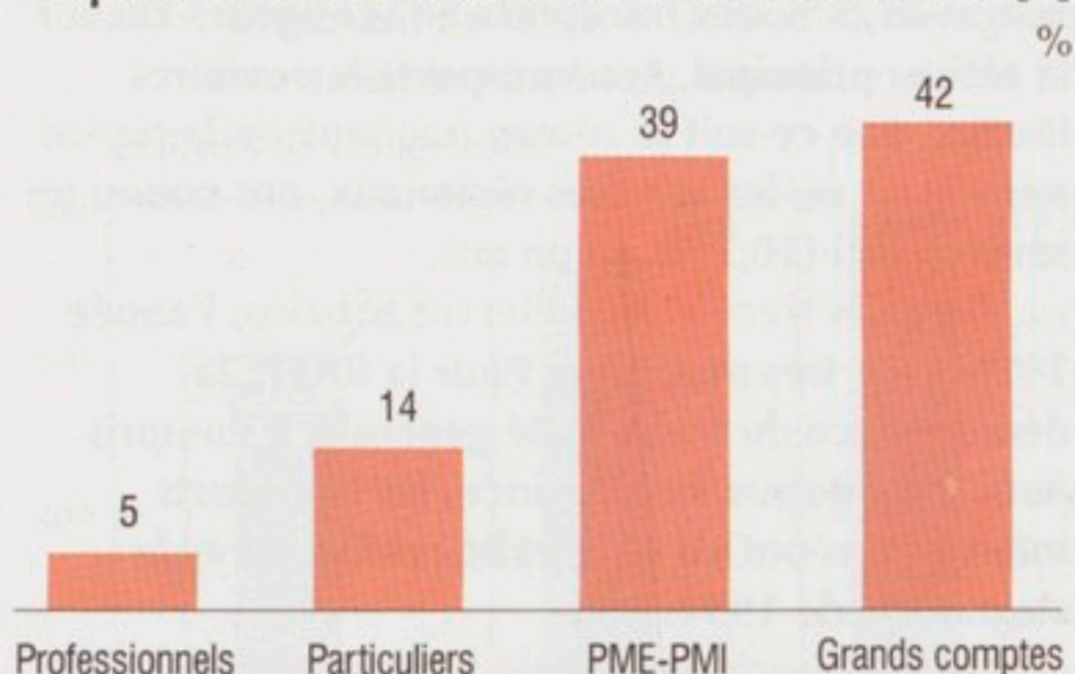
	Présence postale*	Consommation postale**	Trafic***
Allemagne	4 090	245	20,00
Autriche	3 041	434	3,50
Belgique	3 376	350	3,53
Danemark	4 000	489	2,54
Espagne	3 392	113	4,50
Finlande	2 720	399	2,00
France	3 437	423	23,50
Grèce	8 604	41	0,42
Irlande	1 827	155	0,55
Italie	3 958	175	10,00
Luxembourg	3 800	524	0,20
Pays-Bas	6 696	456	7,02
Portugal	1 383	97	0,96
Royaume-Uni	2 976	301	17,47
Suède	4 686	525	4,62

* Nombre d'habitants par bureau de poste; ** Nombre d'objets déposés par an par habitant; *** Nombre d'objets déposés en milliards.

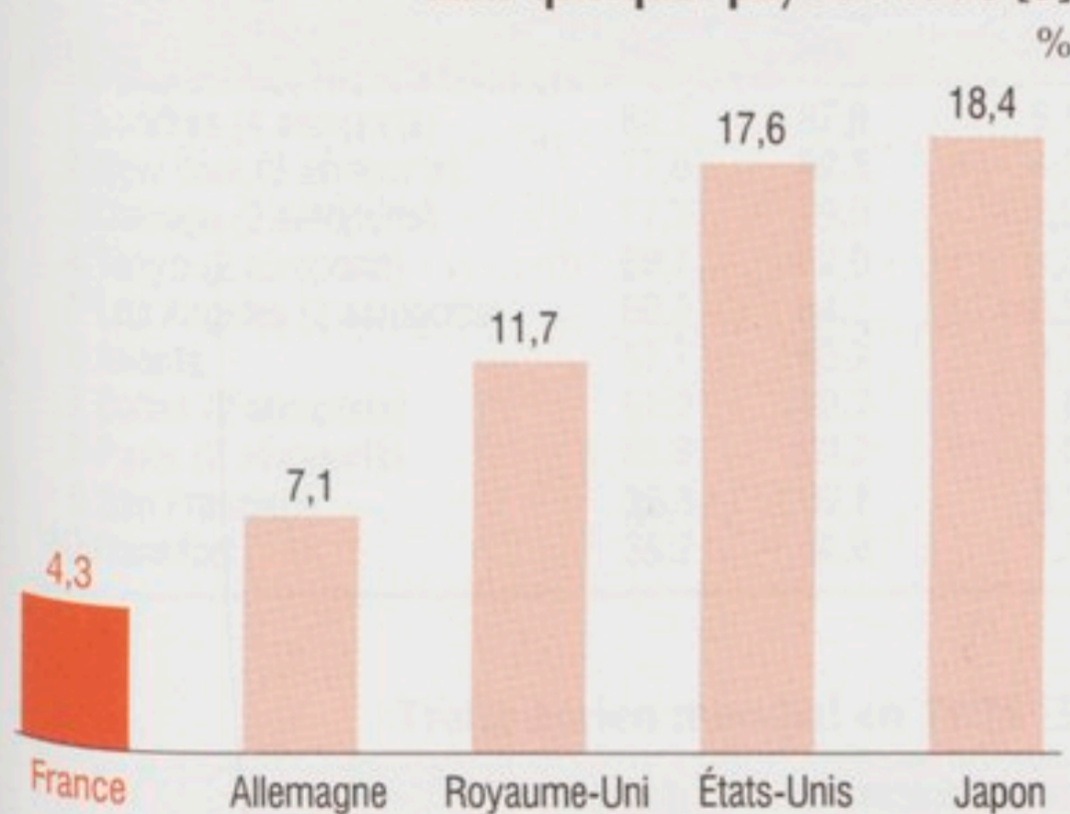
Évolution du trafic global du courrier en France [1]



Répartition de la clientèle du courrier en 1995 [1]



Taux de pénétration du téléphone mobile dans quelques pays en 1996 [3]



La Poste : chiffres-clés [5]

	1995	1996
Chiffres d'affaires en Mds de F	81,5	83,8
Dont : Courrier	61,2	63,5
Services financiers	20,0	20,2
Services financiers en Mds de F		
Fonds collectés au 31 décembre	909,5	955,1
Effectifs		
Équivalents agents année	290 839	289 050
Dont : Fonctionnaires	250 841	245 052

France Télécom : chiffres-clés [2]

	1985	1995	1996
Le téléphone :			
Parc de lignes principales en millions	23,0	32,4	33,0
Parc de publiphones à cartes en milliers	7,5	158,0	172,0
Télécartes vendues en millions	2,0	111,0	112,0
Facturation détaillée en millions	...	5,5	5,7
Services Confort en millions	0,1	4,1	4,1
La télématique :			
Parc de minitels en millions	1,3	6,5	7,2
Trafic Télétel hors annuaire électronique en millions d'heures	14,7	83,9	83,8
La communication d'entreprise :			
Liaisons louées : parc de liaisons TRANSFIX en milliers	///	107	109
Numéris - Nombre de canaux B commercialisés en milliers	///	1 340	1 610
Transpac - Trafic réseau de Transpac en milliards de caractères par mois	1 070	4 300	6 667
Les services mobiles :			
Téléphone mobile - Nombre d'abonnements en milliers	///	1 023	2 127
dont : Itinérés	///	700	1 328
Bi-bop	///	93	71
Radiomessageries - Nombre d'abonnements en milliers	109	370	676
L'image :			
Réseaux câblés sous maîtrise d'ouvrage France Télécom - nombre de raccordés en milliers	///	1 053	1 155

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1995, 85 % des déplacements intérieurs de voyageurs sont assurés par la voiture particulière. En 1954, celle-ci en assurait déjà les deux tiers. Le parc automobile a été multiplié par 9 sur 40 ans et le nombre des déplacements par 9,7. En 1995, les transports collectifs de voyageurs ont sensiblement baissé. Les grèves de la fin de l'année n'ont fait que renforcer une situation qui s'aggravait depuis le début du second semestre.

Le trafic voyageur de la SNCF sur le réseau principal diminue en 1995 de 4,8 % ; seul le trafic TGV continue d'augmenter (+ 4,5 %). Ce dernier assure 45,5 % des transports en voyageurs-km sur le réseau principal. Les transports ferroviaires locaux, que ce soit le réseau banlieue de la région parisienne ou les services régionaux, ont connu un sévère repli (10,7 % en un an).

Dans les transports collectifs urbains, l'année 1995 a été très mauvaise. Pour la RATP, la décroissance du trafic a été générale, y compris pour les autobus. En province, les transports interurbains ont vu leur trafic croître après la stagnation de 1994.

Les transports aériens de voyageurs n'ont commencé véritablement à prendre leur essor qu'à partir de 1970. Le trafic intérieur, après une croissance soutenue, stagne depuis 1989. Le transport aérien international a régulièrement augmenté de 7 % par an, mais subit, depuis une dizaine d'années, une très forte concurrence, surtout due à l'arrivée des charters. En 1995, le trafic aérien ne se porte pas beaucoup mieux que les autres transports collectifs de voyageurs ; les compagnies nationales cèdent le pas aux autres, qui voient, seules ainsi, leur trafic augmenter en 1995 [1] [6].

DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF.** Il comprend :
 - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le marché national des ferries », *Journal de la marine marchande*, n° 3969, janvier 1996.
- « Toujours plus loin... mais en voiture », *Insee-Première*, n° 417, décembre 1995.
- « Circulation totale et diésélisation du parc de voitures des ménages en France à l'horizon 2015 », *Synthèses*, SES, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n° 106, octobre 1996.
- SES, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme : « Distance moyenne des transports », « Les difficultés du trafic ferroviaire de voyageurs bénéficient à la circulation automobile », n° 100, mars 1996.

SOURCES

- [1] « Les transports en 1995, *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 134, juillet 1996.
- [2] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1995, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, OEST, 1996.
- [3] *Statistiques routières mondiales 1991-1995*, édition 1997, Fédération routière internationale (IRF).
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 27 décembre 1996.
- [5] *Rapport annuel du conseil de l'OACI*, 1996, Organisation de l'aviation civile internationale.
- [6] « L'évolution des transports depuis 40 ans », *Insee Première*, n°523, mai 1997.
- [7] Airport Council International, Genève, 1997.

TRANSPORTS DE VOYAGEURS 18.5

Transports collectifs de voyageurs [2]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1995	1980	1995
Rail				
SNCF réseau principal	253	254	47,04	47,08
dont TGV	///	46,6	///	21,43
SNCF banlieue de Paris	432	487	7,61	8,48
RATP métro et RER	1 299	1 353	7,51	8,26
Route				
RATP autobus	753	771	2,06	2,09
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	1 272	1 487
Transport interurbain	338	292
Transport scolaire	460	527
Transport de personnel	273	101
Transport occasionnel	149	228
Air				
Trafic aérien total	22,7	42,6	36,8	78,8
soit : Air France	11,8	14,5	30,2	49,6
Air inter	7,7	16,0	4,1	9,3
Autres compagnies	3,2	12,1	2,5	19,9

Les 10 premiers aéroports mondiaux [7]

	Nombre de passagers millions		Évolution 1996/95 %
	1995	p 1996	
1 Londres (4 aéroports)	82,7	87,8	6,1
2 New York (3 aéroports)	77,6	80,8	4,1
3 Chicago (2 aéroports)	77,3	79,0	2,2
4 Tokyo (2 aéroports)	69,7	72,0	3,3
5 Los Angeles (2 aéroports)	60,3	64,2	6,5
6 Atlanta	57,7	63,3	9,7
7 Dallas (2 aéroports)	61,2	62,2	1,6
8 Paris (2 aéroports)	55,0	59,2	7,6
9 San Francisco	36,3	39,2	8,2
10 Francfort	38,2	38,8	1,5

Trafic aérien mondial en 1995 [5]

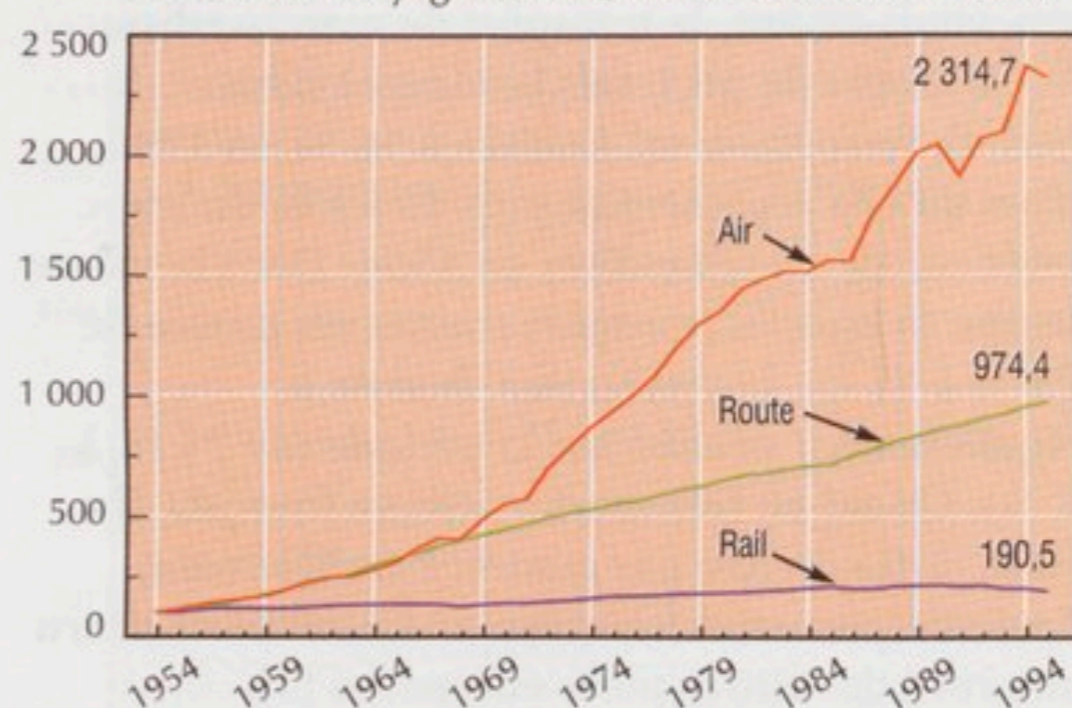
	Milliards de passagers-km	dont trafic international %
États-Unis	853,4	28
Royaume-Uni	152,5	96
Japon	130,0	54
Australie	67,1	61
France	66,9	67
Chine	64,2	22
Allemagne	62,2	91
Fédération de Russie	61,0	26
Canada	49,3	64
Pays-Bas	48,5	99
Singapour	48,4	100
Monde	2 227,5	56

L'automobile en France [1]

	1990	1994	1995
Parc de voitures particulières (millions)	23,3	24,6	25,0
Parcours moyen (milliers de km/véhicule)			
voitures particulières	13,6	14,3	14,4
dont : essence	12,1	12,0	11,8
diesel	22,2	21,6	21,6

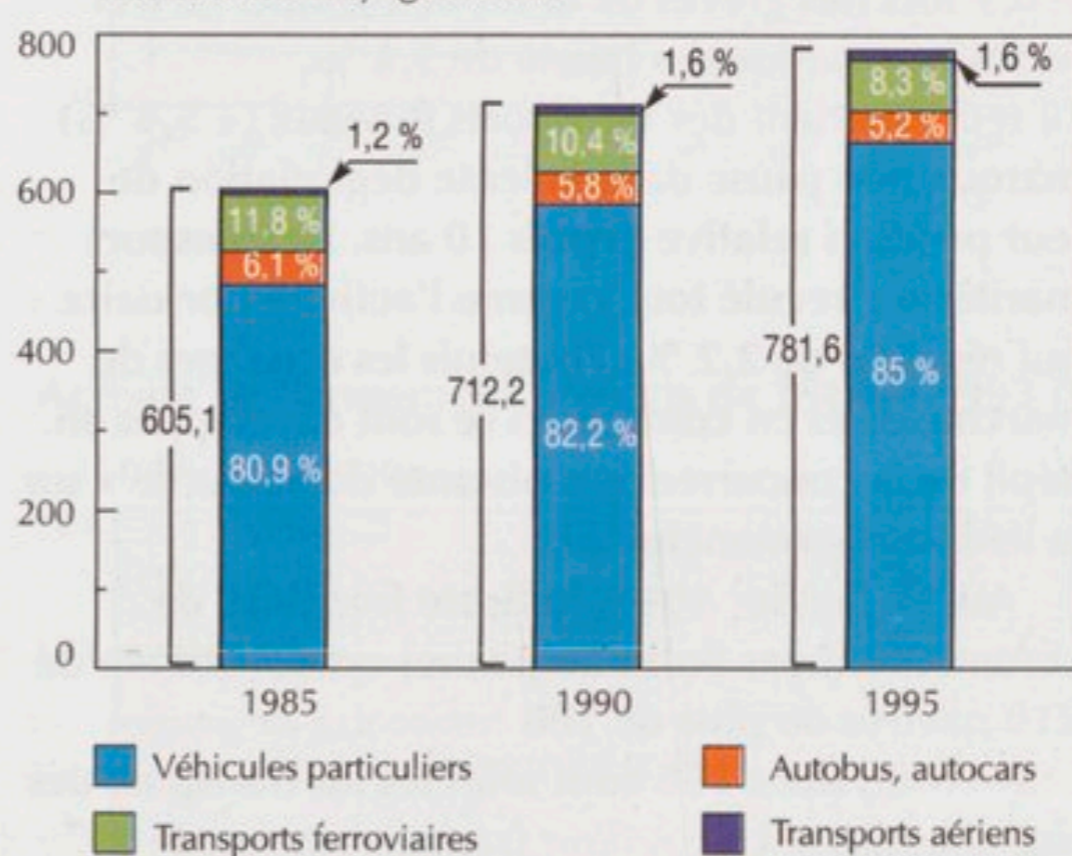
Les transports de voyageurs de 1954 à 1995 [6]

milliards de voyageurs-km (indice base 100 en 1954)



Évolution du trafic intérieur de voyageurs selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km



Trafic des principaux ports maritimes européens [4]

millions de passagers

	1994	1995	95/94 %
Douvres (Royaume-Uni)	19,1	17,9	- 6,4
Calais (France)	18,4	17,1	- 7,3
Stockholm (Suède)	8,2	8,1	- 1,0
Helsinki (Finlande)	6,2	7,4	19,4
Le Pirée (Grèce)	7,3	...	///
Malmö (Suède)	5,0	5,6	11,6
Göteborg (Suède)	3,8	4,6	20,2
Copenhague (Danemark)	3,6	4,1	14,3
Ramsgate (Royaume-Uni)	3,6	3,4	- 5,8
Algesiras (Espagne)	3,7	3,3	- 10,4

Densité automobile dans quelques pays en 1995 [3]

	Nombre de véhicules :	
	pour 1000 habitants	par km de route
États-Unis	750,2	31,1
Italie	632,4	116,2
Australie	611,3	12,3
Canada	594,4	17,8
Japon	538,3	58,8
Allemagne	523,4	65,9
France	519,0	37,1
Autriche	484,3	19,5
Suède	447,3	29,0
Espagne	425,0	50,1

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Depuis 40 ans, le transport de marchandises a connu de profonds bouleversements : la part du ferroviaire est tombée à 16 % en 1995, alors qu'elle représentait près de 60 % du trafic intérieur de marchandises en 1954. Dans le même temps, la part du transport routier est passée de 29 % à 75 %. La navigation fluviale a régulièrement décliné sur la période (de 11 % à 2 %). Quant au transport maritime français, il a vu sa flotte divisée par quatre. Parallèlement, l'activité portuaire française a sensiblement décliné au profit des autres ports européens [3].

En 1995, le transport routier de marchandises a connu une forte hausse (+ 6,3 % en tonnes-km), récupérant en partie le fret longue distance de la SNCF lors des grèves de la fin de l'année. Le fret ferroviaire national a baissé de 5,4 %.

Le redressement des transports fluviaux (+ 5,4 %) marque une pause dans la lente dégradation de leur position relative depuis 10 ans. Le transport maritime a reculé tout comme l'activité portuaire qui régresse de 2,2 %. Toutefois les échanges de marchandises en conteneurs se sont développés en dépit de la concurrence croissante du « Shuttle » sur la liaison transmanche [6].

Au 1^{er} janvier 1997, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 210 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute (tjb)**, dont 155 sont affectés au transport des marchandises. Le **pavillon** français occupe le 27^e rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1997, plus de 45 % du tonnage [1] [2].

En 1995, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 294 millions de tonnes. Au classement européen, il est suivi d'Anvers avec 108 millions de tonnes ; Marseille, premier port français, arrive en troisième position avec 87 millions de tonnes [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Télématique et transports routiers - l'avenir de la route intelligente », *Futuribles*, n° 209, mai 1996.
- *Synthèses*, SES, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme : « Le transport routier de marchandises à la loupe », n° 106, octobre 1996 ; « Projections de la demande de transport à l'horizon 2015 », n° 100, mars 1996 ; « La productivité dans le transport routier de marchandises », n° 106, octobre 1996.

DÉFINITIONS

- **Jauge brute**. Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB)**. équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Tonne de port en lourd (TPL)**. Nombre de tonnes qu'un navire peut transporter, y compris les approvisionnements et les soutes ; s'exprime en tonnes métriques (1 000 kg) ou tonnes anglaises (1 016 kg).
- **Trafic de marchandises**. Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon**. Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état-civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.

SOURCES

- [1] *Flotte de commerce sous pavillon français*, 1^{er} janvier 1997, direction de la Flotte de commerce, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [2] « Le transport maritime français », Comité Central des Armateurs de France, Édition 1997.
- [3] « L'évolution des transports depuis 40 ans », *Insee Première*, n° 522, juin 1997.
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 3967, 27 décembre 1996.
- [5] *Rapport annuel du conseil de l'OACI*, 1996, Organisation de l'aviation civile internationale.
- [6] « Les transports en 1995 », *INSEE Résultats*, série Économie générale, n° 134, juillet 1996.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES 18.6

Marchandises transportées* en 1995 [6]

milliards de tonnes-km

	Trafic ferroviaire*	Transport routier**	Trafic intérieur fluvial
Produits agro-alimentaires	10,6	58,3	1,4
Combustibles minéraux solides	1,4	0,6	0,4
Produits pétroliers	2,8	6,9	0,7
Matériaux de construction	5,0	26,3	2,4
Produits manufacturés	11,9	34,0	0,1
Autres	15,2	32,4	0,9
Total	46,9	158,5	5,9

* Y compris transit. ** Hors transit.

Trafic intérieur* de marchandises par mode de transport [6]

	Structure en %			Évolution 1995/94 %
	1980	1990	1995	
Trafic ferroviaire	24,7	18,5	15,7	-1,5
dont : national	16,3	10,8	8,2	-5,4
Transport routier	56,5	71,2	74,8	6,3
dont : français**	52,8	57,2	59,3	7,3
Navigation intérieure	4,5	2,7	2,0	5,4
Oléoducs	14,3	7,6	7,5	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	
Soit en milliards de tonnes-km	241,4	268,6	295,5	4,5

* Le transit est inclus à partir de 1990. ** Transports effectués par des véhicules immatriculés en France.

Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [4]

millions de tonnes

	1994	1995	1995/94 %
Rotterdam (NL)	293,8	294,3	0,2
Anvers (Belgique)	109,5	108,1	-1,3
Marseille	91,0	86,6	-4,8
Bergen (Norvège)	83,3	78,7	-5,5
Hambourg (All.)	68,4	72,2	5,5
Le Havre	54,4	53,8	-1,1
Londres (RU)	51,6	51,3	-0,5
Forth Ports (RU)	44,5	47,1	5,7
Gênes (Italie)	42,4	45,6	7,5
Tees and Hartlepool (RU)	43,0	44,6	3,6

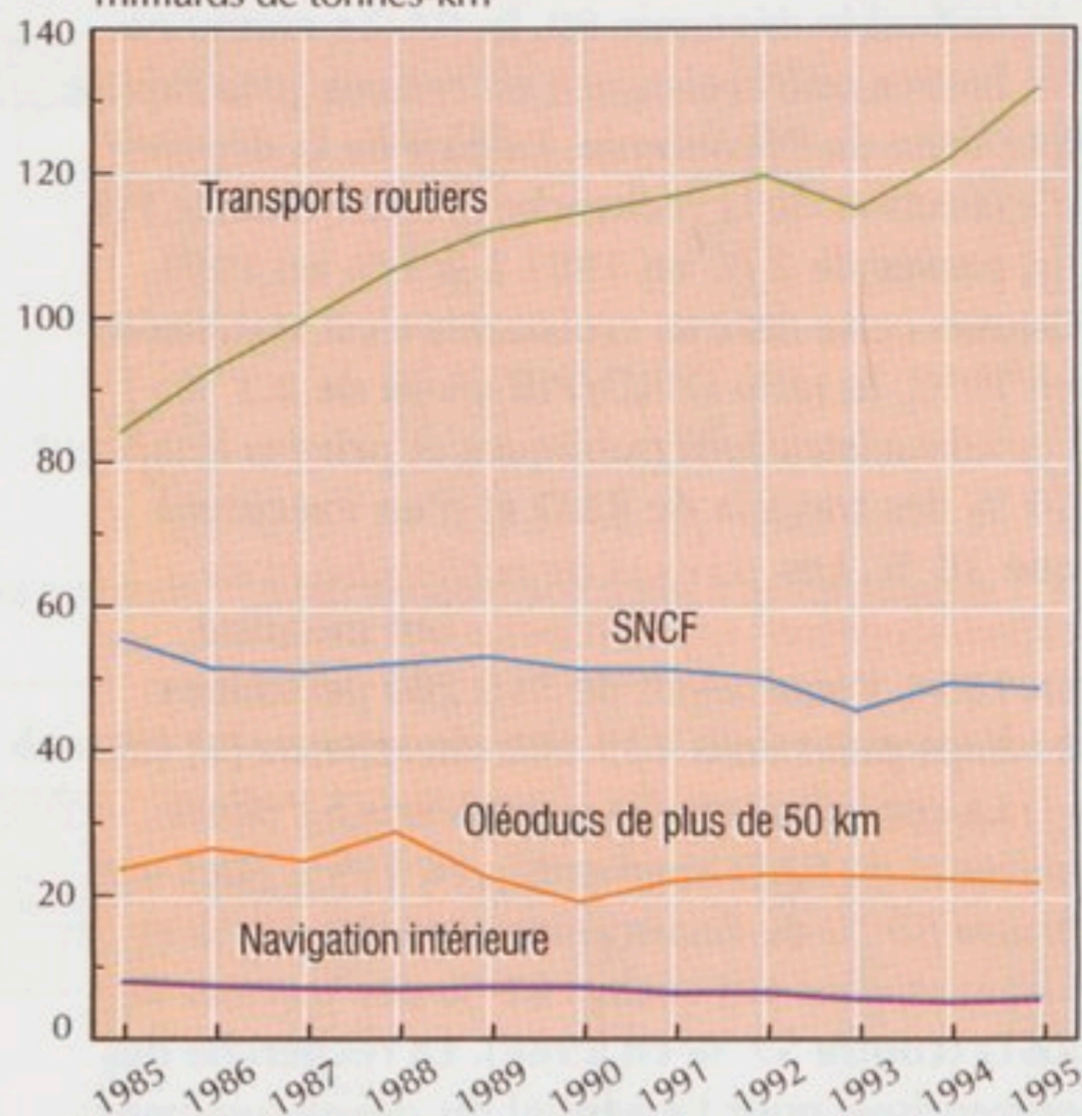
Transport aérien de marchandises en 1995 [5]

tonnes-km de fret

	Total milliards	dont trafic international %
États-Unis	19,6	55
Royaume-Uni	6,8	100
Japon	6,5	89
Allemagne	5,8	100
France	4,6	96
Singapour	3,7	100
Pays-Bas	3,7	100
Australie	1,8	83
Canada	1,6	81
Chine	1,5	60
Fédération de Russie	0,9	56
Monde	83,1	85

Trafic de marchandises selon le mode de transport [6]

milliards de tonnes-km



Activité de l'armement français de 1980 à 1993 [2]

millions de tonnes



Principales flottes* de commerce au 1^{er} janvier 1997 [2]

Pays	Tonnage		Nombre de navires
	millions tjb	%	
1 Panama	79,6	16,8	4 579
2 Liberia	58,1	12,3	1 574
3 Grèce	27,2	5,8	1 308
4 Bahamas	23,9	5,1	1 031
5 Chypre	23,1	4,9	1 552
6 Norvège	21,1	4,5	1 138
7 Malte	19,1	4,0	1 171
8 Japon	17,6	3,7	3 551
9 Singapour	16,4	3,5	875
10 Chine	15,8	3,3	2 061
11 États-Unis	10,0	2,1	380
12 Russie	9,0	1,9	1 874
27 France (y c. DOM-TOM)	4,1	0,9	217
Monde	472,6	100,0	37 965

* Navires à partir de 300 tjb

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Pendant la décennie 80, la *R&D* a connu en France une croissance en volume plus rapide que celle de l'économie. La part de la dépense d'exécution de la recherche (*DIRD*) dans le PIB est passée de 2 % en 1981 à 2,4 % en 1991. Depuis cette date sa croissance s'est stabilisée : en 1995, le ratio *DIRD*/PIB serait de 2,3 %. Les administrations publiques et privées financent 50 % des travaux de *R&D* et n'en exécutent que 38 %. Les *travaux de recherche et de développement expérimental* ont mobilisé, en 1994, l'équivalent de 315 200 personnes à temps plein dont 149 200 chercheurs [1] [2].

La contribution des entreprises à l'effort national de *R&D* augmente : en 1995, elles ont fourni 50 % du financement (contre 43 % en 1984) et elles ont réalisé 62 % des travaux de *R&D* (contre 57 % en 1984). La recherche des entreprises, pour l'essentiel du *développement expérimental* (70 %) ou de la *recherche appliquée* (25 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités à haute densité technologique comme l'aéronautique, l'instrumentation électronique, la pharmacie, l'automobile, les composants et l'électronique de communication et la chimie. Ces six activités rassemblent 66 % des dépenses intérieures, 58 % des chercheurs et 34 % des entreprises [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (*CNRS, Inserm, Inra...*), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (*CEA, Cnes, Ifremer...*), les services de recherche des ministères et des universités. Ses travaux sont principalement orientés (42 %) vers la *recherche fondamentale* [3].

L'effort français de recherche (*DIRD*), avec 2,4 % du PIB se situe en 1994 au troisième rang parmi les principaux pays de l'OCDE, après le Japon (2,6 %) et les États-Unis (2,5 %) [1].

DÉFINITIONS

• Effort de recherche et développement (*R&D*).

L'effort annuel de *R&D* est évalué selon deux approches complémentaires :

- la *dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)* correspond à l'ensemble des travaux de *R&D* exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds. En 1995, la *DIRD* s'éleverait pour la France à 179 Mds de F.
- la *dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)* représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. En 1995, la *DNRD* serait de 180 Mds de F pour la France.

L'écart entre le montant de la *DIRD* et celui de la *DNRD* représente le solde des échanges en matière de *R&D* entre la France et l'étranger.

• Travaux de recherche et développement.

Ils regroupent, de façon exclusive :

- la *recherche fondamentale* : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
- la *recherche appliquée* : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
- le *développement expérimental* : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

- *CNRS* : Centre national de la recherche scientifique.
- *Inserm* : Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- *Inra* : Institut national de la recherche agronomique.
- *CEA* : Commissariat à l'énergie atomique.
- *Cnes* : Centre national d'études spatiales.
- *Ifremer* : Institut français pour l'exploitation de la mer.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Atlas régional de la recherche et de la technologie », MENESR, Secrétariat d'État à la recherche, 1996.
- « La recherche dans l'activité nationale, résultats 1994-1995 », MENESR, Secrétariat d'État à la recherche, 1996.
- « Les dépenses en recherche et développement dans l'industrie- 1973-1993 », OCDE, édition 1996.
- « Recherche et développement : statistiques annuelles », Eurostat, thème 9, série C.

SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1997 - Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », Imprimerie Nationale, Paris, 1996.

[2] « Recherche et développement dans les entreprises, résultats 1994 », ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, MENESR, novembre 1996.

[3] « Recherche et développement dans les organismes publics, résultats 1994 », MENESR, 1997.

[4] « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », 1996-2, OCDE, Paris 1996 et base de données STAN de l'OCDE.

L'effort de recherche en France [1]

millions de F

	1984	1989	1994	p 1995
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	96 494	142 885	177 074	180 009
soit : <i>financement par les administrations*</i>	55 467	75 891	88 730	89 429
<i>financement par les entreprises**</i>	41 027	66 994	88 344	90 580
Part des administrations dans la DNRD en %	57,5	53,1	50,1	49,7
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	96 198	143 553	175 562	179 406
soit : <i>exécution par les administrations*</i>	41 217	56 930	66 994	68 812
<i>exécution par les entreprises**</i>	54 981	86 623	108 568	110 594
Part des administrations dans la DIRD en %	42,8	39,7	38,2	38,4
DIRD/PIB en %	2,2	2,3	2,4	2,3

* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). ** Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

L'effort de recherche dans les principaux pays de l'OCDE et dans l'UE [4]

	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab	Chercheurs en 1993	
	%		milliards de F		milliers de F	/pop. act.	
	1984	1994	1984	1994	1994	%	milliers*
Allemagne (réunifiée pour 1994)	2,5	2,3	127,3	247,9	3,0	5,8	229,8
Canada	1,4	1,6	31,3	64,0	2,2	5,2	76,6
États-Unis	2,7	2,5	674,5	1 117,0	4,3	7,4	962,7
France	2,2	2,4	96,2	175,6	3,0	5,8	145,9
Italie	1,0	1,2	41,3	82,2	1,4	3,3	74,4
Japon	2,4	2,6	216,2	462,3	3,7	8,0	526,5
Royaume-Uni**	2,2	2,2	78,7	149,9	2,6	4,9	140,0
Union Européenne	1,8	1,9	434,0	835,2	2,3	4,7	778,5

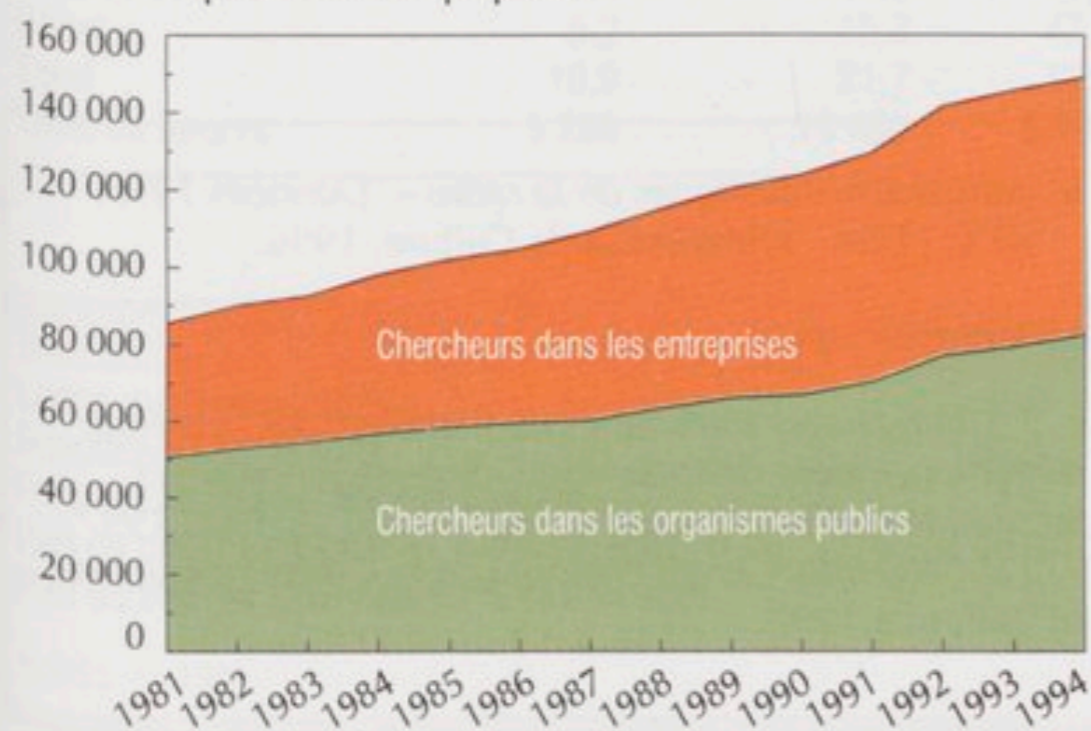
* Chercheurs en équivalent temps plein. ** 1983 au lieu de 1984.

L'effort de recherche et développement des entreprises en 1994 [2]

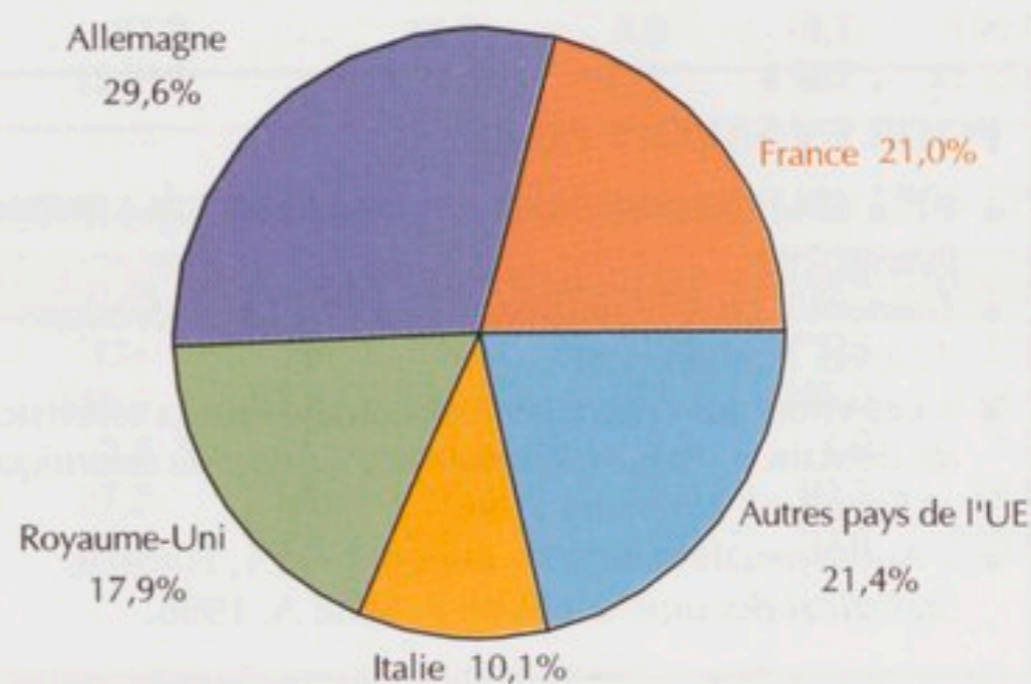
Branches de recherche des entreprises	Dépense intérieure de R & D	Dépense extérieure de R & D	Budget total	Financement direct de l'État	Effectifs totaux de R & D	Chercheurs
	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliers	milliers
Construction aéronautique et spatiale	14,4	7,1	21,5	7,6	18,6	7,0
Fab. d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	11,7	1,1	12,8	4,1	17,8	10,2
Industrie pharmaceutique	12,4	5,7	18,1	0,2	17,3	5,6
Industrie automobile	14,2	2,3	16,5	0,2	18,0	4,4
Fab. d'équipements de radio, télévision et communication	12,4	1,6	14,0	1,9	14,6	7,1
Industrie chimique	6,4	2,0	8,4	0,4	11,1	3,8
Fab. de machines et équipements	5,7	0,9	6,6	1,2	10,2	3,3
Énergie et extraction de produits énergétiques	4,2	1,8	6,0	0,2	5,0	2,4
Fab. de machines et appareils électriques	3,8	0,2	4,0	0,1	6,5	2,4
Fab. machines de bureau et matériel informatique	3,2	0,5	3,7	0,7	5,3	3,5
Autres activités	20,4	4,1	24,5	0,9	37,6	17,0
Ensemble	108,8	27,3	136,1	17,5	162,0	66,7

Évolution des effectifs de chercheurs [2] [3]

équivalents temps plein



Répartition des activités de R & D dans l'UE en 1994 [2]



Le secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** : maintenant les entreprises financent près de la moitié de la télévision (soit un quart de l'audiovisuel) par l'achat d'espaces publicitaires à la télévision. Les dépenses de publicité (y c. celles des administrations) à la télévision ont été multipliées par 7 depuis 1980 et le nombre de spots publicitaires par 6 entre 1985 et 1995 [1].

La **télévision** domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus. Elle est financée par les ménages et les entreprises à parts égales : les premières par la redevance et les **abonnements**, les secondes par l'achat d'espaces publicitaires. Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 1995, les ménages ne consacrent plus que 14 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma, contre 46 % en 1980 : en revanche, le tiers de leurs dépenses correspondent à des abonnements (Canal + et le câble). En 1995, un ménage dépense en moyenne 198 F pour le cinéma, 833 F pour la télévision et 390 F pour les achats et locations de vidéocassettes. Les Français passent près de trois heures par jour devant leur petit écran, soit près du tiers du temps total consacré aux loisirs.

L'essor de la télévision et de la vidéo (les achats et location de vidéocassettes ont été multipliés par 16 depuis 1980), s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Avec 136 millions d'entrées au cinéma, l'année 1996 confirme une tendance de fond au redressement de la fréquentation. Ce sont les meilleurs résultats depuis 1987, si l'on excepte les performances de 1993 dues au succès exceptionnel du film « Les visiteurs » [1].

DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Industries techniques** : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. *Production cinéma* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. *Production télévision* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. *Production de commande* : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). *Distribution* : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. *Diffuseurs* : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, cablo-opérateurs et diffuseurs par satellite. *Exploitants cinéma* : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Canal +, Câble et Satellite », *Insee-Première*, n° 505, janvier 1997.
- *Économie de la télévision*, C. Brochand, collection 128, éd. Nathan, 1997.
- « Les effets des nouvelles technologies sur la télévision de demain », *Avis et Rapports du Conseil Économique et Social*, n° 3, janvier 1996.
- « Audiovisuals statistics - Report 1995 », Eurostat, *Statistical document*, thème 7, Série A, 1996.

- *Indicateurs statistiques de la radio - Données 1995*, SJTIC - CSA - ministère de la Culture, 1996.

SOURCES

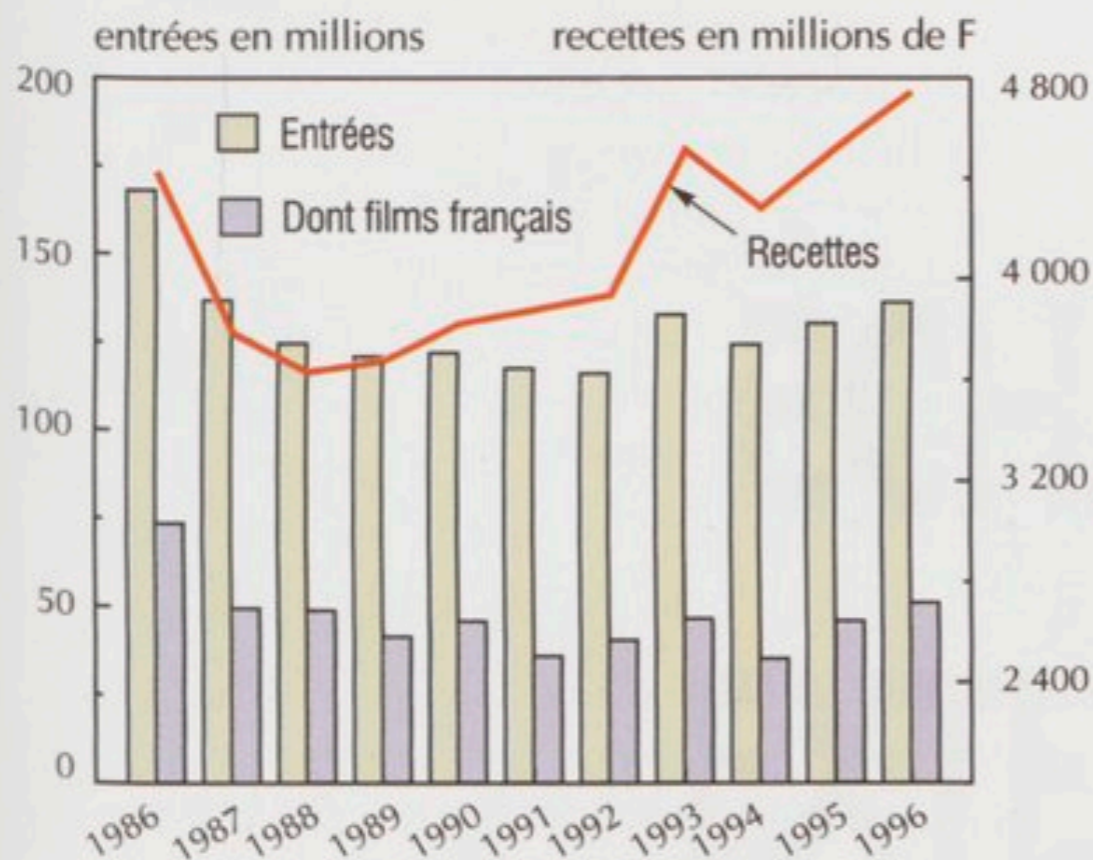
- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel - cinéma, télévision, vidéo, données 1995*, Service juridique et technique de l'information (SJT1), CNC, CSA, INA, 1997.
[2] *CNC Info*, Centre National de la Cinématographie, n° 265, mai 1997.

Le secteur de l'audiovisuel en 1994 [1]

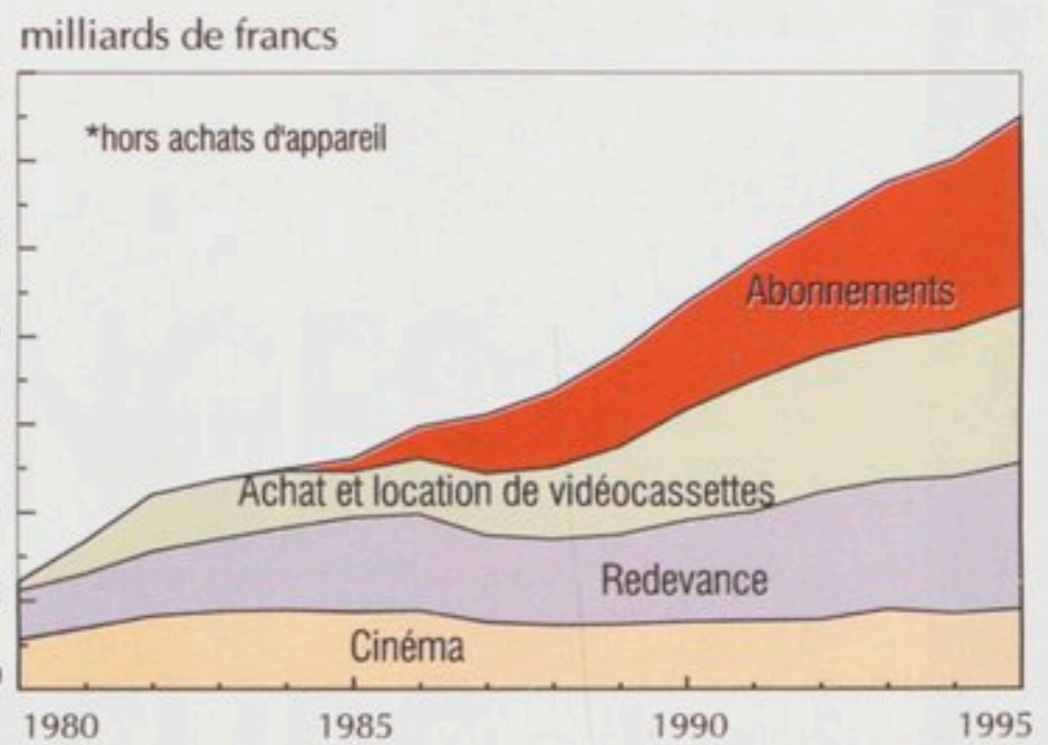
	Nombre d'entreprises	Chiffres d'affaires* millions de F	Valeur ajoutée millions de F	Nombre de salariés permanents
Industries techniques	1 057	5 214	2 574	5 005
Production de films	661	4 489	2 953	1 510
Production de programmes TV	561	8 776	4 851	2 093
Production de programmes de commande	940	2 457	1 020	1 992
Distribution de films et programmes	320	4 304	2 126	1 092
Diffusion télévisuelle**	131	30 087	8 007	11 462
Exploitation de salles de cinéma	723	4 275	1 615	5 109
Total	4 393	59 602	23 146	28 263

* Y compris production immobilisée. ** Chaînes de télévision et diffuseurs par câble et satellite.

Entrées et recettes des salles de cinéma [2]



Dépenses audiovisuelles* des ménages [1]



Les ressources des chaînes hertziennes [1]

	1989	1995	1995/94 %
Toutes chaînes			
Chiffre d'affaires	18 288	28 734	8,0
dont : publicité	8 688	12 872	8,9
Chaînes publiques			
Chiffre d'affaires	6 954	11 747	9,7
dont : redevance	4 168	7 169	7,3
publicité	2 188	3 917	17,6
Chaînes privées			
Chiffre d'affaires	11 334	16 987	6,8
dont : publicité	6 500	8 955	5,5
abonnement	4 628	7 699	7,1

Télévision et téléspectateurs [1]

	1988	1992	1994	1995
Durée moyenne d'écoute journalière par foyer (chaînes hertziennes généralistes)	4 h 41	5 h 08	5 h 05	5 h 10
Nombre d'abonnés à Canal + en milliers	2 576	3 569	3 870	4 070
Nombre de logements raccordés aux chaînes câblées en milliers	115	1 048	1 626	1 885

Structure du temps d'antenne des chaînes en 1995 [1]

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres	Total
Chaînes publiques	14,2	30,9	6,7	21,8	13,7	3,4	9,3	100,0
Chaînes privées	9,0	12,6	3,4	37,9	21,6	2,4	13,1	100,0
Canal +	5,2	15,3	47,2	17,6	2,8	8,7	3,2	100,0
Total	10,9	21,7	12,0	27,0	14,8	3,9	9,7	100,0
Total en heures	5 250	10 480	5 791	13 015	7 159	1 873	4 682	48 250

Panorama du cinéma dans quelques pays en 1996 [2]

	Union Européenne*	Espagne	France	Italie*	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	510	91	134	75	*63	121	**575	278
Spectateurs en millions	660,0	101,1	136,3	90,7	132,9	123,8	1 265,0	119,8
Fréquentation moyenne par habitant	1,8	2,5	2,4	1,6	1,6	2,1	4,9	1,0
Part du cinéma national en % des recettes	16,0	9,3	37,3	21,1	16,2	12,8	99,3	36,3
Part du cinéma américain en % des recettes	72,0	78,2	54,7	63,2	*87,1	80,0	99,3	*59,8

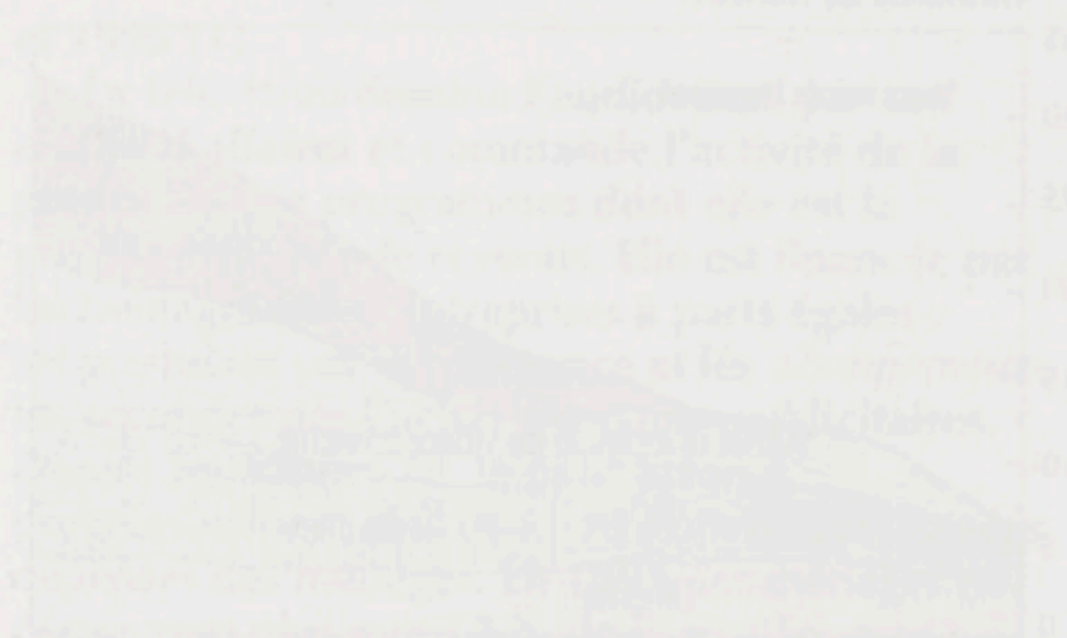
* 1995. ** 1994.

Table 1

Table 1. Summary of results

Variable	Mean	SD	Range
Age (years)	45.2	12.5	25-65
Gender (Male/Female)	50/50	-	-
Education (years)	12.8	1.5	10-15
Income (USD)	3500	1000	2000-5000
Health status (Good/Bad)	70/30	-	-

The study included 100 participants, with a mean age of 45.2 years. The sample was equally divided by gender and had a mean education level of 12.8 years. The average annual income was 3500 USD, and 70% of participants reported good health status.



The distribution of health status is shown in the bar chart above. There are 70 participants in the 'Good' category and 30 in the 'Bad' category.

The study also examined the relationship between income and health status. Participants with higher income levels (above 4000 USD) were more likely to report good health status compared to those with lower income levels (below 3000 USD).

Furthermore, the study found that education level was positively correlated with health status. Participants with higher education levels (above 12 years) tended to have better health outcomes.

Income Level	Health Status (Good)	Health Status (Bad)
Low (< 3000)	45	15
Medium (3000-4000)	50	10
High (> 4000)	75	5

The relationship between income and health status is detailed in the table above. Higher income levels are associated with a higher number of participants reporting good health.

The study concludes that income, education, and health status are interrelated factors. Improving income and education levels may lead to better health outcomes for the population.

Table 2

Variable	Mean	SD	Range
Age (years)	45.2	12.5	25-65
Gender (Male/Female)	50/50	-	-
Education (years)	12.8	1.5	10-15
Income (USD)	3500	1000	2000-5000
Health status (Good/Bad)	70/30	-	-

The study included 100 participants, with a mean age of 45.2 years. The sample was equally divided by gender and had a mean education level of 12.8 years. The average annual income was 3500 USD, and 70% of participants reported good health status.



The distribution of health status is shown in the bar chart above. There are 70 participants in the 'Good' category and 30 in the 'Bad' category.

The study also examined the relationship between income and health status. Participants with higher income levels (above 4000 USD) were more likely to report good health status compared to those with lower income levels (below 3000 USD).

Furthermore, the study found that education level was positively correlated with health status. Participants with higher education levels (above 12 years) tended to have better health outcomes.

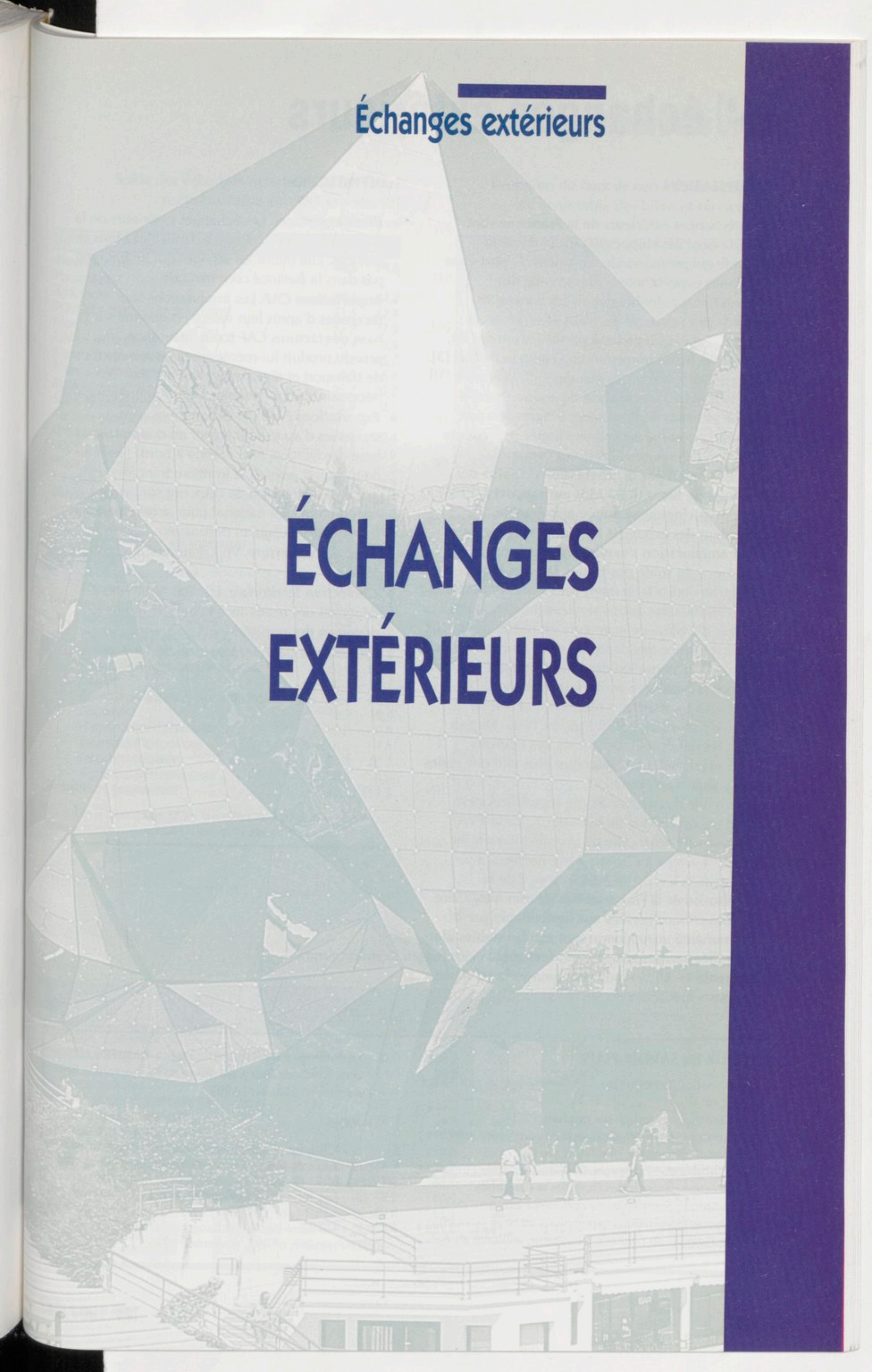
Income Level	Health Status (Good)	Health Status (Bad)
Low (< 3000)	45	15
Medium (3000-4000)	50	10
High (> 4000)	75	5

The relationship between income and health status is detailed in the table above. Higher income levels are associated with a higher number of participants reporting good health.

The study concludes that income, education, and health status are interrelated factors. Improving income and education levels may lead to better health outcomes for the population.

Échanges extérieurs

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France se sont fortement développés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En valeur, la part dans le PIB des exportations, comme celle des importations, a doublé depuis les années 50. Le solde des échanges de **biens et services** est devenu très excédentaire à partir des années 90, après les déficits consécutifs aux chocs pétroliers [3].

En 1996, le solde des échanges de la France avec l'étranger, ou **capacité de financement**, a atteint 119 Mds de F, en forte progression par rapport au résultat record de l'année précédente (106 Mds). Cette amélioration s'explique principalement par la progression du solde des échanges de **biens** (+ 23 Mds par rapport à 1995).

Pour la cinquième année consécutive, l'excédent des échanges de **services** a progressé. Cette amélioration s'explique par la forte croissance du solde positif des services rendus aux entreprises qui a largement compensé les moins bons résultats des autres services. Le déficit des services d'assurance augmente en raison de la forte croissance des dépenses de réassurance à la suite de l'augmentation des sinistres dans le monde.

Pour la troisième année consécutive, l'excédent **touristique** a diminué, passant de 55,5 Mds en 1995 à 53,8 Mds en 1996. Depuis 1993, les dépenses touristiques des Français à l'étranger évoluent beaucoup plus vite que celles des étrangers en France.

Le solde des **opérations de répartition** s'est détérioré de 10 Mds de F. La baisse de la TVA communautaire et celle de la cotisation sur les sucres, reversée à l'Union européenne, n'a pas compensé la hausse de 10,4 Mds de F de la contribution de la France au budget communautaire. Les subventions versées aux agriculteurs par la communauté européenne sont restées stables alors que celles versées aux IAA ont fortement augmenté (+ 38 %), pour compenser la faiblesse des cours mondiaux du sucre [2].

DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot-clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.
- **OCDE.** Voir définition au mot-clé 19.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Commerce extérieur par produits*, OCDE.
- Eurostat : *Annuaire statistique du commerce extérieur ; Statistiques mensuelles*.
- Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel) ; *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.

- « Le commerce extérieur de la France en 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 108, avril 1997.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 05.03, 05-04, 05-05.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1996 », *INSEE-Première*, n° 526, juin 1997.
- [3] « Un demi-siècle d'échanges extérieurs », *INSEE-Première*, n° 495, novembre 1996.

DONNÉES GÉNÉRALES 19.1

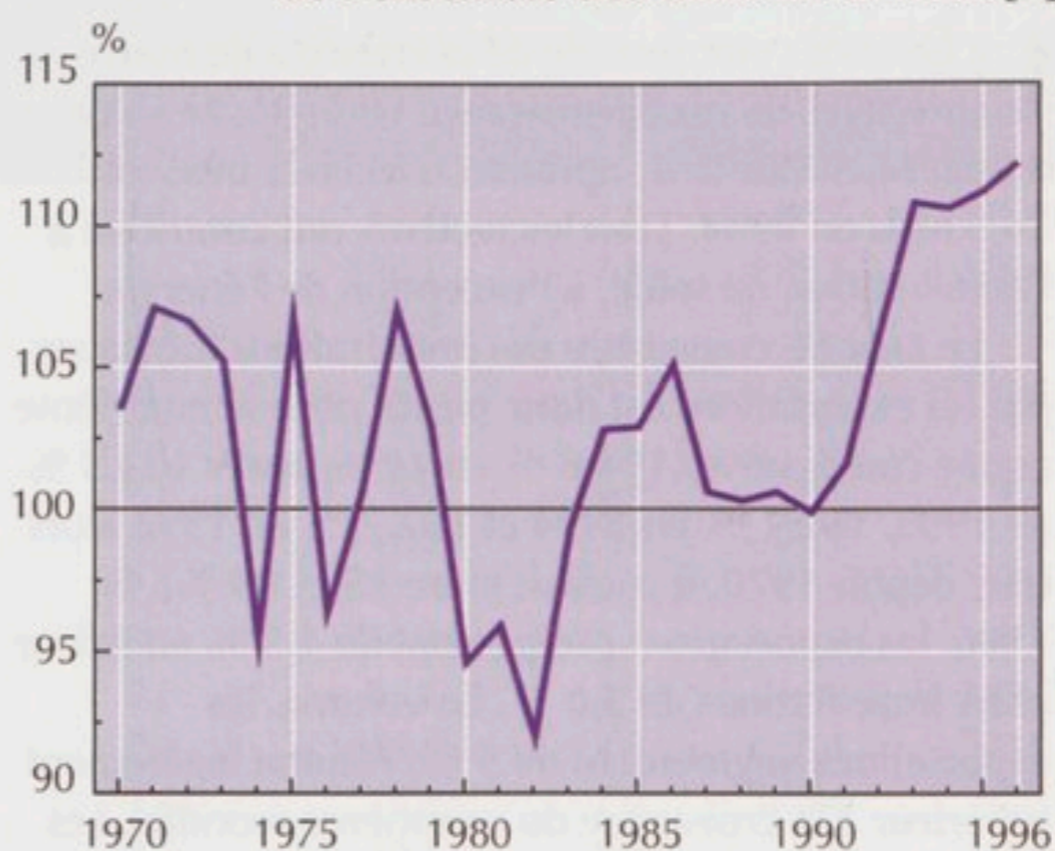
Solde des échanges extérieurs de la France métropolitaine en 1995 et 1996 [2]

milliards de francs

	1995	1996
Biens FAB-CAF	45,6	68,5
Par produits :		
Agriculture	20,1	24,7
Industries agricoles et alimentaires	31,5	32,9
Énergie	-59,2	-77,9
Biens intermédiaires	-15,4	-0,9
Biens d'équipement professionnel	57,3	65,7
Biens d'équipement ménager	-8,8	-5,9
Matériel de transport terrestre	25,7	30,0
Biens de consommation courante	-5,6	-0,1
Par zone géographique :		
Union européenne	21,5	30,4
OCDE hors UE	-49,9	-43,8
Reste du monde	74,0	81,9
Tourisme	55,5	53,8
Services hors tourisme	80,4	82,1
dont : Récupération	2,3	2,5
Transports	27,3	25,6
Services rendus aux entreprises	41,8	47,9
Enseignement et recherche	6,6	6,7
Services d'assurances	-0,7	-3,6
Organismes financiers	2,9	2,4
Opérations de répartition	-75,4	-85,1
dont : Rémunérations des salariés	4,0	4,2
Impôts sur la production et les importations*	-63,8	-54,1
Subventions	53,5	53,5
Coopération internationale courante**	-60,4	-67,6
Intérêts	-40,5	-41,7
Revenus de la terre et des actifs incorporels	-2,4	-3,9
Dividendes	8,2	10,9
Primes nettes d'assurance	-2,2	-2,8
Indemnité d'assurances	10,0	4,8
Transferts courants	38,3	30,3
Autres transferts en capital	-2,9	0,9
Capacité de financement	106,1	119,3

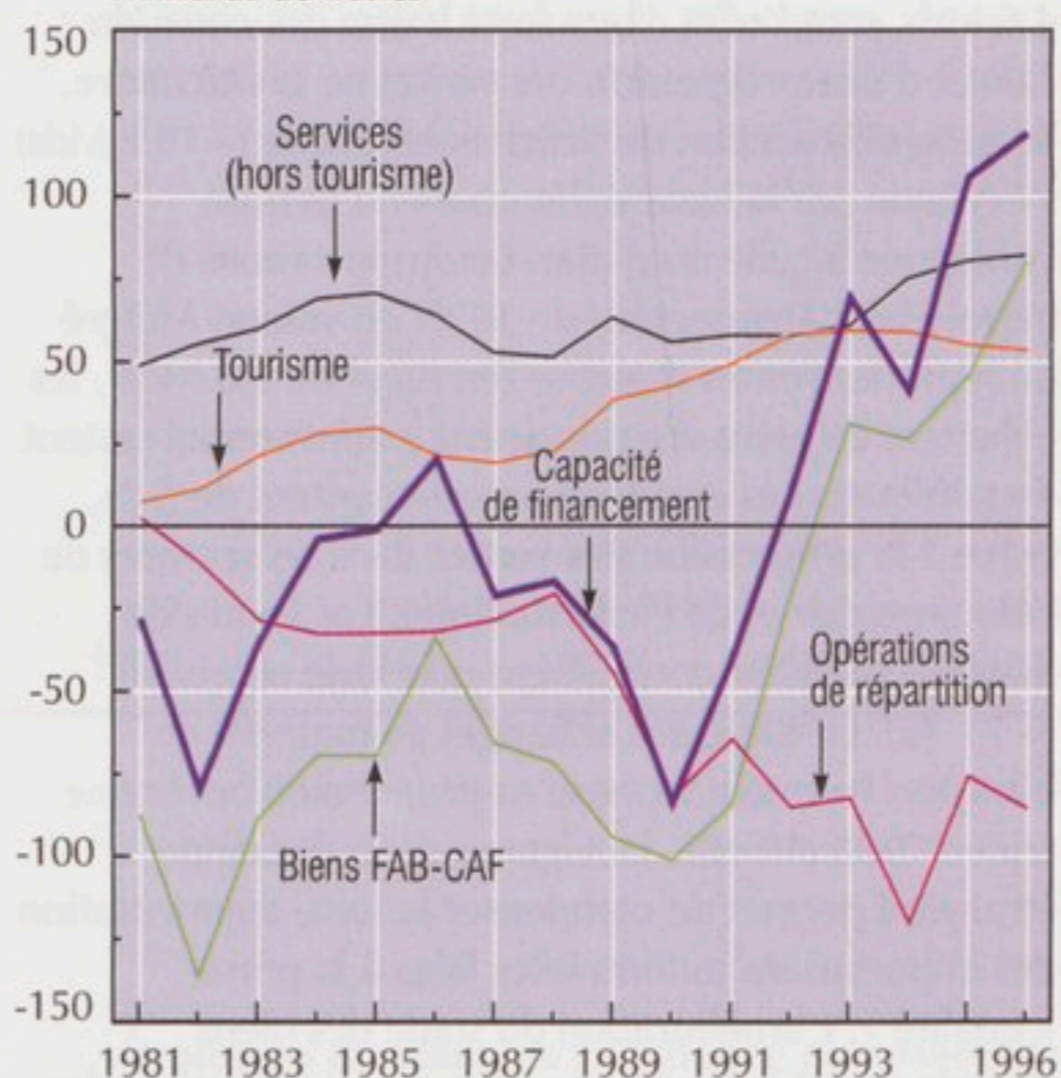
* Y c. TVA communautaire. ** Y c. la contribution de la France au budget communautaire (« 4^e ressource », fixée en fonction du PNB).

Évolution du taux de couverture en valeur de l'ensemble des biens et services [1]



Soldes des opérations non financières entre la France métropolitaine et l'étranger [2]

milliards de francs



Importations et exportations de la France par groupe de produits* [1]

milliards de F

	Importations CAF				Exportations FAB			
	1985	1990	1995	1996	1985	1990	1995	1996
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	50,6	56,0	54,7	74,3	85,1	76,1	79,4
Industries agricoles et alimentaires	71,4	89,0	108,3	109,1	77,2	105,6	139,9	141,9
Énergie	219,1	124,5	94,8	117,3	37,2	31,2	35,6	39,4
Biens intermédiaires	236,6	330,0	367,6	352,4	241,5	287,3	352,2	351,5
Biens d'équipement professionnel	177,4	306,0	339,0	361,3	234,7	311,3	396,2	427,0
Biens d'équipement ménager	18,1	33,8	34,1	32,5	9,4	19,7	25,3	26,6
Matériels de transport terrestre	69,2	132,1	160,6	168,6	101,9	157,3	186,3	198,6
Biens de consommation courante	128,4	207,8	223,6	229,1	125,2	175,6	218	229
Transports et télécommunications	27,4	35,3	35,9	35,1	55,8	59,5	63,5	61,3
Services marchands	46,0	51,2	68,1	73,6	88,1	86,4	118,8	130,7
Services d'assurances et des org. financiers	7,0	42,9	52,4	57,2	7,1	39,3	54,5	56,1
Correction territoriale	41,4	66,6	81,1	90,3	71,5	109,7	136,6	144,1
Total	1 092,6	1 469,8	1 621,5	1 681,2	1 123,9	1 468,0	1 803,0	1 885,6

* Y compris le matériel militaire.

19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

La **balance commerciale** de la France a de nouveau enregistré un excédent record en 1996. Le solde atteint 68,5 Mds de F, après 45,6 Mds en 1995 et 26,5 Mds en 1994. Tous les secteurs ont contribué à l'amélioration du solde, à l'exception de l'énergie.

Le **taux de couverture** des importations françaises par les exportations est donc positif pour la quatrième année consécutive (104,8 % en 1996, après 103,3 % en 1995, 102,1 % en 1994 et 102,7 % en 1993 alors que, depuis 1970, il oscillait entre 85 et 98 %). En 1996, les exportations progressent de 4,5 % en valeur et les importations de 3,0 %. En volume, les exportations augmentent de 5 %, résultat légèrement supérieur à la croissance du commerce mondial. Les exportateurs maintiennent donc globalement leurs parts de marché, grâce notamment à une baisse des prix de 0,5 % en moyenne.

L'**excédent des produits agricoles** s'améliore de 4,6 Mds, sous l'effet d'une forte baisse des cours du café et d'une progression des ventes de la viticulture. La nette dégradation du **déficit énergétique** (- 18,7 Mds) s'explique par la hausse des cours du pétrole conjuguée à celle du dollar. Les importations de pétrole brut augmentent de 35 % en valeur. Malgré un repli des ventes d'Airbus (en recul de 6,8 Mds), les échanges de **biens d'équipement professionnel** restent dynamiques. Les exportations augmentent de 8 %, grâce à la progression des ventes dans les secteurs de l'électronique et de l'informatique. Les ventes de matériel militaire enregistrent une forte reprise (+ 71 %). Le solde des échanges de **matériel de transport terrestre** reprend sa progression après une année 1995 difficile. La vigueur de la demande étrangère permet de compenser la forte augmentation des importations automobiles liées à la prime « qualité ». L'amélioration du solde des biens d'**équipement ménager** s'explique par une baisse des importations de l'électronique « grand public » et par une hausse des ventes d'appareils ménagers. Les échanges de **biens de consommation courante** sont quasiment équilibrés, alors que ce secteur était déficitaire depuis 1979 [2].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des *importations CAF* à des *exportations FAB*. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la direction générale des Douanes et des Droits indirects ; il est égal à 95,8 % pour 1993 et 1994 et à 96,7 pour 1995 et 1996.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le GATT ». Éditions la Découverte, Collection Repères, octobre 1993.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Dix ans de commerce extérieur, statistiques douanières : 1983-1993 », n° 46, septembre 1994 ; « Le commerce extérieur de la France en 1996 », n° 108, avril 1997.

- « Un demi-siècle d'échanges extérieurs », *INSEE-Première*, n° 495, novembre 1996.

SOURCES

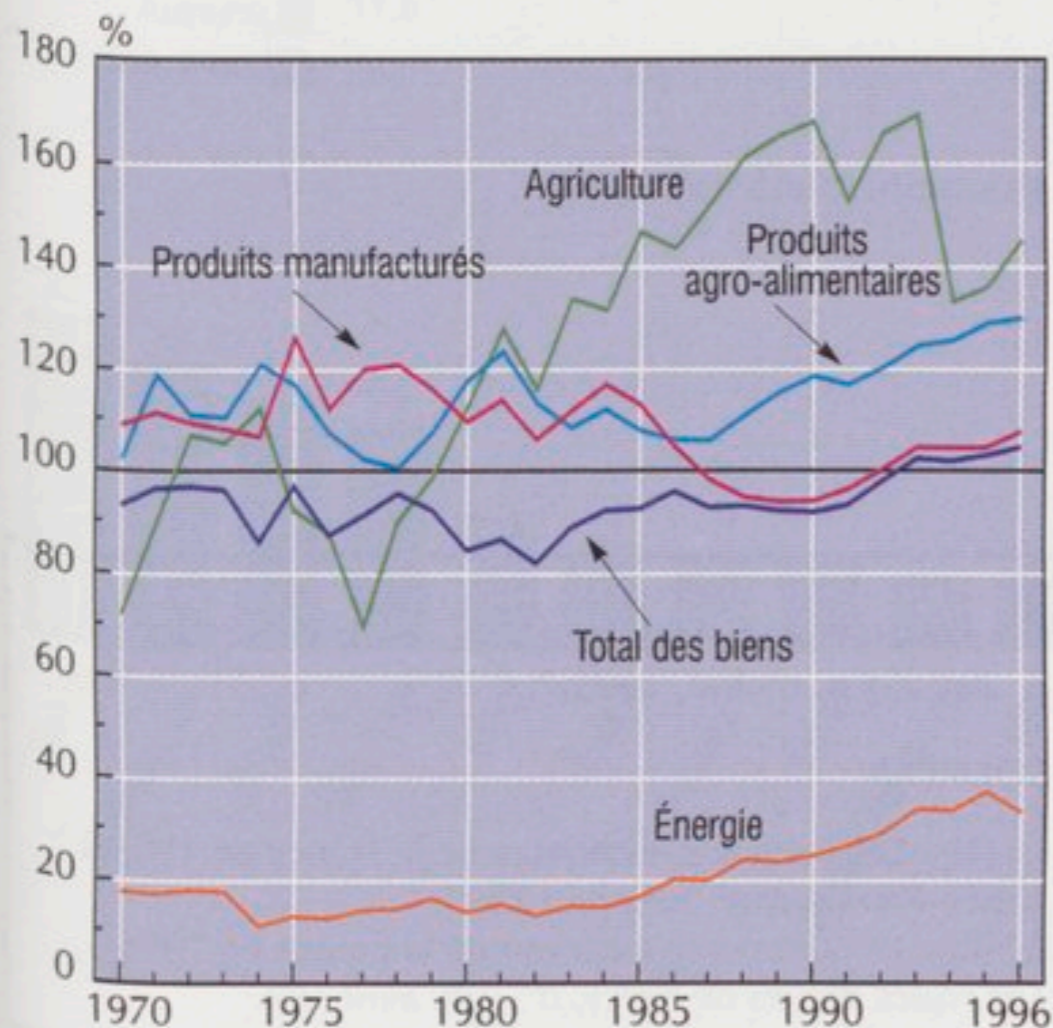
- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 145-146-147, juin 1997, tabl. 05.03, 05-04, 05.05.
[2] « Les échanges extérieurs de la France en 1996 », *INSEE-Première*, n° 526, juin 1997.

BALANCE COMMERCIALE 19.2

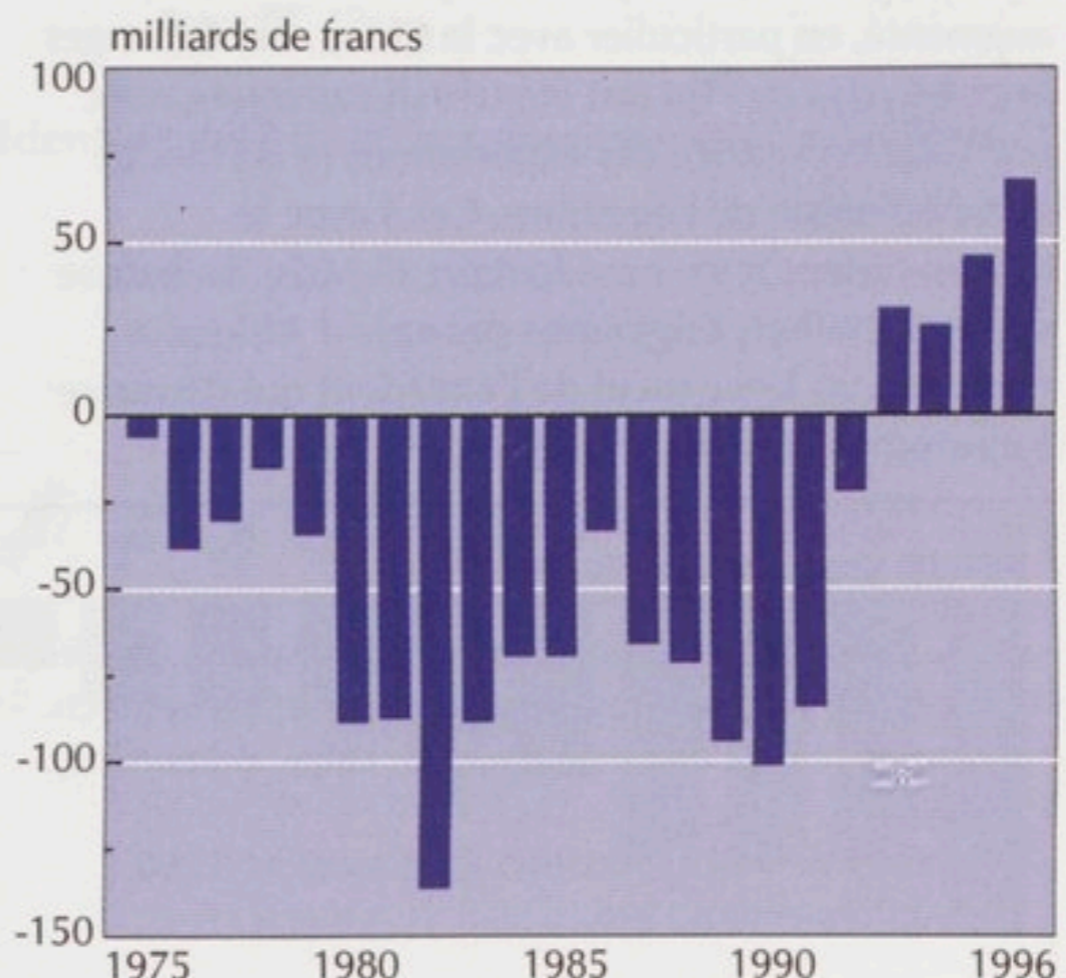
Balance commerciale (biens FAB/CAF) de la France en 1996 [1]

Produits en NAP	Exportations FAB		Importations CAF		Solde milliards de F	Taux de couverture FAB/CAF %
	milliards de F	%	milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	79,4	5,3	54,7	3,8	24,7	145,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	141,9	9,5	109,1	7,7	32,8	130,1
<i>soit : viandes et produits laitiers</i>	50,7	3,4	31,9	2,2	18,8	158,9
<i>autres produits</i>	91,2	6,1	77,2	5,4	14,0	118,1
Produits énergétiques	39,4	2,6	117,3	8,2	-77,9	33,6
<i>soit : combustibles minéraux solides et coke</i>	0,5	0,0	5,2	0,4	-4,7	9,6
<i>pétrole brut et raffiné, gaz naturel</i>	19,9	1,3	111,0	7,8	-91,1	17,9
<i>électricité, gaz et eau</i>	19,0	1,3	1,1	0,1	17,9	1 727,3
Biens intermédiaires	351,5	23,5	352,4	24,7	-0,9	99,7
<i>soit : minerais et métaux ferreux</i>	48,3	3,2	40,7	2,9	7,6	118,7
<i>minerais et métaux non ferreux</i>	36,0	2,4	46,8	3,3	-10,8	76,9
<i>matériaux de construction et céramique</i>	14,4	1,0	14,8	1,0	-0,4	97,3
<i>produits de l'industrie du verre</i>	14,3	1,0	10,1	0,7	4,2	141,6
<i>produits chimiques de base et fibres synthétiques</i>	119,2	8,0	114,6	8,0	4,6	104,0
<i>fonderie et travail des métaux</i>	39,1	2,6	37,9	2,7	1,2	103,2
<i>papier, carton</i>	31,6	2,1	40,8	2,9	-9,2	77,5
<i>caoutchouc et matières plastiques</i>	48,6	3,3	46,7	3,3	1,9	104,1
Biens d'équipement professionnel	427,0	28,6	361,3	25,4	65,7	118,2
<i>soit : produits de la mécanique et matériel de précision</i>	149,6	10,0	140,2	9,8	9,4	106,7
<i>matériels électriques et électroniques professionnels</i>	181,7	12,2	178,5	12,5	3,2	101,8
<i>construction navale, aéronautique et armement</i>	95,7	6,4	42,6	3,0	53,1	224,6
Biens d'équipement ménager	26,6	1,8	32,5	2,3	-5,9	81,8
Automobiles et matériels de transport terrestre	198,6	13,3	168,5	11,8	30,1	117,9
Biens de consommation courante	229,0	15,3	229,1	16,1	-0,1	100,0
<i>soit : produits de la parachimie et de la pharmacie</i>	97,2	6,5	56,2	3,9	41,0	173,0
<i>produits textiles et habillement</i>	68,2	4,6	89,1	6,3	-20,9	76,5
<i>cuirs et chaussures</i>	14,1	0,9	21,5	1,5	-7,4	65,6
<i>bois, meubles et produits des industries diverses</i>	36,4	2,4	46,0	3,2	-9,6	79,1
<i>presse et édition</i>	13,1	0,9	16,3	1,1	-3,2	80,4
Total (données de la Comptabilité nationale)	1 493,4	100,0	1 424,9	100,0	68,5	104,8

Taux de couverture en valeur par groupe de produits [1]



Évolution du solde de la balance commerciale (FAB/CAF) [1]



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

L'évolution géographique du commerce extérieur de la France depuis dix ans, révèle la prédominance de l'Union européenne (qui représente 63 % du total des échanges), ainsi que l'essor des relations commerciales avec les *pays d'Asie* dont la part dans les échanges double de 1986 à 1996. L'importance relative de l'Afrique et du Moyen-Orient se réduit sensiblement. L'amélioration globale de la balance commerciale résulte d'une évolution favorable au niveau de chaque zone, excepté pour les pays de l'*OCDE*, hors Union européenne, avec lesquels le déficit est toujours important.

En 1996, la nouvelle progression de l'excédent du commerce extérieur de la France est en grande partie imputable à la forte hausse du solde (+ 9 Mds) avec l'Union européenne, ainsi qu'à la diminution (- 6 Mds) de notre déficit avec les autres pays de l'*OCDE*.

Le solde avec l'*Allemagne* est devenu excédentaire de 6 Mds alors qu'il était déficitaire de 3 Mds en 1995. Ce pays demeure notre premier client et fournisseur. Les importations en provenance du *Royaume-Uni* ont fortement augmenté (+ 7,0 %), du fait de l'augmentation des prix du pétrole, comme les exportations (+ 4,1 %), stimulées par la croissance de la demande et par la hausse de la livre. Les échanges avec l'*Espagne* ont également connu une forte croissance. Par contre, malgré la hausse de la lire, nos exportations vers l'*Italie* ont reculé (- 1,7 %) et nos importations ont augmenté (+ 2,9 %), en particulier dans le secteur de l'automobile.

L'amélioration de la balance commerciale avec les autres pays de l'*OCDE* résulte du recul du déficit avec les *États-Unis* et le *Japon* et de la progression de l'excédent avec la *Turquie* et la *Suisse* qui détrône ainsi le Royaume-Uni à la tête du palmarès des plus importants excédents.

Le solde avec les *pays d'Asie* est à nouveau négatif, les exportations ayant régressé en raison de moindres ventes d'Airbus alors que les importations ont augmenté, en particulier avec la *Chine*. Les échanges avec les *pays de l'Est* ont été très dynamiques, avec une forte croissance des exportations (+ 32 %). Le solde est voisin de l'équilibre. Celui avec le *Moyen-Orient* reste excédentaire (5 Mds). La hausse des importations originaires des *pays d'Afrique* a conduit à un léger recul de l'excédent qui demeure important (22 Mds) [1] [2].

DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques du commerce extérieur - Résultats annuels*, Direction générale des douanes et des droits indirects.
- *Comprendre la mondialisation*, G. Lafay, Economica, 1996.
- « Les leaders à l'exportation », *Le Moci*, n° 1260, 21-27 novembre 1996.

- « Les entreprises exportatrices », *Économie et Statistique*, n° 287, 1995-7.

SOURCES

- [1] « Les échanges extérieurs de la France en 1996 », *INSEE-Première*, n° 526, juin 1997.
- [2] « Le commerce extérieur de la France en 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 108, avril 1997.

CLIENTS ET FOURNISSEURS 19.3

Les principaux partenaires de la France en 1996 [1]

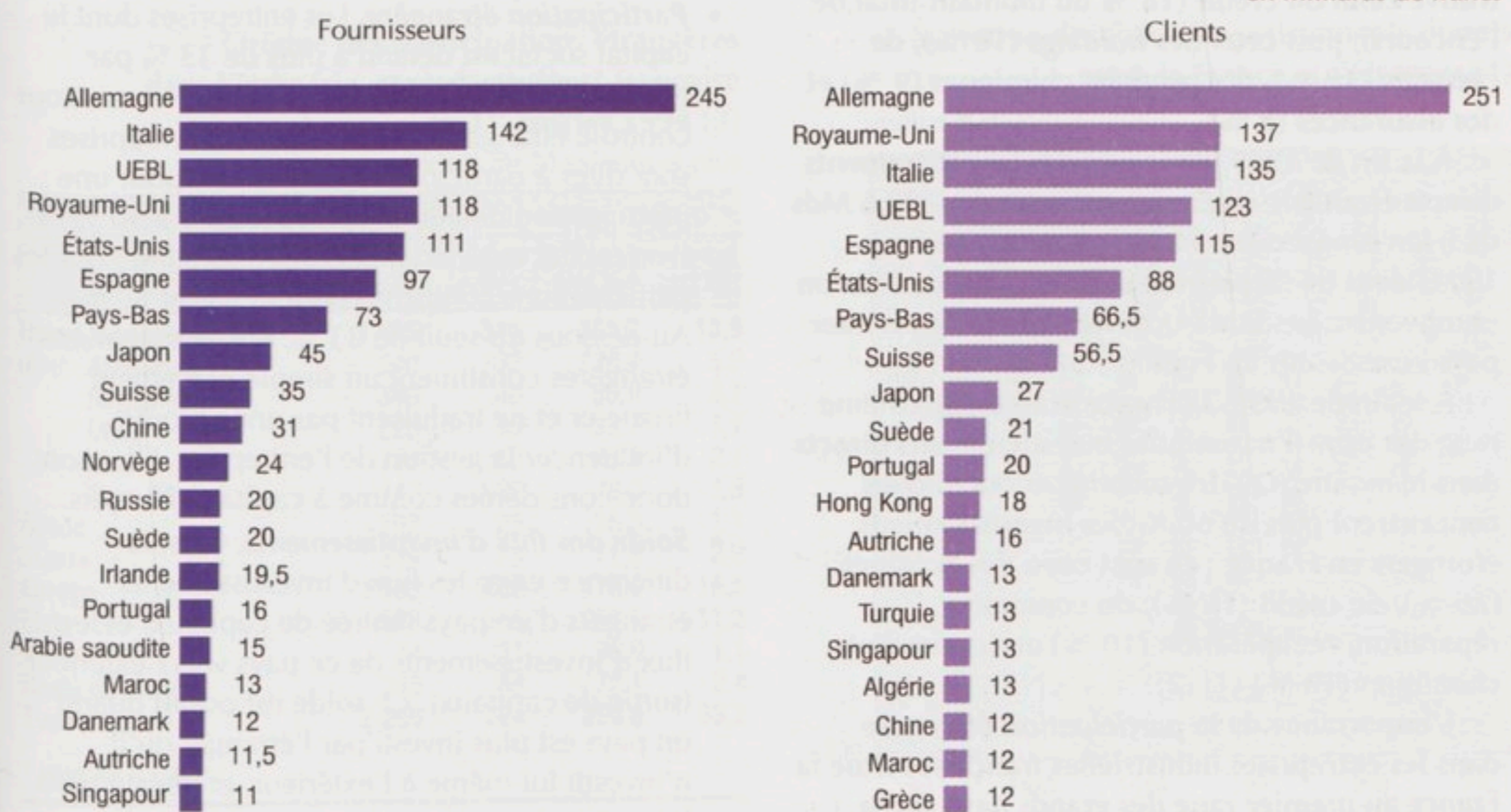
milliards de francs

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 1995
Union Européenne	931,0	900,6	30,4	21,5
Allemagne	251,0	244,9	6,1	-3,2
Belgique et Luxembourg	123,1	118,4	4,7	-1,6
Espagne	114,8	97,4	17,4	14,0
Italie	134,9	142,1	-7,2	-1,0
Pays-Bas	66,5	73,2	-6,7	-8,4
Royaume-Uni	137,0	117,7	19,3	21,6
OCDE hors Union européenne	164,8	208,6	-43,8	-49,9
Suisse	56,5	34,9	21,6	19,7
États-Unis	88,4	110,9	-22,5	-23,0
Japon	27,3	45,3	-18,0	-20,4
Reste du monde	397,6	315,7	81,9	74,0
Chine	12,4	30,6	-18,2	-12,6
Ensemble	1 493,4	1 424,9	68,5	45,6

* de bien (FAB). ** de biens (CAF)

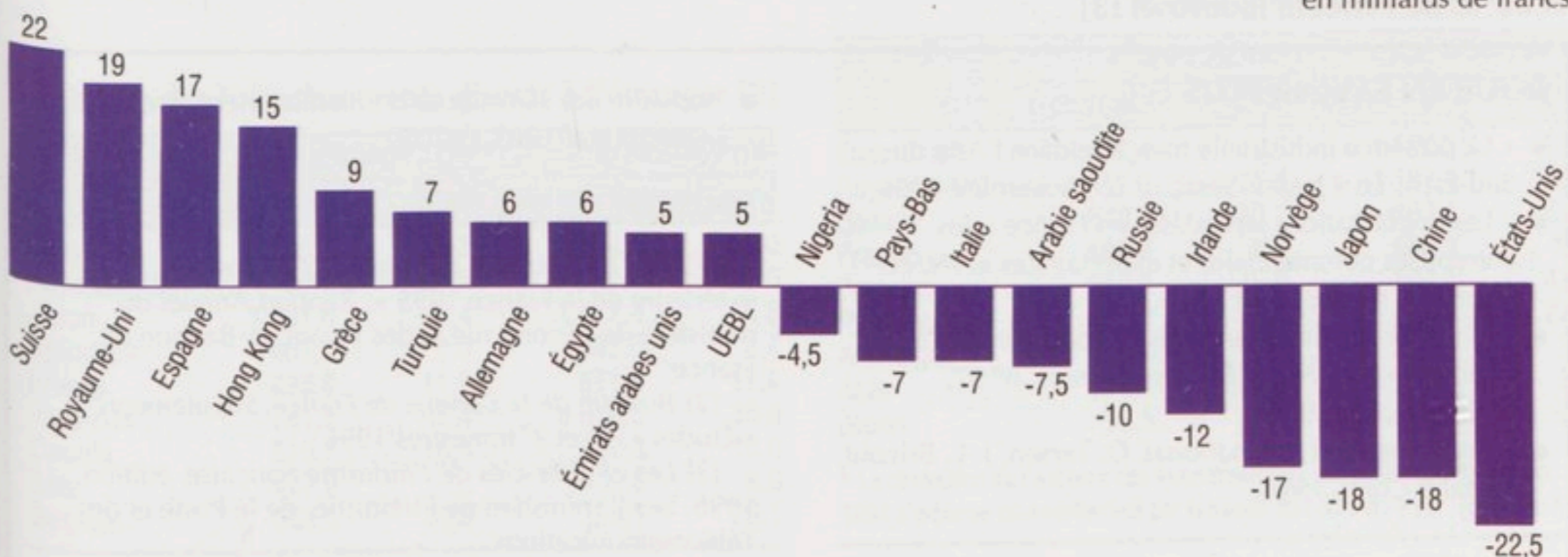
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 1996 [2]

en milliards de francs



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 1996 [2]

en milliards de francs



échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1995, le *solde des flux d'investissements directs* entre la France et l'étranger présente un excédent de 13,3 Mds de F, après une année de quasi-équilibre et plusieurs années de déficit.

À la fin de 1995, l'*encours d'investissements directs français à l'étranger* est estimé à 970 Mds de F, en augmentation de 100 Mds de F sur l'année précédente. Si l'Union européenne demeure le lieu d'accueil privilégié des investissements français (56 % de l'encours), les États-Unis restent la 1^{re} destination des investisseurs français.

À la fin de 1994, la France se placerait au cinquième rang mondial des pays investisseurs et représenterait ainsi 7 % des stocks mondiaux d'investissements directs à l'étranger. Les investissements français émanent d'un nombre restreint de secteurs économiques : en premier, on trouve celui du crédit (18 % du montant total de l'encours), puis ceux des *holdings* (10 %), de l'énergie (10 %), des produits chimiques (9 %) et des assurances (9 %).

À la fin de 1995, l'*encours des investissements directs étrangers en France* est estimé à 780,6 Mds de F (en progression de 17,9 % par rapport à 1994) dont 64 % proviennent des pays de l'Union européenne. Les États-Unis demeurent le premier pays investisseur en France.

À la fin de 1994, la France était au quatrième rang des pays d'accueil des investissements directs dans le monde. Quatre secteurs économiques concentrent plus de 60 % des investissements étrangers en France : ce sont ceux des *holdings* (26 %), du crédit (16 %), du commerce, réparation, récupération (10 %) et des produits chimiques (10 %) [1] [2].

L'importance de la *participation étrangère* dans les entreprises industrielles françaises situe la France au premier rang des grands pays par la place des entreprises étrangères : les filiales de groupes étrangers représentent 32 % des ventes et 27 % de l'effectif industriel [3].

DÉFINITIONS

- **Encours.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable en ne prenant en considération que les filiales directes.
- **Investissement direct.** Il comprend :
 - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
 - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
 - les prêts à plus d'un an et avances consenties par l'investisseur à la société investie dès lors qu'un lien de maison-mère à filiale est établi entre eux ;
 - les investissements immobiliers.
- **Holding.** Société dont l'objet est de prendre et posséder des participations financières dans d'autres sociétés afin de les diriger et contrôler leur activité.
- **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 33 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation de l'étranger supérieure à 50 % de leur capital et à participation minoritaire pour les participations comprises entre 33 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 33 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.
- **Solde des flux d'investissements.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La présence industrielle française dans l'Asie du Sud-Est », *Le 4 pages*, Sessi, n° 69, novembre 1996.
- « Les implantations japonaises en France : des entreprises commerciales et exportatrices », *INSEE- Première*, n° 418, août 1996.
- « L'investissement étranger en Europe centrale et orientale », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 97, 16-31 octobre 1996.
- *L'investissement international*, D. Tersen, J.-L. Bricout, Armand Colin, 1996.

- *Annuaire des statistiques d'investissement direct international 1995*, OCDE.

SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 1995 », Rapport Annuel du ministère de l'Économie et des Finances, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France*, Suppléments « Études », 2^e et 3^e trimestres 1996.

[3] *Les chiffres-clés de l'industrie française*, édition 1996, Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.

INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX 19.4

Principaux pays d'accueil des investissements directs français à l'étranger [2]

milliards de F

Pays	31 décembre 1994		31 décembre 1995*	
	Encours	%	Encours	%
Union européenne	488,6	56,0	544,0	56,1
dont : Pays-Bas	148,6	17,0	162,0	16,7
Royaume-Uni	83,6	9,6	90,4	9,3
Allemagne	52,8	6,1	62,4	6,4
UEBL	104,1	11,9	118,2	12,2
Italie	34,2	3,9	42,0	4,3
Espagne	47,8	5,5	50,7	5,2
États-Unis	171,5	19,7	192,7	19,9
Suisse	53,0	6,1	53,6	5,5
Brésil	15,0	1,7	16,1	1,7
Japon	3,2	0,4	3,5	0,4
Autres pays	140,5	16,1	160,1	16,5
Total	871,8	100,0	970,0	100,0

* Estimations.

Principaux pays d'origine des investissements directs étrangers en France [2]

milliards de F

Pays	31 décembre 1994		31 décembre 1995*	
	Encours	%	Encours	%
Union européenne	428,0	64,6	500,7	64,1
dont : Pays-Bas	108,6	16,4	132,3	16,9
Royaume-Uni	95,5	14,4	121,9	15,6
Allemagne	73,5	11,1	86,0	11,0
UEBL	64,5	9,7	71,6	9,2
Italie	54,8	8,3	57,4	7,4
Suède	23,6	3,6	24,7	3,2
Espagne	7,5	1,1	6,8	0,9
États-Unis	122,1	18,4	149,4	19,1
Suisse	53,6	8,1	60,7	7,8
Japon	15,3	2,3	18,3	2,3
Autres pays	43,3	6,5	51,5	6,6
Total	662,3	100,0	780,6	100,0

* Estimations.

Origine des participations étrangères dans l'industrie manufacturière* française au 1^{er} janvier 1994 [3]

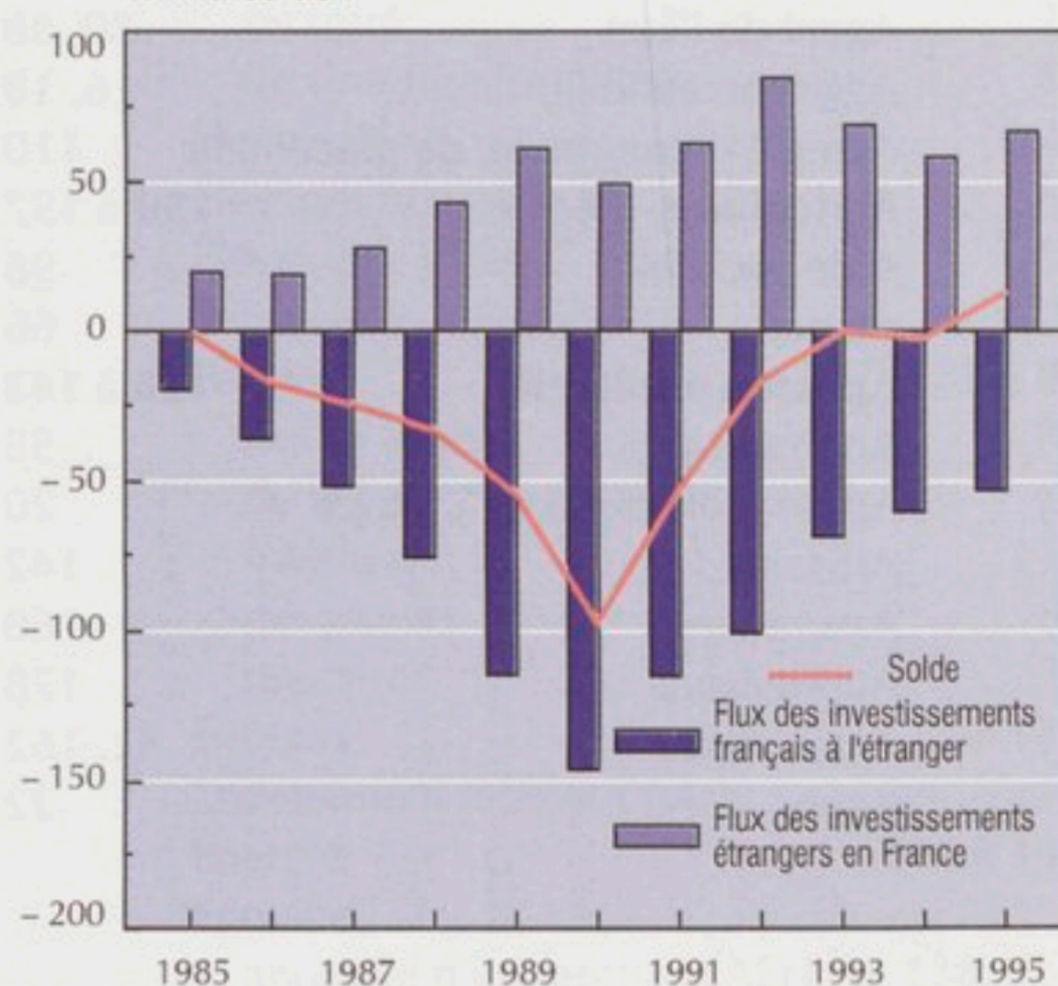
entreprises de 20 salariés et plus

	Entreprises à participation étrangère			
	Nombre d'entreprises	Effectifs milliers	CAHT Mds de F	Invest. Mds de F
Union européenne à 12	1 445	346	365,7	13,9
dont : Allemagne	540	132	136,4	5,2
Royaume-Uni	340	80	80,9	3,1
UEBL	223	36	35,7	1,1
Italie	134	52	49,3	2,1
Pays-Bas	117	32	49,0	1,8
Suède	102	25	26,3	1,1
Suisse	344	73	71,9	2,9
Europe	1 952	458	478,6	18,5
États-Unis	538	216	282,5	11,2
Japon	74	21	26,6	1,1
Reste du monde	286	69	72,1	2,4
Tous pays	2 850	764	859,8	33,2

* Hors IAA et énergie.

Évolution des flux d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]

milliards de F



Encours des investissements directs en provenance de l'étranger [2]

	31 décembre 1993		31 décembre 1994	
	Milliards de F	%/PIB	Milliards de F	%/PIB
États-Unis*	4 477,4	12,5	4 122,3	11,0
Royaume-Uni	1 157,6	21,6	1 167,1	20,6
Canada	649,6	20,7	683,1	22,4
France	608,4	8,6	662,3	9,0
Belgique	559,5	46,9	597,5	47,2
Pays-Bas	484,2	27,6	507,5	27,7
Allemagne	367,4	3,8	385,9	3,8
Italie	318,1	5,7	330,6	5,9
Japon	99,5	0,4	102,7	0,4

* La diminution de l'encours des investissements directs aux États-Unis en 1994 s'explique essentiellement par la baisse du cours du \$ par rapport au F.

Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

A	Abonnement (chaînes de télévision)	178	Bureaux de poste	170	
	Accédants à la propriété	50	Buveurs réguliers	66	
	Accidents	60			
	Accroissement de la population	34	H	CADES	114
	Actifs, actives	36, 72		Cannabis	66
	Actifs financiers	112		CAP	52
	Actions	112		Capacité d'autofinancement	140
	Activité (taux)	72		Capacité ou besoin de financement	
	Activité des jeunes (taux)	84		des agents économiques	102
	Administrations privées	102		de la Nation	182
	Administrations publiques	102, 118		des régimes de Sécurité sociale	96
	Agent de l'État	80, 88		Capitalisation boursière	114
	Agglomération	16, 18		Captures nominales (pêches maritimes)	154
	Agrégat de monnaie, de placement	110		Catégories sociales	36
	Agriculture - Pêche	150 à 157		Céréales	152
	Aide sociale	98		Chaînes (hertziennes, thématiques)	178
	Alcool	66		Chaînes Hi-Fi	42
	Appareil productif	128 à 143		Charbon	146
	Apprentissage	58		Charges communes	120
	Arrêté préfectoral de biotope	20		Chiffre d'affaires	132, 135, 140, 142, 157, 158, 161, 165, 166, 168, 171, 179,
	Artisanat	142		Chirurgiens-dentistes	62
	Assurances	168		Chômage	74
	Audiovisuel	178		des étrangers	82
	Automobile	42, 162		des jeunes	84
	Azote	22		partiel	76
				Cinéma	46, 178
B	Baccalauréat	52, 58		Classe (enseignement)	52
	Balance commerciale	184		Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	186
	Banques	168		Coefficient	
	Bâtiment et travaux publics	160		budgetaire	40
	Biens durables	42		de rigueur climatique	144
	Biens et services	182		Collectivités locales	122
	Bilan énergétique	144		Commerce	164
	Bilan des établissements de crédit	168		de détail	164
	Boisement (taux)	20		de gros	164
	Bourse	114		Commerce extérieur	182, 184
	Branches d'activité	128		des IAA	156
	Brevet professionnel (BEP)	52		de la pêche	154
	Brevet de technicien (BT, BTS)	52		de produits agricoles	152
	Budget de l'État	116		Commune, commune urbaine	18
	Budget par nature des charges	120		Communauté des États indépendants (CEI)	146
	Bureau international du travail (BIT)	74			

Compagnies d'assurance	168
Comptes spéciaux du Trésor	116
Concentration économique	134
Conditions d'emploi	76
Conditions de travail	78
Confort du logement	48
Congélateur	42
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL)	20
Consommation	40 à 47
Construction	
automobile	162
bâtiment	158
Contrats emplois consolidés	76
Contrats emploi-solidarité (CES)	76
Contrats initiative-emploi (CIE)	76
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	96
Contribution sociale généralisée (CSG)	96, 118
Contribution à la croissance du PIB	104
Conurbation	16
Correction territoriale	182
Cotisations sociales	96, 118
Couple	28
Coût salarial	90
Création d'entreprises	138
Crédit	110
Criminalité	68
Crise de la "vache folle"	150, 152
Critères de convergence	124
Croissance - Productivité	104
Culture - Loisirs - Sports	46
Cultures marines	154

D DEA, DESS, DEUG, DEUST	56
Décès (causes)	32, 60
Déchets (industriels, ménagers)	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	86
Défense (effectifs)	80
Délits	68
Départ en vacances (taux)	44
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	66
Dépense(s)	
budgétaires	120
de consommation	40
culturelles et de loisirs	46
d'éducation	54
de fonctionnement	122
d'investissement	122
nationale d'environnement	22
de protection sociale	96
de recherche et de développement	176

de santé	64
Dettes publiques	116
Diplôme	56
Divorces	26
Données générales (commerce extérieur)	182
Dotations	
générale de décentralisation	122
globale d'équipement	122
globale de fonctionnement (DGF)	122
Drogue	66
Droits directs ou de réversion	94
Durée et conditions de travail	78

E Eaux de baignade (qualité)	20
Eaux usées	22
Échanges extérieurs	182 à 189
Économie générale	102 à 109
Effectifs	
des branches	130
budgétaires	80
Effet	
de carrière ou GVT « positif »	88
de serre	22
de structure (salaires)	86
Électricité	148
Élevages hors-sol	150
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
Élimination des déchets	22
Emploi	72 à 85
des étrangers	82
de la Fonction publique	80
intérieur	130
des jeunes	84
précaire	76
Encours	188
Endettement intérieur total	110
Énergie	144 à 149
Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	156, 158, 166
emploi	82
logement	48
loyers et charges	48, 50
santé	64
Enseignants	54
Enseignement	52 à 59
élémentaire	52
préélémentaire	52
secondaire	52
supérieur	56
technique	52
Entreprises	
européennes	132
françaises	134
publiques	136
Environnement	20 à 23

Épargne (taux)	112		
Équipements			
des ménages	42		
de santé	62		
Espérance de vie	32		
Établissements			
de crédit	168		
scolaires	52 à 56		
État civil	24		
État de l'environnement	20		
État matrimonial	26		
Étrangers	26		
Étudiant	54, 56		
Euro	124		
Évolution de la population	12		
Évolution de salaire	86, 88		
Excédent naturel	34		
Exploitations agricoles	150		
Exportations	182 à 186		
H Famille	28		
monoparentale	28		
Fécondité (taux)	30		
par âge	30		
Financement (logement)	50		
Finances publiques	116 à 125		
Finances publiques locales	122		
Fiscalité locale	122		
Flotte (transports de marchandises)	174		
Fonction publique			
emploi	80		
salaires	88		
Fonds commun de placement	114		
Formation			
brute de capital fixe (FBCF)	102		
continue	58		
Formes particulières d'emploi	84		
Français	44		
Fumeur régulier	66		
G Gaz	148		
Génération (âges)	24		
Grand magasin	164		
Grandes cultures	150		
Grandes entreprises françaises	134		
Grandes surfaces (commerce)	164		
Grève (jours)	78		
Groupe	132 à 136		
Guadeloupe	14		
Guyane	14		
GVT	88		
H Habitat		20, 48	
Holding		188	
Hôpitaux (publics et privés)		62	
Hypermarché		164	
H Immatriculations (automobiles)		162	
Immigrés		34	
Importations		182	
Impôts			
directs et indirects		118	
de solidarité sur la fortune (ISF)		118	
Indépendance énergétique (taux)		144	
Index BT, TP		160	
Indexation (Loi Neiertz)		108	
Indicateur conjoncturel de fécondité		30	
Indice			
boursier		114	
du coût de la construction (ICC)		50	
des prix à la consommation		108	
des prix à la consommation			
harmonisés (IPCH)		108	
du prix des loyers		50	
des prix des produits agricoles			
à la production		106	
de prix de vente industriels		106	
de salaire à structure constante		86	
Industrie - Construction	158 à 163		
Industrie			
agro-alimentaire		130, 156	
automobile		162	
manufacturière		130, 158	
Institut universitaire de technologie (IUT)		56	
Institutions financières spécialisées		168	
Intérêt (taux)		110	
Interruptions volontaires de grossesse (IVG)		60	
Investissements FBCF		160	
Investissements internationaux		188	
J Jauge brute (en tonnes)		174	
Jeunes (emploi)		84	
Jeux de hasard		46	
Justice		68 et 69	
L Lave-linge		42	
Lave-vaisselle		42	
Licence		56	
Licenciés sportifs		46	
Lits d'hôpitaux		62	
Livraisons de produits agricoles		152	
Locataires		50	
Logement	48 à 51		
achevé		160	
neuf		48	

occasionnel	48	Nuptialité (taux)	26
vacant	48		
Loi		O Objets de correspondance (Poste)	170
de finances	116	Obligations	114
de privatisation	136	OCDE	182, 186
Loisirs	46	OCRTIS	66
Loyers	50	OPCVM	110, 114
		OPEP	146
		Opérations à caractère définitif et temporaire	116
M Maastricht (traité)	124	Ozone	22
Magnétoscopes	40		
Majorité qualifiée	124	P Panel communautaire des ménages	28
Maladies	60	Parc national	20
Marché automobile	162	Parc téléphonique	170
Marchés financiers	110, 114	Part des chômeurs	84
Mariages	26	Part de marché (commerce)	164
Martinique	14	Participation étrangère	188
Masse monétaire	140	Patrimoine	112
Maxidiscompte	164	administrations publiques	112
Mayotte	14	ménages	112
Médecins	62	national	112
Ménage	28	Pavillon (maritime)	174
consommation, équipement	40 à 48	Pays	
consommation, revenus	102	d'Asie	186
revenus	92	de l'Est	186
structure	28	de la mer du Nord	144, 146
Micro-ondes	42	du monde	10
Micro-ordinateur	42	Pêches maritimes	154
Minimum		Pensions (retraites)	94
mensuel garanti dans la Fonction publique	90	Personne de référence de la famille	28
vieillesse	92, 94	Petites et moyennes entreprises (PME)	140
Monnaie - Marchés financiers	110 à 115	Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	140
Monnaie unique	124	Pétrole	146
Mortalité	32, 60	Pharmaciens	62
infantile (taux)	32	Pièces de logement (nombre)	48
Multi-équipement	42	Plantes industrielles	152
		Politique agricole commune (PAC)	150, 152
N Naissances	30	Pollution	22
Nasdaq	114	Polynésie française	14
Natalité (taux)	30	Pondération (Indice des prix)	108
Nationalisation	136	Population	24 à 37
Nationalités	82	active	72, 74
Navigation fluviale	174	active occupée	74
Niveau de formation	56, 58, 84	par âge	24
Nombre des étrangers	82	comptée à part	44
Nomenclature		étrangère	34
d'activités française (NAF/NES)	158	immigrée	34
des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)	36	mondiale	10
Non-titulaires	80	pénale	68
Nouvelle-Calédonie	14	scolaire	52
Numéris	170	totale	34
Numerus clausus	62	urbaine	16

Ports maritimes européens	172, 174
Poste et télécommunications	170
Pouvoir d'achat	86, 90
Prélèvements obligatoires	118
Prestations sociales	96
Prêts au logement	50
Privatisation	136
Prix	
à la consommation	108
moyen des logements	50
à la production	106
relatif du tabac	66
Production	102
des branches	128
de produits agricoles	152
industrielle	128, 158
nette d'électricité	148
Productivité	104
horaire apparente du travail	104
Produit intérieur brut (PIB)	102, 104
Professeurs	54
Professions	36
Projection de population	24
Propriétaires	50
Protection sociale	96
Pyramide des âges	24






Q Quantités débarquées (pêche)	154
Quotient de nuptialité	26

R Réactivation d'entreprises	138
Réassurance	168
Recensement de la population	24
Recherche et Développement (R & D)	176
Redevance TV	178
Régime général (retraite)	94
Régimes de sécurité sociale	96
Régions	12
Répertoire	
des entreprises contrôlées	
majoritairement par l'État	136
informatique des métiers (RIM)	142
Sirene	138
Reprise d'entreprises	138
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves de biosphère	20
Réserves de pétrole " prouvées "	146
Résidences principales et secondaires	48
Respiration (entreprises publiques)	136
Résultats économiques de l'année	102
Retraites	94
Retraités	36
Réunion	14
Revenus	86 à 99

disponible brut	92
minimum d'insertion (RMI)	92
primaire	92
Revenus	70, 86 à 92
agricoles	150
des ménages	92
Risque industriel	22
Russie	10

S Saint-Pierre-et-Miquelon	14
Salaire	
de la Fonction publique	88
des secteurs privé et semi-public	86
Salarié à temps partiel	78
Santé	60 à 67
Scolarisation (taux de)	52
Scolarité	58
Sèche-linge	42
Secteur tertiaire	164 à 179
Secteur	132
audiovisuel	178
d'entreprise	130
primaire, secondaire, tertiaire	128, 130
public d'entreprises	136
Services	
marchands, non marchands	128
marchands non financiers	166
Seuil	
de déclenchement du Smic	90
de pauvreté	92
Sida	60
Smic	90
Société d'investissement à capital variable (SICAV)	114
Solde des flux d'investissements internationaux	188
Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles (SQS-EI) non financières	104
Solde migratoire	12, 34
Somme des naissances réduites	30
Sous-emploi	78
Sports	46
Stocks de bureaux, de logements	160
Superficie (pays, départements)	10, 12
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	150
Supermarché	164
Surdose (drogue)	66
Surface boisée	20
Survie des entreprises (taux)	138
Système monétaire européen	124

Tabac	66
Taille	
des entreprises	132

des exploitations agricoles	150	Travail (conditions)	78
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	118	Travailleurs étrangers	82
Télocartes	170		
Télécommunications	170		
Téléphone mobile	170		
Téléviseur	42	 Union monétaire européenne	124
Télévision	46, 178	Unités urbaines	18
Temps partiel	78, 84	Université (effectifs)	56
Terres agricoles	20	Urbanisation (taux)	16
Territoire	10 à 18		
Territoires d'outre-mer	14	 Vacances	44
Titulaires	80	Valeur ajoutée	
Tonne équivalent pétrole (TEP)	144	brute	104, 128
Tonne-kilomètre	174	hors taxes (VAHT)	140
Tonne de port en lourd (TPL)	174	Véhicules utilitaires	162
Tonneau de jauge brute (TJB)	154, 174	Vidéo	178
Tourisme	44	Villes	
Toxicomanie	66	de France	18
Trafic		du monde	16
aérien	172	Vins	40, 66, 152
de marchandises	174	Voiture particulière	162
de passagers (maritimes)	172	Voyageur-kilomètre	172
SNCF	172		
Traité de Maastricht	124	 Wallis-et-Futuna	14
Traitement indiciaire brut	88		
Transports		 Yaourts	40
aériens	172	Yougoslavie	10
collectifs	172		
ferroviaires	174	 Zone de protection spéciale (ZPS)	20
de marchandises	174	Zones Ramsar	20
maritimes	174		
routiers	174		
de voyageurs	172		

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion
7, place des cinq martyrs du lycée Buffon,
75707 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 36 90 10.
- Agriculture et Pêche** Service central des Enquêtes et Études statistiques (Scees),
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 01 49 55 85 76.
- Aménagement du territoire
et Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 36 36.
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,
Département des Études et de la Prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.
- Défense** Service d'Information et de Relations publiques des Armées (Sirpa),
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.
- Économie, Finances et Industrie** Direction de la Communication,
Direction de la Prévision,
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 40 04 04 04.
- Direction de la Comptabilité publique,
139, rue de Bercy, 75573 Paris Cedex 12. Tél. : 01 40 04 04 04.
- Direction du Trésor,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction des Statistiques et de l'Informatique,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 63 25 25.
- Direction de l'Artisanat,
24, rue de l'Université, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 24 24.
- Délégation à la Communication (industrie),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Observatoire de l'Énergie,
99, rue de Grenelle, 75353 Paris Cedex 07 SP. Tél. : 01 43 19 32 84.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Service des Statistiques industrielles (SESSI),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Éducation nationale,
Recherche et Technologie** Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP),
Sous-direction des enquêtes statistiques et des études,
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 40 65 65 40.
- Direction générale de la Recherche et de la Technologie,
1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 35 35.

Emploi et Solidarité Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES),
1, place de Fontenoy, 75373 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 38 38.

Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'information (SESI)
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75707 Paris Cedex 15,
Tél : 01 44 36 90 00.

**Équipement, Transports
et Logement**

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique,
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 01 40 81 21 22.

Direction du Tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 01 44 37 36 00.

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
48, rue Camille-Desmoulins, 92452 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 41 09 43 21.

Direction de la Flotte de commerce,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 49 85 00.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routière,
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

Intérieur Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Direction centrale de la Police judiciaire,
1 bis, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Jeunesse et Sports Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.

Justice Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 01 44 77 60 60.

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris. Tél. : 01 47 65 20 00.

BDF Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 01 42 92 42 92.

CEPED Centre français sur la Population et le Développement,
15, rue de l'école de médecine, 75006 Paris. Tél. : 01 44 41 82 30.

CEREQ Centre d'études et de recherche sur les qualifications,
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.
Tél. : 04 91 13 28 28.

- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
110, avenue de Flandre, 75019 Paris. Tél. : 01 40 05 51 10.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 90 00.
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 00.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 01 40 42 52 23.
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.
- IFEN** Institut français de l'Environnement,
17, rue des Huguenots, 45058 Orléans Cedex 01. Tél. : 02 38 79 78 78.
- INED** Institut national d'études démographiques,
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 18 20 00.
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.
- LA POSTE** Direction de la Communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne Billancourt Cedex.
Tél. : 01 41 41 66 66.
- OMI** Office des migrations internationales,
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.
- CCE** Commission des communautés européennes,
Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense.
Tél. : 01 41 25 12 12.
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg.
Tél. : 00 352 4301 34567.
- FAO** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
Via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 00 39 657 971.
- FRI** Fédération routière internationale,
63 et 65, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.

- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.
- OMS** Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.
- PRB** Population Reference Bureau,
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520,
Washington, DC 20009-5728 USA
- UIC** Union internationale des chemins de fer,
14, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 01 44 49 20 20.

4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 62 03 06.
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution
atmosphérique,
10 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.
- CNC** Centre national de la cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.
- CNP** Chambres des notaires de Paris,
12, avenue Victoria, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 24 00
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 16 94 60.
- DF** La Documentation française, services documentaires,
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.
- FIOM** Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits
de la pêche maritime et des cultures marines,
11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris. Tél. : 01 53 00 96 96.

L'INSEE VOUS INFORME

24 H SUR 24

au 08 36 68 07 60*

indices, informations,
adresses utiles
(2,23 FF la minute)

sur Minitel : **3615 INSEE**

(1,01 FF la minute)

ou : **3617 INSEE**

pour recevoir les informations
statistiques par télécopie
(5,57 FF la minute)

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE - ÉDITION 1997

SUR CD-ROM ET DANS UN SEUL VOLUME,

Toute la production statistique de l'INSEE
et du système statistique public
mise à votre disposition.

L'Annuaire Statistique de la France
Édition 1997 - 100^e édition

La plus importante synthèse des
résultats de l'activité économique
et sociale de la France en
16 domaines, plus de 800 tableaux
et avec des comparaisons
internationales dans
de nombreux domaines.

La version CD-ROM

version Windows pour PC
Microsoft® Windows®
version 3.1x ou Windows 95
Processeur 486 DX
8 Mo de RAM
Écran VGA couleur
Lecteur de CD-ROM double vitesse.

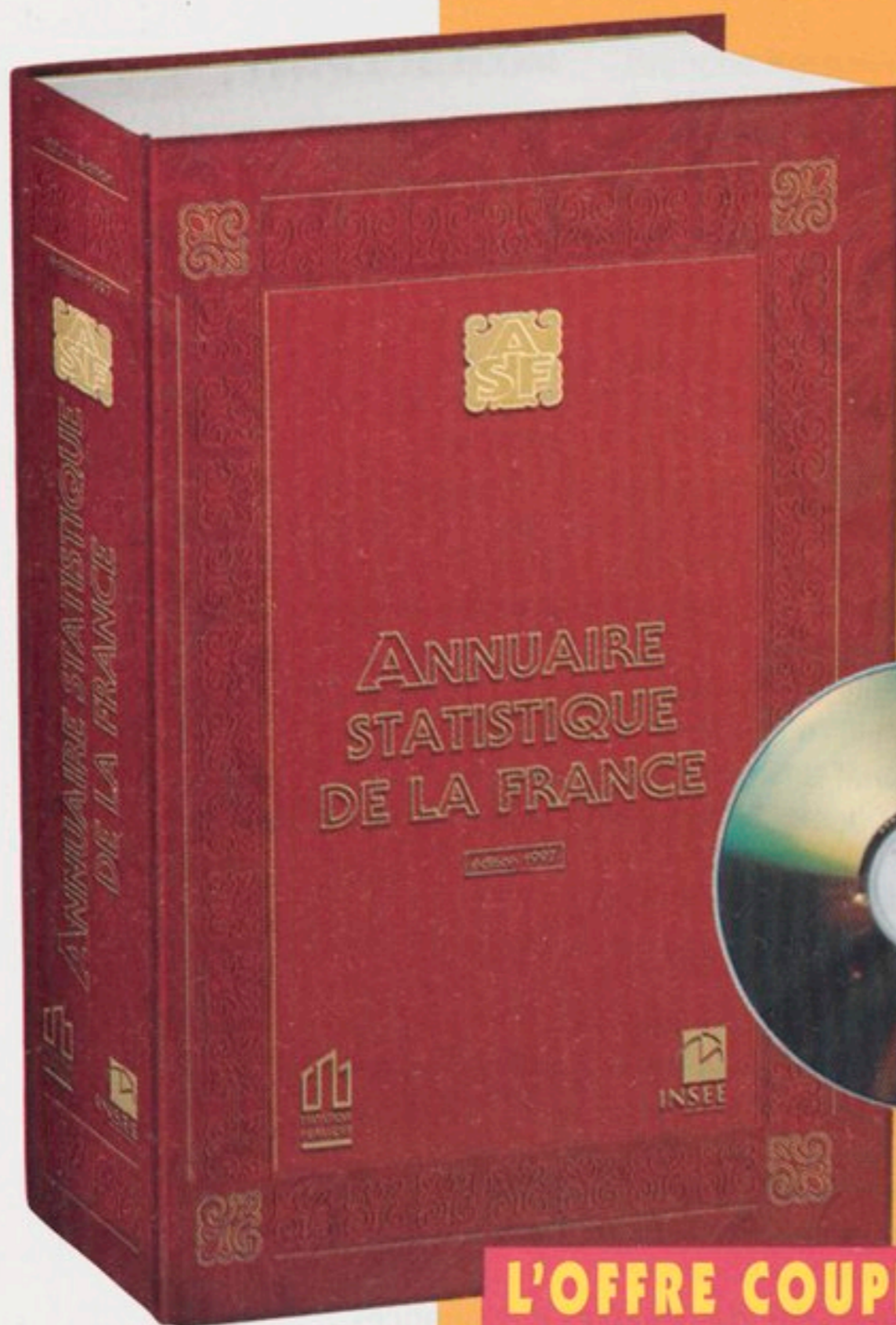
710 FF

La version papier, l'ouvrage

format 21,5 x 31 cm - 1070 pages :

590 FF

* Frais de port : France 30 FF par envoi - Étranger 100 FF par envoi



L'OFFRE COUPLÉE

Le CD-ROM + L'ouvrage

= **900 FF***

au lieu de 1300 FF

En vente en librairie,
dans les Directions
Régionales de l'INSEE
ou par correspondance à :
Service Vente par correspondance
INSEE - Info Service
195, rue de Bercy - Tour Gamma A
75582 Paris Cedex 12

Diffuseur Distributeur
Saint-Germain Services Paris

RECEVEZ GRATUITEMENT LE CATALOGUE DES PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

• en écrivant à : INSEE - DG - Unité Communication Externe - Timbre H533- (ASFa)
18, Boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris - CEDEX 14



LA FRANCE ET SES RÉGIONS - ÉDITION 1997 - 4^E ÉDITION

L'INSEE VOUS INFORME

24 H SUR 24

au 08 36 68 07 60*

indices, informations,
adresses utiles
(2,23 FF la minute)

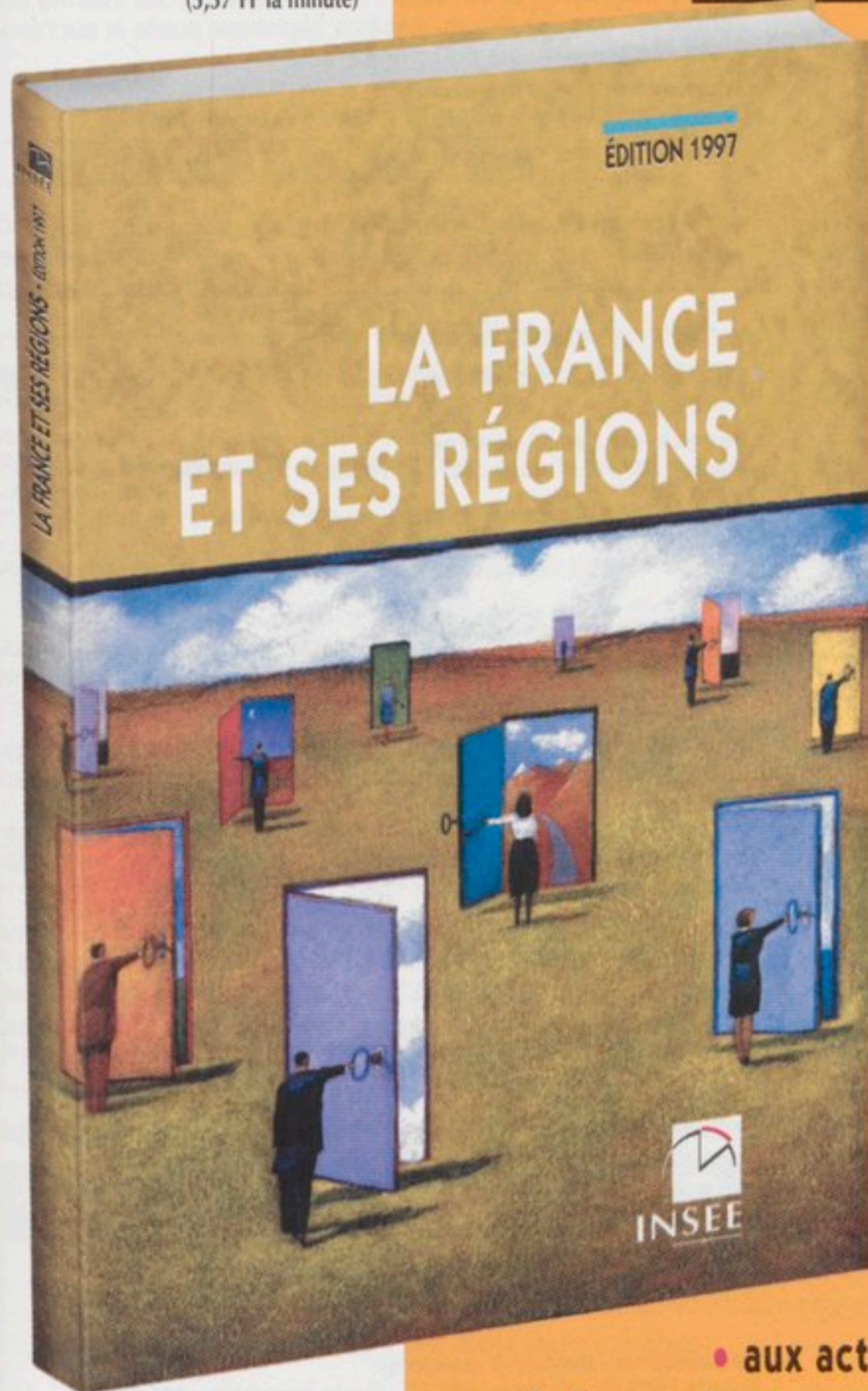
sur Minitel : 3615 INSEE

(1,01 FF la minute)

ou : 3617 INSEE

pour recevoir les informations
statistiques par télécopie
(5,57 FF la minute)

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES RÉGIONS!



Pour chaque région :

- la situation économique et sociale,
 - les spécificités, les forces, les faiblesses,
 - 14 grands thèmes étudiés : population, formation, emploi, conditions de vie, santé, pauvreté, développement économique, agriculture, industrie, services, culture, environnement, justice, administrations locales,
- les performances dans le contexte des régions européennes.

Un ouvrage indispensable :

- aux enseignants et aux étudiants pour connaître les réalités régionales,
- aux chefs d'entreprises pour une gestion plus performante de leurs implantations locales,
- aux acteurs locaux pour guider leurs décisions,
- et à chacun d'entre nous pour comprendre son environnement.

250 pages

format 16 x 24 cm : **89 FF***

*majoré des frais d'expédition : France 15FF par envoi - Etranger 30FF

En vente en librairie,
dans les Directions
Régionales de l'INSEE
ou par correspondance à :
Service Vente par correspondance
INSEE - Info Service
195, rue de Bercy - Tour Gamma A
75582 Paris Cedex 12
et sur Minitel :
3615 INSEE (1,01 FF la minute)

Diffuseur Distributeur
Saint-Germain Services Paris

RECEVEZ GRATUITEMENT LE CATALOGUE DES PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

- en écrivant à : INSEE - DG - Unité Communication Externe - Timbre H533- (ASFa)
18, Boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris - CEDEX 14



creation

Février 1997

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITES

"INSEE ACTUALITÉS magazine" est un catalogue trimestriel des nouveautés de l'INSEE : publications, banques de données... ; il est adressé à toute personne ou organisme désireux de suivre l'actualité de l'INSEE.

Abonnement gratuit sur simple demande à :
Insee - Direction générale
Abonnement à Insee Actualités - Timbre H533
18 bd A. Pinard - 75675 Paris cedex 14

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an cette revue interministérielle vous informe sur l'ensemble des activités du système statistique public et sur l'évolution des outils et des méthodes.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 135 FF - Europe : 169 FF - Reste du monde : 234 FF

BLOC-NOTES DE INSEE INFO SERVICE

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité.

Abonnement 1 an (11 numéros)
France : 185 FF - Europe : 231 FF - Reste du monde : 351 FF

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an (6 numéros)
France : 657 FF - Europe : 821 FF - Reste du monde : 892 FF

LES PÉRIODIQUES

LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 364 FF - Europe : 455 FF - Reste du monde : 584 FF

INSEE PREMIÈRE

Le "4 pages" qui, chaque semaine, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

Abonnement (60 numéros)
France : 530 FF - Europe : 663 FF - Reste du monde : 827 FF

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

Abonnement 1 an (10 numéros)
France : 414 FF - Europe : 518 FF - Reste du monde : 633 FF

INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Elle s'articule en 5 thèmes :

Économie générale (20 numéros)
France : 1 454 FF - Europe : 1 818 FF - Reste du monde : 2 075 FF

Démographie - Société (7 numéros)
France : 509 FF - Europe : 636 FF - Reste du monde : 726 FF

Consommation - Modes de vie (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 050 FF

Système productif (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 364 FF - Reste du monde : 1 557 FF

Emploi - Revenus (18 numéros)
France : 1308 FF - Europe : 1 635 FF - Reste du monde : 1 860 FF

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 470 FF - Europe : 588 FF - Reste du monde : 629 FF
Pour les particuliers :
France : 170 FF - Europe : 212 FF - Reste du monde : 253 FF

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)
France : 5 090 FF - Europe : 6 363 FF - Reste du monde : 7 259 FF

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.
Abonnement (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 103 FF

**COLLECTION
SYSTÈME STATISTIQUE PUBLIC**

RECUEIL D'ÉTUDES SOCIALES

Une sélection d'études sur l'actualité sociale les plus récemment publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques.

Abonnement 1 an (3 numéros)
France : 315 FF - Europe : 394 FF - Reste du monde : 421 FF

SYNTHÈSES

Cette nouvelle collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

Abonnement 1 an (6 numéros)
France : 436 FF - Europe : 545 FF - Reste du monde : 623 FF

**LA CONJONCTURE
COLLECTION "INSEE CONJONCTURE"**

INFORMATIONS RAPIDES

Série de 350 numéros par an, présentant dès leur disponibilité les derniers indices et les résultats les plus récents des enquêtes de conjoncture de l'INSEE.

Elle inclut les 105 numéros des "Principaux indicateurs" (chiffres essentiels de l'économie) qui peuvent faire l'objet d'un abonnement à part par courrier ou par télécopie.

*Abonnement
Principaux Indicateurs (105 numéros par an):*
- par télécopie :
France : 2 000 FF - Europe : 2 500 FF - Reste du monde : 3 000 FF
- par courrier :
France : 830 FF - Europe : 1 038 FF - Reste du monde : 1 288 FF

Abonnement Informations Rapides (245 numéros par courrier) + les principaux indicateurs par télécopie :
France : 2 950 FF - Europe : 3 688 FF - Reste du monde : 4 563 FF

Abonnement à l'ensemble de la série par courrier :
France : 1 750 FF - Europe : 2 188 FF - Reste du monde : 2 691 FF

NOTE DE CONJONCTURE

Trois notes de synthèse et un point de conjoncture pour suivre la situation et les perspectives à moyen terme de l'économie française. Le supplément "Séries longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (3 notes + 1 point + 1 supplément Séries longues)
France : 200 FF - Europe : 250 FF - Reste du monde : 296 FF

CONJONCTURE IN FRANCE

Deux fois par an une synthèse de la conjoncture économique de la France rédigée en anglais.

Abonnement 1 an (2 numéros)
France : 48 FF - Europe : 60 FF - Reste du monde : 72 FF

**NOTE DE CONJONCTURE
INTERNATIONALE
DIRECTION DE LA PRÉVISION**

Deux fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision. En supplément, deux points de conjoncture internationale.

Abonnement 1 an (2 notes + 2 points)
France : 150 FF - Europe : 188 FF - Reste du monde : 239 FF

TABLEAU DE BORD HEBDOMADAIRE

Un panorama complet et actualisé de la conjoncture économique française et internationale. Le supplément "Série longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (50 numéros + 1 supplément Séries longues)
France : 1 500 FF - Europe : 1 875 FF - Reste du monde : 2 375 FF

BULLETIN D'ABONNEMENT

À RETOURNER À : INSEE - CNGP BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Tél. : 03 22 92 73 22 - Fax : 03 22 97 92 95

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

Nom ou raison sociale :

Activité : Tél : Fax :

Adresse :

Je règle un montant de FF* (total des abonnements) par : chèque (à l'ordre de l'Insee).

Carte bancaire. Visa Mastercard Eurocard (seules cartes acceptées)

Carte N° Expire au :

Date : Signature obligatoire :

*pour l'Europe libellé en FF.

N.B. : Toute commande par fax devra être obligatoirement confirmée par courrier.

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

08 36 68 07 60 (2,23 F/mn)

- indices
- informations
- adresses

et sur Minitel

36.15 INSEE (1.01F/mn)
36.17 INSEE les informations
directement chez vous par télécopie
 (5,57F/mn)

ALSACE

Cité administrative,
 2, rue de l'Hôpital Militaire,
 67084 STRASBOURG CEDEX
 Tél. : 03 88 52 40 43

AQUITAINE

33, rue de Saget,
 33076 BORDEAUX CEDEX
 Tél. : 05 57 95 04 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
 63403 CHAMALIERES CEDEX
 Tél. : 04 73 31 82 00

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
 21035 DIJON CEDEX
 Tél. : 03 80 40 67 48

BRETAGNE

"Le Colbert",
 36 place du Colombier,
 35082 RENNES CEDEX
 Tél. : 02 99 29 33 33

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
 45067 ORLÉANS CEDEX 2
 Tél. : 02 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète,
 51079 REIMS CEDEX
 Tél. : 03 26 48 61 00

CORSE

Résidence Cardo,
 rue des Magnolias,
 BP 907,
 20700 AJACCIO CEDEX 9
 Tél. : 04 95 23 54 50

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",
 83, rue de Dôle,
 BP 1997,
 25020 BESANCON CEDEX
 Tél. : 03 81 41 61 66

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,
 accueil, librairie, consultation,
 travaux sur mesure et sur rendez-vous
 Tour "Gamma A",
 195, rue de Bercy,
 75582 PARIS CEDEX 12
 Tél. : 01 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
 Montigny-le Bretonneux
 78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
 Tél. : 01 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
 "Le Polygone",
 34064 MONTPELLIER CEDEX 2
 Tél. : 04 67 15 71 11

LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi,
 87031 LIMOGES CEDEX
 Tél. : 05 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
 54029 NANCY CEDEX
 Tél. : 03 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
 31054 TOULOUSE CEDEX
 Tél. : 05 61 36 61 13

NORD - PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
 BP 769, 59034 LILLE CEDEX
 Tél. : 03 20 62 86 33

BASSE-NORMANDIE

93-95, rue de Géôle,
 14052 CAEN CEDEX
 Tél. : 02 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
 76037 ROUEN CEDEX
 Tél. : 02 35 52 49 94

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 67401,
 44274 NANTES CEDEX 02
 Tél. : 02 40 41 79 80

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
 80040 AMIENS CEDEX 1
 Tél. : 03 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine, BP 557
 86020 POITIERS CEDEX
 Tél. : 05 49 30 01 01

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti,
 13387 MARSEILLE CEDEX 10
 Tél. : 04 91 17 59 60

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
 69401 LYON CEDEX 03,
 (Cité administrative de la Part-Dieu)
 Tél. : 04 78 63 22 02

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

Direction Inter-Régionale
 Tour Secid, 7ème étage,
 Place de la rénovation, BP 300
 97158 POINTE-A-PITRE CEDEX
 Tél. : 05 90 91 59 80

GUADELOUPE

Service Régional
 Rue Paul Lacavé, BP 96,
 97102 BASSE-TERRE
 Tél. : 05 90 99 36 36

GUYANE

Service Régional
 1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,
 97306 CAYENNE CEDEX
 Tél. : 05 94 31 61 00

MARTINIQUE

Service Régional, Centre Delgrès
 Boulevard de la Pointe des Sables
 Les Hauts de Dillon, BP 641
 97262 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél. : 05 96 60 73 60

RÉUNION

Direction Régionale,
 15, rue de l'École, BP 13,
 97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
 Tél. : 02 62 48 89 21

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
 Unité Communication Externe
 Timbre H501 - 18, bd Adolphe-Pinard
 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE



Tél. renseignements : 01 41 17 66 11
 Tél. administration : 01 41 17 50 50

